THE SOCIETY OF WRITERS TO THE SIGNET

X.6.1

A.4.5

16.9.8

101.d.14.

105.d.30

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/manuscritsdelabi02bibl

BIBLIOTHÈQUE

DE LYON.

MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LYON,

OU

NOTICES

SUR LEUR ANCIENNETÉ, LEURS AUTEURS, LES OBJETS QU'ON Y A TRAITÉS, LE CARACTÈRE DE LEUR ÉCRITURE, L'INDICATION DE CEUX A QUI ILS APPARTINRENT, ETC.

PRÉCÉDÉES

1.° D'une histoire des anciennes Bibliothèques de Lyon, et en particulier de celle de la ville; 2.° d'un Essai historique sur les Manuscrits en général, leurs ornemens, leur cherté, ceux qui sont à remarquer dans les principales Bibliothèques de l'Europe, avec une Bibliographie spéciale des Catalogues qui les ont décrits.

PAR ANT.-FR. DELANDINE,

Bibliothécaire de Lyon, Membre de l'Académie de cette ville, correspondant de l'Institut.

TOME SECOND.

PARIS,

Chez { RENOUARD, libraire, rue St.-André-des-Arts, n.° 42.
SCHŒL, libraire, rue St.-Germain-l'Auxerrois, n.° 29.
LENORMAND, libr., rue des Prêtres-St.-Germain, n.° 17.

ET A LYON,

A la Bibliothèque publique, et chez les principaux Libraires.

1812.

A LYON,
De l'Imprimerie de Fr. Mistral, rue de Gadagne, N.° 91.

MANUSCRITS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DE LYON.

MANUSCRITS FRANÇAIS.

HISTOIRE.

715. Voyage à Rome. — 8.° de 149 pag. v.

Ce voyage fut fait en 1667, par *Barbier* de *Mercurol*. Il a pour principal objet de décrire les cérémonies observées dans les funérailles du pape *Alexandre* VII, et celles de l'élection et du couronnement de *Clément* IX. Ce manuscrit, d'une écriture très-correcte, fut présenté par l'auteur à *Charles* de *Lionne*, abbé de *St.-Calais*, à qui il dédia son opuscule. VOYAG. MISSIONS.

716. Journal du voyage du prince de Conti, en 1695. — *In*-4.° de 60 pag. vél.

Le prince de *Conti* fut appelé au trône de Pologne. Ce journal comprend tout ce qui s'est passé depuis son embarquement à Dunkerque jusqu'à son arrivée à Dantzick, et dans son retour à Dunkerque.

Cet opuscule appartint à M. *Dugas* de *Quinsonas*, membre de l'Académie de Lyon, et il fut donné en 1789, à la Bibliothèque de cette compagnie, par M. *Morel* de *Rambion*.

717. Voyage et Roman. — Pet. *fol.* d'env. 500 pag. bois.

Ce manuscrit, sur papier antique, à longues lignes, avec les capitales en couleur, fut achevé le 6 octobre 1490. Il renferme, 1.° un voyage en Egypte, à Bethléem, à Jérusalem, à Babylone, à Tibériade et à Antioche, etc.

2.° Un roman en prose gothique, offrant les faits d'armes de *Ponthus*, connétable de Bretagne, et ses amours avec la belle *Sydoine*.

Ce volume appartint dès son origine à un sieur de la *Bastie*.

718. Le voyageur véridique. — *In*-4.° de 318 pag.

Un voyageur véridique est un phénomène. Celui-ci, malgré sa prétendue véracité, est peu digne d'être lu. Son voyage comprend principalement la description de l'île de Malte, où l'auteur avoit resté cinq mois.

719. Voyage en Italie. — Autres à Pondichéri, en Sibérie, etc. — *In*-4.°

Le voyage d'Italie commence par les lieux de séjour, de Paris à Rome, en passant par Sens, Châlons, Lyon, Marseille, Nice, Final et Gênes. Il est divisé en deux parties.

La première se termine à Ravenne, où le *Dante* vint chercher un tombeau, après avoir été banni par les Florentins. A trois milles de cette ville, sur le chemin de Forli, au bord de la petite rivière de Ronco, on voit une croix qui désigne l'endroit où le brave *Gaston* de *Foix* remporta la victoire et trouva la mort.

La seconde partie donne la description de Faënza, où l'on commença la fabrication de la vaisselle de

terre, nommée *maïolica* par les Italiens, que nous avons appelée *faïence*, du nom de cette ville, et dont l'usage s'introduisit d'abord à Nevers, dans la maison du duc, de la famille italienne des *Gonzague*. L'auteur revint en France par Milan, la Suisse et Lyon.

Le second voyage fut fait à Pondichéri en 1748, par un missionnaire qui décrit la vie, les mœurs des Indiens, la religion du Malabar, l'institution des brames, leur vénération pour la vache, la manière dont on peint les toiles dans l'Inde, les austérités des dévots, l'arrosement des terres et le grand nombre de chanderies. Celles-ci sont des établissemens publics, fondés par des hommes riches et généreux, en faveur des voyageurs. Elles sont bâties le long des routes, et on y trouve un hospice sûr dans le mauvais temps et pendant la nuit. On y donne à tout le monde de l'eau, du feu et souvent du *cange* ou soupe de riz. Les Malabares pensent que l'un des meilleurs moyens de bien mériter des dieux et des hommes, est d'élever une *chanderie*.

On trouve à la suite de cet ouvrage, 1.° partie d'un autre voyage dans la même contrée, où l'on décrit particulièrement l'expédition des escadres anglaise et française dans l'Inde, en 1746, ainsi que le bombardement et la prise de la ville de Madras.

2. Une dissertation sur le culte de la vache, les signes que les Malabares se mettent au front, et la fable de *Kirounaman*.

3. *Voyage à Naples, par M. de* Lamonce.

L'auteur part de Rome pour arriver à sa destination. Il décrit les antiquités funéraires, le théâtre de Vélétri, les vestiges de la voie *Appia*, le tombeau de *Plancus*, à Gaiète. Arrivé à Naples, il parcourt les palais, les églises, les bibliothèques, et fait mention des livres, des statues et des tableaux remarquables.

4: *Mémoires sur les mœurs des habitans de la Sibérie.*

M. *Patrin*, savant naturaliste lyonnais, entraîné dans la Sibérie par le dessein de connoître cette vaste contrée, qui, séparée de la Russie, par les monts *Oural*, et appelée par les Russes le *Ceintre de la terre*, forme la limite naturelle entre l'Europe et l'Asie. Sur une longueur de 1500 lieues et de 600 de largeur, elle renferme au plus douze cent mille habitans. Le Sibérien, doué de l'esprit de calcul, passe sa vie à jouer aux échecs. S'il s'applique au commerce, il y met de l'intelligence et souvent trop d'adresse. Les hommes portent la barbe; les femmes aiment les étoffes de couleur éclatante; leurs vêtemens sont toujours en soie ou coton, jamais en laine, ni en toile. Ceux qui habitent depuis les frontières de l'Europe jusqu'au fleuve *Yenissei*, sont mahométans; leur langue est un dialecte de l'arabe. Ceux qui sont placés dans la partie orientale sont idolâtres, nomades, vivent sous des tentes et parlent la langue mongale; ils sont connus sous le nom de Tonguses, de Bouraites, de Mongales. Ils s'habillent de peaux d'animaux, que leurs femmes savent préparer. Leurs mœurs sont austères. Parmi eux, l'adultère se punit en saisissant les coupables, en les exportant à cinquante lieues loin de toute habitation, et en ne leur laissant qu'un arc et des flèches. Le Tartare, qui est accoutumé dès sa plus tendre enfance à ne marcher qu'à cheval, sait à peine se tenir sur ses pieds; aussi, ne voit-on jamais réparoître ceux qui sont ainsi transportés.

720. Missions des Jésuites. — Pet. *fol.* d'env. 800 pag. mar. noir.

Ce recueil curieux de diverses relations des Jésuites

missionnaires au Levant, en Amérique et aux Indes orientales, sur la fin du 17.e siècle, n'a pas été imprimé, et mériteroit d'être consulté par ceux qui voudroient publier une nouvelle édition des lettres édifiantes. Ce volume renferme :

1. *Relation de l'estat où se trouvent les missions de la compagnie de* Jésus, *à la Chine, au Tunkin, au Japon et à la Cochinchine, en* 1677.

Elle fut envoyée de Macao, par *Joseph Tissanier*, aux Jésuites de Lyon.

2. *Copie de la lettre du P.* Jean Mongins, missionnaire de l'Amérique, à un Languedocien.

Cette lettre fut écrite dans l'île de *St.-Christophe*, au mois de mai 1682.

3. *Relation du second voyage du P.* Jean *de la* Mousse, *chez les Indiens de la rivière de Sinamary.*

Ce voyage fut fait en 1684.

4. *Autre du troisième voyage du même, chez les Galibis, en* 1686.

5. *Extrait de quelques lettres du même, écrites de Cayenne, en* 1687.

Le zèle du P. de la *Mousse* fut infatigable; il brava mille dangers, et eut plusieurs fois la fièvre dans un climat où d'ordinaire elle est mortelle.

6. *Relation du voyage du P.* Jean *de la* Mousse, *dans les isles de l'Amérique et dans la Terre-Ferme, pendant les années* 1688, 1689, 1690 *et* 1691.

7. *Ambassade à Andrinople.*

8. *Relation de ce qui s'est passé aux missions des isles grecques, depuis le* 22 *juillet* 1700 *jusqu'au* 18 *janvier* 1701.

Cette relation a pour auteur le P. *Jacques-Xavier Portier*, missionnaire.

721. Histoire des missions et des affaires de la Chine. — *Fol.* d'env. 500 pag.

L'ouvrage est divisé en plusieurs chapitres sur les premiers missionnaires de la Chine, les travaux apostoliques des religieux de *St.-Dominique* et de *St.-François*; le départ du P. de *Moralez*, et les questions proposées par lui à la congrégation de Rome; la conduite des Jésuites dans cette occasion et l'arrivée du P. *Martini*, à Rome; l'envoi des vicaires apostoliques aux Indes orientales et à la Chine; le livre du P. *Dez*, intitulé : *De ritibus Sinensium;* les objections des Jésuites contre le mandement donné par *Maigrot*; la doctrine de *Confucius;* les preuves que les ancêtres ne sont point regardés, par les Chinois, comme des dieux; le livre du P. *Bouvet*, jésuite, intitulé : *Portrait historique de l'empereur de la Chine;* celui du P. le *Gobien*, sur l'édit de cet empereur, etc.

On sait combien les querelles élevées entre les divers ordres religieux qui avoient pris la Chine pour but de leurs missions, ont régné long-temps à la cour de Rome, et ont produit d'ouvrages sur le culte, les opinions philosophiques et la morale des Chinois.

722. Relation de l'établissement des missions de la compagnie de *Jésus*, dans le Levant. — *In*-12. de 88 pag.

Cet opuscule rapporte les premières tentatives des missionnaires Jésuites, dans les états du grand-seigneur. Ils y furent envoyés par le pape *Grégoire* XIII, et vinrent s'établir dans le faubourg de Galata, le 18 novembre 1583. *Henri* IV y envoya en 1609 le P. de *Camillac*. Ce manuscrit rapporte les premières mis-

sions faites à Seïde, Alep, Damas, Naxos, Patras en Morée, Paros et Athènes; il y est dit qu'en 1641, deux cents écus y suffisoient pour l'entretien de trois Jésuites, d'un frère et de la maison qu'ils occupoient.

723. Antiquités d'Herculanum, par M. *Genève.* — *Fol.* d'env. 600 pag.

ANTIQUITÉS.

L'an 79 de l'ère chrétienne, les villes d'Herculanum, de Pompéia et de Stabia, furent englouties par une éruption du Vésuve. Pendant dix-sept siècles elles restèrent sous les cendres. En 1713, le prince d'*Elbeuf*, établi à Naples, faisoit construire une maison de campagne dans les environs de Portici, lorsque les ouvriers percèrent une voûte sous laquelle on trouva quelques statues antiques. Ce fut l'origine de la renaissance d'Herculanum.

Don *Carlos*, roi de Naples, a fait suivre les fouilles avec activité, et celles-ci ont produit les objets précieux qui forment le beau Muséum de Portici. Les tableaux y sont au nombre de 738; les statues et bustes de 350; les vases et urnes de 915; les lampes, médailles, autels, meubles et ustensiles, s'élèvent à plus de mille articles.

On a publié une savante description, *in-fol.*, de ces monumens, avec des estampes qui les représentent. Le premier volume, sorti de l'imprimerie royale de Naples, a paru en 1752. Les six suivans ont été publiés successivement, et le roi de Naples a envoyé un exemplaire de ce magnifique ouvrage à l'Académie de Lyon. Ce don remarquable, placé dans la Bibliothèque publique de cette ville, y est sans cesse consulté par les dessinateurs et les amateurs des arts.

En 1770, M. *Genève*, négociant distingué de cette ville, entreprit la traduction française de l'ouvrage

italien; mais la mort l'empêcha de la finir. On trouve dans ce manuscrit la traduction du tome premier et de la moitié du tome second. L'écriture est belle et correcte, et ajoute un mérite de plus à l'utilité de ce travail.

— *Antiquités d'Herculanum.* — *Fol.* d'env. 500 p.

C'est une copie de l'ouvrage précédent; mais l'écriture en est moins belle, et les lignes offrent des corrections; ce qui annonce que ce manuscrit est de la main de l'auteur.

724. Mélanges d'antiquités. — *Fol.*

On trouve dans ce volume :

1. *Dissertation sur une médaille unique de* Cicéron.

Cette médaille porte d'un côté la tête de Rome; de l'autre celle de *Cicéron* avec le nom de *Trajan.* Cet empereur, par honneur pour les Romains illustres qui l'avoient précédé et pour paroître plus populaire, fit renouveler quelques-unes des monnoies qui portoient leurs noms. Celle de *Cicéron* a été possédée par M. *Laisné*, lyonnais, qui paroît auteur de la dissertation. *Vaillant* parle de cette médaille comme d'une pièce dont la description lui a été envoyée de Lyon; mais il ne l'a point fait graver. M. *Laisné* en a joint la gravure à son écrit.

2. *Dissertation sur les fonctions de pontifes ou archicrées, attribuées aux empereurs romains.*

Elle est savante et pleine de recherches. A l'imitation des empereurs païens, *Constantin* prit le titre d'*évêque*, en parlant aux pères du concile de Nicée : « Et moi » aussi, leur dit-il, je suis établi par Dieu *évêque* pour les affaires extérieures; *episcopus ad extra.* » Nos anciens rois se qualifièrent quelquefois de même.

3. *Mémoire sur les médailles anciennes.*

C'est une instruction donnée à celui que le roi de France envoyoit les recueillir dans le Levant, en 1672. Il n'importe pas, suivant elle, sur quel métal une médaille soit frappée pour être recherchée, puisqu'un grand nombre de médailles en cuivre valent beaucoup plus que celles qui sont en or ou en argent. L'auteur donne les moyens de reconnoître les médailles fausses, moulées, refaites, réparées et fourrées.

4. *Inscriptions anciennes, trouvées à Grenoble.*

Elles sont au nombre de trente-six. L'auteur ajoute une explication à chacune.

5. *Conjectures sur une inscription ancienne de Ventavon, dans le Gapençois.*

C'est l'épitaphe d'un soldat prétorien; elle fait mention des préfets, établis par les Romains, pour l'administration de quelques contrées, et dont les fonctions ne duroient qu'un an.

6. *Dissertation sur une médaille consulaire de la famille* Didia.

Le revers de cette médaille offre un centurion punissant un soldat à coups de verge. *Spanheim*, *Beger* et *Vaillant* en ont fait mention, et ont adopté cette explication. L'auteur du mémoire, au contraire, croit que la médaille se rapporte à la guerre des Romains, contre *Spartacus* et les esclaves qui l'avoient choisi pour chef.

7. *Des combats de gladiateurs.*

Cette dissertation a pour auteur l'abbé *Julien*, qui en fit lecture à l'Académie de Grenoble, en 1727. Il y examine, 1.° la condition des gladiateurs; 2.° les personnes qui paroissoient dans l'arène, où l'on vit des empereurs, des sénateurs, des chevaliers, des femmes, des nains; 3.° les différentes manières dont on y combattoit.

8. *Histoire des deux* Minos, *rois de Crète.*

L'auteur distingue savamment, d'après les marbres d'*Arondel*, deux *Minos*, qui ont régné sur la Crète, c'est-à-dire, l'un fils d'*Astérius*, l'autre fils de *Lycaste*. Il recherche leurs guerres, leurs exploits, les principaux faits de leur vie, qu'il puise dans les anciens historiens, tels qu'*Apollodore*, *Plutarque*, *Tzetzès*, *Paléphate*, etc.; mais on peut croire ces récits fort incertains, et on a eu raison de nommer *pays des chimères* tout ce qui a précédé les guerres du Péloponèse.

9. *Recherches sur les récompenses militaires chez les anciens, par M.* Rousson, *avocat.*

Claudien a dit :

Sæpè duces meritis bello tribuêre coronas.
Hunc cingit muralis honor, hunc civica quercus
Nexuit. . . . . .

L'auteur décrit ces diverses couronnes, les occasions où elles étoient données, l'influence que ces récompenses eurent sur l'esprit national et le courage des peuples anciens. En Egypte, *Sésostris* fut le premier qui obtint une statue de la reconnoissance publique. Chez les Juifs, les soldats valeureux obtenoient de riches baudriers. Les Macédoniens blessés dans les combats, assistoient assis et couronnés dans les premières places aux spectacles publics. Par ordre d'*Alexandre*, le fameux sculpteur *Lysippe*, éleva des statues de bronze aux chefs qui avoient péri au passage du Granique. Chez les Grecs et les Romains, tout servit à relever le courage et à honorer la valeur; des drapeaux, des aigles, des couronnes, des colliers d'or, des agrafes, des épées, des casques, servirent à distinguer ceux qui montrèrent leur intrépidité dans les batailles. *Papyrius* fit donner à sa cavalerie un casque d'une forme parti-

culière, pour honorer la bravoure qu'elle avoit montrée. *Agrippa* reçut un drapeau couleur d'azur, après une victoire navale; et *Probus*, encore jeune, en obtint un blanc de l'empereur *Valérien*.

10. *Dissertation sur une inscription en langue arabe, sculptée sur un vase de bois.*

M. *Geoffroy* prétend que les caractères de cette inscription ne sont point *couffiques*, c'est-à-dire, en ancien arabe, mais en caractères *sjulsi*, employés d'ordinaire et de préférence sur les monnoies et les monumens, à cause de leur élégance. On trouve des modèles de ces caractères à la suite d'un mémoire de l'abbé *Barthélemi* sur quelques médailles arabes, inséré dans le tome 24 des mémoires de l'académie des inscriptions, et sur une planche des voyages de *Corneille Bruyn*, placée à la page 340 du 4.e volume de l'édition *in*-4.°

11. *Notice sur une mosaïque découverte à Vienne, en* 1773.

Elle a été détruite, malgré les soins des officiers municipaux, et les ordres de M. de *Marcheval*, intendant du Dauphiné. Elle offroit, sur un fond blanc, divers compartimens, des figures de poissons, et sur-tout un caducée, parfaitement exécuté.

Cette mosaïque étoit assise sur un mastic, dont M. *Schneyder* décrit la formation. Celui-ci a enlevé divers fragmens de cette mosaïque qu'il a fait transporter dans les bâtimens du collége de Vienne.

12. *Observations sur une médaille d'argent, par M.* Chappuis, *curé d'Argile, en Bugey.*

L'auteur, très-savant en numismatique, est maintenant bibliothécaire du département de l'Ain. La médaille qu'il décrit a été trouvée dans le voisinage de Trévoux; aucun auteur n'en a parlé. Elle offre la

tête d'*Auguste*, et au revers les attributs du souverain pontificat et de l'augurat.

13. *Observations sur les médailles de* Licinius, *par M.* Gourdin, *de Rouen.*

Licinius mourut à quatorze ans. Il fut dépouillé du titre de *César*, par *Constantin-le-Grand*, et méritoit, par ses bonnes qualités, dit *Eutrope*, de jouir d'un meilleur sort. Ces médailles le représentent avec la tête d'un homme âgé, et M. *Gourdin* donne ses conjectures sur ce défaut de ressemblance.

14. *De l'architecture des Egyptiens.*

Le P. *Tolomas*, jésuite, attribue à ces derniers la belle architecture dont on a fait honneur aux Grecs. La vanité de ceux-ci se contenta de donner aux ordres d'architecture les noms de dorique, d'ionique et de corinthien, sans qu'ils en eussent inventé les proportions. La seule différence, est que les chapiteaux de l'ordre corinthien furent ornés par les Egyptiens de feuilles de palmier, tandis que les Grecs y placèrent des feuilles d'acanthe. L'auteur pense que la colonne de *Pompée* est de la main des Egyptiens.

15. *Du pont de* César *sur le Rhin.*

M. de *Ruolz*, dans cet opuscule, commente le passage des commentaires de *César*, relatif à ce pont, et détaille les avantages des ponts civils, c'est-à-dire, faits pour une perpétuelle demeure, sur les ponts militaires, bornés à l'expédition pour laquelle ils étoient construits.

16. *Mémoire sur soixante-cinq médailles consulaires, par M.* Rondeaux, *de Sétry.*

Ces médailles furent trouvées au mois de mars 1761, dans une géode ou caillou creux, à Neuville-Ferrières, près de Neufchâtel en Bray. Ce caillou n'avoit qu'une légère fente ou scissure qui pénétroit dans sa cavité. C'est par elle qu'on y avoit introduit les médailles, et

il paroît que cette ouverture avoit été fermée avec un mastic. Aussi, ce caillou avoit-il roulé peut-être un grand nombre d'années sur la terre avant qu'on découvrît le trésor qu'il recéloit. Celui-ci offroit des médailles des familles *Julia*, *Pompeia*, *Cassia*, *Fufia*, *Marcia*. La plupart sont rapportées par *Morel*, dans son ouvrage sur les médailles consulaires, qui est devenu rare.

17. *Réflexions critiques sur les inscriptions des monumens publics.*

On avoit demandé à l'Académie de Lyon une inscription latine pour la statue équestre de *Louis* XIV, érigée sur la place de Belle-Cour. A cette occasion, l'auteur de ce discours examine quels doivent être le goût, le caractère, le style des inscriptions. La clarté, la simplicité, la noblesse dans la pensée, la briéveté dans le style, sont les titres qui les recommandent.

18. *De l'excellence et de l'utilité de la science des médailles.*

L'écriture de ce manuscrit paroît être celle de M. *Laisné*, antiquaire lyonnais.

19. *Discours sur des inscriptions trouvées à Grenoble.*

Aucune de ces inscriptions ne se lit dans *Gruter*, ni dans les autres recueils. Elles sont relatives au culte de *Diane*, de *Mars*, de *Mercure* et d'*Isis*, établi à Grenoble ou dans ses environs. On y trouve le nom de *Cularo*, que portoit cette ville, avant que l'empereur *Gratien* lui eût donné le sien, et quelquefois la formule *sub asciâ*, si fort en usage sur les monumens tumulaires de nos contrées.

20. *Du séjour des Romains sur le mont* Ganelon.

Ce mont est situé à une lieue de Compiégne. M. *Perrache*, en le parcourant, a recueilli des preuves qu'il fut habité par les Romains. Des urnes, des briques

rouges, des fragmens de vases annoncent leur demeure. On y a trouvé plusieurs statues de bronze, des médailles et un couteau victimaire, formé par une pierre tranchante des deux côtés.

21. *Dissertation sur les idoles Panthées.*

Les figures panthées sont celles qui sont chargées des attributs de différentes divinités. *Baudelot*, auteur du savant ouvrage sur l'utilité des voyages, avoit annoncé que les idoles Panthées étoient des *Lares* ou *Pénates*; M. *Gourdin*, dans cette dissertation, s'élève contre ce sentiment. Il examine, 1.° ce que les anciens entendoient par le mot de figure *Panthée*. 2.° Si les *Lares* et les *Pénates* étoient les mêmes dieux domestiques, protecteurs des maisons et de leurs habitans? 3.° Si les *Lares* proprement dits sont des idoles *Panthées*? 4.° Si les symboles qui distinguent les *Lares* leur sont propres?

22. *Dissertation sur l'usage des vases appelés* Lacrymatoires, *par* Antoine Mongez, *de l'Institut.*

Le P. du *Moulinet* a cru que l'espèce de vernis intérieur de ces vases étoit dû à la condensation des larmes; l'auteur annonce avec plus de raison qu'il vient des baumes liquides qu'on y mettoit, et dont on se servoit pour arroser les cendres des morts. Ce qui le prouve, c'est que ces vases renferment souvent de petites cuillers de bronze, tandis que leur orifice et souvent leur grande capacité ne permettent ni d'y recueillir des larmes, ni de les remplir avec ce liquide, quelque facilité qu'on ait accordé aux femmes pour pleurer. Le médecin *Chifflet* est le premier qui a répandu en Europe l'erreur que ces vases funéraires avoient renfermé des larmes. Elle fut adoptée par *Gonthier*, *Kirchman*, *Kippeng*, *Baruffaldi* et *Smethius*. En 1729, le savant *Schœfflin* et le P. *Pacciandi* ridiculisèrent cette opi-

nion, et M. *Mongez* a ajouté de nouvelles preuves aux leurs.

23. *Dissertation sur les médailles satyriques*, *par M.* Gourdin.

Les anciens ont-ils frappé des médailles satyriques? *Adolphe Koltzius* a soutenu la négative; M. *Gourdin* a défendu l'opinion contraire. Suivant lui, toutes les médailles *spintriennes* qui représentent les débauches de *Tibère*, dans l'île de Caprée, sont des médailles satyriques. Si elles portent des lettres numérales, comme celles qui servoient de marques pour entrer au spectacle, ce fut afin de les distribuer plus facilement et sans crainte d'être découvert. Il range dans la même classe quelques médailles de *Maximin*, de *Salonine* et de *Commode*, et finit sa dissertation par établir les caractères qui doivent faire reconnoître les médailles satyriques.

24. *Du culte de Mars chez les Gaulois*, *par* Delandine.

La découverte d'un buste de *Mars*, dans la maison de l'*Angélique*, sur le côteau de Fourvières, à Lyon, a donné lieu à cette dissertation. La tête est ornée d'un casque à échancrures des deux côtés, elle est barbue, ainsi que celle du *Mercure* gaulois, trouvée en 1695 près de Beauvais. Une inscription de Lyon, consacrée à *Mars Ségomon*, c'est-à-dire, au *Mars* des Ségusiens, peuples du Lyonnais et du Forez, a pu servir de base au buste décrit ici, et l'une et l'autre paroissent avoir été tirées d'un temple élevé au dieu.

725. Catalogue du prix des médailles rares. — *In*-12. rel. v.

Ce catalogue manuscrit vient de la bibliothèque de feu M. *Souchay*, associé de l'Académie de Lyon, et a

été donné à la Bibliothèque par M. *Bérenger*, son gendre. Les prix qu'il fixe sont un peu incertains; cependant l'auteur paroît avoir suivi l'évaluation donnée par de bons médaillistes, tels que *Beauvais*, *Pélerin* et d'*Enneri*.

726. Epitome des temps. — 4 vol. *fol.* d'env. 300 pag. chacun.

HIST. UNIV. CHRON.

Ce manuscrit présente un abrégé d'histoire universelle, depuis l'origine du monde jusqu'en 1500. L'écriture est difficile à lire. On a collé sur ces feuilles et ces marges un si grand nombre de petites gravures offrant les portraits des papes, des empereurs, des rois, des généraux et des savans de chaque siècle, que l'auteur semble n'avoir écrit son ouvrage que pour les y placer. Il ne s'est pas nommé en tête.

727. Chronique de *Jean* de *Courcy*. — *Fol.* de plus de 1000 pag. bois.

Jean de *Courcy*, dont aucun biographe n'a fait mention, se dit *chevalier normand*, *plein de jours et vuide de jeunesse*, *desirant l'estat de paix et de repos*. Pour éviter la vie oiseuse, il étudie les vieilles histoires, il *s'est remembré des faits anciens*, et a composé cette chronique, qui fut finie le 20 juin 1422, dans la ville de Caudebec, où l'auteur mourut, suivant une note, le 31 octobre 1431. Son ouvrage commence au déluge et aux fils de *Noé*. On y trouve l'histoire sainte et l'histoire grecque. Il est divisé en chapitres, distingués par des lettres *tourneures*, rehaussées d'or, avec des vignettes. Il est écrit sur vélin, à longues lignes, correctes, lisibles et élégantes. Le 16 décembre 1741, M. *Jacques Colabau* de *Juliénas*, conseiller en la cour des

des monnoies de Lyon, acheta ce manuscrit, qui a passé dans la Bibliothèque de la ville.

728. Abrégé de l'histoire de l'église. — *In*-4.° de 620 pag.

Cet abrégé commence au cinquième siècle et à l'époque de la condamnation des moines de Nitrie, qui suivoient les erreurs d'*Origène*, et finit au règne de *Charlemagne*, l'an 800. Chaque siècle est terminé par une notice des écrivains ecclésiastiques qui l'ont illustré. HIST. ECCLÉSIAST.

729. Diversités historiques, extraites des annales de *Baronius* et de *Sponde*. — *In*-4.° de 749 pag.

Cet abrégé contient les faits les plus remarquables des annales des deux auteurs, rangés par ordre chronologique. L'ouvrage de *Baronius* est en 12 vol. *fol.*; celui de *Sponde*, en trois vol. *fol.* Le premier commence son récit à Jésus-Christ, et le continue jusqu'en l'année 1198. On lui reproche un peu de crédulité, et d'unir à l'historique trop de controverses. Le second, né calviniste, et qui, après avoir fait abjuration, devint évêque de Pamiers, a continué les *annales ecclésiastiques* jusqu'en 1640. Son ouvrage est encore plus diffus que celui de son prédécesseur.

730. Parallèle d'*Origène* et de St. *Jérôme*. — Epitaphes de ceux qui furent inhumés dans l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. — *In*-4.° de 214 pag.

Le parallèle est de M. l'abbé *Tricaud*, chanoine d'Ainay. Il est divisé en cinq parties et paroît auto-

graphe. L'écriture n'est pas aisée à lire. L'ouvrage offre de grandes recherches, et une critique judicieuse.

Les épitaphes du second écrit sont au nombre de soixante et onze, parmi lesquelles on lit avec intérêt celles consacrées à la mémoire de MM. le *Maître*, d'*Andilly*, *Hamelin*, de *Sacy*, *Hamon*, le *Tourneux*, de *Ste.-Marthe*, de *Pont-Château*, de *Thiersant*, de *Sévigné*, et d'un grand nombre de religieuses. Quelques-unes eurent pour auteur M. de *Tronchay*, et le plus grand nombre, le pieux médecin *Hamon*, célèbre par ses ouvrages ascétiques, et par ces vers de *Boileau* :

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité;
Aux pauvres consacra son bien et sa science;
Et trente ans dans le jeûne et dans l'austérité,
Fit son unique volupté
Des travaux de la pénitence.

731. Histoire des sacremens. — 2 volumes *in*-12 br.

Cet ouvrage, qui offre beaucoup d'érudition, un style clair et correct, est de l'abbé *Duret*, qui paroissoit se disposer à le faire imprimer, lorsqu'il est mort vers 1792. Le premier volume comprend l'histoire du baptême, de la confirmation, de l'eucharistie, de la pénitence, de l'extrême-onction et de l'ordre. Le second volume renferme le mariage, et il est terminé, 1.° par des extraits sur l'excommunication, les interdits et autres objets relatifs aux censures ecclésiastiques; 2.° par un recueil de passages des pères et des livres saints, sur les tentations; 3.° par un abrégé de l'état ecclésiastique de France, où, après une notice très-courte sur l'établissement des divers siéges épis-

copaux, on trouve la liste chronologique des évêques qui les ont occupés.

732. Livre antique sur les croisades. — *Fol.*

Ce manuscrit, sur vélin, d'environ 1000 pages, a les lettres initiales coloriées, et renferme un grand nombre de vignettes enluminées, représentant grossièrement des faits d'armes, des siéges, des meurtres, des enterremens, des entrées de troupes dans les villes conquises, des couronnemens d'empereurs par les évêques, etc. L'écriture date de 1410 à 1450.

L'ouvrage est écrit en français. On le lit avec assez de facilité, et on pourroit peut-être y recueillir des faits inconnus et des détails curieux sur ces expéditions lointaines, qui dépeuplèrent l'Europe et ravagèrent l'Asie pendant deux siècles. On peut juger du style par ce passage : « En celui tens avint en Antioche une gent que l'on apele Turquemans. S'il sesmurent d'ennuy que son lor faisoit et se prisrent contre Antioche et acorre a rober les casaus et occirre les vileins. Ces Turquemans sont une gent sauvage qui n'a viles, ne chastiaus, ainz sont touz bergiez aux chamz et ont bestes à grant foison, come berbis, motons, chievres, buës, meismes vaches, et vivent come bergiez, ne il ne sentre metent de nul gaing. Ne de touz les saracins nest nul maniere de genz qui moins soient amis dou faits d'armes. Et porce avint que les genz d'Antioche les orent en despit. Dont por ceste achoison sabandonerent à les chasier et les tenoient viles. Quant cieus se regarderent et quil veoient que ciaus qui les suivoient estoient esparpeilliez et espandus, il se ralioient et retornoient et lor coroient sus, et les desconfisoient et occioient, et se avint tantes fois, que cieux d'Antioche en entrerent en grant effroi. » Ce manuscrit fut

donné, en 1698, à la Bibliothèque de Lyon, par *Melchior Philibert.*

733. Histoire de la première croisade. — *Fol.*

L'écriture de ce manuscrit, sur vélin, d'environ 600 pages, est agréable, égale et correcte; elle date de l'an 1190. On y trouve tous les détails de cette expédition fameuse, prêchée au concile de Clermont, et dont *Godefroi* de *Bouillon* fut le chef. Celui-ci s'empara de Jérusalem, où il régna, ainsi que ses descendans, jusqu'en 1187, que *Saladin*, sultan d'Egypte et de Syrie, défit *Gui* de *Lusignan*, à la bataille de Tibériade, et se rendit maître de ses états. Il manque le premier et le dernier feuillet de ce beau manuscrit, qui vient de la bibliothèque de M. *Pierre Adamoli.*

734. Instruction familière sur l'histoire des papes. — 2 vol. *in*-8.°

Le premier volume de ce manuscrit manque. Celui-ci fut achevé le 31 janvier 1714. Il s'étend depuis le pontificat d'*Eugène* III jusqu'au commencement de la quatrième année de celui d'*Innocent* XII. L'ouvrage est par demandes et par réponses. Les initiales du nom de l'auteur sont J. M. J. L. Ce volume vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

735. Notices sur les diocèses de France et étrangers. — 2 vol. *in*-12.

Ces notices comprennent la suite chronologique des archevêques et évêques des divers siéges de l'église gallicane. Les diocèses étrangers dont il est fait mention, sont ceux de Bruges, Malines, Anvers, Gand, Ypres, Ruremonde, Mayence, Constance, Spire, Vorms, Groningue et Utrecht. L'écriture est menue et lisible.

736. Histoire de l'église du Japon. — Tom. I. *fol.* de 600 pag.

Ce volume est divisé en trois livres, qui renferment l'histoire des missions et des martyrs du Japon. Il fut terminé le 15 février 1673. L'écriture n'en est pas aisée à lire.

737. Histoire de l'église et des martyrs du Japon, par le P. *Jean* de *Bussieres*, de la compagnie de *Jésus*. — 2 vol. *fol.* Le premier de 372 pag., le second de 644.

Ce manuscrit, d'une écriture moderne, nette et lisible, à longues lignes, offre, 1.° un abrégé de l'histoire du Japon, des fêtes, des dieux et des usages du pays. 2.° Le voyage de St. *François-Xavier*, dans cette contrée, ses travaux qui le firent surnommer l'*apôtre des Indes*, ses miracles et les persécutions que les Bonzes lui firent éprouver. 3.° Les voyages de *Louis Almeida*, des PP. *Torres*, *Frœz*, *Acosta*, *Fernandez*, *Villela*, *Monti*, *Valla*, *Cabral*, *Lopez*, *Guéseti*, *Vélégnan* et *Mesquita*, la constance des nouveaux chrétiens, leur zèle à soutenir leur croyance, le martyre de plusieurs et le détail de leurs tourmens.

L'ouvrage comprend tous les évènemens arrivés au Japon, depuis 1549 jusqu'en 1598.

Son auteur, le P. *Bussieres*, né à Villefranche, dans ce département, est connu par ses poëmes latins, un abrégé d'histoire universelle, et un autre de l'histoire de France; celle du Japon ne paroît pas avoir été imprimée. Le volume vient de la Bibliothèque du séminaire de *St.-Irénée*.

Le second volume commence au successeur de *Taicosama*, et s'étend jusqu'à l'expulsion des Jésuites et à

l'abolition du christianisme, dans les îles qui forment l'empire du Japon.

738. Abrégé de l'histoire de l'arianisme. — *In*-12 de 480 pag.

Cette histoire, divisée en six livres, comprend tout ce qui est relatif à l'hérésie d'*Arius*, depuis *Constantin-le-Grand* jusqu'à *Valentinien* III. Le manuscrit offre encore, 1.° un précis de la vie de St. *Pierre*; 2.° la liste des patriarches d'Alexandrie; 3.° celle des patriarches de Constantinople; 4.° enfin, un abrégé de la vie du cardinal *Ximénès*. Il appartint à la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

739. Bref recueil et sommaire de ce qui s'est passé en la ville de Poissy, durant l'assemblée de l'église gallicane, vulgairement appelé le *Colloque de Poissy*, depuis le 26 juillet jusqu'au 14 octobre 1561. — *Fol.* de 203 pag.

Cette assemblée se tint dans le réfectoire du monastère des *Nonains*, de l'ordre de *St.-Dominique*. L'auteur du recueil dit : « Elles sont au nombre de six vingts, toutes gentilles femmes. » Le roi *Charles* IX y vint le 30 juillet, accompagné de sa mère, du duc d'Orléans son frère, de la princesse *Marguerite* sa sœur, du roi de Navarre, du prince de Condé, du connétable, etc. Les objets des délibérations de l'assemblée furent rédigés en douze articles, par le cardinal de Lorraine, et eurent pour but de fixer les devoirs des évêques, le nombre des dignités dans les églises cathédrales, les exemptions canoniques, les règles sur l'institution des curés, les portions congrues, la réduction du bas clergé, la réformation des monas-

tères, les commendes, l'incompatibilité des bénéfices, les moyens de diminuer le nombre des procès en matière bénéficiale et les censures ecclésiastiques. — On chercha la nuit du 4 septembre 1561, à incendier le monastère où se tenoit l'assemblée, et où étoient logés le plus grand nombre des députés, en y jetant des fusées, que l'on trouva le matin. Il fut alors ordonné à tous les propriétaires des maisons de Poissy, d'avoir chez eux des tonneaux plein d'eau pour éteindre le feu, s'il venoit à prendre. Le 9 du même mois, les députés des calvinistes, pour chaque province, qui avoient demandé à être entendus dans l'assemblée, y furent admis; celui du Lyonnais se nommoit *Gervain*. A leur tête on voyoit *Théodore* de *Beze* et le Florentin *Pierre le Martyr*, que le manuscrit qualifie de vieillard décrépit, *et inveteratus malorum dierum*. On disputa beaucoup sur la présence réelle dans l'eucharistie, sur l'autorité des conciles et des saintes écritures, et on ne s'accorda sur aucun point. Chaque parti resta dans son opinion, et comme il arrive d'ordinaire, plus animé qu'auparavant l'un contre l'autre.

Les actes de toutes les conférences ont été recueillis jour par jour par un secrétaire d'état, qui y fut présent. Le chancelier de l'*Hôpital* y montra beaucoup de zèle pour amener la paix, mais inutilement. Les deux principaux points de discipline dont on ordonna l'observation, furent, 1.° d'enjoindre à tout évêque, de ne jamais s'absenter plus de trois mois de son diocèse, et de s'appliquer à la prédication; 2.° de régler, que pour l'avenir, on afficheroit à la porte de l'église cathédrale le nom de celui qui auroit été promû, par le souverain, à un évêché, afin que chacun pût déclarer s'il lui trouvoit des défauts qui le rendissent indigne ou incapable de remplir une si haute dignité.

740. Histoire du jansénisme, par un docteur de Sorbonne. — *In*-4.° d'env. 500 pag.

Cet écrit, dédié à *Victor Amé* II, duc de Savoie, paroît avoir été imprimé à Cologne, en 1685. Il est divisé en vingt-quatre chapitres.

741. Histoire de la congrégation *de Auxiliis*. — *In*-12 de 634 pag.

Cette histoire, écrite en français, est suivie d'un écrit qui tient la moitié du volume, et qui est intitulé : *Gémissemens d'une ame vivement touchée de la constitution de notre saint père le pape* Clément *XI*.

742. Recueil de diverses pièces, concernant le commencement, les progrès et la condamnation du quiétisme; le tout tiré de pièces originales. — Lyon, 1689, pet. *fol.* de 240 pag.

Ce manuscrit est curieux. Il renferme l'histoire de l'origine du quiétisme, celle des opinions de *Molinos* et de *Ségneri*, les décrets de l'inquisition contre eux, la copie de la lettre circulaire envoyée à tous les chapitres d'Italie par son ordre, la relation des procédures faites contre *Molinos*, et sa sentence de condamnation, les décrets enfin de l'inquisition qui prohibent les ouvrages de *Petrucci*, *Malaval* et autres. Le volume est terminé par un imprimé, publié à Dijon, en 1688, sous ce titre : *Lettre curieuse à un ami, renfermant l'analyse de la nouvelle théologie mystique du docteur* Molinos.

Celui-ci, espagnol, né dans le diocèse de Saragosse, avec une imagination ardente, un cœur sensible, et l'extérieur de la plus haute piété, consigna ses opinions

dans un livre intitulé : *Conduite spirituelle.* Il y prétend que la plus sublime prière consiste dans l'absolue abnégation des pensées, en ne désirant rien, et en ne pensant à rien. Ses propositions, au nombre de soixante-huit, condamnées en 1687, le firent renfermer dans une prison, où il mourut septuagénaire, après onze ans de détention.

Paul Ségneri, jésuite italien, prédicateur infatigable, attaqua la doctrine de *Molinos*, dans son livre de l'*Accord de l'action et du repos dans l'oraison.* Les partisans du docteur espagnol parvinrent à le faire censurer.

François Malaval, marseillais, aveugle dès son enfance, n'obtint pas moins la cléricature par la protection du cardinal *Bona.* La perte de la vue, facilitant ses continuelles méditations, il adopta les idées du quiétisme et les fit connoître en France, dans sa *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, livre qui fut censuré à Rome. *Malaval* se rétracta dans la suite, et mourut en 1719.

743. Mémoires sur l'histoire ecclésiastique. — *In*-4.°

Ces mémoires sont au nombre de dix.

Le premier a pour objet de relever les erreurs de l'histoire de l'abbaye de Baume-les-Dames, en Bourgogne, par *Dunod.* Il est écrit en forme de dialogue entre un conseiller, un avocat et un père carme.

Le second est le chapitre X et IX de la vie de l'abbé de la Trappe, par *Marsollier.* Cet abbé fut *Rancé*, le réformateur de la Trappe, dont la vie a été publiée en 1703, 2 vol. *in*-12.

Le troisième est relatif à la vie de *Sulpice Sévère*, célèbre auteur d'une histoire ecclésiastique et d'une vie

de St. *Martin*. *Sulpice* naquit à Agen, dans le troisième siècle. La concision de son histoire, et l'énergie de son style, l'ont fait surnommer le *Salluste chrétien*. Ce manuscrit est autographe, chargé de notes et de corrections. Il paroît être de la main de M. l'abbé *Tricaud*.

Le quatrième offre un *Abrégé de l'histoire des filles de l'enfance, établies à Toulouse, par Mad. de* Mondonville.

Cette dame, fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, fut célèbre par sa beauté et sa piété. Elle institua la congrégation des filles de l'enfance approuvée par le pape *Alexandre* VII, en 1662, et que la haine des Jésuites fit supprimer en 1686. Madame de *Mondonville*, remplie de charité et de bienfaisance, fut privée de sa liberté et renfermée dans le couvent des hospitalières de Coutances, où elle mourut en 1703.

Le cinquième est un extrait de la bulle de *Benoît* XIII, en faveur de l'ordre des Frères prêcheurs.

Le sixième contient un précis de la vie d'*Angélique Arnaud*, abbesse de Port-Royal.

Le septième combat l'opinion du président de *Vaubonnais*, qui a placé Epaone, où se tint un concile, dans le diocèse de Vienne. L'auteur voit les restes de cette ville dans le village de Ponat.

Le huitième présente le pouillé de l'évêché de *St.-Claude*, avec l'état des cures à portions congrues.

L'évêché de *St.-Claude* fut érigé en 1742, par le pape *Benoît* XIV; et le premier évêque fut *Joseph Méalet* de *Fargues*, chanoine et comte de Lyon.

Le neuvième a pour objet de conserver le souvenir de quelques circonstances des derniers momens de l'abbé *Duguet*.

Le dixième contient l'histoire de l'église Notre-Dame de Brou, près de Bourg en Bresse.

Gérard, vingt-cinquième évêque de Mâcon, dégoûté du monde, et cherchant une profonde solitude, la trouva dans le désert de Brou, et s'y retira en 927. Cette histoire a pour auteur *Claude-Alexandre Raffin*, curé de *St.-Bonnet-de-Joux*. Elle est terminée par la liste des abbés de Cluni et des prieurs de Marcigni.

744. Mémoires sur l'histoire ecclésiastique. — *Fol.*

Ils renferment :

1. Un *Abrégé de l'histoire de l'église, depuis la création du monde jusqu'à présent.*

L'ouvrage est divisé en chapitres relatifs aux divers âges du monde. Il est fâcheux que ce manuscrit ne soit pas complet.

2. *Discours sur l'histoire ecclésiastique.*

Il a dû servir de préambule à un cours sur l'histoire de l'église, commençant au dénombrement ordonné par *Auguste.*

3. *Procès-verbal du chapitre national de l'ordre de* St.-Augustin.

Ce chapitre fut assemblé le 5 mai 1771, sous la présidence de *Tristan* de *Cambon*, évêque de Mirepoix, dans le grand couvent des Augustins à Paris. L'objet de sa convocation fut de rétablir dans l'ordre les observances régulières, et d'y faire exécuter l'édit du mois de mars 1768, concernant la conventualité.

4. *Concordat du même ordre, en* 1697.

Ce chapitre fut tenu à Lyon, devant l'archevêque, qui en fut président. Il eut pour but de régler les élections, et de déterminer les limites des provinces monastiques de l'ordre.

5. *Visite du grand couvent des Augustins de Paris, et lettres d'attache sur le décret de réforme, rendu par le commissaire général, en* 1759.

Ce commissaire général étoit *J.-B.-Théodose Bernenc*, nommé par le P. *Fr.-Xavier Vasquez*, général de l'ordre. On trouve à la suite l'enregistrement fait au parlement.

6. *Visite du même couvent, par l'évêque de Meaux, en* 1772.

Cette visite eut pour objet de réformer plusieurs points du régime intérieur, et sur-tout d'ordonner la reprise de l'habit blanc au lieu de l'habit noir, dont le P. *Fournier*, prieur de la maison de Paris, avoit introduit l'usage, en 1769. Il y eut beaucoup d'opposans à l'habit blanc et des mémoires respectifs. Il fallut, pour terminer ce grand différend, la convocation d'un chapitre, des lettres de l'archevêque de Paris, et l'ordre réitéré de *Vasquez*, général de l'ordre.

7. *Extrait de la vie de* Marie des Vallées, *par le P.* Lades.

Cette vie est remplie de fables et de visions. *Marie*, suivant l'auteur, ne pouvoit se confesser, parce que Dieu lui avoit ôté la faculté de pécher.

8. *Règlemens pour le chapitre de Mezières.*

Ce chapitre, fondé en 1176, par *Guillaume* de *Blanchemin*, obtint des statuts en 1259, 1275, 1574. L'un de ces statuts défend aux chanoines de se promener dans l'église et d'y discourir, comme ils le faisoient, pendant les offices.

9. *Relation de ce qui s'est passé touchant les conversions dans les provinces de Guyenne, Béarn, Navarre, Quercy, Limousin, Périgord et Saintonge, sous le commandement du marquis de* Boufflers, *en* 1685.

Pour cacher l'objet véritable de sa mission contre les calvinistes, *Bouflers* arriva à Bayonne sur le prétexte d'y régler quelques différends qui s'étoient élevés pour le droit de pêche dans la rivière de Bidazoa, entre les habitans de Fontarabie et ceux d'Andaye. Bientôt il alla établir un camp au village de Poyallet, près de *St.-Séver*, et ensuite à Cazers et à Tersac. D'un côté, de nombreuses missions de Jésuites parcouroient les villages, et traduisoient la messe en français, pour montrer aux nouveaux convertis, que les prêtres n'y employoient aucun mot de sorcellerie; de l'autre, les évêques et les intendans faisoient des visites pour porter des moyens de paix dans les diocèses de Montauban, de Cahors et du Béarn. La ville de Bergerac étoit regardée comme le boulevard de l'hérésie; *Bouflers* alla s'y établir. Il est curieux de lire dans le manuscrit comment ce général, ses officiers et ses soldats, qu'il appelle ses *apôtres*, s'employèrent aux conversions; trois heures suffirent pour faire faire abjuration aux habitans de la ville de *Ste.-Foy*, et à ceux des paroisses de la Force et de Lunas, entre les mains du général d'*Espagnac*, que l'on appeloit le *jésuite rouge*, de la couleur de son uniforme. Le manuscrit est terminé par diverses lettres, écrites au P. la *Chaize*, par M. de *Bouflers* et le jésuite *Cosso*, et par les réponses de ce confesseur adroit et intolérant.

10. *Origine, usage et auteurs des poches des PP. capucins.*

La petite, sous l'aisselle du bras droit, nommée la *bracteane*, est due à *Matthieu Bachy;* la *diurnale*, où l'on mettoit des scapulaires pour les enfans, renfermoit encore un peigne pour la barbe. L'*insinuante*, sous le bras gauche, en forme de filet, de l'invention du P. *Bernardin Okin*, contenoit le bréviaire, une

bouteille de cuir, la tasse de cristal, les poires, pommes et fromages; le chapitre général de 1544 l'autorise. La *friponne*, dont fait mention le chapitre de 1616, du côté droit de la robe, inventée par le P. de *Conflans*, cachoit les miniatures découpées, les reliquaires à compartimens, les bonbons et chapelets de senteur pour les dames, etc. Il y en a un très-grand nombre d'autres. On ne doute pas qu'un capucin, ainsi lesté et musqué, ne fût aussi propre aux conversions qu'un missionnaire botté de la cavalerie de *Boufflers*.

11. *Notice sur* Gilles, *de Rome*.

Ce théologien est connu sous le nom d'*Ægidius Columna*. Il fut l'un des plus ardens défenseurs de la doctrine de S. *Thomas*, et précepteur de *Philippe-le-Bel*.

745. Mémoires importans pour servir à l'histoire de la faculté de théologie de Douay. — *In*-4.° de 422 pag.

L'université de Douay fut troublée, comme plusieurs autres, par les querelles de religion. *Michel Baïus*, docteur de Louvain, crut devoir adopter quelques-unes des opinions des luthériens et des calvinistes, pour les ramener dans le sein de l'église. Le pape *Pie* V, condamna soixante et seize propositions de cet auteur, par une bulle du 1.er octobre 1567; mais le cardinal de *Granvelle* eut beaucoup de peine à la faire accepter à Louvain et à Douay.

Les Jésuites soutinrent cette bulle avec chaleur; le savant *Guillaume Estius*, professeur de théologie à Douay, écrivit en 1591 une longue lettre au nonce du pape, *Octavio Frangipani*, pour réfuter les discours et les entreprises des Jésuites. Cette lettre, peu connue, commence le manuscrit. On y trouve ensuite

plusieurs lettres importantes du cardinal de *Granvelle*, et d'autres de MM. *Morillon*, *Gilbert* et *Delcourt*. Le volume est terminé par les mandemens, mémoires et jugemens relatifs à cette affaire.

746. Remarques sur l'histoire ecclésiastique. — *In*-4.° de 1036 pag.

Ces remarques ou dissertations, assez étendues, sont au nombre de quarante-neuf. Elles ont pour objet : l'ancienneté de l'église, l'accomplissement de la prophétie de *Jacob*, l'origine des mages, le jour de la naissance de Jésus-Christ, les actes envoyés par *Pilate* à *Tibère*, la fondation des trois siéges patriarchaux par S. *Pierre*, S. *Denys* l'aréopagite, et ses écrits, la généalogie de Jésus-Christ, les sybilles, l'origine du monachisme, la vie de l'empereur *Constantin*, le schisme des donatistes, l'hérésie d'*Arius*, l'affaire des hypostases, les symboles de *Nicée* et de S. *Athanase*, la discipline de l'église pendant les quatre premiers siècles, l'origénisme, le pélagianisme, le nestorianisme, l'eutychianisme, les primaties des Gaules, le schisme d'*Acace*, la police ecclésiastique de l'Orient, le monothélisme, la donation de *Constantin*, le culte des images, les compilations du droit canon, la papesse *Jeanne*, les azymes, l'hérésie de *Bérenger*, la souveraineté temporelle des papes et les investitures. Les recherches sont peu approfondies ; cependant on les lit avec intérêt. L'écriture est correcte et lisible.

747. Recueil sur l'histoire ecclésiastique. — *Fol.* de 560 pag. v.

Ce manuscrit, à longues lignes, avec larges marges, est d'une très-belle écriture. Il renferme :

1. *Mémoire sur les biens de l'église aliénés*, 1103.

On lit à la suite une réponse à ce mémoire, par M. de *Chamillart*.

2. *Mémoire sur l'immunité et contribution ecclésiastique*.

3. *Histoire du concile de Bâle*.

Ce concile fixa les bases des libertés de l'église gallicane.

4. *Histoire du concile de Florence*.

Les questions élevées entre les Grecs et les Latins y furent traitées, telles que celles sur le purgatoire, la béatitude des saints, la primauté du pape, les azymes, la procession du Saint-Esprit, l'addition de ces deux mots au symbole, *filio-que*.

5. *Histoire de la pragmatique-sanction*.

Cette pragmatique eut pour objet l'élection des évêques, les décimes et impôts sur le clergé. On trouve dans cette histoire les arrêtés des parlemens de France, sur ces objets.

6. *Histoire du concordat*.

Il fut passé entre le pape *Léon* X et le roi *François* I.er

7. *Traité du célibat des prêtres*.

Le célibat ecclésiastique date du concile d'Elvire, au commencement du quatrième siècle.

748. Mémoires touchant le grand couvent de l'Observance de *St.-François*, à Paris. — *Fol.* d'env. 120 pag.

ORDRES RELIG. Saint *François* institua son ordre en Italie, au commencement du treizième siècle, pour prêcher la pénitence dans toutes les contrées. Le couvent des Cordeliers de Paris, date de son temps. Ce fondateur envoya *Ange* de Pise l'établir. Ce ne fut d'abord qu'une simple chapelle, avec un autel portatif, sans cloche. *Alexandre*

dre de *Hales*, surnommé, pour son savoir, la *fontaine de vie*, se fit cordelier, et mérita à cet ordre l'estime des grands et celle du monarque. La reine *Blanche* choisit dans cet oratoire le frère *Adrien* pour son confesseur; aussitôt S. *Louis*, son fils, fit bâtir aux religieux un monastère et une église somptueuse, ayant vingt-cinq chapelles qui ne tardèrent pas à être ornées d'étendarts, d'écussons, de casques, de boucliers et de cuirasses qui avoient servi aux guerriers qui avoient versé leur sang pour l'état, et qui voulurent y être inhumés.

Un incendie, arrivé le 19 novembre 1580, à neuf heures du soir, consuma en deux heures, le monastère et l'église; et le feu fut si violent, que le métal même des cloches fut fondu.

L'auteur rapporte ensuite les diverses fondations faites au couvent successivement réparés, les chapitres généraux de l'ordre qui s'y sont tenus, et la notice historique des papes et des savans sortis de cette maison. Cette notice est terminée par un article plus étendu sur la vie du P. *Claude Frassen*, définiteur général, mort à Paris le 26 février 1711, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, et à qui l'on doit divers ouvrages de scholastique et de théologie estimés. On a même dernièrement réimprimé, à Lucques, ses *Disquisitiones Biblicæ*, 2 vol. *fol.*

Ce manuscrit a pour auteur *Jacques Tartarie*, religieux et bibliothécaire du grand couvent de Paris, alors retiré dans le petit monastère du Donjon, *in parvulo conventu Donjoniensi, nunc solitarius.* Il le finit au mois d'août 1718.

749. Traités en faveur des religieux Mineurs-Conventuels de *St.-François*. — *In*-18 de 98 pag.

Ce manuscrit, d'une jolie écriture, est une traduction faite à Mende, en 1699, de trois petits traités italiens. Le premier a pour objet de prouver qu'à la mort de S. *François* d'*Assise*, son corps fut transféré dans l'église des Conventuels de cette ville, et qu'il y repose en entier. Le second établit que les religieux conventuels sont plus anciens que les autres ordres monastiques, qui ont S. *François* pour fondateur. Le troisième renferme quelques particularités sur l'origine des hermites de S. *François*, surnommés Capucins. Leur premier couvent fut donné par *Catherine Cibo*, près de Camerin. Ils prirent leurs noms du capuchon carré qu'ils portèrent.

750. Le chapitre d'Aubagne. — *In*-4.° de 60 pag. v.

C'est une lettre d'un religieux, cordelier de l'Observance, écrite de Carcassonne, à l'un de ses amis, sur le chapitre général tenu en Languedoc par les Frères Mineurs, en 1767. Les détails de ce chapitre ne pouvoient offrir quelque intérêt qu'à ceux qui étoient de l'ordre.

751. Histoire et annales des Frères Mineurs-Capucins. — 2 vol. *in*-4.° vél., le premier de 553 pag., le second de 534.

Cette histoire est précédée d'un discours sur l'excellence de l'état religieux, et sur-tout de l'ordre des Capucins. Cet ordre, réformé par *Matthieu* de *Bassi* et *Louis* de *Fossambrun*, vers l'an 1524, produisit, dès son origine, des missionnaires très-zélés qui allèrent

dans les climats éloignés, appeler les peuples à la religion catholique, et chercher le martyre. L'ouvrage commence à cette époque et finit à l'an 1592. Il a été écrit vers l'an 1620. Le premier volume est particulièrement consacré aux vies des capucins célèbres. Le second offre le recueil des constitutions et décrets des papes, favorables à l'ordre.

752. Annales des Frères Mineurs-Capucins, composées par *Zacharie Bovie* de Saluces, et traduites en français par *Lazare* d'*Authun*, prêtre-capucin. — *In*-4.° de 600 pag.

Ce manuscrit, d'une écriture fine et serrée, de 1600 à 1650, est divisé en plusieurs chapitres. L'auteur, appelé *Bovie* par le traducteur, est plus connu sous le nom de *Boverius*. Il naquit à Saluces en 1568, et mourut à Gênes en 1638, après avoir publié ces *annales*, un ouvrage contre les athées et une censure de *Marc-Antoine* de *Dominis*. Cette traduction ne paroît pas avoir été imprimée. Elle est terminée par la copie d'une lettre du cardinal *Jean-Pierre Caraffe* qui devint pape, sous le nom de *Paul* IV, à *Bernardin Ochin*, qui après avoir étudié la médecine, s'être fait capucin, avoir rétabli la réforme dans cet ordre, apostasia, se maria à Genève, prêcha la polygamie et alla mourir dans le fond de la Moravie.

753. Première règle de l'ordre du Mont-Carmel. — *In*-12.

Cette règle, divisée en trois parties, est la traduction de celle qui fut donnée par *Albert*, patriarche de Jérusalem, aux hermites du Carmel.

754. Instructions des novices de la congrégation de Notre-Dame-des-Feuillans. — *In*-4.° de 208 pag.

Cet ouvrage est divisé en chapitres, sur les devoirs des novices, leur pauvreté, leurs études, leur discipline, le silence qu'ils doivent observer, les exercices spirituels, etc.

755. Règlemens de la congrégation de l'Oratoire. — *In*-4.° d'env. 700 pag.

Les principaux points de ces règlemens sont extraits de la bulle qui autorise la congrégation, et des manuscrits du cardinal de *Berulle*, qui en fut le fondateur. Ils sont suivis, 1.° *d'un plan* de vie pour tous les jours de la semaine; 2.° de onze dialogues pieux, intitulés le *nouvel Adam*, *la nouvelle Eve*, etc. Le dernier a pour objet, les cérémonies et les promesses du baptême.

756. Etablissemens et statuts de la religion, du saint-hospital et de l'ordre de chevalerie de S. *Jehan-Baptiste*, de Jérusalem. — *Fol.* d'env. 400 pag. bois.

Ce manuscrit, presqu'entièrement en français, présente la liste des grands-maîtres, la règle de l'ordre, la forme des preuves, les usages, la célébration des offices, les élections, etc. L'écriture est du commencement du quatorzième siècle. Le volume porte sur la première page ces deux vers :

Ou tost ou tard ou près ou loing,
A le fort du foible besoing.

Il a appartenu à frère *Dupuy*, chevalier de Rhodes.

757. Histoire de la réforme des religieuses de *Ste.-Claire*, par la bienheureuse *Colette*. — Gr. *in*-4.° de 40 pag. v. fil.

Colette Boilet, réformatrice de l'ordre de *Ste.-Claire*, naquit en 1380, d'un charpentier de Corbie. Ce fut en Savoie qu'elle établit son premier monastère, et elle alla mourir ensuite à Gand. Ce n'est que dans ces derniers temps que le pape *Pie* VI l'a canonisée.

Le corps de cette nouvelle sainte fut alors transporté de Gand à Poligny, en Franche-Comté.

L'écriture du manuscrit est très-correcte; il renferme l'extrait de toutes les bulles des papes, en faveur des Claristes.

758. Livre des visites du R. P. *Jean-François Escale*, dans tous les monastères de *Ste.-Claire*, de la réforme de Ste. *Colette*. — Pet. *in*-4.° d'env. 200 pag.

Ces visites eurent lieu en 1735, dans les couvens de Lyon, Moulins, Aigue-perse, le Puy-en-Velay, Bourg, Grenoble, Auxonne, etc. On a inséré dans ce manuscrit plusieurs découpures, représentant des objets pieux.

759. Constitutions pour les religieuses Récollettes de l'Immaculée-Conception. — *In*-4.° de 120 pag.

Ces religieuses, établies au faubourg *St.-Germain* de Paris, sous la conduite des Récollets de *St.-Denis*, en France, obtinrent cette constitution au mois de mai 1696. Le manuscrit est d'une très-belle écriture.

760. Directoire et coutumier pour les officières des monastères des religieuses du troisième ordre de *St.-François*, dite de *Ste.-Elisabeth*. — *In*-8.° de 96 pag.

Ce manuscrit vient de la bibliothèque de l'archevêque *Camille* de *Neuville*; son écriture est moderne.

761. Histoire de l'ordre de la Visitation de *Ste.-Marie*, institué par S. *François* de *Sales*, évêque et prince de Genève. — *Fol.* de plus de 1000 pag. v.

Ce manuscrit, d'une belle écriture, est très-bien conservé. L'ordre de la Visitation ne fut d'abord qu'une simple congrégation de veuves et de filles, pour pratiquer dans la retraite des œuvres de piété.

Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de *Chantal*, fille d'un président à mortier, du parlement de Dijon, en devint la première supérieure, dans le château d'Annecy.

Le manuscrit offre la copie d'un grand nombre de lettres de S. *François* de *Sales*, du cardinal *Bellarmin*, et d'autres personnages célèbres par leur piété et leur savoir.

762. Histoire de la fondation du premier monastère de la Visitation, à Annecy. — *In*-4.° de 390 pag.

On trouve à la suite de cette histoire tous les actes et lettres relatifs à la canonisation de S. *François* de *Sales*. Cet ouvrage, où il manque les quatorze premières pages, est du savant jésuite *Claude-François Ménétrier*, de Lyon; on y a réuni plusieurs feuilles écrites de sa main, offrant des corrections et des additions au

texte de l'ouvrage. L'une d'elles contient des détails curieux sur l'exhumation du cœur de la mère de *Blonay*, première supérieure du monastère, morte à Lyon; ce cœur avoit été déposé derrière le grand autel de l'église de *Ste.-Marie* de *Belle-Cour*.

763. Image abrégée de l'état de la maison de Port-Royal, avant les troubles qu'on y a excités. — *In*-4.° d'env. 500 pag. vél.

Cet opuscule, qui tient le tiers du volume, est suivi de ceux-ci :

1. *Observations sur l'obéissance.*

2. *Les enlumineures du fameux almanack des PP. Jésuites.*

Cet ouvrage, en vers de huit syllabes, parut en 1654.

3. *Lettre d'un avocat sur l'onguent pour la brûlure.*

Cet opuscule anti-jésuitique fut répandu en 1664.

4. *Onguent pour la brûlure, ou secret pour empêcher les Jésuites de brûler les livres.*

Cette pièce de vers, qui eut du succès dans le temps, quoique la poésie en soit lâche et sans couleur, contient 60 pages du manuscrit.

5. *Le pas de clerc du clergé.*

Pièce de vers moins étendue que la précédente.

6. *Doctrine et pensées de don* Palafox.

Celui-ci, né dans le royaume d'Arragon, nommé à un évêché en Amérique, soutint avec force les droits de l'épiscopat, contre les Jésuites. On lui doit plusieurs ouvrages historiques et ascétiques. L'abbé *Dinouard* a publié la vie de ce théologien, en 1767.

7. *Avis sur la confession et la pénitence des péchés véniels.*

Ces divers écrits n'annoncent point le nom de leurs auteurs.

764. Relation de ce qui s'est passé dans l'enlèvement des religieuses de Port-Royal, et pièces relatives. — *In*-4.° de 232 pag.

Les derniers feuillets de ce manuscrit ont été déchirés.

765. Cérémonial pour la réception et vêture des religieuses. — *Fol.* de 109 pag. mar. ro. tr. dor. fil.

Ce manuscrit, à longues lignes, est un chef-d'œuvre d'écriture. On trouve à la suite une dissertation sur l'usage où l'on étoit de conférer l'étole et le manipule aux religieuses Chartreusines. Un procès-verbal du cardinal le *Camus*, atteste cet usage; et M. de *St.-George*, archevêque de Lyon, s'y conforma dans la chartreuse de Salettes, le 25 mars 1697. Ces Chartreusines prétendoient représenter les anciennes *diaconisses*, qui avoient précédé les premiers diacres. Ces dernières étoient des veuves, âgées au moins de soixante ans, en réputation d'avoir bien élevé leurs enfans, d'avoir exercé l'hospitalité, lavé les pieds des voyageurs et donné l'aumône. Telles furent *Phébé*, diaconisse de *Senchrée*, dont parle S. *Paul* dans son épître aux Romains, *Lampadia*, *Timo*, *Pulchérie*, et dans des temps plus modernes *Théosebie*, femme de S. *Grégoire* de *Nice*, et *Radegonde*, reine de France, fondatrice du monastère de Prébayon. Elles enseignoient aux catéchumènes les premiers principes de la foi; elles réconcilioient les femmes entr'elles; elles ouvroient les portes des églises. Les évêques les ordonnoient par l'imposition des mains, et en leur mettant l'étole et le manipule.

766. Explication de la cérémonie de la vêture des prétendantes du troisième ordre de *St.-François*. — 8.° d'env. 140 pag.

Ce manuscrit est adressé, par l'auteur, à mademoiselle *Marguerite Dugas*, prétendante dans le premier couvent de l'ordre de *St.-François*, situé à Lyon près la place de Belle-Cour; il vient de la Bibliothèque du séminaire de *St.-Irénée*.

767. Généalogie du Christ.

Ce manuscrit, sur parchemin en rouleau, commence à *Adam* qui est représenté avec *Eve* et le serpent, auprès de l'arbre de vie. D'*Adam* et d'*Eve* sort un arbre généalogique, qui s'étend dans toute la longueur du rouleau jusqu'à Jésus-Christ. Ce rouleau est interrompu de distance en distance par des miniatures qui représentent *Noé*, cultivant la vigne; *Abraham*, prêt à immoler son fils; *David*, jouant de la harpe; le roi *Sédécias*, et enfin la naissance de *Jésus*, dans l'étable de Bethléem, au milieu de sa mère, de S. *Joseph*, du bœuf et de l'âne. Le texte explicatif est sur deux colonnes qui accompagnent l'arbre généalogique. Le texte, les lignes et les cartouches de l'arbre sont tracés en encre rouge, et d'une écriture du quinzième siècle. HIST. SAINTE.

768. Istoire de la passion de Monseigneur Jesus-Crist, le benoit fils de Dieu. — *Fol.* d'env. 700 pag.

Ce manuscrit, à longues lignes et avec les initiales en couleur, vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

L'auteur commence la passion par la citation d'un écrivain profane, à laquelle on ne s'attendroit pas :

« Selon la sentence des philosophes, dit-il, *Aristote*, en son premier livre de physique, annonce, etc. » Il le termine par cette note : « Ceste présente passion fut finie par *Pitel* d'*Alténa*, clerc, demourant à Blettens, le 20.e jour de juillet, l'an 1450. Que ceux qui la liront prient Dieu pour ledit *Pitel*, pour qu'il luy donne bonne vie et longue santé; et après sa mort, que Dieu de son ame ait mercy. *Amen.* »

A la suite de cette passion, qui tient environ 500 pages du volume, on trouve, 1.° *L'histoire de la destruction de Jérusalem*, finie par le même auteur dans le mois d'août de la même année. 2.° *Conseils du philosophe* Aristote, *au grand empereur* Alexandre. *Pitel* d'*Alténa* écrivit encore ces conseils qui ont pour objet la morale, l'art de gouverner, celui de conserver sa santé et de se servir utilement de divers remèdes qu'il indique.

769. Vie de *Jésus*. — *In*-4.° de 92 pag.

Cette vie offre divers chapitres sur la naissance de *Jésus*, sa circoncision, l'adoration des rois, la présentation au temple, la fuite en Egypte, la mort de S. *Joseph*, l'institution du sacrement de l'autel, le crucifiement et le testament fait sur la croix, par le Christ, parlant intérieurement à son père. Le volume a appartenu aux Carmes-Déchaussés de Lyon.

770. Vie des sainz apotres, de leur paission, et des belles miracles que Dieu *Jésus-Christ* fist por eus. — *Fol.* d'env. 340 pag. bois.

Ce manuscrit est sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales et les titres des chapitres en couleur. En tête de la vie de chaque saint, on voit une miniature grossière qui le représente. Les vies qu'offre ce volume,

sont celles de S. *Pierre*, S. *Paul*, S. *Jean* l'évangéliste, S. *Matthieu*, S. *Simon*, S. *Jude*, S. *Thomas*, S. *Philippe*, S. *Jacques*, S. *Barthélemi*, S. *Marc*, S. *André*, S. *Longin*, S. *Denis*, S. *Cosme*, S. *Damien* et des sept *Dormans*. L'ouvrage, d'un style et d'une écriture gothiques, date de l'an 1420 environ. Il vient de la Bibliothèque des *Augustins* de la Voûte.

771. Mappemonde spirituelle. — *In*-4.° de 142 pag. vél.

Ce beau manuscrit, qui vient de la bibliothèque de M. *Adamoli*, est sur vélin très-blanc, à deux colonnes, avec les noms des villes en couleur. Au frontispice, *Jean Germain*, évêque de Châlons-sur-Saône, auteur de l'ouvrage, le présente à genoux à *Philippe*, duc de Bourgogne. Ce souverain, revêtu de la pourpre et décoré de l'ordre de la toison d'or qu'il institua, est assis sur le seuil d'un palais gothique, élégamment peint. L'évêque de Châlons dit dans sa préface : « Qu'en considération que plusieurs se sont occupéz à pourtraire diverses mappemondes temporelles pour connoitre dans chacun pays les désers, forests, montaignes, serpens, oyseaux, poyssons et merveilles du monde, il a l'an 1449, fait icelle mappemonde spirituelle, pour présenter en chacune cité les saints, apôtres, martyrs, vierges et confesseurs qui les ont sanctifiées. »

Philippe-le-Bon, à qui l'ouvrage est dédié, embrassa le parti des Anglais, et fit la guerre à la France. On sait qu'il fut le premier prince qui porta perruque, par ordonnance des médecins, après avoir éprouvé une longue maladie, qui lui avoit fait tomber tous les cheveux. Il étoit alors dans le Brabant; et à son imitation cinq cents gentilshommes se firent couper les cheveux, dans la même semaine, et prirent perruque.

Dans le manuscrit, sa tête est tellement enveloppée de son bonnet et de sa simarre, qu'on ne distingue point sa chevelure.

772. Vies des Saints. — *Fol.* d'env. 800 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, dont l'écriture annonce l'époque de 1350, a les majuscules dorées et enluminées, et des vignettes et fleurons où sont représentées les principales actions des personnages dont le légendaire a écrit la vie. On y voit les noces de la Vierge et de S. *Joseph*, avec un menétrier qui joue du violon; l'élection de S. *Matthieu*, apôtre; l'annonciation de l'ange à *Marie;* la nativité; l'adoration des rois; la naissance de *Mon-Seigneur* S. *Jean-Baptiste;* le baiser de *Judas;* S. *Eloi*, de Noyon; S. *Grégoire-le-Grand;* les martyres de S. *Longin*, S. *Etienne*, S. *Vincent*, S. *Laurent*, S. *Nicaise* et S. *Julien;* l'invention de la croix; l'apparition de *Jésus* à *Marie Magdeleine;* l'établissement de la chaire de S. *Pierre*, à Rome; S. *Jérôme* dans sa solitude; Ste. *Suzanne;* Ste. *Marine*, revêtant l'habit d'un moine; Ste. *Euphrosine* dans son couvent, etc.

La moitié du volume est consacrée, 1.° à un roman de chevalerie dont les héros sont le prince de *Galilée*, *Huon* de *Thabarie* et le roi *Saléhadin* (Saladin); 2.° à un chapitre particulier sur les oiseaux de proie, et les remèdes propres à leurs maladies; 3.° à un traité de morale, intitulé : *Enseignemens de Josaphas et de Balaam;* 4.° enfin, à des apophtegmes ou sentences pieuses des religieux et pères du désert.

773. Vies des Hermites et Pères du désert. — *In*-4.° d'env. 200 pag.

Ce manuscrit, bien conservé, sur vélin très-blanc,

à longues lignes, avec de grandes capitales en couleur et des miniatures simplement dessinées, sans être peintes, offre une écriture nette, agréable, et qui date de la fin du quatorzième siècle. Ce sont plutôt des anecdotes sur les vies de S. *Jérôme*, S. *Antoine*, S. *Hilarion*, S. *Jean* l'Hermite, S. *Arsène* et S. *Macaire*, que des vies entières et complettes de ces anciens solitaires de la Thébaïde.

A la suite de cet ouvrage, on en trouve un autre de 62 pages, sur la manière d'*admonester* les pauvres, les riches et les diverses classes de vicieux. Ce dernier traité est divisé en chapitres courts, et qu'on peut lire avec facilité.

774. Abrégé de la vie des prêtres, clercs et frères de la congrégation de la Mission. — *In*-4.° de 562 pag.

L'ouvrage offre la vie de M. *Alméras*, second supérieur de la congrégation, après S. *Vincent de Paule*, qui en fut le fondateur; celles d'*Edme Jolly*, troisième supérieur; de *Julien Guérin*, décédé à Tunis, en 1648; de *Blatiron*, supérieur de la maison de Gênes; de *Le Gros*, visiteur de la province de Poitou; de *J.-B. Anselme*, mort à Rome en 1715. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce manuscrit est un recueil de lettres de S. *Vincent de Paule*, avec un précis de la vie de ce dernier.

775. Vie de Madame saincte *Clere*. — 8.° de 76 pag.

Ce manuscrit est terminé par ces mots : *Priez por la vénérable et vertueuse religieuse seur* Clere des Bruyères, *abbesse du dévot couvent qui a faict escrire ceste présante œuvre à frere* Francoys Dupuis, *de*

l'ordre des Freres Mineurs. 1563. Celui-ci a mis à la fin de son ouvrage cette épitre :

En ce petit et simple livre
Par bon vouloir ay faict occrire
La vie pure et du tout clere
De notre mere saincte *Clere*,
Clere de nom et bien plus d'œuvres.
Parquoy ses filles font bonnes œuvres.
Quant à ma part de bien bon cueur
La serviray en tout honneur;
Car son nom saint m'a nommé *Clere*,
Mais mon surnom est *Des Bruyères*.
La *Bruyère* petite et basse
Porte une fleur de bonne grace;
Et encor bien qu'en terre aride,
Comme en ses desers très-rigide
Le plus souvent prend sa racine;
Aussi, debvons prendre racine
Au sainct desert, et en closture;
Afin quaions la norriture
Qui nous fera sans cesse vivre;
Pour ce convient mourir pour vivre.

776. Vie de Ste. *Catherine* de Bologne. — 2 vol. *in*-4.° — Armes nécessaires au combat spirituel. — *In*-4.° d'env. 300 pag.

Ce dernier ouvrage est la traduction française d'un écrit de Ste. *Catherine*. Cette sainte, d'une famille noble de Ferrare, se fit religieuse à Boulogne, dans un monastère de *Ste.-Claire*, et a été béatifiée par *Clément* VII. En mourant, elle remit à son confesseur l'ouvrage des *sept armes spirituelles* et un autre contenant ses révélations. Ce confesseur auroit dû laisser ce dépôt intact, sans le publier.

777. Histoire de la captivité de la mère *Angélique* de *St.-Jean*, écrite par elle-même. 8.° de 536 pag.

Manuscrit très-lisible, dont le texte est encadré dans des lignes rouges.

La mère *Angélique* fut enlevée de son couvent, le 26 août 1664, par ordre du roi, et renfermée pendant dix mois, dans une profonde solitude, au couvent de l'Annonciade. Elle étoit fille du célèbre *Arnauld d'Andilly*.

Le manuscrit est terminé par une vie de M. *Antoine* le *Maistre*, et le récit de la mort de M. de *Sacy*, décédé le 4 janvier 1684.

778. Vie de la sœur *Anne Marie* de *Jésus*, carmélite réformée du premier couvent. — *In*-4.° de 316 pag. tr. dor.

L'écriture de ce manuscrit est très-belle, et son texte est encadré. La religieuse, dont il rapporte la vie, fut connue dans le monde sous le nom de mademoiselle de *Foix*. Elle naquit en 1624 de *Bernard*, duc de la Valette et d'Epernon, et de *Gabrielle* de *Bourbon;* elle fut tenue sur les fonts de baptême par *Louis* XIII et la reine *Anne* d'Autriche, et mourut en 1701, après avoir passé 55 ans dans la retraite et les exercices de la pénitence.

779. Vie de la sœur *Mathie Labite*, religieuse de Notre-Dame du Mont-Carmel. — *Fol.* de 237 pag.

Ce manuscrit est de *Vite Galvin*, prêtre et commissaire du saint office dans la ville du *Mont-St.-Julien*, en Sicile. Celle qu'il célèbre naquit dans la même ville,

et y mourut en 1649. L'auteur entre dans les plus grands détails sur les vertus de *Mathie*, ses tentations, ses visions et les miracles qu'on lui a attribués. Le volume est correct et d'une belle écriture.

780. Vie de *François Cagnin*, d'heureuse mémoire, coadjuteur de la compagnie de *Jésus*, par un père de la même compagnie. — *Fol.* de 132 pag.

L'auteur de cette vie est *Pierre Builloud*, né à Lyon en 1588, à qui on doit une vie de S. *Trivier*, solitaire de Bresse, un éloge de *Symphorien Builloud*, évêque de Bayas et grand-aumônier de France, sous *François* I.^er^, et un programme manuscrit, d'une histoire de Lyon.

François Cagnin, dont le manuscrit rapporte les actions et célèbre les vertus, naquit en 1546 dans le village de Soudon, dans le marquisat de *St.-Sorlin*, en Bugey. Après ses études chez le curé de l'endroit, il fut mis à Lagnieu, auprès d'un notaire, qui l'employa à la rénovation des terriers. Il vint ensuite s'établir, en qualité de commis, chez un marchand toilier de Lyon, domicilié dans la rue Longue, et y mérita tellement son estime, que celui-ci lui abandonna son fond de commerce. Dégoûté bientôt des soins du négoce et des embarras du monde, *Cagnin* se fit jésuite au collége de Lyon, le 10 mars 1580, et fut reçu par *Guillaume Creigton*, vice-provincial et recteur de la maison. Le détail de sa vie privée, de l'emploi de son temps, de ses aumônes, de ses exercices de piété, est extrêmement long et diffus. L'auteur a mêlé à son récit une foule de citations et d'exemples, tirés des auteurs sacrés et profanes; ce qui offre une bigarrure du plus mauvais goût.

781.

781. Des trois imposteurs, livre traduit du latin en français, avec une préface historique sur l'auteur de cet ouvrage dangereux. — 1760, *in*-4.° de 92 pag. vél.

Ce manuscrit vient de la bibliothèque de M. *Adamoli*. L'écriture en est correcte et encadrée dans des lignes. Le livre des *trois imposteurs* fut attribué à *Pierre Arétin*, à *Bernardin Ochin*, à l'Arabe *Averroës*, et plus communément au malheureux *Pierre Desvignes*, chancelier de *Fréderic* II, et à qui celui-ci fit crever les yeux.

L'auteur de la préface du manuscrit attribue l'ouvrage à ce dernier qui le composa, suivant lui, en 1230, par ordre de son maître, en haine de la cour de Rome et de la religion chrétienne.

Une opinion assez accréditée est que le traité *De tribus impostoribus*, a pour auteur *Straubius* qui s'est caché sous le nom du chancelier de *Fréderic*, et a cité, en faisant imprimer son livre pour la première fois, en 1746, une ancienne édition sans titre, qu'il prétend être de 1598, mais qui n'existe pas.

782. Histoire ancienne de Troye la grant, de la destruction et désolation d'icelle, du roi *Priam* et de son très-noble lignaige, de la royne *Panthafilée*, mise du grégois en latin, et depuis translatée du latin en français. — *Fol.* d'env. 300 pag.

Ce manuscrit précieux, sur vélin, à deux colonnes, est orné de capitales enluminées, et il offre tous les faits héroïques, puisés dans les poëtes, sur la guerre des Grecs avec les Troyens, et la fin du royaume de *Priam*. L'historien termine son ouvrage par ces mots: HIST. GR. EQ. ET ROMAIN.

« La grant ville de Troye avoit troys journées de long et autant de large. Les murs avoient troys cents coudées de haulteur; les murs du chastel d'Ylion de haulteur avoient cinq cents pas. La plus petite maison de la ville avoit de haulteur LX coudées. Le nombre des roys et ducs de Grece, qui alerent asiegier la dite ville furent LXIX, sans *Palamède;* et le nombre de leur marine estoit sur mer mil deux cens et douze nefs. »

Ce beau manuscrit vient de la Bibliothèque des Grands-Augustins. En 1809, M. *Bronstedt*, savant danois, allant en Grèce et en Italie, pour y étudier des manuscrits, passa deux jours à Lyon pour y consulter celui-ci.

783. Dou siège et de la destruction de Troie. — *Fol.* d'env. 400 pag. bois.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, vient de la Bibliothèque des Augustins de Lyon. Il a les titres en rouge et les initiales coloriées. Un grand nombre de dessins enluminés orne le bas des pages. Ils représentent la flotte des Grecs, leurs combats contre les Troyens, la ville assiégée, des députations à *Agamemnon*, la mort d'*Hector*, le combat de *Palamède* et de *Sarpédon*, le tombeau d'*Achille*, *Cassandre* prophétisant, l'incendie de Troie, *Polixène* immolée, etc.

L'ouvrage, écrit en français très-gothique, est précédé d'une longue table des chapitres, qui se trouvent au nombre de cent quarante-huit. L'écriture est de l'an 1450, environ. Une note qui se lit à la fin du volume annonce qu'il fut donné à *Jehan* de *Saint-Orens*.

784. Livre de la première guerre punique que compila maistre *Léonard* de *Aretio*. — *Fol.* d'env. 200 pag. bois.

Ce manuscrit, sur beau vélin, orné de majuscules enluminées, traduit en français en 1445, est dédié par le traducteur, à *très hault* et souverain prince *Charles*, *le septiéme du nom*, *roi de France*. Il appelle les Carthaginois *Carthagiens*, et il est curieux de comparer la tournure de sa phrase avec la langue moderne.

Léonard de *Aretio*, plus connu sous le nom d'*Arétin*, différent du célèbre satirique qui prit le même nom, parce qu'il étoit natif comme lui de la ville d'Arezzo, en Italie, s'appeloit *Bruni* de son nom de famille. Il s'acquit une grande renommée par la variété de son savoir. Intime ami du *Pogge*, employé, par la cour de Rome dans plusieurs ambassades, secrétaire des brefs sous cinq pontifes, il mourut en 1544, et fut inhumé à Florence, aux dépens du public avec la plus grande solennité. On prononça son oraison funèbre, et l'orateur descendit ensuite de la chaire, pour venir, par ordre des magistrats, couronner de lauriers *Léonard* dans son cercueil. Ses divers ouvrages historiques sont estimés; il composa trois livres de la guerre punique, qui furent imprimés en 1537, *in*-8.° On n'a traduit dans ce volume que le premier.

Dans le *Dictionnaire historique des hommes célèbres*, j'ai dit que *Léonard* de *Arezzo* n'étoit point prêtre, comme quelques biographes l'avoient cru, puisqu'il avoit épousé une jeune et belle Florentine, dont il eut un fils qui lui survécut; cependant à la fin du prologue du manuscrit, le traducteur lui donne le titre de *noble clerc*. Il est à croire que *Léonard* fut simplement tonsuré, et ne prit point les ordres sacrés.

L'ouvrage appartint à *Gilbert*, chancelier de Lyon; qui le vendit à *Jehan* de la *Garde*, qui annonce dans une souscription, *qu'à celui qui pourra trouver ce livre et le lui rendre, il payera volontiers le vin.* Il passa ensuite à *Charles* de *Léry*, et enfin à M. *Adamoli* qui l'acheta 80 liv.

785. Histoire de *Jules-César.* — *Fol.* d'env. 600 pag. bois.

Ce manuscrit eut pour auteur, en 1501, *Matthieu Grenet, natif de Bethune, avoier en la comté d'Artois, religieux et procureur en l'abbaye de Saint-Martin de Tournay.* Il renferme :

1. *L'histoire de* Jules-César, *et comme il s'en ala pour conquerre France.*

Cette histoire est divisée en un grand nombre de chapitres, et terminée par la liste des empereurs romains jusqu'à *Gratien.*

2. *Cronicques de France.*

Elles commencent par *Priam*, que l'on fait premier duc des Français, et finissent à la fin du règne de *Charles* VIII. Cet ouvrage contient 296 pages du manuscrit.

3. *Recoel* (recueil) *de* Matthieu Grenet.

Il offre un sommaire de l'histoire universelle, en 51 pages.

4. *Abbregiet des cronicques de France.*

5. *Généalogie des rois d'Angleterre.*

6. Une pièce de vers dans laquelle *Grenet* écrit sa vie. On y voit que l'auteur, né sans fortune, en 1452, entra jeune dans le monastère de *St.-Martin*, où il fut élevé et fit profession. Il fut député de son ordre à Rome, et passa en France pour s'y rendre.

L'écriture de ce manuscrit est gothique, difficile à lire, à longues lignes, avec les capitales en rouge. On

y voit plusieurs arbres généalogiques. Il appartint au seigneur de *Chatteluz* et de la *Mothe-Angroing*, prévôt et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Ses armoiries sont coloriées au *verso* de la première page.

786. Chroniques de France, suivant ce qu'elles sont composées en l'église de *St.-Denis*, en France. — *Fol.* de plus de 1000 pag.

Ce beau manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, est orné de lettres peintes, de vignettes, de miniatures enluminées et rehaussées d'or. HIST. DE FRANCE

Ces chroniques finissent à l'an 1335. Elles eurent divers auteurs qui s'empressèrent d'y consigner les faits historiques, arrivés de leur temps. Pendant plusieurs siècles elles circulèrent manuscrites, dans les principales bibliothèques de France, et elles ne furent imprimées, pour la première fois, qu'en 1476, à Paris, chez *Pasquier Bonhomme*, 3 vol. *fol. Antoine Vérard* les réimprima en 1493.

L'importance de leur sujet, l'authenticité accordée aux faits qui y sont contenus, les firent appeler les *grandes chroniques de France*. Nos anciens historiens s'appuyent de leur autorité, et aucun ne les a accusées d'erreur. Seulement l'archevêque d'Aix, *Leopradus*, se plaint dans une de ses lettres, placée en tête de l'histoire de l'expédition de *Charlemagne* contre les Sarrasins d'Espagne, attribuée à *Turpin*, qu'on ne trouvoit pas dans ces chroniques assez de détails sur cet évènement remarquable.

Il paroît donc qu'on commença à écrire cet ouvrage immédiatement après le règne de *Charlemagne*, et au milieu du neuvième siècle, puisque *Leopradus* vivoit dans le suivant.

Philippe Mouskes et *Guillaume Guiart*, presque

contemporains, et qui écrivoient vers l'an 1380, se vantent d'avoir puisé leurs narrations dans les *chroniques de St.-Denis*.

Le premier, évêque de Tournay, a laissé une chronique en vers français presque inintelligibles, que l'on consulte encore comme véridique; elle est restée en manuscrit, et *Ducange* en a seulement fait imprimer un extrait, relatif aux empereurs de Constantinople, français. C'est, dit-il :

> En l'abbaie de *St.-Denise*
> De France, qu'ai l'estoire prise
> Et de latin mis en roumans.

Le second, dans son poëme, ayant pour titre : *La branche aux royaulx lignaiges*, déclare que pour être véridique, il a voulu rapporter les faits historiques.

> Selon les certaines chroniques.
> . . . . . .
> Dont j'ai transcrites les rubriques
> A *St.-Denis* soir et matin
> A l'exemplaire du latin
> Et à droit français ramenées
> Et puis en rimes ordenées.

La Curne, Mém. des inscr. t. 15.

Le poëte *Adenez*, dans son roman d'*Ogier*, *Nicolas* de Rheims, dans celui d'*Aimeric* de Narbonne, l'auteur du roman de *Doolin* de Mayence, celui du roman de *Gérard* de Vienne, louent les chroniques, et feignent d'y avoir puisé leurs narrations.

Elles furent consultées, de règne en règne, pour régler le cérémonial, éclaircir les doutes, fixer la généalogie des princes et terminer les contestations.

Lorsque *Charles* VI ordonna une entrée magnifique à Paris, pour la reine son épouse, il consulta d'abord la reine *Blanche*, femme de son bisaïeul, et la plus ancienne dame de la cour; mais celle-ci renvoya le monarque à l'examen des *chroniques de St.-Denis*.

En 1397, le roi de Navarre plaidoit pour la restitution de ses biens, devant le conseil du roi, et son défenseur, l'évêque de Pampelune, établit les droits du monarque, en rapportant sa généalogie, puisée dans le même ouvrage.

En 1408, le duc d'Orléans soutenoit au parlement, contre l'héritière d'*Enguérand* de Coucy, que la terre de Coucy étant une baronie, n'avoit pu être démembrée; et d'après les chroniques, le parlement prononça, contre les prétentions du duc, que la terre n'étoit qu'une simple seigneurie.

Sous *Charles* VI, le comte de Clermont, prince du sang, et le connétable de France, se disputèrent l'honneur de la victoire de Formigny; le roi fit insérer sa décision dans les *chroniques*.

Charles V, ayant ordonné que les rois seroient majeurs à quatorze ans, fit enregistrer son édit non-seulement dans toutes les cours judiciaires, mais encore dans les archives de *St.-Denis*. « L'original de cette loi, dit *Dupuy*, fut mis au trésor des chartres, et la copie d'icelle, par manière d'original, sous le grand scel royal, baillée aux religieux de *St.-Denis*. » *Ibid.* P. 161.

Lorsque l'empereur *Sigismond* vint à Paris, au mois de février 1416, *Jean*, duc de Berry, oncle du roi, fit apporter les *chroniques* pour les lui montrer. On les reporta ensuite avec soin, dans le coffre précieux où elles étoient déposées, et où elles faisoient l'une des principales richesses du trésor du monastère.

L'original des *chroniques de St.-Denis* fut d'abord écrit en latin, et le premier auteur, qu'on croit être l'abbé *Suger*, régent du royaume, ne dédaigna pas d'oublier quelques instans les affaires du gouvernement, pour réunir en un corps d'ouvrage les mémoires épars des historiens qui avoient précédé le règne de *Louis-*

le-Gros. Il y réunit l'histoire détaillée de ce monarque; et dès-lors celle de ses successeurs commença à être écrite par des écrivains qui furent leurs contemporains, et qui déposèrent dans ce recueil le résultat véridique des faits dont ils avoient été témoins eux-mêmes.

On présume que ce fut à *Guillaume* de *Nangis*, qu'on a dû la traduction des chroniques latines en français, d'autant plus que le prologue de celles-ci présente divers passages qui paroissent avoir été tirés du prologue qu'il avoit placé en tête de sa propre chronique. *Nangis* mourut vers l'an 1302.

Les écrivains dont la chronique de *St.-Denis* offre des extraits, sont *Aymoin*, qui avoit publié *Gesta Francorum*, pendant la première race; *Eginard*, pour le règne de *Charlemagne;* l'auteur anonyme, connu sous le nom de l'*Astrologue*, pour celui de *Louis-le-Débonnaire;* les fragmens de *Glaber* et de *Guillaume* de *Jumieges*, pour les règnes suivans. Les vies de *Louis-le-Gros* par *Suger*, de *Philippe-Auguste* par *Rigord* et *Guillaume* le *Breton*, de *St.-Louis* et de *Philippe-le-Hardi* par *Nangis*, forment la suite de l'ouvrage. Depuis l'an 1340 jusqu'en 1380, plusieurs auteurs anonymes y rapportent les faits et les guerres féroces où ils furent acteurs. Les évènemens arrivés sous *Charles* VI et *Charles* VII, sont tirés de l'histoire de *Juvénal* des *Ursins* et de la chronique de *Jean Chartier*. Ici finissent d'ordinaire les chroniques de *St.-Denis*, manuscrites; et ce n'est que dans les imprimés postérieurs qu'on y a ajouté les vies de *Louis* XI, de *Charles* VIII et de *Louis* XII.

Il est peu de bibliothèques considérables en France où l'on ne montre des manuscrits de ces *chroniques*, et M. de la *Curne*, en indique cinq qui se voyoient dans la Bibliothèque de *St.-Germain-des-Prés*, et

dix-huit qu'offroit de son temps la Bibliothèque impériale.

Mém. d. inscr. t. 15.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Lyon, très-bien relié, avec les armoiries de la ville, offre une écriture correcte et interlignée.

La première vignette représente un Bénédictin à genoux, offrant l'ouvrage à un roi de France, assis sur son trône, près de son chancelier. Les autres présentent les principaux faits de l'histoire de France.

On y voit le baptême de *Clovis* et l'ange qui apporte la sainte ampoule, la division du royaume entre ses fils, le massacre des neveux de *Clotaire* et de *Chilpéric*, la révolte de *Cramme*, l'insulte faite par *Gontran* aux envoyés de *Childebert*, *Frédégonde* excitant les soldats à combattre pour son fils contre ce dernier, le partage des trésors de *Dagobert* entre ses enfans, le sacre de *Charlemagne*, son couronnement comme empereur, sa magnificence pour réparer les églises, la trahison de *Ganelon*, la rebellion des fils de *Charles-le-Chauve*, le couronnement de *Louis-le-Gros*, l'entrée de son fils à Paris, la naissance de *Philippe-Auguste*, le siége de la ville de Tours, le sacre de S. *Louis*, l'hommage d'*Edouard*, roi d'Angleterre, à *Philippe-le-Bel*, pour le duché d'Aquitaine, l'assemblée des premiers états-généraux, le sacre du roi *Jean*, celui de son fils et de la reine *Jeanne*, enfin celui de *Charles* VI.

Les chroniques commencent par un prologue qui ne se trouve pas dans les imprimés; elles finissent à la mort de *Charles* V, et au couronnement de *Charles* VI, qui eut lieu en 1380. Le manuscrit de Lyon paroît avoir été fait à cette époque.

787. Grans croniques de la généalogie des Roys de France, (ou chronique de *St.-Denis.*) — *Fol.* d'env. 1000 pag. v. arm.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, orné de vignettes et de lettres *tourneures* ou capitales peintes et rehaussées d'or, offre beaucoup de miniatures où l'on peut prendre une idée du costume, des usages, des fêtes, des tournois, des combats, de l'architecture de nos ancêtres.

788. Histoire de la pairie de France. — *Fol.* de 560 pag. v.

Cette histoire, manuscrite, d'une bonne écriture, est divisée en chapitres qui ont pour objet l'antiquité des pairs et l'origine des pairies ecclésiastiques et laïques, la dignité et le rang des fiefs qui procuroient le titre de pair, les fonctions et les prérogatives qui y étoient attachées, soit au sacre des rois, soit dans les cours judiciaires, soit dans les états-généraux du royaume.

L'ouvrage est terminé par trois petits traités sur l'origine des grands d'Espagne, sur celle de la pairie en Angleterre, et sur les pairies possédées par les femmes dans ce royaume.

789. Chroniques du roi *Charles* VII, très-glorieux et bien servi, qui régna trente-neuf ans et neuf mois, et trespassa le 22.e juillet 1461. — *In*-4.° de 800 p. mar. tr. dor.

Ce manuscrit, en gros caractères bien lisibles, ne renferme aucun ornement en dessins ou enluminures. La chronique s'étend depuis 1402 jusqu'à la mort du monarque, arrivée à Méhun-sur-Yeure. Elle y est ainsi décrite : « En l'an 1461, fut semé certain langage

qui disoit qu'on vouloit empoisonner le roy. Celui-ci, après qu'il en fut informé, fiche tellement le dit empoisonnement en son cueur, qu'oncques depuis n'eut joie, ne santé; mais pour ce qu'il en avoit esté adverti par un capitaine qui bien l'aimoit, y adjousta pleine foy, et se déconforta tellement qu'il en laissa le boire et le manger par l'espace de sept jours, qu'il ne s'osoit fier à homme de ses gens, ne prendre aucune réfection, et jusques à ce que les physiciens lui dirent que, s'il ne mangeoit, il estoit mort, a donc se pena de manger, mais il ne pouvoit; car ses conduits estoient jà tous retraicts; et adonc se confessa, et fina son dernier jour, le jour de la Magdeleine. »

Cette chronique renferme des détails curieux sur les divers combats, livrés aux Anglais, qui possédoient alors les trois quarts du territoire de la France. Elle fait naître *Charles* VII, le 28 février 1402, tandis que la plupart des historiens, et les dictionnaires biographiques fixent sa naissance six jours plutôt, c'est-à-dire, le 22 février.

790. Commémoration et advertissement de la mort de très-chrétienne, très-haulte et très-excellente princesse et souveraine, dame madame *Anne*, deux fois Royne de France et duchesse de Bretagne, et complainte que faict son premier hérault et l'un de ses rois d'armes. — *Fol.*

Ce manuscrit, sur vélin, d'environ 150 pages non numérotées, est correctement écrit, orné de lettres dorées et coloriées, de fleurons et de trois grandes estampes représentant, 1.° la chapelle ardente où fut déposé, dans l'église de Notre-Dame de Paris, le corps de la reine; 2.° le cœur de vermeil, renfermant celui d'*Anne*,

qui fut transporté à Nantes dans la sépulture des ducs de Bretagne; 3.° la figure de trois soleils et de trois lunes, c'est-à-dire, d'une *parhélie* et d'une *parasélène*, qui furent observées, dit l'auteur, sur la ville de Suze, en Piémont, le jour que la reine mourut; ce qu'il regarde comme un signe certain de cette perte. Le manuscrit la nomme *deux fois reine*, parce qu'en effet elle épousa d'abord *Charles* VIII et ensuite le bon *Louis* XII.

Il contient, 1.° un grand nombre de vers, dirigés en huitains, et des distiques; 2.° la description du convoi funèbre, avec les noms de ceux qui y assistèrent. On peut juger de la poésie de l'auteur par ce passage de l'introduction.

Noblesse hélas si tu n'as bouche ou langue
Pour faire ici suffisante harangue,
Pardonnes-moi, car raison maint oneste
Me faict jecter quelque récit honnete,
Non pour plaisir, mais en grant doléance
Pour ceste mort. . . . . ;
Et vous après, dignes, d'estre nommés
En cest endroit, héraulx très renoumés,
Debvez vous point plourer, plaindre, gémir,
Et a groz sangloz de votre cueur vomir,
Pour la patronne et princesse des dames.....
Car en faveur de vostre grant maistresse
Est-il douleur, amertume, tristesse
Qu'en votre cueur ne se doibve loger
Tant que vos jours en puissent abreiger.
Moy avec vous n'ay cause de me taire
Mais tout ainsi comme homme solitaire
N'ayant au monde de vivre plus d'envie
En gémissant veulx consommer ma vie.

On voit que du temps de l'auteur, la longueur de la queue de la robe des dames étoit une marque de distinction à la cour. « Pendant que la noble Royne, dit-il,

estoit sur son lit de parade, arriva monsieur d'*Alençon*, madame de *Bourbon*, mesdames d'*Angoulesme* et d'*Alençon*, abillées toutes de deuil. Madame de *Bourbon* avoit sa queue plus longue que les autres. Je m'enquis pourquoi? l'on me dict que cestoit qu'elle estoit fille de roy; ainsi avoit sa queue trois aulnes de long, celle de madame d'*Angoulesme* deux et demie, et celle de madame d'*Alençon* sa fille pareille. »

L'auteur du manuscrit y a inséré divers rondeaux d'*André* de la *Vigne*, que la reine avoit pris pour son secrétaire, et qui est auteur du *Vergier d'honneur* et d'une histoire de *Charles* VIII, publiée par *Denis Godefroi*.

Anne de Bretagne mourut au château de Blois, le 9 janvier 1514. C'est la première de nos reines qui ait eu une maison particulière, c'est-à-dire, des gardes, des gentilshommes servans, des dames d'honneur, des rois et héraults d'armes, au nombre desquels se trouvoit l'auteur du manuscrit. Son ouvrage paroît dater de la même année que la mort de celle qu'il a célébrée.

791. Dessein pour la défense de l'autorité royale, au sujet des présens troubles. — *Fol.* de 73 pag. mar. ro. fil.

L'auteur de cet écrit fut un militaire, retiré du service, qui voulut employer les loisirs de sa retraite à prémunir *Louis* XIII, contre les attentats des frondeurs, et qui adressa ses réflexions au cardinal de *Richelieu* et à l'abbé *Ondodei*, auxquels il écrivit les deux lettres qui terminent ce volume. « Dans le manque d'emploi de mon espée, dit-il, je me sers de ma plume, et sans doute avec autant d'estonnement de ceux qui me cognoissent que de surprise en moi-même de ce transport. Il est vrai que ce dessein ne me donneroit pas

tant de peine, si j'avois seulement à faire quelque relation de mes campagnes, mais qu'il faille me commettre à l'escriture contre ces prétendus savans en matière d'estat, contre ces grands politiques qui, avec une hardiesse sans exemple, ont osé mettre au jour les efforts de leur invention pour la réforme du royaume et l'établissement d'une nouvelle forme du gouvernement, qui sur ce sujet ont fait retentir audacieusement les places, les chaires, les palais des rois, de leurs remontrances, de leurs ordres et de leurs pernicieuses maximes. C'est une entreprise que je trouve moi-même estrange. Quoiqu'il en puisse être, j'y suis contraint, et mon génie me pousse à rechercher toutes les occasions possibles du service de Sa Majesté et du bien de l'estat.... Je ne traite du passé que pour en tirer des remédes pour l'avenir; car les *mécontens et les troubles ne manqueront jamais en France;* mais si je pouvois oster de l'esprit des peuples les prétextes généraux qui soutiennent les guerres civiles, ce seroit un grand point gaigné. » Les esprits sages ont toujours invité les peuples au respect pour les gouvernemens et à fuir les révolutions; mais la multitude, sans idées comme sans fortune, se laissera toujours séduire pour son malheur, par les esprits ardens et les factieux. Le peuple est un malade qui se trouve toujours mal, et à qui il suffit de dire : *retourne-toi*, pour lui voir produire de funestes chocs.

792. Brigues pour le gouvernement. — *In*-4.° d'env. 400 pag.

Ce manuscrit renferme divers articles, dont plusieurs sont insérés dans les mémoires de la minorité de *Louis* XIV, de la *Rochefoucauld* et de la *Châtre*. Ils sont tous relatifs à la guerre de la fronde, et sont intitulés :

Brigues pour le gouvernement; premières guerres de Paris; voyage de M. de Longueville, *en Normandie; prison des princes; ce qui se passa jusques à la guerre de Guyenne; relation de cette guerre et de la dernière de Paris; apologie de M. de* Beaufort, *contre la cour, la noblesse et le peuple.*

St.-Evremont fut l'auteur de cette dernière pièce.

793. Médailles sur les principaux évènemens du règne de *Louis-le-Grand.* — 2 vol. *in*-12, obl. v.

Ces deux volumes offrent deux cent quatre-vingt-six médailles, depuis celle sur la naissance de *Louis-Dauphin*, le 5 septembre 1638, jusqu'à celle consacrée à l'érection de la chambre du commerce, en 1700. Ces médailles, faites par l'académie des inscriptions, sont gravées dans la même grandeur qu'elles ont été frappées.

Au bas de chacune, on a écrit en français l'explication de la légende et de l'exergue qui sont en latin. Dans quelques-unes on a désigné le sujet, lorsque la légende et l'exergue n'ont pas paru le déterminer assez distinctement. Elles ont été gravées par *Benoît Audran*, et les épreuves de ce recueil sont certainement des premières, puisque dans l'édition *in*-4.° qui a été donnée de ces médailles, plusieurs chiffres y ont été corrigés. A la fin du second volume, on trouve une table de toutes les médailles contenues dans les deux.

Ce manuscrit vient de la bibliothèque de *P. Christin*, secrétaire de l'Académie de Lyon.

794. Chronique des royaumes d'Austrasie, de Sicile, de Jérusalem, du duché de Bar, des évêques de Toul; ensemble l'ordre de chevalerie. — *In*-4.° de 424 pag.

Cet ouvrage est de *Symphorien Champier*, fondateur du collége des médecins de Lyon, et qui avoit été long-temps premier médecin d'*Antoine*, duc de Lorraine. C'est à ce dernier qu'il a dédié son écrit, en 1510. Je ne sais s'il a été imprimé, comme la plupart de ses autres ouvrages. On trouve dans cette chronique le testament et l'épitaphe de *René*, dernier roi de Sicile et père du duc de Lorraine, mis en vers français, par l'auteur. On n'y voit point le mélange des rimes masculines et féminines; mais d'après la réputation de *Champier*, il fut meilleur médecin que poëte.

Ce manuscrit, qui vient de la Bibliothèque des Augustins de Lyon, fut fait par le commandement de *Louis* de *Steinn*, sénéchal du Barrois et gouverneur de la ville de Guise. Il appartint à *Jean Baret*, dont on a gravé le nom sur le plat du volume.

795. Chroniques de Flandres. — *Fol.* de 312 pag. bois.

Cette chronique, à longues lignes, commence à *Lydéric*, premier comte de Flandres, en 792, et finit à *Louis* de *Malain*, en 1383. Le manuscrit est terminé par un opuscule en allemand sur le même sujet. L'ouvrage date de l'an 1400 environ.

796. Description particulière de la comté de Flandres avec ung petit et brief recueil des alliances généalogiques des forestiers et comtes dudit pays, dont aucunes nobles branches sont descendues. — *In*-4.° d'env. 220 pag.

Ce manuscrit, du commencement du 17.e siècle, offre une écriture lisible et correcte; il est orné des blasons enluminés des familles et des portraits assez bien dessinés des comtes de Flandre, depuis *Lydéric*, premier forestier, en l'an 621, jusqu'à *Philippe* II, roi d'Espagne, trente-troisième comte. L'auteur de cet ouvrage, assez curieux, ne s'y est pas nommé.

797. Histoire d'Amboise. — *In*-4.° de 252 p.

Ce manuscrit, d'une écriture gothique, et très-difficile à lire, vient de la Bibliothèque des Missionnaires de *St.-Joseph* de Lyon. L'auteur attribue l'origine d'Amboise à un fort, bâti par *César*, au confluent de la Loire et de l'Amasse; mais cette opinion n'est appuyée d'aucun passage d'auteurs anciens; car c'est *Sulpice Sévère* qui, le premier, a fait mention de cette ville dans sa vie de S. *Martin*. Elle fut ruinée par les Danois, dans le neuvième siècle, et passa ensuite sous la domination des comtes d'*Anjou*, dont plusieurs eurent le nom de *Foulques*. L'auteur décrit succinctement leurs actions et leurs fondations à Amboise. Cette ville fut possédée, après eux, pendant près de cinq cents ans par une famille puissante, qui porta le nom d'*Amboise*, et sur laquelle elle fut confisquée en 1431, par *Charles* VII, et réunie à la couronne. C'est à une dame de cette famille, nommée *Jehanne* d'*Amboyse*, que l'auteur a dédié son ouvrage.

798. Mémoires pour servir à l'histoire de ce qui s'est passé en Bourgogne, pendant la détention de MM. les princes, et après leur liberté. — *In*-4.°

Marc-Antoine Millotet, avocat-général au parlement de Bourgogne, fut auteur de cet ouvrage, qu'il a divisé en deux parties. La première contient ce qui s'est passé dans la première guerre civile, sous le gouvernement du duc de *Vendôme;* la seconde, les évènemens de la seconde guerre, sous le duc d'*Epernon*. *Millotet*, originaire de Châlons, succéda à son père, en 1633, dans la charge d'avocat-général. Doué d'éloquence, d'un esprit juste et d'une grande force d'ame, il servit utilement son prince dans les temps de trouble, et n'en fut pas récompensé. Ces mémoires sont curieux et intéressans.

On a réuni à la suite, dans le même volume, divers opuscules relatifs à l'histoire de France.

1. *Mémoire sur la ville de Genève.*

Ce n'est qu'un court précis de son histoire. Les premières armoiries de cette ville portoient pour devise : *Post tenebras spero lucem ;* mais après la réforme et en 1536, elle la changea en celle-ci : *Post tenebras lux.*

2. *Relation du siége de Barcelonne, en* 1706.

L'auteur de cette relation fut témoin des opérations militaires.

3. *Préface de l'histoire de* Louis *XIV, par les médailles.*

Cette préface, supprimée par ordre du roi, a rendu rares et chers le petit nombre d'exemplaires où elle se trouve. La Bibliothèque de Lyon en posséde un.

4. *Discours de M. le duc d'*Orléans, *au sujet de la*

régence; copie du testament de Louis *XIV, du 2 août 1714.*

Louis XIV, l'un de nos monarques les plus absolus dans l'exécution de ses volontés, fut cependant dominé toute sa vie par ses ministres, sa vieille maîtresse et son confesseur. Ils lui dictèrent son testament, qui, sans exclure le duc d'Orléans de la régence, la confioit, ainsi que la tutelle de *Louis* XV, à un conseil dont le duc n'étoit que le chef, sans autorité personnelle, et n'ayant que la prépondérance de sa voix, en cas de partage. Quant à la personne du roi, elle étoit confiée au duc du Maine. *Louis* XIV mourut le 1.er septembre 1715, à 8 heures du matin; et le lendemain à la même heure, le duc d'Orléans parut au milieu du parlement assemblé, et après avoir fait faire lecture du testament, il demanda qu'il fût cassé, comme injurieux et contraire aux droits de sa naissance et aux intérêts du royaume. Le parlement, flatté de ce que le prince avoit eu l'adresse de lui rendre le droit de faire des remontrances, ne put lui rien refuser. Vainement le duc du Maine fit-il entendre une foible réclamation, le duc d'Orléans triompha, et fut déclaré régent, avec la liberté de choisir les membres de son conseil, et le droit de veiller à la conservation de la personne du jeune roi.

799. Histoire de Dombes. — *Fol.* 2. vol. Le premier de 460 pag., et le second de 462, sans les tables.

Ce manuscrit, d'un caractère correct et lisible, sur beau papier, est très-précieux.

Le premier volume offre la description générale de la Dombes, les singularités et les monumens que ce pays renferme, la notice des seigneurs qui y comman-

dèrent jusqu'à ce qu'il eût été réuni à la France, l'état topographique de chaque ville et village de cette province. Il est terminé par la généalogie de toutes les branches de la maison de *Beaujeu*. Le second volume présente les établissemens publics, les tribunaux, la généalogie des familles nobles et de leurs alliances.

Samuel Guichenon, historiographe de France et de Savoie, auteur de l'histoire de Bresse et du Bugey, l'est aussi de celle-ci. Il l'entreprit par ordre de *Mademoiselle* de *Montpensier*, souveraine de Dombes, qui, fatiguée de ce que cette souveraineté ne relevoit pas immédiatement de la couronne de France, mais dérivoit de la maison de Savoie, ne voulut pas permettre qu'on l'imprimât. « Si j'eusse voulu consentir, dit *Guichenon* dans l'avertissement, que cette vérité fût dissimulée ou déguisée, l'ouvrage eût été publié; mais j'ai mieux aimé que son altesse royale en retirât de moi la minute, que de faire cette lâcheté indigne d'un homme qui fait profession d'honneur et d'être historien; cependant, pour empêcher qu'un jour ce livre, tombant entre les mains de quelque autre, ne soit imprimé sous un autre nom que le mien, j'en ai fait faire cette copie, à Bourg, le 25 du mois de mars 1663. Signé, *Guichenon*. »

Pour retirer et anéantir la minute de cette histoire, *Mademoiselle* fit compter à l'auteur la somme de trois mille livres, par *Penet*, lieutenant-général à Trévoux; mais la copie passa à un cousin de *Guichenon*, nommé *Favier*, qui la vendit au président *Pianelli* de la *Valette*. « *Guichenon*, dit *Moréri*, écrivit aussi une histoire de la principauté de Dombes, qui n'a pas été imprimée, et que le président *Pianelli* de la *Valette* garde précieusement à Lyon. » Celui-ci en a fait don à la Bibliothèque de sa patrie.

800. Eclaircissemens sur l'histoire de Dauphiné et de Savoie. — *Fol.* d'env. 800 p.

Cet ouvrage a pour auteur *Philibert Brun.* Celui-ci s'attache, 1.° à relever les erreurs des historiens de la province du Dauphiné; 2.° à donner la liste des dauphinois qui se sont distingués dans la théologie, la jurisprudence, les belles-lettres, l'histoire, la médecine, les mathémathiques, ou qui ont acquis de la réputation dans les armées, les négociations, les tournois, le ministère et les places importantes; 3.° à expliquer les motifs qu'eut *Humbert* II, de donner ses états à la France; 4.° à décrire les diverses guerres que les dauphins eurent à soutenir, soit contre les ducs de Savoie, soit contre les rois de France; 5.° à faire connoître les priviléges du Dauphiné et les impôts qui y eurent cours; 6.° à développer l'origine et l'histoire des dauphins du Viennois, des comtes de Savoie et des autres vassaux du royaume de Bourgogne; 7.° à rapporter les divers échanges de seigneuries opérés dans cette province, et les réunions de plusieurs villes et bourgs à son territoire; 8.° à détailler les fondations ecclésiastiques et les institutions civiles, faites par les dauphins et les comtes de Savoie. Cet écrit est plein de recherches savantes; mais l'écriture en est raturée, chargée d'additions et difficile à lire. On trouve à la suite, 1.° la copie de divers titres qui servent de preuves aux éclaircissemens de l'auteur, tels que la donation du chauffage aux dames de *Montfleuri*, en 1342, la limitation des mandemens de la marche delphinale et de Cornillon, le traité de paix de *St.-Julien*, plusieurs cartulaires de la grande chartreuse; 2.° un récit de ce qui se passa entre les catholiques et les huguenots dans le Dauphiné, en 1562; 3.° une dissertation médicinale

de 124 pages sur les diverses humeurs du corps humain; 4.° un opuscule théologique de 16 pages, intitulé : *Augustini verus sensus in materiâ gratiæ;* 5.° enfin, un petit traité latin sur l'algèbre.

801. Copie des franchises, libertés et octroys du payz du Daulphiné. — *In*-4.° de 82 p. v.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, a les titres et les initiales en couleur. On voit au frontispice les armoiries des dauphins. Les titres qu'il renferme, dus aux dauphins *Humbert* et *Charles*, fils du roi *Philippe*, furent traduits du latin en français, et copiés ici en 1410, par maistre *Jehan* de *Marneil*, conseiller et auditeur des comptes du dauphin. Le volume est bien conservé; l'écriture en est nette et lisible.

802. Mémoire concernant le Dauphiné. — *Fol.* vél. de 184 pag.

Ce manuscrit, fait par *François Moulin*, en 1725, contient des détails sur l'ancien gouvernement du Dauphiné, sa situation géographique, ses chemins, ses mines, ses marais, ses productions, la population et les impositions de ses six élections, ses manufactures et leurs produits, ses tribunaux, ses établissemens ecclésiastiques et l'état civil et commerciel de ses villes et de ses principaux bourgs.

803. Histoire de la ville et cité d'Arles, par *François Porchier*, religieux trinitaire, 1660. — 2 vol. *in*-4.°, en tout 1525 pag.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur traite de l'origine et de l'antiquité d'Arles, de son état sous les Romains, les Goths et

les Français, de son gouvernement lorsqu'elle étoit capitale du royaume de son nom, qu'elle se donna aux comtes de Provence, et qu'elle fut ensuite réunie à la France, de ses alliances et ligues, de ses lois et coutumes, des hommes célèbres sortis de son sein, de la fertilité de son territoire et de son commerce.

Porchier décrit dans la seconde partie, l'état ecclésiastique de la ville, la primauté de ses archevêques, le catalogue de ses saints, le nombre de ses églises, monastères et hôpitaux, son cimetière et les reliques qu'elle possède.

Le style de l'historien est diffus; cependant il ne manque pas d'intérêt; son nom est inconnu aux biographes; on pourroit tirer de son écrit, réduit à moitié, un volume qu'on liroit avec fruit.

804. Mémoires du Languedoc. — *Fol.* d'env. 300 pag.

Ces mémoires, manuscrits, d'une belle écriture, sont ceux envoyés au gouvernement par M. de *Baville*, intendant du Languedoc, en 1705. Ils peuvent faire suite à ceux de M. d'*Herbigny*, sur le Lyonnais, que la Bibliothèque possède. Les mémoires sur le Languedoc sont divisés en chapitres, qui traitent des limites, plaines, montagnes, rivières, productions, administrations, tribunaux, commerce, manufactures, impositions, population, universités et colléges du Languedoc. On y trouve un précis de son histoire ecclésiastique et civile, sous les Romains, les Goths, les comtes et les rois; des détails sur l'état militaire, la marine, les monumens antiques, les ponts, les ports et les canaux. Le volume est terminé par divers tableaux des diocèses, des couvens, des gouverneurs de la province. Il a été imprimé à Amsterdam, *Boyer*, 1734, *in*-8.°, après la mort de l'auteur.

On a dit de celui-ci, qu'il eût été le meilleur modèle des administrateurs, s'il ne se fût montré quelquefois trop dur et despotique. Il étoit fils de *Guillaume* de *Lamoignon*, premier président du parlement de Paris, frère cadet du magistrat du même nom, qui remplit long-temps avec gloire la place d'avocat-général, dans le même parlement.

Ce manuscrit vient de la bibliothèque de l'infortuné M. de *Berthelas*, qui s'est donné la mort et s'est fait sauter en plaçant de la poudre sous la pierre sur laquelle il s'étoit assis dans la demi-lune des travaux *Perrache*, en 1808. Sa famille avoit apporté l'art de la verrerie en France, et avoit été ennoblie à cette occasion.

805. Mémoires sur le Languedoc. — *Fol.*

Ce manuscrit de 333 pages, offrant l'ancienne statistique de cette province, est une copie de l'ouvrage précédent.

— *Mémoires concernant la province de Languedoc, dressés par M. de* Baville, *intendant.* — *Fol.* de 420 pag.

Autre copie.

806. Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiennes, et particulièrement de la ville d'Embrun, leur métropole. — *Fol.* de 822 pag. sans la table.

Cette histoire, ecclésiastique et profane, est divisée en quatre parties, et suit l'ordre chronologique des évènemens. Elle est dédiée à *Guillaume* d'*Hugues*, archevêque d'Embrun, et a pour auteur *Marcellin Fornier*, jésuite, natif de Tournon. Il commence son ouvrage par rechercher l'étymologie du nom des Alpes,

leur figure et leur hauteur. Il paroît prolixe et diffus. Le manuscrit offre une écriture peu flatteuse, chargée de ratures et d'additions interlinéaires ou collées en marge, et paroît être sorti de la propre main de l'auteur.

807. Mémoires sur l'histoire de France. — *Fol.*

Ces mémoires sont :

1. *Traité sur la ville et principauté d'Orange.*

Il est divisé en huit chapitres, où l'on examine l'origine de la ville et de l'église; si elles faisoient partie du Dauphiné ou du royaume de Provence ? Quels furent les seigneurs d'Orange, avant et depuis *Charlemagne ?* S'ils se sont dits d'abord *princes*, ou simplement *comtes* ou *marquis ?* Quels furent les seigneurs de la maison de *Baux*, et de celles de *Châlons* et de *Nassau;* l'établissement de leur péage sur le Rhône, et leurs marques de souveraineté ? Ce traité présenté au marquis de *Montanegues*, commandant en Languedoc, fut communiqué par lui, en 1682, à M. *Colbert*, et par ce dernier à *Heinsius*, que le duc de Brandebourg avoit envoyé à la cour de France.

2. *Notes sur l'histoire de Bresse et Bugey.*

Elles sont relatives à quelques familles de ces provinces, et peuvent être ajoutées à l'histoire de *Guichenon*, imprimée en 1650.

Ce dernier dit que le Bugey a été plus fertile en personnages illustres que la Bresse, et il cite en preuve le petit village d'Isarnote qui a produit *Pons* du *Balmey*, évêque de Belley et fondateur de la chartreuse de Meyria, le cardinal *Louis Aleman*, archevêque d'Arles, et trois saints, savoir : S. *Romain*, premier abbé de *St.-Claude*, S. *Lupicin*, abbé de Joux, et S. *Oyen*.

3. *Mémoire pour les trois ordres du royaume.*

Il paroît avoir été écrit lors de la convocation des états de 1614. L'auteur voudroit que la noblesse formât une confédération, à la tête de laquelle elle mettroit un chef recommandable par son rang et son courage ; ce qui seroit sans doute bien contraire à la saine politique du gouvernement.

4. *Relation de la réception faite à l'infant d'Espagne, don* Carlos, *lors de son passage dans la province de Roussillon.*

Ce prince y passa au mois de novembre 1731. Le marquis de *Caylus* commandoit dans la province, et pour lui témoigner sa satisfaction, l'infant lui fit don d'un diamant de dix mille livres.

5. *Histoire de la vie, de la mort et des miracles de S.* Paul Sergius, *premier archevêque de Narbonne.*

L'auteur dit avoir recueilli les faits de cette histoire dans divers manuscrits de l'église de Narbonne, et du monastère de Fond-Froide. *Paul Sergius*, étoit gouverneur de Chypre, pour les Romains, lorsqu'il fut converti par S. *Paul.* La tradition dit qu'il vint dans la Gaule Narbonnaise, où il institua *Aphrodise*, évêque de Beziers, et *Ruffe*, évêque d'Avignon; qu'il devint ensuite archevêque de Narbonne, et fut inhumé en l'église de Notre-Dame qu'il y avoit fondée.

6. *Testament fait le* 3 *janvier* 1571, *par* Charles, *cardinal de* St.-Apollinaire, *archevêque de Reims.*

Il y fait un grand nombre de legs aux monastères, églises et colléges de son diocèse. Ce cardinal établit le cardinal de *Guise* pour son exécuteur testamentaire.

7. *Harangue faite au roi, par* Pierre Scarron, *évêque de Grenoble, au nom des trois ordres du Dauphiné.*

Elle fut prononcée à Valence, le 3 février 1641, et

elle est suivie, 1.° d'une autre au cardinal de *Richelieu;* 2.° d'une lettre de remercîment à la reine pour l'envoi de son portrait; 3.° d'une autre de consolation, à la même, sur la mort du cardinal infant; 4.° de trois autres harangues au roi, par le même évêque.

8. *Remarques historiques.*

Ce sont des fragmens qui paroissent avoir fait partie d'un ouvrage plus considérable. Elles sont relatives à *Pharamond*, au cardinal de *Richelieu*, à *Robert* I.^er^, duc de Normandie, à l'abbé *Maumenet* et au connétable de *Montmorency*.

9. *Dissertation sur le nom patronimique de la maison de France.*

M. de *Sozzi* vouloit en 1785, que la maison de *Bourbon* changeât son nom, pour s'appeler *maison de France.*

10. *Lettre, écrite en* 1771, *par le duc d'*Aiguillon, *à M. de* Flesselles, *intendant de Lyon.*

Elle a pour but de faire accorder à la gazette de France plus de perfection.

11. *Remarques sur la chapelle de Versailles, par M.* Clapasson.

Cette chapelle fut commencée en 1699, sur les dessins de *Mansard.* Les tableaux y sont de la main de *Coypel*, de la *Fosse* et de *Jouvenet.* On a célébré l'érection de cette chapelle par une médaille, portant cette inscription en l'honneur de *Louis* XIV :

Vincit ut David, *ædificat ut* Salomon.

12. *Parallèle entre les deux révolutions qui ont fait passer le sceptre de* Clovis, *des mains de sa postérité dans celles de* Pépin-le-Bref, *et de celles-ci dans la maison des* Capétiens.

M. l'abbé de *Bussi*, auteur de ce mémoire, a traité son sujet avec savoir. Avant de passer à son parallèle,

il examine trois faits préliminaires : 1.° Quelle fut la véritable époque de l'extinction de la postérité légitime de *Charlemagne?* 2.° La succession à la couronne, après cette époque, fut-elle héréditaire ou élective, jusqu'à la troisième race? 3.° Le gouvernement féodal acquit-il dans l'état français une force d'administration politique et publique, et assura-t-il aux vassaux immédiats et arrière-vassaux une possession légitime et héréditaire de l'autorité des droits et prérogatives dont ils jouissoient?

13. *Détail des illuminations des jardins de Versailles, le* 19 *mai* 1770.

Elles eurent lieu pour le mariage du dauphin, et furent exécutées sur les dessins de *Michel-Ange Challe*, auteur du mémoire.

14. *Naissance, progrès et révolutions des sciences, des lettres et des arts dans la province de Picardie, jusqu'au quinzième siècle, par M.* Gourdin, *de Rouen.*

Les Belges, qui habitoient les bords de la Somme, étoient sauvages et barbares sous les Romains et les premiers rois francs. Le berceau des sciences, en Picardie, fut placé dans les monastères. S. *Médard* et S. *Remy* en devinrent les premiers écrivains. Sous *Charlemagne*, les écoles de Corbie et de *St.-Riquier* acquirent de la réputation. Bientôt après s'ouvrit celle de Laon. Sitôt que la langue romane se forma, elle produisit divers dialectes, et il paroît que l'*Amadis* de Gaule, l'un de nos plus anciens romans, fut écrit en dialecte picard.

Adélaïde, comtesse de Coucy, fut dans le onzième siècle l'un de nos plus anciens peintres, et on célébra les deux tableaux qu'elle fit pour les églises de Nogent, et de *St.-Eloy* de Noyon.

La Picardie produisit plusieurs *Trouvères*, ou anciens

poëtes français, tels que *Thibaud* de *Mailly*, *Renaud* de *Coucy*, si célèbre par ses amours avec *Gabrielle* de *Vergi*, *Elinand*, surnommé le *Trouvère de la cour*, *Raoul* de Beauvais, *Robin* de Compiégne, et *Blondeau* de Nesle, aussi bon musicien que poëte estimé.

15. *Observations critiques sur les monumens qui renferment les cœurs de* Louis *XIII et* Louis *XIV, dans l'église des Jésuites de la rue* St.-Antoine, *à Paris.*

Ces monumens sont de *Jacques Sarrasin* et de *Coustou;* mais ce dernier n'a fait aucun effort d'imagination, et s'est borné à copier le dessin du premier.

16. *Histoire amoureuse des Gaules.*

Cet ouvrage, du satirique *Bussi-Rabutin*, contient les amours des comtesses d'*Olonne* et de *Châtillon.* L'auteur en avoit confié le manuscrit à la marquise de *Beaume* qui divulgua son secret; et on punit *Bussi* de cette satire licencieuse, par un long séjour à la Bastille. Il n'en sortit que pour subir l'exil dans une de ses terres, et il mourut à Autun, en 1693, s'étant fait beaucoup d'ennemis par sa causticité, sa hauteur et son excessif amour-propre. Il étoit de l'Académie française, et on lui doit un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose. Les *Amours des Gaules* ont été publiés en Hollande, en 2 vol. *in*-12. Le manuscrit est terminé par les maximes d'amour du même auteur. En voici deux adressées aux dames :

Quand vous aimez passablement
On vous accuse de folie;
Quand vous aimez infiniment,
Belles, on en parle autrement:
Le seul excès vous justifie.

Aimez, mais d'un amour couvert,
Qui ne soit jamais sans mystère ;
Ce n'est pas l'amour qui vous perd ;
C'est la manière de le faire.

808. Mémoires du duc de *Rohan*, sur les choses advenues en France, depuis la mort de *Henry-le-Grand*, jusqu'à la paix faicte avec les réformés, au mois de mars 1626. — *Fol.*

MÉM. PARTICUL. Ce manuscrit, de plus de 500 pages, est bien conservé. Il est suivi, 1.° de l'apologie du duc de *Rohan*; 2.° du traité fait à Madrid, en 1629, entre le roi d'Espagne et le duc de *Rohan*, au nom des réformés de France; 3.° du récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons, pour la restitution de la Valteline et des comtés de Bormio et de Chiavenne.

Henri de *Rohan*, pair de France, devint le chef des protestans, dans ce royaume, sous la minorité de *Louis* XIII, et soutint trois guerres contre ce souverain, pour la défense de son parti. Après la paix de 1629, il se retira à Venise, où il négocia, auprès du grand-seigneur, la cession de l'île de Chypre, dans l'intention d'y rétablir les calvinistes poursuivis en France et en Allemagne; mais ce projet ne réussit pas. *Louis* XIII rappela ce guerrier, et l'envoya soumettre la Valteline, révoltée par les instigations des Espagnols et des impériaux. Le duc de *Rohan* mourut, les armes à la main, en combattant ces derniers, en 1638. Il fut inhumé à Genève, où on lui a élevé un magnifique tombeau. Aussi bon écrivain que grand capitaine, il a laissé plusieurs ouvrages. Ces mémoires ont été imprimés long-temps après la date du manuscrit dont il est

ici question, et forment 2 vol. *in*-12. Le ton de vérité qui y règne et l'intérêt de la narration, les font encore lire avec plaisir.

L'une des singularités qu'on peut y remarquer, c'est le projet de l'auteur, d'obtenir du gouvernement français une nouvelle division de la France par départemens. *Voltaire* a très-bien peint le duc de *Rohan* dans ces vers :

Avec tous les talens, le ciel l'avoit fait naître :
Il agit en héros ; en sage il écrivit.
Il fut même grand homme en combattant son maître,
Et plus grand quand il le servit.

809. Mémoires en forme de journal de M. le cardinal de *Richelieu*, faicts par lui durant le grand trouble de la cour, en 1630 et 1631. — *Fol.*

Ce journal est divisé en plusieurs chapitres, et a pour principal objet, les plaintes de la reine-mère, soit contre le cardinal, soit contre diverses personnes de la cour, leurs réconciliations et leurs ruptures. On y voit que *Marie* de *Médicis* avoit la plus grande confiance aux prédictions, et qu'elle donnoit pour consultation, des diamans de mille écus à un abbé *Fovars*, provençal, qui se disoit *prophète*. On sait que la suite des troubles et des intrigues du cardinal, fut la détention de la reine au château de Compiégne, d'où elle s'échappa en 1731, pour mourir ensuite à Cologne dans l'indigence. Le manuscrit offre des chapitres particuliers, sur le cardinal de *Berulle*, *Marillac*, *Gaston* d'*Orléans*, frère du roi, le duc de *Lorraine*, les ducs de *Bellegarde*, de la *Ferté*, de *Guise*, Mad. de *Fargis*, etc. Le dernier, intitulé *Haine des Espagnols contre le cardinal*, rapporte divers attentats

contre la personne de ce dernier, de la part du duc de *Lèves*, ambassadeur d'Espagne, de la princesse de *Conti* et d'autres personnes.

810. Mémoires manuscrits sur les affaires du temps, depuis 1631 jusqu'en 1643. — *Fol.* d'env. 700 pag.

Ce volume renferme six morceaux utiles à parcourir :

1. *Discours de M. de* Bourdeilles, *sur la sortie de France du duc d'*Orléans, *après la mort du duc de* Montmorency, *en* 1631.

Claude de *Bourdeilles*, neveu du célèbre historien *Brantôme*, fut attaché à *Gaston* d'*Orléans*, dont il partagea la disgrace. On a imprimé ses mémoires en 2 vol. *in*-12, sous le titre de *Mémoires de Montrésor*. Il ne craint pas d'y avouer qu'il a attenté plusieurs fois à la vie du cardinal de *Richelieu*.

2. *Relation faite, par M. de* Fontrailles, *des choses particulières de la cour pendant la faveur de M.* Le Grand.

Louis d'*Astarac*, marquis de *Fontrailles*, serviteur de *Gaston*, excita ce prince à la révolte, et trempa dans la conspiration de *Cinq-Mars*. Envoyé en Espagne, en 1642, il y signa, au nom du duc d'*Orléans*, un traité avec le roi d'Espagne, tendant à faire bannir le cardinal de *Richelieu;* mais le complot fut découvert, et *Fontrailles* obligé de se sauver en Angleterre, d'où il ne revint qu'après la mort du cardinal. Je ne crois pas que cet opuscule ait été publié.

3. *Mémoire de ce qui s'est passé avant que le roi partît de Montfrein pour venir à Paris, en* 1642.

Ce mémoire, du cardinal de *Richelieu*, renferme plusieurs lettres du duc d'*Orléans*, de MM. de *Chavigny*, *Des Noyers*, de la *Rivière* et du chancelier *Séguier*.

Séguier. Il offre beaucoup de particularités sur le procès et les accusations portées contre MM. de *Cinq-Mars* et de *Thou*.

4. *Mémoires de M. de la* Chastre *de* Nancey, *colonel des Suisses, sur ce qui s'est passé en* 1642, *peu avant le décès de* Louis *XIII, et au commencement de la régence.*

L'auteur s'y plaint amèrement de sa destitution de la place de colonel-général des Suisses, de la fourberie du maréchal de *Bassompierre* et de la foiblesse de M. de *Brienne*. Le marquis de la *Chastre*, descendant de deux maréchaux de France, s'étoit distingué par son courage à la bataille de Nortlingue, où il fut fait prisonnier. On a imprimé de lui des mémoires intéressans qui sont joints ordinairement à ceux de la *Rochefoucauld*, *in*-12. Ce morceau doit en faire partie.

5. *Réponse de M. le comte de* Brienne, *aux mémoires de M. de la* Chastre.

Le comte de *Brienne* eut le département des affaires étrangères, au commencement du règne de *Louis* XIV; et se conduisit avec beaucoup d'adresse et d'intelligence pendant les troubles de la minorité. Il a laissé des mémoires très-étendus sur tous les évènemens de la cour de France, depuis l'avènement de *Louis* XIII, au trône, jusqu'à la mort du cardinal *Mazarin*. On en a extrait les fragmens les plus curieux, qu'on a publiés sous le titre de *Mémoires de Loménie*, 3 vol. *in*-12.

6. *Remarques touchant les charges et fonctions de messieurs les maréchaux de France.*

C'est la pièce la moins importante du recueil.

811. Mémoires de M. le duc de la *Rochefoucauld*, sur les guerres civiles. — *Fol.* mar. ro. fil. tr. dor.

Ce manuscrit, d'environ 240 pages, de belle écriture, offre des détails intéressans sur la guerre de la fronde. Ils doivent vraisemblablement faire partie des mémoires de l'auteur sur la régence d'*Anne* d'Autriche, imprimés à Amsterdam, en 1713, 2 vol. *in*-12.

812. Mémoires de *Gourville*. — 2 vol. petit *fol.* v. tr. dor.

Cet ouvrage est écrit en gros caractères modernes et très-lisibles. *Jean Hérauld* de *Gourville* devint le valet de chambre et l'ami du duc de la *Rochefoucauld*. Il s'attacha ensuite au célèbre surintendant *Foucquet*, dont il partagea la disgrace. Il prêta même alors cent mille livres à l'épouse de ce ministre infortuné, et fit don quelque temps après de cette somme au fils de ce dernier. Ces mémoires peignent avec simplicité et un naturel aimable, les ministres, les grands personnages du temps, et tous les évènemens depuis 1642 jusqu'en 1698. On les a publiés en 2 vol. *in*-12.

Dans la préface du manuscrit, *Gourville* dit, qu'étant malade et privé de l'usage des jambes, il commença à écrire son ouvrage le 15 juin 1702. Il mit peu de temps à le composer, puisqu'il mourut à Paris en 1703, sans avoir été marié et à l'âge de soixante et dix-neuf ans.

813. Mémoires manuscrits servant à l'histoire de *Louis* XIV. — *Fol.* de 470 pag.

Cet ouvrage, divisé en chapitres, offre des détails curieux, 1.° sur le commencement de la régence;

2.° sur les mouvemens excités à Paris, en 1648, et le siége de cette ville; 3.° sur le voyage de M. de *Longueville*, à Rouen; 4.° sur la prison des princes de *Condé* et de *Conti*, et sur leur retour à la cour, en 1651; 5.° sur la seconde guerre de Paris; 6.° sur les intrigues et les négociations pour la paix; 7.° enfin, sur la défense du duc de *Beaufort*, devenu l'idole du peuple, contre la cour.

Cette dernière pièce est de *St.-Evremont*; c'est une critique sanglante de celui dont elle semble vouloir faire l'apologie. L'auteur dit qu'il a trois objets dans son ouvrage; le premier de justifier, auprès de la cour, un duc qui ne peut lui nuire; le second, de le rétablir dans la bonne opinion de la noblesse qui le méprise; le troisième, de lui faire rendre l'amitié du public qui l'a entièrement abandonné. Il se moque sans cesse de la lâcheté de M. de *Beaufort*, et de son refus constant à accepter les défis qui lui étoient faits par les partisans de la cour. Il finit par demander, pour ce dernier, une place, non à l'armée, où l'on ne peut exposer une personne si précieuse à l'état, *mais au conseil, où il employera tout son temps à mûrir un avis qui puisse enfin être dans la bouche de tout le monde, après être sorti de la sienne.*

814. Mémoires pour servir à l'histoire du temps, pendant les années 1756, 1757 et 1758. — *Fol.* de 193 pag. v. fil. tr. dor.

Le colonel *Champloi*, officier vénitien, auteur de cet écrit, l'a dédié à l'Académie de Lyon. Il n'a point été imprimé, et a pour objet les premières années de la guerre de Bohême, l'entrée du roi de Prusse en Saxe, la bataille de Lowositz, la capitulation de Pyrna, les batailles de Prague, de Chotzmitz, de

Breslaw, de Gorlitz, de Lignitz, de Protnitz, le siége de Prague, l'entrée des Prussiens en Moravie, le siége d'Olmutz, la retraite du roi de Prusse et l'entrée de M. de *Dunn*, en Lusace et en Saxe.

Le manuscrit est à deux colonnes, avec le texte encadré. Il est terminé par un mémoire d'un officier suédois sur la campagne de l'armée française dans la Hesse, sous les ordres de M. de *Soubize*, en 1758. Il contient des détails sur la bataille de Lutzelberg et la prise de *St.-Goar*.

815. Chronique du noble roy *Richard*, roy d'Angleterre, lequel eust mort par grant trayson, et auxi pour luy plusieurs seigneurs et autres. — Destruction de Jérusalem, faicte par *Vaspasian*, empereur de Rome, et son fils *Tithus*. — *In*-4.° d'env. 250 pag.

HIST. D'AUTR. CONTRÉES.

Ce manuscrit gothique, à longues lignes, a les capitales en couleur, et de grandes marges. L'écriture date du commencement du treizième siècle.

La *chronique* est divisée en chapitres et tient la moitié du volume. Le monarque qui en est l'objet, est *Richard* II, qui fit arrêter et condamner à mort son oncle *Thomas*, duc de *Glocester*, comme ayant conspiré contre lui. *Henri*, comte de Derbi, leva des troupes pour venger ce dernier, dont il étoit le neveu; et le comte de *Northumberland* ayant arrêté *Richard* dans la principauté de Galles, le lui livra. *Henri* le fit enfermer dans une prison, où il fut massacré bientôt après, en 1399.

L'autre moitié du volume comprend la destruction de Jérusalem par *Vespasien*, que le manuscrit qualifie d'empereur d'*Allemaigne et de Lombardie*. Cet

écrit est aussi divisé en chapitres, dont l'écriture est très-difficile à lire.

816. Princes de Savoie. — *Fol.* d'env. 200 p.

Ce manuscrit offre le précis de la vie des souverains de la Savoie, depuis *Bérold-le-Saxon* qui en fut le premier comte, et qui naquit en 980, jusqu'à *Charles-Emanuel* II, mort en 1685. Le caractère du volume est peu correct et chargé de ratures; mais le texte est accompagné de plusieurs portraits gravés des ducs de Savoie. Ce sont, 1.° *Bérold*, qui, venant au secours de *Bozon*, roi d'Arles, s'empara pour son propre compte, de la Maurienne et de la Savoie; 2.° *Humbert* I.^{er}, qui introduisit la loi salique dans ses états; 3.° *Amédée* I.^{er}, surnommé le *Piémontais*, défenseur de ses peuples contre les incursions des Normands; 4.° *Odon*, qui, par son mariage avec la fille de *Mainfroy*, accrut son domaine des villes de Suze, d'Aoste et de Turin; 5.° *Amédée* II, protecteur de la cour de Rome; 6.° *Humbert* II, qui suivit *Godefroy* de *Bouillon* à la Terre-Sainte; 7.° *Amédée* III, qui accompagna de même *Louis* VII dans la Palestine; 8.° *Humbert* III, inhumé en 1186, dans l'abbaye de Haute-Combe, au département de l'Ain; 9.° *Thomas*, qui chassa l'empereur *Alexis* de Constantinople; 10.° *Amédée* IV, premier duc de Chablais; 11.° *Boniface*, mort prisonnier de *Charles* d'*Anjou*, et qui réunit le Faucigny à ses états; 12.° *Philippe* I.^{er}, qui, avant d'être souverain, fut archevêque de Lyon par une grace spéciale d'*Innocent* IV, qui permit cette élection quoique *Philippe* n'eût point reçu les ordres sacrés; 13.° *Amédée* V, surnommé le *Grand*, et qui fit lever aux Turcs le siége de l'île de Rhodes; 14.° *Edouard*, surnommé le

Libéral; 15.° *Aimon*, qui fit la guerre au Dauphiné et conquit Genève; 16.° *Amédée* VI, surnommé le *Comte verd*, fondateur de l'ordre de l'Annonciade, et qui, pour délivrer l'empereur *Paléologue* des fers du roi de Bulgarie, alla porter la guerre jusque dans cette contrée éloignée, et ramena l'empereur à Constantinople; 17.° *Amédée* VII, surnommé le *Comte rouge*, vainqueur des seigneurs de *Dombes* et de *Beaujolais*, qui avoient refusé de lui rendre hommage; 18.° *Amédée* VIII, qui mérita le nom de *Salomon* de son siècle par les lois qu'il publia, et qui fut le premier qui prit le titre de duc de Savoie; 19.° *Louis*, qui établit le sénat de Turin, et vint mourir de la goutte, à Lyon, dans la maison des Célestins, en 1465; 20.° *Amédée* IX, prince sage et doux, qui ne voulut point avoir d'autre titre que celui de père des pauvres; 21.° *Philibert* I.er, jeune prince, qui, venu à Lyon en 1482, s'y livra avec tant d'ardeur aux fêtes multipliées qu'on lui donna, qu'il s'échauffa le sang et y mourut; 22.° *Charles*, à qui *Charlotte* de *Lusignan* sa tante, céda tous ses droits sur le royaume de Chypre; 23.° *Charles-Jean*, qui mourut sous la tutelle de *Blanche* de *Montferrat* sa mère; 24.° *Philippe* II, qui n'eut d'abord que le pays de Bresse en apanage, ce qui le fit appeler *Philippe* sans terre; 25.° *Philibert* II, qui naquit et mourut au château du pont d'Ain, près de Lyon, et a été inhumé dans l'église de Brou, à Bourg; 26.° *Charles* III, qui se rendit à Boulogne, pour assister au couronnement de *Charles-Quint*; 27.° *Emanuel-Philibert*, prince guerrier, qui fit bâtir la citadelle de Turin; 28.° *Charles-Emanuel*, vainqueur des Suisses et des Génois, mort en 1630; 29.° *Victor-Amédée*, qui fit la paix avec *Louis* XIII;

30.° *François-Hyacinthe*, mort en tutelle; 31.° enfin, *Charles-Emanuel* II, qui fit fortifier Verseil et ouvrir un chemin hardi au travers des Alpes.

Ce manuscrit appartenoit, en 1767, à M. du *Breuil*, curé de Rillieux et archiprêtre de Dombes. Il peut en être l'auteur.

817. Description en abrégé de tout le pays d'Italie, contenant la situation, longueur et largeur, ensemble les seigneuries principales, avecques l'estimation en particulier de ce quon tire communement des dites seigneuries. — *Fol.* de 32 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, d'une écriture gothique, est précédé d'une carte sur parchemin, dessinée à la main, et qui présente les diverses contrées d'Italie, avec les villes principales, mais sans proportion de distance, ni échelle géométrique.

818. Histoire d'Espagne, depuis la première invasion des Maures, sous don *Rodrigue*, jusques à leur dernière expulsion sous *Philippe* III. — *Fol.* de 704 pag.

Cette histoire, manuscrite, est du Jésuite *Bussière* qui y rapporte tous les faits historiques, relatifs aux divers royaumes d'Espagne, depuis que les Goths s'y établirent jusqu'au règne d'*Alphonse* II, à la fin du douzième siècle. Ce jésuite étoit né à Villefranche, en Beaujolais. On estime ses *Poésies latines;* mais ses poésies françaises, ainsi que plusieurs de ses ouvrages historiques, sont presque oubliés. Celui-ci ne paroît pas avoir été imprimé, et auroit bien mieux mérité de l'être que le *Parterre historique* et l'*Abrégé de l'histoire de France* qui l'ont aussi pour auteur.

A la suite de l'histoire d'Espagne, on en trouve une autre plus courte, écrite en latin, et qui n'est point terminée. Elle a pour titre : *Historia americana. Bussière* la commença en 1672, et mourut en 1678.

819. Abrégé des annales de la Chine. — 2 vol. gr. *in*-4.°, le premier de 408 pag.; le second de 380, v. fauve.

Cet ouvrage important est l'abrégé de la grande histoire chinoise, par le jésuite *J.-M. Moyria* de *Mailla*, connu à la Chine sous le nom de *Fong-Ping-Tching*.

Celui-ci avoit travaillé pendant dix-huit ans aux cartes de l'empire chinois, et logeoit, en qualité de mathématicien de la cour, dans le palais même de l'empereur *Cam-hi*, qui lui témoigna toujours une amitié sincère. La connoissance qu'il avoit acquise des langues chinoise et tartare, lui fit entreprendre de traduire en français, les grandes annales de l'historien *Sé-mat-sien*. Il employa plus de six ans, d'un travail assidu, à remplir son dessein; et lorsque son ouvrage fut fini, il en fit don à la Bibliothèque de Lyon, où il parvint en 1757. Le savant *Freret*, très-versé dans l'histoire de la Chine, avoit conçu une si haute idée de cet écrit, qu'il désira en être l'éditeur et le faire imprimer aux frais du gouvernement. La mort l'empêcha d'exécuter son projet, et l'ouvrage, en 12 volumes *in*-4.°, fut donné par l'ancien consulat de Lyon, à M. l'abbé *Grosier* qui l'a publié. Ce manuscrit étoit accompagné de plans et de cartes très-curieuses, faits à la Chine, et qui avoient été collés sur toile, par les soins des magistrats municipaux de la ville de Lyon. Ces soins auroient au moins dû s'étendre jusqu'à faire restituer à leur Bibliothèque, après la publication de l'ouvrage,

le manuscrit précieux que les voyageurs et les savans venoient souvent y consulter.

Les deux volumes, qui en renferment l'abrégé, peuvent dédommager de cette perte. Ils sont dus au P. *Janin*, augustin de cette ville, savant antiquaire, écrivain correct, qui a péri avec courage, dans nos murs, sous la hache des bourreaux révolutionnaires. Il le finit en 1769, et l'offrit à l'archevêque et aux administrateurs des colléges, qui l'ont oublié dans la Bibliothèque publique. Il renferme les vingt-deux dynasties chinoises, depuis la fondation de l'empire, 2941 ans avant l'ère chrétienne, jusqu'en 1722. Ce manuscrit offre une écriture nette, correcte et lisible. Si, à l'imitation du P. de *Mailla*, il n'a pu y réunir des cartes chinoises, il y a joint du moins des cartes et des estampes gravées en Europe. Celles-ci sont :

1. La carte de la Chine, par *Bellin*, insérée dans l'histoire générale des voyages.

2. La représentation des mandarins civils et militaires, tirée de *Duhalde*.

3. Une carte manuscrite de la Chine ancienne, telle qu'elle est décrite dans le chapitre *Yukong*, du livre canonique appelé *Chou-King*.

4. Une autre carte de la Chine et de la Corée, gravée d'après le rapport des Jésuites-missionnaires.

5. Une autre du Cathay, tirée de l'histoire générale des voyages.

6. La mort du dernier empereur chinois, de la race des *Ming*, en 1644, gravure extraite de *Nieuhof*.

7. Carte de la Tartarie orientale, comprenant le pays des Mantcheoux.

8. Le plan de la ville de Pékin.

9. Une vue de cette ville, prise dans *Nieuhof*.

10. Une autre de la ville de Nankin.

11. L'entrée de la rivière de Canton et de l'île de Macao.

12. Une vue de Canton.

13. La carte de l'île Formose.

14. Le plan de la ville et du port de Macao.

15. L'observatoire de Pékin, tiré du P. *Le Comte*.

16. La carte de la Tartarie occidentale.

17. Les cérémonies de l'hommage rendu à l'empereur de la Chine, par les princes *Kalka*.

18. Les coins des monnoies chinoises sous diverses dynasties.

820. Mémoires historiques sur diverses contrées. — *Fol.* (M.ss acad.)

Le premier de ces mémoires est de M. *Soufflot*. Il y examine l'état du Vésuve, au mois de juin 1750.

Le second, par M. le comte de *Borch*, présente le tableau littéraire de la Pologne, sous le règne de son dernier roi. L'auteur l'a lu, en 1775, dans une séance de l'Académie de Lyon.

Le troisième offre des lettres de M. de *Lamonce*, architecte, sur Rome, et principalement sur le portique de *St.-Pierre* et la vaste église de ce nom.

Le quatrième est un essai sur les voyages de long cours. M. *Pecquet*, qui en est auteur, s'étend principalement sur ceux faits en Asie, et sur la manière de les faire utilement.

Le cinquième est relatif aux Hébrides. M. *Bruyzet*, libraire à Lyon, a rendu très-intéressante l'histoire abrégée de ces îles occidentales de l'Ecosse. On est étonné qu'il existe dans un coin de l'Europe, et sous la domination du peuple qui voyage le plus, environ trois cents îles, dont le nom particulier est à peine connu, une nation, étrangère aux révolutions qui ont

agité le continent, qui chérit le sol isolé et stérile qui la nourrit, conserve les usages de son antique origine, ses traits primitifs, et ne s'est point mêlée, ni confondue avec les autres peuples. *Buchanon Martin*, gentilhomme anglais, et *Kenneth Macaulay*, en ont parlé; et c'est en conciliant leurs récits, que M. *Bruyzet* vouloit donner une description des Hébrides, dont ce mémoire n'est que le discours préliminaire.

Le sixième mémoire, par M. *Rey*, a pour objet les vampires de Hongrie.

On a cru long-temps, en Hongrie, que certains morts revenoient la nuit pour sucer le sang des vivans, qui ne tardoient pas à périr. Cette opinion, assez ancienne, s'est renouvelée avec activité en 1735, et a fait naître diverses procédures dans le district de Gradisch. On y a ouvert des tombeaux, pour en exhumer des cadavres à qui on a coupé la tête, et dont on a fait brûler le corps, comme vampires. M. *Rey* attribue avec raison, à l'imagination malade des vivans, toutes les prétendues scènes des morts.

On ne peut oublier sur cet article, que l'un des plus savans écrivains de notre nation, don *Calmet*, a eu la foiblesse de croire aux vampires.

821. Traité de la noblesse. — Gr. *fol.* d'env. 200 pag. mar. tr. dor.

HIST. HÉRALDIQUE ET GÉNÉALOGIQ.

Ce manuscrit, sur grand papier, est orné de lettres grises et d'armoiries enluminées. Le caractère s'étend le long de la page sans interruption de colonnes. L'ouvrage est divisé en plusieurs chapitres qui expliquent l'institution de la noblesse, quelles choses sont requises pour ennoblir un homme, l'origine de la chevalerie et des armoiries, si un bâtard peut porter les armes de son père, les règles du blason, la différence des écus

et des couronnes, les promotions de ducs, de comtes et de barons, l'ordre des lices et combats singuliers, des sermens, des gages de bataille, des champions, des rois d'armes, des obsèques et funérailles des grands seigneurs. Il a pour auteur *Jacques* de *Valèze*, qui l'écrivit en 1414.

Ce manuscrit appartint à *Hector-le-Breton*, sieur de la Doineterye, dont on voit les armoiries sur le plat du volume. Celui-ci fut roi d'armes de France. Cet office n'étoit possédé que par des nobles. Le roi d'armes étoit le chef des hérault qui annonçoient la guerre, les trèves, les traités de paix et les tournois. *Louis-le-Gros* fut le premier qui donna à *Louis* de *Roussy*, le titre de *roi d'armes*. Celui-ci portoit la cotte de velours violet, avec les fleurs de lys, entourées d'une broderie d'or. A sa réception, on versoit sur sa tête une coupe de vin, ce qui s'appeloit le *baptême du roi d'armes*. Les valets de chambre du roi le revêtissoient de ses ornemens; le connétable et les maréchaux de France l'alloient prendre pour le conduire à une messe solennelle, où il étoit précédé des hérault ordinaires, marchant devant lui deux à deux. Le respect qu'on avoit pour le roi d'armes étoit si grand, que l'on vit quelquefois la fureur de deux armées être suspendues par sa présence au milieu d'elles.

Hector-le-Breton, propriétaire de ce manuscrit, suivit *Henri* IV en qualité de commissaire extraordinaire des guerres, au siége d'Amiens, en 1597, et y reçut au visage une mousquetade, dont il perdit un œil; ce qui lui obtint un brevet où on lui accorda, et à sa postérité, le droit d'ajouter à ses armoiries la fleur de lys d'or que l'on voit sur ce volume. Comme roi d'armes, il parut en 1621, à la pompe funèbre du roi d'Espagne, *Philippe* III, et en 1625, à la cérémonie

du mariage d'*Henriette* de France, avec le roi d'Angleterre. En 1628, il alla, par ordre du roi, sommer les Rochellais de se rendre; et en 1629, pendant le siége de la ville de Privas, en Vivarais, il s'y rendit pour publier la paix, conclue entre la France et l'Angleterre. Le fief de la Doineterye, dont il étoit Seigneur, est situé dans le département de l'Indre.

822. Noms et armoiries des chevaliers de la toison d'or. — *In*-4.° de 264 pag.

En 1430, *Philippe* II, surnommé le *Bon*, institua l'ordre de la *toison d'or*, pour vingt-quatre chevaliers, portant manteau et chaperon en écarlate, et au col un collier d'or, d'où pend un mouton. *Charles-Quint* changea cet habillement, et leur donna un manteau de velours cramoisi et un chaperon de velours violet, avec une soutane de toile d'argent.

Le manuscrit renferme deux cent quarante-quatre écussons coloriés des chevaliers de l'ordre, depuis son institution jusqu'en 1570. Le premier chevalier est *Guillaume* de *Vienne*, le dernier, le duc de *Médina-Céli*. Au bas de chaque écusson, on a écrit très-correctement le nom des titres et l'indication du blason du chevalier.

823. Noms et armes de tous les chevaliers de l'ordre du *St.-Esprit*. — *Fol.*

Le manuscrit offre les armoiries de tous ceux qui obtinrent le cordon bleu dans l'assemblée qui se tint sous *Louis* XIV, aux Grands-Augustins de Paris, le 1.er janvier 1662. Ces armoiries sont dorées et coloriées, d'après le blason. Les noms et qualités des chevaliers, ainsi que la description des armes, sont écrits au bas de chaque écusson.

824. Armes et blasons des chevaliers de l'ordre du *St.-Esprit.* — *Fol.* de 744 pag. mar. ro. fil. tr. dor.

Ce manuscrit curieux, sur papier très-fort, à larges marges, comprend les armoiries de tous les chevaliers de l'ordre depuis sa création, par *Henri* III, le 31 décembre 1578, jusques en 1653. Chaque feuillet présente d'un côté un cartouche dessiné avec goût et enluminé, dans lequel on a écrit les noms et les titres du chevalier; de l'autre côté, on voit ses armoiries de même enluminées, avec leurs métaux et couleurs. En tête, on trouve les portraits de *Henri* III et de *Henri* IV. Le premier est peint avec la toque et le costume de son temps; il porte les moustaches, les cheveux très-relevés, et aux oreilles une poire de pierreries, soutenue par trois petits anneaux d'or. Ce portrait est précédé, 1.° d'un frontispice agréable; 2.° des noms de tous les chevaliers; 3.° de la représentation du costume du récipiendaire, avant et après son admission, et lorsqu'il se trouve en deuil.

Ce manuscrit est le plus beau de tous ceux que la Bibliothèque de Lyon a recueillis du riche don de livres que lui a fait l'archevêque *Camille* de *Neuville*, en 1693.

825. Armorial de Normandie du temps ou règne du roi *Philippe-Auguste.* — *Fol.* de 220 pag. vél.

Les armoiries sont enluminées et blasonnées. Chacune a son cartouche rempli à la main du nom et des titres du chevalier normand qu'elle distingue. Toutes les pages offrent quatre armoiries, et on trouve à la fin du volume une table alphabétique des noms qu'il renferme. Ces chevaliers étoient appelés à l'échiquier,

c'est-à-dire, au parlement de Rouen. *Philippe-Auguste*, qui fut leur contemporain, commença son règne en 1180, et mourut en 1223.

826. Recueil d'armoiries. — 8.° d'env. 600 pag. mar. tr. dor.

Ce recueil offre plus de deux mille armoiries des principales familles de France. On lit leurs noms et blasons à côté de chaque écu. L'écriture est gothique et difficile à lire. Les armoiries sont coloriées, mais grossièrement; il s'en trouve huit à dix dans chaque page.

Ce manuscrit appartint à *Hector-le-Breton*, sieur de la Doineterye, roi d'armes de France, dont on voit les armoiries sur le plat du volume.

827. Histoire généalogique des chevaliers de l'ordre du *St.-Esprit*. — *Fol.* de 750 p.

Parmi les présens que la ville de Venise fit au roi *Henri* III, elle lui offrit un manuscrit des statuts de l'ordre du *St.-Esprit*, que *Louis* de France, duc d'Anjou et roi de Naples, avoit institué dans le château de l'Œuf, en 1352. *Henri* résolut de renouveler cet ordre, comme un moyen de distinction pour les guerriers, de preuve de haute noblesse, pour ceux qui montreroient zèle et courage à son service. C'est ce qu'il fit en 1578. Les nouveaux chevaliers prêtèrent serment, entre les mains du célèbre *Jacques Amyot*, grand-aumônier de France, que le monarque dispensa seul de faire preuve de noblesse, en lui donnant le collier de l'ordre, et en décidant en sa faveur, que tous les grands-aumôniers de France, quoique d'une naissance obscure, l'obtiendroient.

Cette histoire est savante, et rapporte, après le

nom et les armoiries de chaque chevalier, sa généalogie, les batailles où il s'est trouvé et les faits qui lui font honneur. Elle finit au règne de *Henri* III, en 1586.

828. Mémoires historiques et généalogiques pour servir à l'histoire des commandeurs et chevaliers de l'ordre du *St.-Esprit*, par *Pierre-Augustin* de *Moras*, religieux de l'ordre des Grands-Augustins. — *Fol.* d'env. 500 pag.

Ce volume commence par la liste chronologique des diverses promotions de l'ordre, depuis son institution jusqu'au 19 octobre 1749. On trouve ensuite les généalogies détaillées et les filiations de diverses familles distinguées.

L'ordre du *St.-Esprit*, tenant ses assemblées aux Grands-Augustins de Paris, plusieurs religieux de cette maison se consacrèrent à l'histoire généalogique. Tels furent les PP. *Anselme*, *Simplicien* et *Ange* de *Ste.-Rosalie*, à qui l'on doit l'histoire généalogique de la maison de France et des grands-officiers de la couronne. Le P. de *Moras* a marché sur leurs traces.

829. Généalogies françaises. — *In*-4.° d'env. 600 pag.

Ce manuscrit paroît être aussi l'ouvrage du P. de *Moras*, augustin. Il offre de grandes recherches, et constate les services et l'illustration de plusieurs maisons.

Le volume est terminé, 1.° par un grand nombre de notes, relatives aux familles de France, illustrées par leurs services militaires; 2.° par des lettres adressées au P. de *Moras*. L'une d'elles nous apprend que les supérieurs de ce religieux, désapprouvant son genre d'étude,

d'étude, l'avoient éloigné de Lyon et confiné dans un village.

830. Recueil généalogique. — *Fol.* d'env. 600 pag.

Plusieurs opuscules, qui forment ce recueil, paroissent être du même P. de *Moras*. Ce recueil commence par la chronologie des chevaliers du *St.-Esprit*, depuis 1578 jusqu'au 10 juin 1753.

Le volume est terminé par un mémoire sur les services de M. de *Gassion*, mort à Pau, le 20 mai 1746.

831. Généalogie de la maison de *Harlay*, par le sieur d'*Hozier*, 1636. — Pet. *fol.* de 206 pag. mar. ro. dent. tr. dor.

Ce beau manuscrit, sur vélin très-blanc, à longues lignes, d'une très-belle écriture, est chargé d'armoiries, coloriées et enluminées d'or et d'argent. Il est dédié, par une longue épître de l'auteur, au marquis de *Villeroi*, gouverneur de Lyon, qui avoit épousé *Jacqueline* de *Harlay*, descendant du côté des femmes, de *Pierre*, comte de *Vendôme*, en 1243, et qui descendoit lui-même de la maison de France. Cette généalogie finit à *Achille* de *Harlay*, premier chambellan de *Henri* III, en 1608. Elle a produit deux premiers présidens au parlement de Paris, qui se sont rendus célèbres, et a donné d'illustres archevêques à Rouen et à Paris.

832. Histoire de *Marguerite* d'*Anjou*, reine d'Angleterre, et autres pièces. — *Fol.*

L'histoire de *Marguerite* contient 74 pages du manuscrit. Celui-ci offre des ratures et des notes margi-

HIST. BIOGRAPHIQ.

nales, qui annoncent qu'il est de la main de l'auteur. L'écriture est du commencement du siècle passé.

Marguerite, fille de *Réné*, roi de Sicile, fut mariée à *Henri* VI, roi d'Angleterre, et eut autant de courage que de lumières. Elle passa sa vie à combattre, à faire couronner un mari foible, et à le voir détrôner. On a dit qu'elle avoit été la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe. Son histoire, écrite par l'abbé *Prévôt*, se lit avec intérêt, et a obtenu la célébrité que lui méritoit le nom de cet auteur. Le manuscrit de Lyon est érudit, et pourroit servir à corriger quelques inexactitudes de cet ouvrage.

Les pièces qui terminent le volume sont :

1. *Eloge de M.* Bignon.

C'est une copie de celui prononcé, en 1726, à l'Académie des inscriptions, par M. de *Boze*.

2. Une notice historique sur le P. *Anselme*, religieux augustin, savant auteur de l'histoire généalogique de la maison de France.

3. Une autre, plus étendue, sur le P. *Lami*.

François Lami, bénédictin, est mort à *St.-Denis*, en 1711. On lui doit un grand nombre d'ouvrages sur la logique, la rhétorique, les effets du tonnerre, et d'autres pour la défense de la religion. Ce manuscrit paroît être de l'écriture de l'abbé *Tricaud*, chanoine d'Ainay.

4. *Diverses lettres du P.* Lami *et de M. du* Puget, *sur l'aimant.*

Elles font suite à la notice précédente.

Louis de *Puget*, fils d'un procureur du roi, au présidial de Lyon, acquit de la célébrité parmi les physiciens, par ses observations sur la trompe des papillons, la structure des yeux de divers insectes, et surtout par ses découvertes sur le double cours de l'aimant. *Jau-*

blot l'attaqua sans succès. Cet éloge de M. du *Puget* est inséré dans le journal de Trévoux, du mois de septembre 1710.

5. *Eloge de l'abbé* Tallemant.

Cet abbé, membre de l'Académie française, travailla à l'histoire de *Louis* XIV, par les médailles, et a publié des harangues et des discours.

833. Histoire de *Marguerite* d'*Anjou*, reine d'Angleterre. — *In*-4.° de 600 pag.

Il est probable que cet ouvrage a été fait par un religieux. Il porte en tête cette note : « Rendu le 6 juillet 1713, sans aprobation, après six mois d'examen. » Cette note indique que l'ouvrage n'a point été imprimé, quoiqu'il offre des recherches savantes, et soit écrit d'une manière assez correcte.

Marguerite d'*Anjou* résista avec gloire au duc d'*Yorck* et au célèbre comte de *Warwick*, dans douze batailles qu'elle leur livra pour soutenir les intérêts de son époux et de son fils.

834. Vie de *Léopold-le-Grand*, empereur, tirée des meilleurs auteurs allemands. — *In*-4.° de 339 pag., sans la table des matières, mar. ro. dent. tr. dor.

Léopold naquit le 9 juin 1640. Avec le secours de *Montécuculi* il fut vainqueur des Turcs et des Hongrois. Ceux-ci, entièrement subjugués, virent leurs principaux chefs, *Frangipani*, *Nadasti* et *Tékéli*, payer de leur tête leur dévouement à l'indépendance de leur patrie. L'empereur forma cette fameuse ligue d'Augsbourg, qui faillit à écraser la France. Amateur passionné de musique, lorsqu'il sentit approcher son

dernier instant, il fit venir ses musiciens, et expira au milieu de leur concert, en 1705.

Le manuscrit, d'une écriture superbe, est divisé en trois livres qui ne comprennent que les premières années du règne de ce prince, jusqu'en 1666, époque où *Léopold*, pour se conserver un parti considérable en Pologne, venoit de réconcilier *Lubomirski*, général de cette couronne, avec son roi. Le volume est terminé, 1.° par une notice des médailles curieuses, recueillies par *Léopold*, pour le cabinet de Vienne; 2.° par l'*état* de la cour de cet empereur; on y voit que, sous les ordres du grand chambellan, il y avoit quatre cent vingt-trois gentilshommes de la chambre, et trois bouffons; la musique coûtoit annuellement 87,404 liv.; 3.° par l'état des troupes de l'empire, en 1705.

L'ouvrage eut pour auteur M. *Ducret*, pénitencier de l'archevêque de Lyon, pour la nation allemande. Il n'a écrit que ce premier volume et n'en a pas publié la suite. M. *Adamoli* l'a acheté, à la mort de ce dernier, 24 livres.

835. Vie du comte de *Marsigli*, fondateur de l'Institut de Bologne, par *Charles-Hébert* de *Quinci*, professeur et membre de cet Institut. — *In*-4.° de 297 pag.

En 1739, M. *Mathon* de la *Cour* présenta ce manuscrit, de la part de l'auteur, à l'Académie de Lyon. L'écriture en est correcte, et le texte accompagné d'un grand nombre de dessins au crayon, qui offrent le portrait du fondateur, ses exploits militaires contre les Ottomans, ses armoiries et devises, etc.

Louis-Ferdinand, comte de *Marsigli*, naquit à Bologne en 1658, entra au service de *Léopold*, fut fait prisonnier par les Turcs, et fixa ensuite comme négo-

ciateur, les limites, entre l'empereur, la république de Venise et la Porte. La cour de Vienne le punit de la reddition de Brisach, en le déposant de ses charges et en lui faisant rendre son épée; mais *Louis* XIV, plus juste, l'ayant vu à sa cour, sans épée, lui donna la sienne. Les lettres vinrent le consoler des injustices de la politique; il fonda, en 1710, le célèbre Institut de Bologne, et l'Académie des sciences de Paris l'associa à ses travaux. Ses principaux ouvrages sont : le *Cours* du Danube, le *Traité* du Bosphore, l'*Essai* physique sur la mer, l'*Etat* des forces ottomanes, etc.

Hébert de *Quinci* avoit envoyé la vie de *Marsigli*, à M. *Jacques Mathon*, l'un des plus célèbres géomètres lyonnais, pour la faire imprimer. Elle ne l'a pas été, et pourroit l'être. On trouve, à la fin du manuscrit, plusieurs lettres de M. de *Quinci*, pour hâter cette publication. Elles renferment des éclaircissemens sur divers points de l'histoire du fondateur de l'Institut, et principalement sur les évènemens arrivés dans l'état de l'église, avant la rupture entre l'empereur *Joseph* et le pape *Clément* IX.

836. Vie de *Philibert-Emanuel* de *Pingon*. — *In*-16 de 176 pag. v.

Cette vie est sur vélin; elle est écrite de la propre main de celui dont elle rapporte les actions. L'auteur a mis au frontispice, *hîc vita mea*. Il ne s'est pas contenté de l'écrire en latin, il l'a traduite en français. *Philibert* de *Pingon* naquit à Chambéry, le 18 janvier 1525. Son éducation fut soignée : il entra dans la carrière ecclésiastique, et on lui donna la prévôté de l'église d'Aiguebel, bénéfice à simple tonsure. Il vint étudier au grand collége de Lyon, où il reçut un coup d'épée, de l'un de ses condisciples nommé *Pistor;* et il alla

ensuite finir ses études, à Paris, sous *Adrien Turnèbe*. Après avoir pris le grade de docteur en droit, à Padoue et à Pavie, il vint suivre le barreau, et plaider à Chambéry, où il fut nommé syndic, et bientôt après président du conseil d'Annecy. Le manuscrit finit à l'an 1567, l'auteur ayant alors quarante-deux ans.

On doit y ajouter que *Philibert*, devenu grand référendaire de Savoie, sous le duc *Charles-Emanuel*, qui lui fit ouvrir ses archives et celles des principaux monastères de ses états, publia l'histoire de Turin, sous le titre d'*Augusta Taurinorum*. Elle contient des faits intéressans. *Philibert* a laissé d'autres ouvrages, et entre autres un manuscrit intitulé *les Antiquités allobrogiques*, ou histoire générale de Savoie. Il est divisé en trente livres, et se trouve dans la Bibliothèque de Turin. L'auteur mourut le 18 avril 1582, dans cette ville, à l'âge de cinquante-sept ans.

837. Vies d'illustres personnages. — *Fol.* de près de 1000 pag.

Ces vies sont écrites par *Philibert Brun*. Le texte est en français, mais les notes marginales offrent les passages latins et grecs des auteurs cités. Ces vies sont celles de *Priam*, d'*Athanaric*, premier roi des Goths, de *Justine*, femme de l'empereur *Valentinien* I.er, d'*Arbogaste*, d'*Aëtius*, de *Clovis* I.er, de *Constantin*, de *Thierry* I.er, de *Théodoric*, de *Théodebert*, de *Totila*, d'*Eurius-Momol*, patrice du roi *Gontran*, de *Narsès*, d'*Ingonde*, reine des Visigoths, d'*Eudoxe*, femme de l'empereur *Théodose* le jeune, de *Frédegonde*, de *Berthe*, femme d'*Etelbert* roi d'Angleterre, d'*Edelburge*, femme d'*Héduin* roi de Northumberland, de *Théodelinde*, femme d'*Agilulphe* roi des Lombards, de *Flavie-Sophie*, femme de l'empereur *Justin* II, de

Dagobert I.er, de *Théodose-le-Grand*, de *Samon*, roi des Esclavons, de *Leskon* II, roi de Pologne, d'*Ebroin*, maire du Palais, d'*Alaric*, de *Pépin-Héristal*, de *Stilicon*, de *Charles Martel*, de *Bélisaire*, de *Pépin-le-Bref*, de *Pélage*, roi de Léon, de *Berthe*, mère de *Charlemagne*, de l'impératrice *Irène*, de *Charlemagne*, d'*Othon-le-Grand*, de *Louis-le-Débonnaire*, et d'*Alphonse-le-Chaste*, roi de Léon.

Ces vies sont accompagnées de *comparaisons* entre les divers personnages. L'auteur a terminé ce gros volume, par un abrégé de l'histoire universelle, dont la première partie s'étend depuis la création du monde jusqu'à la naissance de *Jésus-Christ*, et dont la seconde comprend le précis de l'histoire des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs, des Romains et des Français. Ces ouvrages n'ont point été imprimés, et l'auteur est resté inconnu aux biographes.

838. Histoire de *Ponthus* de *Thyard* de *Bissy*, et autres mémoires biographiques. — *In*-4.°

Ponthus de *Thyard*, aumônier de *Henri* III, et évêque de Châlons-sur-Saône, naquit au château de Bissy, près de Mâcon, en 1521. Il se distingua aux états de Blois par son attachement pour son souverain, et le défendit contre le clergé. Il fut l'un de nos anciens poëtes, et *Ronsard* lui attribue l'invention du sonnet. *Ponthus* intitula ses poësies, *erreurs amoureuses;* et l'on peut juger par ce titre et par l'anecdote suivante, que ses mœurs ne furent pas toujours fort sévères.

Henri III fit une gageure avec lui, qu'il ne répondroit pas sur-le-champ, aux vers qu'il lui diroit en quelque temps que ce fût; quelque temps après, l'évêque venoit d'officier, dans une grande cérémonie, en présence de

la cour; comme il sortoit de la sacristie, revêtu de ses habits pontificaux, le roi s'approcha de lui pour lui dire à l'oreille :

En m'en revenant de l'école,
J'ai rencontré dame *Nicole*,
Laquelle étoit de verd vêtue.

Ponthus lui répondit à l'instant :

Otez-moi du col cette étole,
Et si d'abord je ne l'accolle,
J'aurai la gageure perdue.

Le volume offre encore les opuscules suivans :

1. *Mémoire sur* J.-B. Drouet *de* Maupertuis.

Il fut écrit en 1733, à la demande d'*Hippolite-Louis Guérin*, libraire de Paris. *Maupertuis*, après avoir été avocat, puis financier, se fit religieux de Sept-Fonts. On lui doit divers ouvrages, tels que l'histoire de l'église de Vienne, celle de l'abbaye de Sept-Fonts, et de bonnes traductions de l'*Euphormion* de *Barclay*, de l'*Histoire des Goths* de *Jornandès*, des *Institutions* de *Lactance*, des *Actes des Martyrs* recueillis par *Ruinart*, des *Exercices spirituels* de S. *Ignace*, et du *Traité de la Providence* de *Salvien*. Il est mort en 1756, à quatre-vingt-six ans.

2. *Portrait de* Bayle.

Il est très-court. Son auteur est le P. *Porée*, jésuite.

3. *Vie de* Costar.

Elle est adressée à *Ménage*. *Pierre Costar* étoit fils d'un chapelier de Paris; il nous est connu par sa pédanterie, ses lettres pleines de galimathias et sa *Défense* de *Voiture*.

4. *Eloges d'*Arnauld *et de* Pascal.

Ils ont été faits en 1697, par *Pavillon*.

5. *Fragmens historiques sur quelques auteurs du dix-septième siècle.*

Ils sont relatifs à *Corneille Hadrianus*, le cardinal de *Lugo*, *Hugues Grotius*, *Maldonat*, *Bossuet*, *St.-Evremont*, *Episcopius*, *Gibert*, évêque de Vérone, le P. du *Laurens*, *Mélancthon*, la *Bruyère*, le P. *Bartholi*, *Isaac Vossius*, le P. *Thomassin*, *Bigot* et *Thomasius*.

6. *Remarques sur la vie et les ouvrages d'*Ange Politien.

Politien fut l'un des principaux restaurateurs des belles-lettres dans le quinzième siècle. Il partagea le sort de tous les hommes célèbres, puisqu'il eut beaucoup d'admirateurs et un plus grand nombre d'ennemis. On lui doit des poëmes, des chansons et des épigrammes en langue grecque, une traduction d'*Hérodien*, l'histoire de la conjuration des *Pazzi*. *Mencken* a écrit la vie de ce littérateur, en 1736, et ses œuvres ont été recueillies, en 3 vol. *in*-8.°, 1550, par *Sébastien Gryphe*, l'un de nos fameux imprimeurs lyonnais.

7. *Vie et ouvrage de* Cassiodore.

Dans cet opuscule, M. l'abbé de *Pomarelle* décrit les actions de ce principal ministre de *Théodoric*, et analyse ses traités de théologie et de philosophie.

8. *Préface de la vie du comte* Marsigli.

9. *Discours sur les troubadours, par M. l'abbé* Millot. — *Des harangues des historiens, par le même.*

10. *Discours préliminaire aux memoires du maréchal de* Noailles, *par le même.*

Ces deux discours ont été imprimés.

11. *Eloge de l'abbé du* Resnel, *par M. du* Boulay, 1761.

Du *Resnel* a traduit en vers français, l'essai sur la critique, et l'essai sur l'homme, de *Pope*. Ses vers,

loués par *Voltaire*, lui avoient ouvert l'Académie française; mais on ne les cite plus, depuis que M. de *Fontanes*, prêtant à ce dernier ouvrage le feu de son imagination et le goût qui a su en placer les beautés dans le jour le plus convenable, a fait disparoître devant sa traduction toutes les autres du poëte anglais.

12. *Notice historique sur* Procope.

Elle est savante et d'un bon style. *Procope* est l'un des derniers historiens païens qui aient écrit en grec. Il fit tout à la fois un éloge si complet et une satire si sanglante de l'empereur *Justinien* et de son épouse *Théodora*, que quelques critiques, et entre autres le savant hollandais *Cuper*, ont soutenu que l'histoire secrète n'est pas du même *Procope* qui a écrit l'histoire des Perses, des Goths et des Vandales.

13. *Eloge de* Maupertuis.

M. de *Tressan*, auteur de cet éloge, le prononça à l'Académie de Berlin, en 1760, et l'a fait imprimer. Le manuscrit est de sa main, et il y a mis cette note en tête : « J'ai cru devoir parler très-légèrement de la querelle entre *Maupertuis* et *Kœnig;* cette querelle ayant été cause d'une rupture entre lui et M. de *Voltaire*. Je suis trop serviteur et ami de tous les deux pour prendre parti, et je désirerois qu'il n'en pût rester aucune trace. »

14. *Recherches sur la vie et les ouvrages de* Juba, *roi de Mauritanie.*

Juba II, a fait honneur à la royauté, par son esprit et sa bienfaisance. L'un lui mérita une statue de la part des Athéniens; l'autre le fit mettre, par ses sujets, au rang de leurs dieux. Une inscription, recueillie par *Renésius*, a consacré son souvenir. *Athénée*, *Salluste* et *Suidas* ont parlé de ses ouvrages, dont aucun ne nous est parvenu. Il avoit écrit une histoire d'Arabie,

une autre des théâtres, une autre des peintres célèbres, des traités, enfin, sur la grammaire et sur la botanique. *Galien* en a cité un de ce genre.

15. *Vie de* Pomponius Atticus.

Ce mémoire est de l'écriture de l'abbé *Tricaud*, chanoine d'Ainay. *Atticus*, ami intime de *Cicéron*, trouva par son aménité et ses qualités aimables, le moyen d'échapper aux proscriptions et aux fureurs des guerres civiles, et sut plaire également à *Brutus* et à *César*, à *Pompée* et à *Marc-Antoine*. Il refusa d'entrer dans toutes les places de la république, et vécut libre, indépendant et heureux.

16. *Notice sur la vie de M. l'abbé* Dicquemare.

L'abbé *Dicquemare* fut un naturaliste. Il travailla sur les anémones de mer, les cartes marines et les élémens de l'astronomie. M.lle *Masson* le *Golf*, qui a écrit cette notice, fait connoître les vertus, les succès de ce savant, né au Havre, et mort en 1787.

17. *Notice sur* Isaac Casaubon, *et sur ses lettres.*

Casaubon fut garde de la Bibliothèque de *Henri* IV. Son érudition fut immense. Ces lettres offrent un grand nombre de particularités intéressantes. Elles ont été imprimées.

839. Mélanges de biographie. — *Fol.*

Ces mélanges comprennent les ouvrages suivans :

1. *De* Cicéron *et de* Milton.

Ce qui paroît à l'auteur devoir caractériser particulièrement l'esprit de *Cicéron*, c'est qu'il sembloit se jouer des matières les plus difficiles et qu'il savoit les traiter avec enjouement, sans rien perdre de sa force. Le poëte anglais, *Dryden*, a dit que la nature, ne pouvant rien produire au-delà de la sublimité d'*Homère*

et de la majesté de *Virgile*, avoit créé *Milton* pour réunir en lui seul les avantages des deux autres.

2. *Dissertation sur la vie du poète* Martial.

D'après plusieurs passages des épigrammes de ce poëte, l'auteur de cette dissertation relève diverses erreurs des biographes qui ont parlé de *Martial*, entre autres, que son épouse ne fut pas *Claudia Marcella*, et que cette dernière étoit seulement une amie de sa famille qui s'étoit chargée de l'administration de ses biens de campagne, situés à Biblilis, en Espagne, aujourd'hui Soubiena, dans le royaume d'Arragon; qu'il n'eut point sujet, comme on l'a dit, de se plaindre de *Trajan*, et qu'il sortit de Rome avant la mort de *Nerva* et l'arrivée de *Trajan;* qu'il ne fut pas chevalier romain par sa naissance et son revenu, mais qu'il le devint par le privilége de la charge qu'il exerça.

3. *Vie de* Palingène, *par M.* Potot.

Marcel Mazoli, né à Stellata, dans le territoire de Ferrare, se cacha sous le nom de *Palingène*, qui signifie le *régénérateur*. En effet, il voulut régénérer les mœurs de son siècle et surtout celles des moines. Son ouvrage le plus considérable est un poëme latin, en douze chants, intitulé *le Zodiaque de la vie humaine*, qui lui attira un grand nombre d'ennemis. Ceux-ci, à sa mort, firent déterrer et brûler son corps. Ce poëme a été traduit en vers gothiques, en 1619, et en prose par la *Monnerie*, au commencement du dix-huitième siècle. Cette dernière traduction est foible et triviale, et M. *Potot* observe qu'un poëte, qui dans son temps a maîtrisé l'opinion publique, qui s'est élevé en réformateur de ses contemporains, et a soutenu ce rôle imposant avec force et dignité, qui a été loué par les uns et persécuté par les autres, qui, avec un génie brûlant et une ame véhémente, a marché à la gloire,

et a laissé un poëme qui a franchi les barrières de l'Italie, et a pénétré chez toutes les nations éclairées, mériteroit d'être plus connu en France, et d'y obtenir un bon traducteur.

4. *Vie de* Michel-Ange, *par M.* Clapasson.

Elle est traduite de l'italien de *Vasari*. La description de chaque ouvrage de *Michel-Ange*, est mêlée de traits historiques, propres à faire connoître son humeur, son caractère et son génie. Né en Toscane, il fut appelé à Rome, par le pape *Jules* II, et y mourut en 1574, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. On sait que son plus beau tableau, et le chef-d'œuvre de la peinture moderne, est celui où il a peint à fresque le jugement universel.

5. *Vie de le* Moine, *premier peintre du roi, par M.* Nonnotte, 1759.

François le *Moine*, né à Paris en 1688, a peint le plafond du chœur de l'église des Jacobins du faubourg *St.-Germain*, la belle coupole de la chapelle de la Vierge à *St.-Sulpice*, et le grand sallon qui est à l'entrée des appartemens de Versailles, où il a représenté l'apothéose d'*Hercule*. C'est son chef-d'œuvre, et peut-être celui de la peinture en France; aussi le cardinal de *Fleury*, disoit-il, en l'admirant : *Voilà un morceau qui gâtera tout Versailles*. Le *Moine*, dans un transport de folie, entendant heurter à sa porte, et croyant que des archers venoient le saisir, se perça de neuf coups d'épée, et expira à quarante-neuf ans, le 4 juin 1737. M. *Nonnotte*, honoré de l'amitié et de la confiance de le *Moine*, pendant les six dernières années de la vie de ce peintre renommé, donne ici des détails et quelques particularités que lui seul a pu connoître. Il termine son ouvrage par une liste exacte de tableaux de celui qu'il a célébré.

6. *Parallèles de* Copernic *et de* Tycho-Brahé, *de* Cassini *et d'*Huyghens.

Le seizième siècle vit l'astronomie faire tout-à-coup de grands progrès. Elle les dut à *Copernic* et à *Tycho-Brahé*. Le premier, abandonnant les intérêts de la terre, pour ne vivre qu'au milieu des astres, plaça le soleil au centre de l'univers, et développa les révolutions des corps célestes. Le second, retiré dans l'île de Ween, en Danemarck, où il bâtit l'observatoire d'Uranienbourg, corrigea le système de *Copernic*, soumit au calcul les réfractions astronomiques, et découvrit dans la lune les trois mouvemens qui servent à déterminer sa marche. M. de *Villers* les compare l'un à l'autre, ainsi que leurs systèmes. Il en agit de même avec *Cassini*, qui a donné la théorie du soleil, et *Huyghens*, qui a créé celle de *Saturne*. L'un perfectionna le gnomon, l'autre le télescope et le pendule. L'un et l'autre furent attirés quelque temps en France, par la munificence de *Louis* XIV.

840. Éloge de *Voltaire*, (par le roi de Prusse.) — Berlin. 8.°

Cet éloge, lu le 26 novembre 1778, dans une assemblée publique de l'Académie de Berlin, est ici précédé d'un discours manuscrit, de M. de *Sozzi*, qui présenta cet éloge à l'Académie de Lyon, le 26 janvier 1779. On lit à la suite une lettre de M. *Thiébault*, qui annonce que le roi l'avoit chargé de la distribution de son ouvrage, et lui en avoit spécialement ordonné l'envoi à l'Académie de Lyon qu'il assuroit de *son dévouement*. On sait que *Fréderic* II, avoit voulu aussi faire l'éloge de *Voltaire*, en vers, sujet de prix proposé par l'Académie française. Sur cet objet il écrivoit ainsi à d'*Alembert* : « Je travaille à l'éloge proposé par

l'Académie, je ne me flatte pas de parvenir à la couronne, et je n'y prétends pas; mais j'espère que moyennant votre *protection*, j'obtiendrai bien un *accessit* honorable; il est vrai que *Joseph* vient quelquefois me causer des distractions, mais elles ne sont pas assez fortes pour me faire oublier l'éloge d'un grand homme. »

841. Notice des prix proposés par les Académies et Sociétés savantes de l'Europe, avec les noms de ceux qui les ont obtenus, le titre, l'année et le lieu de l'impression de leurs ouvrages. — *In*-4.° d'env. 240 pag.

Je présentai ce recueil, manuscrit, en 1782, à l'Académie de Lyon. Il précéda l'ouvrage que je fis imprimer quelque temps après, sous le titre de *Couronnes académiques*. Paris, *Cuchet*, 2 vol. *in*-8.° La différence qui se trouve entre celui-ci et la notice manuscrite, c'est que l'imprimé se borne aux questions proposées par les Académies de France, tandis que la notice présente en outre celles des Académies d'Amsterdam, Berlin, Berne, Breslau, Bruxelles, Copenhague, Gottingue, Manheim, Pétersbourg, Sienne, Stockolm, etc. HIST. BIBLIOGRAPHIQUE.

Ces nombreuses additions m'ont engagé à dire un mot de ce manuscrit; mais désormais je me garderai de faire mention de plus de soixante mémoires que j'ai déposés dans les porte-feuilles de l'Académie de Lyon, et dont la notice ne doit point occuper ici une place, bien plus utilement remplie par la mention des ouvrages de mes confrères, et des autres écrits qui font la richesse de la Bibliothèque publique.

842. Traité des écrivains ecclésiastiques, suivant l'ordre des temps où ils ont vécu. — *In*-4.° d'env. 240 pag.

Cette nomenclature peut être consultée utilement. L'auteur a joint au nom de chaque écrivain, la date de sa mort et la notice de ses ouvrages. On peut en juger par ces articles :

Amalarius Fortunatus, mort en 814. Traité des cérémonies du baptême.

Pélage II, pape, mort en 590. On lui doit neuf lettres et quelques décrets. Dans ces lettres, la première, seconde, huitième et neuvième, sont fausses, et ont pour auteur *Mercator*.

Jean, abbé de Bielaro, mort à la fin du sixième siècle, a fait une chronique depuis 566 jusqu'en 590. Elle sert de continuation à *Victor* de *Tononne*.

Ordéric Vital, moine de *St.-Evrou*, mort après 1142. Treize livres sur l'histoire ecclésiastique.

843. Eclaircissemens historiques sur les ouvrages du P. *Maimbourg*, par le P. *Charles* de la *Coste*. — *In*-4.° de 400 pag.

L'auteur étoit récollet. On voit en tête du manuscrit une approbation, donnée à Lyon, le 20 août 1680, par les supérieurs de son ordre, pour lui permettre de faire imprimer l'ouvrage.

Le jésuite *Maimbourg*, écrivain fécond, laborieux, mais manquant d'exactitude, et souvent partial, a laissé un grand nombre d'ouvrages historiques, en 26 vol. *in*-12. Les plus remarquables sont : l'histoire des croisades, celles de la ligue, de l'arianisme, du luthéranisme, du calvinisme, du schisme des Grecs, de la décadence

décadence de l'empire, après *Charlemagne*, des pontificats de S. *Grégoire* et de S. *Léon*.

Pour relever les nombreuses erreurs de cet écrivain, et rétablir la réputation de plusieurs personnages attaqués par lui, le P. de la *Coste* composa ce manuscrit. Ses éclaircissemens ont pour principaux objets, les antipapes *Amédée*, premier duc de Savoie, *Pierre* de *Corbare*, l'abbé *Joachim*, le pape *Grégoire* VII, l'empereur *Henri* IV, la chronique de *Conrad*, la querelle des investitures, le miracle du cardinal *Aldobrandin*, la conduite d'*Aleman*, cardinal d'Arles, la pauvreté de l'ordre de *St.-François*, le pape *Jean* XXII, les hérésies de *Pierre Olivi*, les actions de *Jacques* de *Bourbon*, comte de la Marche.

L'écriture de ce manuscrit est lisible; son auteur a de l'érudition, mais son style est lourd et pénible.

844. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de M. de *Migieu*, 1760. — *In*-4.° de 72 pag.

M. de *Migieu*, ancien officier aux gardes françaises, orna son château de Savigny, en Bourgogne, de livres rares, de manuscrits, de médailles et d'un grand nombre d'antiquités. Il adressa ce *catalogue*, copié de sa main, à son ami, M. *Adamoli*. Son riche cabinet a été vendu et dispersé, en 1805, par ses héritiers.

845. Mélanges d'histoire et de littérature. — *In*-4.° (M.ss acad.)

Ce volume comprend :

1. *Dissertation critique sur le caractère des principaux auteurs qui ont traité de l'histoire de France.* MÉLANGES HISTORIQUES.

M. *Bérenger*, auteur de cet ouvrage, parcourt avec rapidité les écrits de nos historiens, tels que *Grégoire*

de *Tours*, *Marculfe*, *Maimbourg*, *Larrey*, *Joinville*, *Millot*, *Froissard*, *Monstrelet*, *Juvénal* des *Ursins*, *Commines*, *Brantôme*, de *Thou*, *Davila* et l'*Etoile*. Il les analyse en une phrase, et les peint d'un trait. La rapidité du style se joint ici à la justesse des jugemens et au mérite du savoir.

2. *De l'établissement des Barbares dans l'empire romain, par l'abbé* Millot.

Manuscrit autographe de 16 pages. L'auteur doit l'avoir inséré dans son *Essai sur l'histoire générale*.

3. *Discours préliminaire des élémens de l'histoire d'Angleterre, par l'abbé* Millot. — *Conclusion de l'histoire d'Angleterre.*

Ces opuscules ont été imprimés.

4. *Réflexions sur* Plutarque.

Plutarque fut l'auteur favori de M. *Roland* de la *Platière*, qui a écrit ces réflexions. « *Jean-Jacques Rousseau*, dit-il, eut un cœur élevé et une ame sensible; il les dut peut-être à la lecture assidue de *Plutarque;* il le dévora dans sa jeunesse, et le médita toute sa vie. »

5. *Principes généraux et raisonnés de l'art oratoire.*

M. *Gourdin*, bénédictin de Rouen, auteur de cette rhétorique, l'a fait imprimer, et elle a eu beaucoup de succès.

6. *Discours sur l'incertitude de l'histoire*, 1729.

L'esprit humain est naturellement couvert d'épaisses ténèbres, et l'histoire, qui ne devroit offrir que la lumière et la vérité, ne présente souvent que d'obscures contradictions. *Sanchoniaton* nous a laissé quelques fragmens de l'ancienne histoire de la Phénicie; *Scaliger* conteste leur vérité; et *Dodwel* prétend que *Sanchoniaton* n'a jamais existé, et qu'il est un historien imagi-

naire. *Hérodote* est regardé comme le père de l'histoire ancienne; *Cicéron* l'accuse de fausseté; *Ctésias* le contredit sur presque tous les faits importans, et donne une chronologie toute différente sur l'histoire des Assyriens et des Mèdes. On est incertain sur l'époque du fameux siége de Troie. *Josephe* témoigne le plus profond mépris pour les historiens grecs, qui, suivant lui, ne se nourrissent que de fables et ne fondent leurs récits sur aucun monument authentique. « *Hellanique*, dit-il, n'est jamais d'accord avec *Acusilas*, qui, de son côté, attaque continuellement *Hésiode*. *Ephore* traite d'imposteur *Hellanique*, et *Timée* en dit autant d'*Ephore*. » A son tour, *Josephe* a été décrié par les Juifs; et *Baronius* surtout accuse sans cesse la véracité de cet historien. Ailleurs, on ne voit dans les harangues de *Thucydide*, que les fruits de son imagination, et un roman dans la Cyropédie de *Xénophon*. Les livres de *Diodore* de Sicile, sont remplis de faits invraisemblables et qui n'ont jamais existé. Il défigure ceux qui sont plus connus, et bouleverse jusqu'aux noms des consuls, en parlant de l'histoire romaine. L'auteur du manuscrit passe ensuite aux historiens latins, qu'il caractérise, et dont il signale les impostures et les erreurs.

7. *Règlemens et statuts de l'Académie de Besançon.*

Ces règlemens furent arrêtés au conseil d'état en 1752. M. de *Tallard* dépensa dix mille livres pour orner la salle des assemblées de l'académie, au palais de Grandvelle, et lui assigna mille livres de rente, au capital de vingt mille.

8. *Discours sur l'irrésolution.*

L'auteur de cet opuscule, M. de *Serres*, l'écrivit en 1720.

9. *Séances publiques de l'Académie de Rouen, des 6 août 1777 et 17 février 1778.*

M. d'*Ambourney*, secrétaire de cette Académie, a envoyé à celle de Lyon ce compte rendu.

10. *Examen de la question, s'il convient d'écrire par préférence en langue française les inscriptions!*

L'auteur, qui décide en faveur de la langue française, termine son opuscule par une inscription en cette langue, pour la décoration du feu d'artifice, tiré à Lyon en 1762. Elle fut relative au pacte de famille. Le corps offrit un faisceau de javelots, avec ce vers de la *Fontaine :*

Toute puissance est foible, à moins que d'être unie.

11. *Fragmens et imitations de la onzième idylle de* Théocrite.

Cette idylle renferme les plaintes du cyclope *Polyphème*, à l'insensible *Galatée*.

12. *De l'influence des lettres dans les provinces, comparée à leur influence dans les capitales, par M.* Roland *de la* Platière.

Sujet souvent traité, mais qui l'est ici d'une manière assez neuve. Dans les provinces, l'homme inoccupé se livre, ou à l'apathie ou aux petites passions inquiètes; la culture des lettres vient y ranimer son existence, et jeter un jour plus doux sur sa vie. S'il y jouit ordinairement d'une réputation moins brillante que dans la capitale, du moins elle est plus à lui. *Dioclétien* quitta l'empire, et ne fut heureux que, lorsque retiré loin de Rome, son ame s'ouvrit au goût des lettres et à la culture des arts. L'homme instruit n'est jamais seul, et il n'a pas besoin du fracas des grandes villes, pour s'oublier ou se distraire. Pour lui, chaque idée est un organe nouveau, et un sens de plus pour l'esprit.

Ce manuscrit, dont l'écriture est lisible et belle, sort

de la plume de Mad. *Roland*, et il est présumable que le morceau qui le termine, sur les femmes, et les moyens de les rendre plus instruites, morceau plein de force et de chaleur, est d'elle. Il semble qu'elle ait voulu se peindre dans ce portrait : « Savante *Théano*, vous qui fûtes louée des sages, et dont la Grèce s'honora, femme de l'immortel *Pythagore*, devenue célèbre comme lui par vos vertus et vos connoissances, quelle douceur ne répandîtes-vous pas sur les jours de ce grand homme; vous en fîtes le bonheur; vous eûtes des enfans qui vous ressemblèrent. Vos deux filles furent la gloire de leur sexe. La sage *Damo* mérita que son père lui confia ses ouvrages et les secrets de sa philosophie; l'aimable *Mya* mérita ce bel éloge : *Jeune, elle servit d'exemple aux jeunes filles; mariée, les femmes la prirent pour instituteur et pour modèle.* »

13. *Rapport sur un mémoire de M. de* St.-Paul, *relatif à l'origine des hiéroglyphes égyptiens.*

Les Indiens, dit-il, descendent des Egyptiens, que les cruautés de *Cambyse* forcèrent de se réfugier sur les bords du Gange; aussi, retrouve-t-on, dans les symboles indiens, les rapports les plus évidens avec les hiéroglyphes de l'antique Egypte. Les cinq principaux étoient relatifs au débordement du Nil. Le chien annonçoit, qu'à l'apparition de l'étoile de la canicule, il falloit se préparer à l'inondation. Le lion avertissoit que, comme cet animal furieux, le Nil alloit ravager la plaine; on exposoit sa figure dans les premiers jours de juillet. Celle de l'épervier apprenoit que le vent septentrional commençoit à souffler, et que le débordement arrivoit à sa plus grande hauteur. Le petit *horus*, ne faisant que de naître, indiquoit que le travail rustique renaissoit, et que l'eau

se retiroit. Le héron, enfin, étoit exposé au milieu de septembre, pour annoncer que le vent méridional faisoit de jour en jour rentrer le fleuve dans son lit. Ces cinq figures formèrent les cinq Dactyles des Grecs, et le *Pandeva* indien, c'est-à-dire, les cinq frères. Les autres hiéroglyphes étoient relatifs à la connoissance des phénomènes célestes, et surtout aux travaux de l'agriculture. Ainsi, le cochon désignoit qu'il étoit temps d'ensemencer les terres, parce que, lorsque la charrue n'étoit point encore connue, c'étoit à l'aide de ces animaux, qui fouillent toujours la terre, que les premiers Egyptiens semoient les grains; ainsi, le poisson avertissoit de la saison de la pêche; la tortue, que c'étoit le moment de sa ponte, et d'enlever ses œufs; l'ours, que la récolte étant finie, le temps étoit venu d'aller à la chasse et de faire la guerre aux bêtes fauves.

14. *De l'harmonie grammaticale, par M.* Gourdin, *de Rouen.*

Ce discours fixe les règles de l'arrangement harmonique des mots, partie si essentielle de l'élocution, que *Cicéron* en a fait le sujet d'une assez longue dissertation qui termine son traité de l'*orateur*. M. *Gourdin* explique ce qui constitue le nombre oratoire, l'harmonie imitative, la facilité du style et ses diverses espèces. Il termine son opuscule par des réflexions sur la variété des styles, extraites d'un ouvrage périodique d'Italie, intitulé : *Il caffé.*

846. Des entrées et réceptions solemnelles. — *Fol.*

Ce manuscrit, dont l'écriture est belle et correcte, contient environ 600 pages, et offre un traité complet, où l'on trouve tout ce qui a été fait de plus remarquable à la réception des souverains, princes, papes,

cardinaux, évêques, gouverneurs, ambassadeurs, aux entrées nuptiales et à celles des reliques dans les églises. D'ordinaire, la présence des souverains pour la première fois dans une ville, y faisoit accorder la liberté à un grand nombre de prisonniers. Les oiseleurs se présentoient avec des cages pleines d'oiseaux, dont on ouvroit les portes, à la vue du monarque.

Le manuscrit dit, que lorsque *Louis* XIII vint pour la première fois à Lyon, et se présenta à l'église *St.-Jean*, il y fut reçu sous un dais de damas blanc, par le doyen des comtes, *Talaru*, qui lui présenta un surplis en lui disant : « Sire, voici l'habit de la première église de vos royaumes, que nous présentons à Votre Majesté, comme à notre premier comte et chanoine d'honneur. » Le roi prit le surplis, et suivit la procession, jusque devant le maître-autel. *Charles* VIII, après son entrée à Lyon, en 1495, *plein de reconnoissance*, disent ses lettres-patentes, *de la grande joie, honneur et du meilleur cœur que possible des Lyonnais*, ennoblit à perpétuité, les douze conseillers de ville, échevins, qui seroient élus chaque année. Les douze premiers bourgeois ennoblis, furent *Claude Guerrier*, *Louis Thèse*, *Guillaume Dublé*, *François Tourveon*, *Claude Laurencin*, *Jean de Bourges*, *Pierre Barberon*, docteur, *Pierre Palmier*, *Jacques Baronnat*, *Jean Rochefort*, *Benoît Buatier* et *Pierre Renouart*. Le jésuite *Claude Ménétrier*, lyonnais, est auteur de ce manuscrit, quoiqu'il n'y soit pas nommé; mais il y cite, comme auteur, l'*histoire consulaire* de Lyon. Il a été fait vers l'an 1670.

847. Entrées et réceptions solemnelles. — *Fol.*

Ce manuscrit est autographe et de l'écriture du savant P. *Ménétrier*. Il a servi d'original à la

précédente copie. Il porte quelques additions et corrections sur les marges, et est terminé par la description des fontaines de réjouissance, répandant diverses liqueurs.

848. Pièces pour l'histoire. — *In*-4.° de 70 p.

Le texte de ce manuscrit est encadré, il offre :

1. Une apologie en vers, de M.lle d'*Orléans*, sur son prétendu mariage avec le comte de *Lauzun*. On l'a attribuée à M. de *Madaillan*.

2. Portrait en vers, de M.lle de la *Vallière*.

3. Le retour du comte *de Guiche ;* petit roman, sans intérêt.

849. Recueil de morceaux d'histoire, d'éloquence et de poésie. — *In*-4.° de 376 pag.

Ce recueil fut commencé en 1785. On y trouve une foule de pièces très-connues et d'autres qui le sont moins. On peut distinguer parmi les unes et les autres :

1. Méthode de *Locke*, pour former des recueils et des extraits.

2. Passages tirés de l'histoire philosophique de *Raynal*, sur l'inquisition, le roi de Prusse, la vraie gloire, *Louis* XVI, la Hollande, la philosophie de l'histoire, la férocité des Anglais dans le Bengale, et leur insatiable avidité sur les mers.

3. Extraits de *Diderot*, du voyage de Grèce, par *Guys ;* des œuvres de *Pompignan* et de celles de *Buffon*, sur l'homme et les animaux domestiques.

4. Portrait du fat, par *Desmahis*.

5. Des figures de rhétorique, extraites de l'Encyclopédie.

6. L'églogue de *Ruth*, par *Florian*.

7. Des pièces de vers de *Clément*, *Voltaire*, *Marmontel*, le *Brun*, le *Mierre* et *Feutry*.

8. Des imitations en vers, de plusieurs passages des poëtes anciens.

9. Enfin, le commencement d'une comédie, intitulée le *Faux bel-esprit*.

SCIENCES ET ARTS.

850. Mélanges de philosophie. — *Fol.* (M.ss acad.)

Les objets de ce recueil sont : PHILOS. GÉNÉRALE.

1. *Idée du vrai et du faux philosophe.*

M. *Goy* en trace les portraits, dans ce discours, et s'étonne qu'on ait si souvent abusé du nom de philosophe, pour aplanir le chemin du vice, embrasser des sophismes et promulguer des erreurs.

2. *De l'influence de la philosophie sur les mœurs, par M. l'abbé* Jacquet.

Le petit nombre d'écrits que l'on doit à cet auteur, sont pleins d'idées neuves et fortement exprimées. On doit regretter l'ouvrage qu'il a laissé en manuscrit, sur l'histoire de l'homme, en état de nature. Dans celui-ci, M. *Jacquet* examine la question, si la philosophie a civilisé les hommes? Quels sont les obstacles et les causes qui l'ont souvent éloignée de son but? Les siècles, enfin, instruits par elle, ont-ils été meilleurs que les autres? L'auteur ne le pense pas. Suivant lui, si les siècles grossiers ne valurent pas mieux que ceux qui eurent des lumières, du moins ont-ils une excuse dans leur ignorance. La philosophie a poli les mœurs, mais sans les améliorer. Les hommes, élevés par elle, sont plus aimables, sans être plus généreux, ni plus humains. Ils semblent promettre davantage, ils font plus

espérer : élèvent-ils plus d'hospices pour les malades, d'asiles pour les pélerins et les voyageurs, de monumens de bienfaisance, que nos aïeux ? Ces monumens, de nos jours, sont plus somptueux; sont-ils plus commodes, plus à portée des pauvres des campagnes, plus multipliés? Les lois sont établies pour nous rendre sociables et bons; la religion veut nous unir par les liens de l'amour; la philosophie nous rendre heureux et humains; leur but est le même; mais il y a une grande différence dans leurs moyens. La loi récompense ou punit dans le moment même; la religion récompense ou punit dans l'avenir; la philosophie ne peut proposer ni récompense, ni peine. Moins puissante que la religion et les lois, dès qu'elle aspire au même terme, elle devroit donc marcher à leurs côtés et s'appuyer sur elles. Si elle prétend les remplacer elle seule, et nous ôter leur double frein, elle s'égare.

3. *Observations sur quelques points de la philosophie de* Descartes.

Dans ce discours, M. du *Peyron* explique ce qu'on doit entendre par le vide et l'espace dans le système cartésien; il cherche dans celui-ci les propriétés de la matière, et il trouve que *Descartes* l'a mal définie, sous le nom de *substance étendue.*

4. *De l'art de fortifier la mémoire, par le P.* Tolomas, *jésuite.*

Thémistocle, passant devant l'une des écoles d'Athènes, demanda ce qu'on enseignoit? L'art de fortifier la mémoire, lui dit-on. « Que j'aimerois bien mieux, répliqua-t-il, trouver le secret d'affoiblir la mienne! je sais assez me souvenir; je voudrois savoir oublier. »

En fortifiant les fibres du cerveau, la médecine a donné des recettes pour la perfection de la mémoire, et l'on a dit, que les livres de la bible ayant été perdus

pendant la captivité de Babylone, *Esdras* entreprit de réparer cette perte, et qu'après avoir bu une certaine liqueur, tous les mots des livres saints se représentèrent à son souvenir. Le P. *Tolomas* n'indique point une pareille recette, mais d'après un long passage de *Quintilien*, qu'il cite et commente, il apprend la manière de lier des idées fugitives à des objets matériels, en sorte qu'on ne peut se rappeler ceux-ci sans se ressouvenir des autres. Ce passage très-curieux, a servi de base à la mnémonique moderne, qui n'y a rien ajouté qu'un mystérieux charlatanisme.

5. *Discours sur l'excellence de la nature humaine, par rapport à ses progrès dans les sciences et les beaux arts, par M.* Olivier, *médecin.*

L'auteur offre ici le tableau de la supériorité de l'homme sur tous les êtres animés, de ses travaux dans l'agriculture, la métallurgie, l'architecture, l'astronomie, la navigation, la chymie, la musique, la peinture et les arts mécaniques. Sa conclusion est que l'homme, laissé à lui-même et à ses propres idées, auroit moins inventé, et qu'il a eu besoin d'un effort plus qu'humain pour remplir sa glorieuse destination, et tendre sans cesse au perfectionnement de son espèce.

6. *Considérations sur les causes des opinions et des erreurs, par M. l'abbé de la* Croix.

Ces causes sont la foiblesse de l'esprit humain, sa crédulité, son extrême facilité à adopter les opinions qu'on lui présente et à les abandonner pour en embrasser de contradictoires. Rien ne propage plus les systêmes et les erreurs, que l'autorité d'un maître habile. On peut juger de l'influence que *Platon* ou *Pythagore* avoient dans leurs écoles, par celle de *Boerrhave*. « Sa grande réputation, dit l'auteur, fut moins due au succès de sa pratique, qu'à celui de ses leçons. Il

avoit l'esprit fort méthodique, et réunissoit en lui un grand nombre de connoissances; il n'y avoit pas de moyens plus certains de lui attirer l'admiration de ses auditeurs; car on sait que des disciples, la plupart jeunes et avides de savoir, sont fort disposés à recevoir, comme vrai, ce qu'on leur fait concevoir avec une certaine facilité. Tous ses élèves furent donc autant d'admirateurs passionnés, qui portèrent dans leur pays la haute idée qu'ils avoient puisée de leur maître.»

M. l'abbé de la *Croix* fonde principalement ses raisonnemens sur les opinions de *Nicole*, de l'abbé *Fleury* et de *Mabillon*, et il termine son discours en soutenant, avec *Cicéron*, que rien n'est plus insupportable dans un honnête homme, que de le voir avancer des erreurs, les défendre sans hésiter, et raisonner sans justesse sur ce qu'il ne connoit pas parfaitement. *Quid tum temerarium, tamque indignum sapientis gravitate atque constantiâ, quam aut falsum sentire, aut quod non satis explorate perceptum sit et cognitum, sine ullâ dubitatione defendere.*

7. *De la philosophie et des philosophes.*

M. d'*Aspremont* examine dans ce discours pourquoi les anciens faisoient tant de cas de la philosophie, et les modernes si peu? Pourquoi le nom de philosophe, qui, chez les premiers, étoit un titre de gloire, est devenu long-temps, chez les seconds, une espèce d'injure, qui désigne un être sauvage, rempli d'idées fausses, spéculatives, et quelquefois dangereuses aux empires et à la société? Pour décider ces questions, il parcourt les divers états de la philosophie dans ses progrès jusqu'à nous, ses rapports avec les mœurs, les gouvernemens, la religion des peuples et l'influence qu'elle eut sur le bonheur des individus. Il cherche à découvrir si elle mérite son ancienne splendeur, ou

l'espèce de mépris auquel les modernes ont voulu la condamner ?

8. *De la philosophie anglaise, par M. l'abbé* Millot.

Ce discours fut le tribut de l'auteur, pour sa réception à l'Académie de Lyon. Il attribue à la philosophie anglaise une profondeur que n'ont pas les études philosophiques des autres nations. On l'admire, suivant lui, dans une foule d'écrits dont l'antiquité n'avoit fourni aucun modèle et dont il a fallu créer le sujet. Dans un petit espace, *Bacon* a renfermé plus de grandes vues, plus de principes solides que n'en contenoit un prodigieux amas de volumes, décorés du nom de philosophie, et qui ne servoient qu'à étouffer la raison sous une fausse et ridicule science. *Newton* s'est fait jour à travers un labyrinthe ténébreux, pour parvenir aux vérités qui semblent le pivot de la nature. *Boyle* a fixé les véritables bases de la physique. *Locke* a, pour ainsi dire, développé tous les fibres de l'ame, analysé toutes les opérations de l'entendement. Ce goût pour la philosophie prédomine en Angleterre, jusque dans les poëtes. *Pope* est grave et austère; et le même caractère se remarque jusque dans les sublimes folies et les beautés incomparables de *Milton*, jusque dans la langue, qui est abondante et profonde pour peindre les idées métaphysiques; mais, comme tout dans la nature est mêlé de défauts, cette profondeur, si digne de la philosophie, devient quelquefois une triste obscurité. L'esprit, à force de penser, se charge de vapeurs et de nuages; il néglige de mêler l'agrément à l'instruction, et on ne trouvera pas dans la philosophie anglaise, ni ces graces piquantes, dont *Fontenelle* a su embellir la sienne, ni ce naturel et ces charmes de

style, qui attachent à la lecture d'un grand nombre d'écrivains français.

9. *Essai de réforme sur certains préjugés, qui tendent à l'erreur, soit dans les sciences, soit dans les arts, par M. l'abbé de la* Croix.

Thomas Brown, médecin anglais, dans son *Essai sur les erreurs populaires*, et avant lui *Gaspard Bachot*, ont attaqué des préjugés, et ont contribué à les faire disparoître; mais le champ qu'ils couvrent est vaste; c'est principalement aux académies, à la réunion des savans et des gens de lettres, qu'il convient de le défricher, et chacun d'eux doit prendre pour devise ce mot de *Quintilien : Viro bono satis est docuisse quod scierit.*

10. *Des découvertes, par M. de* Belleroche.

Elles sont dues, suivant l'auteur, aux expériences, et surtout au hasard.

Les enfans d'un lunettier, en se jouant avec des cristaux, les placèrent aux deux extrémités d'un banc; ceux-ci se trouvèrent dans la proportion sphérique et l'éloignement convenable. Les enfans s'étant écriés que des passans, dans le lointain, paroissoient très-rapprochés; leur père vérifia l'observation, plaça les deux verres au bout d'un long tuyau, et construisit ainsi la première lunette d'approche.

On connoissoit à l'aimant la propriété d'attirer le fer. De petites figures de canards, ayant le bec aimanté, furent placées dans un bassin rempli d'eau, et y suivoient la baguette de fer qu'on leur présentoit. Lorsque celle-ci fut ôtée, on vit constamment les canards avoir le bec tourné vers le nord. Cette seconde propriété de l'aimant, reconnue, produisit bientôt la boussole et les succès de la navigation moderne.

La chûte de quelques pommes devant *Newton*, le fit refléchir sur les causes de la pesanteur, et il conçut les principes de la gravité et de l'attraction.

On dit que *Guttemberg*, ayant observé sur le marc de sa vendange l'empreinte de quelques lettres en relief que les madriers du pressoir avoient faite, conçut l'idée de l'imprimerie.

Le hasard a appris à devider le cocon du ver à soie, à employer aux couleurs éclatantes et à l'écarlate un ver de couleur obscure et grisâtre, à retirer la poudre du salpêtre, et le papier des matières les plus viles et qui paroissoient les plus inutiles.

11. *Est-il utile de tout penser et de tout dire ?*

Cette question, mise en avant par *Helvétius* dans son livre *De l'esprit*, est ici résolue négativement, par M. *Bollioud*, ancien chanoine régulier de *St.-Antoine*, à Rouen. Suivant lui, l'absolue liberté de penser et de tout écrire, entraîne les plus grands dangers pour la tranquillité publique et le bonheur particulier. Elle est même nuisible aux progrès des sciences et des arts. Les idées fausses et puériles doivent être étouffées avant que de naître, comme des plantes vénéneuses qui viendroient empêcher celles qui sont utiles, de croître et de prospérer. La bonne culture de la terre ne consiste pas à laisser enfanter confusément tout ce que le hasard peut y faire éclore; son abondance produiroit alors sa stérilité. Le champ de l'esprit est le même; on y trouve beaucoup d'idées à sarcler ou à élaguer. L'esprit humain a besoin d'être contenu pour qu'il ne s'égare pas hors des limites de la raison et de la vérité. La multitude d'idées, qu'une imagination trop vive enfante, offusque plus le jugement qu'elle ne l'éclaire; et les lueurs qui étincellent dans une tête trop ardente, sont comme ces feux follets qui éblouissent le voyageur,

l'écartent du bon chemin, et le font tomber dans des précipices.

12. *Mémoire circulaire des différentes choses que l'éditeur de l'Encyclopédie demande à ceux qui voudront bien l'aider dans cet ouvrage.*

Ce mémoire, manuscrit, a dû être imprimé. C'est le premier *prospectus* de l'Encyclopédie.

13. *Extrait du discours de M.* Terrasson, *sur la difficulté de connoître la vérité et de s'en assurer.*

Chacun observe et voit les choses, relativement à sa situation, à ses intérêts et à ses passions; ainsi on aperçoit les mêmes objets sous des aspects très-différens. De là, la difficulté de connoître la vérité. Pour s'en assurer, il faut concevoir un objet sous tous ses rapports, les étudier en détail, les comparer, dissiper toute obscurité, et ne se laisser prévenir ni par l'amour-propre, ni par l'opinion d'un maître, ni par l'abus de l'éloquence.

851. Trésor de toutes choses, par *Sydrach*, le philosophe. — *Fol.*

Ce manuscrit, sur vélin, de plus de 400 pages non numérotées, est correctement écrit; il a les lettres initiales peintes en couleur, et des fleurons et vignettes représentant des saints, des rois, des moines et des monastères. Le caractère annonce qu'il a été écrit vers l'an 1450. Après une histoire générale des Hébreux, des Grecs, des Romains et des Français, l'auteur, qui a pris le nom de *Sydrach*, passe à des questions de physique et d'histoire naturelle sur les planètes, la grandeur de la terre et du ciel, les lignes du zodiaque, le cours du soleil, les propriétés de la lune, les coquilles, les serpens, les vipères, les animaux, les oiseaux. Il disserte ensuite sur des objets de morale, et définit chaque

chaque vertu et chaque vice. Il donne enfin des leçons aux souverains, et leur explique tout ce qu'ils doivent faire pour se faire aimer et bien gouverner. Plusieurs des questions de l'auteur sont aussi ridicules que singulières; on en peut juger par celles-ci : *De quelle matière furent faicts les angéles* (anges)? *Le quel doit-on le plus amer de la fille de son frère ou du fils de sa sœur? Quelle est la meilleure chiair à mangier? Pourquoi put la fiente del homme? Pourquoi dict-on pucelle et vierge, et laquelle est plus digne chose? Doict-on jalouser sa femme? Quelle pomme fust chelle que Adam mangea? Pourquoi fict-on cheveux et poils à l'homme?* C'est le roi *Boctus* qui fait ces questions, et mille autres, et le philosophe *Sydrach* lui répond.

852. Traité de philosophie et de morale. — *In*-4.° de 180 pag. v.

Ce manuscrit, sur beau vélin, avec les initiales en couleur, offre une écriture du quatorzième siècle. Il commence par une épître en vers, ayant pour titre : *Mensonge et Vérité.* Il est divisé en plusieurs chapitres, qui ont pour objet la prudence, la charité, l'amour, la paix, la chasteté, la force, l'abstinence, la constance, la justice, le courage, la loyauté, la vérité, la largesse, l'humilité et tous les vices contraires à chacune de ces vertus. Viennent ensuite les vies et préceptes de plusieurs philosophes, tels que *Sédécias*, *Hermès*, *Solon*, *Labéon*, *Hippocrate*, *Pythagore*, *Diogène*, *Socrate*, *Platon*, *Aristote* et *Galien*. L'ouvrage est terminé par les vies d'*Alexandre-le-Grand*, de *Darius* et de *Ptolomée*. Il est écrit à longues lignes, avec larges marges et d'un caractère net et lisible. L'auteur est resté inconnu.

853. Epistre sur l'amitié, par *Sala.* — *In*-4.° de 32 pag.

MORAL. MÉTAPHYSIQ. Ce manuscrit, sur beau vélin, à longues lignes, avec une vignette coloriée en tête, offre une écriture grosse, élégante et belle. Il commence par cette indication : « C'est ici l'épistre que l'escuyer *Sala* envoya à son seigneur, frère et meilleur amy, monsieur le baron de *Riverie*, chef des armes de la noble maison *Laurencine.* » Cet opuscule, en prose, cite *Cicéron*, S. *Augustin*, S. *Grégoire*, S. *Jean*, *Boëce*, *Aristote*, et il rapporte quelques exemples de dévouement généreux entre amis. Il fut écrit le 10 mai 1549. Au bas de la première page, on voit les armoiries coloriées des *Laurencins*, sur fond de sable, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

La famille *Laurencin* posséda long-temps les terres de Riverie, Chatellard, Fontanès, la Bussière, Persange et Avenas. Celui à qui l'*épître* fut dédiée, paroît être *Claude* de *Laurencin*, trésorier de la reine *Anne* de *Bretagne*, qui avoit épousé *Sibille Bullioud*, et qui fut dans la plus grande faveur auprès de cette princesse et de la reine *Claude.*

L'écuyer *Sala*, auteur de l'ouvrage, étoit sans doute *frère* d'armes de *Claude Laurencin*, puisqu'il le nomme son *seigneur*, *frère* et *ami ;* il doit être *François Sala*, capitaine de la ville, et qui y fut trois fois échevin, en 1541, 1551 et 1570. *Henri* II le créa chevalier de l'ordre de *St.-Michel.* En 1504, le consulat de Lyon avoit accordé à son père un emplacement pour bâtir une rue, à laquelle il lui fut permis de donner son nom.

854. Opuscules de morale et de métaphysique. (M.ss acad.)

On trouve dans ce volume :

1. *De la connoissance de ses semblables.*

M. *Roland* de la *Platière* a pour but de prouver que la plus importante des recherches que l'homme ait à faire, et pour le bonheur général que peut opérer l'autorité, et pour le bonheur particulier dont chacun s'occupe, est celle qui tend à lui procurer la connoissance de ses semblables. De tous les auteurs qui nous facilitent cette connoissance, *Plutarque* est celui qui nous offre le plus de ces traits qui font image, peignent les choses, caractérisent les hommes, montrent l'origine des évènemens, et en présagent l'influence.

2. *Discours sur l'insatiabilité du cœur humain, par M.* Beaux *de* Maguielles.

Les hommes, malgré leur tendance continuelle au bonheur, sont toujours étonnés de ne pas en jouir. Entourés de monceaux d'or, élevés au faîte des grandeurs, plongés dans les plaisirs, ils se trouvent malheureux. La domination du monde même ne peut assoupir l'infortune secrète du conquérant. L'insatiabilité du cœur humain est la source de cette absence générale de félicité. Le désir démesuré du bonheur en fait manquer le but. Tel le navigateur qui, pour s'élancer sur la pointe du rocher, contre lequel son navire échoue, prend un trop grand essor et se précipite au-delà dans les flots.

L'auteur a divisé son discours en deux parties. Dans la première, il analyse le penchant qui porte les hommes au bonheur; dans la seconde, il prouve que l'excès de ce penchant cause tous leurs maux.

3. *Portrait d'un honnête homme.*

Cet opuscule est de 1692. Suivant l'auteur, un honnête homme aime la société et la recherche, juge sainement des ouvrages d'esprit sans les critiquer par jalousie, préfère la vie douce et sans éclat aux agitations de l'ambition, élève bien ses enfans, ne parle jamais mal des femmes, n'est ni colère, ni vain, ni flatteur; il aime la musique, cultive les arts, et fait un bon usage de son savoir; il est indulgent pour ses amis, doux envers ses inférieurs; il sait penser, jouir des douceurs de la vie, et sur-tout être content de ce qu'il est. C'est à développer ces divers points que l'auteur a employé les chapitres de son ouvrage.

4. *Parallèle de la morale de* Cicéron *et de* Sénèque.

M. *Goy*, avocat distingué à Lyon, se délassoit des travaux de jurisconsulte, par ceux de l'histoire et de la morale. Il croyoit qu'il ne peut exister de vrais savans, que ceux qui ont fait une étude approfondie des anciens. Parmi ceux-ci, il s'attacha principalement à la lecture de *Cicéron;* et en fouillant dans cette mine si riche, il en recueillit des trésors de savoir et de connoissances. Suivant lui, *Cicéron* n'est point un maître impérieux qui dicte des lois; c'est un guide aimable, qui marche et s'arrête avec nous, qui nous fait observer ce qu'il y a d'utile sur la route; sa morale est pure et sublime, soit qu'il rende hommage à la Providence et qu'il reconnoisse que c'est d'elle que nous tenons tous les biens de la vie, soit qu'il considère notre existence, les fonctions de l'ame, son immortalité, sa destinée, soit qu'il préconise les vertus sociales, soit enfin qu'il assigne les règles de nos actions. M. *Goy* conforma sa conduite aux principes qu'il professa, à la différence de *Sénèque*, dont la vie privée s'éloigna beaucoup de sa doctrine.

L'ouvrage de M. *Goy* est divisé par lettres, où il examine les principes des sectes qu'avoient embrassées les deux auteurs et qui produisirent de grandes différences dans leurs morales, leurs opinions particulières et les conséquences que la philosophie en a tirées.

Il termine son ouvrage en comparant ce que les deux moralistes anciens ont écrit sur Dieu et sur l'homme, c'est-à-dire, sur les plus grands objets que la morale puisse traiter. L'un et l'autre se sont réunis pour établir l'immortalité de l'ame, doctrine qui, malgré les ténèbres du paganisme, a été celle de la plus saine antiquité.

5. *Des mœurs considérées relativement à l'état, par M.* Gourdin, *de Rouen.*

Quoique les devoirs d'un citoyen soient essentiellement les mêmes, dans quelque gouvernement qu'il vive, ils doivent cependant être modifiés selon la forme particulière de chaque gouvernement. Ce qui est bon dans un pays, peut ne pas l'être dans un autre. « Les Grecs aiment l'égalité politique, disoit l'un des officiers de *Xercès;* pour nous, nous regardons comme la première des vertus, le respect pour le prince, et l'obéissance qui lui est due comme aux dieux dont il est l'image. » L'auteur démontre que l'étendart des républiques, fut toujours planté par le fer et arrosé de sang, tandis que le régime de la monarchie éteint les discordes civiles, amène l'ordre et la paix. Sous l'un, les mœurs sont dures, farouches et austères; avec l'autre, elles sont douces, calmes et bienfaisantes.

6. *Essai sur l'amour-propre.*

M. *Bruyzet*, dans cet ouvrage, considère l'amour-propre dans sa nature et ses effets, relativement au bonheur des hommes et à la recherche de la vérité. Il le termine par cette invocation : « Homme modeste et

vrai, ta raison n'approuve jamais les illusions de l'amour-propre. Aux prises avec l'orgueilleux, tu sais ne pas lui résister; tu l'éclaires en lui cédant, et dès qu'il aura le loisir de se considérer, il sera honteux de lui-même. Ton ame paisible et bienveillante ne s'agite point pour usurper la justice qu'on aime à te rendre. Tu ne connois point de rivaux; tu n'as que des amis. Le sacrifice continuel de toi-même agrandit tes idées et donne à ton jugement cette précision que le présomptueux cherche vainement. Heureux d'avoir reconnu de bonne heure que la modestie seule met l'homme à sa place, son utilité t'en fit un devoir, et ton exemple la fait considérer comme la plus généreuse et la plus désintéressée des vertus, puisqu'elle renonce au prix de la vertu même, aux approbations dont elle se méfie, et aux louanges qu'elle n'a ni l'orgueil de dédaigner, ni la foiblesse de rechercher. »

7. *Réflexions sur l'oisiveté.*

Cet opuscule est un rapport sur un discours de M. *Goy*. L'oisiveté, suivant celui-ci, forme les incrédules, les méchans de société et les mauvais citoyens. Ce sont les gens oisifs qui veulent tout réformer, qui censurent tout, qui approuvent les vains systèmes, font circuler les sarcasmes contre les gens en place, troublent l'ordre civil, et détachent les sujets des liens d'amour et de respect qu'ils doivent à leur gouvernement.

8. *Mémoires sur la vraisemblance.*

L'auteur examine si ce mot, pris dans une rigoureuse précision, désigne plutôt la vérité que l'erreur, et de quel côté on doit ranger les sentimens qu'on nomme vraisemblables? Il distingue divers degrés de vraisemblance, établit leurs caractères et leur ordre, et combat ensuite l'opinion du P. *Tournemine*, sur l'évidence des

vérités historiques; il lui oppose le sentiment de *Leibnitz*, auquel il a réuni le sien.

9. *Examen des différentes perceptions de l'esprit.* M. *Noyel* de *Belleroche* examine ici les trois sortes de connoissances qui parviennent à notre esprit; 1.° les notions qui lui arrivent par le ministère des sens; 2.° celles que l'imagination lui présente; 3.° les idées purement spirituelles, détachées des images sensibles. Sa conclusion est, qu'il est impossible de n'être pas intimement persuadé qu'une intelligence capable de concevoir des notions, entièrement distinctes des corps, ne soit pas d'une nature supérieure à la matière.

855. De l'éducation. — *In*-4.° (M.ss acad.)

ÉDUCATION.

Ce volume renferme :

1. *Réponse aux questions d'un père sur l'éducation, par M. l'abbé* Pernetti, 1775.

Qu'est-ce que l'éducation? C'est l'art de former des hommes. Pour les former, il faut les rendre propres à se servir mutuellement en quelque état qu'ils soient placés.

Les moyens de remplir cette glorieuse fonction sont relatifs au corps, au cœur et à l'esprit. Le corps doit être fortifié dès le berceau; on doit le garantir des mauvaises habitudes; sa nourriture doit être saine; ses exercices seront salutaires, s'ils sont fréquens, mais modérés. Le cœur doit être formé, non-seulement par l'enseignement des maîtres, mais par les exemples, les actions et les discours de ceux qui environnent la jeunesse. L'esprit s'éclaire par de bonnes méthodes, et en l'intéressant à l'étude par l'agrément.

L'ouvrage est divisé en six lettres. L'auteur examine dans les dernières, quelles doivent être les qualités d'un bon précepteur?

2. *Remontrances aux religieuses sur leurs pensionnaires, par le même.*

Les principes de M. l'abbé *Pernetti*, sur l'éducation des jeunes filles, sont purs; il cherche à élever l'ame des institutrices, et à y exciter la tendresse, puisque, par les fonctions qui leur sont confiées par les parens, elles sont élevées au rang sacré des mères. Il leur défend sur-tout sévèrement d'abuser de leur influence, de leurs avis, de leurs instructions, pour multiplier les néophites et les vocations religieuses.

3. *Lettres de M.lle le* Masson *le* Golft *sur l'éducation*, 1785.

Elles ont pour objet l'étude des vérités de la religion, des principales maximes de la morale, des premiers élémens de l'histoire naturelle et des arts libéraux.

4. *Pensées sur l'éducation*, 1765.

L'auteur n'est pas nommé. Il retrace les défauts reprochés à l'éducation des anciens colléges, et déplore sur-tout l'emploi des six années les plus précieuses de la jeunesse, à l'étude d'une langue qu'on ne parle plus. Dans le plan qu'il propose, l'art de penser seroit plus exercé que l'art de parler; l'histoire et la morale seroient plus cultivées. Son but n'est pas de former des élèves qui sachent tout; il lui suffit qu'ils sachent bien ce qu'ils doivent apprendre. La religion et les bonnes mœurs sont sur-tout ce qu'il est utile d'enseigner à la généralité des hommes; les connoissances civiles et littéraires ne peuvent être que le domaine de ceux qui doivent remplir, dans la société, une place au-dessus de celle des autres. Ces connoissances ne devroient point être acquises isolément; il faudroit leur assigner un ordre, et les étudier dans leurs trois principaux rapports, avec Dieu, avec les hommes et avec la nature. L'auteur range sous ces rapports tous les élémens des sciences

et tous les principes que l'on doit puiser dans l'éducation publique.

5. *Essai historique et critique sur l'éducation ancienne, par M. l'abbé* Thiollier, 1762.

La nature forme les hommes avec le germe des vertus et des talens, que l'éducation développe. Ainsi que la terre a été condamnée à rester stérile, faute de culture, l'esprit humain, sans étude, ne produit que le mal et une profonde ignorance. Chez les anciens, les élémens des sciences et des arts furent unis aux préceptes de la vertu et de la sagesse; association réciproquement avantageuse, qui donnoit de l'agrément à des preceptes qu'on ne sauroit trop rendre aimables, qui donnoit de la dignité à des objets qui ne doivent jamais servir les vices, ni les passions. D'après cette alliance respectable, les Egyptiens, les Perses, les Indiens et les Gaulois confièrent les soins de l'instruction publique à leurs mages et à leurs prêtres. L'auteur entre dans de savans détails sur l'éducation donnée par ces peuples, à leurs enfans, ainsi que sur les études que la jeunesse faisoit à Athènes et à Rome. La mémoire, sur-tout, y étoit particulièrement exercée. L'empereur *Claude* savoit tout *Homère* par cœur, *Salluste* tout *Démosthène*, *Avicenne* la métaphysique d'*Aristote ; Sénèque* le rhéteur vante sa mémoire. M. *Thiollier* termine son ouvrage par des considérations philosophiques sur la transmigration des sciences et des arts. Le génie est éteint, et l'ignorance règne souverainement dans cette Grèce, autrefois si spirituelle; les sciences ont abandonné l'Asie et l'Afrique, où elles étoient autrefois si bien cultivées. Maintenant, elles prospèrent en France et en Allemagne, pays réputés autrefois si barbares, qu'un auteur ancien affirme sérieusement, qu'il ne peut y avoir de rossignols dans ces contrées, parce que le

chant harmonieux de ces oiseaux ne pourroit être senti par les oreilles dures des habitans; mais les fruits du génie naissent par-tout où il naît des hommes; il ne demande pour se développer, que les soins d'une éducation intelligente, des encouragemens et la liberté.

6. *De l'éducation physique et morale*, *par* D. Gourdin, *bénédictin de Rouen*, 1780.

L'auteur considère l'éducation, relativement à la place que les enfans doivent occuper dans l'ordre de la société. Son discours est une savante paraphrase de ce passage de *Cicéron : Studia quæ sunt in adolescentiâ, tanquam in herbis, significant quæ virtutis maturitas, et quantas fruges industriæ sunt futuræ.* Un grand défaut des livres sur l'éducation, suivant lui, est d'avoir confondu sous un même point de vue, celle que l'on doit à chaque classe de citoyens. Il a traité ici particulièrement de l'éducation des enfans de la campagne et de ceux des artisans. Elle doit tendre à leur inspirer la probité et l'industrie. C'est à ces deux pivots que doivent se réunir tous les préceptes. Après le catéchisme religieux, on doit leur apprendre le catéchisme du cultivateur. Dans ce dernier, on connoîtroit la qualité intrinsèque des terres, le produit dont elles sont capables, la culture qui leur convient, les engrais qui leur sont propres, les maladies des grains, les plantations, les greffes, la nourriture des troupeaux et les soins qu'ils exigent. Ces catéchismes seroient faits par les sociétés d'agriculture. On en feroit d'autres pour l'éducation des artisans. Dès qu'un enfant auroit fait choix d'une profession, il seroit forcé pendant un an de se rendre deux fois par semaine aux écoles élémentaires, et d'y lire les procédés particuliers du métier auquel il doit s'appliquer.

7. *Projet d'un établissement d'éducation relative*

aux sciences, au commerce et aux arts, par M. Perrache, 1776.

Dans ses rêves de bonheur, l'auteur espéroit réaliser son projet, et consacrer sa fortune à l'éducation des enfans des deux sexes, dont les pères habiteroient le nouveau quartier méridional de cette ville, auquel ses travaux ont donné son nom.

Son plan étoit d'établir dans un vaste bâtiment, environné de jardins, trois cours ou classes; la première pour les études mathématiques, la seconde pour celle du commerce, la troisième relative à la pratique des arts mécaniques. Au bout de chaque année, des prix solennels auroient désigné les talens; et la récompense la plus utile pour l'élève couronné, auroit été d'être admis gratuitement dans la classe supérieure.

8. *Des moyens les plus propres pour perfectionner l'éducation de la jeunesse.*

L'auteur, M. l'abbé de la *Croix*, regrette le temps employé sans succès dans l'éducation des anciens colléges, et décrit la foiblesse des connoissances qu'on y acquéroit. Pour y remédier, il désire qu'un ministre spécial soit chargé de veiller aux soins qu'exige l'éducation publique. Ce ministre, sûr dans ses principes, intelligent, ferme, raisonnable et zélé pour le bien, s'associeroit un certain nombre d'hommes respectables, pris dans les différens états; et ce conseil s'occuperoit uniquement des moyens de perfectionner les études et de former des citoyens utiles. Il semble que M. de la *Croix*, prévoyant l'état des choses actuelles, ait voulu peindre M. le grand-maître et le conseil de l'Université de France. C'est au milieu des campagnes qu'il place les nouveaux établissemens qu'il propose pour y mettre les élèves, depuis l'âge de sept ans jusqu'à dix-huit. Ceux-ci ne consacreroient que trois ans à l'étude du

latin ; les autres années seroient employées à apprendre les règles de la grammaire française, à lire et prononcer parfaitement, à étudier l'histoire, la géographie, la versification, les principes de l'arithmétique et de la géométrie. L'occupation dans les ateliers d'art mécanique ou dans les salles de dessin, de musique, de danse, d'escrime et d'équitation, serviroient de récréation à chaque élève, d'après son goût et ses dispositions particulières.

9. *Réflexions sur l'usage d'introduire les jeunes gens dans le monde au sortir des colléges, par le même.*

Ils y portent, suivant l'auteur, ou de l'étourderie, signe d'un esprit peu judicieux, ou de la morgue, symbole de la sottise. Il faudroit préliminairement rectifier leurs idées, leur apprendre les usages de la société, les différences du gouvernement moderne d'avec ceux de la Grèce et de Rome, celles que les arts ont mises dans les mœurs. Si l'air décidé que les jeunes gens contractent, ne leur donnoit que de la suffisance, on pourroit se flatter que le temps ou de mordantes critiques les rappelleroient à eux-mêmes; mais le ton de supériorité que l'amour-propre leur inspire, s'étend à l'égard de ceux-mêmes que la nature, les lois et la religion leur ordonnent de respecter. On doit sur-tout leur faire apprendre et commenter ce passage de *Mallebranche :* « Ce n'est pas un défaut que de ne pas savoir certaines choses, mais c'en est un grand d'en juger. L'ignorance est un mal nécessaire, mais on peut et l'on doit éviter l'erreur. On ne condamne pas les jeunes gens pour ne pas savoir, mais pour les jugemens téméraires qu'ils portent. »

10. *Suite au projet d'établissement d'éducation, relative aux sciences, au commerce et aux arts.*

M. *Perrache* développe dans ce mémoire quelques-unes des vues, auxquelles il n'avoit pas donné assez d'étendue.

11. *Discours sur les avantages de l'histoire, par rapport à l'éducation, par M. l'abbé* Pernetti.

Les secours qu'elle offre, les exemples qu'elle donne, régularisent les mœurs et la conduite des souverains et des sujets. Ses leçons grandes, nobles et faciles, ne fatiguent ni les maîtres, ni les disciples; elles servent dans tous les temps et dans tous les âges. Les livres de morale sont souvent inférieurs, en fait d'instruction, aux documens de l'histoire. Celle-ci, divisée en quatre parties, devroit, suivant l'auteur, former un cours d'étude pendant quatre années, et occuperoit les enfans depuis huit ans jusqu'à douze. Ce n'est que lorsqu'ils seroient parvenus à ce dernier âge, qu'il veut qu'on leur apprenne la langue latine. A quinze, on les appliqueroit à la physique et aux mathématiques; à dix-huit, on termineroit l'éducation publique, par un an d'étude du droit public et privé, qui donneroit à chacun quelque connoissance des lois de son pays et des maximes du gouvernement auquel il doit être soumis toute sa vie. Ce plan ne comprend que six professeurs, deux pour l'histoire, un pour le latin, un pour la philosophie, un pour les mathématiques et un pour la législation. Il est fondé sur de très-bons raisonnemens, et rappelle la formation des écoles centrales, dont l'institution devoit être améliorée, mais qui réunissoit de grands avantages, en offrant des cours variés et utiles, et en confiant entièrement à la partie enseignante, c'est-à-dire aux professeurs, le succès de ces établissemens.

856. Education des sourds et muets. — *In*-4.° (M.ss acad.)

Ce volume renferme, 1.° une controverse en latin, présentée en 1782, à l'Académie de Lyon, par M. l'abbé de l'*Epée*, qui rend cette compagnie juge de ses procédés, dans l'éducation des sourds et muets, et qui y combat ceux employés à Leipsick, par M. *Heinecke*. 2.° Les quatre autres pièces sont des rapports sur les moyens dont a fait usage M. l'abbé *Margaron*, prêtre de l'église de *St.-Just*, de Lyon, dans l'éducation du jeune *Fabre*, sourd et muet de naissance.

Nos pères, honteux d'avoir donné le jour à des enfans disgraciés et privés des deux sens les plus utiles, les reléguoient dans le fond des cloîtres. Graces aux soins ingénieux et paternels de l'abbé de l'*Epée*, et de son digne successeur, M. l'abbé *Sicard*, ces malheureuses victimes des erreurs de la nature, sont rentrées dans la société. Avant eux, M. *Pereyre*, de Bordeaux, avoit présenté à l'Académie des sciences, en 1749, deux jeunes sourds et muets, qu'il avoit instruits en peu de temps, à concevoir ce qu'on vouloit leur faire entendre par signes, par écrit ou de vive voix. Depuis eux, M. *Margaron* a offert à l'Académie de Lyon, un élève, sourd et muet, très-intelligent, et instruit dans la lecture, l'écriture, la géographie et le calcul. Ces rapports rendent compte des expériences qu'il a subies; mais le nouvel instituteur a fait un mystère de ses procédés.

857. Du gouvernement des rois et des princes. — Pet. *fol.* d'env. 500 pag. vél.

POLITIQUE. Ce manuscrit, sur beau vélin, à deux colonnes, a les titres en couleur et les initiales enluminées. L'écri-

ture est nette, et date du commencement du quinzième siècle. Deux feuillets du volume ont été déchirés, et on en a placé d'autres en blanc, pour les copier; mais ils ne l'ont pas été. L'ancien possesseur de ce manuscrit menace, à la fin du volume, de faire brûler quiconque le lui emportera.

L'ouvrage est divisé en deux livres, et ceux-ci en plusieurs chapitres, sur les devoirs des souverains, des hommes en place, et sur la manière de gouverner.

858. Le prince instruit en la philosophie, *ou* Instructions philosophiques, par M. *Bésian Arroy*, docteur de Sorbonne et théologal de Lyon. — 2 vol. *fol.* d'env. 700 pag. mar. ro. dent. tr. dor.

Ce cours de philosophie, en français, sur beau papier, très-bien écrit, fut rédigé en 1671, l'auteur étant âgé de 82 ans. Le premier volume comprend la logique et la physique; le second, la métaphysique et la morale.

Arroy s'est fait connoître par un ouvrage politique, pour la défense des traités de *Louis* XIII, avec les Suédois et les protestans d'Allemagne, par une apologie de l'église de Lyon, contre le *Laboureur*, et par une histoire de l'abbaye de l'Ile-Barbe, publiée en 1668, *in*-12, et devenue très-rare.

Ces deux volumes viennent de la bibliothèque de l'archevêque *Camille* de *Neuville*.

859. Parfaite idée d'un bon gouverneur, prise sur M.gr d'*Halincourt*, par un religieux, docteur de l'ordre de *St.-Dominique*, dans le monastère de la place Confort de Lyon, 1642. — *In*-4.° d'env. 220 pag.

Ce religieux est *Jean Testefort*, lyonnais. M. d'*Halincourt* gouverna avec courage et intelligence le Lyonnais, Forez et Beaujolais, en 1608. L'ouvrage est dédié à *Nicolas* de *Neuville*, marquis de *Villeroi*, et il est divisé en cinquante-trois chapitres, écrits de la propre main de l'auteur.

860. Mélanges de politique et d'économie publique. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume comprend les mémoires suivans :

1. *Rapport sur trois ouvrages relatifs à l'économie politique, par MM.* Thévenet, Varenne *de* Fenille *et* Riboud, 1790.

Ces ouvrages ont pour objet l'impôt foncier, le cadastre et les moyens de subvenir aux besoins publics.

2. *Autre sur le discours de M.* Riboud, *relatif aux avantages qui doivent résulter pour le département de l'Ain, de la nouvelle administration*, 1790.

L'auteur parcourt les productions du sol et les moyens de les accroître; la suppression graduelle des étangs lui paroît sur-tout très-avantageuse, et le rapporteur, M. l'abbé *Rosier*, s'étend aussi sur cet objet.

3. *Observations sur les diverses acceptions du mot liberté, par M.* Brisson, 1787.

On a toujours abusé de ce mot, en politique et dans les temps de trouble; l'auteur l'examine sur-tout dans son application très-variée en fait de commerce.

4. *Réponse au manifeste de la France.*

Cet écrit, fait en 1688, en faveur de la maison d'Autriche, blâme la France d'avoir rompu la paix conclue à Nimègue, et de s'être emparée, sans motif, de l'archevêché de Cologne et du Palatinat. Il combat les raisons publiées dans le manifeste, et en oppose d'autres qui, si elles sont véritables, sont du moins assez mal exposées.

5. *Raisons qui assurent à la royale maison de Savoye, la prééminence sur le grand duc de Toscane.*

Le 23 août 1582, les électeurs de l'empire assemblés déclarèrent que le duc de Savoie, comme vicaire perpétuel de l'empire, devoit jouir du droit de prééminence, sur les souverains de Toscane et les autres princes d'Italie. Les raisons qui fondèrent leur opinion ont été recueillies, d'après l'ordre du duc *Emanuel-Philibert*, par son premier référendaire, *Philibert* de *Pingon*, baron de *Cussy*. Ce titre est en latin, sur papier au timbre de Savoie, attesté sincère par *Anastase Curlando*, garde des archives, dont la signature est certifiée en 1780 par le chargé d'affaires de la cour de France, à Turin. M. de *Pingon*, comte de *St.-Jean* de Lyon, a fait don de ce titre en 1785.

6. *Discours sur les monnoies, par M. du* Peyron; 1718.

Un édit du mois de mai 1718, pour la refonte des monnoies, a donné lieu à ce discours. L'auteur examine quelles furent en France, sous nos premiers rois, les monnoies fictives et réelles, les lois qui réglèrent leur fabrication et leur cours, celles qui punirent ceux qui les altérèrent, les maux qui ont toujours résulté de leur variation, de leur affoiblissement, et de l'incertitude qu'on a quelquefois donné à leur valeur.

7. *Articles préliminaires pour obtenir en Europe une paix générale.*

Cet opuscule, en latin, a été écrit en 1727.

8. *Mémoire sommaire, contenant les raisons qui doivent obliger les princes confédérés catholiques, de contribuer au rétablissement de sa majesté Britannique.*

Ce manifeste, contre le prince d'*Orange*, a été imprimé.

9. *Observations sur un ouvrage intitulé*, les Intérêts de la France mal entendus.

Cet ouvrage s'est attaché à faire voir que depuis un siècle, la France a toujours suivi, en faits de finance, de commerce, d'arts, de population et de manufactures, des systèmes faux, dangereux ou insuffisans; l'auteur des observations n'est pas de cet avis: il soutient en plusieurs points, notre ancien plan administratif; il venge *Colbert*, trop sévèrement censuré; il blâme, surtout une opinion de l'auteur, qui seroit très-désavantageuse à la ville de Lyon; celui-ci soutient, que lorsque certaines villes ont joui, pendant long-temps, des priviléges et des prérogatives attachés aux manufactures, il faut les leur ôter pour les faire passer à d'autres, afin de procurer à toutes les contrées les avantages locaux qui suivent nécessairement de la concession de ces priviléges. L'auteur des observations rend ensuite justice aux vues sur la perfection des laines de notre crû, sur la trop grande quantité de matières d'or et d'argent qui s'emploient dans l'orfèvrerie, et sur les abus du luxe.

10. *Point de vue politique sur la Corse, par M.* Coster.

M. *Coster* considère la Corse sur un point de vue assez favorable, pour ne pas regretter l'argent et les

soins qu'on a mis à son acquisition et à sa conservation. Après un coup-d'œil rapide sur l'histoire de cette île, soumise successivement aux Carthaginois, aux Romains, aux Sarrasins, aux Génois, et enfin aux Français, il examine l'utilité de cette possession, relativement à sa situation, à celle de ses ports et de ses côtes, et à la nature de ses productions. C'est ainsi qu'en parloit au roi M. de *Choiseuil*, le 16 mars 1770 : « L'Angleterre a senti, mieux qu'on ne l'a fait entendre, l'avantage de l'acquisition de la Corse. Elle a vu qu'en temps de guerre, cette île étoit un point essentiel pour le soutien du commerce de la France, dans le Levant; elle a prévu que cette possession procureroit des moyens faciles de donner la loi à toutes les côtes d'Italie; elle a vu que les marines de France et d'Espagne pourroient former le projet de combattre la marine d'Angleterre, sur l'Océan, et celui de dominer exclusivement dans la Méditerranée. »

11. *Rapport actuel des monnoies étrangères avec celles de France, par M. l'abbé du* Gaiby, 1747.

Le nom de *monnoie* vient du mot *monitio*, parce que la marque du prince, qui y est empreinte, est une *monition* ou avertissement qui garantit de toute fraude, dans la qualité du métal employé dans la fabrication. Les monnoies de cuivre furent les premières en usage; le mot *æs*, signifia chez les Romains, tout à la fois, *cuivre* et *monnoie*. On les donnoit au poids, ainsi qu'il étoit usité chez les Juifs, et l'est encore à la Chine, où l'or et l'argent se pèsent.

Les monnoies étrangères étant sujettes à la dégradation et déperdition, M. du *Gaiby* donne ici des tables des monnoies, ayant cours dans les pays étrangers, et y indique leurs dégradations et leurs valeurs réelles comparées aux espèces de France. On trouve à la suite

les noms et évaluations de toutes les monnoies des Indes orientales.

12. *Essai sur la nécessité et les moyens de perfectionner la formation des états généraux.*

Ce plan fut présenté, en 1788, par M. *Mathon* de la *Cour.* Il est divisé en quatre chapitres, sur la formation des assemblées nationales, la liberté absolue des élections, la représentation complette de toute la nation, la proportion à établir entre le nombre des députés des diverses provinces et des divers ordres.

13. *Mémoire sur la mendicité, par M.* Goy.

On traite dans cet écrit, des moyens mis en usage, par les nations anciennes et modernes, pour prévenir, soulager ou abolir la mendicité. L'auteur en remarque trois principaux : les aumônes et distributions manuelles, les hôpitaux et établissemens de charité, les lois et règlemens contre les mendians.

L'aumône fut pratiquée dans toutes les religions; elle fut de précepte chez les Juifs et les Chrétiens.

Les hôpitaux ne furent pas connus avant l'établissement du christianisme. Dans cet article, l'auteur réfute solidement celui de l'ami des hommes, qui a prétendu que les hôpitaux augmentent la misère, sans la soulager, et qu'en saine politique ils ne doivent pas être soufferts.

Quant aux lois repressives de la mendicité, M. *Goy* les analyse, et sur-tout la déclaration du 18 juillet 1724, et il en tire des résultats propres à être renouvelés.

14. *Réflexions sur la différence que la naissance produit parmi les Français.*

M. de *Campigneules* a écrit ces réflexions en 1779. Dans la gradation des conditions de la société, il place au dernier rang « ces inutiles citadins qui pensent

vivre noblement, parce qu'ils vivent sans rien faire, et qui osent se vanter de cette oisiveté héréditaire, comme d'un titre de distinction. »

15. *De l'impôt territorial, par M.* Barbier *de* Crainville, 1780.

L'auteur examine le plan de la *dîme royale*, proposé par M. de *Vauban*, et qui consistoit à lever indistinctement sur toutes sortes de terrains, la dixième partie de leurs produits. Il pense, comme le conseil de *Louis* XIV, que de graves inconvéniens suivroient la perception d'un pareil impôt, malgré les allégations de *Linguet* et d'autres écrivains qui se sont efforcés d'en montrer les avantages. M. *Barbier* prouve dans cinq chapitres, que la dîme royale n'est point proportionnelle au revenu des terres, qu'elle est inégale et par conséquent injuste, insuffisante dans son produit, et pernicieuse à l'agriculture et à la population. Il paroît, par une lettre de l'auteur, qu'il résidoit à Nîmes, lorsqu'il envoya cet ouvrage à l'Académie de Lyon.

861. Mémoire historique sur les dons gratuits, payés par le clergé de France, de 1700 à 1750. — *Fol.* de 30 pag.

Ce mémoire est l'ouvrage de *Rigoley* de *Juvigny*, qui le présenta au cardinal de la *Rochefoucauld*, président de l'assemblée du clergé. Le but de l'auteur, attaché à l'agence de cet ordre, fut de prouver que le clergé avoit fourni de grands secours au gouvernement, et qu'il devoit être exempté de l'impôt du vingtième. Le manuscrit renferme un grand nombre de tableaux des sommes données dans le cours d'un demi-siècle, par les possesseurs des bénéfices ecclésiastiques.

862. Ambassade de M. le bailli de *Valençay*. — 3 vol. *fol.* de plus de 1000 pag. chacun.

AMBASSADES. *Henri* d'*Estampes-Valençay*, neveu du célèbre cardinal de son nom, fut bailli de Malte, et devint grand-prieur de France. Envoyé, en qualité d'ambassadeur, à la cour de Rome et auprès du pape *Innocent* X, il s'y distingua par sa fermeté, ses lumières et sa probité. Il eut à y combattre non-seulement les Espagnols, alors ennemis opiniâtres de la France, mais tous les princes d'Italie et le pape lui-même, irrité de l'exclusion que la cour de France lui avoit donnée, lorsqu'il briguoit le souverain pontificat. Les Français étoient alors établis à Piombino, et à Portolongo dont on cherchoit à les déloger. Ces trois volumes ne renferment ni les dépêches, ni les instructions de l'ambassade, mais ils offrent une relation très-détaillée de tous les faits, de toutes les démarches de l'ambassadeur, et des moyens qu'il employa pour déjouer la politique italienne. *Valençay* finit ses jours à Malte, en 1678, à l'âge de soixante et quinze ans. Ce manuscrit volumineux paroît être l'ouvrage de l'un de ses secrétaires, et fut donné à la Bibliothèque de Lyon, par le P. de la *Chaize*, confesseur de *Louis* XIV.

863. Ambassade de M. le marquis de *St.-Chamont*. — *Fol.* d'env. 400 pag.

Ce manuscrit, à larges marges, paroît aussi avoir été fait par l'un des secrétaires de l'ambassade du marquis de *St.-Chamont*, à Rome, à la fin du pontificat d'*Urbain* VIII. On y trouve de grands détails sur le démêlé du pape avec la cour de Parme. Ce volume a été donné encore par le P. de la *Chaize*.

864. Lettres de M.gr l'archevêque de Lyon, pendant son ambassade à Rome. — *Fol.* d'env. 220 pag. vél.

Ces lettres sont du cardinal *Alphonse* de *Richelieu*, nommé par *Louis* XIII, son ambassadeur à Rome, depuis 1635 jusqu'à la fin de l'année 1637. Elles sont adressées au roi, à *Bouthilier*, surintendant des finances, au P. *Joseph*, capucin, au cardinal de *Richelieu*, et à *Chavigny*. L'écriture en est difficile à lire.

865. Négociations en cour de Rome. — Pet. *fol.* d'env. 1200 pag.

Ce manuscrit renferme les traités, l'extrait des dépêches, et tous les actes de l'ambassade du marquis de *St.-Chamond*, de M. de *Lyonne*, des cardinaux d'*Este* et de *Grimaldi*, de l'abbé *Arnauld*, dans les affaires de la cour de France avec le St. siége, depuis 1644 jusqu'en 1655.

Melchior Mitte de *Miolans*, marquis de *St.-Chamond* et seigneur de Chevrières et de Bouthéon, étoit fils de *Jean Mitte*, sénéchal et gouverneur du Lyonnais, dont sa famille étoit originaire. Il fut nommé à l'ambassade de Rome, où il s'acquit la réputation d'homme prudent et éclairé. Il mourut à Paris, en 1649.

Hugues de *Lyonne* s'attira la confiance du cardinal *Mazarin*, et passa pour le plus habile négociateur de son temps. Ses mémoires et ses *négociations* à Francfort, ont été publiés, mais non celles à Rome. Ce ministre, extrêmement libéral, n'employoit ses biens que pour récompenser des artistes et s'acquérir des amis. Il mourut à Paris en 1671.

Ce manuscrit volumineux, mais important par son objet, offre une écriture menue et difficile à lire. Il fut

donné en 1644, à la Bibliothèque de Lyon, par le P. *Ménétrier*.

866. Négociations de M. *Arnauld*, abbé de *St.-Nicolas*, envoyé extraordinaire à Rome. — 2 vol. *fol.*

Ce manuscrit a été donné à la Bibliothèque de Lyon, par le P. de la *Chaize*, jésuite, et confesseur de *Louis* XIV. L'abbé *Henri Arnauld*, frère d'*Arnauld* d'*Andilly* et du grand *Arnauld*, fut envoyé à Rome, en 1645, et s'y occupa avec énergie à calmer les contestations qui s'étoient élevées entre le pape *Innocent* X et les *Barberins*. Cette famille, reconnoissante de ses services, fit frapper une médaille en son honneur, et lui éleva une statue. Au retour de son ambassade, il fut nommé évêque d'Angers, et y devint le père et le bienfaiteur de son diocèse. Il mourut à quatre-vingt-quinze ans, en 1694. Ses négociations sont bien écrites; elles furent publiées à Paris, en 1748, long-temps après sa mort, et forment cinq volumes *in*-12.

867. Mémoires et négociations de M. le comte de *Brassac*, par *Marivin*. — Pet. *fol.* de 400 pag. vél.

M. de *Brassac* fut gouverneur de la Saintonge et de l'Angoumois, puis de la Lorraine. *Marie* de *Médicis* le fit surintendant de sa maison, et *Louis* XIII, son fils, le nomma ministre d'état et ambassadeur à Rome. Ses mémoires contiennent tout ce qui s'est passé de plus intéressant en Lorraine, en 1633, 1634 et 1635. On y lit des lettres du duc de Lorraine, de MM. *Bouthilier*, *Disch*, de Phalsbourg, et du cardinal de *Richelieu*.

Marivin, qui a écrit de sa main ce manuscrit, fut employé lui-même à cette époque dans la Lorraine,

en qualité de secrétaire d'ambassade et de commissaire-général des guerres. Il dédie l'ouvrage à l'archevêque de Lyon, *Camille* de *Neuville*, et son épître offre ce singulier passage : « Plusieurs qui commandent seroient plus propres dans une *galère* que dans une *province*. »

A la suite des *mémoires*, on trouve un *nobiliaire* avec le blason des principales familles de Lorraine, appelées l'*ancienne chevalerie* ; cent cinquante-six armoiries le décorent ; et ce qui les rend recommandables, c'est qu'elles ont été gravées par *Callot*. Ce fut le dernier ouvrage de ce graveur célèbre. Quelques jours avant sa mort, il fit présent à *Marivin* de ce recueil, qui étoit le seul qu'il eût formé. Après lui, sa veuve emporta les planches de ces armoiries dans une maison de campagne, qui fut entièrement pillée par les Suédois. Les planches disparurent, en sorte que ce manuscrit paroît offrir les seules épreuves qui existent.

Celui-ci vient de la bibliothèque de M. *Adamoli*.

868. Registre ancien sur le fait des monnoies. — *Fol.* de 1342 pag.

Ce recueil, considérable et gothique, est altéré dans son commencement où il manque soixante et dix pages, et à la fin du volume où quelques feuillets sont déchirés. Les pièces les plus remarquables sont : MONNOIES.

1. *Ordonnance de* 1354.

Elle fut rendue à Paris, dans le cloître *St.-Germain*, sur les réceptions des officiers des monnoies, la police des ouvriers, les larcins et le faux monnoyage.

2. *Extraits des anciennes ordonnances des généraux des monnoies, sur l'alliage et la délivrance des métaux, sur les essayeurs, tailleurs de pièces, contre-gardes, maîtres particuliers, changeurs, affineurs, départeurs, orfèvres et merciers.*

3. *Etat des officiers et monnoyeurs de Lyon, en* 1614.

4. *Précis historique sur les armoiries et monnoies du Berry, avec la vie de* Jacques Cœur, *natif de Bourges.*

Jacques Cœur, célèbre par ses richesses et ses infortunes, est très-connu dans notre histoire. Ce qui l'est moins, c'est que la maison où il étoit né, à Bourges, et qu'il fit rebâtir, est l'un des plus beaux édifices qu'un particulier ait fait élever. Les murailles seules lui coûtèrent cent trente-cinq mille livres, somme énorme pour le temps, et il y fit placer en divers endroits sa devise : *A vaillant Cœur, rien impossible.* Cette maison fut acquise dans la suite par le ministre *Colbert*, qui la céda pour en faire l'hôtel de ville.

5. *Ordonnance de* 1413 *sur les mines de France, et les droits du roi sur leur produit.*

6. *Etat des ouvriers de la monnoie de Lyon, en* 1628.

A cette époque, le directeur de la monnoie étoit *Guillaume Robillot*, et les juges *Claude Bouilloud* et *Jacques Pierrefort-Rufy.*

7. *Notice sur les monnoies, armoiries, blasons, devises et emblémes.*

On trouve dans cet opuscule plusieurs traits de l'histoire sainte et profane, et un extrait des anciens auteurs, sur l'art héraldique.

8. *Notice chronologique des lois sur les monnoies, et des surintendans dans cette partie.*

Cette notice s'étend depuis l'origine de la monarchie française, en 420, jusqu'en 1646.

9. *Pièces de vers sur l'or, l'argent et le cuivre.*

10. *Extraits relatifs aux monnoies, puisés dans*

l'ouvrage de Le Bret *sur la souveraineté, et dans celui de* Budée, *intitulé* de Asse.

11. *Concordance et correspondance des poids de diverses nations.*

12. *De l'office des constables.*

13. *Arrêtés de M. de* Champigny, *intendant de Lyon, sur les monnoies.*

François Bochart de *Champigny*, intendant du Lyonnais, Auvergne et Bourbonnais, fut nommé, en 1640, par le roi, commissaire pour la recherche des malversations, falsifications faites dans les monnoies. On trouve à la suite divers jugemens du présidial de Lyon, signés par les magistrats de ce tribunal, qui étoient alors *Pierre de Sève*, lieutenant général, *Guillaume l'Anglois*, *Pierre Mellier*, *Pierre Ratton*, *Pierre Bernard*, *Isaac Cognain*, *François* de *Soleyzel*, *Balthasar* de *Montconis* et *Alexandre d'Ambourney*.

14. *Devoirs des gardes et contre-gardes.*

15. *Création des maîtres des monnoies et de leurs fonctions.*

16. *Ferme de la monnoie de Lyon, passée à* Jean Pérachon, *orfèvre, le* 15 *octobre* 1625.

17. *Augmentation et diminution des monnoies, par ordre alphabétique.*

18. *Ordonnance de* Charles *V, sur les batteurs et tireurs d'or.*

19. *Règlement de* Nicolas Famier, *général des monnoies, en* 1578.

20. *Ordonnance de* Philippe *de* Valois, *de* 1347, *sur les changeurs, orfèvres et joailliers.*

21. *Table des diamans, avec le tarif de leur prix.*

22. *Titre des coins et monnoies, en* 1337 *et* 1347.

23. *Ordonnances de* Henri *IV, sur les monnoies.*

24. *Bulles des papes contre les faux monnoyeurs et falsificateurs des monnoies.*

25. *Abrégé des augmentations et diminutions des monnoies, où se voient les grandes disproportions de l'or avec l'argent de France.*

26. *Arrêts du parlement sur le fait des monnoies.*

27. *Priviléges des habitans de Lyon.*

Ces derniers ont été imprimés plusieurs fois.

869. Parfait essayeur, contenant l'origine de la fabrication des espèces monnoyées, chez les Romains et autres nations de l'Europe, avec un traité fort curieux et détaillé des alliages d'or, d'argent et de billon, par science et par pratique. — Pet. *fol.* de 780 pag.

Ce manuscrit offre des tables correctes et exactes pour réduire les alliages de l'or d'un titre élevé à un plus bas, en ajoutant du cuivre, ou pour porter l'or de bas aloi à un titre supérieur; d'autres tables présentent les calculs qui indiquent la quantité du cuivre qu'il faut mettre par marc, pour allier l'argent au titre des orfèvres; d'autres enfin, donnent les rapports proportionnels qui existent entre la semelle de l'argent et le poids de marc.

Cet ouvrage fut fait, au commencement du siècle passé, par un Lyonnais qui n'a pas fait connoître son nom, et qui, dans ses divers voyages, avoit pris des éclaircissemens sur les changes, les monnoies, le titre des métaux, chez les peuples qu'il avoit visités. Son manuscrit vient de la bibliothèque *Adamoli*.

870. Mémoire sur le commerce de la France, et les moyens de le rétablir. — *Fol.* d'env. 180 pag.

Ce mémoire est de 1690. L'auteur, après avoir établi que les Anglais, les Hollandais et les Génois n'étoient riches que par le commerce, s'attache particulièrement à expliquer les moyens dont les Hollandais s'étoient servis pour parvenir à être les premiers facteurs de l'Europe, et ceux qu'on pouvoit employer pour diminuer leur influence. Il explique le traité de Riswick, et donne l'état des produits commerciaux de la France, les moyens d'augmenter sa navigation, d'honorer ses commerçans, d'accroître leur industrie. Il propose l'établissement de commissaires spéciaux et d'un ministre particulier, chargé de l'amélioration du négoce. En parlant de l'apport de l'argenterie des particuliers à la monnoie, au commencement de la guerre de 1688, il annonce que cette mesure rigoureuse produisit une somme immense pour le temps; cependant, elle n'alla qu'à six millions, et on n'attribua, dans le temps, cette mesure désastreuse et mesquine, qu'à la jalousie de *Louvois*, qui chercha un prétexte pour détruire les grands et beaux vases d'argenterie, que *Colbert* avoit fait faire pour *Louis* XIV. COMMERCE, POPULATION

871. Du commerce. — *Fol.* (M.ss acad.)

On trouve dans ce recueil :

1. *Observations générales sur quelques parties du commerce de la Hollande, par M.* Jars.

Si la Hollande est l'un des pays les plus florissans par son commerce, ce n'est point à la nature particulière de son sol, très-pauvre en matières premières, qu'elle doit cet avantage; c'est à l'intelligence, à l'industrie et à

l'activité de ses habitans. Sa situation en fait le magasin général de l'Europe. L'esprit de négoce, liant chaque Hollandais à une compagnie de commerce, le rendoit sobre, économe et laborieux. En 1766, une de ces compagnies avoit fait un traité avec la Hongrie, pour prendre, à un prix fixé pour longues années, tout le mercure de ses mines; une autre avoit affermé le produit de celles du Palatinat. En vendant une partie du mercure, ils faisoient chez eux toutes les préparations auxquelles ce demi-métal sert de base, telles que le sublimé corrosif, le cinabre et le vermillon. Le commerce des fromages et du poisson salé y étoit favorisé par l'excellence des raffineries de sel, à Amsterdam, à Roterdam et en Zélande. Cette dernière contrée produisoit seule la bonne garance. Quoique le plomb ne fut pas un produit du pays, cependant on y trouvoit les meilleures fabriques de céruse et de minium. Un grand nombre d'ateliers y distilloient supérieurement l'eau-forte et l'huile de térébenthine. Les fabriques d'orseille et de tournesol y étoient renommées, ainsi que celles de pipes, de papier, de savon, et les raffineries de camphre, de borax, de soufre et de sucre; les moulins à huile et les blanchisseries y étoient portés au plus haut degré de perfection; et M. *Jars*, qui a donné ce mémoire, en 1787, a décrit plusieurs procédés de ces utiles établissemens.

2. *Quelle utilité résulteroit-il pour l'état, si l'on permettoit à la noblesse de commercer?*

M. *Gourdin*, dans ce discours, célèbre les avantages de ce commerce : population plus nombreuse, aisance dans les familles et navigation plus considérable, en sont les principaux.

3. *Discours de M.* Poivre, *sur le commerce.*

Depuis que l'Europe entière a reconnu que la

balance du commerce, étoit celle de la puissance, les peuples ont tourné toutes leurs vues de ce côté; et les intérêts commerciaux sont devenus la base des traités qui ont lié tous les états. M. *Poivre* peint les siècles barbares, qui étoient sans commerce; ils offrent des théâtres de brigandage, où la violence établissoit des lois, dignes des hommes féroces qui les promulguèrent, et aussi barbares que les peuples qui leur obéirent. C'est le commerce qui civilisa ceux-ci, adoucit leurs mœurs, établit des rapports utiles entr'eux, les rendit plus éclairés et plus heureux. La découverte de l'Amérique a lié l'Asie et l'Afrique à l'Europe. Elle a donné l'argent, signe des richesses; celles-ci lui ont donné, à leur tour, des bras pour la culture et le travail des mines.

L'auteur s'attache ensuite à esquisser le tableau du commerce français, aux Indes orientales. Ce commerce, qui enrichit tous les grands peuples de l'Asie, les Assyriens, les Perses, les Grecs successeurs d'*Alexandre*, l'Egypte sous ses califes, les Vénitiens et ensuite les Portugais, auroit apporté à la France de plus grands avantages, si l'Angleterre et la Hollande ne fussent venues les partager, et très-souvent les lui ravir. La grandeur des entreprises et l'immensité des dépenses, qu'entraîne la longueur des voyages, étant au-dessus des fortunes particulières, exigèrent l'établissement des compagnies exclusives, dont les profits devinrent plutôt le patrimoine de quelques négocians que celui de l'état.

Le commerce des Indes est encore aujourd'hui ce qu'il étoit du temps des Romains. Sous le règne d'*Auguste*, on portoit annuellement aux Indes cinquante millions de sesterces, ou cinq millions de notre monnoie, et on employoit cent vingt navires à ce commerce.

L'argent étoit converti en marchandises, qu'on rapportoit en Europe. Nous y portons encore aujourd'hui nos matières d'argent; et la France y envoyoit, en 1760, environ quarante-cinq vaisseaux du port de six cents tonneaux, et occupant dix mille hommes de mer.

Le premier port des Indes, fréquenté par nos navigateurs, fut celui de Surate, où s'établit notre premier comptoir, en 1667. Masulipatan, et la province dont cette ville est la capitale, nous furent soumises en 1751.

Un fait ignoré et glorieux pour Lyon, est que la ville de Pondichéry, qui fut si long-temps le chef-lieu de nos établissemens indiens, et le centre de notre commerce oriental, fut fondée par *Deltor*, négociant de Lyon. Celui-ci obtint, en 1674, du Raja, souverain du Carnate, la permission de bâtir des magasins au milieu d'une forêt de cocotiers. Il y attira une colonie française et une peuplade de marchands indiens; et Pondichéry devint bientôt l'une des plus belles et des plus considérables villes des Indes.

L'auteur indique ensuite les noms de tous les lieux qui ont des comptoirs français, et y ajoute la note des marchandises qu'on en retiroit en 1760. Il termine son discours par un abrégé de l'histoire du commerce de la Chine.

4. *Rapport sur la lettre, à la chambre du commerce de Normandie, relativement au traité de commerce avec l'Angleterre.*

M. *Bruyzet*, dans ce rapport très-détaillé et bien écrit, indique les moyens d'améliorer notre situation commerciale, d'encourager nos manufactures et l'agriculture, qui doivent s'étayer mutuellement, et s'enrichir par une prospérité commune. « N'oublions point, dit-il, que dans les marchés du monde commerçant, le

manufacturier

manufacturier français jouit du droit d'aînesse, que le bas prix et la bonté de ses fabrications lui ont long-temps assuré la préférence, et qu'il n'a trouvé qu'en Angleterre des rivaux qui ont cherché à lui enlever ses avantages.

5. *Réflexions sur le commerce en général.*

Elles ont pour but de prouver que le bonheur des peuples s'étend à proportion de leur commerce; et que bien régler un état, c'est bien conduire et policer son négoce.

6. *Discours sur le commerce, par M.* Gacon, 1739.

Ce discours offre une histoire abrégée du commerce et de la navigation, chez les peuples anciens, à Tyr, à Alexandrie, à Carthage, à Venise, à Gênes, à Florence et en France. C'est un extrait de l'ouvrage du savant *Huet*, évêque d'Avranches. L'auteur termine ce discours par des observations contre les préjugés qui éloignoient parmi nous la noblesse du commerce, et empêchoient les enfans des négocians de suivre leurs études jusqu'à la fin des cours classiques.

7. *Dissertation sur les traités de commerce entre les peuples anciens, par M.* Brisson, 1777.

Les traités de commerce sont comptés au nombre des principaux moyens d'accroître les forces d'un état. Les plus remarquables sont, 1.° le traité des amphyctions, qui unit toutes les villes de la Grèce, en maudissant quiconque détourneroit le cours de leurs eaux ou pilleroit leurs temples; 2.° celui des Carthaginois avec les Romains à l'époque de l'expulsion des *Tarquins*. D'un côté, les premiers s'y engagèrent à ne bâtir aucune forteresse dans le Latium; d'un autre, les Romains promirent de ne point naviguer au-delà du *beau promontoire;* on appeloit ainsi un cap à l'Est de Carthage; 3.° Celui des Athéniens avec un roi du Bosphore, par

lequel les grains, qu'ils achetoient dans ses états, furent affranchis d'un droit d'exportation de trente pour cent. Le savant *Barbeyrac* a recueilli plusieurs traités de commerce des anciens, dans son supplément au corps diplomatique; et M. *Bouchaud*, membre de l'Académie des inscriptions, a publié, en 1777, une théorie des traités de commerce, pour l'instruction des négociateurs.

8. *Du commerce, considéré dans ses rapports avec la société, par M.* Bruyzet, 1776.

Le commerce, ce mouvement rapide et étendu, qui tient en action le monde entier, auquel tous les individus de la société participent, lors même qu'ils ne s'en doutent pas, ce ressort puissant dont la force et les effets forment aujourd'hui l'équilibre des corps politiques, et qui, s'il ne peut produire notre bonheur, sait au moins multiplier nos jouissances, présente au philosophe un tableau digne de ses regards. M. *Bruyzet*, dans ce discours, compare le commerce de fabrication à d'autres branches de négoce, et particulièrement les avantages des manufactures, à ceux de la navigation. La gradation de nos besoins assureroit seule une prééminence incontestable au commerce maritime; mais la nature est trop sage pour avoir placé des objets de nécessité première au bout du monde; le commerce de fabrication est fondé sur des besoins plus réels. L'un enfante, pour des denrées d'un luxe inutile et souvent dangereux, des guerres et des malheurs; l'autre s'établit, se maintient sans aucune violence, et n'amène jamais aucune révolution politique. La paix règne dans les ateliers des arts. A l'abri de la fièvre de l'ambition, le tranquille artisan, heureux de peu désirer, ne craint que les maux de la nature, et sa vie uniforme lui montre, sous les mêmes traits, le présent, le passé

et l'avenir. Pour juger combien l'industrie manufacturière contribue à la prospérité publique, à la fécondité du sol, à la richesse plus également répartie, l'auteur compare l'ancienne province de Normandie, si riche, si fertile, si industrieuse, à celle de Bretagne dont les ports multipliés lui ouvrent toutes les routes de l'Océan, tandis que l'intérieur est désert, que des bois y couvrent un terrain peu habité, et que son opulence factice, concentrée en un petit nombre de mains, ne sert qu'à y aggraver le sort du pauvre et la misère trop générale.

9. *Réfutation d'une brochure de M. l'abbé* Beaudeau, *ayant pour titre :* Avis aux honnêtes gens qui veulent bien faire.

M. *Barbier* combat ici le système des économistes sur l'exportation des blés, et la liberté indéfinie du commerce. *Linguet* avoit cherché à le décrier par le ridicule; l'auteur cherche à le sapper par les fondemens, c'est-à-dire, en démontrant la fausseté de leurs principes. Il avance que les ouvrages des économistes forment la collection la plus complète d'absurdités et de contradictions qui ait paru sur aucune matière. Quant à leurs écrits sur l'agriculture, il les regarde comme inutiles, ne pouvant produire ni bien, ni mal: cette opinion, trop sévère, est soutenue dans deux longs chapitres qui paroissent faire partie d'un ouvrage considérable.

M. *Barbier*, né en Lorraine en 1720, de parens pauvres, eut une éducation négligée, mais il s'en fit une. Il avoit pris chez le maître d'école de son village quelque idée des mathématiques. Pour les connoître mieux, il s'engagea dans un régiment d'artillerie, espérant y trouver des livres, des maîtres et des secours; et par un trait peut-être unique, il se fit soldat pour devenir

savant. Après avoir quitté la profession des armes, il vint s'établir à Lyon, où ses connoissances le firent recevoir de l'Académie de cette ville, en 1775. Après avoir suivi le comte de *Borch*, jeune polonais, en Italie, il se fixa à Paris où il est mort en 1783.

10. *Rapport sur la lettre de M. d'*Albon, *relative au commerce et aux consommations des objets de luxe.*

Ce rapport est de l'écriture de Mad. *Roland*. L'auteur s'élève contre le luxe qui fait négliger les biens réels, et contre ses produits dont le commerce est toujours incertain et précaire. Il finit par l'image des empires où il y a le plus de luxe, et où l'on voit constamment plus de désordres et de maux.

872. Œuvres de M *Genève*, sur le commerce. — Pet. *fol.*

M. *Genève*, négociant de Lyon, devint membre de l'Académie de cette ville et syndic du commerce. Ce recueil offre quatre discours dont il est auteur.

Le premier, fait en 1761, a pour objet de décrire l'état de notre commerce de terre à cette époque. Après avoir divisé les objets de commerce en deux espèces, les productions de la terre et celles de l'industrie, il annonce que toute nation, pour être riche et puissante, doit donner à l'une et à l'autre une égale attention, et empêcher qu'elles ne se nuisent mutuellement.

Quant aux produits de la terre, l'impôt doit les ménager; le cultivateur doit avoir la libre faculté de les vendre, de les échanger et d'en tirer parti, soit dans l'intérieur, soit chez l'étranger. Le commerce de nos blés, dit M. *Genève*, ne se fait que de province à province, entravé par les droits dont il est chargé; tandis que l'Angleterre, où ce commerce est libre, exporte en grains pour la valeur de trente à trente-cinq mil-

lions. Un septier de blé, suivant lui, pesant deux cent quatre-vingt livres, poids de marc, acheté en Bourgogne et transporté en Provence par la Saône et le Rhône, payoit alors 35 sous d'impôt, et ne pouvoit aller plus loin; le commerce général de l'Europe en ce genre avoit été évalué à dix millions de septiers, qui, à raison de 18 francs, prix commun du froment, donnoient une somme de cent quatre-vingt millions, gagnés par les îles Britanniques, la Barbarie et la Sicile, tandis que dans ce négoce si utile nous n'entrions jamais que comme acheteurs. L'auteur propose d'établir par-tout l'usage de la grande culture, dont le produit relativement à la petite est de cinq à un, des primes d'encouragement aux laboureurs, et d'autres à ceux qui exporteroient avantageusement leurs denrées, de favoriser la population, parce que ce principe est constant : *Ayez du blé, vous aurez des hommes, et avec des hommes vous aurez du blé.*

Quant aux produits industriels, l'auteur pense que le Français par son caractère, a droit aux plus grands succès; il est vif, affable, laborieux. Son génie entreprenant le décide à exécuter ce qui paroîtroit à d'autres environné d'obstacles; et il ne sait ni douter de la réussite, ni se rebuter des difficultés. M. *Genève* donne ensuite l'état particulier du commerce de la Picardie et du Lyonnais.

Il examine dans la première de ces provinces les manufactures de laine d'Amiens, de draps d'Abbéville, de toile et batistes de St.-Quentin.

Dans l'ancienne généralité de Lyon, il décrit très-succinctement, 1.° la fabrique d'étoffes de soie, d'or et d'argent qui doit son origine aux deux Génois, *Etienne Turquet* et *Paul Norris*, qui vinrent s'établir à Lyon. En 1752, on fit le dénombrement des

métiers qu'elle employoit, et on en trouva dix mille, produisant par an pour quarante millions de marchandises ; en 1754, M. de *Trudaine* y favorisa l'établissement de l'art du moirage. 2.° Il examine les commerces de draperie, d'épicerie, de galon, de commission et de vente.

Le second et le troisième mémoires de M. *Genève* ont pour objet l'état du commerce de la Normandie, qu'il regarde comme la plus riche et la plus fertile des provinces de France. On y distingue les fabriques d'Elbœuf, de Louviers pour les draps, des Andelys pour les ratines, d'Aumale pour les serges, de Rouen, de Lisieux pour les toiles, de Caudebec pour les chapeaux, de Caen et de Vire pour la coutellerie, d'Alençon et d'Argentan pour les dentelles. Il s'occupe enfin du commerce des grains, des cidres, du poirée, des chevaux, des papeteries, des verreries, des savonneries, des bois et de la traite des Nègres dans cette province.

Le quatrième discours de M. *Genève* fut prononcé par lui à la loge des changes de Lyon, en 1761.

PHYSIQUE.

873, Mémoires sur la physique générale. — *Fol.* (M.ss acad.)

PHYSIQ. GÉNÉR. Ce volume contient :

1. *Introduction à la physique de* Newton, *par M.* Mathon *de la* Cour, 1740.

Les PP. le *Seur* et *Jacquier* ont fait imprimer un commentaire sur les *principes de la philosophie naturelle* de *Newton* en plusieurs volumes, *in-4°*. M. *Mathon* a cru cet ouvrage trop considérable, trop chargé de propositions, dont on a aujourd'hui des démonstrations plus courtes et plus faciles. Il prétend d'ailleurs qu'on ne peut mettre la physique du philosophe anglais

à la portée de tous les lecteurs, parce que ces preuves sont tirées de la géométrie et de l'astronomie. Pour la faire bien connoître, il faut donc donner à ceux qui veulent l'étudier une médiocre teinture de la géométrie; et c'est ce que M. *Mathon* commence dans ce mémoire relativement à l'attraction. Il examine d'abord ce qu'on entend par l'attraction neutonienne, et conclut qu'elles n'est point une qualité occulte, mais un phénomène de la nature; il termine son écrit en donnant les principales preuves de l'existence de cette force générale qui tend à unir tous les corps.

2. *Du Newtonianisme de* Pemberton, *par le P.* Tolomas.

L'anglais *Pemberton* apprit de *Newton* lui-même les principes de sa philosophie, et personne par conséquent ne fut plus en état de les expliquer. Il en éclaircit la doctrine dans un ouvrage publié à Londres, en 1728, et qui y obtint un grand succès. Le P. *Tolomas*, surpris que celui-ci n'eut pas été traduit, a du moins donné l'analise de l'introduction et du premier chapitre relatif aux lois du mouvement, dans trois mémoires que ce volume renferme. « Je n'ai connu *Newton*, dit *Pemberton*, que dans les dernières années de sa vie. Un petit écrit de ma façon, contre la prétendue démonstration du marquis *Poléni*, en faveur des forces vives de *Leibnitz*, me procura la connoissance de ce grand homme. Notre liaison fut bientôt intime. Dans nos fréquentes conversations, je tachai d'apprendre de lui tous les détails historiques, relatifs à ses ingénieuses découvertes. Je ne tardai pas à reconnoître qu'il avoit très-peu lu, beaucoup moins qu'on ne pourroit se le persuader; mais le génie et les méditations suppléèrent dans lui aux lectures. » L'ouvrage d'*Apollonius*, *de Sectione rationis*, fut ce-

lui que *Newton* estima le plus; et parmi tous les mathématiciens de son temps, ce fut *Huyghens* qu'il regarda comme le plus habile.

3. *Réflexions sur le livre intitulé* Telliamed, *par M. l'abbé* Pernetti, 1749.

Benoît de *Maillet*, auteur de *Telliamed*, qui est son nom renversé, explique dans cet ouvrage, publié en 1748, la formation du globe et l'origine de l'homme. Son but est de prouver que l'un et l'autre sont sortis des eaux, et que les mers, en se retirant successivement, ont laissé paroître les plus hautes montagnes, qui se sont toutes formées dans leurs abîmes. Suivant lui, le monde auroit plus de cinq cent mille ans d'antiquité; l'abbé *Pernetti* combat cette hypothèse et plusieurs autres de l'auteur.

4. *Dissertation sur l'essence de la matière, par l'auteur de la physique méchanique.*

Cet auteur examine, 1.° ce que c'est que la matière en physique, relativement au mouvement; 2.° quelles sont ses propriétés essentielles, et comment les lois et les règles du mouvement dérivent de ces propriétés? 3.° Comment divers phénomènes naissent de ces règles et de ces lois? Il conclut en démontrant les erreurs et l'insuffisance des idées d'*Aristote* et de *Descartes* sur cet objet.

5. *Des progrès de nos connoissances dans la physique*, 1743.

M. *Dugas*, ancien prévôt des marchands de Lyon, auteur de ce mémoire, prétend que depuis un siècle la physique a plus acquis que dans tous ceux qui l'ont précédée. En effet, la gravité et l'élasticité de l'air, l'accélération de la chute des corps graves, la circulation du sang, le réservoir du chyle, les voies lactées, les vaisseaux lymphatiques, les satellites de *Jupiter*, ceux de *Saturne* et son anneau, toutes les

découvertes qu'on a pu faire, à l'aide du télescope et du microscope, sont nées depuis peu.

6. *Des découvertes à faire dans la physique, par M. de* Belleroche, 1760.

L'auteur pense qu'on peut, 1.° augmenter la force des miroirs de réflexion, l'effet lumineux dans les lampes et les reverbères (ce que MM. *Argand* et *Quinquet* ont exécuté depuis lui), et les forces mouvantes par la raréfaction de l'eau; 2.° diversifier les fruits par les entes et les écussons; 3.° perfectionner les teintures par l'analise chimique de divers insectes qui, tels que la cochenille, pourroient donner des couleurs vives et durables.

7. *De la théorie de la terre relativement aux effets du déluge, par M. l'abbé* Greppo, 1760.

M. *Greppo* cherche à concilier le système de M. de *Buffon* avec le récit de Moïse. Le premier annonce que la terre fut couverte par les mers, que ce sont leurs courans qui l'ont sillonnée, qui ont creusé les vallons, transporté les sables, les marnes, les coquillages sur les hautes montagnes où ils ont été déposés par couches horizontales. Il prétend que la mer a un mouvement d'Orient en Occident, causé par le vent d'Est, produit par le cours du soleil; que par ce mouvement, elle ronge sans cesse les contrées occidentales pour découvrir peu à peu de nouveaux continens à son Orient. Ainsi, la France doit voir accroître ses limites sur les côtes des anciennes provinces de Picardie, de Normandie et de Bretagne; le détroit de Gibraltar se fermera; l'Angleterre cessera d'être une île. M. *Greppo* attribue au déluge les effets que M. de *Buffon* fait naître du mouvement des mers. Il pense que Dieu, en changeant le centre de gravité du globe, a fait enfoncer la partie sèche et ha-

bitée sous les eaux, tandis que celle qui leur servoit de fond est restée à sec et propre à la demeure de l'homme. Si on est si incertain sur la situation du paradis terrestre, et si on n'en trouve plus de vestige, c'est que suivant lui, il est maintenant placé dans la profondeur des mers.

874. Mémoires sur des sujets particuliers de physique. — *Fol.* (M.ss acad.)

PHYSIQ. PARTIC. Ce volume renferme les écrits suivans :

1. *Mémoire sur un para-tremblement de terre et un para-volcan, par M. l'abbé* Bertholon.

De tous les fléaux de la nature, les tremblemens de terre sont les plus terribles. Les anciens nous en ont fait d'affreux tableaux. Par des tremblemens de terre, le mont *Ossa* fut séparé du mont *Olympe*; les villes d'Hélis et de Buris, du temps d'*Alexandre*, furent englouties, la première dans un abîme qui s'ouvrit sous elle, et la seconde sous les eaux; les villes de Sidon, de Paphos, de Tyr, d'Éphèse, de Pompéia, d'Herculanum, de Nocéra, furent détruites. « Combien de peuples, s'écrie *Sénèque*, la terre a ensevelis ! nous ne marchons que sur les cadavres des cités. » Les tremblemens de terre sont des phénomènes électriques, et des tonnerres souterrains dont il seroit heureux de pouvoir se garantir. Le véritable moyen seroit de soutirer à une grande distance la matière fulminante. L'auteur propose, à cet effet, un appareil, consistant à enfoncer en terre, le plus profondément que l'on pourra, de grandes verges de fer, armées à leurs extrémités de verticilles ou pointes divergentes très-aiguës. Les pointes inférieures soutireront le fluide; les supérieures le feront passer dans l'atmosphère sous forme d'aigrette. Les anciens avoient

reconnu la nécessité de creuser des puits profonds, pour se garantir des tremblemens de terre, et donner issue au fluide qui les cause. Les Romains creusèrent des puits autour du capitole pour le préserver, et y réussirent. Depuis le renversement de Tauris en Perse, le 26 avril 1721, on a fait creuser un grand nombre de puits à l'entour de cette ville, sujette chaque année aux tremblemens de terre; et depuis, aucun ne s'est fait sentir.

2. *Opposition démontrée contre le sentiment d'un physicien, par M.* Delorme. — *Réponse du P.* Duclos, *jésuite.* — *Essai de réfutation des objections du P.* Duclos.

Le P. *Duclos* prétendoit que, deux capacités étant égales, si on remplissoit l'une de grands globes et l'autre de petits arrangés dans le même ordre, la capacité renfermant les grands globes seroit plus pesante que l'autre. M. *Delorme* combat ce sentiment par une démonstration dont il tire divers corollaires.

Dans le second mémoire, le P. *Duclos* répond aux objections de M. *Delorme*; et si ce dernier a dit à la tête de sa démonstration qu'un physicien doit être géomètre, le P. *Duclos* lui prouve à son tour qu'un géomètre doit être physicien. Dans le troisième écrit, M. *Delorme* réfute les raisonnemens qui lui ont été opposés par son adversaire.

3. *Dissertation sur l'élasticité, par M.* Noyel *de* Belleroche, 1746.

L'un des mouvemens propres aux corps le plus singulier, est cette force élastique qui leur fait reprendre leur première situation lorsqu'ils ont été pliés ou comprimés. Cette élasticité qui tend à faire redresser une lame d'acier roulée, forme tout le jeu d'une montre. M. de *Noyel* en indique la cause et les effets. Il ex-

plique ensuite par cette élasticité tous les phénomènes provenant des vents et de l'agitation de l'air. Sa conclusion est, que la cause de la force élastique est l'impulsion, et que cette force, à son tour, devient le principe d'un grand nombre de mouvemens dans la nature.

4. *Dissertation sur la véritable cause du flux et du reflux de la mer, par M.* Besson, 1745.

On a cru que le flux et le reflux provenoient tantôt des gouffres maritimes dans lesquels les eaux se précipitoient et ressortoient avec rapidité, tantôt de ce que les divers courans, se heurtant avec force, produisoient un soulèvement dans les ondes qui venoient à cesser par le propre poids des eaux. *Galilée* a prétendu que sa cause est le mouvement du globe terrestre qui, tournant sur son axe en 24 heures, fait balancer les eaux, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Pythagore* vouloit que la terre fût un grand animal, dont le souffle causoit ce mouvement d'inspiration et d'expiration. L'opinion la plus suivie, comme la plus vraisemblable, est celle qui attribue le flux et le reflux à la pression de la lune sur l'atmosphère terrestre. L'auteur, M. *Besson*, ne la partage pas, et attribue le phénomène à la circulation naturelle des eaux ramenées sans cesse de la circonférence au centre, et repoussées du centre à la circonférence. Il fonde son sentiment sur l'observation des rivières et des ruisseaux qui présentent tous sur leurs rives un léger flux et reflux; et l'on ne doit pas être surpris, suivant lui, si, en comparant le volume d'eau, l'Océan ait un flux qui couvre au loin certaine côte, puisque celui d'un ruisseau s'étend à un demi-pouce.

5. *Mémoire sur les porte-voix, par M.* Crozet, 1752.

L'auteur examine la construction de l'instrument

et le moyen d'en augmenter l'effet. Ce moyen est de donner au porte-voix une courbe parabolique, et d'y adapter un ou deux ellipsoïdes rassemblés dans un foyer commun. Il veut en outre, que celui qui écoute se serve d'un cornet accoustique, de forme parabolique, plus ouvert que celui du porte-voix, et qui rassemble à l'oreille toute les lignes vocales qui viendront frapper les parois intérieurs de ce cornet.

6. *Mémoire sur la nature et la formation de l'écho*, *par M.* Joannon.

On y donne d'abord des notions générales sur l'écho; on détermine ensuite les principes géométriques qui le forment, et dont l'auteur fait une branche de science qu'il appelle l'*échométrie*. *Mersenne*, *Kircher* et *Gaspard Schott*, ont cherché très-savamment les merveilles attribuées aux échos, et la méthode de les rendre plus sonores. Dans le sallon des échos du château de Neuville, près de Lyon, l'auteur a fait l'expérience qu'une syllabe, répétée vingt fois dans un angle, restoit 12 secondes pour être entendue de même vingt fois à l'angle opposé, éloigné du premier de trente-huit pieds six pouces.

7. *Observations sur les tremblemens de terre*, *par M. l'abbé de la* Croix, 1739.

On a attribué les tremblemens de terre à l'affaissement de grandes cavités que l'on a supposé exister dans l'intérieur de la terre, à la vieillesse du globe dont les parties solides se réduisent peu à peu en poudre, et laissent entr'elles des vides immenses, au mouvement des eaux souterraines, à l'action des feux qui ronge les bases des montagnes, et produit leur écroulement, à la raréfaction de l'air occasionnée ou par le feu intérieur qui le dilate, ou par l'évaporation des eaux en ébullition. M. de la *Croix*

présente les objections que l'on peut faire à toutes ces causes, et croit que les tremblemens de terre sont dus à la pression constante de l'air extérieur qui fait céder les parties foibles de sa surface. Il faut observer que ce mémoire a été écrit avant la découverte des phénomènes de l'électricité.

8. *Observations sur les vents, par M. l'abbé* Cayer.

Après avoir rapporté les diverses opinions sur la cause des vents, l'auteur s'occupe particulièrement des vents alisés. Ceux-ci, généraux et constans, soufflent sur le grand Océan, depuis le 30.e degré de latitude septentrionale jusqu'au 30.e degré de latitude méridionale. M. Cayer en décrit l'utilité, la force, les courans. Ces vents ne se rencontrent qu'en pleine mer; on les trouve à 40 lieues des côtes dans la mer Atlantique; dans celle du Sud, il faut s'en éloigner de 160 à 200 lieues; dans la mer Orientale ou des Indes, ils rangent presque les côtes. On a remarqué qu'ils amenoient ordinairement un temps serein, lorsque le soleil étoit dans les signes du zodiaque opposés, et la pluie, lorsque l'astre étoit du même côté de la ligne.

9. *Moyen de multiplier les expériences dans le vide, par M. de* Milly *de* Thy.

Les machines pneumatiques sont dispendieuses; elles laissent à la longue rentrer l'air dans les récipiens par le robinet; l'auteur indique le moyen de faire le vide d'une manière plus économique, sous des récipiens posés sur des platines, mais sans communication à une pompe pneumatique. Par ce moyen, on peut faire plusieurs expériences à la fois, et les chimistes pourraient plus facilement observer l'effet des combinaisons salines dans le vide, et se convaincre si l'air est essentiel à la cristallisation des sels.

10. *Observations de physique, par M.* Flaugergues, 1791.

Elles ont pour objet le phosphorisme des vers de terre, les ombres colorées, les effets de la foudre, l'air atmosphérique contenu dans l'eau, et des expériences sur le mouvement des ondes. Sur ce dernier point, *Newton*, et après lui tous les physiciens, ont pensé que le mouvement ondulatoire qui naît sur la surface d'une eau tranquille, lorsque celle-ci vient à être comprimée en quelque point, consiste en un véritable mouvement de translation horizontale des particules de l'eau, mouvement par lequel ces particules montent et descendent alternativement en décrivant une ligne parabolique, et en s'éloignant du point de la surface de l'eau où s'est exercée l'action de la force comprimante. Deux expériences de M. *Flaugergues* prouvent ici la fausseté de cette opinion.

11. *Mémoire sur les courans de la Méditerranée, par M.* Vilette, *de l'Académie de Marseille.*

Le savant naturaliste *Peyssonel*, dans ses divers voyages sur mer, en observa les courans, et présenta ses observations, en 1726, aux échevins de Marseille, en les invitant de les communiquer aux navigateurs, pour que ceux-ci pussent les vérifier. Cet objet important est resté sans examen ultérieur. Pour le faciliter, M. *Vilette* offre dans son mémoire les différentes opinions des auteurs sur la cause et la direction des courans, et il donne une idée de leurs hypothèses qui acquièrent plus de force par leur rapprochement les unes des autres. Il y ajoute ensuite plusieurs observations qui lui ont été communiquées par des capitaines de vaisseau d'une expérience reconnue ; elles sont neuves et rendent ce mémoire aussi utile qu'intéressant. Ces observations prouvent que dans le détroit

de Gibraltar, il existe deux courans dont la direction est contraire. Celui du milieu des eaux porte de l'Océan à la Méditerranée; celui plus près des côtes, porte de la Méditerranée dans l'Océan, et paroît lui servir de dégorgeoir propre à la débarrasser des eaux immenses qu'elle reçoit.

875. Observations météorologiques. — Du thermomètre et du baromètre. — Observations sur l'air. — *Fol.*

MÉTÉOROLOG. AIR.

Ces observations ont été faites à Toulon, en 1737, 1738, 1739, 1742, 1743, 1745 et 1748, par le P. du *Châtelard*, jésuite; à Tours, en 1748, 1749, 1750, 1751, 1752 et 1753, par M. *Burdin*.

J.-J. du *Châtelard*, lyonnais, mort à Toulon en 1756, remplit long-temps avec honneur la chaire d'hydrographie établie à Toulon; on lui doit des élémens de mathématiques à l'usage des ingénieurs, en trois volumes *in*-12, qui sont estimés.

Divers ouvrages complettent ce volume; ce sont:

1. *Dissertation sur les brouillards extraordinaires qui ont régné en Europe en* 1783, *et sur les divers phénomènes auxquels ils ont donné lieu, par M. le* Camus.

Ces brouillards régnèrent constamment pendant les mois de juin et de juillet. Les vieillards les plus avancés en âge n'en avoient jamais vu de pareils en été. L'auteur en trouve la cause dans les violentes commotions que la partie méridionale de l'Europe, et particulièrement la Sicile et la Calabre, avoient éprouvées. Cette année, un volcan souterrain forma, près des monts Skastan en Islande, une île nouvelle, assez étendue et entièrement formée de matières volcanisées; la Saxe, la Hongrie, Lisbonne et Lyon même ressentirent des secousses de tremblemens de terre. Ces feux ont soulevé les eaux,

donné

donné lieu à une plus grande évaporation, et formé une masse de vapeurs d'autant plus considérable, que le soleil étoit dans toute sa force dans les mois où les brouillards ont été observés. Ces feux produisirent généralement une chaleur souterraine, assez forte pour que celle des eaux minérales augmentât presque par-tout d'un degré et demi. L'effet de ces brouillards a été de rendre la chute de la foudre plus fréquente dans l'été, et celle de la neige plus abondante dans l'hiver qui les a suivis. Cette neige a restitué à la terre toute l'eau qui avoit été réduite en vapeurs.

2. *Comparaison du froid du mois de décembre* 1788, *avec celui des années* 1709 *et* 1716.

L'hiver de 1709 passe communément pour être le plus froid qu'on ait éprouvé dans le 18.e siècle; le 13 janvier de cette année, le thermomètre de *Réaumur* fut à 15 degrés et demi. Cependant le froid de 1716 fut plus considérable, ainsi que celui de 1788. M. *Flaugergues*, le Viviers, établit dans ce mémoire que, le 22 janvier 1716, le thermomètre de *Réaumur*, d'après le calcul de la *Hire*, dut être à 13° 7'; et que, le 31 décembre 1788, il fut à 15° 57'. En sorte que le froid de 1716 a surpassé celui de 1709 d'un huitième de degré, et celui de 1788 d'un quatorzième de degré. Le 22 janvier 1716 a donc été le jour où le froid a été le plus rigoureux en France, depuis que l'on y fait des observations météorologiques, c'est-à-dire, depuis l'année 1682.

3. *De l'impression de l'air sur le corps humain, par M. l'abbé* Greppo.

On a considéré l'air comme un composé de filamens déliés et élastiques; M. de *Mairan* leur attribue une forme de spirale, par laquelle il explique très-bien le ressort de l'air, son élasticité, son équilibre. L'air nous presse de toutes parts avec une force très-considérable;

comment n'auroit-il pas la plus grande influence sur le corps humain? Aussi entend-on les personnes qui ont éprouvé quelque fracture, qui sont sujettes aux cors, aux douleurs rhumatismales, dire que l'impression de l'air, en renouvelant ces douleurs, leur indique le changement de temps. M. *Greppo* explique les effets de l'air extérieur et intérieur. Si l'équilibre existe entre eux, toute douleur est moins sensible ; elle augmente, si l'équilibre se perd, et sur-tout le soir et la nuit, temps où les malades sont ordinairement plus fatigués, et où le ressort de l'air perd de son activité. Ainsi, l'air plus pur, plus élastique sur les montagnes que dans les plaines, dans les champs que dans les villes, y porte plus de force, plus de santé, et y donne ordinairement une vie plus longue.

4. *Des effets de l'air sur les êtres animés, par M. de* Noyel *de* Belleroche.

L'air est par lui-même élastique, comme le prouvent les expériences du fusil à vent et du ballon qui se relève sitôt qu'il a frappé la terre, parce que l'air intérieur affaissé par le choc, réagit avec force pour reprendre son étendue naturelle. Il se dilate par la chaleur, comme le prouve l'expérience de l'éolypile. Il entre par la respiration dans la poitrine, où la chaleur le dilate et lui fait occuper plus d'espace ; il se mêle au sang et parvient dans tous les viscères. Une atmosphère pure est donc nécessaire à la santé de l'homme : si celui-ci respire un air méphitique, ou qui a perdu son ressort, il périt bientôt. De la constitution de l air dépend donc la bonne ou mauvaise disposition des esprits, des humeurs et de toutes les parties qui nous composent.

On trouve ensuite les écrits suivans sur le baromètre et le thermomètre :

1. *Mémoire sur le baromètre*, 1740.

Le baromètre sert à mesurer la pesanteur de la colonne d'air, et, par conséquent, à indiquer les variations de l'atmosphère, la variété des climats et la hauteur des montagnes. Le P. *Duclos*, jésuite, auteur du mémoire, y recherche, 1.° quelle est la cause qui soutient le mercure dans le baromètre? 2.° Quelles conséquences on doit en tirer? 3.° Si l'on peut avoir quelque mesure de la dilatation et de la condensation de de l'air? Celui-ci, quelque condensé qu'il soit, ne s'use point. En 1669, *Roberval* chargea un fusil à vent qu'il laissa reposer pendant seize ans; il le tira après ce long intervalle, et l'effet fut le même que si l'air ne venoit que d'être comprimé. Cette expérience a été plusieurs fois renouvelée.

2. *Des thermomètres.* — *Lettres à M.* Joannon *sur l'envoi d'un thermomètre de* Réaumur, *par M.* Christin, 1740.

Le hollandais *Fahrenheit* avoit mis en usage le thermomètre de mercure; *Réaumur* a perfectionné et gradué, d'une manière constante, ceux à l'esprit de vin.

3. *Mémoire sur la méthode du thermomètre universel de M.* Michele. — *Réponse à M. de* Moronval, *par le même.*

La description de ce thermomètre parut à Paris en 1741. M. *Christin* lui préfère celui de M. de *Réaumur*, qui lui paroît mériter, à plus juste titre, le nom d'*universel*, soit par ses principes de graduation, soit pour son utilité. Son mémoire a été publié dans le journal de Trévoux du mois de février 1745.

La lettre renferme des observations sur un thermomètre de mercure fait par M. de *Moronval*, et divisé en 100 degrés, au lieu de l'être, comme à l'ordinaire, en 80.

4. *Eclaircissemens sur le mémoire de M.* Christin, *par l'auteur de la méthode d'un thermomètre universel.*

Cet ouvrage, remarquable par la finesse et la netteté de l'écriture, date de 1743. On y combat avec force, mais avec un peu d'aigreur, l'ancien secrétaire de l'Académie de Lyon, qui est accusé d'inexactitude, et de n'avoir pas lu seulement l'écrit qu'il a voulu critiquer. L'auteur a joint, à son discours, cet écrit, imprimé à Paris chez *Valleyre*, en 1741, sous ce titre : *Description de la méthode d'un thermomètre universel.*

5. *Mémoire sur les thermomètres, par le P.* Béraud, 1746.

Il a pour objet de rectifier la méthode et les inexactitudes des ouvriers qui font les thermomètres, et qui les vendent ensuite comme construits sur les principes de *Réaumur*. L'auteur cherche ensuite quelle proportion il doit y avoir entre deux thermomètres, pour que leur accord soit exact? Il fonde sa théorie, à cet égard, sur quatre propositions, et termine ce savant mémoire en établissant une méthode pour mesurer les diamètres intérieurs des tubes, et ceux des globes des thermomètres.

6. *Remarques qui servent à prouver que les thermomètres de mercure, capillaires et à gros tubes, sont correspondans, par M.* Delorme, 1746.

Les thermomètres à l'esprit de vin ne peuvent être parfaitement correspondans, par l'impossibilité de les construire avec une liqueur de même qualité; le mercure, au contraire, pouvant par-tout être également purifié, donne aux thermomètres, où il est employé, une marche constante et uniforme. Pour s'assurer de leur correspondance, M. *Delorme* indique, 1.° la manière d'observer les thermomètres; 2.° d'obvier aux négligences dans la construction de ceux où le mercure est employé.

7. *Réflexions sur les thermomètres de différens tuyaux, par le P.* Béraud, 1747.

On a observé de l'inégalité dans le mouvement des thermomètres à tubes inégaux. Le P. *Béraud* en développe la cause d'après *Fahrenheit*, *Muschembroeck* de *Lisle*, et détermine la dilatation du mercure, d'après les expériences rapportées dans le tome 1.er des *Miscellanea* de l'Académie de Berlin, et par le *Monnier*.

8. *Lettre du P.* Grégoire *sur les thermomètres.*

Elle est datée de Marseille, le 30 octobre 1745, et adressée à M. *Christin*; elle contient diverses objections contre les mémoires de ce dernier.

9. *Idée d'un quinomètre, instrument pour mesurer la salubrité de l'air, par M.* Savérien.

Pour être salubre, l'air doit être frais et élastique; mesurer son élasticité, c'est donc mesurer sa salubrité. L'auteur propose à cet effet l'usage d'un instrument, dont il a joint la figure à son mémoire.

M. *Savérien* est connu par son dictionnaire de mathématiques, son histoire des philosophes, et plusieurs ouvrages estimés sur la mâture des vaisseaux et l'hydrographie.

876. Des aérostats. — *Fol.* (M.ss acad.)

Le volume contient :

AÉROSTATS.

1. *Mémoire de M.* Montgolfier, 1783.

Après avoir navigué sur l'eau, plusieurs ont tenté de naviguer dans l'air; mais, comme ce dernier fluide offre une résistance huit cent fois moins considérable que celle de l'eau, les moyens étoient bien plus difficiles. Les aéronautes avoient, pour s'enhardir, l'exemple des oiseaux; mais ceux-ci sont légers à proportion de leur force, tandis que l'homme n'a qu'une force

très-limitée à raison de la grande pesanteur qui l'attire vers la terre. M. *Montgolfier* l'aîné, imagina de renfermer, dans une enveloppe légère, un fluide spécifiquement moins lourd que l'air atmosphérique, et de tirer parti de la rupture d'équilibre entre ces deux fluides, pour élever l'homme dans les airs. Il chercha ce fluide dans le gaz inflammable, dans l'électricité, enfin dans le feu matériel. Ayant éprouvé qu'une chaleur de cinquante degrés au-dessus de celle de l'atmosphère, allégeoit le pied cube d'air de dix deniers, et, qu'en portant cette chaleur à trente degrés, on doubloit ce produit, il construisit un globe de toile doublé de papier, de la contenue d'environ vingt-trois mille pieds cubes; et après avoir allumé du feu dans l'intérieur, ce globe s'éleva avec une rupture d'équilibre de cinq à six quintaux. Ce fut le premier aérostat. On peut, suivant l'auteur, employer une pareille machine en ravitaillement d'une ville assiégée, à remettre à flots des vaisseaux engloutis, à faire des observations phyques de plusieurs genres, à reconnoître la position d'une armée, et la route des navires à vingt-cinq ou trente lieues d'éloignement. M. *Montgolfier*, avant de construire le grand ballon de Lyon, demande, dans ce mémoire, les calculs et les conseils de l'Académie de cette ville. « Le ballon aérostatique, lui dit-il, est un enfant qui vient de naître, et je m'empresse de vous prier de l'adopter et de diriger son éducation. »

2. *Nouvelle manière de mesurer l'ascension des aérostats, par le P. le* Fèvre.

La mobilité des aérostats empêche qu'on mesure avec facilité leur ascension par le quart de cercle et par le mercure. L'auteur propose de la déterminer par les règles de l'optique, qui établissent qu'un objet vu de vingt pieds de distance, perd la moitié de son

volume; à quarante pieds, les trois quarts; à quatre-vingt pieds, les sept huitièmes. L'auteur présente à ce sujet une méthode et un instrument visuel.

3. *Lettre de M.* Gudin *de la* Brenellerie *sur les ballons.*

Son objet est de réclamer pour la France l'honneur de l'invention des aérostats, que deux journaux ont tenté de lui enlever, en disant qu'un Italien, dans le quatorzième siècle, avoit formé un bateau volant, et que le jésuite *Lana* avoit élevé une machine aérienne, par le moyen de quatre globes vides. Le seul *Borelli*, dans son traite *De volatu*, du vol, a dit que quelques physiciens de son temps avoient imaginé qu'en imitant la manière dont les poissons se soutiennent dans l'eau, on pourroit mettre l'homme en équilibre dans l'air, en employant une grande vessie vide, ou remplie d'un air raréfié, et en la faisant d'une telle ampleur, qu'elle pût soutenir un voyageur dans le fluide aérien. Ces expériences, ces propositions, suivant M. *Gudin*, furent infructueuses; elles disparurent en naissant; mais l'invention de M. *Montgolfier*, et son exécution ont produit tout-à-coup une science nouvelle qui, quoique dans son enfance, fait espérer qu'elle atteindra un jour à de grands progrès. La bataille de Rosbach n'eût point été livrée, si l'on avoit pu observer, du haut d'un ballon, le piége terrible où l'ennemi nous attira. L'auteur propose de joindre à chaque ballon quatre longues pointes d'un co ps ferme et léger qui, en cas de chute trop rapide, se brisant sur la terre, en souffriroient le premier choc, empêcheroient la machine d'en recevoir un trop rude, et assureroient la vie des aéronautes.

4. *Extrait de la brochure de M. l'abbé* Bertholon,

sur les avantages que la physique et les arts peuvent retirer des ballons.

La physique doit s'en servir pour observer le baromètre, le thermomètre, l'hygromètre, la densité de l'air à diverses hauteurs, la vîtesse des vents et leurs courans, à décomposer la lumière par le prisme, à mesurer la chute des corps. M. *Bertholon* propose un parachute de son invention, et donne l'idée d'un aérostat de fer-blanc construit à Montpellier, par M. *Gouan.*

5. *Dissertation sur le fluide, cause de l'ascension des aérostats, par MM. de* Villers, Camus *et le* Fèvre.

Archytas, dans l'antiquité, inventa, dit-on, un vaisseau sous la forme d'une colombe, qui circuloit dans l'atmosphère, au moyen d'un air subtil renfermé dans sa capacité. *Cardan* indique l'action du feu jointe à la légèreté du mobile pour faire élever un corps au-dessus de la terre. *Jules Scaliger* prescrit, pour enveloppe d'un corps aérien, la peau de baudruche dont se servent les batteurs d'or. On parle d'un navire aérien descendu à Lyon sous l'épiscopat d'*Agobard*, et qui y amena un homme et une femme, que le peuple auroit lapidés sans la protection de cet archevêque. *Philippe Lohmeyer* publia, en 1676, un traité sur l'art de naviguer dans les airs; et le P. *Gallien* en fit imprimer un autre à Avignon, en 1754, sur le même sujet, où il indique un globe en cuir rempli d'un fluide plus léger que l'air atmosphérique. Dans la vie des architectes anciens et modernes, tome 2, page 168, il est parlé d'un P. *Grimaldi* de Civita Vecchia, qui s'étoit fabriqué une machine en forme d'aigle, sur laquelle il traversa dans une heure le détroit de Calais à Douvres, en 1751 : si ce fait étoit vrai, il eût fait bien plus de bruit. Après ces détails historiques, les auteurs s'attachent à déter-

miner le fluide qui leur paroît le plus convenable pour l'ascension des aérostats, sa nature, les effets de la dilatation de l'air par la chaleur et le ressort du gaz inflammable.

6. *Projet d'une pyramide à élever sur le lieu où s'est faite l'expérience aérostatique de Lyon, en* 1784, *par M.* Pénix, *architecte.*

Un dessin, joint au mémoire, présente cette pyramide et les ornemens qui la décorent. On y voit *Hermès* étonné du progrès des sciences, gravant d'une main le nom de *Montgolfier* sur le monument.

877. Direction des aérostats. — 3 vol. *fol.* (M.ss acad.)

En 1784, l'Académie de Lyon proposa ce sujet de prix :

Indiquer la manière la plus sûre, la moins dispendieuse et la plus efficace de diriger à volonté les machines aérostatiques !

Ce prix, de 1200 livres, dont MM. de *Flesselles*, intendant de Lyon, et de *St.-Vincent*, firent les fonds, ne put être décerné à aucun mémoire. Le concours en produisit cependant cent deux.

L'Académie se contenta d'accorder des éloges à l'écrit de M. *Gouan*, ayant pour devise : *Rien n'est plus propre à élever l'ame que les honneurs rendus au mérite*, et aux expériences intéressantes de M. *Mercier*, graveur à Lyon.

Un grand nombre de ces mémoires porte le nom de leurs auteurs. Ce sont, MM. de la *Hauce-Giely*, receveur des péages à Orange ; l'abbé *Desportes*, d'Etoile près de Valence ; *Robert*, géographe du roi ; *Feyton* de Langres, *Calvi* de Milan, *Madier*, médecin à Saint-Andéol ; *Sissons* de *Valmira* de Dôle, *Xavier Bérard*

d'Avignon, *Doderet*, *Renaux*, ingénieur des mines; du *Bourg*, *Louis Ponchet*, *Bazon* d'Agen, *Guérin* de *Beaumont* de Blois, d'*Alloz*, professeur à Mâcon; *Cledière*, chirurgien à Clermont; *Bardin* de Sens, *Carra*, *Gourdin* de Rouen, *Second*, *Matthieu* de Nîmes, *Riboutet*, libraire à la Flèche; *Marelli del Verde* de Verceil, de la *Vere-Montjon* du Vivarais, *Henrion* de Florence, de *Monfrabeuf* de Sédan, le P. *Ghirardenghi* d'Alexandrie, *Serretan* de Monthéry, *Moithey*, ingénieur; l'abbé *Bessa*, professeur à Varsovie; *Goretti* de Florence, *Joseph Barin* de la même ville; *Tornielli* de Novare, de l'*Isle-Thibaut* de Bordeaux, *Lanoz* de Béziers, *Moriel* de Tours, *Maestrani* de Milan, *Lange* et *Gohier* de Paris, *Beaux de Maguielles*, *Gouan* de Montpellier, et *Joseph Satamino* d'Aix en Italie.

Ces mémoires sont ordinairement accompagnés de dessins et de plans coloriés.

878. Mémoires sur l'électricité et sur le feu, par divers auteurs. — *Fol.* (M.ss acad.)

ÉLECTRICITÉ

On trouve dans ce volume :

1. *Mémoire sur l'électricité du tonnerre, par M. l'abbé* Bertholon.

Ce physicien prouve que la foudre n'est point un mélange chimique, mais un effet de l'électricité. Il démontre rigoureusement leur identité, et explique, par cette cause, les phénomènes connus. Avant lui, cette opinion avoit été celle de *Grai*, *Nollet*, *Hales*, *Barberet* et *Franklin*, et les expériences l'ont changée en certitude. Telle fut celle faite, le 10 mai 1752, par M. d'*Alibard*, qui soutira la foudre de la nue au moyen d'une barre de fer de quarante pieds de hauteur, qu'il avoit fait placer au château de Marli-la-Ville près de Paris. Cette expérience fut répétée, avec

les mêmes résultats, par *Delor*, le médecin le *Monnier*, le P. *Bertier* de l'Oratoire, et *Richman*, professeur de physique à Pétersbourg, qui fut foudroyé par l'étincelle qui s'élança de la barre. D'après les mêmes principes, une pique placée verticalement, la pointe en haut, sur un des bastions du château de Duino dans le Frioul, avertit, de temps immémorial, de l'approche de l'orage. Dès que le soldat, qui est en sentinelle, aperçoit au fer de cette pique une gerbe lumineuse, il sonne une cloche, et prévient ainsi les pêcheurs et les gens de la campagne de quitter leurs travaux et de rentrer dans leurs maisons. M. *Bertholon* observe ensuite que tous les effets du tonnerre, comme ceux de l'électricité, se rapportent à trois classes : 1.° aux phénomènes d'attraction et de répulsion; 2.° aux phénomènes lumineux; 3.° aux commotions. L'auteur parcourt avec détail ces trois classes, et fonde ses propositions sur une foule de faits curieux.

2. *Des verres cylindriques.*

Un savant d'Allemagne adressa, en 1748, à l'Institut de Bologne une lettre, qui annonçoit qu'on ne se servoit plus, dans la contrée qu'il habitoit, de globes ou verres sphériques pour l'électrisation, mais de verres cylindriques beaucoup plus efficaces. L'auteur de cet opuscule y recherche si cette préférence est bien fondée, et pense qu'en effet, la convexité du globe diminue la force de l'électricité, et que la superficie du cylindre, plaçant tous ses points également distans de l'axe de rotation, la force électrique est plus continue et partout égale.

3. *Expérience fulminante*, 1750.

Elle est relative à l'éclat d'un globe électrique, avec une forte fulmination. Ce globe se trouvoit légèrement fêlé, et l'auteur attribue, à ce défaut et à l'intro-

duction de l'air extérieur, sa rupture et sa réduction en poussière.

4. *Mémoire contenant l'explication de plusieurs phénomènes de l'électricité, par M.* Garnier, *médecin.*

D'après une expérience de M. *Jallabert*, M. *Garnier* prétend que le fluide électrique sortant du globe, et se répandant dans l'air ambiant, y est remplacé par celui renfermé dans les pores de la barre et l'air ambiant; qu'il s'établit dès-lors un courant qui produit divers phénomènes d'électricité, et sur-tout ceux relatifs à l'attraction et à la répulsion.

5. *Discours sur l'électricité, par M.* Pestalozzi, 1751.

Ces discours, au nombre de trois, ont pour objet de combattre l'opinion de M. *Garnier*, et d'établir, ainsi que le pense l'abbé *Nollet*, que le fluide électrique est soumis à l'action d'un double courant, que celui-ci a appelé *effluence* et *affluence*. Ce système a été détruit par l'expérience de la bouteille de *Leyde*.

6. *De l'électricité, par M. de* Villers, 1765.

Les Grecs avoient découvert que le frottement donnoit à certains corps la vertu d'attirer d'autres corps légers; ils avoient sur-tout remarqué cet effet dans l'ambre jaune, qu'ils nommoient *électron*. C'est du nom de ce bitume que les modernes ont formé, pour le fluide lumineux que le frottement fait jaillir des corps, celui d'*électricité*. M. de *Villers* combat le système de la matière affluente et effluente; il rapporte les expériences de MM. *Dufay* et *Francklin;* il recherche quelle est la nature du fluide électrique, dont les effets sont si singuliers; quels sont les réservoirs qui le fournissent; et si la lumière solaire, le feu élémentaire et le feu électrique ne sont que la même substance diversement modifiée? Il termine son ouvrage par de nombreuses expériences, où appliquant l'électricité à l'art

de guérir, il a soulagé des paralysies, des maladies nerveuses, des douleurs de goutte et de rhumatisme ; il a détruit des obstructions, des engelures et des loupes, procuré le sommeil et rétabli la transpiration insensible.

7. *Réduction des chaux métalliques par le feu électrique*, 1774.

M. de *Milly*, de l'Académie des sciences, en électrisant les chaux des métaux, prouve, dans cet opuscule, qu'elles perdent la propriété d'être électriques par communication, à proportion qu'elles sont plus ou moins dépouillées de phlogistique ; qu'en les exposant à une forte commotion, elles se revivifient, excepté le safran de mars qui est presque irréductible sous un petit volume.

8. *Observations sur l'électrophore, par M. le* Camus, 1777.

L'électrophore, inventé par M. *Volta*, en Italie, donne des étincelles plus longues et d'un plus grand effet, que celles produites par les machines électriques ordinaires. M. le *Camus* donne, dans ce mémoire, la composition d'un mastic qui peut servir à sa composition.

9. *Lettre du marquis* Alexandre Chigi, *chambellan du grand duc de Toscane, au sujet de la foudre tombée sur la barre électrique élevée sur la tour du palais de Sienne, le* 18 *avril* 1777.

Cette lettre est traduite par M. de *Borch*. Elle prouve que les conducteurs électriques n'offrent pas toujours un moyen suffisant de se garantir de la foudre.

10. *Rapport de M. le* Fèvre *sur divers mémoires de M.* Pilatre *du* Rozier, *relatifs à l'électricité.*

Ces mémoires ont pour objet de prouver que le fluide électrique s'ouvre un passage entre les surfaces du verre, et les traverse ; que le bruit de la foudre n'est dû qu'à l'explosion d'une masse d'air inflammable,

accumulée entre deux nuages, et combinée avec une portion d'air atmosphérique.

11. *Analyse de l'essai sur l'électricité, par M. de la* Cépède.

Le globe que nous habitons est, suivant le savant auteur de ce mémoire, le réservoir du fluide électrique. L'élément du feu est simple; il entre avec l'air dans la composition de la lumière; il concourt avec l'eau à la formation du fluide électrique; uni avec la terre, il produit le fluide magnétique. M. de la *Cépède* attribue au fluide électrique et à la foudre souterraine les tremblemens de terre, la séparation des deux continens, la submersion de l'Atlantide et l'ouverture du détroit de Gibraltar. Les foyers des volcans, d'après M. de la *Cépède*, se forment communément dans les montagnes dont le noyau est de matière vitrifiable, et, par conséquent, au milieu des substances non conductrices de l'électricité. L'auteur suppose une atmosphère électrique autour des planètes, des comètes, et même du soleil; il accorde au moins cinquante mille lieues d'étendue à l'atmosphère électrique de la terre, tandis qu'il ne donne que peu de hauteur à celle de la lune, à raison du refroidissement et de l'état glacé de cette planète. Ces hypothèses sont ingénieuses, pleines de sagacité; le style est noble, attachant; il annonçoit un écrivain digne de marcher sur les traces de M. de *Buffon*, de le remplacer dans la description de la nature, et de parvenir, comme lui, au sommet de la gloire littéraire et des dignités.

12. *Examen de l'hypothèse de M.* Euler *sur l'électricité, par M. de* Villers.

L'hypothèse de M. *Euler* se trouve dans ses *lettres à une princesse d'Allemagne.* Après avoir divisé tous les corps en deux classes, dont l'une s'électrise par le frottement, et l'autre par communication, l'auteur

explique toutes les expériences rapportées par *Francklin*. Suivant lui, l'éther, semblable à l'air, mais mille fois plus rare et plus élastique, est ce fluide qui commence, où finit l'atmosphère, et qui remplit cet espace immense, où nagent les corps célestes. Ce fluide est susceptible d'une forte compression et d'une grande raréfaction. *Euler* déduit de ces propriétés tous les phénomènes de l'électricité. M. de *Villers* combat cette opinion, et regarde ces propriétés de l'éther comme imaginaires.

13. *Les gouttières de fer-blanc peuvent-elles servir avantageusement de supports aux paratonnerres ?*

M. *Gourdin*, de Rouen, soutient l'affirmative, en prenant, dans le placement des gouttières et des colliers qui les attachent, les précautions qu'il indique.

A la suite de son mémoire, il a placé une notice historique sur le célèbre géomètre *Gilles Personne*, plus connu sous le nom de *Roberval*, né, en 1602, près de Beauvais, mort en 1676. Ses plus importans ouvrages ont été publiés, après sa mort, par son ami l'abbé le *Gallois*. Il travailla sur les aires des paraboles, les problèmes de la cycloïde, les indivisibles, les oscillations des pendules, les équations, les tangentes des lignes courbes, le système du monde, la mécanique des poids et le centre de percussion. Ce qui a diminué sa gloire a été sa haine contre *Descartes*, dont il fut l'invariable antagoniste.

14. *Expériences qui prouvent que le feu et la lumière sont distincts, par M.* Garnier, 1754.

Parmi plusieurs expériences, on distingue celles de la phosphorence du baromètre lumineux sans chaleur, et de la poudre à canon qui ne s'enflamme pas par ce phosphore. Si cette lumière est suffisante pour nous faire distinguer les objets qui en sont voisins, si on

peut voir sans le secours du feu, la lumière et le feu sont donc des êtres distincts.

15. *De la nature du feu, par M.* Dugas.

L'Académie des sciences a proposé, pour sujet de l'un de ses prix, de déterminer la nature du feu et sa propagation, et a fait imprimer cinq mémoires sur ce sujet. Ils offrent deux opinions contraires. L'une fait du feu une substance; l'autre ne le regarde que comme une simple modification de la matière. C'est cette dernière opinion que M. *Dugas* embrasse. La terre et l'eau sont perpétuellement visibles; si l'air ne l'est pas, il est du moins sensible par son poids, sa résistance, son élasticité; mais on n'a jamais vu de feu sans matière embrasée; dès que celle-ci est réduite en cendres, il s'évanouit. L'action du feu n'est pas toujours la même; elle est plus ou moins vive, suivant la nature des corps qui lui servent d'alimens; le feu produit par ces corps, n'en est donc qu'une modification.

16. *Les parties du feu augmentent-elles par leur poids celui de certaines matières calcinées?*

Le P. *Béraud*, jésuite, en traitant cette question, remporta le prix de l'Académie de Bordeaux, et a fait imprimer son mémoire. Il y démontre que les métaux et autres corps, réduits en chaux par la violence du feu, acquièrent dans cette calcination une augmentation de poids très-sensible. C'est ce que prouvent aussi les expériences de *Boyle*, de *Lémery*, du chimiste *Duclos* et de *Privas* de *Molières*.

17. *De la vraie chaleur des rayons du soleil, par M.* Burdin, *de Tours.*

On ne peut mesurer au thermomètre le véritable degré de chaleur solaire, parce que cet instrument reçoit à la fois deux impressions, celle du soleil et celle de la fraîcheur de l'air qui diminue son effet.

M.

M. *Burdin* a observé qu'un thermomètre qui donnoit quarante-un degrés à l'air libre, et qui étoit plongé dans du sable sec et exposé au soleil, à la profondeur de quatre pouces, montroit constamment quarante-neuf degrés. Ainsi, les préparations pharmaceutiques et chimiques, qui ne peuvent être exposées au feu dévorant des fourneaux, et qui se font par une chaleur d'insolation, pourroient en recevoir une plus grande, si on mettoit les vases qui les contiennent dans du sable, plutôt que de les laisser exposés à l'ardeur des rayons solaires en plein air.

18. *Des boules de feu, par M.* Moégling, *médecin à Tubinge.*

L'auteur les regarde comme une espèce de foudre, et en produisant tous les effets. Une boule de feu, se divisant en trois avec fracas dans l'atmosphère, tomba près de Tubinge, et y mit le feu à trois maisons, en 1740.

879. De l'électricité de l'atmosphère. — *In*-4.° (M.^{ss} acad.)

L'électricité de l'atmosphère a-t-elle quelque influence sur le corps humain? Quels sont les effets de cette influence? Ces deux questions devinrent l'objet du prix proposé par l'Académie de Lyon, en 1776.

Douze mémoires furent admis au concours. Celui, ayant pour devise ces mots du psalmiste : *Existimabam ut cognoscerem hoc, labor est ante me*; par M. de *Thoury*, de l'Oratoire, fut couronné. Il a été imprimé dans un journal de physique de 1777. On le trouve réuni dans ce volume aux autres sur le même sujet, et il en est peu qui n'offrent des expériences curieuses et des vues utiles.

880. De l'électricité végétale et médicale. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1780, l'Académie de Lyon proposa ce sujet de prix :

L'électricité de l'atmosphère a-t-elle quelque influence sur les végétaux ? Quels sont les effets de cette influence ? S'il y en a de nuisibles, quels sont les moyens d'y remédier ?

Le prix fut accordé au mémoire de M. *Gardini*, médecin à St.-Damien près d'Asti en Piémont, ayant pour épigraphe ce passage d'*Hippocrate : Ignis enim omnia per omnia movere potest; aqua verò omnia nutrire.* Il a été imprimé, en 1784, à Turin, chez *Briolo*, *in*-8.°

En électrisant une plante de basilic dans l'obscurité, on eut le spectacle brillant d'une multitude d'aigrettes lumineuses qui émanèrent de toutes ses feuilles. Divers physiciens, en répétant cette expérience, cherchèrent quel effet l'électrisation pouvoit produire sur cette plante ? On la pesa; on en mesura les tiges et les branches; on les compara à d'autres non électrisées, et on remarqua dans la première une transpiration plus abondante, une végétation plus prompte. Des arbustes, des plantes bulbeuses, soumises aux mêmes expériences, donnèrent les mêmes résultats. Des graines électrisées germèrent plutôt que les autres, et poussèrent des tiges plus fortes. On soupçonna dès-lors que l'électricité étoit peut-être le principal agent qu'employoit la nature dans la végétation. L'Académie de Lyon a eu la gloire de chercher à éclaircir cette question. Elle connoissoit les travaux de MM. *Mainbrai*, *Nollet* et *Jallabert* sur ce sujet; mais elle voulut les accroître.

L'auteur couronné a cherché ses preuves, comme il

le devoit, dans les plantes soumises directement à l'atmosphère, et croissant librement sous son influence. Son mémoire, écrit en latin, renferme une foule d'expériences. Après avoir établi l'analogie qui se trouve entre les animaux et les végétaux, il prouve que l'électricité positive accélère la germination. Il faut cependant avoir égard aux vases qui contiennent les graines ; car l'effet de l'électricité, qui est très-sensible dans des vases de métal, l'est moins dans les vases de verre, et devient nul dans ceux de terre. Il prouve que l'électricité est plus efficace que le fumier des étables, qu'il n'est pas nécessaire d'arroser la terre, où sont semées les graines électrisées ; que si on l'arrose, il suffit alors d'électriser l'eau, sans électriser la terre ; qu'il ne lève aucune graine dans les endroits du sol, dont on a tiré fréquemment des étincelles électriques, ou auxquels on a fait éprouver la commotion.

L'*accessit* fut accordé au mémoire ayant pour devise : *Ast ubi plura nitent, non ego paucis offendar maculis.* L'auteur ne s'est pas fait connoître. Il offre un recueil complet de tout ce qui a été dit, et observé sur l'électricité relative à la végétation. L'eau, suivant lui, est le véhicule de la matière électrique ; elle la porte dans les plantes et les en abreuve. Celles-ci n'en reçoivent pas moins des vapeurs de l'atmosphère, où elles sont plongées, où elles la pompent par tous leurs pores. C'est la raison pour laquelle les végétaux acquièrent un plus prompt accroissement dans les temps humides et de pluie, et par les arrosemens, que dans un temps sec. Le voisinage des volcans, qui renferment tant de matières électriques, est aussi très-fécond, et offre une végétation active. Lors de l'éruption du Vésuve, en 1779, les terres voisines obtinrent un si grand degré de fécondité, que les arbres fruitiers por-

tèrent en été de nouvelles fleurs, et furent chargés aux mois de septembre et d'octobre de nouveaux fruits. Suivant *Brydone*, l'Etna est couvert des arbres les plus beaux et de châtaigniers de deux cents quatre pieds de circonférence. Le mouvement de la matière électrique, étant toujours en ligne droite, est cause de la direction et du redressement de la radicule et de la plantule des tiges et des branches. Nombre d'expériences sur les fleurs et les fruits prouvent que par l'électricité les fleurs deviennent plutôt odorantes, que leur odeur est plus forte, que les fruits sont plus savoureux, et obtiennent des couleurs plus vives.

Deux autres mémoires sur le même sujet sont réunis dans ce volume à ceux dont on vient de parler, et à un rapport du P. le *Fèvre*.

En 1781, l'Académie de Lyon proposa cette autre question :

Quelles sont les maladies qui procèdent de la plus ou moins grande quantité du fluide électrique dans le corps humain ? Quels sont les moyens de remédier aux unes et aux autres?

Le prix fut partagé entre M. l'abbé *Bertholon*, de Lyon, et M. *Gardini*, médecin à Asti en Piémont.

Le mémoire du premier a pour devise ce passage de *Sydenham :* « Il est nécessaire d'exciter la nature languissante, et de la réprimer lorsqu'elle s'emporte. » L'auteur examine les divers genres de maladie qui naissent de la trop grande abondance du fluide électrique et de son absence. Il les divise, d'après *Sauvage*, en dix classes. Les maladies de la superficie proviennent de la suppression de la transpiration qui, d'après les expériences de *Dodard*, fait écouler les sept huitièmes des alimens ; l'électricité rétablit cette transpiration et l'accélère, ainsi que *Nollet*, *Muschembroeck* et *Jalla-*

bert l'ont prouvé par leurs expériences sur des chats, des pigeons, et un vase plein d'eau et percé d'un orifice capillaire. Les engelures, les tumeurs, les érésipèles, les dartres, les œdèmes et enflures cèdent à l'électricité; et M. *Bertholon* rapporte, à ce sujet, un grand nombre de faits. Suivant lui, la fièvre est produite par une trop grande quantité de fluide, et alternativement par son absence; il faut donc électriser négativement dans le temps de la chaleur fébrile, et positivement dans le temps du froid. Le médecin anglais *Wesley* annonce avoir toujours réussi à guérir, par l'électricité, les fièvres tierces et double-tierces. L'auteur détermine les meilleurs procédés à employer, pour appliquer l'électricité aux maladies inflammatoires et spasmodiques, et cite plusieurs cures ainsi opérées par le célèbre docteur de *Haën*. Il termine son mémoire en présentant différentes manières d'électrisation, dont plusieurs lui sont entièrement dues. Ce mémoire a été imprimé à Lyon, chez *Reynaud*, en 1790, *in*-8.°

Le mémoire de M. *Gardini* a pour devise ces mots d'*Hippocrate : Ignis igitur penitissimè ad intima obturatus, plurimus est, et maximum exitum facit.* Il est écrit en latin. L'auteur commence par diviser les forces du corps en organiques, et substantielles ou mécaniques. Les premières appartiennent aux organes et aux viscères, qu'il considère comme autant d'animaux faisant leurs fonctions dans un autre animal; les autres sont inhérentes aux substances des organes, comme la gravité, l'irritabilité et l'électricité. Celle-ci, suivant lui, réside principalement dans le fluide nerveux. Il divise méthodiquement toutes les maladies provenant du plus ou du moins d'électricité; et les subdivise en classes, genres et espèces, en appliquant à chacune d'elles l'électricité naturelle ou artificielle, positive ou

négative, générale ou partielle, par commotion, par étincelles, par électrisation sans étincelles, par la vapeur excitée sur la surface des corps lorsqu'on en approche d'autres, par les lames métalliques unies ou chargées de pointes, par les atmosphères électriques de différens genres, par l'introduction des propriétés médicinales de certains corps, tels que le mercure ou l'opium, en les appliquant sur la peau et en les forçant de pénétrer dans l'intérieur, par les divers genres de vapeurs dont on charge l'atmosphère que l'on électrise. Sur ce dernier objet, M. *Gardini* indique les additions et les corrections à faire à la chambre électrique proposée par M. *Priestley* et le P. *Beccaria*, et il forme le souhait que le gouvernement établisse de pareilles chambres assez spacieuses pour en étendre l'utilité.

L'Académie accorda encore des éloges au n.° 5, ayant pour devise un passage du médecin *Hecquet*.

Ces trois mémoires se trouvent réunis ici à trois autres et à un rapport, par MM. *Rast* et le *Camus*. L'un des derniers mémoires, plein de vues judicieuses et de savoir, est de M. de *Thoury*, de la congrégation de l'Oratoire, qui, s'étant fait connoître, ne put concourir.

HISTOIRE NATURELLE.

881. Mémoires sur l'histoire naturelle, générale et particulière. — *Fol.* (M.ss acad.)

HIST. NATUR. GÉN. ET PARTIC.

Ils comprennent :

1. *Discours sur l'utilité de l'histoire naturelle, par M.* Villars, *médecin*, 1788.

Le chancelier *Bâcon* comparoît les sciences à une grande pyramide, dont la base reposoit sur la surface du globe et représentoit l'histoire naturelle, tandis que la pointe, perçant les nues et ne cessant de crouler et de se rétablir, figuroit les sciences métaphysiques.

L'histoire naturelle embrasse les trois règnes ; les minéraux croissent; les végétaux croissent et vivent ; les animaux croissent, vivent et sentent. L'étude des premiers nous donne nos richesses factices, les objets du commerce, les remèdes à nos maux. L'étude des seconds fait naître les richesses réelles, qui sont les fruits de l'agriculture; elle fournit encore à la médecine de grands secours. L'étude des animaux nous fait connoître ceux qui nous sont utiles ou nuisibles, et nous découvre l'organisation de l'homme même. L'auteur termine son ouvrage par le spectacle imposant des Alpes. *J.-J. Rousseau*, ravi par le charme que cette vue lui causa, s'écria : « Quand les médecins rendront-ils la santé aux malades, en leur prescrivant un bain d'air frais dans ces montagnes, et tel que je le respire ? »

2. *Des limites des règnes de la nature, par l'abbé* Dicquemare, 1783.

C'est dans les productions marines que les trois règnes semblent se rapprocher le plus. L'auteur blâme ceux qui cherchent à les confondre, et sait habilement les distinguer.

3. *Observations sur l'étude de la nature, par M.* Burdin.

La nature, dont toutes les productions se forment par des gradations lentes et douces, ne veut point être interrogée brusquement, ni d'une manière trop pressante. L'auteur indique, pour modèles d'observations, celles de M. de *Réaumur*. Il trace ensuite le tableau des objets naturels et de l'étude successive que l'on en doit faire.

4. *Description de la grotte de la Balme, en Dauphiné, par M.* Morand *fils*.

M. *Morand*, membre de l'Académie des sciences, alla, en 1751, avec M. *Tabareau*, directeur des postes

à Lyon, visiter la grotte de la Balme, dont M. *Bourrit* vient de nous donner une description élégante et plus détaillée. Celle de M. *Morand* est imprimée dans les mémoires de l'Académie des sciences.

5. *Mémoire sur la formation des cristaux de roche de la province du Dauphiné, par M.* Binelli.

Les montagnes les plus élevées renferment les cristaux. Quelques veines de quartz cristallisé les indiquent d'ordinaire; ces veines résonnent sous le marteau; ce qui indique une cavité prochaine. En descendant dans ces grottes souterraines, on les trouve tapissées de cristaux, dont les aiguilles sont renversées en forme de stalactites de figure hexagone. La montagne de Maronne, paroisse d'Oisans en Dauphiné, est la plus fertile dans ce genre de minéraux. M. *Binelli* la décrit, et indique ses filons, ainsi que la marche de la nature pour former cette production. En 1777, M. *Achard*, chimiste de Berlin, a obtenu, par l'art et l'expérience, de fort beaux cristaux.

6. *Recherches et observations sur des os fossiles trouvés en Dauphiné dans une terre de M. de* Valernod, *en* 1762.

Cette terre est située dans la paroisse de St.-Valier, près du château de Rioux. La plus grande partie de ces os sont des dents molaires, qui forment ce qu'on appelle l'*ivoire fossile*. *Morton*, dans son histoire naturelle du comté de Northampton, et *Wallerius* décrivent cet ivoire. M. de la *Tourette*, auteur du mémoire, attribue les os qu'il décrit à la mâchoire d'un éléphant. Le chevalier *Hans-Sloane*, qui forma en Angleterre une collection de productions naturelles plus riche que celles des souverains, a donné, dans les mémoires de l'Académie des sciences, une savante dissertation sur les dents et autres ossemens d'éléphans trou-

vés dans la terre. Celle de M. de la *Tourette* renferme de même les preuves d'un très-grand savoir.

7. *Description des grottes d'Arcy en Bourgogne, par M.* Morand.

Les grottes d'Arcy offrent à la vue les décorations les plus variées. Les mémoires du P. *Desmolets* en renferment une description. Celle de M. *Morand* est plus complète. Il observe chaque salle, les colonnes et aiguilles qui les décorent, leurs diverses congellations, les échos qu'on y découvre, les tourelles creuses qu'on appelle les *orgues* et la *coquille*, la salle du bal, ainsi nommée par le prince de *Condé*, le lavoir, et une immense collection de concrétions éclatantes de blancheur, et que l'auteur soupçonne être la base de l'albâtre.

8. *Considérations sur les fossiles de Touraine, et observations sur les coquilles de cette province, par M.* Burdin.

Les côteaux qui bordent la vallée de la Loire, depuis Blois jusqu'à Nantes, présentent peut-être la plus riche collection de corps marins pétrifiés et de couches coquillières qui existe. Les falunières de Touraine sont sur-tout renommées pour ce genre de production, et s'étendent à plus de vingt lieues. Le sable ou falun, formé par les débris de ces coquilles, est extrait avec soin pour servir d'engrais aux terres. Les coquillages qui y abondent le plus, sont les bivalves et les univalves. Elles sont unies aux coraux, aux madrépores, aux fungites; on y trouve aussi des cames, des peignes à oreilles et des arches de *Noë*. Plusieurs sont inconnues et ne se trouvent plus. D'autres ne se voient que dans les mers d'Amérique et des Indes. M. *Burdin* explique la formation de ces fossiles, ainsi que l'origine du charbon minéral et des ardoises qui abondent en Touraine,

et qui y prouvent, soit le long séjour des mers, soit l'éruption des volcans et la fusion des bitumes.

9. *Remarques sur divers objets d'histoire naturelle dans le territoire d'Avignon et du Comtat Venaissin, par M.* Brisson, 1772.

Parmi ces objets, l'auteur s'est attaché particulièrement à décrire cette fontaine de Vaucluse.

> ..... lieux où dans ses beaux jours,
> *Pétrarque* soupira ses vers et ses amours.

Sans copier, ni critiquer aucun de ceux qui en ont donné des descriptions avant lui, M. *Brisson* entre dans tous les détails topographiques; et pense que l'orifice de la fontaine, en forme d'entonnoir ou de cône renversé, est la bouche d'un ancien volcan. Il tire ses preuves de l'air dévasté du local, du bouleversement que présente l'aspect de ses rochers, de la correspondance de la fontaine avec le volcan de Lisbonne, correspondance qui fut très-sensible, lors du dernier tremblement de terre éprouvé par cette ville, en 1755.

10. *Description des salines de Bex, dans le canton de Berne, par M. le* Camus, 1775.

Après avoir donné la description des souterrains de la montagne du Bouillet, des trois sources qui y fournissent l'eau salée, des machines hydrauliques qui élèvent cette eau à la hauteur des galeries, des bâtimens destinés à l'évaporation, et enfin des fourneaux de raffinage, M. le *Camus* expose son système sur l'origine de ces sources, et réfute l'opinion de ceux qui croient qu'elles viennent de la mer. L'impossibilité où l'eau est de pouvoir parvenir à une hauteur de plus de deux cents pieds, à laquelle se trouvent les salines de Bex, et leur distance considérable de l'Océan, favorisent son senti-

ment. Il pense que ces salines viennent d'un courant d'eau qui, filtrant au travers d'une masse de sel gemme, se charge de tout ce qu'elle peut dissoudre. Suivant lui, la mer même ne doit sa salure qu'à la même cause. Quelques auteurs ont voulu que le sel, trouvé dans l'intérieur de notre globe, fût une preuve du séjour des eaux de la mer. M. le *Camus* oppose, à cette idée, l'état où se trouve ce sel dans les montagnes, où il n'est jamais disposé par couches, mais par grandes masses. Si l'on trouve quelquefois des vestiges de corps organisés, ils ne sont dus qu'à des tremblemens de terre, qui ont occasionné dans ces masses des fissures, dans lesquelles ces corps, se trouvant à la surface de la terre, ont été entraînés par les eaux, et ensuite recouverts de la matière saline que d'autres courans d'eau ont dissoute.

11. *Voyage en Suisse, par M. de* Maugiron, 1750.

L'auteur décrit les principaux objets d'histoire naturelle que chaque lieu offre.

L'herbe, appelée *génépit*, croît sur le St.-Bernard; elle est si chaude, qu'en tout temps, elle perce à travers la neige et la glace. Elle sert de pâture aux bouquetins, et rend leur sang très-coagulant.

Les crétins, race d'hommes sourds, muets, imbécilles et portant d'énormes goîtres, se voient dans le Valais, où on les regarde comme les anges tutélaires des maisons.

Les glaciers de Faucigni ont environ dix lieues de tour. La meilleure description en a été faite par l'anglais *Windham*.

Le revers des Alpes, du côté de la France, n'offre que des pierres; leur revers, du côté de l'Italie, présente des marbres; et l'auteur cherche la raison de cette différence, ainsi que l'origine des vallées et des lacs de cette contrée.

12. *Remarques sur l'Italie, par M.* Soufflot, 1752.

L'objet particulier de ce mémoire est de décrire les eaux thermales qui se trouvent près de Viterbe. Elles sont extrêmement chaudes. Cependant l'œuf ne s'y cuit point. Le tartre y abonde.

13. *Observations sur le Vésuve et les volcans, par M. l'abbé de la* Croix.

Dans un voyage fait en Italie, en 1739, M. l'abbé de la *Croix* a observé une éruption du Vésuve; et, à cette occasion, il a écrit ce mémoire.

La première éruption de ce volcan, dont l'histoire fasse mention, est celle citée par *Béroze*, qui en fixe la date à l'an 1091 de la création du monde. Le fond du cratère est de plus de mille pieds de profondeur. Quelques voyageurs ont eu la témérité d'y descendre. On trouve au fond une sorte d'esplanade percée en divers endroits, et dont les ouvertures donnent par intervalle de la fumée et de la flamme. Le Vésuve a changé souvent de forme extérieure. *Strabon* dit, que de son temps, le sommet de la montagne présentoit une plaine. *Dion* assure que ce fut par un des côtés, qu'eut lieu la grande éruption du temps de *Titus*. L'auteur, d'après les expériences qu'il indique, prouve que la matière vomie par le Vésuve, est un mélange d'alun, de vitriol et de souffre. Il explique ensuite les divers systèmes sur la formation, l'inflammation et la communication des volcans.

882. Mélanges de zoologie et d'insectologie. — *Fol.*

RÈGNE ANIMAL ZOOLOGIE. INSECT.

Ce volume comprend :

1. *Dissertation sur l'hyène, par le P.* Tolomas, *jésuite*, 1755.

On dit qu'à la fin de 1754, il parut une hyène qui

fit des ravages dans les campagnes près de Lyon, à Savigny, à Thésée et dans les vallons caverneux que baigne la rivière d'Azergues. Le P. *Tolomas* croit que cet animal fut un loup de la grande espèce, et non une hyène qui est étrangère à nos climats.

On a long-temps assuré que cet animal n'avoit pour dents que les deux os continus des deux mâchoires. *Aristote* dit que l'hyène fouille dans les tombeaux pour en extraire sa proie. Les anciens lui ont donné, bien gratuitement, la faculté d'imiter la voix humaine, et d'avoir des pierres précieuses dans la prunelle. *Hill* et le P. *Tolomas* dépeignent l'hyène, comme un gros chien portant une crinière à poils longs et droits, avec un nez écrasé et des oreilles courtes; extrêmement carnassière et féroce, faisant entendre des sons perçans et lugubres; elle est peu agile à la course, mais elle se met en embuscade, et rarement l'animal, qui se trouve sur ses pas, réussit-il à lui échapper.

Le P. *Tolomas* a joint à son mémoire trois figures d'hyènes, dessinées d'après *Jonston*. Ce mémoire savant et curieux a été imprimé.

2. *Mémoire sur les rats, dans lequel on prouve qu'ils sont sujets à la pierre, par M.* Morand, *de l'Académie des sciences.*

Ce mémoire est imprimé dans le Mercure d'avril 1749. L'auteur, après avoir examiné les causes du calcul dans l'homme, qui sont les mets grossiers et indigestes, la foiblesse de l'estomac et la vie trop sédentaire, montre qu'elles se trouvent réunies dans les animaux, qui font l'objet de ses recherches. Leur estomac est si mince, qu'il se déchire aisément pour peu qu'on le souffle; ils ne se nourrissent que de corps graisseux, ou de matières pierreuses et tartareuses; aussi, sur vingt rats choisis parmi

les mâles et les plus vieux, M. *Morand* dit, que plus de la moitié ont la pierre. Ce que celle-ci a de singulier, c'est que sa base ordinaire est un feuillet carré, mince et très-brillant, qui ressemble à une lame de talc. Sur les deux faces de cette lame, viennent s'ammonceler des graviers longs, et qui ont la forme de petites aiguilles.

3. *Recherches historiques et critiques sur divers animaux, dont la dépouille sert à la pelleterie, par M.* Roland *de la* Platière.

Après une longue description de diverses espèces d'animaux de l'Amérique et des pays septentrionaux de l'Europe, l'auteur prouve que plusieurs d'entr'eux ont disparu du milieu de nous, par la chasse que leur a fait l'homme. En 1712, on tua, près de Bâle, le dernier castor qu'on y ait vu; cependant il est peu d'endroits qui conviennent mieux à ces animaux que les rivages du Rhin, et l'on peut présumer qu'il y en eut beaucoup autrefois. En 1730, on a tué dans les Vosges le dernier ours brun qui ait habité ces montagnes. L'abattis des bois et le défrichement des terres ont singulièrement diminué, dans nos régions, les cerfs, les chevreuils, les loutres, les martes, les putois et les blaireaux; l'élan est devenu fort rare. La race entière des bœufs sauvages, autrefois si répandue, est maintenant réduite à un coin de l'Espagne et à un autre de la Pologne. Le souslik, jadis commun en Bohême et en Silésie, a abandonné l'Europe, pour se retirer dans la Russie asiatique. M. *Roland* examine les causes de la destruction et de l'émigration des animaux. Ses opinions diffèrent souvent de celles de M. de *Buffon*, dont il analise les ouvrages avec une très-grande sévérité. Elle s'étend sur les observations de M. d'*Aubenton*, qu'il accuse d'erreur et d'inexactitude.

4. *Observations sur les bézoards, tirés de quelques animaux, par M. de la* Tourette.

On nomme bézoard toute pierre extraite des parties du corps de l'homme ou des animaux. On range dans la même classe ces pelotes de poils, nommés *égagropiles* par les naturalistes. M. de la *Tourette* décrit les bézoards et *égagropiles* de son cabinet. Tous, suivant lui, ont un noyau recouvert de couches concentriques. Un seul bézoard, tiré des chairs d'un cochon, lui a paru évidemment formé par la réunion de plusieurs petits globules de la nature du tartre, et être une véritable cristallisation.

5. *L'œuf dans l'œuf, par* Etienne-François Housset.

Dans le cabinet du roi de Danemarck, on conserve un œuf trouvé dans un autre œuf. Le même phénomène est arrivé, en 1778, à l'hôpital d'Auxerre. L'auteur en donne l'explication. Elle serviroit à établir la possibilité de deux faits rapportés par *Mentzelius* et *Bartholin*, qui annoncent que deux petites filles vinrent au monde, de leur temps, étant grosses d'un autre enfant.

6. *Manière de lever les papillons, par M.* Blais, 1769.

Après avoir décrit la manière de prendre l'être le plus léger de la nature, celui qui, de tous les corps organisés, se détruit peut-être le plus facilement, en un mot, le papillon, M. *Blais* indique la composition d'une liqueur propre à fixer les belles couleurs de cet insecte et la manière de s'en servir.

7. *De la fourmi ailée renfermée dans la noix de galle, par M.* Housset, *d'Auxerre*, 1784.

La noix de galle fournit à nos manufactures de soie et de laine la plus belle teinture en noir. Elle vient sur la feuille de certains chênes, piquée par un moucheron qui y dépose un œuf. Les sucs de l'arbre, extravasés

par cette piqûre, forment une coque ou noix, dans laquelle l'embrion vit et devient, au bout d'un certain temps, une mouche ou fourmi ailée. Le célèbre *Malpighi* est le premier qui a observé la génération de ces insectes, et M. *Housset* confirme son examen.

8. *Observations sur la faculté de ruminer attribuée aux mouches communes, par M.lle le* Masson *le* Golft.

L'auteur nie que les mouches aient cette faculté; mais il leur accorde, en dédommagement, l'art d'une toilette très-recherchée.

9. *Des grenouilles, par M.* Alléon-Dulac.

Après une courte description de la grenouille, et avoir réfuté quelques erreurs qui lui sont relatives, l'auteur rapporte ce que *Swammerdam* et *Roësel* ont remarqué sur cet animal. Il termine son mémoire en prouvant que les grenouilles, loin d'endommager les jardins, y sont au contraire d'une grande utilité. *Jacobæus* dit, qu'au mois de mars, chacune d'elles jette plus de onze cents œufs. Les jambes croissent et poussent au dehors, ainsi que les boutons de fleurs hors de leur tige. Leur fécondation est très-curieuse; elles peuvent vivre douze ans. Elles se nourrissent d'insectes ailées et de reptiles; mais elles n'en prennent aucun qu'elles ne l'aient vu remuer. Leur langue est enduite d'une mucosité si gluante, que tout ce qu'elle touche y reste attaché. Le mâle seul fait entendre son coassement; mais la femelle est muette. Outre les avantages que les grenouilles procurent à la médecine, elles se nourrissent principalement de limaçons, et garantissent ainsi les légumes et le jardinage des atteintes nuisibles de ces insectes.

10. *Abrégé de l'histoire des gallinsectes de M. de* Réaumur, *avec des recherches sur le kermès, le*

coccus polonicus *et la cochenille*, *par M. de la* Tourette, 1758.

Ce savant auteur examine d'abord la gallinsecte du pêcher; il s'occupe ensuite de celle du petit chêne vert qui donne le kermès. Les femmes qui le récoltent, laissent croître leurs ongles pour détacher la coque de l'arbre; et, pour y empêcher les vers d'éclore, on arrose ces coques de vinaigre. On en tire une couleur d'écarlate brune, dont on fait sur-tout usage dans les tapisseries de Flandre et de Bruxelles.

Le *coccus polonicus*, ou cochenille de Pologne, est une gallinsecte qui s'attache aux feuilles de la renouée. Les Hollandais en teignoient autrefois leurs draps en écarlate, et les peintres s'en servent dans leurs couleurs.

La cochenille est une gallinsecte du Mexique qui se nourrit sur une espèce de figuier épineux nommé *Nopal*. On sait combien elle est recherchée pour la teinture en écarlate. Sa coque conserve sa vertu pendant des siècles sans altération, et sans qu'aucun insecte s'y attache. Le commerce qu'on en fait est immense; et, avant la révolution, la Hollande tiroit annuellement seize millions de la vente des dépouilles de ce petit insecte. M. de la *Tourette* a terminé son mémoire par le calcul de ce qu'il en coûte pour teindre avec la cochenille mêlée à la laque, comparé à ce qu'il en coûte en employant la cochenille seule.

11. *Mémoire sur un oiseau de Paradis*, *par M.* Burdin.

L'auteur fit don de cet oiseau à l'Académie de Lyon. On l'a nommé l'*oiseau de Paradis* ou l'*oiseau de Dieu*, parce qu'on ne sut d'abord ni où il nichoit, ni d'où il venoit, ni comment il se nourrissoit. Les Espagnols furent les premiers qui en apportèrent dans notre continent. Ils leur coupoient les pieds avec art, pour faire

croire qu'il ne se reposoit jamais, et qu'on ne pouvoit le trouver que lorsqu'il tomboit de l'air après sa mort. Celui envoyé par M. *Burdin* venoit de l'île Borneo.

883. Productions marines. — *Fol.* (M.ss acad.)

CONCHYLIOLOGIE.

Ce recueil comprend :

1. *Observations sur l'histoire naturelle de la mer, par M. de* Fleurieux, 1756.

On peut appliquer aux productions marines ce passage d'*Ovide :*

. . . . facies non omnibus una,
Nec diversa tamen.

Elles sont plus difficiles à classer et à examiner que les productions terrestres. Leur recherche exige de grands frais, parce que les voyageurs ne font que glisser sur la surface des eaux, sans s'inquiéter de ce qu'elles renferment, et qu'on ne peut souvent pénétrer dans leurs abîmes. Malgré ces obstacles, le comte *Marsigli* a publié une savante histoire de la mer. M. de *Fleurieux* donne ici l'analise des trois premiers chapitres de cet ouvrage, commencé en 1680 et terminé quarante-cinq années après. *Marsigli* l'a divisé en cinq parties. La première, traite du bassin des mers; la seconde et la troisième, de la nature des eaux, de leur salure et de leurs divers mouvemens; la quatrième, des plantes qui y croissent, de leur végétation et de leurs propriétés; la cinquième, des poissons. Nous nous bornerons à rapporter ici deux observations.

On trouve sous les eaux des chaînes de montagnes qui traversent la mer d'un bord à l'autre. Le golfe de Lyon, par exemple, est coupé en deux parties par une côte cachée sous les flots; celle qui s'étend depuis la terre jusqu'à cette côte, ne passe pas soixante-dix brasses

de profondeur; l'autre, qui est vers le large en a cent cinquante, et ensuite une si grande profondeur qu'elle ne peut plus être sondée ; ce qui fait que *Marsigli* l'a nommée, abîme.

Suivant lui, de grandes rivières coulent sous les eaux par des canaux souterrains qui vont se perdre dans la mer, souvent à une distance immense du rivage ; c'est ce qui fait qu'en divers lieux on trouve de l'eau douce au milieu de l'Océan.

Dans un second mémoire, M. de *Fleurieux* rapporte les observations de l'auteur italien sur les algues, les éponges de mer, les lithophites et le corail.

2. *Observations sur les moules de mer. — De l'apparition et disparition des hirondelles, par M.lle* Masson *le* Golft, 1785.

L'un des plus abondans comestibles que la mer renferme, est le bivalve, que l'on nomme *moule*. La plage où il se trouve, est un champ fertile, où l'on récolte sans semer. Il sort de la partie antérieure des moules une espèce de langue charnue et flexible, qui leur sert à s'élever du fond de l'eau, à s'attacher au terrain, à former des fils où elle s'attache. L'auteur du mémoire a coupé plusieurs fois cette langue, et les moules l'ont bientôt après reproduite. Les étoiles de mer paroissent être les ennemies des moules.

3. *Observations sur des coquilles fossiles trouvées aux environs de Marseille, par M.* Magnan, 1780.

Au pied de la tour du vieux Lazaret, commence un banc très-élevé de pierres calcaires, où l'auteur a trouvé des pétrifications d'ostracites, d'huîtres à crête de coq dont on pêche au Cap l'analogue vivant, des cochlites, un globosite, des pétoncles, des échinites, des térébratulites et des vermiculites.

4. *Des coquillages.*

Les coquillages de mer et de terre n'ont point de sang. On les divise en trois classes : les *univalves*, qui sont d'une pièce et formés d'une seule écaille ; les *bivalves* qui en ont deux, et les *multivalves* qui en ont plusieurs. Le corps de l'animal à coquille est très-poreux. Il rejette par ses pores la liqueur visqueuse dont il se nourrit. Celle-ci se coagule, se durcit autour de lui et forme la coquille qui l'enveloppe. C'est le sentiment de *Sténon*, de *Valmont* de *Bomare* et de l'auteur du mémoire.

5. *Observations sur quelques réproductions animales, par l'abbé* Dicquemare.

Les polypes d'eau douce et les anémones de mer sont les principaux objets de ces observations. Plusieurs ont pensé que les polypes coupés ne se régénéroient point; mais qu'ils étoient de simples fourreaux contenant une foule d'animaux imperceptibles, vivant en société sous cette enveloppe commune qu'ils s'empressoient de réparer, lorsqu'on en retranchoit une partie. M. *Dicquemare* combat cette opinion.

6. *De la nature des coquilles fossiles, et en particulier des cornes d'Ammon*, par le même.

Une prodigieuse quantité de coquilles se trouvent dans les régions les plus éloignées de la mer et à des hauteurs considérables. Parmi ces coquilles, les unes ont encore leurs analogues existant dans des mers lointaines; les autres ont disparu de l'Océan. Telles sont les cornes d'Ammon que l'on découvre pétrifiées sur nos montagnes. Le mélange des substances animales et lapidifiques produit souvent dans leur intérieur une matière cristallisée.

7. *Des perles vivantes, par M.* Monneron, 1787.

L'auteur, dans ce mémoire savant et curieux, ne

penche pas pour l'opinion qui fait naître les coquilles de la transudation des sucs de l'animal. *Linnée* avoit trouvé le moyen de faire grossir les perles des huîtres et des moules du Nord; mais il n'a point publié son secret. On a observé que les moules taraudées par les scolopendres marines contiennent les plus grosses et les plus belles perles. On a dit que celles de la Chine en produisoient d'autres; mais ce fait avoit été regardé comme très-douteux. M. *Monneron* le confirme. Une perle, dont il étoit possesseur depuis vingt mois, a produit une protubérance; et il a cru que celle-ci doit se détacher dans l'avenir, et former elle-même une perle. « Comment expliquer ce changement de forme, dit-il, si l'intérieur de la perle n'avoit pas une organisation vivante? J'ai fait peser ma perle chez un orfèvre; son poids étoit d'un grain foible. Après quelques mois, elle a été pesée à la même balance, et son poids a été d'un grain fort. Je tiens cette perle dans du riz; peut-être y a-t-il mille autres matières qui lui conviendroient mieux. Je la tiens renfermée dans une boîte; peut-être vaudroit-il mieux la tenir à l'air. Je cherche à la garantir du froid qui peut-être ne lui est pas contraire... Je crois donc intérieurement, qu'après des expériences trop négligées, les perles auront l'honneur d'être mises au nombre des êtres vivans. »

8. *Mémoire sur les vers marins, par M.* Georget, 1784.

Il est divisé en deux parties. La première donne une notion succinte des différentes espèces de vers rongeurs des digues et des vaisseaux, et rend compte des divers moyens employés pour préserver de leurs piqûres. La seconde offre la méthode particulière que l'auteur croit devoir préférer à toutes les autres.

Il y a deux sortes de vers rongeurs; les uns ont des

pieds; les autres n'en ont pas. Les premiers sont une espèce de scolopendres de mer; les seconds viennent des Antilles. Le *taret*, autre ver destructeur, est renfermé dans une gaîne semblable à un tuyau de cuir mouillé. En 1732, il fit de si grands ravages dans les digues de la Zélande qu'on craignit la submersion totale de cette province.

Le doublage en cuivre pour les vaisseaux ne les met pas entièrement à l'abri des vers; l'auteur propose de lessiver le fond de cale avec une infusion bouillante de feuilles de tabac, d'absynthe, de coloquinte et de marron d'Inde, de frotter l'extérieur d'huile de poisson et de suif, et de le calfater avec de l'étoupe imbibée du premier mélange.

9. *Etat des pétrifications et des coquilles fossiles envoyées à l'Académie de Lyon, par M.* Burdin, *en* 1748. —*Note des objets d'histoire naturelle envoyés à la même société, par M.* Joannon *de* St.-Laurent, *en* 1753.

La plupart de ces objets sont : des coquilles, des tuyaux de vers marins, des polypiers, des lithophites, des coraux.

10. *Lettre de M.* Joannon *sur plusieurs polypes d'eau douce.*

L'auteur a réuni le dessin de ces polypes à leur description.

11. *Des pierres nommées alvéoles et orthocératiles, par M.* Elie Bertrand, *de Berne*, 1760.

Les alvéoles sont des pierres concaves en dessous, convexes en dehors, souvent enchâssées les unes sur les autres, comme on range des paquets de verres de montres. On ne doit point les confondre avec les queues d'écrevisses marines pétrifiées.

L'orthocératile est une pierre ronde, recourbée à une de ses extrémités, comme un bec de corbin.

12. *Des bellemnites, par M.* Bertrand, *de Berne*, 1759.

La pierre appelée *bélemnite*, d'un mot grec qui signifie le fer d'une lance, parce qu'elle en a la forme, est nommée souvent, par les naturalistes du Nord, *pierre de foudre*, LAPIS FULMINARIS, TONITRUI CUNEUS; parce qu'ils supposent qu'elle étoit formée dans les nuées et tomboit avec la foudre. Elle est d'ordinaire de figure conique. On en a fait une corne de poisson, une concrétion animale, une stalactite, l'enveloppe d'un coquillage de l'espèce du nautile. *Linnée* le place dans les testacées; *Bourguet* prétend que c'est la dent d'une baleine, et *Formey* a adopté cette dernière opinion dans l'encyclopédie. L'auteur croit que le bélemnite est une pétrification de l'holothurie, ver marin; et que la pierre de Bologne en est une autre du même genre.

15. *Lettre de M. de la* Tourette *à M.* Bertrand *sur les bélemnites.*

Dans cette lettre, très-étendue, l'auteur regarde l'holothurie comme un zoophyte qui ne peut pas produire le bélemnite. Suivant lui, tous les corps mous ne se pétrifient point; il faut, pour opérer sa pétrification, qu'un corps soit solide, c'est-à-dire, revêtu d'os, de vertèbres, de coquilles, ou d'autres enveloppes dures. L'holothurie étant un ver humide, mou, flexible, sans fermeté, n'est point susceptible de pétrification. D'un autre côté, il n'est pas diaphane, et le bélemnite offre souvent de la diaphanéité. Celui-ci d'ailleurs, d'après M. de la *Tourette*, n'a aucune analogie, dans sa formation, avec la pierre de Bologne, ainsi que M. *Bertrand* l'a prétendu. Il ne peut être non plus un piquant d'oursin pétrifié; mais, suivant lui, le bélemnite est du genre des trichites, avec lesquels il a les plus grands rapports, soit dans les fibres, les stries et la couleur,

soit dans leur odeur de corne brûlée et leur effervescence dans l'eau-forte. L'animal qui a habité le bélemnite a été, dit-il, un polype osseux, dont les articulations se sont pétrifiées.

Cette lettre a dû être imprimée dans le journal de physique.

884. Lettres sur la colorisation des fleurs et des papillons. — Tableau de l'analyse végétale. — De la multiplication des végétaux.

RÈGNE VÉGÉT. BOTAN.

Les lettres sur la colorisation sont au nombre de cinq, et ont pour auteur M. *Joannon* de *St.-Laurent*. On sait que, sous le règne de *Louis* XIV, s'éleva la secte des *papillonistes*, qui mirent des prix énormes à l'acquisition des papillons; un financier en paya un 5,000 liv.; de même, les fleurs ont eu des admirateurs enthousiastes, et le prince de *Bade-Dourlach*, dans son château de Carlos-Rou, a sacrifié des sommes considérables à leur achat et à leur culture. Mais d'où viennent l'admirable symétrie et l'étonnante variété de leurs couleurs? M. *Joannon* prétend que les divers sucs, mêlés ensemble, sont portés par la fermentation dans la plante, où ils circulent dans les différentes fibres et trachées, selon leur convenance à la configuration de ses pores. Il cherche à expliquer la cause de la verdeur des tiges et des nuances diversifiées des pétales; il examine la viscosité des sucs, l'influence du soleil, la multiplicité d'insectes presque imperceptibles que recèlent leurs calices. Il indique enfin, les fleurs dont on peut extraire les parties colorantes pour les appliquer à la teinture.

Le *tableau de l'analise végétale* est un abrégé du système chimique des plantes, extrait du cours de chimie fait par M. *Villermoz*, en 1765. Cette analise est

divisée en six sections. La première traite des substances qu'on tire des végétaux au moyen du feu, depuis le degré de la congélation jusqu'à celui de l'eau bouillante; la seconde, des substances qu'on retire par les menstrues; la troisième offre l'analise des végétaux, depuis le degré de chaleur au-dessus de l'eau bouillante jusqu'au degré le plus violent, soit dans les vaisseaux fermés, soit à l'air libre; la quatrième examine les produits végétaux en général, et les huiles en particulier; la fermentation est l'objet de la cinquième; et la sixième indique quelques substances mitoyennes, formant le passage du système chimique végétal au système chimique animal. Cet ouvrage est clair et savant.

Le mémoire sur la multiplication des végétaux est de M. de *Belleroche*.

Les plantes ont naturellement la plus grande disposition à se multiplier. Sans parler du tournesol, du pavot blanc, du tabac qui peuvent donner huit à dix mille graines, on a vu quelquefois un grain unique de froment porter de 80 à 100 épis; ce qui donneroit un produit de 5000 pour un, en supposant que chaque tige eût 50 grains. Il faut favoriser cette disposition des plantes à se reproduire, par la culture, l'exposition, les arrosemens, les appuis et l'abondance des sucs qui leur sont nécessaires.

885. Mémoires de Botanique. — *Fol*, (M.ss acad.)

On trouve dans ce volume :

1. *Dissertation sur l'amiante*, 1759.

L'amiante est souvent confondue avec l'asbeste. *Linnée* dit que l'amiante est formée de fibres parallèles, et l'asbeste de fibres entremêlées. L'une et l'autre sont des

plantes fossiles, dont on peut faire de la toile qui se blanchit au feu. *Hiéroclès* assure que les gymnosophistes des Indes s'en faisoient des habits, et l'on croit que le *bissus*, qui servoit de vêtement au mauvais riche dans l'écriture, étoit l'amiante.

Après une longue nomenclature de ces deux plantes dans les diverses contrées, l'auteur du mémoire en décrit les différentes espèces, telles que l'amiante de Corse, celles de Sestri, de Chypre, des Pyrénées, de Suisse, de Montauban. Il apprend ensuite la manière de filer cette plante, d'après *Ciampini* et *Mahudel*, et d'en faire des mèches de lampe très-commodes, qui ne se consument point et qu'on emploie en Norwège et en Sibérie.

2. *Discours sur les amours des plantes*, *par M.* Pinard, *de Rouen*, 1761.

Quelques botanistes des derniers siècles, tels que *Millington*, *Grew*, *Camérarius* et *Ray* aperçurent les premiers deux sexes dans les plantes; et, malgré *Tournefort* qui regarda cette opinion comme le rêve de l'imagination, les expériences de *Geoffroy* et de *Vaillant* la confirmèrent. M. *Pinard* décrit d'abord avec détail les parties des fleurs; il explique ensuite comment s'exécute la génération des plantes. Dans celles dont le pistil est plus long que les étamines, cette situation le mettroit moins en état de recevoir la poussière vivifiante, et l'exposeroit à rester stérile, si la nature n'y eût pourvu. Dans ce cas, les femelles vont au devant des mâles, comme on l'observe dans la *migella arvensis cornuta*. Lorsque la fleur s'ouvre, on voit les cinq pistils droits et plus longs que les étamines; quand elle est bien ouverte, ils se recourbent pour s'approcher de celles-ci; la fécondation faite, ils reprennent leur première position. La même chose s'observe dans la grenadille, le tamarin, etc.

3. *Rapport de M.* Gilibert *sur l'ouvrage intitulé :* Explication du système botanique de *Linnée*, *par M.* Gouan.

4. *Autre*, *de M. le* Camus *sur une édition du* systema plantarum Europæ.

Cette édition faite par M. *Gilibert* est terminée : 1.° par la *Flore* de Lithuanie qu'il a publiée ; 2.° par celle de Lyon, par M. de la *Tourette* ; 3.° par celle du Dauphiné, par M. *Villars*.

5. *Mémoires sur le hêtre et le jasmin*, *par M. d'*Aubenton.

L'auteur décrit les usages du hêtre, la manière de l'élever, de l'enter et de varier par ce moyen la seule espèce que l'on connoisse. Dans l'autre opuscule, il indique sept espèces de jasmin, et distingue les différentes cultures que chacun exige.

6. *Sur l'étude de la botanique*, *par M.* Pestalozzi, 1738.

La connoissance des plantes appartient à trois sciences distinctes, la physique, la botanique et la médecine. Chacune les considère sous un point de vue différent. La physique examine leur organisation et leurs principes analisés par la chimie ; la botanique établit des règles courtes et faciles pour acquérir la connoissance de chacune en particulier ; la médecine, instruite de leurs qualités et de leurs vertus, décide de l'usage qu'on en doit faire, soit comme aliment, soit comme remède. L'auteur du mémoire apprend à étudier les plantes d'après les trois méthodes indiquées par ces sciences.

7. *Mémoires sur le citronier*, *le cochléaria et la véronique*, *par M. l'abbé* Pernetti.

Le citronier, arbre admirable et toujours vert, confond, suivant *Virgile*, le printemps et l'automne, en paroissant tout à la fois chargé de fleurs et de fruits.

Apporté de l'Assyrie et de la Médie dans la Grèce, il s'étendit peu à peu en Italie et dans les provinces méridionales de l'Europe. On ne mangeoit point encore de citron à Rome du temps de *Pline;* et *Plutarque* rapporte qu'il n'y avoit pas long-temps qu'on en faisoit usage, lorsqu'il naquit. *Athénée* dit, que de son temps, ils étoient d'un très-grand prix, et qu'on les mettoit dans les vêtemens pour leur donner une bonne odeur; de là vint l'expression, *vestis citrea.*

Le citronier le plus estimé maintenant est celui qui croît dans la plaine située entre Pise et Livourne. Celui de la Chine produit des fruits énormes, nommés *main de Dieu*, et les ouvriers chinois en imitent la figure dans leurs dessins et leurs gravures. M. *Pernetti* décrit les diverses espèces de cet arbre et la vertu de ces fruits contre l'empoisonnement, les fièvres épidémiques, le scorbut et autres maladies.

M. de *Salaignac*, médecin, publia, en 1753, un traité sur les eaux minérales de Bagnières, dans lequel il parle avantageusement du cochléaria. La lecture de cet ouvrage détermina M. l'abbé *Pernetti* à faire des recherches sur cette plante. Son nom, dérivé du grec, signifie *cuiller. Boërhave* en compte six espèces; elle abonde en sels volatils qui en font le spécifique du scorbut; elle atténue les humeurs trop épaissies; et quelques médecins l'ont employée avec succès dans l'hydropisie et la jaunisse.

La véronique est aussi commune qu'elle est salutaire; on en a compté de cinquante-deux espèces. Dans son nom *veronica*, on a trouvé ces mots, *ero unica*, pour prouver que toute la médecine peut se borner à son usage. Son analise chimique donne du sel et du soufre. Il faut la cueillir au mois de mai et la faire sécher à l'ombre. *François* a fait un gros livre sur les

vertus de cette plante, dont les principales sont de dissoudre les obstructions, de fortifier les fibres et les nerfs, de guérir les maladies de la peau, d'arrêter l'épiphore ou larmoyement des yeux, et les progrès de la fistule et du cancer. Une des qualités les plus singulières de cette plante, suivant *Hoffman*, est d'avoir rendu fécondes des femmes qui passoient pour stériles depuis plusieurs années, et qui ont cessé de l'être en faisant usage de la poudre de véronique infusée dans l'eau. On lui a donné le nom de thé de l'Europe, et l'auteur voudroit qu'on en fît usage dans nos climats, comme on boit, tous les jours, du thé en Asie.

8. *Dissertation sur l'origine, l'objet et l'utilité de la botanique, par M.* Colomb, 1744.

Ce discours paroît avoir servi d'introduction à un cours. On y lit que *Gentius*, roi des Illyriens, donna son nom à la gentiane; que *Mitridate*, roi de Pont, appela *scordium*, une plante nommée *lysimachie*, par *Lysimachus*, roi de Macédoine; que l'*euphorbe* reçut son nom de *Juba*, roi de Mauritanie.

9. *Mémoire sur une végétation singulière, par le P.* Béraud, 1746.

C'est la végétation d'une plante de *talacetum* ou *tanaise* observée dans une bouteille de vin blanc.

10. *Réflexions sur la seconde poussée de fleurs et de feuilles que donne quelquefois le marronier d'Inde.*

M. *Morand*, médecin, membre de l'Académie des sciences, est auteur de cet écrit, où il examine une singularité végétale qui paroît particulière au marronier, et qu'il a observée sur-tout, lorsque, dans le printemps, les chenilles en avoient rongé les feuilles. La sève, suivant lui, n'ayant pu être employée à sa destination, puisqu'elle ne trouvoit plus de feuilles ni de fruits à nourrir, se trouvoit, dans le temps de la nouvelle pous-

sée, en assez grande abondance pour produire de nouvelles feuilles et de nouvelles fleurs. Cette lettre de Mad. de *Sévigné* appuie cette conjecture. « Je quitte Livry à regret; la campagne est encore belle; cette avenue et tout ce qui étoit désolé de chenilles, a pris la liberté de repousser, et est plus vert qu'au printemps. Les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne, dont les peintres font si bien leur profit. Les grands ormes sont un peu dépouillés, mais l'on n'a point de regret à leurs feuilles picotées. »

11. *Production végétale extraordinaire, précédée de quelques réflexions sur les monstres végétaux*, 1760.

Ce savant écrit, de M. de la *Tourette*, est accompagné de trois dessins représentant les plantes qui en sont l'objet. La nature se dérobe à nos regards sous des voiles si obscurs, qu'il faut, pour ainsi dire, user d'adresse pour pénétrer ses mystères; mais ses jeux peuvent quelquefois nous découvrir ses lois, et, en reconnoissant le chemin qu'elle se forme, on apprend à découvrir celui qu'elle quitte. L'auteur donne le plan d'une histoire des monstres végétaux qu'il divise en deux classes; les monstres par *excès*, et les monstres par *défaut*.

Après avoir traité des monstres produits par la nature, il parle de ceux à qui l'art donne naissance par l'ente, l'inoculation, les greffes et la castration des fleurs. Il passe ensuite à la description de deux productions singulières observées sur deux tulipes hâtives, et il explique leur origine d'après les expériences de *Grew*, de *Malpighi* et le système du savant docteur *Hill*.

12. *Description du coco de l'île Praslin, par M.* Sonnerat.

L'île Praslin, ou île des Palmiers, produit un coco

très-recherché, connu sous le nom de coco de mer ou des Maldives, parce que l'arbre qui le produit, se trouvant sur les bords de la mer, la plupart de ces fruits tombent dans les eaux, et se trouve poussé par les courans sur le rivage des îles Maldives. On croit dans les Indes que son amande a toutes les propriétés de notre thériaque. Sa coque sert de tasse aux souverains des îles de l'Asie, et celui des Maldives s'est réservé le droit d'en faire des dons.

13. *Observations sur divers phénomènes botaniques et chimiques, par M.* Morand *fils*, 1751.

En allant de Charly à Lyon, M. *Morand*, membre de l'Académie des sciences, vit tous les fruits des pruniers sauvages, au lieu d'être ronds, avoir une forme ovale très-alongée. M. de *Réaumur* avoit déjà observé ce fait; mais M. *Morand* l'explique d'une manière différente. Suivant lui, cette forme est une maladie du fruit provenant de la piqûre d'un insecte.

L'observation chimique est relative à l'explosion du gaz d'une fosse d'aisance qui brûla un homme, mort à l'hôpital de Lyon des suites de cet évènement.

886. Livre d'agriculture. — *Fol.* de 64 pag. v. tr. dor.

AGRICULTURE.

Ce petit traité, écrit à longues lignes dans le quinzième siècle, est divisé en chapitres qui renferment des préceptes généraux sur la plantation des bois, la forme des fossés, l'arrachement des arbres, leur transport, l'ensemencement des taillis, la culture des chênes, saules, frênes, érables et ormes.

887. Mémoire sur la poussée du vin. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1760, l'Académie de Lyon proposa, pour la première fois, un prix sur les sciences, et elle en distribua ensuite un semblable annuellement. Son secrétaire, M. *Christin*, le fonda par son testament du 31 août 1750, et il y témoigna le désir que le sujet fût choisi alternativement dans les mathématiques, la physique et les arts. La première question fut :

Quelles sont les causes qui font pousser le vin ! Quels sont les moyens de prévenir cet accident, et d'y remédier sans que la qualité du vin devienne nuisible à la santé !

Ce sujet, relatif à l'avantage local du Lyonnais et du Beaujolais qui abondent en vignobles et où le vin est une branche de commerce considérable, parut mériter d'être traité avec profondeur, pour bannir l'usage de plusieurs pratiques, la plupart nuisibles.

M. *Barberet*, médecin de Montpellier, remporta le prix. La théorie de la poussée du vin est bien développée et conforme à l'expérience dans son mémoire n.° 2. Ce mémoire, celui qui a obtenu l'*accessit* n.° 5, trois autres, et un compte rendu par M. de la *Tourette*, forment ce recueil.

Tous les auteurs s'accordent à proscrire l'usage des acides minéraux, tels que la litharge et le plomb, l'alun, astringent violent qui occasionne des obstructions et peut produire l'hydropisie, la craie des os et les coquilles calcinées. Le soufre, et sur-tout le sapa ou vin cuit, ne sont pas dangereux, et remplissent plus sûrement le même objet. Le meilleur moyen de conserver le vin est d'empêcher sa fermentation; et, pour cela, d'avoir des caves profondes, creusées, s'il est possible, dans le

roc

roc et exposées au Nord. Dans la Champagne, où la grande valeur du vin a éclairé les propriétaires, ils ont souvent des caves de plusieurs étages de profondeur.

888. Des étangs. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1776, l'Académie de Lyon proposa, pour l'un de ces prix, cette question :

Les étangs, considérés du côté de la population et de l'agriculture, sont-ils plus utiles que nuisibles ?

Tous les mémoires du concours renferment des observations importantes et utiles ; mais le prix fut décerné à celui portant cette épigraphe : *Sunt bona mixta malis.* MM. *Bernard*, de Marseille, et *Gérand*, tous les deux de la congrégation de l'Oratoire, s'en déclarèrent les auteurs et l'ont fait imprimer. « L'air, disent-ils, est constamment pernicieux dans le voisinage des étangs, et toujours funeste à ceux qui y travaillent. » Ils proposent de n'employer, dans les salines, les étangs salés et autres, pour le curage et le travail intérieur, que les hommes séparés de la société par la mort civile. Pour remédier aux dangers des étangs, et y rendre l'air plus pur, il faut y empêcher les eaux de croupir, en favorisant leur écoulement par des canaux, des tranchées, le cours des ruisseaux d'eau vive, et de nombreuses plantations d'arbres sur les bords. Si les étangs ont des inconvéniens, du moins, ils favorisent l'agriculture par d'excellens engrais, et ils sont moins pernicieux que des marais ou eaux stagnantes, qu'il est toujours utile de convertir en étangs. La Chine n'a trouvé que ce moyen d'assainir ses terres, et de doubler le produit de sa culture.

Le second prix fut accordé à M. *Huguenin*, avocat

à Nancy. Son écrit a pour devise ces mots du père *Vanière :*

. . . . . stagna colono
Reddita, majori parient cum fœnore fruges.

L'auteur présente avec force tous les maux qu'il attribue aux étangs. Il les croit non-seulement nuisibles à la population, mais même à l'agriculture. En les supprimant, et en promulguant des lois favorables à la conservation du poisson des rivières, il pense que celui-ci sera meilleur, aussi abondant et à un prix plus bas. Il établit sur le calcul, que le terrain en culture rend beaucoup plus qu'en étangs. « Les cultivateurs, dit-il, vieilliront alors sains et heureux, entourés d'un bétail nombreux; et les propriétaires pourront fréquenter leurs possessions, et les améliorer sans danger d'abréger leurs jours. » Il cite, en exemple, la Lorraine qui, en desséchant plus de deux cents étangs, a purifié son air, doublé ses produits ruraux, dissipé des maladies endémiques et constantes, et augmenté sur son sol les richesses et les hommes. Ce mémoire très-éloquent a été imprimé à Nancy. Il se trouve dans ce recueil, ainsi que le premier et les cinq autres du concours. Ils sont précédés par un rapport de M. *Colomb* qui développe le mérite de chacun d'eux.

On trouve à la suite un mémoire, ayant pour titre : *Des eaux en général et en particulier des étangs.* L'auteur indique la manière de les former et de les rendre plus productifs.

889. Mémoires sur les haies. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1781, l'Académie de Lyon proposa cette question pour sujet de l'un de ses prix :

Quelles sont les haies les plus propres à la clôture

des champs, des vignes et des jeunes bois ? Indiquer le choix convenable des diverses espèces de haies, suivant la diversité des terrains et des cultures, la meilleure manière de les former et de les entretenir, en considérant le produit des récoltes, l'extension des racines, le chauffage et les arbres fruitiers qui peuvent être placés dans leur formation ?

Le mémoire de M. *Amoreux*, médecin à Montpellier, remporta le premier prix. Il a pour devise ces vers des Géorgiques :

Ante Jovem nulli subigebant arva coloni,
Nec signare quidem, aut partiri limite campum
Fas erat.

Des connoissances profondes en histoire naturelle et en économie rustique distinguent cet écrit. Il a été imprimé.

Le second prix fut accordé au mémoire latin de M. *Gaëtan Harasti*, de Bude, religieux de l'Observance, résidant à Milan. Il a pour devise ces autres vers de *Virgile* :

Texendæ sepes etiam . . . . . .
. . . . . arbusta juvant humilesque myricæ.

Sa rédaction est claire et méthodique; mais l'auteur ne connoît pas les principaux arbustes de nos haies, et n'en fait pas mention dans les cinquante-quatre espèces qu'il décrit. D'ailleurs, il fait peu sentir les motifs de préférence, les avantages et les inconvéniens de ces différens végétaux, et le résultat heureux que peut donner leur mélange.

L'Académie accorda une mention honorable au mémoire ayant ces mots pour épigraphe : *Utile dulci ;* et invita l'auteur à le publier. La partie relative au choix des haies est très-bien faite.

Ces trois mémoires sont ici réunis à deux autres où l'on trouve aussi des vues sages, et à un rapport sur le concours, par M. *Rast*.

890. Mémoires sur l'agriculture. — *Fol.*

Ils ont pour titre :

1. *Observations sur quelques erreurs populaires, par M.* Pestalozzi.

Ces erreurs sont de croire à l'influence du décours de la lune sur le jardinage, que la neige mêlée avec la terre, où l'on doit planter la vigne, communique à cette terre une qualité froide qui fait couler le raisin et avorter le fruit.

2. *Du versement des épis.*

Après un orage, les épis versés ne peuvent plus souvent se relever. Dès-lors, il faut les moissonner sans que leur maturité soit parfaite, et le grain qu'on en recueille ne se garde pas et devient pernicieux. M. *Poivre*, après un pareil accident, a fait élever les tiges à bras d'hommes. Celles-ci rassemblées en faisceaux avec un brin de paille, se soutiennent sans échalas, mûrissent et donnent toute la récolte qu'on doit en attendre.

3. *Rapport sur l'ouvrage de M.* Parmentier, *intitulé:* Avis aux bonnes ménagères, sur la meilleure manière de faire le pain.

Parmi les végétaux propres à la composition du pain, l'auteur a oublié de parler de la châtaigne, dont se nourrissent les habitans de plusieurs de nos montagnes et ceux de l'Apennin. Le succès de l'écrit de M. *Parmentier* a justifié la bonne opinion qu'en donne le rapport.

4. *De la sève et des différentes manières d'enter les arbres, par M.* Dugas.

L'opuscule traite, 1.° de la méthode d'enter en écus-

son. Celle-ci est très-ancienne; elle fut pratiquée par les Romains, et *Columelle* l'appelle *inoculatio;* 2.° de la manière d'enter par fente, qui convient mieux aux arbres à plein vent.

5. *Eloge de l'agriculture, avec quelques considérations sur les différentes espèces d'un même genre de fruit*, par le même.

L'auteur s'est occupé plutôt de l'éloge du dictateur agricole, *Q. Cincinnatus*, que de celui de l'agriculture. Il a recherché ensuite, comment nous sont venues les diverses espèces du même genre de fruits? *Lucullus* apporta d'Asie en Europe le cérisier, et l'Europe compte maintenant douze espèces de cérises. La pêche vient de Perse, et la *Quintynie* compte trente-deux espèces de pêches. La pomme et la poire paroissent originaires de nos climats; cependant il est certain que nous avons aujourd'hui des poires estimées qui n'étoient pas connues il y a un siècle, et à qui on a été obligé de donner de nouveaux noms; telles sont la *Louise-bonne*, l'*Echasserie*, la *Colmar*. Comment ces nouveaux fruits ont-ils pu naître? L'auteur en donne cette raison : dans quelques contrées, où l'on fait un grand commerce d'arbres, on sème de vastes champs de pepins de toute espèce: il en vient des sauvageons. Parmi ceux-ci, les jardiniers en remarquent quelquefois certains qu'ils jugent devoir cultiver; ils en tirent des greffes qu'ils entent sur d'autres souches, et il vient de ces essais des poires nouvelles.

6. *Expériences de la chaleur du four à pain pour faire éclore des œufs de poule, par M.* Casati.

Elles ont été faites en 1750. Il en résulte que la chaleur du four est ordinairement trop forte pour faire éclore les poulets.

7. *Recherches sur l'état de l'agriculture chez dif-*

férens peuples de l'Afrique et de l'Asie, *par M.* Poivre, 1763.

L'état de l'agriculture chez un peuple désigne le degré de sa civilisation. Si ses marchés abondent, et si les terres sont bien cultivées, on peut être assuré que les habitans sont policés et heureux. L'auteur parcourt les côtes occidentales de l'Afrique, le cap de Bonne-Espérance, Madagascar, les îles de Bourbon et de France, les côtes de l'Inde, des Malais, de Siam, de Ponthiama, de Camboye, de la Cochinchine et de la Chine. Il en décrit les productions, le commerce agraire, les moyens d'échange, les machines et procédés en usage dans l'agriculture. Il conclut que, dans tous les pays, l'état de celle-ci dépend uniquement des bonnes ou mauvaises lois.

8. *Analise de l'ouvrage*, *donné*, *en* 1753, *par M.* Duhamel, *sur la conservation des grains.*

Il est reconnu, suivant M. de *Fleurieux*, auteur de cette analise, que la France possède assez de terres labourables pour qu'une de ses récoltes, un peu abondantes, puisse fournir la nourriture de deux années à ses habitans, sans avoir recours aux peuples voisins. Il ne s'agit donc que de conserver le produit des années fertiles pour suppléer aux années stériles. Il y a tout à gagner dans ce procédé, et pour le pauvre et pour le riche. L'ouvrage de M. *Duhamel* est divisé en neuf chapitres, dont M. de *Fleurieux* détaille les objets, en y joignant ses propres réflexions.

9. *Traité de la parfaite conservation des grains*, *traduit de l'italien*, *de M.* Barthélemi Intieri, *de Naples*, 1754.

Dans un temps où l'on cherchoit par les sociétés d'agriculture, à mettre cet art en honneur parmi nous, M. de *Sozzy* pensa que ce seroit concourir à ses pro-

grès, que de traduire cet ouvrage. *Intieri* avoit commencé ses recherches en 1728 ; on ne peut donc le soupçonner de plagiat envers *Hales et Duhamel.* Il a eu l'idée du ventilateur du premier, en 1731 ; et il avoit fait construire des étuves, en 1750, avant la publication de l'ouvrage du second. Le traducteur a divisé son travail en deux parties. La première contient les principes de l'auteur italien, et donne une idée générale de ses expériences, de son étuve et de ses magasins à grains. La seconde présente les détails de construction des greniers, des étuves et de leur dépense. Le grand principe de la conservation des grains est d'y détruire la fermentation, c'est-à-dire, leur vertu génératrice. Rien n'est plus efficace, pour cet objet, que l'emploi du feu. La vapeur humide et brûlante qui sort des grains, loin d'être nuisible à leur curation, concourt, avec l'effort du feu, à rompre les fibres de la tissure et à les rendre incapables de germer. Cette connoissance a fourni à *Intieri* une nouvelle méthode de conservation; et celle-ci est autant au-dessus de l'étuve pour l'épargne et la facilité, que l'étuve elle-même est au-dessus de tous les autres moyens. Cette méthode consiste dans la simple immersion des grains dans une chaudière d'eau bouillante pendant une minute au plus. On les fait sécher ensuite en les exposant à l'air et au vent.

10. *Sur la nielle, par M. de* Ruolz.

La nielle, appelée *chambucle* dans nos contrées, est une maladie qui corrompt les grains, lorsqu'ils sont encore sur plante. *Chambucle* vient de *comburre*, le grain brûlé. En effet, ce grain tombe en poussière noire, qui salit la main et acquiert une odeur très-désagréable. Cette maladie provient d'une humidité trop subitement séchée par l'ardeur du soleil, lorsque le grain est en lait. Le moyen le plus propre, suivant M. de *Ruolz*,

de détruire la nielle, est de faire échauder, c'est-à-dire, arroser d'une lotion d'eau de chaux le tas de blé mis en réserve pour semer. Cette lessive donne au grain la facilité d'absorber l'humidité qui lui est pernicieuse.

11. *De la culture du coton.*

Voyager chez les peuples étrangers pour leur dérober des connoissances utiles, rapporter dans sa patrie les secrets de leur agriculture et de leurs arts, c'est le devoir d'un voyageur instruit; et c'est celui qu'a rempli M. *Flachat* dans ce mémoire. Les connoissances acquises par lui dans les Echelles du Levant, lui ont fait croire qu'on pourroit introduire, avec succès dans les provinces de France, la culture du coton. Elle a réussi dans les environs de Salonique et sur diverses côtes de l'Archipel, où le climat est plus rude et plus froid qu'en France. Son écrit présente les détails de cette culture, telle qu'elle se pratique sur la côte de Syrie et ailleurs. « Il y a environ trente ans, dit-il, que des essais faits dans le Languedoc, l'ont fait abandonner trop légèrement. Le mémoire envoyé par le consul de Seide, indiquoit le mois de mars pour les semailles, tandis qu'elles ne doivent être faites que du vingt mai au premier juin. Qui sait même, si l'intérêt particulier des négocians aux Echelles du Levant, ne s'opposa pas à l'introduction de cette culture en France ? Ce ne seroit pas la première fois que l'intérêt personnel auroit nui aux progrès des arts et au bien général d'une nation. » L'auteur a joint à son ouvrage un petit mémoire sur la culture d'une plante connue à Malte, sous le nom de *silla*, et qui est le seul fourrage de l'île.

12. *De la méthode de M. de* Réaumur, *sur l'art de faire éclore et d'élever les oiseaux domestiques.*

M. de *Ruolz*, dans cet écrit, rend compte de nouvelles expériences qui favorisent celles du naturaliste français.

13. *Observations sur les vers à soie, par M.* Thomé, 1761.

Pluche, dans son *Spectacle de la Nature*, annonce qu'ayant fait mettre des vers à soie sur des mûriers placés sous les fenêtres de son cabinet, ils y avoient très-bien réussi. Cette pratique, qui n'exige aucune peine, est usitée à la Chine et au Tunquin. M. *Thomé* l'a suivie en déposant environ mille deux cents vers, sortis de leur première mue, sur des palissades de mûriers taillées à hauteur d'appui. Ils y furent exempts des maladies, dont la plus grande partie est attaquée dans les chambrées ; mais plusieurs ont péri par les grands vents et les fortes pluies. Les oiseaux aussi en ont mangé plusieurs, et il n'a retiré que quatre cents cinquante cocons, qui ont donné trois onces et quatre deniers d'une très-belle soie.

14. *Expériences pour trouver la chaleur nécessaire pour faire éclore la graine de vers à soie, et les élever au moyen du feu dans une caisse.*

Cette chaleur est de vingt-deux degrés ; elle est produite dans cette caisse par la lumière d'une lampe, dont la mèche est mince. L'opuscule en donne la description.

15. *Des propriétés du bois de frêne, par M. de* Fleurieux, 1748.

L'une de ses propriétés les plus essentielles est d'arrêter le sang dans les hémorragies, les blessures et autres accidens. *Hippocrate* conseilloit l'usage des semences de cet arbre pour borner les progrès de la pierre et provoquer les urines ; et les Arabes emploient avec succès, comme purgative, la manne qu'on retire de son incision. Pour conserver au bois sa faculté stiptique, il faut le couper à l'équinoxe du printemps, et sceller avec de la cire ses extrémités.

16. *Mémoire sur la saison la plus propre à la taille de la vigne, par M. de* Ruolz, 1749.

On taille d'ordinaire la vigne, dans nos contrées, vers le milieu du mois de Février ; l'auteur conseille de la tailler immédiatement après les vendanges et dès les premiers jours de novembre, avant la chute des neiges qui chargent les branches et ébranlent le tronc. Cette méthode, suivant lui, ménage la plante, la conserve, la rend plus fertile, et lui fait donner des produits plus uniformes. Les Romains, d'après un passage de *Columelle*, tailloient la vigne sitôt qu'elle étoit dépouillée de son fruit; et s'ils n'étoient point aussi grands physiciens que nous, ils étoient du moins aussi bons agriculteurs.

17. *Mémoire sur le cidre, par M.* Bollioud, *chanoine de St.-Antoine, à Rouen.*

Ce mémoire est divisé en trois parties. L'auteur traite de l'arbre qui produit le fruit, de la meilleure pomme pour faire le cidre, et de la méthode la plus avantageuse de composer cette boisson. Celle-ci est agréable et bienfaisante. Elle rafraîchit et adoucit le sang et les humeurs; quoiqu'elle fermente beaucoup, elle est peu sujette à se gâter, et on la conserve long-temps en bouteilles ou en tonneaux. On tire du cidre du sirop et de l'eau-de-vie. M. *Bollioud* conclut que les pommiers à cidre peuvent réussir par-tout; et la manipulation de la liqueur étant facile, il seroit à désirer que la culture des uns et l'usage de l'autre s'étendit dans nos contrées, et sur-tout dans celles où le vin est mauvais ou peu abondant.

18. *Mémoire sur la nouvelle culture des terres.*

L'examen des nouveaux principes agricoles de l'anglais *Tull* est l'objet de ce mémoire. L'ouvrage de *Tull*

a été traduit par *Otter*, de l'Académie des inscriptions ; mais celui-ci connoissant peu les procédés d'agriculture, ne put donner à sa traduction assez de clarté pour la rendre utile. Il en a été de même de celle de *Gottfort*. Enfin, *Duhamel* en publia une meilleure, en 1755, qui forme quatre volumes *in*-12. L'écrivain anglais a fait un système complet d'agriculture ; l'auteur de ce mémoire ne traite que de la culture du blé. Il indique les labours, les semailles, les préparations des terres, d'après la méthode de *Tull* dont les idées sont judicieuses, et les résultats précis.

19. *Théorie sur la distribution la plus avantageuse du terrain pour ordonner une plantation d'arbres, par M.* Paucton, *de Strasbourg*.

La seule manière, suivant l'auteur, de planter régulièrement est le quinconce, dont il fait remonter l'invention à *Cyrus*. Des calculs géométriques, démontrés dans trois figures, prouvent qu'on peut varier le *quinconce* en losanges ou échiquier, en hexagones, etc. Parmi ces variétés, M. *Paucton* donne la préférence à celle qu'il appelle *septonce*, et qui résulte de sept arbres, dont six sont plantés sur les sommets des six angles d'un hexagone et le septième au milieu. « Par cette disposition, dit-il, chaque arbre peut étendre plus également ses racines et ses branches, et tirer de la terre et de l'air une nourriture plus abondante. »

20. *Considérations sur les principales causes qui diminuent la fertilité des terres, par M. de* Belleroche, 1758.

Les terres s'épuisent par la dissipation des sucs qu'elles emploient dans leurs productions ; il faut donc les leur restituer. Les moyens, sont les engrais, le transport des terres sur les sommets qui en ont été dépouillés par les pluies et les eaux courantes, l'irri-

gation de ces mêmes eaux dans les lieux où elles doivent pénétrer, les fréquens labours qui développent les sels nourriciers, le mélange des terres trop argileuses ou sabloneuses, enfin l'extraction des limons qui couvrent quelquefois les vallées à une très-grande profondeur.

21. *De la conservation des grains*, par le même.

Après avoir examiné la nature des grains, M. de *Belleroche* rappelle les précautions qui paroissent les plus convenables pour les conserver. De sa nature, tout grain porte en lui-même le principe de sa reproduction et de sa germination; le moyen de le conserver est donc d'anéantir ce principe. On y réussit en l'échaudant et en le renfermant ensuite dans des greniers bien secs. Au commencement du siècle passé, on découvrit, dans la citadelle de Metz, un amas de blé qui s'y étoit conservé intact et sain, depuis le règne de *Henri* III. On en conserve en Pologne pendant de longues années, en l'enfouissant dans des souterrains creusés dans le tuf et couverts de sable.

22. *Mémoire sur la qualité des terres, leur valeur et leur estimation dans le partage des héritages.*

Ce mémoire donne des moyens faciles d'arpenter et de fixer la valeur des fonds, d'après leur récolte, leur situation, la nature du sol, les arbres qui le couvrent ou l'entourent.

891. Opuscules d'agriculture. — *In*-4.° (M.ss acad.)

On y trouve :

1. *Rapport de M.* Brisson *sur l'ouvrage de M.* Mustel, *relatif à la végétation.*

Le système de ces écrivains est que les végétaux n'ont point une sève circulante, comme le sang dans les animaux; qu'elle est aérienne et terrestre, pompée par

les feuilles et par les chevelus, avec un mouvement d'ascension et de descension qui est l'effet de la raréfaction et de la condensation de l'atmosphère. L'air est ainsi le grand principe de la végétation.

2. *De la marcotte*, *par M.* d'Aubenton.

C'est le moyen employé par les jardiniers pour multiplier plusieurs arbres et plantes. Il consiste à en coucher les branches pour leur faire prendre racine. Cette opération se fait de quatre manières que l'auteur décrit. Il a observé que, dans les arbres qui ont le bois dur, ce sont les jeunes rejetons qui prennent plus aisément racine; et, qu'au contraire dans les arbres qui sont d'un bois tendre et molasse, c'est le vieux bois qui reprend le mieux.

3. *Rapport sur l'ouvrage de M. de* Saussure, *intitulé :* Le feu, principe de la fertilité.

Tout dépend, suivant lui, du feu; c'est le père nourricier de toutes les plantes. Il faut éviter que les eaux séjournent sur les racines des végétaux, et y détruisent l'électricité. On doit labourer en planches bombées, afin que les eaux pluviales tombent au-dessous des racines. L'auteur, dans son ouvrage, paroît oublier trop souvent que le riz et les herbes des prés ont besoin d'eau, et que d'autres végétaux utiles croissent dans l'eau, ou aiment spécialement l'ombre et la fraîcheur.

4. *De la rouille des blés*, *par M.* Tissier.

Un séjour assez long que l'auteur fit dans la Beauce en 1779, le mit à portée de faire des observations sur cette maladie des grains. Les brouillards la produisent: aussitôt qu'elle attaque l'épi, le grain cesse de grossir, et la paille, d'un gris sale, est pernicieuse aux bestiaux. Les blés, à l'abri du Nord ou qui ont une végétation forte, sont les plus exposés à la rouille, parce qu'ils transpirent davantage. Le seigle, qui transpire peu, y

est moins sujet. M. de *Chateauvieux* fit couper les feuilles des blés rouillés ; ils en poussèrent de nouvelles qui prospérèrent. M. *Tissier* conseille de ne moissonner ces blés, qu'après une forte pluie qui puisse un peu laver la paille et le grain, et les améliorer.

5. *De la garance, par M. d'*Ambourney, 1761.

Après les mémoires de MM. *Duhamel* et *Hellot* sur la garance, les observations de M. d'*Ambourney* sont encore utiles, et se lisent avec intérêt. Elles sont le fruit de quatre ans de culture de cette plante, dans sa ferme d'Oyssel près de Rouen. Il en avoit fait venir la graine de Smyrne, où elle est connue sous le nom d'*hazala* ou *lizari*, et qui diffère de la garance d'Elbœuf, tirée originairement de Lille, d'où les réfugiés calvinistes de Flandre l'apportèrent en Hollande.

L'auteur conseille d'extraire la teinture de la racine fraîche, qui donne le double de substances colorantes que la racine sèche, qui dispense d'établir des étuves et des hangards pour la faire sécher, qui la met à l'abri des inconvéniens d'une dessication trop précipitée, et qui évite le déchet du robage et du grabelage.

La garance ne restant en terre que dix-huit mois, facilite la récolte du blé dans les fonds qu'on n'ensemence que tous les trois ans, et l'augmente, parce qu'elle sert d'engrais. Les Anglais, suivant *Bradley*, savent même tirer parti de la première année, en semant, entre les rangs de la garance, des oignons ou autres légumes qui piquent peu profondément, et ne donnent pas beaucoup d'ombre.

6. *Observations sur la méthode de M.* Duhamel, *pour la conservation des grains.*

M. *Duhamel* a cherché le moyen de conserver les grains à peu de frais pendant plusieurs années, en sorte que, dans celles qui sont abondantes et fertiles, on

puisse remplir ses greniers, afin d'y trouver une ressource dans les années de stérilité et de disette. Sa méthode consiste à bien nettoyer les grains, à les dessécher par l'étuve, à les mettre ensuite dans des greniers, où on ne les remue plus; mais où on se contente de les éventer au moyen d'un soufflet qui porte l'air sous le monceau, et suffit pour le rafraîchir. Le plan de M. l'abbé *Greppo*, auteur des observations, est de perfectionner la construction de ces greniers et des étuves, et de donner l'état de la dépense que coûteroit à Lyon un pareil établissement.

7. *Dissertation sur la nature de la chaux et sur son usage en agriculture*, 1780.

M. *Beaux* de *Maguielles* prétend que la chaux agit sur les terres, 1.° comme véhicule; 2.° par elle-même, c'est-à-dire, par la propriété qu'elle acquiert, et d'autres qui sont inhérentes à sa nature. Comme véhicule, elle absorbe les parties trop aqueuses, et porte l'air, la chaleur et les principes de vie dans les plantes. Par elle-même, elle renferme des molécules de soufre et des sels volatils favorables à la végétation. Elle offre un engrais d'autant plus économique, qu'une très-petite quantité équivaut à un grand volume de fumier, dont le transport augmente la cherté. Elle convient particulièrement aux terres compactes et argilleuses. Par elle, leur humidité est absorbée, leur ténacité détruite, leur froideur tempérée. Elles en deviennent plus meubles, et leur mélange, avec les terres sabloneuses, compléteroit leur amendement.

8. *Sur les jardins d'Angleterre, par M.* Bordes, 1769.

Le voyage de l'auteur dans cette contrée, le mit à portée de voir les jardins des environs de Londres, et de les décrire avec détail. Il a observé avec intérêt la

beauté des sites, augmentée par l'industrie, par une culture soignée et des décorations champêtres. Le parc *St.-James*, *Ranelagh*; les jardins du *Wauxhall* de *Kensington*, de *Sion*, de *Richemont*, de *Chelséa*, de *Kew*, de *Stow* qui appartenoient à milord *Temple*, et celui du célèbre *Garrick* ont fixé particulièrement ses observations.

9. *De la manière de cultiver la vigne et de faire le vin dans l'île de Scio, par M. de* Fleurieux.

L'auteur, né à Lyon, connu par ses voyages, ses profondes connoissances dans la géographie maritime, est mort sénateur, en 1810. Dans cet opuscule, il décrit l'île de Scio couverte de monts escarpés, où le mûrier et la vigne ont été plantés. Le raisin, que celle-ci produit, est très-noir; et, lors de la cueillette, on le fait sécher s'il est mouillé. On le dépose ensuite dans des bassins de pierre, où on le laisse fermenter pendant huit jours. Alors on le presse, en mettant sur le marc des sommités de fenouil. Les détails sur la culture et la manipulation du vin sont multipliés et souvent pénibles; mais ils prouvent que si la nature a refusé à certains pays la fécondité, elle les en dédommage en accordant à leurs habitans une activité plus laborieuse.

10. *Extrait des procédés de M.* Ducrest, *curé de Voglen, pour la conduite des mouches à miel.*

Il faut préférer les ruches de chaume qui garantissent mieux les mouches du froid, les placer sur deux planches mal réunies et dont l'intervalle laisse circuler l'air et permette aux mouches de nettoyer la ruche, se servir de planches de peuplier et jamais de sapin, rassembler les essaims par un coup de fusil, vendre ceux-ci au bout de trois ans, donner à manger aux mouches du miel vierge dans des bâteaux de carte, en le couvrant d'un son grossier pour que leurs pieds n'adhèrent point

au

au miel, veiller à ce que les vers ne se mettent point dans celui-ci.

11. *Extrait des œuvres de* Palissy.

Cet opuscule est relatif au mot *tire-poil* que n'a pas entendu l'annotateur de *Palissy*, dans l'édition de 1777.

12. *Méthode pour faire l'huile de pepin, par M. de la* Tourette, 1771.

Cette méthode qui rend utile une matière, rejetée souvent comme inutile, est pratiquée dans plusieurs cantons de la Lombardie, et principalement dans le Parmésan, où l'huile qui en provient sert à la lampe, sans répandre aucune odeur, et pour l'apprêt des peaux de veau.

892. Mélanges de lithologie. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme : RÈGNE MINÉR. LITHOLOGIE.

1. *Observations sur les terres vitrioliques de Liés prés de Noyon.*

M. *Brisson*, qui en fait l'analise, croit qu'elles proviennent de pyrites décomposées. Elles sont de couleur noirâtre ; et, lorsqu'elles ont été pendant quelque temps exposées à l'air, elles acquièrent beaucoup d'acidité.

2. *Origine et formation des basaltes, par M. le* Camus.

Les productions de la nature sont si multipliées que, sans doute, celles que nous ne connoissons pas surpassent, en nombre, celles que nous connoissons. Qui peut découvrir les variétés de l'intérieur de la terre? La profondeur la plus considérable de nos mines ne va pas à cinq cents toises perpendiculaires, et le rayon du globe s'étend à plus de mille cinq cents lieues.

La nature a trouvé quelquefois le moyen de diminuer

notre ignorance, et de nous faire connoître une partie de ses richesses, dans l'éruption des volcans actuellement en action, ainsi que dans les cratères de ceux qui ont brûlé et qui sont éteints. M. le *Camus* examine dans ce mémoire, 1.° à quelle classe peuvent appartenir les différentes matières que lancent les volcans? 2.° Quels sont les genres nouveaux qu'ils peuvent nous offrir? C'est dans ce dernier genre qu'il range les basaltes. M. *Sage* les a placées avec les schorls, les tourmalines et les grenats; d'autres les classent parmi les cristallisations formées par l'eau. M. le *Camus* en attribue la formation au feu. Elles sont, suivant lui, un genre de lave d'un tissu serré, faisant feu avec le briquet, d'un gris plus ou moins noir, et dont la forme offre des prismes quarrés, pentagones ou hexagones; elles se trouvent en grandes masses ou chaînes, dans le voisinage des anciens volcans. La matière, vomie en abondance par ces derniers, s'est refroidie, et l'air y pénétrant peu à peu, y a établi des espaces ou retraits, origine de la forme prismatique qu'elle conserve, mais qui a un plus ou moins grand nombre de faces, suivant l'épaisseur du liquide en fusion, et la situation du sol où elle a coulé.

3. *Origine des gouttes d'eau renfermées dans les cristaux de roche et autres corps*, par le même.

On appelle *géodes*, ces gouttes d'eau renfermées dans les cristaux, dans les pierres de la nature de l'agate, que Targioni, dans ses voyages, a décrites, ainsi que dans la résine copale, le sel gemme et le nître. Aucun naturaliste n'en avoit expliqué la formation. M. le *Camus* l'attribue à une interruption de la cristallisation du fluide qui donne naissance aux cristaux. Le contact de l'air extérieur frappe et sèche les aiguilles dont ils sont formés. Le resserrement qu'il produit

dans leurs pores, y arrête la goutte qui ne peut plus s'évaporer. L'auteur du mémoire possédoit un beau cristal à géode, tiré des montagnes du Hartz en Saxe.

4. *Dissertation sur ce qu'on doit appeler sable, gravier, cailloux, silex et galet*, par le même.

L'auteur, après avoir montré que ces différens termes ne présentent que des acceptions vagues dans les minéralogistes les plus méthodiques, tels que *Valerius*, *Cromstedt*, *Wolsterdoff*, *Scopoli et Sage*, a travaillé à leur assigner une signification plus précise, et l'a établie sur un grand nombre d'observations. Il appelle *sable*, les molécules terreuses des montagnes; *gravier* ou *galet*, ces mêmes molécules déposées dans le courant des eaux; *cailloux*, les pierres roulées par les fleuves, et qui sont de la nature des jaspes; *silex*, les pierres de la nature des agates, telles que les pierres à fusil qui se forment d'ordinaire dans les buttes de sable; *lave*, les pierres jetées par les volcans; *basaltes* et *schorls*, d'autres pierres en partie vitrifiées et qui sont le produit du feu.

5. *De la lithologie, par M. de* Fleurieux.

L'auteur s'attache principalement à la lithologie des pierres précieuses. Parmi ceux qui se sont spécialement occupés de ce sujet, *George Agricola* cite beaucoup et raisonne peu; l'ouvrage d'*Encelius* est rempli de choses neuves et savantes, mais il est diffus et sans ordre; *Louis Dorce* indique la couleur, la nature et la valeur des pierres précieuses; *Anselme Boëce*, traduit par *Bachon*, sous le titre du *Parfait joailler*, est plus artiste que physicien. Le projet de l'auteur de ce mémoire a été de les consulter, pour en extraire ce que chacun a offert de plus raisonnable. Suivant lui, les pierres fines ou diamans sont dues à un suc acide de la terre, coagulé avec des matières salines, sulfu-

reuses ou métalliques. Elles naissent entre les autres pierres et les sillons des minéraux. Leur base est la même matière que celle du cristal. Son mélange avec le plomb ou le fer, fait le jaune des topases et la couleur de l'hyacinte; l'agate noire vient de l'étain; celles qui sont mélangées, ainsi que les jaspes, proviennent du fer et de l'étain; le fer seul produit le rouge des rubis, des grenats et l'amétiste; le bleu du saphir naît de l'union du cuivre et du souffre; si un acide vitriolique vient s'y joindre, il forme l'émeraude; du mélange du fer et du cuivre sort l'aigue-marine; le *lapis-lazuli* doit sa belle couleur au vitriol et à la couperose. Le diamant est la plus dure comme la plus belle de toutes les pierres précieuses. On le tire des mines de Golconde et de Visapour. Son prix, sa valeur, sa nature ont été expliqués par *Boot*, médecin de l'empereur *Rodolphe* II, qui a publié un traité des pierreries.

6. *Des pierres précieuses*, *par M.* Pestalozzi, 1742.

Une pierre est précieuse, lorsqu'elle est tout à la fois rare, brillante, dure et petite. Le diamant se nomme *adamas*, d'un mot grec qui signifie *indomptable* à cause de sa dureté. Il est formé d'un suc cristallin, bien pur, déposé et condensé dans une fente de rocher très-nette. On donne le nom de *matrice* à la pierre particulière, dans laquelle une pierre précieuse s'est formée et a pris son accroissement.

L'auteur a donné, au cabinet d'histoire naturelle de Lyon, une matrice d'émeraude apportée du Pérou. Il décrit un grand nombre de pierres précieuses de son cabinet, parmi lesquelles on distingue beaucoup de cornalines, de sardoines, d'hyacintes, deux jades et des grenats orientaux.

7. *Des marbres*, *par M.* Pestalozzi, 1739.

Le marbre est une pierre dure, froide, pesante, suscep-

tible d'être polie ; ce qui en a fait le mérite. Elle est tantôt d'une seule couleur, tantôt de plusieurs. Lorsqu'elle est veinée de noir, de blanc ou de jaune, on l'appelle *porte;* lorsqu'elle est mêlée de diverses couleurs, on la nomme *brèche.*

On distingue les marbres en anciens et modernes. Les premiers sont ceux dont les carrières sont perdues ou devenues impraticables; tels sont les marbres de Paros, de Lacédémone, de Thèbes et de Chio. Les marbres modernes sont ceux qui sont maintenant en exploitation; tel est celui de Carrare dans les montagnes de Gênes.

Le marbre est formé d'un suc pétrifiant qui pénètre un sable fin. Il acquiert la diversité de ses couleurs du mélange de ce sable avec des particules métalliques.

8. *Des cailloux cristallisés en dedans.*

Ce genre de caillou a été nommé, par les voyageurs, *melon du mont Carmel*, soit parce qu'on en apporte de cette montagne, soit parce qu'ils ont la forme d'un melon. Il est opaque en dehors, et offre un vide intérieur. Ce vide est garni de menus cristaux, brillans, ordinairement à quatre facettes et terminés en pointes. L'auteur explique la formation de ces cristaux, par la raréfaction et la déflagration des matières sulfureuses et métalliques renfermées dans le caillou.

9. *Expérience faite sur le sable du Rhône, en* 1777, *par M.* Brisson.

On a soutenu que le sable du Rhône renfermoit des parcelles d'or, dont la recherche pourroit occuper utilement les ouvriers des manufactures de Lyon, dans le cas de cessation de travail. M. *Brisson* prouve, par l'expérience dont il rend compte, qu'il n'existe point, dans ce sable, de poudre d'or.

10. *Dissertation sur la pierre nommée* vertre-cristallino, *par M.* Pestalozzi.

Cette pierre, creuse et garnie de petits cristaux dans son intérieur, a été inconnue au célèbre *Aldrovande*, qui n'en a fait aucune mention dans le volume *in-folio* qu'il a consacré à la description des pierres. Le premier naturaliste qui en a parlé, est *Ferrante Imperanti* qui publia, en 1599, une histoire naturelle; mais il l'a confondue avec l'*Œtites*. Après lui, *Martin Bulland* l'a décrite dans son *Lexique d'Alchimie*, imprimé en 1612; mais il l'a mise à tort au rang des pierres d'aigle. *André Chioco*, de Vérone, dans son *Museum Calceolarianum*, et le Danois *Olaüs Vormius* l'ont connue; mais leur indication n'est point exempte d'erreurs. M. *Pestalozzi* les relève, et explique la formation de cette pierre, dont on trouve les analogues à Die, dans les environs de Castres, et sur-tout au Paraguay et sur le mont Carmel.

11. *Eboulement du mont Balon.*

Le mont Balon étoit situé en Bugey, près du village du même nom, et de celui de *Châtillon de Michaille*. Le 28 février 1758, à onze heures du matin, après un bruit sourd, semblable au roulement du tonnerre, ce mont s'éboula tout-à-coup dans une hauteur de plus de trois cents pieds, sur cent soixante toises de largeur, combla le lit de la rivière de Semine, et engloutit trois moulins situés dans le vallon. Au moment de cet éboulement, il s'établit au Septentrion un courant d'air si violent, que des bergers et leurs moutons, éloignés du mont de plus de trente pas, furent transportés, par le tourbillon, à huit ou dix pas plus loin, sans éprouver d'autre accident fâcheux. Lors du tremblement de terre de Lisbonne, le village de Balon ressentit plusieurs

secousses qui donnèrent naissance à des sources qui n'avoient jamais paru, et qui ont coulé, depuis cette époque, au bas du mont éboulé.

12. *Mémoire sur l'oryctologie*, *par M.* Burdin.

De l'examen des fossiles et de la disposition de leurs couches, l'auteur cherche à établir des principes généraux et certains sur l'oryctologie. Suivant lui, en quelque lieu qu'on creuse la terre, on la trouve composée de couches parallèles entre elles, horizontales ou inclinées, et qui paroissent autant de sédimens tombés successivement au fond des eaux. Ces couches ont en épaisseur depuis une ligne jusqu'à cent pieds. On y trouve des coquillages, des os de poissons et toutes les productions marines pétrifiées. L'intérieur des pierres les plus dures offrent souvent l'empreinte de feuilles, de fleurs et de fruits d'un grand nombre de plantes qui ont disparu de la surface du globe. Les ardoises présentent celles de poissons ordinairement recourbés ou couchés sur le dos, et qui paroissent être morts violemment et dans la douleur, comme s'ils avoient été jetés dans l'eau bouillante. Les deux collines d'un vallon, ou les deux côtés des détroits, offrent toujours des couches égales et parfaitement correspondantes. Les angles que forment les montagnes s'accordent aussi, en sorte que les angles saillans de l'une répondent aux angles rentrans de l'autre. Tout prouve donc que la terre fut originairement dans un grand état de fluidité, ou du moins qu'elle fut couverte par les mers pendant une longue suite de siècles; que les montagnes et les vallées ont été formées par les tremblemens de terre, et sur-tout par l'irruption subite, ou la lente irrigation des eaux qui ont élevé les unes et creusé les autres.

13. *Mémoire sur le sel*, *par le comte de* Borch.

L'auteur, Polonais de nation, très-versé dans la miné-

ralogie, examine ici la nature du sel marin, celle du sel gemme, les différentes couches de terre qui environnent les bancs de sel, les corps étrangers qu'on y trouve, les variétés de ce minéral, la température de l'air qui circule dans les souterrains, les incommodités auxquelles les mineurs sont sujets, et les remèdes qu'on doit employer à leur guérison.

M. de *Borch* a joint, à ces vues générales, une description très-détaillée des fameuses salines de Wictiezka et de Bochnia. On croit devoir leur découverte à Sainte *Cunégonde*, épouse de l'empereur *Boleslas* V, surnommé *le pudique*. Elle y fut déterminée par le goût extrême que les troupeaux avoient pour les plantes qui couvroient les sommets des montagnes qui les renfermoient. Tous les savans Polonais en parlent; mais l'ouvrage de M. de *Borch* répand beaucoup plus de jour sur les richesses souterraines de cette contrée de la Pologne.

14. *Des pierres et cailloux.*

Sous de certains monticules, on trouve des carrières de gros cailloux, où la dureté et la sécheresse sont plus grandes que dans toutes les autres pierres. Ils sont blancs, rougeâtres ou noirs; leur figure est ronde, ovale ou aplatie. L'auteur décrit les autres carrières, c'est-à-dire, celles d'où l'on extrait les pierres de taille, et celles de moëllons ou pierres de moindre grandeur. Pour que la taille dure, il est nécessaire qu'elle soit posée à plat, et selon la position naturelle qu'elle avoit dans la carrière. La pierre de liais est celle qui ne brûle point au feu, et dont on se sert pour les fours et atres de cheminée. La pierre de choin est une sorte de marbre, susceptible d'être poli. Le granit fut employé dans les monumens les plus antiques; on en ouvrit les premières carrières à Sienne, ville située à l'extrémité

de l'Egypte; et c'est de là que furent tirés les deux obélisques que *Sésostris* fit élever à *Héliopolis*, et qu'*Auguste* fit transporter à Rome. Le grès est une pierre dure dont on se sert pour paver, pour polir les autres pierres et pour servir de meules aux couteliers. L'auteur décrit le blocage, le jayet, l'ardoise, le plâtre, la chaux, la sanguine et les marbres.

15. *Mémoire sur les pétrifications, par le P.* Tolomas, *jésuite*, 1746.

Ce discours embrasse ces deux points : Y a-t-il de vraies pétrifications ? De quelle manière se font-elles ?

Certains physiciens ont assuré que les corps crûs pétrifiés n'avoient jamais été que des pierres et des cailloux, qui ont pris par hasard la figure qu'ils représentent. L'auteur combat facilement cette erreur. Il décrit ensuite les lieux où les pétrifications s'opèrent, et la manière dont elles s'opèrent. Il examine enfin la question, s'il n'y a pas du danger à boire des eaux lapidifiques, c'est-à-dire, celles qui, par la concrétion de leur sable, forment des encroûtemens ? Il nous tranquillise, soit par l'exemple des habitans de Clermont qui boivent sans inconvénient les eaux de *St.-Alyre*, fontaine très-pétrifiante, soit par les analises du chimiste *Lémery*, qui a démontré que le sel de l'urine ne fait point déposer la substance pierreuse de ces eaux; mais qu'au contraire cette substance est propre, par ses particules incisives, à les rendre plus diurétiques.

16. *De l'effet du feu et de l'eau sur les rochers, par M.* Delorme, 1745.

Le feu raréfie l'eau renfermée dans les rochers; et celle-ci, en se dilatant, les fait éclater. M. *Delorme* croit très-possible et véritable le procédé employé par *Annibal*, pour se frayer un passage à travers les Alpes, en arrosant les rochers de vinaigre, et en les entourant

de bois embrasé. Il justifie ce procédé par celui employé dans la vallée d'Aure au bas des Pyrénées, par M. *Gauthier*, et cité dans son ouvrage intitulé : *Traité de la construction des chemins.*

17. *Mémoire sur les montagnes de Sibérie, par M.* Patrin, 1790.

Les observations de ce savant naturaliste sont les fruits pénibles de huit années de voyage dans les immenses déserts de l'Asie boréale. Elles ont pour objet de prouver que les montagnes primitives, dont la surface de notre globe est hérissée, sont semblables les unes aux autres, dans les contrées même les plus éloignées; qu'elles ont une cause commune qui a agi d'une manière générale; que la matière, dont elles sont formées, est toute cristallisée, et conséquemment qu'elle a dû être primitivement dans un état de fluidité et de dissolution complète; que l'action de cette cause s'est opérée du dedans au dehors, par un mouvement de fermentation qui s'est fait sentir dans ce mélange immense de matières, lorsqu'elles n'avoient point encore une consistance solide. Les montagnes primitives sont donc celles qui sont formées de granit en grandes masses; c'est ce granit qui est la croûte entière ou la coque du globe terrestre : mais nous sommes condamnés à ignorer à jamais quelle est au-dessous la substance qui compose le noyau de la terre. Les observations faites à cet égard par M. *Patrin*, sur les montagnes de la Sibérie et de la Daourie, sont entièrement conformes à celles faites dans les autres parties du globe par les plus célèbres géologues, tels que *Ferber* et de *Saussure*. M. *Patrin* explique, par l'effet de cette fermentation intérieure, les fissures ou cavernes qui se trouvent souvent dans ces montagnes granitiques, telles que celles qu'il a vues dans une montagne, où il passa

la nuit, sur la rive droite de l'Irtich, dans la Tartarie chinoise, à l'endroit où ce grand fleuve traverse une branche des monts *Altaï*. Il explique de même cette suite singulière de filons tenant argent, qui se découvrent dans toute l'étendue de notre continent vers le milieu de la zône tempérée, depuis la Bretagne jusques aux rives du fleuve *Amour*, sur une longueur de plus de deux mille lieues. Certainement, c'est une cause générale qui a pu produire un arrangement aussi surprenant; et M. *Patrin*, en l'indiquant, nous y fait croire.

18. *Observations sur l'île de Cayenne et la Guyane, par M. l'abbé de la* Croix. — *Suite des observations*, 1766.

Ces mémoires sont le résultat de remarques faites sur les lieux par un voyageur, qui les a adressées à M. l'abbé de la *Croix*.

L'île de Cayenne et la Guyane, situées dans l'Amérique méridionale, appartiennent à la France. La Guyane offre des terres de toute espèce. Après avoir creusé à quelques pieds dans plusieurs endroits, on trouve le tuf ou la terre glaise. Le terrain des montagnes est rouge, fort et graveleux. On y distingue deux sortes de culture. L'une, nécessaire à la subsistance, donne le manioc, le riz, le mil, la banane, les ignames, les patates et autres plantes légumineuses dont les Nègres se nourrissent; l'autre, utile au commerce, donne l'indigo, le sucre, le coton, le cacao, la vanille et le tabac. Avant de semer, on abat les forêts, on les brûle, et c'est dans leurs cendres qu'on sème les grains.

La Guyane manque de bétail, et celui-ci s'y nourrit difficilement au milieu d'immenses savanes où l'herbe croît à une hauteur considérable; mais où elle durcit à proportion qu'elle croît. On pêche sur les rives et dans les lacs, le lamentin et le curis. Celui-ci ressemble

au saumon, a la chair rouge, et pèse jusqu'à soixante livres. Les tortues abondent le long de la côte de Caronabo à Maroni. Les femmes à Cayenne sont très-fécondes ; mais il périt beaucoup d'enfans, à l'instant de leur naissance, par une maladie appelée le *mal de mâchoire*. On trouve dans ces mémoires de très-grands détails sur les différentes races d'hommes provenus du mélange du sang indien, européen et africain, dans la Guyane et la Cayenne.

893. Des mines et de leur exploitation. — *Fol.* (M.ss acad.)

MINES. Ce volume comprend :

1. *Mémoire sur la mine découverte proche Pontoise en* 1748, *par M.* Morand *fils*.

Les mines d'or paroissent être la propriété exclusive des climats chauds. En 1748, le curé de Gresy, près de Pontoise, gardoit, depuis long-temps sur sa cheminée, une pierre pesante et métallique, trouvée dans son territoire. L'un de ses amis se persuada qu'elle recéloit beaucoup de parcelles d'or ; et un intrigant, apprenant cette nouvelle, sollicita et obtint le privilége de l'exploitation à douze lieues à la ronde. Il y avoit ouvert deux puits, lorsque M. *Morand* examina sur les lieux le minérai, et se convainquit qu'il n'appartenoit qu'à une mine de fer, dont les bénéfices de l'exploitation n'équivaudroient pas à la dépense.

2. *Lettres sur la minéralogie et la métallurgie, traduites de l'anglais de* Diederick Wessel - Linden, *par M. de* Thésut.

L'ouvrage anglais a été imprimé à Londres en 1750; l'année suivante, M. de *Thésut* en a fait cette traduction. Il est divisé en quatre lettres, dont les trois premières ont pour objet, les moyens de perfectionner

la métallurgie pratique. La dernière décrit ceux de préserver des vers la carène des vaisseaux.

3. *Dissertation sur l'origine de la houille ou charbon de terre, par M. le* Camus.

Les uns ont attribué la formation du charbon de terre et du bitume qu'il renferme, à la destruction d'immenses forêts de bois résineux, et à la décomposition de leurs parties. Les autres prétendent que le charbon fossile est de création primitive, et qu'il a toujours existé dans l'état où nous le voyons. M. le *Camus* attaque ces deux opinions. Il combat la première par la description détaillée de la mine de Rive-de-Giers, où il trouve vingt couches de terres différentes, dont il donne l'état et la mesure de profondeur. Les deux veines principales de charbon, nommées la *manéchale* et la *bâtarde*, se trouvent recouvertes, l'une de quarante-huit pieds de rocher, et l'autre de soixante-douze pieds de rocher, ou d'autres matières toutes rangées dans un ordre exact, et que l'on ne devroit pas trouver après un bouleversement. Si le charbon, d'un autre côté, étoit de création primitive, on ne le trouveroit que dans les montagnes primitives, et il ne se reproduiroit pas, au bout d'un certain temps, dans les cavités des mines, ainsi qu'on l'a observé. L'auteur, en examinant les différentes couches fossiles, leur nature, le parallélisme qu'elles observent entre elles, attribue le charbon minéral à des courans de bitume qui ont pénétré en différens temps les diverses espèces de terres ou de pierres. Il donne à ce sujet une savante théorie du bitume, qui produit aussi les ochres, les huiles minérales, le maltha, l'asphalte, l'ambre jaune et le soufre. Ainsi, d'après M. le *Camus*, la houille ou charbon de terre est d'origine entièrement minérale, et ne tient en rien au règne végétal. Il n'en est pas de même, suivant lui, du jayet

et de la tourbe, qui naissent de l'aggrégation bitumineuse des racines des végétaux.

4. *Préface des voyages métallurgiques, par M.* Jars.

Elle a été imprimée à la tête de cet ouvrage publié en 1774, à Lyon, 5 volumes *in*-4.°, et qui a obtenu une juste célébrité.

5. *Mémoire sur les filons ou veines minérales*, par le même.

L'auteur a divisé son mémoire en trois parties. Il donne, dans la première, la définition de chaque espèce de filons; dans la seconde, il présente leur variation et les causes qui peuvent les occasionner; la troisième renferme des observations utiles à la découverte des filons. Ceux-ci sont des encaissemens formés par deux rochers, parmi lesquels le minérai se trouve placé.

6. *De la circulation de l'air dans les mines, et des moyens qu'il faut employer pour l'y maintenir.* — *Suite de ce mémoire*, par le même.

Ces deux mémoires, remplis de vues neuves, ont dû être imprimés dans ceux des *Savans étrangers*, faisant suite aux mémoires de l'Académie des sciences.

7. *Des mines de charbon de terre, par M. de* Ville.

L'auteur indique la formation du minéral, la manière de l'extraire, les avantages et les inconvéniens de ce combustible. Il a comparé sa chaleur à celle du bois. Vingt-huit livres de charbon dans un poêle ont fait monter le thermomètre à dix degrés et demi, et la chaleur a duré douze heures. Vingt-huit livres de bois, dans le même poêle, ont fait monter le thermomètre à huit degrés et demi, et la chaleur a duré trois heures. On peut en conclure que la chaleur du bois est à celle du charbon de terre, comme quatre est à cinq, tandis que la durée de leur chaleur est comme trois à douze; en sorte qu'en supposant égalité, dans la valeur du bois

et du charbon, il y a les quatre cinquièmes d'épargne à user de ce fossile.

8. *Lettre sur la dénomination d'une variété de mine d'argent, par M.* Binelli.

Cette lettre a été imprimée dans le journal de physique, et la mine, dont il est question, fait partie de celles d'Allemont près de Grenoble.

9. *Des métaux, par M. de* Ruolz.

L'auteur examine l'origine des métaux, et quels sont les lieux où les plus précieux se trouvent. On a exploité autrefois de l'or en France, et M. de *Réaumur* a publié, sur ce sujet, un mémoire dans le recueil de ceux de l'Académie des sciences. Lorsque *Henri* IV conclut son traité avec les Suisses, il fit présent à chacun des treize Cantons d'une médaille d'or qui étoit extrait de son royaume. Elle portoit pour exergue : *Ex auro Francigenâ.*

10. *Du platine ou or blanc, par M. l'abbé* Pernetti.

Au Pérou, dans les mines d'or de Quito, on a trouvé du platine, métal brillant, serré, compact, ayant la pesanteur de l'or et la couleur de l'argent. Don *Antonio* de *Ulloa* l'a fait connoître le premier, par la description qu'il en a donnée dans ses voyages. Le mélange du platine avec le fer et le cuivre les empêche de se ternir et de se rouiller; il durcit tous les métaux; son alliage avec l'or lui ôte sa ductilité; on ne peut l'en distinguer par les moyens docimastiques, et c'est ce qui a déterminé le gouvernement d'Espagne à en faire cesser l'exploitation, à en défendre rigoureusement le commerce, et à faire fermer les mines de Santa-Fé et de Quito d'où on l'extraisoit.

11. *Des parties intégrantes et constitutives des métaux, par M. de* Blumenstein.

L'auteur a divisé son mémoire en trois parties. La

première explique quelles sont les parties qu'on peut regarder comme constitutives des métaux ; la seconde indique comment leur réunion s'opère ; la troisième établit les moyens qu'on peut employer dans la pratique pour découvrir ces parties.

12. *Des semi-métaux et des minéraux qui les enveloppent*, par le même.

On fixe, dans ce mémoire, le nombre des semi-métaux à quatre, qui sont, le mercure, le bismuth, le zinc et l'antimoine, et on a rejeté dans les minéraux le soufre et l'arsénic, parce qu'ils n'ont aucune forme métallique, qu'ils ne sont jamais enveloppés, et qu'ils enveloppent d'ordinaire les semi-métaux. Quant au vitriol, à l'alun, au bitume et au salpêtre, ils sont classés parmi les sels. M. de *Blumenstein* explique d'abord la qualité de chaque demi-métal ; il indique ensuite comment on le trouve et de quelle manière il est minéralisé ; il détaille enfin comment on parvient à l'extraire de son enveloppe. L'ouvrage est terminé par un traité du soufre et de l'arsénic, et de leurs composés, tels que le cinabre, la mine de plomb, le cobalt et l'orpiment.

13. *Mémoire sur les divers minéraux, dans lesquels les métaux se trouvent*, par le même.

L'auteur a divisé son écrit en deux parties. Dans la première, il développe quels sont les corps hétérogènes qui minéralisent le métal. Dans la seconde, il fixe les minéraux dans lesquels chaque métal se trouve, et il termine son mémoire par quelques observations sur les collections minéralogiques.

14. *Extrait sur la minéralisation des métaux*, par le même.

C'est un résumé des principes de l'auteur, répandus dans les précédens mémoires.

15. *De l'antimoine*, *par M.* Albouy.

L'antimoine est rangé dans la classe des demi-métaux. Il contient beaucoup de soufre, de la terre vitrifiable et un régule qui ne diffère du métal, que parce qu'il ne peut s'étendre sous le marteau. L'antimoine est le Protée des alchimistes, qui conseillent de ne préparer le régule que le mardi de la lune de mars. M. *Albouy* montre l'extravagance de cette opinion. On prépare avec ce régule le kermès minéral émétique très en usage en médecine, le diophorétique minéral, le safran des métaux et d'autres remèdes.

16. *Du soufre minéral*, *par M.* Gavinet.

Le soufre est un minéral gras, argileux et inflammable. On le purifie en sortant de la mine pour le mettre en magdaléons ou canons; ce qui s'opère en le faisant fondre et couler dans un tube. Il se volatilise aisément, et la partie, qui s'en élève, est ce qu'on appelle la *fleur de soufre*. Ce minéral est d'un grand usage dans la médecine, et *Hippocrate* le recommandoit dans les maladies chroniques et contagieuses. Il est ami du poumon, et donne de la force à cet organe. L'auteur indique les diverses préparations où le soufre est employé.

17. *De l'alliage dans les métaux*, *par M. de* Ruolz.

Cet objet est traité dans trois mémoires. Le premier présente les principes de l'alliage des métaux, et les proportions dans laquelle se fait leur mélange. Le second offre la manière dont on exécute l'opération de l'alliage. Le troisième considère l'alliage des métaux dans les monnoies, la nécessité de cet alliage et la manière de le faire.

CHIMIE.

Aggrégation et décomposition des corps.

894. Traité chymique. — *In*-4.° de 131 pag.

L'auteur de cette ancienne chimie recherche beaucoup quelle est la nature première, et si l'esprit intérieur, qui fait croître et végéter toutes les productions, n'est pas la matière des cieux, ainsi que l'a prétendu *Gérard Dorn*. Quelle est la nature des métaux et de la pierre des philosophes? De quelle manière les principes constitutifs des corps s'unissent et s'altèrent? Il s'attache aux principes d'*Aristote* et à ceux de *Raymond Lulle*, d'*Alan*, de *Basile Valentin*, de *Riplée* et autres chimistes anciens.

895. Raisonnemens chymiques. — *In*-4.° de 118 pag.

La première et les dernières pages de ce manuscrit manquent. L'auteur a divisé son traité en trois parties. La première traite de la chimie en général, des minéraux, végétaux et animaux. Dans la seconde, on examine les substances que l'on en retire. Dans la troisième, on explique les phénomènes qui résultent du mélange de ces substances. Cette dernière partie manque presque en entier.

896. Livre de secrets, ou Chariot triomphant de l'antimoine, dédié à ceux qui cherchent le fondement de l'ancienne médecine, et qui sont amateurs de la philosophie hermétique, traduit de l'allemand. — *Fol.* env. 240 pag.

Basile Valentin, bénédictin d'Erford, composa cet ouvrage et un grand nombre d'autres en latin et en

allemand. La plupart ont été imprimés à Hambourg, et quelques-uns sont traduits en français, tels que l'*Azoth des philosophes*, *in*-8.° Le *Chariot triomphant* a été imprimé, en 1671, à Amsterdam, *in*-12, sous ce titre : *Currus triumphalis antimonii.* On croit que *Basile Valentin*, ou le chimiste qui s'est caché sous ce nom, est le premier qui a reconnu les propriétés médicinales de l'antimoine, dont il avoit fait usage sur divers animaux. Dans ce manuscrit, on n'a point traduit la préface de *Joachim Tantkius*, professeur en l'université de Leipsick, qui se trouve en tête du volume latin. Ce manuscrit vient de la bibliothèque de M. *Deschamps*, avocat.

897. Mémoires de chymie. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme :

1. *Réflexions abrégées sur les affinités chimiques et sur la fermentation*, 1788.

M. *Roland* de la *Platière* a traduit cet opuscule de l'italien. Le mémoire de l'auteur, M. *Brussoni*, de Gênes, se trouve joint à la traduction.

2. *Remarques sur l'extraction des sels essentiels des mixtes*, *par M.* Hevin.

Ces remarques sont recommandables par les vues qu'elles contiennent, et celles qu'elles peuvent faire naître. Dans un rapport qui y est joint, M. *Gavinet* doute qu'on puisse extraire le sel marin du soufre, et que l'esprit acide de ce sel puisse dégénérer en acide vitriolique.

3. *Mémoire sur le gaz*, *par M.* Willermoz, 1778.

4. *Mémoire sur une poudre de sympathie*, *par le P.* Godin.

5. *Explication physico-chimique de l'embrâsement d'un amas considérable de foin mouillé, par M.* Blais.

6. *Mémoire sur les huiles, les graisses et les savons acides, par M.* Gavinet. — *Supplément.*

L'auteur recherche la cause du plus ou moins de consistance de ces huiles, les produits qui résultent de leur union avec les acides, et il propose de nouveaux moyens pour former des substances savoneuses.

7. *Examen d'un sel observé dans la couperose, par M.* Brisson.

On fait le plus grand usage de la couperose pour la teinture en noir, et il importe de la bien choisir. On y trouve souvent mêlé un sel cristallisé, blanc-roux ou verdâtre, que l'auteur croit une variété de vitriol ou d'alun qui n'a pas encore été citée, ni observée.

8. *Dissertation sur l'alkaëst ou dissolvant universel, par M.* Martiny.

Les anciens chimistes ne rêvoient qu'à l'alkaëst, liqueur pénétrante et capable d'extraire la matière sulfureuse de tous les corps ; ils lui attribuoient les plus grands phénomènes. M. *Martiny* examine dans ce mémoire, 1.° si ce dissolvant universel existe, et s'il a jamais été découvert? 2.° S'il peut se trouver plus particulièrement dans l'urine que dans tout autre corps? 3.° S'il pourroit être utile à la médecine? Sur le premier point, il nie l'existence de l'alkaëst. En vain *Potier* et *Glauber* l'ont cherché dans le nître ; *Ange Sala* et *Digbi* dans le vitriol ; *Raymond Lulle* dans le tartre ; *Basile Valentin* dans l'antimoine ; les disciples de *Paracelse* dans le sel marin ; *Poléman* et *Muller* dans la mine de plomb ; *Crollius*, *Daniel Becker* et *Hartman* dans l'urine. L'alkaëst, comme la pierre philosophale, l'archée de *Van-Helmont*, la transplantation des ma-

ladies de l'homme dans un arbre, la génération artificielle des homancules de *Paracelse*, ne sont plus regardés que comme les fruits de l'antique chimie en délire.

9. *Des régules d'antimoine, par M.* Gavinet.

L'auteur donne une nouvelle méthode de procéder à l'opération du régule martial qui l'abrége. Il donne l'explication de l'étoile qui paroît sur ce régule; et traite ensuite des régules d'étain et de cuivre, des diverses configurations de leurs facettes et de l'élixir solaire, que *Paracelse* et *Van-Helmont* ont célébré sous des noms mystérieux, et pour la composition duquel ces différens régules sont nécessaires.

10. *Explication de l'effet des encres sympathiques, par M.* Gavinet.

Après avoir donné la méthode de faire l'encre invisible, l'encre visible qui sert à cacher la première, et la liqueur qui efface celle-ci et fait paroître l'autre, l'auteur offre diverses expériences curieuses, dont il donne ensuite l'explication chimique. La première encre se fait avec de la litharge ou du minium dissous dans l'esprit de vinaigre; la seconde se compose d'eau-de-vie et de poudre de liége brûlé; la troisième d'orpiment et de chaux passés à l'alembic.

11. *De la formation et de la nature des divers fourneaux chimiques*, par le même.

M. *Gavinet* a joint à ce mémoire les dessins au crayon de plusieurs de ces fourneaux.

12. *Discours sur la chimie en général, par M.* Albouy.

Ce fut le discours de réception de ce pharmacien à l'Académie de Lyon, en 1757.

13. *De la dissolution de l'or par l'eau-régale, et de l'or fulminant*, par le même.

L'or étant peu poreux et le plus pesant des métaux,

c'est aussi le plus ductile et le plus malléable. Les élémens qui le composent sont tellement unis, qu'on n'a pu les découvrir, ni en reconnoître la configuration. Son dissolvant le plus actif est l'eau-régale, formée de l'acide nîtreux uni au sel ammoniac. L'auteur indique ensuite la manière de purifier l'or, lorsqu'il sort de la mine, de le coupeler, d'en faire le *départ*, c'est-à-dire, d'en extraire les particules d'argent qui s'y trouvent unies, de le passer par l'antimoine, surnommé le *loup* par les anciens chimistes, parce que ce minéral dévore tous les métaux, excepté l'or qu'il n'altère point. M. *Albouy* termine son écrit par le procédé pour faire l'or fulminant, et par l'explication de l'élasticité et de l'explosion surprenante de ce métal.

14. *Essai d'hatolechnie.*

L'hatolechnie est la connoissance des sels acides, alcalis et neutres. Les sels sont des corps solubles dans l'eau, incombustibles par eux-mêmes et ayant de la saveur. L'auteur parcourt les sels acides, et ensuite il décrit la formation des autres. Les chimistes anciens comptoient quatre acides, le vitriolique, le nîtreux, le marin et le végétal. *Pott* et *Margraff* y ajoutèrent l'acide animal et l'acide microcosmique qu'on retire de l'urine, et qui forme le soufre ou phosphore urineux.

15. *Mémoire sur l'art de faire le vitriol de cuivre, par M.* Brisson, 1774.

On connoît dans les arts le vitriol bleu ou de cuivre, le vitriol vert ou de fer, et le vitriol blanc ou de zinc. C'est du premier seulement dont M. *Brisson* indique la formation. Il se nomme vitriol romain, de Chypre, couperose bleue. Sa production artificielle a été, pendant long-temps, une espèce de secret, sur lequel les anciens livres de chimie gardent le silence. M. *Brisson* le rompt et déclare les procédés de fabrication. Le vitriol est

employé dans la pharmacie comme astringent; comme dessicatif dans les arts; comme mordant, dans les teintures; pour raffermir la colle dans les papéteries, et quelquefois le suif chez les chandeliers.

16. *Nouvelle manière d'analiser les substances du règne animal et végétal, par M. de* Milly, *de l'Académie des sciences*, 1783.

Pour décomposer les corps, et en séparer les principes constituans, on emploie ou le feu, ou l'action des dissolvans, appelés menstrues. M. de *Milly* divise son mémoire en deux parties : la première traite du régime du feu et de la précision où il peut être porté; la seconde contient la méthode nouvelle qu'il propose pour analiser, avec plus d'exactitude, les substances du règne animal et végétal, et pouvoir comparer les produits analitiques des individus de chaque règne.

17. *Principes des corps, par M.* Gavinet.

Ces principes, suivant l'auteur, sont l'huile, le sel, l'eau et la terre. Les deux premiers se nomment *actifs;* les deux autres *passifs*. Chacun est analisé dans ce mémoire.

18. *Examen de quelques principes chimiques attribués à l'air fixe, par M. de* Milly, 1775.

Cet examen forme deux mémoires. Dans ces derniers temps, *Black*, *Macbride*, *Jacquin* et *Lavoisier* découvrirent un nouveau principe, qu'ils nommèrent *air fixe*, et qu'ils ont regardé comme le lien et le mobile d'adhésion des parties de la matière. Il constitue, suivant eux, la pierre calcaire, mais la chaux en est privée. M. de *Milly*, combat leurs opinions, et attribue, à l'acide en général, les phénomènes qu'ils croient devoir à l'air fixe. Ses raisonnemens sont fondés sur diverses expériences, et il conclut de quelques-unes, qu'il y a

du danger à administrer l'air fixe en médecine, ainsi que des médecins l'ont conseillé.

19. *Résultat de quelques expériences faites sur le diamant, par MM.* Macquer, Cadet *et* Lavoisier.

Cet opuscule est de M. de *Sozzi*. Le célèbre *Boyle* avoit annoncé, en Angleterre, que le diamant pouvoit s'évaporer à l'air libre par la violence du feu; et des chimistes français, *Darcet*, *Macquer*, *Rouelle* et *Roux*, ont changé, par leurs expériences, cette présomption en certitude. Mais, comment s'opère cette évaporation? Est-ce par une réduction en vapeurs, par une véritable volatisation, ou par une combustion semblable à celle du charbon? Ces nouvelles expériences prouvent que le diamant n'est point véritablement volatil, et que, s'il s'évapore à l'air libre, ce phénomène doit être attribué à la combustion.

20. *Observations sur l'air, considéré comme le lien des corps solides*, 1777.

L'air est le principe de la cohésion des corps, suivant *Halles*, *Macbride*, *Haller*, *Pringle*, *Black*, *Jacquin* et *Lavoisier*. Une expérience rapportée ici prouve que l'air n'est point nécessaire pour la coagulation du plâtre, et qu'il n'est pas le lien qui le convertit en un corps solide, lorsqu'il a été calciné et pulvérisé.

21. *Nouveaux avantages qu'on peut retirer des terres ochreuses martiales, par M.* Chaptal, 1786.

Les causes principales qui produisent les ochres sont, la décomposition des végétaux qui en contiennent tous, et l'altération que les pyrites martiales éprouvent dans la succession des temps. D'après ces observations, l'auteur prouve que les végétaux ne servent pas seulement d'engrais à la terre; mais qu'ils en ont formé une partie, et qu'ils concourent à la régénération de ses

pertes. Les pyrites martiales qui, par leur décomposition, produisent avec plus d'abondance les terres ochreuses, sont celles dans lesquelles le fer et le soufre sont mêlés avec l'argile.

On emploie les ochres jaunes et rouges dans la peinture; mais ceux que nous fournissoient les Hollandais, sous le nom de *rouge de Prusse* et d'*Angleterre*, étoient supérieurs aux autres. Ces négocians industrieux venoient extraire la terre dans un lieu de la paroisse de *St.-George* en Berri, qu'ils payoient 36 sous le quintal, et qu'ils nous revendoient ensuite 48 livres, lorsqu'ils l'avoient préparée. M. *Chaptal* est parvenu à former des ochres plus beaux, en calcinant la terre bolaire de *St.-Victor*, diocèse d'Usez, et celle de la *Coste* près d'Alais.

L'ochre sert encore à polir les glaces et les métaux sans les altérer, et sans nuire à la santé de ceux qui l'emploient.

898. *Léphar Raziel*, ou Œuvre de cabale. — *In*-4.° env. 450 pag.

ALCHIMIE.

Les anciens cabalistes croyoient que *Léphar Raziel*, ange du troisième ordre, avoit été envoyé, par l'Être Suprême, au premier homme après sa désobéissance, et que, sous des expressions ambiguës, il lui avoit appris plusieurs secrets propres à le rendre heureux dans le monde, et entre autres, celui de faire de l'or. L'ouvrage commence par une oraison à *Salomon*, et par neuf préceptes qu'on doit observer avant de pouvoir être instruit et initié dans la cabale. Il est divisé ensuite en divers chapitres sur l'or, l'encre, la plume et la manière dont on doit écrire les noms du Très-Haut, les sept planètes, la clef de la science, les douze royaumes, les sept frères, les vingt-quatre pierres, les vertus des

herbes, les élémens, les lettres cabalistiques, les noms des anges et des mois auxquels ils président. Le texte, très-lisible, est encadré dans des lignes rouges.

899. Magistère ou Génération et opération du grand œuvre pour faire de l'or. — *Fol.* de 43 pag.

Ce manuscrit offre vingt-un dessins enluminés dont le texte donne l'explication. Son auteur paroît un fou, qui cherche de bonne foi à tromper les autres. Il est plein d'idées singulières et superstitieuses. C'est à Dieu, son créateur, qu'il présente et dédie son ouvrage qui paroît écrit en 1620. Les planches représentent des serpens, des dragons ailés, des diables, la lune dans ses diverses phases, des fourneaux, des alambics, des corbeaux, des fouets, des herbes magiques, des femmes nues, des squelettes, des soufflets, des violons, etc. On y voit l'alchimiste qui extrait du rocher la première matière nécessaire pour la transmutation des métaux, qui alimente le feu pour hâter la sublimation des corps, qui étudie, dans un livre de constellations, les procédés à suivre, qui plonge la tête dans une cuve, etc. Ce manuscrit a été acheté 26 liv., par M. *Adamoli.*

900. Le grand et excellent œuvre des sages. — *In*-12 de 173 pag.

Cet ouvrage d'alchimie est divisé en trois traités ou dialogues, intitulés le *Lyon verd*, le *Grand Thériaque*, le *Régime*. Son auteur fut *Jacques* le *Tesson*, qui n'est pas connu des biographes.

901. Troisième livre du testament de frère *Basile Valentin*, de l'ordre de *St.-Benoît*, touchant l'universel de tout ce monde. — *In*-8.° env. 120 pag.

C'est ici un traité d'alchimie, dont il manque les deux premiers livres et le quatrième : l'écriture de ce manuscrit est bonne et lisible ; *Basile Valentin* a paru un nom supposé, sous lequel un chimiste allemand s'est caché pour publier ses rêveries. Son testament alchimique a été publié à Londres, en 1671, *in*-8.°

ART DE GUÉRIR.

902. Discours et mémoires de physiologie. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme :

1. *De la conservation des êtres*, *par M. de* Serres.

MÉDECINE.

L'auteur suit, dans sa métaphysique, le P. *Malle-branche*. Ce discours pourroit servir d'introduction à un cours de physiologie,

2. *Dissertation sur la vue*, *par M.* Blais.

La vue est la faculté d'apercevoir les objets à l'aide de leur peinture exacte, que les rayons de lumière tracent en mignature au fond de l'œil. Pour voir, quatre choses sont nécessaires : la lumière, les objets, l'organe qui en reçoit l'impression et l'attention de l'ame. L'auteur parcourt ces quatre choses, et en fait dériver les phénomènes de la vision et les principes physiologiques qui peuvent la conserver. M. *Blais* a mis à la suite de ce mémoire quelques recherches sur l'usage de la trompe d'*Eustache*. On a attribué à cette trompe la faculté de faire entendre plus facilement les sons, lorsque la bou-

che est ouverte. L'auteur donne une autre cause à cette faculté. Suivant lui, lorsque la bouche s'ouvre, les condiles de la mâchoire inférieure, s'éloignant du conduit auditif, l'élargissent et le dilatent d'environ un tiers de plus que lorsque la bouche est fermée.

3. *Théorie du mouvement des yeux*, par le même.

Ce mémoire est une suite du précédent. L'auteur y explique la cause du mouvement uniforme des yeux, celle du strabisme que l'on confond souvent avec la vue louche, les degrés de convexité de la cornée, d'après les observations de *Jurin*, et les divers mouvemens du cristallin.

On trouve, à la suite de cet écrit, une théorie du *vertige*. On nomme vertige un tournoiement de la vue qui a toujours embarrassé les médecins, qui ont voulu en rechercher la cause. M. *Blais* a rejeté les vapeurs des anciens, le mouvement inégal de la couronne ciliaire, imaginé par *Groter*, et l'a expliqué d'une manière ingénieuse par le mouvement rétrograde du sang dans les vaisseaux artériels de la rétine.

4. *Remarques sur la chaleur naturelle du corps humain, par M.* Christin.

Les auteurs ont varié sur l'estimation de la chaleur moyenne du corps humain, en se servant du thermomètre de *Fahrenheit*, parce que le sel ammoniac, qui donne son *zéro*, ne produit pas toujours un froid égal, et que le mercure bouillant ne se porte pas toujours à une même hauteur pour donner son six centième degré; en sorte qu'on ne sauroit regarder ces deux points comme parfaitement fixes. M. *Christin* s'est servi du thermomètre de Lyon, où la glace pilée, qui donne toujours un froid uniforme, marque le *zéro*, et l'eau bouillante le centième degré. *Boerrhave* a trouvé la

chaleur du corps humain de quatre-vingt-douze degrés. *Fahrenheit* et *Martine* de quatre-vingt-seize degrés. M. *Christin*, au thermomètre de Lyon, l'a trouvée de trente-cinq et demi. Lorsqu'on entre au bain, il faut donner à l'eau ce degré de chaleur, pour la diminuer ou l'augmenter ensuite suivant les circonstances.

5. *Rapport de M. le* Camus *sur la traduction de la physiologie des corps organisés de M.* Necker, *par M.* Coste.

L'auteur y compare le règne animal au règne végétal, et en développe l'analogie. Il fonde sa doctrine sur celle de *Robinet* et de *Bonnet*, et la fortifie par de curieuses expériences.

6. *Dissertation sur l'organe immédiat de la vue, par M.* Colomb, 1788.

L'organe immédiat de la vue est celui où les rayons lumineux, au sortir des humeurs oculaires, vient peindre l'image des objets extérieurs. Les anciens pensoient que la rétine étoit cette toile. Plusieurs modernes, tels que *Mariotte*, ont pensé que la rétine, extension du nerf optique, se bornoit à modérer l'action des rayons lumineux, et que les objets extérieurs alloient se représenter sur la choroïde. Ce sentiment a été adopté par *Le Cat* dans son *Traité des sens*. M. *Colomb* combat cette opinion, et restitue à la rétine son antique privilége. En effet, la goutte sereine, ou privation de la vue, provient de la paralysie de la rétine et du nerf optique, et non de la choroïde. D'ailleurs, d'après les observations de *Haller*, il y a des animaux, des hommes mêmes, dans qui les rayons de lumière ne peuvent point arriver à cette tunique, parce qu'elle est tapissée d'une croûte noire et si dense, qu'elle leur refuse tout passage.

7. *Architecture animale ou physiologie du corps humain*, *par M.* Pestalozzi.

Le corps humain, ainsi qu'un édifice, présente l'ordonnance, la proportion, la disposition et la distribution. Il est composé de deux étages et d'un donjon fort et solide, comme il est convenable, puisque le maître du logis y fait sa principale demeure. Le second étage loge le cœur et les poumons ; le premier est rempli par le diaphragme, le foie, le pancréas, les reins, etc. On imagine bien que l'évier et les latrines se trouvent dans le bas de la maison. L'auteur, qui a eu le mauvais goût de faire cette description, n'en explique pas moins, avec clarté et savoir, les différens jeux des viscères, des os, des muscles, des nerfs, et des divers solides et fluides de l'édifice humain. Il finit par observer que, par une singularité digne d'admiration, cet édifice peut non-seulement se transporter lui-même, mais des fardeaux plus pesans que lui. « Si, dans ce traité, dit-il, la métaphore paroît trop forte, le fond du discours n'en sera pas moins vrai, puisqu'il renferme la description d'un ouvrage qui est le chef-d'œuvre du Créateur. »

8. *De la manière dont s'opère la vision, et des effets qu'éprouve la lumière en traversant les parties de l'œil*, *par M.* Colomb, 1789.

Ce mémoire volumineux décrit toutes les parties de l'œil, le jeu des rayons de lumière sur cet organe, et la correspondance de l'ame avec celui-ci pour voir, connoître, juger et distinguer la figure, la couleur, la grandeur, la distance et la nature de tous les objets.

9. *Des causes du mouvement dans les animaux*, *par M.* Besson.

Dans un traité de physique réduit en cartes gravées, *Lesclache* a dit : « En tout ce que la nature opère, elle n'agit pas librement, parce que la liberté appartient

entièrement à la volonté. » Le but de ce mémoire est d'examiner cette proposition. L'auteur attribue les mouvemens des animaux, soit à celui du sang qui porte la chaleur aux extrémités en sortant du cœur où il s'échauffe, et à l'esprit vital qui, animé par le cerveau, circule par les nerfs jusques aux mêmes extrémités.

10. *Dissertation sur le sommeil, par M.* Colomb.

Ce physiologiste explique la nature du sommeil, combien de temps on doit s'y livrer, et si celui pris immédiatement après le dîner, peut être contraire à la santé ?

Le sommeil est produit par la dissipation des esprits animaux, et par la raréfaction du sang dans le cerveau qui, en le comprimant, détend ses fibres.

Les enfans doivent dormir plus long-temps que les vieillards, qui n'ont besoin que de sept heures de sommeil.

Après le repas, on est disposé à dormir, parce que le volume de sang augmente, lorsque le chyle entre dans la veine jugulaire. Ce sommeil contrarie la digestion, produit un chyle plus grossier et un sang plus épais; les veines sont alors prodigieusement distendues, ce qui accélère les dispositions à l'apoplexie.

11. *Dissertation sur le phlogistique relativement à ses effets sur le corps humain*, par le même, 1782.

Le mouvement, suivant l'auteur, développe le phlogistique dans tous les corps; son excès ou son défaut sont nuisibles à la santé de l'homme, et la vertu de beaucoup de remèdes consiste dans les agens qui le contiennent. C'est le fluide qui coule dans les nerfs, organes du sentiment; c'est à lui que le sang doit sa couleur rouge. Sa déperdition insensible affaisseroit tous nos ressorts, s'ils ne reprenoient le phlogistique par la respiration de l'air atmosphérique, par les pores de la peau et par les substances nutritives. M. *Colomb* examine

l'effet des remèdes les plus usités, et présente beaucoup de faits qui prouvent que les uns soutirent le phlogistique surabondant, tandis que d'autres le portent dans les parties qui en manquent. Il termine son écrit par des observations curieuses sur l'électricité positive, et sur l'usage de l'aimant artificiel.

12. *Théorie sommaire du régime le plus convenable à l'homme physique, par M. de* Laurencin.

« Il y a, dit l'auteur, souvent peu de mérite à recueillir et même à rédiger les idées d'autrui; mais celles dont l'importance nous semble digne de l'attention des hommes, celles qui peuvent intéresser leur bonheur, ne permettent pas d'hésiter sur la tentation de les répandre. Qu'importe alors la gloire? Que dis-je? Comment la servir mieux qu'avec l'intention de propager des vérités utiles! » Les relations de M. de *Laurencin* avec M. de *Milly*, membre de l'Académie des sciences, lui en a fait partager les opinions qu'il développe d'une manière très-attachante. Suivant eux, il n'est qu'un principe de vie, un agent universel dans la nature. Le feu est ce principe. Pour le retenir en nous, il faut lui présenter le corps avec lequel il a le plus d'affinité; c'est l'acide de l'air. L'alcali, au contraire, est une substance dangereuse dont l'homme malade doit s'abstenir, dont l'homme en santé peut faire usage dans les climats septentrionaux, mais qu'il doit s'interdire dans les climats méridionaux, où tous les corps tendent à la décomposition. Le travail de la nature étant très-grand à l'approche des équinoxes, l'homme physique doit être sobre d'alcali dans ces époques. D'après ces principes, M. de *Laurencin* défend l'usage du poisson, et termine son écrit par cet axiome : *Tout ce qui combat et retarde la putréfaction, est un principe de vie; tout ce qui la favorise et l'accélère, est un principe de mort.*

13. *Dissertation sur la salubrité de l'air chaud et sec.*

Cette dissertation, écrite en latin, a pour auteur M. *Moëgling*, médecin allemand. Il recherche quelles sont les qualités de l'air les plus salutaires. Après avoir examiné, comment l'air agit sur nos corps et quels effets il peut y produire, l'auteur prouve, par un grand nombre d'exemples, que l'humidité et le froid sont les deux qualités les plus pernicieuses de l'air. L'une relâche la tension nécessaire aux fibres; l'autre arrête la transpiration insensible, qui est la véritable source de la santé.

14. *Mémoire sur ce que doivent observer les gens adonnés à l'étude pour se maintenir en santé, par M. l'abbé de la* Croix.

En 1573, le médecin *Jean Sylvius* fit imprimer un traité sur la santé des gens de lettres, et *Hoffman* en a publié un autre sur l'art de prolonger leurs jours. M. l'abbé de la *Croix* donne, dans cet écrit, l'extrait raisonné des ouvrages de ces hommes célèbres. L'homme de lettres doit observer la situation des lieux où il veut établir sa demeure. Il faut la choisir loin des plaines marécageuses et humides, loin des lieux exposés au vent du Midi, que *Sylvius* appelle le scélérat *auster*. Il faut avoir la tête froide, et les pieds chaudement quand on travaille. Le printemps est le temps le plus favorable à l'étude. Un cabinet ne doit point être placé sur une cour; mais visité souvent par les rayons du soleil. L'homme studieux doit se nourrir d'alimens légers, et pour l'ordinaire rafraîchissans, manger peu de pain, de viandes salées; mais des viandes blanches, des œufs, beaucoup de fruits, du vin vieux qui ne porte point au cerveau. Le lait lui est salutaire, sur-tout en été, ainsi que toutes les boissons qui adoucissent et tempèrent les humeurs. Il faut peu travailler après les repas,

et ne point interrompre la digestion par une trop forte application. C'est alors le moment, suivant *Plutarque*, d'entendre de la musique et des conversations amusantes. L'exercice modéré est nécessaire ; il faut provoquer la sueur; et, si l'on ne peut sortir, imiter *Galien* qui s'occupoit à fendre et à scier du bois. Parmi les exercices, on compte la paume, le jeu du ballon, la promenade, le cheval. Malgré tous ces préceptes, il faut souvent en revenir à l'adage du cardinal du *Perron : Aux lettres, comme aux armes, qui a trop soin de sa vie, ne fait rien.*

15. *Dissertation sur le mouvement musculaire, par M.* Garnier, *médecin.*

Outre le mouvement d'élasticité commun à toutes les parties solides du corps humain, lorsqu'elles sont alongées ou comprimées, les muscles ont un mouvement particulier, par lequel ils se contractent, se gonflent et se raccourcissent. Ce mouvement produit deux effets, la contraction et le relâchement. On n'a pu encore démontrer les causes de ces deux effets ; les physiologistes n'ont offert, à cet égard, que des hypothèses. M. *Garnier* a divisé son écrit, sur ce sujet, en six articles. Il explique, dans le premier, la composition du muscle ; dans le second, la cause présumée de sa contraction; dans le troisième, le mécanisme qui s'opère par cette contraction; dans le quatrième, comment se fait le relâchement, et quelles en sont les causes ; dans le cinquième, il établit combien la force contractante des muscles est grande ; dans le sixième, il répond aux objections qu'on peut lui opposer. L'auteur admet le système vésiculaire pour la formation des muscles, et prouve ainsi, que si la force, qui est le principe de leur mouvement, est petite en elle-même dans chaque vésicule, elle devient très-considérable, en se multipliant

presque à l'infini par l'agrégation des vésicules, dont toutes les forces particulières n'en font plus qu'une. De même, si on attache à une vessie un poids de soixante livres, et qu'on souffle dans l'intérieur avec un tuyau de paille, cette vessie, en se gonflant, se raccourcit d'un tiers, en élevant le poids d'autant. Si on emploie plusieurs vessies communiquant entre elles par des tuyaux branchus, on peut soulever une meule de moulin; qui croiroit cependant que le simple souffle d'un homme fût assez fort pour soulever un pareil fardeau?

16. *Mémoire sur le bâillement et l'éternuement, par M.* Martiny, *médecin.*

M. *Courtin*, de Roanne, n'ayant pas voulu éternuer devant ceux à qui il parloit, se détourna promptement, et causa, dans les nerfs du cou, une contraction, dont le retour successif lui donna une fièvre lente et la mort. A cette occasion, M. *Martiny* a recherché la cause de l'éternuement et du bâillement.

Dans le septième siècle, vers l'an 619, un éternuement épidémique se répandit en Italie; sa violence et sa fréquence le rendirent souvent mortel; ce qui fit introduire la coutume, qui est parvenue jusqu'à nous, de témoigner à celui qui éternue le désir que cette espèce de convulsion ne lui devienne pas funeste, et de lui dire: *Dieu vous assiste.* A une autre époque, un bâillement communicatif devint aussi mortel; ce qui donna lieu à l'usage de faire le signe de la croix sur la bouche. L'auteur explique l'éternuement par l'effet d'une humeur âcre qui vient picoter la membrane pituitaire; et le bâillement par l'affaissement du poumon et la dissipation des esprits vitaux.

17. *Réflexions hygiastiques sur les principes conservateurs de la vie humaine, par M.* Olivier, *médecin.*

Les principes généraux qui entretiennent la vie et la

santé, sont l'air et les alimens. Dans l'air, sont dispersées ces étincelles du feu élémentaire, cette matière subtile et électrique qui rend nos nerfs fibratiles, c'est-à-dire, propres aux différentes fonctions de l'économie animale. Dans les alimens, sont contenues ces parties spiritueuses et balsamiques, destinées à réparer nos corps et à perpétuer notre vie. Pour conserver une bonne santé, il faut donc fixer son habitation dans un climat où l'air soit pur et les alimens de bonne qualité. L'auteur développe ces deux points, et termine son mémoire par un article sur la nature de l'alun, les propriétés et les usages de ce minéral.

18. *Réflexions sur la génération de l'homme*, par le même.

Les corps, en naissant, contiennent chacun les principes ou germes de tous ceux qui doivent sortir d'eux, et cela à l'infini ; ainsi les graines des premières plantes ont renfermé les germes de toutes celles qui en sont nées, et qui en naîtront. M. *Olivier* décrit tous les phénomènes de la génération, et revient au système de l'ancienne philosophie qui, dans la succession des êtres, a vu le monde entier et toutes les races dans un œuf.

19. *Expériences sur la chaleur du corps humain, par M.* Delorme.

On croit communément que la chaleur naturelle du corps est plus forte en hiver qu'en été. M. *Delorme* prouve que cette opinion est fausse, par cinq expériences qu'il a répétées pendant trois hivers et deux étés consécutifs. Elles établissent que cette chaleur est égale dans toutes les saisons, lorsque le corps est en santé, et qu'elle est à trente-cinq degrés. Elle s'élève, dans l'état de maladie et dans les fièvres ardentes, jusques à quarante-quatre degrés. D'autres expériences

faites, en divers climats, sur le sang de l'homme, lui donnent aussi uniformément trente-cinq degrés de chaleur; ainsi c'est celle du genre humain.

L'auteur a remarqué, 1.° que lorsque la chaleur de l'air est à trente-cinq degrés, elle est insupportable; 2.° qu'à dix degrés au-dessus de la chaleur naturelle, les hommes périroient plutôt qu'à cinquante-quatre degrés au-dessous, comme fut le froid de 1709; 3.° que l'on ne peut prendre aucune boisson, ni aucun remède, sans danger de se brûler, au-dessus de cinquante degrés.

20. *Des effets de l'air sur les êtres animés, par M. de* Belleroche.

De la constitution de l'air dépend principalement la bonne ou mauvaise disposition des corps et des esprits, des humeurs et de toutes les parties qui nous composent. C'est ce que l'auteur établit par d'assez longs raisonnemens.

21. *Discours sur le mécanisme de l'imagination humaine, par M.* Rey, *médecin.*

L'auteur fonde son opinion sur six observations, qui prouvent le pouvoir de l'ame sur les fibres du cerveau, et sur le mouvement des esprits animaux.

903. *Methodus sex librorum* Galeni *in differentiis et causis morborum.* — Paris, *Gazellus*, 1548, *fol.*

Cet ouvrage est relié avec des feuillets blancs, entremêlés avec ceux qui sont imprimés. Sur les premiers, le célèbre *Camille Falconet*, médecin de Lyon, paroît avoir écrit les notes et observations qui accompagnent le texte de *Galien*. Au bas du frontispice, on lit cette suscription : *Camillo Falconet, natalis filio, Andreæ nepoti, aggregato Lugdunensi*, 1693.

Cet *André Falconet* fut échevin de Lyon en 1627,

il publia un traité sur le scorbut. *Noël Falconet*, dont il est fait mention ici, est auteur d'un *système sur les diverses sortes de fièvres et sur leurs crises*. *Camille Falconet*, à qui ce volume appartint, alla s'établir à Paris, fut reçu de l'Académie des inscriptions, et mourut en 1762, à 91 ans, laissant une bibliothèque nombreuse et bien choisie dont on a publié le catalogue. Son buste, donné par M. *Durand*, son petit-neveu, en 1810, orne la Bibliothèque de Lyon.

904. Médecine universelle. — *In*-12 de 80 pag.

Pour guérir de tous les maux et se procurer une vie à jamais durable, il ne s'agit que de ramasser, à la fin de la lune d'avril et de mai, « une matière crasseuse, transparente, entrefeuillée, qui est le sperme de la terre. Elle est sans racine, sans fleur et sans graine. Sa figure est semblable à des morceaux de foie d'agneau, de couleur verdâtre, comme de la cire chaude. Cette matière est l'esprit universel qui donne l'être aux arbres, aux plantes, aux métaux, et généralement à toutes les choses qui sortent de la terre . . . Il suffit d'en ramasser seulement quarante livres pour la mêler, dans des terrines de grès, avec l'eau de la rosée, de manière que cette eau surnage de cinq doigts . . . » La plus grande partie du volume est consacrée à des procédés alchimiques, aussi aisés à pratiquer que ce qu'on vient de lire.

905. De la lymphe. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1768, l'Académie de Lyon proposa ce sujet de prix :

Déterminer quels sont les principes qui constituent la lymphe; quel est le véritable organe qui la prépare;

si les vaisseaux, qui la portent dans toutes les parties du corps, sont une continuation des dernières divisions des artères sanguines, ou si ce sont des canaux totalement différens et particuliers à ce fluide; enfin quel est son usage dans l'économie animale ?

Dans le nombre des découvertes, dont le seizième siècle se glorifie, il n'en est point de plus utile que celles de la circulation du sang, des veines lactées et des vaisseaux lymphatiques. *Harvée* démontra la circulation du sang; *Asellius* découvrit les veines lactées et le cours du chyle; *Rudbeck* et *Bartholin* ont fait connoître les vaisseaux lymphatiques; mais il restoit beaucoup d'objets à déterminer à leur égard, et l'Académie de Lyon a cherché à en éclaircir plusieurs. Huit mémoires parurent dans ce concours. Tous ont trop négligé l'analise de la lymphe, et quelques-uns l'ont confondue avec le sang ou avec d'autres fluides du corps humain.

Le prix fut remporté par M. *Lassus*, membre de l'Académie de chirurgie de Paris. Son mémoire, portant le n.° 6, est ingénieux sur des objets qui fuient nos sens, vraisemblable sur l'organe qui prépare la lymphe et l'origine de ses vaisseaux, exact dans les descriptions anatomiques, clair dans la théorie qu'il présente. Il est divisé en quatre parties relatives aux principes qui constituent la lymphe, à l'organe qui la prépare, aux vaisseaux qui la renferment, et à leur usage dans l'économie animale. La lymphe sert à la formation et à l'accroissement du corps. Dans la jeunesse, elle est muqueuse et douce; dans la vieillesse, elle devient âcre, salée et terreuse; d'où l'auteur conclut que le vrai moyen de retarder les infirmités est de procurer au corps humain la lymphe la plus mucilagineuse et la plus approchante de celle des enfans.

Dans le mémoire ayant pour devise ces mots: *Socie-*

tate rigent, l'auteur montre de grandes connoissances chimiques, et des travaux très-avancés sur l'analise des fluides du corps humain.

Ces deux mémoires, réunis à cinq autres et à un rapport par M. *Rast*, se trouvent dans ce volume.

906. Livre de médecine. — Gr. *in*-4.° envir, 1000 pag.

Ce manuscrit gothique, sur deux colonnes, offre une écriture difficile à lire, de l'an 1308.

Il eut pour auteur un professeur de l'université de Montpellier, dont le nom se lisoit au commencement de l'ouvrage; mais le temps l'a altéré. Cet ouvrage est un extrait des écrits anciens que l'auteur intitule: *Inventoire ou collectoire de cyrurgie.* « Si toute fois, dit-il, se trouvoit aucune chose imparfaicte doubteuse, superfluë ou obscure, je me submets à une correction, et supplie que pardon soit octroyé à ma très petite science. »

Le manuscrit est divisé en sept livres écrits en vieux français.

907. Traité de médecine, ou mon petit Passe-temps. — 8.° de 224 pag. v.

Ce traité, à longues lignes avec les capitales en couleur, fut écrit, en 1256, par *maistre Alebrans* de Florence, médecin de la comtesse de Provence, mère des reines de France, d'Angleterre et de la comtesse d'Anjou. Il le composa par ordre de cette princesse, qui voulut que ses filles, ne pouvant emmener le médecin *outre les monts*, emportassent du moins une partie de son savoir.

L'ouvrage est divisé en quatre livres relatifs à l'hy-

gienne, à la physiologie, à l'usage des remèdes et à l'astrologie ou connoissance des tempéramens. Le nom de l'auteur est ignoré des bibliographes. Son style est gothique, et cependant aisé à comprendre.

908. Traité des maladies de la poitrine. — *In*-4.° de 542 pag.

Ce traité, sur les maladies pulmonaires, est l'extrait des leçons de M. *Chirac*, professeur de médecine à l'université de Montpellier. Il est suivi d'un autre ouvrage du même auteur, renfermant des formules pour la préparation de divers remèdes, et l'explication des termes, des poids et mesures, dont on a l'habitude de se servir dans les ordonnances.

909. Opuscules de M. *Panthot*. — *Fol.* de 284 pag.

La famille *Panthot* s'est distinguée dans la médecine et la chirurgie à Lyon. *Louis* y accrédita l'opération *césarienne* en 1626. Son fils et ses petits-fils devinrent doyens du collége des médecins de cette ville. Celui dont on a recueilli ici les ouvrages paroît être J.-B. *Panthot*, médecin renommé, mort en 1707. Ce sont :

1. *Un mémoire sur la cloche des plongeurs.*

2. *Observations sur un enfant né avec deux têtes, l'usage de la glace, la fréquente saignée, la sympathie, les passions de l'ame, l'usage des eaux minérales et la cause des vapeurs.*

Dans ce dernier opuscule, l'auteur prétend qu'il n'y avoit pas quinze ans que les hommes et les femmes avoient commencé à se plaindre des vapeurs en France.

3. *Observations sur la congellation de l'eau-rose,*

sur le miroir ardent, sur une grossesse de vingt-deux mois, sur une pierre trouvée dans le jaune d'un œuf, sur les vers, sur le péricarde, sur une opération singulière de la taille.

4. *Traité des dragons et des escarboucles.*

Il a été imprimé à Lyon en 1691. Un bruit populaire s'étoit alors répandu, qu'un paysan du Dauphiné avoit tué un serpent, et qu'il avoit trouvé dans sa gueule un escarboucle. Celui-ci, ayant cherché à accréditer cette erreur, fut mis à la citadelle de Briançon. L'ouvrage de *Panthot* désabusa le public, et l'imposteur acquit quelque temps après sa liberté.

5. *Traité de la baguette divinatoire.*

Cet ouvrage a obtenu trois éditions, dont la dernière est de 1693.

6. *Réflexions sur les maladies qui ont régné à Lyon en* 1693.

Elles ont été publiées, dans la même ville, chez *Jacques Guerrier*, en 1694.

7. *Lettre sur la maladie extraordinaire du médecin* Jean *de* Rhodes, 1695.

8. *Factum pour les médecins de Lyon contre* Benjamin Lagarde, *vitrier.*

Cette affaire fit du bruit dans son temps, et fut jugée en faveur des médecins par un arrêt du conseil.

9. *Brièves dissertations sur l'usage des bains chauds, et principalement sur ceux d'Aix en Savoie.*

Cet ouvrage a été imprimé à Lyon en 1700. L'auteur termine cet opuscule en annonçant qu'il avoit composé sept volumes, *in-folio*, sur les sept livres des aphorismes d'*Hippocrate*.

910. Mémoires de médecine. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme :

1. *Discours sur les vapeurs, par M.* Rey.

L'auteur divise les vapeurs en deux classes; la passion hypocondriaque et la passion hystérique. La première est plus familière aux hommes, et la seconde aux femmes. Les vapeurs de l'un ou de l'autre genre succèdent souvent aux grandes passions de l'ame, aux chagrins, aux longues études, à la mélancolie, aux pertes de sang, à la vie trop sédentaire, aux épuisemens de toute espèce. Leur principal effet est de déranger le cours ordinaire des esprits animaux, et de détourner des nerfs le fluide nécessaire à leur souplesse et à leurs mouvemens. Un des caractères de cette maladie est la crainte excessive de la mort; mais ces accès étant souvent accompagnés de cardialgie, de suffocations et de vertiges, il est naturel que les malades qui se sentent affectés tout-à-la-fois au cœur, à la poitrine et à la tête, s'imaginent alors qu'ils vont subitement mourir. M. *Rey*, après avoir décrit la cause des vapeurs, a renvoyé à un autre mémoire la thérapeutique de cette maladie, c'est-à-dire, son traitement.

2. *Réflexions sur le mérite de l'observation clinique dans l'art de guérir, par M.* Desgranges, *chirurgien à Lyon.*

Ce mémoire présente deux observations utiles, intéressantes et bien écrites. L'une indique une nouvelle espèce de fièvre, dont *Sauvage* n'a pas fait mention, dont les autres auteurs n'ont fourni aucun exemple, et qu'il est nécessaire de connoître pour la combattre avec succès. L'autre offre la description d'une tumeur interne, qui a produit une désorganisation veineuse et mortelle.

La fièvre étoit auriculaire, double-tierce, intermittente, produite par la carie d'une dent dont l'extraction amena la guérison.

La tumeur stéatomateuse remplissoit tout le médiastin, et fit fondre la veine cave descendante. Le sang, pour retourner au cœur, avoit pris le chemin de la veine azigos qui, par sa dilatation, remplaça la veine cave. Cette tumeur pesoit trois livres et demie.

3. *Observations sur la médecine*, *par M. d'*Albon, 1778.

Le célèbre *Schupack*, plus connu sous le nom de médecin de la montagne, réduisoit toutes les pharmacies à quatre drogues, le mercure, l'opium, l'ipécacuanha et le jalap; M. d'*Albon* se plaint aussi de la trop grande quantité de recettes et de remèdes, et veut les borner presqu'entièrement aux plantes et aux fruits.

4. *De la transmission des maladies héréditaires*, *par M.* Rey.

Les humeurs particulières du père et de la mère s'unissent aux humeurs qui leur sont analogues dans l'embryon; celui-ci participe donc par elles à la bonne santé, ou à la mauvaise constitution paternelle et maternelle; c'est l'origine de toutes les sortes de mulâtrisme et de l'hérédité des maladies.

5. *De l'ictère ou jaunisse*, *par M. d'*Aumont.

Dans ce mémoire, M. d'*Aumont*, médecin renommé de Valence, prouve que les concrétions calculeuses et biliaires du foie et de la vésicule du fiel, sont la cause la plus fréquente de l'ictère, mot dérivé du grec et qui signifie jaune, parce que la peau prend cette couleur. Selon *Théodore Winger*, on trouve souvent le sang des ictériques aussi jaune que l'urine de jument. Souvent ces malades voient tous les objets de cette couleur. Cette maladie est très-difficile à guérir. L'auteur indique

du moins les moyens de la prévenir, et d'en adoucir les effets funestes.

6. *Dissertation sur le cancer, par M.* Colomb, *chirurgien à Lyon.*

Toutes les parties du corps humain ont des glandes; l'humeur, qui y circule, peut s'y arrêter, s'y durcir, et y former une tumeur dure, que l'on nomme squirre et cancer. La masse générale de nos fluides se charge insensiblement par les vaisseaux absorbans des particules de l'humeur cancéreuse. Ces sucs altérés deviennent la cause d'une dépravation successive, qui s'étend dans la masse entière du sang. De là, on voit que le succès de l'opération des cancers, comme de celle des chancres, dépend du moment heureux où la main du chirurgien attaque le mal, avant la dépravation des sucs. M. *Colomb* distingue les causes du cancer, en internes et externes. Dès-lors, il blâme ces empiriques qui offrent contre ces causes diverses des spécifiques généraux. « La maladie varie par-tout; ils veulent cependant que leur remède, qui ne varie point, produise par-tout les mêmes merveilles. La nature de la maladie diffère dans tous les sujets; et ils prétendent que leur remède, qui est toujours le même, soit par-tout également efficace. Ainsi, voit-on, dans le sein d'une femme, un squirre dont la substance paroît caseuse, et dans le second sein de la même personne, un autre squirre, dont le sang est rempli d'une humeur caustique, comme celle de l'eau-forte. » L'auteur indique ensuite une méthode curative, prudente, appropriée aux diverses causes, et qui, dans ses mains, a été souvent couronnée du plus grand succès.

7. *De la danse de* St.-Guy, *par M.* Gavinet.

Il est des maladies que l'on ne connoît souvent que par théorie, parce qu'elles arrivent si rarement, que le

cours de la vie se passe sans qu'il se présente une occasion de les traiter. Telle est la *danse de* St.-Guy, espèce de catalepsie, qui a pris son nom d'une chapelle, située près d'Ulm en Allemagne, dédiée à *St.-Guy*, et où, à certains jours, le peuple dansoit jusqu'à perdre les forces et la raison. Ce transport convulsif est souvent produit par une frayeur subite. M. *Gavinet* a traité une jeune fille de quatorze ans affligée de cette maladie, qu'il attribue au dérangement des esprits vitaux; et il l'a guérie par l'usage journalier d'un électuaire anti-convulsif, d'un vin médicamenteux, et d'un julep céphalique dont il donne la composition. Il établit à la suite les vertus spécifiques, les propriétés, et le bon choix de chaque drogue ou plante qui entre dans celle-ci.

8. *Discours apologétique de la médecine, où l'on prouve qu'elle n'est point un art conjectural.*

A la suite de ce discours, M. *Olivier* examine pourquoi les gens riches sont ordinairement plus difficiles à guérir que les gens de la campagne et les artisans? Il en trouve la raison dans l'exercice, la vie sobre, l'absence des passions et la déférence aux avis des médecins.

9. *Dissertation sur la goutte.*

Suivant *Sydenham*, il n'y a point de maladie qui soit incurable; la nature renferme dans son sein les remèdes convenables à nos maux; et lorsqu'il nous arrive de n'en être pas délivrés, nous ne devons l'attribuer qu'à la foiblesse de nos connoissances. On peut donc guérir de la goutte, et chercher, sans danger, des secours contre ses vives douleurs. L'auteur du mémoire établit la nature, le principe et les causes de la goutte. Ce principe est un acide qui attaque et épaissit la sinovie. *Sennert* et *Tachenius* ont cru que cet acide provient de la nature de nos alimens et sur-tout du vin. L'auteur pense que la goutte est une maladie de la

peau. C'est, dit-il, dans sa substance que se forment les concrétions propres au mal; et si on le sent plus souvent au pied que dans d'autres parties, c'est que la membrane adipeuse, qui est adhérente à la peau, est moins forte sur les pieds et les articulations du corps, que par-tout ailleurs; c'est que les ramifications artérielles y sont plus fréquentes, et les nerfs plus à découvert; c'est que la lymphe, sortant des artères sanguines, plus chargée de pointes acides qu'elle ne doit l'être, irrite plutôt le tissu de la peau des articulations, où les nerfs sont plus à découvert et plus tendus; cette irritation engorge les vaisseaux lymphatiques, qui, comprimant à leur tour les vaisseaux sanguins, déterminent la tension, la rougeur et la douleur que l'on appelle goutte.

10. *Mémoire sur la peste, par M.* Paris, *médecin à Arles.*

L'auteur, après un long séjour à Constantinople, y observa de près les symptômes, les effets, les ravages de la peste, et les moyens de s'en garantir et de s'en guérir. Il les a développés dans ce mémoire qui a obtenu un prix de la faculté de médecine de Paris. Celui-ci a l'avantage d'être peu hipothétique, et de ne presenter que ce que l'expérience a démontré vrai. Il a dû être imprimé. L'un des remèdes les plus efficaces, d'après M. *Paris*, est d'ouvrir les bubons et d'y établir la suppuration.

11. *De la cause des vapeurs, et des remèdes propres à les guérir et à les prévenir, par le P.* Godin.

Les vapeurs sont une affection douloureuse dans une ou plusieurs parties du corps, sans dégradation sensible, causée par le trouble des esprits animaux qui dérange le mouvement organique du corps.

Ce trouble des esprits est produit par la mauvaise

préparation des alimens, la cessation des filtrations ordinaires, la corruption des levains, d'où naissent des fermentations et des effervescences qui irritent les nerfs, changent le cours des esprits animaux, et les forcent de prendre des routes différentes de celles que la nature a prescrites pour leurs opérations.

Le remède indiqué par l'auteur, et qui lui a particulièrement réussi, est l'usage de la limaille de fer qui a été rougie au feu. Le commandant de *Souvré*, connoissant l'efficacité de cet agent, en faisoit servir sur sa table en face du sel, pour fortifier l'estomac, inciser et entraîner les glaires et les parties visqueuses qui le tapissent.

12. *Observations sur une maladie singulière, avec des éclaircissemens sur la nature de l'épiderme et de la peau, par M. de la* Mothe, *médecin de Bordeaux*, 1772.

Cette maladie étoit une espèce de lèpre, qui enlevoit à un jeune homme toute l'épiderme de son corps et la renouveloit en vingt-quatre heures. Elle se levoit par écailles sèches en si grande abondance, qu'on les ramassoit dans son lit à pleines mains. Depuis le commencement de sa maladie, il avoit perdu plus de six cents couches entières de sa peau.

Cette maladie confirme l'opinion de *Lewenhoeck* et de *Boërrhave*, qui ont vu dans le tissu de la peau diverses enveloppes écailleuses qui se détachent en plusieurs cas. L'origine de l'épiderme est dans le corps muqueux qui s'épaissit dont la surface se membranifie. Les écailles dont il est composé ont la figure pentagonale; et comme toutes les parties de notre corps, en s'organisant, prennent la forme cylindrique, il leur falloit un tégument à écailles pour qu'il pût s'accorder à toutes les courbures possibles.

13.

13. *Moyens éprouvés pour sauver la vie aux noyés, par M.* Garnier.

Pour que le sang circule, il faut qu'il soit liquide, et que les vaisseaux, qui le renferment, soient susceptibles d'oscillations et de contractions. Le noyé ne perd la vie que parce que le sang ne circule plus. On doit la lui rendre, si on parvient à rétablir l'oscillation des fluides, et à réchauffer doucement le sang pour lui faire reprendre sa fluidité. Si on fait noyer des mouches, et qu'on les mette ensuite dans le sel, on les voit s'envoler en peu de temps. M. *Dumoulin*, médecin renommé de Cluni, avoit employé avec succès le même moyen sur des noyés, en les couchant dans la cendre. M. *Garnier* rend compte, dans ce mémoire, des expériences qu'il a faites par des bains de cendre et de sel, sur des chiens, des rats et des malades. Un hydropique n'a pu être guéri; mais un homme affecté d'un œdème à la jambe et à la cuisse, l'a vu disparoître entièrement après quatre bains de cendre.

14. *Discours sur les effets de la musique, par M.* Olivier.

Suivant l'auteur, la musique ayant le pouvoir d'exciter et de modifier nos passions, doit avoir une grande influence sur le jeu de nos organes et le mouvement de nos fluides; aussi, le médecin grec *Erophile* se vantoit-il de mettre le pouls d'un malade à l'unisson des tons cadencés de sa lyre.

M. *Olivier* ayant mis un épais bandeau sur les yeux d'un homme entièrement sourd, le conduisit à l'opéra, près de l'orchestre. Dès le commencement de la symphonie, ce dernier se tourna de son côté pour lui dire, qu'il sentoit une émotion intérieure et un mouvement dans ses nerfs, dont il ignoroit la cause. L'auteur du mémoire en conclut que la musique offre un ébranle-

ment souvent utile, et un moyen de curation trop peu employé.

15. *Dissertation sur la carnification des os et l'ossification des chairs, par M.* Colomb.

Un enfant de sept ans mourut à l'hôpital de Lyon en 1741. On lui trouva l'os maxillaire, l'os temporal et celui de la pommette entièrement carnifiés. Quelque temps après, le commissaire des guerres du *Breuille* succomba à ses maux, et on lui trouva l'aorte ossifiée. C'est d'après ces accidens que l'auteur du mémoire y a examiné, 1.° la structure des os et celle des chairs en général; 2.° les causes de la carnification des os; 3.° celles de l'ossification des chairs. Dans ce dernier article, M. *Colomb* rapporte qu'on découvrit dans le cœur du pape *Urbain* V l'une des colonnes du ventricule droit ossifiée; et que *Verdier*, démonstrateur d'anatomie à Paris, conservoit la matrice d'une femme qui se trouvoit dans le même état.

16. *Discours sur l'ostéologie.*

L'auteur décrit en particulier les os de la tête.

17. *Mémoire sur les vents contenus dans l'estomac et dans les boyaux, par M.* Garnier, *médecin.*

Aucun auteur, suivant M. *Garnier*, n'a traité anciennement de la théorie des vents renfermés dans le corps humain; aucun n'a daigné même en faire un chapitre particulier. Les médecins n'en parlent que dans leurs écrits sur les causes de la colique. M. *Pestalozzi*, membre de l'Académie de Lyon, est le premier qui ait fait un mémoire sur ce sujet, différent de l'hydropisie-tympanite, savamment décrite par *Littre* dans les mémoires de l'Académie des sciences. M. *Garnier* observe de quelle manière l'air parvient à l'estomac? ce qui peut l'agiter dans ce viscère? quels sont les mauvais effets de cette agitation? les moyens de la prévenir et les remèdes

qu'on peut y apporter? L'auteur cite des accidens mortels arrivés à ceux qui ont mangé des petits pois sans les mâcher, ou qui ont avalé des noyaux de cérises. La glace pilée, appliquée sur le ventre, suivie d'une purgation, a souvent fourni, contre les coliques venteuses et même contre la tympanite, un remède très-avantageux.

18. *Mémoire sur l'inutilité des amulettes, par M.* Martiny, *médecin.*

On appelle amulettes, de prétendus médicamens que l'on portoit soit au col, au bras, ou aux doigts, en forme d'anneaux, soit caché dans une bourse. On s'imaginoit qu'un petit os d'épaule de mouton guérissoit de la sciatique, aussi bien qu'un marron d'Inde; un boyau de loup séché et porté en ceinture, préservoit de la colique; une dent de cheval mort, délivroit du mal de dent; une araignée, fermée dans une noisette et portée au col, étoit un antidote contre la fièvre; une bague, faite de pied d'élan et mise au petit doigt de la main gauche, éloignoit l'épilepsie; un œil de serpent, enchâssé dans une autre bague, mettoit à l'abri de tous les venins, de la morsure de la vipère, et même de celle des chiens enragés; un chardon préservoit des hémorroïdes celui qui l'avoit en poche; une pierre d'aigle, attachée sur la cuisse d'une femme, facilitoit son accouchement; une pierre de jade, portée sur les reins, guérissoit de la gravelle et de la pierre. M. *Martiny* démontre combien l'emploi de pareils remèdes est digne de mépris et de répréhension. Suivant lui, il ne faut pas confondre, comme amulettes, des topiques dont l'application est souvent très-utile par l'émanation qui s'en échappe, et qui pénètre dans la masse du sang et souvent jusqu'au cerveau. Il donne le détail de plusieurs de ces remèdes.

19. *De la cause des frissons et de la soif ardente qu'on ressent dans la fièvre*, *par M.* Rey, *médecin.*

Le frisson et la soif ardente sont deux symptômes très-opposés l'un à l'autre, et qui accompagnent les fièvres.

M. *Rey*, après avoir combattu deux opinions médicales qui ont cherché à expliquer ces symptômes, donne son propre sentiment. Suivant lui, le venin fébrile, en se mêlant au sang, le fait fermenter, et cette fermentation produit alternativement le froid, le chaud et la soif. Ainsi, si l'on met de l'huile de vitriol dans un vase, qu'on y plonge un thermomètre, et qu'on jette sur cette huile du sel ammoniac, on distingue aussitôt, 1.° que le mélange fermente et bouillonne; 2.° que l'esprit de vin du thermomètre descend; 3.° que la matière en fermentation s'épaissit et se coagule; 4.° que cette même matière jette de la fumée, qui fait monter la liqueur d'un second thermomètre qui y est exposé. C'est donc une fermentation semblable à celle de la fièvre, puisqu'elle produit dans le même temps du froid et de la chaleur.

20. *Observations médicinales*, *par M.* Rast, *médecin.*

La première de ces observations est relative à deux hommes morts, pour avoir renfermé dans leur chambre, pendant l'hiver, un réchaud rempli de charbons allumés. M. *Rast* a pensé, à l'ouverture de leurs cadavres, que la vapeur du charbon attaque moins les poumons que le cerveau, et que ces hommes sont plutôt morts apoplectiques que suffoqués. La seconde observation prouve le danger des plaies à l'occiput. La troisième offre les moyens de guérison employés sur un enfant qui, ayant été battu par son maître, avoit perdu la mémoire et presque l'intelligence.

21. *Discours sur l'origine, la circulation, l'accroissement et la nature des polypes dans le corps humain, par M.* Olivier, *médecin.*

L'auteur a joint à son mémoire sa traduction en latin. Le polype est une excroissance, qui a tiré son nom de sa ressemblance avec un animal marin qui a plusieurs pieds. L'ancien médecin *Tulpius* a dressé un tableau de ces excroissances.

La substance du polype est quelquefois très-compacte. Elle est formée par l'union de couches homogènes, simétriquement placées les unes sur les autres. Les uns ont attribué ces excroissances à des concrétions lymphatiques; d'autres à des dépôts de parties sanguines. M. *Olivier* croit que les polypes se forment de la pélicule du sang refroidi; il en résulte, suivant lui, que les maladies polypeuses peuvent naître toutes les fois que la fluidité et le mouvement progressif du sang sont arrêtés par l'effet de quelques passions tristes, d'un air froid, d'un sang trop chargé d'acides, du vice scrophuleux et quelquefois d'une frayeur subite.

22. *Exposition des signes par lesquels on peut distinguer les polypes naissans*, par le même.

Le principal signe est le battement du pouls qui se trouve interrompu, d'intervalle en intervalle, par la croissance du corps étranger.

23. *De la curation des polypes*, par le même.

L'auteur conseille l'usage des remèdes capables de ranimer la circulation du sang, et sur-tout de l'élixir viscéral d'*Hoffmann* après le repas, de l'œthiops antisyphilitique, composé de mercure purifié et uni au baume du Pérou, des bouillons de vipère et du quinquina.

24. *Lettres sur le cancer.*

C'est une correspondance entre un médecin et une dame attaquée de cette maladie cruelle.

25. *Mémoire sur l'insuffisance des parallèles faits de la petite vérole naturelle et de la petite vérole inoculée, par M.* Pouteau.

Une singularité remarquable du dix-huitième siècle, c'est que ce furent trois grands géomètres; la *Condamine*, *Bernouilli* et d'*Alembert*, qui, par des calculs et des comparaisons, établirent les avantages de l'inoculation. Ce n'est point d'après des calculs, dit M. *Pouteau*, que les Géorgiennes ont appris à inoculer leurs enfans; l'expérience qui a pour elles une toute autre force de persuasion, leur a prouvé que la petite vérole inoculée, en respectant la vie, ménageoit encore la beauté; ç'a été là toute leur géométrie. L'auteur s'inscrit en faux contre plusieurs des calculs, auxquels on a voulu soumettre l'une et l'autre petite vérole, et a attaqué leurs résultats. Pour assurer le triomphe de l'inoculation, il se sert des seuls moyens de son art, en prouvant que, dans la petite vérole naturelle, la mort est plus certaine que la vie; tandis que, dans la petite vérole inoculée, la vie est infiniment plus certaine que la mort. En effet, sur douze cents inoculés bien choisis et bien traités, à Londres, il n'en a péri aucun. L'insertion de la petite vérole, dans un sujet où ces matières morbifiques ne se sont point accumulées, peut être comparée à une étincelle qui met le feu à différens monceaux de poudre, placés en plein air et dégagés de toute entrave qui puisse augmenter le danger de la détonation; mais si ces monceaux deviennent de plus en plus considérables, s'ils se resserrent et se compriment sous divers obstacles, les ravages de la fulmination seront proportionnés et à la quantité des matières amoncelées, et à la compression qu'elles auront à vaincre.

26. *Rapport de l'ouvrage de M.* Gruner *sur la petite vérole et la rougeole, par M.* Willermoz.

L'ouvrage du médecin allemand a été imprimé, et le rapport de M. *Willermoz* lui est très-favorable.

27. *Résultat des opinions des médecins, sectateurs des auteurs arabes, sur la petite vérole, par M.* Willermoz.

Cet opuscule est une suite du précédent.

28. *Observations - pratiques sur l'inoculation de la petite vérole, par M.* Desgranges, *chirurgien à Lyon*, 1790.

Ce mémoire renferme deux observations importantes, qui prouvent que, lorsqu'on inocule la petite vérole, on peut aussi inoculer et communiquer une autre maladie dont est affecté le sujet qui a fourni le pus variolique. Il est terminé par des remarques très-judicieuses sur les métastases, et sur l'utilité des points d'irritation naturels ou artificiels pour les détourner utilement.

29. *Remède végétal propre à guérir la morsure de la vipère, par M.* Gavinet.

L'auteur atteste, dans ce mémoire, un fait extraordinaire. Un garçon de sa pharmacie ayant trouvé la tête d'une vipère qu'il avoit séparée du tronc depuis vingt-huit heures, lui ouvrit la gueule, la croyant morte, et s'amusa à toucher de l'index une des dents canines. La vipère le mordit assez profondément pour que le bras et la tête lui enflassent prodigieusement; on le guérit par l'emploi réitéré du sel volatil de vipère. En général, toutes les liqueurs spiritueuses qui contiennent un sel alcali volatil, tels que les gouttes d'Angleterre, l'eau de *Luce*, l'esprit volatil ammoniac, celui de *Sylvius*, peuvent être employés dans ce cas avec succès. Mais ces secours se trouvant rarement à la campagne, M. *Gavinet* propose de les remplacer par l'usage d'une

plante, commune dans la ci-devant Bresse, qu'il décrit comme semblable à la bétoine, mais dont il ne dit pas le nom.

30. *Observations sur les effets du remède de M.lle* Stéphens, *par rapport aux reins et à la pierre*, *par M.* Colomb.

M.lle *Stéphens* obtint, pour ce remède, une gratification considérable du parlement d'Angleterre. — Un chanoine de l'église de *St.-Just* de Lyon, nommé *Chapuis*, étant mort subitement après en avoir fait usage pendant plus d'un an, M. *Colomb* profita de cet événement pour faire l'ouverture du corps, et y considérer attentivement l'effet produit par ce remède dont il donne la recette. Il est composé en partie de coquilles d'œufs et d'escargots calcinées et unies au cresson. Ce remède parut à l'observateur avoir commencé à dissoudre la pierre dans la vessie, mais après avoir trop distendu les vaisseaux des reins, et en avoir détruit le ressort. Il attribue à cet effet la mort du chanoine.

31. *Remède contre la sciatique*, *par M.* Pouteau, 1775.

Ce remède, employé par *Auguste*, d'après un passage de *Suétone*, le guérit parfaitement des douleurs extrêmes qu'il souffroit à la hanche, à la cuisse et à la jambe gauche dont il boîtoit souvent. M. *Pouteau* explique ce passage, d'où il résulte, suivant lui, qu'après avoir fait frapper la partie malade avec de petites baguettes de roseau ou de bois léger, on y appliquoit du sable chaud. L'auteur conseille l'application des sachets de sable chauds ou de sel chaud dans les cas semblables, après une forte fustigation. Il cite *Rhazis*, médecin arabe, qui, se promenant dans les rues de Cordoue, rappela à la vie un homme frappé d'apoplexie, en le faisant battre de verges. *Almanzor*, gouverneur

de la ville, ayant félicité *Rhazis* sur le moyen qu'il venoit d'employer pour cette guérison, celui-ci eut la modestie d'avouer qu'il n'en étoit point l'inventeur. Il ajouta que, traversant les sables de l'Egypte, il avoit vu, plus d'une fois, le conducteur de la caravane mettre en usage ce remède sur des voyageurs que les fatigues de la marche et l'ardeur du soleil faisoient tomber, avec toutes les marques d'une mort subite. Il ajouta que le succès avoit toujours accompagné le remède.

911. Mémoires divers de médecine. — *In*-4.° (M.ss acad.)

Ce volume renferme :

1. *Observations sur l'écoulement d'une liqueur limpide par la mamelle gauche d'une fille de onze ans*, *par M.* Cadet.

Cet écoulement très-abondant d'une liqueur claire et acide a été chimiquement analisée par M. *Cadet*. On trouve dans un ouvrage intitulé, *les trois Merveilles*, imprimé en 1532, la mention d'un fait semblable. Voici le passage : « Au mois d'août 1531, en la Romagne, y a une jeune fille de l'âge de huit ans, laquelle rend, tous les jours par les mamelles, trois pintes et plus d'une eau claire comme fin cristal, sans nulle infection ni putréfaction, et sans que ladite pucelle soit mal aisée de sa personne; desquelles choses a été averti, à Paris, le révérendissime cardinal de *Clermont*, par lettres de Rome, lequel depuis en a averti le roi. »

2. *Observations de médecine*, *par M.* Blais.

Elles sont au nombre de trois. La première est relative à une blessure faite au bas-ventre par un coup de sabre. Elle prouve que les boyaux ouverts et coupés peuvent se réunir par les seules forces de la nature. La seconde décrit une salivation excessive, guérie par

une diarrhée extraordinaire. La troisième a pour objet une sueur de sable, que le malade ramassoit chaque nuit à pleines poignées. Il étoit sujet au rhumatisme goutteux. *Thomas Bartholin*, dans ses *Histoires anatomiques*, centurie première, rapporte un fait analogue.

3. *Des maladies qui ont régné à Cluni pendant le cours des années* 1762 *et* 1763, par le même.

Cet état de maladies locales est l'objet de deux mémoires. *Hippocrate*, dans son livre *De aëre, locis et aquis*, répète souvent que nous sommes disposés à certaines maladies, suivant que nous habitons tel ou tel climat. C'est d'après ce père de la médecine, que *Baglivi* recommande à tous les médecins de faire attention à la température de l'air, au genre de vie, à la variété des alimens dont on use dans chaque pays. Par une étude sérieuse sur toutes ces choses, dit cet auteur célèbre, on parviendra à découvrir la méthode la plus convenable pour guérir ses concitoyens.

4. *Dissertation sur les maladies épidémiques, par M.* Buchoz, *médecin.*

L'auteur en trouve les causes dans les vices de l'air qui nous entoure, remplit nos pores, et pénètre dans nos corps par la respiration et les alimens. M. *Buchoz* explique facilement, par le moyen de l'air, pourquoi la peste est si fort à craindre après des guerres sanglantes? Comment les grandes inondations donnent lieu aux maladies contagieuses? Pourquoi les fièvres exanthématiques sont ordinairement la suite d'une trop grande abondance d'insectes?

5. *Expériences sur le nître, par M. de* Cursach, *médecin à Citadella dans l'île de Minorque.*

Le nître est un sel neutre, ayant des propriétés médicinales très-étendues. Il est sudorifique, diurétique, antiseptique et rafraîchissant. L'auteur a fait plu-

sieurs expériences sur sa propriété frigorifique, lorsqu'il est dissous dans divers fluides. Il a répété celles d'*Alston* pour déterminer dans quelle quantité on peut le prescrire, et quels sont ses effets sur le corps humain?

6. *Idée sur la rage*, *par M.* Ollvier, *médecin.*

Le venin de la rage, d'après l'auteur, est une exhalaison sulfureuse et volatile, qui arrête et coagule le fluide nerveux, intercepte le cours des autres fluides et cause la mort.

7. *Mémoire sur la maladie que les anciens appeloient* ventosité, *par M.* Bonnefoy, *chirurgien de Lyon*, 1789.

Galien et la plupart de ses commentateurs étoient persuadés qu'il s'opéroit, dans certains cas, un dégagement d'air dans plusieurs parties du corps, dans le tissu cellulaire, les viscères, les muscles et autour des os; c'est ce qu'ils appeloient *ventosités*. *Aëtius* et *Alexandre* de *Tralles* croyoient qu'il s'engendroit de l'air dans la rate; *Avicenne* admettoit les ventosités du foie et des reins. L'auteur du mémoire pense de même, que l'air est souvent un grand agent des douleurs rhumatismales, vagues ou fixes. Il s'étend particulièrement sur les funestes effets de l'air renfermé dans la matrice. Cette maladie, observée et décrite par les anciens, tels qu'*Hippocrate*, l'auteur du traité *de Mulieribus*, attribué à *Cléopatre*, *Arétée*, *Moschion* et *Aëtius*, a été inconnue ou négligée par les modernes; elle mérite de nouveau d'être observée et retirée de l'oubli. M. *Bonnefoy* propose même ce problême: «Ne seroit-ce point à la dilatation de l'air introduit dans la matrice après l'accouchement, retenu par les caillots et qui distend les parois de sa cavité, qu'il faut attribuer tous les accidens que l'on croit naître de l'épanchement du sang dans ce viscère, et qui produisent le vertige, la perte de connoissance, les convulsions et souvent la mort.

8. *Aphorismes sur la médecine expectante, par M.* Vitet, *médecin*, 1786.

La connoissance des seuls efforts de la nature, pour rétablir et conserver l'équilibre des fonctions du corps humain, constitue la médecine expectante.

Connoître les instans où il est essentiel de laisser agir la nature, saisir le moment où il faut l'aider, savoir modérer, détourner ou accroître les efforts qu'elle fait pour dompter le mal, agir seul quand la nature est impuissante, tels sont les devoirs du médecin expectant.

Ce sont les deux principaux articles que M. *Vitet* commente et développe, en blâmant le médecin trop agissant, qui emploie une foule de remèdes composés, parmi lesquels il ne sait jamais quel est le médicament qui a guéri ou a été nuisible. Il termine son opuscule par ces deux corollaires :

« Celui qui étudie et sait le plus, agit le moins; au contraire, moins on est instruit, plus on agit; et à mesure qu'on oublie le peu qu'on a appris, on devient routinier et très-agissant. »

« L'étude de la médecine expectante est longue, pénible, utile au malade, désavantageuse pour l'expectant, abhorrée de l'actif, préjudiciable aux pharmaciens et inconnue au peuple. »

9. *Observations sur une catalepsie, accompagnée d'un coma, par M.* Maynard, *médecin à Toulouse.*

Cette catalepsie fut produite par la frayeur dans un criminel condamné à être rompu. Il tomba dans divers accès de sommeil d'une longueur extraordinaire, avec une insensibilité si grande dans tout le corps, qu'on alla jusqu'à lui brûler les orteils, et à faire crisper les nerfs par cette brûlure, sans qu'il parût le sentir.

10. *Théorie psycologique de la fièvre, par M.* Brun, *et réponse aux objections du P.* Béraud.

L'auteur définit la fièvre, une fréquence de pouls jointe à une diminution des forces musculaires. Il a divisé son mémoire en vingt-deux articles. Une métaphysique trop abstraite permet difficilement de le suivre dans ses explications et ses raisonnemens.

11. *Rapport d'une thèse de M. de* Métigny *sur la nutrition, par M.* Willermoz.

L'auteur a voulu prouver que la nutrition n'est point une transsubstantiation des alimens. Suivant lui, le règne minéral est formé par les débris des corps et les émanations des êtres vivans, en raison de leurs affinités.

912. Prix médicinaux proposés par l'Académie de Lyon. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1774, M. *Adamoli* fonda un prix relatif à la médecine et à l'histoire naturelle, au jugement de l'Académie de Lyon.

La première question, née de cette fondation, fut celle-ci :

Quelles sont les plantes indigènes qui pourroient remplacer l'ipécacuanha, le quinquina et le séné, ou déterminer, dans le règne végétal, les découvertes utiles relativement à la matière médicale ?

Seize mémoires ont concouru, et forment le premier volume de cette collection. Le n.° 11 obtint le prix; il il a été fait en commun, par MM. *Coste*, médecin de l'hôpital militaire de Calais, et *Willemet*, doyen des apothicaires de Nancy. Sa devise est ce passage de *Pline : Naturæ placuerat esse remedia, parata vulgò, inventu facilia, ac sine impendio.* Ce mémoire est plein d'expériences chimiques et d'observations curieu-

ses. La violette ordinaire et la racine de lazarum leur ont paru mériter l'honneur de remplacer l'ipécacuanha; la gratiole, l'extrait du grand lizeron, la racine de brione et d'ellébore peuvent être substitués au séné; l'écorce du saule, du marronier d'Inde, du frêne, du prunelier offre les avantages du quinquina. Ce mémoire a été imprimé, en 1778, à Nancy, chez la veuve le *Clerc*.

Le second prix, consistant en deux médailles d'argent, fut décerné à M. *Charles Strach*, professeur de médecine en l'université de Mayence. Son écrit a pour devise ce passage de *Celse : Verumque est, ad ipsam curandi rationem nihil plus conferre quàm experientiam.* Il propose de substituer les bourgeons de sureau au séné, et recommande en divers cas l'usage de la fleur de pensée. Son mémoire est en latin. Il se trouve dans ce recueil, ainsi que celui qui a obtenu le prix. On y a réuni, 1.° quatorze autres mémoires sur le même sujet; 2.° les rapports de MM. *Rast* et *Gavinet* sur le concours.

Le mémoire n.° 2 manque à cette collection. C'étoit un ouvrage imprimé sur les vertus et les propriétés de l'*arnica montana*, par M. *Collin*, conseiller impérial à la régence de la Basse-Autriche.

2.° En 1773, l'Académie proposa cette question :

Quelle est la théorie des maladies chroniques du poumon? Quel doit être leur traitement? Quels sont les principaux moyens de guérison employés contre ces maladies par les médecins anciens et modernes, et même par les empiriques?

M. *Pouteau* donna 600 livres pour ce prix, obtenu par M. *Camper*, médecin à Franéker en Frise, dont le mémoire a pour épigraphe ces mots de *Celse : In omnibus cogitationibus in utramque partem disseri potest.*

L'*accessit* fut accordé à l'écrit de M. *Rinninger*, médecin en Basse-Alsace, ayant pour devise ces vers de *Martial* :

Non nobis licet esse tam dissertis
Qui Musas colimus severiores.

Le premier a divisé son ouvrage en trois sections: l'anatomie, les maladies du poumon et leur curation. Une grande expérience dans la pratique, et beaucoup de recherches sur les différentes méthodes employées le distinguent. Le second s'est particulièrement attaché à la phtisie tuberculeuse, la plus fréquente de toutes les maladies du poumon. On lui a reproché d'avoir omis des secours importans, tels que les narcotiques et les cautères, et d'en avoir indiqué un très-dangereux. C'est le sublimé corrosif, uni à un suc mucilagineux.

Ces deux mémoires sont réunis à cinq autres, et à un rapport sur le concours, par M. *Rast*.

3.° En 1766, l'Académie de Lyon proposa cette question pour sujet de l'un de ses prix :

Quelle est la qualité nuisible que l'air contracte dans les prisons et les hôpitaux? Quel seroit le moyen d'y remédier?

Ce concours fut très-nombreux. Le mémoire latin ayant pour devise : *Pauperum æquè ac divitum sanitatem queri, omnis boni officium est*, eut le prix. L'auteur, M. *Nahuis*, professeur de médecine à Hoorne en Nord-Hollande, après avoir établi que l'air, principe de la vie, devient une source de mort, lorsqu'il est corrompu par les exhalaisons animales, développe les causes de sa corruption dans les hôpitaux. Ces causes sont, la transpiration des malades, leurs évacuations, les ulcères, les linges infectés, une trop grande chaleur, la cumulation des malades et la mauvaise situa-

tion des hospices. Le meilleur moyen de bannir leurs effets nuisibles, est d'assurer, dans les prisons et les hôpitaux, un service exact de propreté, et sur-tout d'y renouveler sans cesse l'air qui y perd bientôt son élasticité et son principe vital. A cet effet, il propose l'emploi de la machine de *Sutton*, qu'il regarde comme le meilleur ventilateur, dont le feu est le seul moteur, et dont le service, commode et peu cher, n'exige pas le travail de l'homme. Elle est préférable, suivant lui, à la machine de *Hales*, dont l'usage ne peut être que momentané, et qui ne peut se mouvoir qu'à l'aide des animaux. Pour corriger les vapeurs putrides, il ordonne d'arroser chaque jour le pavé avec du vinaigre, et de brûler du soufre dans toutes les salles.

L'*accessit* fut partagé entre le mémoire de M. de *Boissieu*, médecin à Lyon, et celui de M. *Julien*, de la même ville. Le premier a pour épigraphe ce passage du livre des Rois : *Si oborta fuerit in terrâ, aut pestilentia, aut corruptus aër, omnis plaga universa infirmitas.* Il détermine, d'après les expériences de *Hales*, *Pringle* et *Sauvage*, que le principe qui altère l'atmosphère des hôpitaux et des prisons est putride; en conséquence, il faut diminuer les causes de cette putridité, les dissiper et les corriger. Le moyen est d'enlever promptement les odeurs fétides, de mettre une assez grande distance entre chaque lit, de faire coucher les malades seuls, d'entretenir le feu des cheminées et non des poëles, de laisser passage à l'air par des ouvertures faites au plafond, d'employer le ventilateur de *Hales*, de placer entre chaque lit un petit tuyau communiquant avec l'air extérieur, et susceptible d'être ouvert ou fermé à volonté.

Le second, portant le n.° 19, blâme, dans les hôpitaux, la construction des dômes qui, en favorisant l'entrée de

de l'air extérieur, repoussent dans chaque salle les vapeurs méphitiques et les empêche de se dissiper. Il conseille l'évaporation du vinaigre et de l'éther vitriolique, et l'emploi de cornets de terre cuite, en forme conique, pour purifier l'air.

Ces trois mémoires sont réunis dans ce recueil à dix-neuf autres et à trois rapports sur le concours, faits par MM. *Rast*, de *Villers* et *Noyel* de *Belleroche*.

4.° En 1770, l'Académie de Lyon proposa cette question :

Quelles sont les causes du vice cancéreux, qui conduisent à déterminer sa nature, ses effets et les meilleurs moyens de le combattre ?

Ce prix extraordinaire de 600 liv. fut donné par M. *Pouteau*, chirurgien de Lyon, et un anonyme le porta à 1,200 liv.

Depuis *Hippocrate* jusqu'à nous, le cancer a été l'écueil de la médecine et de la chirurgie. On en ignore la nature, qui ne se découvre que par des signes qui diffèrent de ceux des autres tumeurs.

M. *Périlhe*, de l'Académie de chirurgie de Paris, remporta ce prix. Son mémoire a été imprimé chez *Didot*, *in*-8.°; il est écrit en latin; mais il a été traduit ensuite en français par M. *Mathey*. Il renferme une connoissance profonde des auteurs; sa critique est judicieuse, sa marche didactique, et ses expériences décèlent un grand praticien. Il distingue la maladie en quatre époques; les deux premières sont susceptibles de résolutions et de guérisons; les deux autres sont incurables. Il conseille la racine de carotte, le quinquina et autres antiseptiques; pour nourriture, les acides végétaux ou la diète blanche. Son écrit a pour épigraphe ces mots d'*Ovide : Prolem sine matre creatam.*

Il est réuni dans ce volume à douze autres mémoires

sur le même sujet, et à deux rapports par M. *Colomb.* Parmi ces mémoires, on reconnoît, dans le n.° 5, l'ouvrage que M. *Dupré* de l'*Isle* a publié, à Paris, chez *Couturier*, en 1771.

913. Anatomie complète. — *In*-4.° de 340 pag.

CHIRURGIE. Elle est divisée en quatre parties; l'ostéologie, la myologie, l'angéiologie et la splanchnologie. C'est un cours suivi à l'école de Montpellier, en 1723. L'écriture du volume est agréable et nette; il vient de M. *Adamoli*, et paroît avoir appartenu auparavant à *Gérard Carrel*, professeur de médecine au collége de Lyon, en 1732.

914. Mélanges de chirurgie. — *In*-4.° (M.ss acad.)

Ce volume renferme :

1. *Observations sur la guérison d'une paralysie par une opération chirurgicale.*

Une femme, attaquée de paralysie de la moitié du corps, du côté gauche, avec perte absolue de la parole, fut guérie à l'hôtel-Dieu de cette ville par une petite incision à la tête, qui fit disparoître une contusion du périoste, source du mal.

2. *Dissertation sur les hermaphrodites, avec la description de celui qu'on a vu à Paris, en* 1749, *par M.* Morand, *médecin.*

L'auteur a fait de longues recherches sur les divers hermaphrodites, dont font mention *Ambroise Paré*, *Platerus*, *Jean Bauhin* et autres. Celui qu'on vit à Paris, en 1749, se nommoit *Michel-Anne Drouart.* Il fut baptisé, comme fille, dans la paroisse de *Ste.-Marguerite.* Les observations faites par M. *Morand* sur cet individu l'ont convaincu que, si la nature s'écarte quelquefois de ses lois ordinaires dans la configuration

des sexes, elle n'a jamais formé du moins de véritables hermaphrodites.

5. *Nouvelle manière d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes et autres, par M. d'*Aumont.

En traitant avec le mercure une nourrice, on traite en même temps le nourrisson infecté, et qui reçoit, par le lait qu'il suce, les effets du remède; mais lorsque l'enfant ne développe le mal que lorsqu'il est sevré, et qu'il a perdu l'habitude de prendre la mamelle; lorsque sa constitution est trop délicate pour soutenir l'action du remède, M. d'*Aumont* propose de l'administrer à une chèvre et même à une vache, pour faire prendre ensuite leur lait à ceux que l'on veut traiter. Il rapporte une expérience favorable à son opinion, et pense que par les procédés qu'il indique, et en inoculant le mercure aux animaux qui servent à la nourriture de l'homme, on pourroit rendre l'usage de cet agent plus praticable, non-seulement dans toutes les espèces de maladies vénériennes pour les sujets les plus délicats, mais encore dans toutes les maladies cutanées rebelles, les affections catarrheuses, rhumatismales, et même dans le traitement de la goutte.

4. *Nouveaux plans de bandages à ressorts pour les hernies inguinales, appelées* entérocèles, *par M.* Hugon, *chirurgien à Arles.*

Ce mémoire présente les inconvéniens des bandages ordinaires, soit à une pelotte, soit à deux; les moyens d'y remédier par des additions ingénieuses; il est accompagné de planches qui en démontrent le mécanisme. Celui que l'auteur propose est formé de deux ceintres unis postérieurement par une charnière qui, embrassant le corps, agissent également sur les anneaux. Les deux pelottes sont maintenues d'une manière invariable par une pièce d'acier, arrêtée par une agrafe très-commode.

5. *Lettre* du même, *sur le même objet.*

6. *Œdématie parenchimateuse, ou infiltration du tissu propre du testicule, espèce d'hydrocèle organique, par M.* Desgranges, *chirurgien à Lyon*, 1787.

Cet habile patricien rend compte de deux observations, dont la première établit une sorte d'hydrocèle, jusqu'alors ignorée; les détails qu'il en donne, peuvent servir de diagnostic à cette maladie, et éclairer l'art sur les différentes affections séreuses de cet organe.

7. *Observations sur une moitié de l'os maxillaire inférieur emportée et frappée de la mortification complète, connue en médecine sous le nom de* nécrose, par le même.

8. *Observation sur une pierre trouvée dans le cadavre d'une femme, par M.* Grandchamp, *chirurgien à Lyon.*

Cette pierre étoit placée entre la vessie urinaire et la matrice. Il n'est aucune partie du corps humain qui soit à l'abri des concrétions pierreuses; on a trouvé le cerveau d'un bœuf entièrement pétrifié, sans que ses fonctions en eussent été dérangées. Le célèbre médecin *Petit* a découvert plusieurs pierres dans le cerveau de *Marie Leczinski*, reine de France, et plus de quatre cents autres dans le sac lacrymal de divers individus. *Ambroise Paré* fait mention d'une pierre située sous la langue d'un ingénieur de *Henri* IV dont il fit l'extraction. *Antoine Beneveni*, médecin de Florence, dit, qu'un allemand rendit, en toussant, une pierre de la grosseur d'une noix. *Houllier* en a trouvé dans le cœur d'une femme; et un enfant, porté 29 ans dans le sein de sa mère, en fut extrait, à Sens, entièrement pétrifié. La pierre trouvée par M. *Grandchamp*, dans la femme qui est l'objet de son observation, étoit en partie osseuse.

915. Mémoires de chirurgie. — *Fol.* (M.ss acad.)

On trouve dans ce recueil :

1. *Examen anatomique d'une ossification extraordinaire de la vésicule du fiel*, *par M.* Grandchamp, *chirurgien.*

Cette vésicule étoit devenue une masse informe, dure, rougeâtre, de la grosseur d'une tête de fœtus de six à sept mois, imparfaitement ossifiée. Elle renfermoit, dans son noyau, une gelée grisâtre et transparente dans tous ses points. L'auteur résout ensuite ces questions : 1.° comment les parois de cette vésicule, ordinairement minces et souples, ont-ils pu se convertir en substance osseuse? 2.° Comment la bile, qui est plus noire, plus épaisse et plus amère dans le vésicule que dans le foie, a-t-elle pu changer totalement de qualité, en prenant la douceur et la densité d'une gelée? 3.° Comment enfin, la nature a-t-elle suppléé à la nécessité de la bile cistique pour la digestion? Dans sa réponse à cette dernière question, M. *Grandchamp* prouve que lorsqu'un organe ne remplit pas ses fonctions, un autre y supplée. Si un rein est malade, l'autre fournit une double secrétion. Ici, le canal hépatique, destiné à transmettre la bile du foie dans l'intestin *duodenum*, en épanchoit beaucoup plus qu'il n'en donne ordinairement.

2. *Observations sur une conformation singulière*, *par M.* Colomb, *chirurgien de Lyon.*

Alexandre Teisson, hermite, offroit une tumeur ovale sur le pénil, de la grosseur d'un œuf de poule, tendue et rouge. Son ventre n'avoit point la forme ordinaire ; la ligne blanche s'y enfonçoit prodigieusement, et faisoit élever les régions lattérales. Il n'avoit point de nombril. *Graaf* et *Fernel* disent avoir vu des per-

sonnes qui urinoient par le nombril; mais aucun anatomiste n'a rapporté une conformation semblable à celle qui fait l'objet de ce mémoire.

3. *Observation sur une grossesse de quinze mois*, par le même.

Schenkius, *Bartholin* ont parlé d'enfans morts dans le sein de leurs mères, depuis vingt-six et quarante-six ans, sans que la santé de celles-ci eût paru dérangée. Enhardi par un exemple cité par *Alexandre Cyprianus*, par une thèse soutenue aux écoles de médecine de Paris en 1727, qui décide qu'un fœtus engendré hors de la matrice peut être tiré sans causer la mort, enfin, par l'avis de plusieurs médecins et chirurgiens de Lyon, M. *Colomb* se décida à faire l'opération césarienne à une femme grosse de quinze mois, et dont l'enfant paroissoit placé dans l'ovaire ou la trompe de *Fallope*. L'opération ne fut pas heureuse. La femme mourut le quatorzième jour après la gastroraphie, ou suture enchevillée. Elle fut ouverte, et on découvrit qu'elle n'avoit plus de trompe de *Fallope*, de morceau frangé, ni d'ovaire du côté gauche, d'où l'enfant avoit été tiré.

4. *Mémoire sur la paracentèse à la poitrine*, *par M.* Garnier, *médecin.*

On appelle du nom général de *paracentèse* toute ouverture faite au ventre, au scrotum, à la poitrine, et même à la tête des enfans, dans la vue de donner issue au pus, au sang, à l'eau ou à d'autres matières fluides amassées contre nature dans ces parties. Le mot paracentèse vient du grec, et signifie *piquer au travers.*

L'auteur se borne à la paracentèse de la poitrine. Il indique d'abord les symptômes qui nécessitent l'opération; il examine ensuite en quel endroit de la poitrine on doit faire l'ouverture et avec quels instrumens? Suivant lui, l'opération doit se faire du côté droit, à

six travers de doigts de l'épine du dos, entre la troisième et la quatrième des fausses côtes, en comptant de bas en haut. Dans le côté gauche, on doit également la faire à six travers de doigts de l'épine du dos; mais entre la seconde et la troisième des fausses côtes.

5. *Dissertation sur la cataracte, par M.* Olivier, *médecin.*

Ce mémoire offre le précis de l'opinion des médecins anciens et modernes sur cette maladie, avec une nouvelle manière d'en faciliter l'opération. *Galien* et *Sennert* ont prétendu que la cataracte avoit pour cause une pituite épaissie entre le cristallin et l'uvée. *Dionis* et *St.-Yves* ont assuré qu'elle consistoit dans l'opacité du cristallin. Ce dernier système est maintenant suivi. *Sauveur Morand* établit que, dans la cataracte, ce n'étoit point le cristallin obscurci qui se présentoit vis-à-vis le trou de l'uvée, mais une membrane formée par les fragmens des tuniques, dont le cristallin est composé; et *Jean Taylor*, oculiste anglais, a opéré plusieurs cataractes d'après la méthode de ce dernier. M. *Olivier* a divisé celles-ci en deux classes; la première comprend les cataractes qui ont leur siége dans le cristallin; la seconde, celles qui dépendent des vices de l'humeur aqueuse. La manière qu'il indique consiste principalement dans la simple ponction du cristallin, avec l'instrument connu sous le nom de *kénembatome*.

6. *Moyen d'expulser les durillons ou cors au pied, par M.* Boulard, 1793.

Ce moyen est l'application d'un morceau de gomme élastique ou *caoutchouc*, qui fait tomber le durillon sans douleur.

7. *Observations sur l'opération de la symphise du pubis sans le secours de l'instrument tranchant, sur une dilatation du ventricule gauche du cœur, et sur*

une matière plâtreuse tapissant l'intérieur de cet organe, par M. Martin, 1786.

On appelle *symphisotomie* l'opération par laquelle on divise, à l'aide d'un instrument tranchant, les os pubis à leur symphise. Désunir ces mêmes os sans instrument tranchant, tel a été le but de M. *Martin*, et il l'a rempli avec succès. On sent combien l'écartement, sans le secours de l'instrument, est avantageux et présente peu d'inconvéniens.

La seconde observation est relative à la dilatation extrême du ventricule gauche du cœur d'un malade, mort de suffocation par cette cause. Ce cœur, vide de sang, pesoit une livre et demie, et sa grosseur étoit triple de celle de cet organe dans son état naturel.

La troisième observation offre la face interne des ventricules du cœur et des oreillètes couverte d'une sorte de plâtre, presque aussi solide qu'une concrétion pierreuse.

8. *Démonstration de l'impossibilité où est le menton de l'enfant de s'accrocher au pubis dans l'accouchement par les pieds*, par le même, 1787.

Tous les auteurs, anciens et modernes, étrangers et français, ont cru que, dans l'accouchement par les pieds, le menton de l'enfant pouvoit s'accrocher à l'os pubis. M. *Martin* démontre savamment l'erreur de cette opinion, et il fonde la sienne, 1.° sur la forme du bassin revêtu de ses parties molles; 2.° sur la conformation externe de la tête de l'enfant; 3.° sur le jeu de ces parties pendant le travail de l'enfantement; 4.° sur le rapport des diamètres de la tête de l'enfant avec ceux du détroit supérieur. De pareils ouvrages bannissent de fausses terreurs, et éclairent la pratique de l'art.

9. *Examen des six planches anatomiques de M.*

Jenty, *sur la grossesse d'une femme, par M.* Colomb.

M. *Jenty*, professeur d'anatomie, fit graver à Londres, en 1758, six planches représentant la matrice, le fœtus et les divers objets de l'enfantement. M. *Colomb* a donné l'explication détaillée de ces planches, qu'il regarde comme très-utiles à l'instruction des élèves.

10. *Dissertation sur les organes qui servent à préparer et qui fournissent la salive, sur la nature, les différences et les usages de ce fluide, par M.* Grassot, *chirurgien de Lyon.*

La salive vient du sang, et en est séparée par des glandes, au travers desquelles elle filtre. Ces glandes, placées près de la bouche, se nomment salivaires de leurs fonctions. Les plus considérables sont les parotides, ainsi nommées de leur situation près de l'oreille, les glandes molaires découvertes par *Heister*, les glandes maxillaires, etc.; les unes et les autres sont fort bien représentées dans les planches anatomiques de *Cowper* et de *Bidloo*. La salive, dans ceux qui jouissent d'une bonne santé, est une liqueur légère, transparente, claire, se mêlant facilement avec l'eau, sans odeur, sans saveur, qu'une légère agitation rend écumeuse, et qu'une médiocre chaleur fait évaporer. C'est ce qui explique, pourquoi la bouche de ceux qui sont agités de mouvemens violens ou qui parlent long-temps devient sèche. La salive paroît être le savon naturel du corps humain. *Verrheyen* a observé que huit onces de salive donnoient une demi-dragme de sel pur et actif. Ce savon liquide, subtilisé par le mouvement des artères et par la chaleur du corps, devient détersif et résolutif. Aussi, est-il utile contre les dartres, les verrues, et on l'a souvent employé avec succès pour résoudre des tumeurs fort dures. La salive est le principal agent

de l'appétit, du goût et de la digestion. Elle confond et unit tous les alimens en une pâte uniforme d'où la nature extrait un suc huileux, doux et léger, semblable à une émulsion d'orgeat; ce suc est le chyle. M. *Grassot* détermine ensuite les mauvaises qualités de la salive, et les moyens de lui restituer sa salubrité.

11. *Discours sur l'anatomie, par M.* Guilhaumat, *chirurgien de Lyon.*

Ce discours fut celui de réception de l'auteur à l'Académie de Lyon. Après quelques réflexions préliminaires sur l'anatomie, il présente un tableau général de l'ostéologie.

12. *Réflexions sur le panaris, par M.* Cablat, *chirurgien de Lyon.*

Ce chirurgien distingue le panaris produit par une cause externe, et celui qui a une cause interne. Il applique un traitement sage et méthodique à l'un et à l'autre, sans employer de tampon sur la plaie, ni de liqueur spiritueuse.

13. *De l'insertion de la petite vérole, par M.* Martiny, *médecin.*

L'auteur combat, dans ce mémoire, la pratique de l'inoculation; aussi l'écrivit-il en 1759. Sa conclusion est, que si les Circassiens, les Turcs et les Persans étoient des peuples instruits et possédant quelque teinture de médecine, ils ne se feroient pas inoculer.

14. *Observation anatomique sur les causes et les remèdes d'un athsme particulier, par M.* Olivier, *médecin.*

Cet athsme mortel fut produit par un polype qui avoit germé dans l'oreillète gauche du cœur, et qui avoit étendu ses branches jusque dans les sous-divisions de la veine pulmonaire. Dans la première partie de son mémoire, M. *Olivier* décrit ce polype et les accidens

qu'il produisoit. Dans la seconde, il examine les causes de ce corps étranger, et les remèdes qui seroient utiles en pareil cas. Il a grande confiance à l'usage de l'œthiops minéral antisyphilitique qui se fait avec du mercure purifié, et partie égale du baume du Pérou solide.

15. *Recherches sur les signes auxquels on peut reconnoître si un homme a été noyé ou jeté dans l'eau après sa mort*, *par M.* Rast, *médecin.*

C'est une question bien difficile à résoudre, que de déterminer les signes qui distinguent le cadavre d'un homme noyé, de ceux du cadavre d'un homme jeté dans l'eau après sa mort. Quelques auteurs ont prétendu que toutes les fois que l'on trouvoit de l'eau écumeuse dans les poumons d'un homme submergé, on devoit prononcer qu'il s'étoit noyé; et, qu'au contraire, lorsqu'on n'en trouvoit point, on pouvoit affirmer qu'il avoit été jeté dans l'eau après sa mort. M. *Rast* prouve ici l'incertitude de cette opinion par un grand nombre de faits puisés dans les médecins anciens et modernes. Il adopte le sentiment de M. *Kannegessieri*, dans ses Institutions médicales, publiées en 1768. Celui-ci veut que la présence ou l'absence de l'eau dans les poumons des noyés dépende de leur situation dans l'eau. Un cadavre, dont le corps a perdu toute irritabilité, est soumis sans réserve aux lois de l'hydraulique; le poumon dès-lors se remplit d'eau, si la face est tournée en haut, et si la mâchoire et la glotte ne se trouvent pas dans une contraction convulsive; il est vide d'eau, au contraire, s'il y a contraction, ou si la face est tournée en bas. Il en est des poumons dans ce cas, comme d'une bouteille; la compression de l'eau ne peut faire sortir l'air, si on la plonge par le goulot; elle se remplit d'eau au contraire, si celui-ci est en haut.

16. *Observations anatomico-pratiques*, par le même.

Ces observations démontrent, 1.° que les asphixiés par la vapeur du charbon meurent d'apoplexie. 2.° Que le resserrement de la poitrine ou la gibbosité produisent d'ordinaire l'athisme. 3.° Que le vin diurétique et vulnéraire, dont le cresson fait la base, est d'un usage très-favorable dans les ulcérations de la vessie. 4.° Que dans l'hydropisie du bas-ventre, la ponction ou paracentèse n'est qu'un palliatif qui accélère souvent la mort, en affoiblissant le malade, et qu'elle est bien inférieure à l'usage des diurétiques ; mais qu'il faut bien se garder des purgatifs forts, et sur-tout des émétiques. 5.° Qu'on peut vivre long-temps sans opération avec une hydropisie dans l'ovaire, puisqu'une fille exista, pendant vingt ans, avec cet organe si gorgé que, lorsqu'on l'ouvrit après sa mort, il rendit une sérosité qui remplit quatre seaux, et pesa près de quatre-vingt-dix livres. 6.° Que la partie du corps, voisine d'une autre enflammée, ne peut manquer de la devenir bientôt, comme un fruit qui se corrompt, pourrit celui qui le touche ; qu'ainsi la pleurésie entraîne bientôt la péripneumonie ; et qu'à son tour l'inflammation du poumon amène celle de la plèvre, et le point de côté qui l'indique. 7.° Que le larinx et la trachée-artère, enflammés par des miasmes contagieux, peuvent produire l'altération du poumon et la mort. 8.° Que le trépan de l'os occipital est toujours dangereux et mortel. 9.° Que c'est une erreur de croire que le lait est le spécifique contre l'action de tous les poisons âcres et corrosifs ; mêlé avec les acides, il se coagule ; c'est aux alcalis fixes, pris en grand lavage, qu'on doit avoir recours. 10.° Que les frictions mercurielles sont un excellent préservatif contre la rage.

17. *De la saignée*, par le même.

La saignée est l'ouverture faite à un vaisseau sanguin. Ce vaisseau est artériel ou veineux, d'où naît la division de la saignée en artériotomie et en phlébotomie. L'auteur décrit l'histoire, les effets et les usages de cette opération.

Podalire, revenant de la guerre de Troie, fut jeté sur les côtes de Carie où il guérit *Syrna*, fille du roi *Damethus*, tombée du haut d'une maison, en la saignant des deux bras. Elle l'épousa par reconnoissance. Ce trait, conservé par *Etienne* de *Bizance*, offre le premier exemple de la saignée avant *Hippocrate*. Une erreur de ce père de la médecine, fut que la saignée faite derrière les oreilles rendoit les hommes inféconds.

Galien fut ami de la saignée, et il étoit peu de maladies où il ne l'employât. *Arétée*, son contemporain, l'imita, et dans le choix des veines, il préfére toujours la plus voisine du mal. Ainsi, il saignoit au front dans les douleurs de tête, et ouvroit les veines du pubis dans les inflammations de la matrice.

Les médecins arabes, au contraire, tels que *Rhazis*, *Avenzoar*, *Isaac* l'israélite, *Avicenne* ordonnèrent de saigner du côté opposé au mal, dans la persuasion qu'on n'ouvroit point une veine sans y attirer une plus grande quantité de sang qu'il n'en sortoit.

Dans le seizième siècle, les médecins se divisèrent sur la saignée, et se disputèrent avec acharnement. *Botal*, *Valerius* et *Martinius* soutinrent que les veines étoient comme des puits, dont l'eau étoit d'autant meilleure qu'elle étoit plus souvent renouvelée. *Vanhelmont*, au contraire, *Bontekoë*, *Vulpin*, *Ghema* prétendirent qu'il n'étoit aucun cas où on dût saigner. Au milieu d'eux, *Sennert*, *Pison*, *Bonnet*, *Riviere*, *Sydenham*

furent plus modérés et plus sages. *Willis* prodigua la saignée, et fut combattu par *Luc-Antoine Pontius*. *Belligni* voulut soumettre toute la médecine, et sur-tout la saignée à des calculs mathématiques. Un siècle après lui, *Heyde* et *Haller* ont renversé ces calculs.

En 1704, *Hecquet* soutint que la saignée remédioit au défaut de la transpiration insensible; *Andry* combattit cette opinion avec ironie. Le premier disputa ensuite avec *Sylva* sur le choix des veines. Ce dernier publia, en 1727, son grand traité sur cette matière; il s'y montra un partisan zélé de la saignée du pied, et ennemi déclaré de celle faite sur la partie malade. *Winslow* devint son disciple; mais on vit s'élever contre lui *Chevalier*, dans ses recherches sur la saignée; *Sénac*, dans ses lettres sur le choix des saignées et dans son traité du cœur; *Quesnai*, dans ses observations, imprimées en 1730; l'anglais *Butler* dans son essai sur la saignée; et *Jackson*, dans sa théorie de la phlébotomie, publiée en 1747.

Stahl, quoique très-avare de remèdes, prescrit la saignée dans un grand nombre de cas où elle étoit regardée comme nuisible. *Hoffman* la place au-dessus de tous les autres remèdes, et en fait une sorte de panacée universelle; *Boërrhave* enfin, réunissant le génie à l'observation, a montré, dans ses aphorismes, les règles les plus sûres et les indications les plus sages où l'art puisse l'employer.

M. *Rast* a traité avec savoir et clarté les deux autres parties de son mémoire, relatives aux effets et aux usages de la saignée.

18. *Réponse à la lettre de M. le* Cat *sur l'inoculation, par M.* Pouteau, *chirurgien de Lyon.*

M. *Pouteau*, dans une lettre insérée dans l'*Année*,

littéraire, avoit annoncé que chaque personne avoit plus ou moins de disposition à la petite vérole, et par conséquent à l'inoculation. Cette réponse est une suite à cette lettre, et l'auteur y cherche encore une méthode d'inoculer assez exacte, pour qu'elle ait son effet sur tous les tempéramens, soit qu'ils aient des dispositions prochaines à la petite vérole, soit qu'ils n'en aient que d'éloignées. Cette méthode est de pratiquer des incisions qui ouvrent toute l'épaisseur de la peau, jusques aux cellules graisseuses. L'écrit est terminé par le tableau des avantages de l'inoculation sur la petite vérole naturelle. Ce tableau est rapide et convainquant.

19. *Mémoire sur l'effet des topiques graisseux sur le corps humain, par M.* Martiny, *médecin.*

La transpiration est un des principaux moyens qu'emploie la nature pour conserver et rétablir la santé. Les topiques graisseux interrompent-ils cette transpiration? M. *Martiny* assure qu'au contraire ils la favorisent, et il fonde son opinion sur plusieurs expériences faites sur lui-même, à l'aide de la balance dont *Sanctorius* fit si long-temps usage.

20. *De l'opération de la taille, par M.* Pouteau.

L'auteur s'est rendu célèbre par ses succès dans cette opération. Il décrit ici la méthode qu'il s'étoit formée, et qu'il a vu adopter, de son vivant, par divers chirurgiens véronnais, et, entr'autres, par M. *Moscati*, alors chirurgien-major de l'hôpital de Milan. Sur cent vingt malades opérés par cette méthode, trois seulement ont succombé aux suites de l'opération. M. *Pouteau* recommande sur-tout, après l'incision, de n'introduire que lentement le gorgeret et les tenettes, pour éviter les contusions, et de dilater doucement l'ouverture qui doit donner passage à la pierre. Si dans cette introduction et

dans l'extraction, on se laisse séduire par l'envie d'avoir fait l'opération dans le moins de temps possible, la vivacité, avec laquelle on procède, occasionne des déchiremens souvent mortels, et il en cite de fâcheux exemples. « Je suis persuadé, dit-il, que ce faux mérite que le public attache à la célérité d'un opérateur, a fait périr plus de malades qu'aucune autre mauvaise manœuvre. J'ai souvent employé six minutes à l'extraction d'une pierre, que j'aurois pu tirer dans l'intervalle d'une minute. Vainement, dira-t-on, qu'une opération n'est jamais trop tôt faite, parce que la vivacité des douleurs exige qu'on les fasse cesser le plutôt possible; mais en tenant ce langage, on ignore donc qu'on a soumis les douleurs au calcul; qu'il en résulte qu'un malade, dont la pierre a été extraite dans l'espace de six minutes, a sept ou huit fois moins souffert, que si cette extraction avoit été faite dans un temps plus court; que le malade a souffert une douleur plus longue à la vérité, mais infiniment moins vive; or, ce n'est point la longueur des douleurs qu'on doit appréhender, mais leur extrême vivacité. »

21. *Rapport de M.* Grassot *sur des bandages de nouvelle invention*, 1784.

Il y a un siècle que, pour contenir des hernies, on se servoit de cuir, ensuite de plaques d'acier; on a employé ensuite, pour la ceinture, des ressorts de pendule qui se prêtent aux mouvemens du corps, sans le blesser. Ces bandages, perfectionnés par *Jean Menard*, ont été examinés et jugés très-utiles par M. *Grassot*, sur-tout ceux à ressort perpendiculaire pour contenir l'exomphale, ou hernie ombilicale.

916. Mélanges de pharmacie. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce recueil offre : PHARMACIE.

1. *Mémoire sur les préparations antimoniales émétiques, par M.* Vitet.

Les préparations dont l'antimoine fait la base, telles que le tartre émétique, sont toujours préparées d'une manière inégale, et leur effet est toujours dangereux. Ces préparations, malgré l'attention des pharmaciens, donnent des cristaux différens, et leur dissolution ne s'opère point dans un temps égal; elles ne peuvent donc qu'offrir des résultats dissemblables. « Le praticien, dit M. *Vitet*, doit trembler pour les jours de son malade, tant que ces remèdes violens agissent. Vingt années d'expériences ne m'ont que trop démontré les maux irréparables qu'ils ont causés. Leurs terribles effets font frémir. Je les ai vus détruire l'homme dans tous les âges. J'ai vu, par eux, les indispositions se changer en maladies cruelles, les effets salutaires de la nature s'anéantir, les crises avantageuses être détournées, et les malades périr au milieu des convulsions et des douleurs les plus aiguës. Ce tableau effrayant des maux que l'art ajoute à ceux qui affligent l'humanité, m'a toujours nécessité à substituer la racine d'ipécacuanha au tartre émétique dans toutes les espèces de maladies, où les vomitifs sont absolument indiqués. Abandonnons un remède funeste, et ne laissons pas toujours nos successeurs gémir sur les fautes innombrables de leurs ancêtres. »

2. *Du méphitisme des fosses d'aisance, par M.* Teissier, 1784.

3. *Observations chimiques sur les fosses d'aisance, par M. la* Noix, *pharmacien de Lyon*, 1783.

4. *Expériences faites sur deux fosses d'aisance, en* 1782, *d'après le procédé antiméphitique de M.* Janin.

Ces trois mémoires ont pour objet d'examiner, 1.° les procédés de M. *Janin* de *Combe-Blanche* pour désinfecter les puisards et les fosses d'aisance; 2.° les divers moyens d'enchaîner les moffètes et les miasmes putrides, qui s'évaporent des matières qui y sont renfermées. On trouve de plus dans celui de M. la *Noix*, plein d'expériences et de vues sages, l'analise de ces substances et des preuves de l'utilité de leur emploi, comme engrais, dans les travaux agricoles.

5. *Mémoire sur la nature de l'huile de ricin et les huiles analogues que l'art peut préparer*, 1779.

Le *palma Christi* ou ricin est un arbrisseau de l'Amérique méridionale. L'huile, extraite de son amande ou fruit, est grasse, âcre, caustique et très-purgative. Cependant, M. *Odier*, médecin de Genève, en a porté la dose jusqu'à douze onces dans un cas d'empoisonnement par l'arsénic, et en a obtenu le plus grand succès. On l'emploie contre la colique des peintres, le ver solitaire et les autres vers du corps humain. L'auteur du mémoire indique l'analise et toutes les préparations chimiques de cette huile, et son action sur les viscères et sur la peau.

6. *Recherches sur les savons et matières savoneuses, par M.* Gavinet, 1762.

Ce mémoire fut lu par l'auteur, lors de sa réception à l'Académie de Lyon. La théorie des savons et matières savoneuses est vaste, ainsi que leur usage. Les combinaisons qui résultent de leur mélange avec les baumes, les bitumes, les fleurs, les semences, les écorces, les huiles et les graisses, offrent un champ immense à la chimie et à la pharmacie. M. *Gavinet* en a formé cinq classes. La

première présente l'union des alcalis fixes avec les huiles grasses; la seconde, leur union avec les huiles éthérées; la troisième, celle des acides avec les huiles; la quatrième, celle des corps muqueux; la cinquième, celle des sels neutres avec les huiles végétales. L'auteur décrit ces cinq classes et leurs produits.

7. *Analise d'une pierre factice trouvée parmi les hardes d'une servante soupçonnée d'avoir empoisonné sa maîtresse, par MM.* Garnier *et* Gavinet.

Ce rapport a été justificatif pour la servante. Les expériences des deux chimistes ont prouvé que la pierre étoit formée de vitriol, d'alun et de nître purifié, qu'elle offroit ainsi un remède pour les yeux, et non un moyen d'empoisonnement.

8. *Mémoire et rapport sur les boules vulnéraires du sieur* Gévangues.

Ces boules ont paru composées de pierre calaminaire, de vitriol blanc et bleu. Leur emploi peut être utile pour les contusions légères et les plaies récentes.

9. *Mémoire sur l'opium du Caire et sur celui qu'on peut faire en France, par M.* Gavinet.

L'opium est un suc extrait des têtes de pavots blancs qui croissent au grand Caire. Il produit, sur les naturels du pays, l'effet que le vin nous cause. Il fortifie le cœur, éveille les esprits. Ces habitans en avalent des morceaux de deux et trois gros, sans que cette quantité leur procure le sommeil, tandis qu'un seul grain nous le donne. La conclusion de l'auteur est qu'une même méthode de médecine ne sauroit également convenir aux peuples de deux climats opposés. Ainsi, les prétendus remèdes universels ne peuvent être jamais que des remèdes chimériques.

10. *Analise du sucre de lait, par M.* Gavinet.

Au milieu du siècle passé, on faisoit un grand usage,

dans les maladies de poitrine, du sucre de lait. M. *Gavinet* analise ce remède, et prouve qu'on ne peut lui accorder de grands avantages. Suivant lui, il ne contient rien de volatil. Les parties butireuses et caseuses, en s'évaporant, emportent les soufres balsamiques; il reste au fond de la cornue un sel alcali âcre, brûlant, et plutôt préjudiciable qu'utile à la santé.

11. *De la composition du sucre de lait*, *par M.* Garnier, *médecin.*

On lit dans ce mémoire que ce furent MM. du *Pasquier* et *Thonnet*, pharmaciens de Genève, qui mirent à la mode, vers l'an 1740, le sucre de lait. Avant que de donner la méthode de le préparer, M. *Garnier* offre plusieurs observations sur la nature du lait, et ses usages pharmaceutiques, et sur la clarification du petit lait.

12. *Mémoire sur le chocolat*, *par M.* Clapasson.

L'invention du chocolat est due aux Mexicains. C'est d'eux que les Espagnols en ont appris l'usage. L'auteur décrit le cacao et la vanille, bases du chocolat. Cette boisson est favorable à l'estomac; et comme le cacao abonde en parties huileuses et balsamiques, il est salutaire dans toutes les maladies qui attaquent la vessie. M. *Clapasson* cite deux personnes de Lyon, guéries par l'usage du chocolat, de coliques néphrétiques qui les tourmentoient.

13. *Du mécanisme des opérations médicales des sublimés de mercure*, *par M.* Gavinet.

Les sublimés de mercure ne peuvent perdre leur corrosion, que par la sublimation réitérée jusqu'à trois fois. L'auteur détaille les procédés de cette sublimation. On connoît ensuite si le sublimé doux est bien fait, lorsqu'après l'avoir tenu long-temps sur la langue, il n'y cause pas d'érosion, et n'y fait pas sentir des sels qui picotent. Le sublimé corrosif est employé avec succès

en médecine, pour ronger, dans les plaies, les chairs baveuses. C'est un puissant escarotique, dont les Anglais et les Hollandais nous ont appris l'usage.

14. *De la manière dont le tartre émétique agit dans l'estomac, par M.* Colomb.

On a vu que M. *Vitet* a donné en médecine une exclusion absolue au tartre émétique. Au contraire, M. *Colomb* veut dissiper les craintes à ce sujet, et développe l'efficacité du remède. Après avoir exposé la structure de l'estomac, et comment l'émétique agit sur cet organe, il soutient, 1.° que le tartre le fortifie, loin de le détruire ou de l'affoiblir; 2.° que le principal avantage de ce remède ne consiste pas seulement dans sa vertu purgative, mais dans son action qui accélère le cours des esprits animaux et des liqueurs dans les couloirs les plus éloignés. Si dans l'apoplexie et dans la paralysie sur-tout, l'émétique procure des évacuations sensibles, il opère bien plus efficacement par les secousses et les ébranlemens qu'il communique jusque dans le cerveau, et en rétablissant le mouvement dans les parties qui en étoient privées.

15. *Mémoire sur le tartre émétique, par M.* Gavinet.

L'auteur est aussi favorable au tartre émétique. Il parcourt les diverses préparations antimoniales, et en donne la méthode. Ces préparations sont l'antimoine calciné, le beurre d'antimoine, le foie d'antimoine, le régule d'antimoine, la rabine d'antimoine, le soufre d'antimoine, les verres d'antimoine, le tartre émétique, le kermès minéral, la poudre de Bibol, la panacée antimoniale, le sirop de *Charras*, celui de *Glauber*, les vins émétiques. M. *Gavinet* observe à la fin de son écrit, que les préparations, extraites de l'antimoine, ont plus de force lorsqu'elles sont nouvellement faites, que six mois après leur manipulation.

16. *Du nître*, *par M.* Albouy.

Le nître est un sel minéral, acide, uni à un alcali fixe. On le retire de l'urine des animaux, des débris des vieilles masures, de certaines terres et de plusieurs plantes, telles que le concombre, le pourpier et la bourrache. L'auteur donne la manière dont on extrait le nître dans les salpétrières; il attaque ensuite l'existence du nître aérien, auquel un grand nombre de physiciens anciens ont attribué la formation des météores et les phénomènes de la végétation. Suivant lui, si les plantes contiennent du nître, elles le reçoivent de la terre, et non de l'air.

17. *De l'origine*, *des vertus et de l'usage du nître*, *par M.* Gavinet.

Le nître est le plus subtil des acides minéraux. Les anciens l'ont confondu avec le *natrum* d'Egypte, qui est au contraire un sel alcali. Le nître moderne est dépuré par des filtrations et cristallisations. M. *Gavinet* détaille les procédés de cette dépuration et de son extraction, soit des terres, soit des végétaux, soit des animaux. Son opinion est, qu'il existe dans la nature un principe acide universel qui est la base du nître.

Dans la seconde partie de son mémoire, il examine les vertus et l'usage du nître. Son mélange avec le soufre et le charbon forme la poudre à canon; employé comme remède, il divise la masse des humeurs et leur donne plus de fluidité; en stimulant les glandes, il procure une secrétion plus abondante de la lymphe; il tempère le mouvement du sang, et possède éminemment la qualité rafraîchissante et diurétique; il préserve enfin de corruption les substances qui ont de la disposition à devenir putrides; il n'est point inflammable de lui-même, mais la force du feu le met en fusion; alors, si on projette de la fleur de soufre ou

de la poussière de charbon de bois, il produit une détonation.

C'est de ce mélange que *Glauber* forma son *alckaest* ou dissolvant universel. L'acide nîtreux sert aux essayeurs dans les monnaies; les orfèvres l'emploient pour séparer l'or de l'argent; il dissout celui-ci, et ne touche point à l'or. L'esprit de nître arrête le vomissement causé par des préparations antimoniales. Les teinturiers s'en servent pour extraire la couleur de la cochenille. Les chapeliers, pour secréter le poil du lièvre et du lapin, et lui donner la propriété de se plier et d'être feutré. M. *Gavinet* termine son mémoire par une expérience de distillation de coquilles d'œufs, par laquelle il prétend prouver que l'acide nîtreux existe dans l'air.

18. *Dissertation sur le soufre anodin de l'antimoine*, par le même.

Dans cet écrit, l'auteur, sans grand préambule, indique les procédés pour faire l'eau-régale, et tout-à-la-fois le kermès et le soufre anodin d'antimoine.

19. *De l'usage du quinquina pour le traitement des ulcères scrophuleux, par M.* d'Aumont.

La guérison du vice scrophuleux est ordinairement très-rebelle. Pour l'anéantir, M. d'*Aumont* a employé avec succès le quinquina qui, en donnant plus de force aux vaisseaux engorgés, facilite l'expulsion de l'humeur.

20. *Mémoire sur la racine du houblon.*

En 1766, un botaniste lorrain, nommé *Chevreuse*, proposa à un apothicaire un achat de salsepareille, à 24 sous la livre. La modicité de ce prix fit examiner attentivement la plante qu'il offroit, et on découvrit la racine de houblon dont la décoction donne un rouge cérise. Ce mémoire offre les résultats chimiques de la racine du houblon comparée à celle de la salsepareille. Il en résulte que l'une et l'autre sont de nature acerbe-

astringente, et qu'elles fournissent des couleurs tinctoriales à peu-près semblables; mais que la première ne peut être employée comme sudorifique, ni substituée dans ce cas à la salsepareille du Pérou.

21. *Dissertation sur le café, par le P.* Tolomas, *jésuite.*

Le café est-il utile, pernicieux, indifférent à la santé? Ce sont les trois questions traitées dans le mémoire. L'auteur combat les antagonistes du café, et le célèbre comme favorisant la circulation du sang, comme l'ami de l'estomac et du cerveau; il ne faut point en abuser et se borner à une tasse après-dîner, en partageant la livre en vingt-huit tasses. *Geoffroi*, *Lémery*, le docteur anglais *James* ont analisé cette boisson. Ses principes huileux et salins, joints ensemble, agissent comme savon naturel sur la masse du sang, qui est dépuré par leurs qualités résolutives et détersives; aussi, le célèbre *Leuwenhoëk*, vivant dans un climat marécageux, disoit souvent, en parlant du café : *c'est mon seul remède dans la fièvre.*

22. *Mémoire sur l'usage du café.*

Cette fève d'Arabie a été rangée dans la classe des jasmins, relativement à la figure de sa fleur, à la structure de son fruit et à la disposition de ses feuilles. Autrefois les Arabes et les Hollandais de Surinam le passoient au four avant de le livrer dans le commerce, pour empêcher qu'on ne le semât ailleurs que chez eux; maintenant on l'a multiplié par-tout. L'auteur du mémoire n'est pas aussi favorable à cette boisson que le P. *Tolomas*. Il la croit trop active, irritant les nerfs, coagulant le sang à force de l'agiter, et produisant à la longue la paralysie. Parmi ceux qui ont attaqué le café, il cite *Boëcler*, *Hoffman*, *Duncan* et le célèbre *Hecquet*. Le bien que le café fait à certaines personnes est

incertain; le mal qu'il fait à d'autres, soit par les insomnies, soit par les tremblemens qu'il procure, n'est pas douteux; il est donc imprudent d'en prendre beaucoup, et peut-être même de ne pas s'en abstenir.

23. *Mémoire sur un nouveau remède contre le ver solitaire, par M.* Vitet.

Les naturalistes ont reconnu dans l'homme plusieurs espèces de vers solitaires, et les médecins anciens ont employé un grand nombre de remèdes pour les faire disparoître. Le gouvernement français a acheté, à très-haut prix, le vermifuge de la veuve *Kenouff*, remède violent, terrible dans ses effets, et trop souvent inutile. La gomme gutte en fait la base. M. *Vitet* propose un remède moins dangereux, et qu'il croit aussi efficace. C'est la suie de cheminée. Il indique la méthode de l'administrer, et d'assurer son succès.

24. *Observations sur l'usage de la belladona prise en infusion.*

Ces feuilles appliquées extérieurement sont adoucissantes et résolutives. Ses baies, noires comme des cérises, sont vénéneuses; et *Tournefort* cite plusieurs exemples de personnes mortes pour en avoir mangé. En 1756, *Lambergen*, médecin à Groningue, fut le premier qui imagina de faire prendre les feuilles en infusion pour la guérison des squirres et des cancers. Ce remède lui réussit. Cependant deux observations insérées dans ce mémoire prouvent que si l'usage intérieur de la *belladona*, qui agit comme narcotique, peut adoucir les douleurs cruelles du mal, il est loin de le guérir. Les deux personnes, qui ont employé ce remède, sont mortes des suites du cancer.

25. *Nouveau remède contre l'épilepsie, par M.* Gavinet.

L'auteur avoue tenir ce remède de M. de *Croze*,

provençal. Il est composé, en grande partie, de corail et de sucre. M. *Gavinet* donne la formule de sa composition et la manière de s'en servir. Il offre en même temps les différentes expériences chimiques, auxquelles il a soumis ce remède qu'il nomme *savon de corail.* Avant M. *Gavinet*, on employoit déjà cette substance dans l'élixir anti-épileptique d'*Eregène*, la liqueur de *Grolius*, l'esprit anti-épileptique de *Harteman*, et dans la teinture d'*Agricola*, etc.

26. *Réflexions sur les effets et la réputation de quelques remèdes émétiques*, *par M.* Olivier.

L'auteur montre les avantages de l'ipécacuanha sur tous les autres vomitifs végétaux ou antimoniaux; mais il faut se garder de confondre cette plante avec celle appelée *caa-apia* qui croît en Espagne, et que l'on a fait souvent passer pour la première.

L'usage du kermès minéral, proscrit, sous le nom d'émétique, par arrêt du parlement de Paris, fut de nouveau remis en usage par la *Ligerie*, valet-de-chambre de l'abbé de *Louvois*, et par un frère *Simon* qui osa se dire inventeur de ce vomitif, qu'il répandit sous le titre de *Poudre des Chartreux.*

27. *Mémoire sur la vipère et sur ses usages*, *par M.* Gavinet.

La distillation de la vipère produit plus de sel volatil que tout autre animal; c'est ce sel qui sert à la guérison de diverses maladies. Après une description exacte de la vipère, l'auteur combat le sentiment d'*Hérodote* et de *Pline* qui disent, qu'après l'accouplement, la vipère femelle coupe la tête au mâle. On garde les vipères huit à dix mois en vie, sans leur donner aucun aliment. Son venin arrête la circulation du sang et le coagule; sa chair, en bouillon ou mise en poudre, guérit les fièvres, le scorbut, et toutes les maladies qui proviennent

de l'épaississement de la lymphe et du sang. On ne doit faire ce bouillon que dans un vase lutté et bien fermé, afin que les parties volatiles ne s'évaporent pas.

L'auteur rapporte cette petite histoire d'après *Galien*. « Des moissonneurs expulsèrent de leur troupe un lépreux, après lui avoir construit une cabane près d'une fontaine. Son mal augmenta, et bientôt le solitaire fut entièrement couvert d'une croûte épaisse et livide. Un charretier ayant mis à terre, dans le voisinage, un tonneau de vin, en fit sauter le bondon. Les vipères sont friandes de vin; l'une d'elles se glissa dans le tonneau et s'y noya. L'heure de souper étant venue, ceux à qui le vin appartenoit, furent très-surpris d'y trouver cette vipère, et n'osèrent plus le boire ; ils décidèrent de le donner au lépreux pour qu'il trouvât, dans une boisson douce, la mort et la fin de ses maux. Quelle fut leur surprise, lorsqu'après que tout le vin fut bu, ils virent, sans lèpre et parfaitement rétabli, celui qu'ils croyoient aller inhumer! »

28. *De la vertu du sucre de lait dans l'hémophtisie et les sueurs causées par l'éthisie, par M.* Moëgling.

Le docteur allemand donne la méthode de faire le sucre de lait, qu'il a employé avec succès pour modérer la chaleur du sang et calmer son irritation, causes funestes des maladies de la poitrine.

29. *De l'émétique, par M.* Albouy.

L'auteur examine particulièrement l'antimoine, quelle est la quantité de soufre nécessaire pour lui donner de la force, d'où provient la qualité émétique de l'antimoine, le danger qui naît de la diversité de cette séparation, et les inconvéniens qui résultent lorsqu'il est distribué par des personnes qui n'en connoissent que le nom ?

30. *Dissertation théorique et pratique sur les effets et les abus de l'émétique, par M.* Morel, *médecin.*

M. *Morel* a observé avec sagesse que, si l'application de l'émétique est avantageuse dans un petit nombre de circonstances, la nature de ce médicament, l'organe sur lequel il agit, et ses effets funestes, lorsqu'il est donné à contre-temps, indiquent qu'on ne doit l'employer qu'autant qu'il ne peut être suppléé par d'autres moyens.

31. *Rapport* du même *sur un mémoire de M.* Cusson, *médecin de Montpellier, relatif aux propriétés fébrifuges de l'écorce de marronier d'Inde.*

Cette écorce, suivant l'auteur, peut remplacer avec efficacité le quinquina. Douze observations établissent cette propriété.

32. *Observations sur le mercure, par M.* Hugon, *chirurgien à Arles.*

Dans trois chapitres, l'auteur prouve, 1.° que la salivation n'est pas causée par les matières arsénicales avec lesquelles le mercure se trouve encore mêlé, même après sa revivification, parce qu'il est impossible qu'elles passent dans le sang avec lui; 2.° que le moyen le plus sûr pour empêcher la salivation, c'est de réduire le mercure à un état de si grande divisibilité, qu'il ne puisse blesser les solides. M. *Hugon* en donne les procédés.

33. *De l'alun dans le vin, par M.* Albouy.

L'alun contient un acide corrosif. C'est un sel minéral qui empêche l'évaporation des parties volatiles du vin, et peut ainsi le conserver; mais ce sel détruit à la longue le velouté des viscères et altère leur organisation. De là, des maladies graves et mortelles, des hydropisies, des apoplexies, des paralysies dont on ignore la cause, et

que l'on attribue faussement à des vices de tempérament. Ceux qui ne sont point accoutumés à boire des vins alunés, s'aperçoivent bientôt de leur effet par une sécheresse considérable à la langue, au palais, et par une altération qui dure souvent plusieurs jours.

34. *Mémoire sur l'effet de l'huile d'olive pour la morsure des vipères.*

Dans les mémoires de l'Académie des sciences, pour l'année 1737, on trouve un long détail des expériences exécutées par MM. *Geoffroi* et *Hunaud*, pour vérifier la vertu de l'huile d'olive contre la morsure de la vipère. Elles furent faites en grande partie sur des pigeons, des poulets, des dindons et des chiens, et ces animaux périrent presque tous. Les expériences faites sur des hommes, par l'auteur de ce mémoire, ont été plus heureuses, et il n'est aucun de ceux qui aient été traités avec des applications d'huile qui n'aient guéri. Le venin de la vipère réside dans un suc jaune qu'elle insinue dans la blessure. *Redy* et *Charras* ont eu le courage de goûter ce suc, et lui ont trouvé un goût approchant de celui de l'huile d'amande douce. *Galien* rapporte que les charlatans, de son temps, bouchoient avec de la cire les petites ouvertures de l'extrémité des dents de la vipère, par lesquelles le venin coule dans la plaie, et qu'ensuite ils se faisoient mordre impunément. Nos charlatans modernes ont un secret plus sûr pour empêcher les vipères de nuire; ils leur arrachent les dents, en leur présentant un mouchoir qu'elles mordent avec fureur, et à l'instant même ils le tirent avec violence, et emportent ainsi les dents hors de la gueule de l'animal. Les sels de ce venin, d'après les procédés chimiques, ont été reconnus pour acides.

35. *Réflexions phytographiques et médicinales sur*

la nature et les propriétés de l'agaric de chêne, par M. Willemet, 1778.

L'agaric, plante parasite ou espèce de *fungus* qui croît sur les chênes et en est comme la loupe, fut employé, pour la première fois, en 1750, par M. *Brossard*, chirurgien de la Châtre en Berry, comme un excellent stiptique propre à arrêter les hémorragies et à suppléer même la ligature. De nombreuses expériences confirmèrent cette propriété. C'est avec l'agaric qu'on fait l'amadou, dont l'usage est si commun et si commode.

917. Recueil de médicamens et secrets d'alchymie. — 8.° de 450 pag.

Manuscrit gothique, dont les recettes sont écrites la plupart en latin. Le médecin qui en est auteur y a inséré un traité de la sympathie des métaux et des plantes, et un autre de la sympathie des sept planètes avec sept sortes de pierres. Il le termine par un opuscule sur l'art d'extraire l'esprit du vin. L'écriture est peu correcte.

918. Des propriétés et qualités salutaires des eaux; analyses d'eaux minérales. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce recueil offre les mémoires suivans :

EAUX MINÉRALES.

1. *Recherches sur la manière de purifier l'eau lorsqu'on n'est pas à portée d'en avoir de bonne, par M. de* Fleurieux.

Boërrhave a dit: « La santé, souverain bien de la vie, est due à l'eau plus qu'à toute autre chose. La bonne eau guérit seule une infinité de maladies, tandis

que la mauvaise en cause une infinité d'autres. » Le savant *Hecquet* l'a regardée comme le remède universel.

L'eau la plus légère et la plus chargée d'air est la meilleure. Celle de pluie ou de citerne a ces qualités, et mérite la préférence. L'eau de rivière vient après; elle est plus salutaire que celle de fontaine et de puits, ordinairement imprégnée de sels et de parties minérales.

Pour purifier l'eau, l'auteur propose les fontaines philtrantes, et sur-tout celles construites en plomb laminé par M. *Amy*. L'utilité des autres procédés indiqués par l'auteur, ne paroît pas parfaitement vérifiée.

2. *Hydro-pneumatique*, *par M. la* Noix.

L'auteur, pharmacien de Lyon, distingué par ses connoissances, présente ici une machine de son invention, propre à extraire et à recevoir le principe gazeux des eaux minérales. Deux dessins coloriés sont joints au mémoire. On lit aussi à la suite le rapport favorable qu'en ont fait MM. de *Villers* et *Willermoz*.

3. *Mémoire sur les eaux de Barège*, *par M. de* Montesquiou.

Cette analise chimique est de 1747. Elle est claire, mais trop concise.

4. *De la nature et de l'usage intérieur de l'eau commune*, *par M.* Dugaz.

La soif, besoin si naturel à l'homme, prouve seule l'utilité de l'eau commune pour la conservation de la santé; mais lorsqu'on a l'usage de l'unir au vin, se priver subitement de celui-ci est un mal, suivant M. *Dugaz*; et il faut suivre, à cet égard, le conseil de *S. Paul*, qui recommandoit à *Timothée* de ne pas cesser d'en user.

Le célèbre médecin *Hoffman* regardoit l'eau commune, comme la véritable panacée; et il a écrit que,

s'il se trouvoit dans la nature quelque chose qui méritât le nom de remède universel, c'étoit l'eau.

Celle qui est la plus légère, est la meilleure. C'est l'eau de pluie, prise depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à la fin de mai; il faut la recevoir dans des vaisseaux de terre et non de bois. Celle qui doit obtenir le second rang est l'eau des fleuves. « L'eau du Rhône, dit M. *Dugaz*, approche de l'eau de pluie pour la légèreté. Elle est détersive et très-propre à bien laver le linge. Il y a des dames à Paris qui en font venir pour se décrasser le teint et se blanchir. C'est un fait qui est de ma connoissance particulière. »

De son côté, le médecin *Spon*, dans des observations imprimées dans le journal de Leipsick, a prétendu que l'eau du Rhône, après qu'on lui a laissé le temps de déposer son limon, pouvoit se conserver sans altération pendant un siècle. On connoît aussi un traité élégamment écrit en latin sous ce titre : *De sanitate tuendâ*, fait par un médecin de Valence, qui assure que l'eau du Rhône est la plus saine que l'on puisse boire.

5. *Observations sur la difficulté de bien procéder à l'analise des eaux minérales*, *par* M. Parmentier, 1773.

Dans l'analise des eaux minérales, la plupart des chimistes ont suivi des méthodes différentes, et des procédés arbitraires; l'auteur voudroit les ramener à un plan uniforme sur cette matière, et faire éviter, dans l'avenir, le grand nombre d'erreurs où ils sont tombés. La première de ces erreurs a été d'appeler alcali toute eau minérale qui changeoit en vert le sirop violat; la seconde, de soupçonner toujours la présence du vitriol martial, dès que l'eau, mêlée à une décoction de substance acerbe, prenoit une teinte pourpre ou noire.

Suivant

Suivant l'auteur, la difficulté de bien reconnoître la nature et la qualité de toutes les substances des eaux minérales, prouve celle de pouvoir en créer d'artificielles. D'un côté, l'emploi des réactifs est insuffisant; les cristallisations sont incomplètes, ou font éprouver des déchets; les sels sont souvent si intimément unis et confondus, qu'on ne peut plus les distinguer; enfin, comme dit le savant *Henckel*, la nature, qui agit dans le sein de la terre à l'abri du soleil et du vent, opère souvent plus efficacement sur les corps, qu'elle n'est en état de le faire en plein air, et achève alors des solutions et des compositions que l'art ne peut que bien difficilement imiter.

6. *Analise des eaux minérales de Haute-Rive, par le P.* Godin.

Haute-Rive est dans le département de l'Allier, entre Vichy et Moulins. Ses eaux contiennent un sel nîtreux, du vitriol et du soufre. L'auteur cite divers exemples de leur efficacité contre les glaires de la vessie, et même contre la pierre.

7. *Observations sur les eaux minérales de la ville de Rouen, par l'abbé* Bollioud.

Les environs de la ville de Rouen et la ville même renferment plusieurs sources d'eaux minérales. Le faubourg de Martinville sur-tout en est rempli. Elles sont toutes ferrugineuses, et paroissent avoir acquis leur propriété au loin; car on ne trouve, auprès de Rouen, aucune mine de fer. On les appelle d'ordinaire eaux de *St.-Paul*, du voisinage de la principale fontaine d'une église paroissiale de ce nom. M. *Bollioud* les a trouvées plus pesantes que l'eau de pluie, plus légères que celles de rivière. Leur goût est âpre et salin; leur surface présente un peu d'huile, et leur sédiment une couleur rousse. Le résultat de leur analise donne du fer, du

vitriol, un sel acide non concret, et une huile sulfureuse et balsamique. On les emploie en médecine, comme apéritives, rafraîchissantes, dissolvantes, amies de l'estomac, contraires aux vapeurs, aux obstructions et aux paralysies.

8. *Description d'une fontaine minérale dans le Bugey.*

Cette fontaine est située à une demi-lieue d'Ambérieux, au sommet d'un mont escarpé. Elle se nomme la fontaine de *Jean Gallet*, parce qu'un hermite de ce nom a vécu, pendant un siècle, dans une cabane placée près de cette fontaine. M. *Olivier*, médecin, en a analisé l'eau qui contient du soufre, du nître, du bitume et du calchantum. Elle est diurétique, calmante, bonne à l'estomac et dépurative du sang.

9. *Analise de la source minérale d'Ambert, par M.* Richard *de la* Prade, 1781.

Ambert est une petite ville de la ci-devant Basse-Auvergne. On y distingue une source d'eau minérale, près du ruisseau de la Gerle, à cent pas du faubourg des tuileries. Cette eau limpide bouillonne légèrement à la surface, picote la langue et a un goût amer. Elle dissout le savon et verdit le sirop violat. Les alcalis fixes et volatils n'y occasionnent aucun changement. L'analise a fourni, sur vingt-sept livres d'eau, deux gros de terre absorbante, deux gros et quart de sel marin, et un pouce trois quarts d'air fixe par livre. Les eaux d'Ambert sont apéritives, diurétiques, propres à détacher les matières visqueuses, salutaires contre les pâles couleurs et les obstructions.

10. *Discours sur l'importance de se précautionner dans les villes contre la corruption des eaux, par M.* Noyel *de* Belleroche.

Une triste expérience prouve que, dans les grandes

villes, on voit ordinairement mourir chaque année la vingt-cinquième partie de leurs habitans. Des calculateurs ont même supputé qu'à Londres et à Paris, cette perte étoit d'un vingtième, tandis que dans les campagnes il ne meurt communément qu'un quarantième de la population. L'auteur du mémoire attribue cette disproportion, si fatale pour les habitans des villes, à la corruption de l'eau qu'ils y boivent. Il engage leurs magistrats à détruire les puits, à choisir des sources salubres, et à en conduire les eaux dans des fontaines publiques par des canaux de terre, et non de cuivre ou de plomb; les eaux ayant toujours assez d'acidité pour en détacher des élémens pernicieux.

919. Mémoires sur l'art vétérinaire. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce recueil offre les mémoires suivans : ART VÉTÉR.

1. *Discours sur la maladie contagieuse des bestiaux, par M.* Olivier, *médecin.*

Cette maladie eut cours en 1748. Son venin produisoit dans un instant, sur les solides des animaux, un érétisme universelle, et, sur les liquides, une coagulation mortelle. Le vrai remède fut le *laudanum*, ou suc de pavots.

2. *Mémoire sur une vache extraordinaire vue à la foire* St.-Germain, *en* 1748, *par M.* Morand, *médecin de Paris.*

Cette vache offroit, au-dessus de sa vraie tête, un kiste ayant la grosseur et la forme d'une tête humaine. Outre ses quatre jambes, elle en avoit une cinquième tenant aux apophyses épineuses des premières vertèbres dorsales, terminée par un pied d'élan, avec deux griffes semblables à celles de l'aigle. Cette vache avoit fait douze veaux, dont l'un étoit né avec la tête et la queue

d'un lièvre, et une patte de loup. Elle avoit vingt-six ans et revenoit de l'Amérique, lorsqu'on la vit à Paris où elle mourut.

3. *Mémoire sur la maladie des bestiaux appelée charbon, par M. de* Ville.

Les divers voyages faits en Forez par M. de *Ville*, ingénieur de la province, lui permirent d'observer cette maladie qui attaquoit les bestiaux, et même les hommes. Son siége étoit dans les reins ou dans la rate. L'on trouvoit une espèce d'anthrax ou charbon dur et gros, comme une amande verte; les animaux mouroient subitement, lorsqu'on les frappoit avec violence à l'endroit de cette tumeur. L'auteur a inséré, dans son mémoire, la recette du remède propre à guérir cette maladie, et qu'il croit aussi spécifique contre la rage et la morsure des serpens.

4. *Des moyens à employer contre la mortalité des bêtes à cornes, par M. de* Ruolz.

Virgile dit, que de son temps, pour purifier les étables, on y brûloit du bois de cèdre. M. de *Ruolz* veut que, dans nos climats, on en chasse le mauvais air par l'évaporation du soufre et la fumigation de genièvre. Il donne la recette d'un purgatif salutaire aux animaux, et le moyen de scarifier leurs ulcères gangreneux, et de les empêcher de devenir mortels.

MATHÉMATIQUES.

920. De la mathématique. — *In*-4.° de 431 pag. v.

MATHÉMATIQ. GÉNÉR. Ce manuscrit, d'une bonne écriture, présente un traité complet de géométrie et de trigonométrie, avec les figures et plans propres à expliquer le texte.

921. Traité de mathématiques. — *In*-4.° de 156 pag. v.

Ce manuscrit est divisé en deux livres. Le premier traite de la grandeur des corps; le second, des rapports arithmétiques des grandeurs. La moitié du volume est consacrée à un traité d'arithmétique. L'un et l'autre ont pour auteur le savant géomètre *Joseph Sauveur*, membre de l'Académie des sciences, qui fut le maître du prince *Eugène*, et l'ami du grand *Condé*. Il succéda à *Vauban* dans la place d'examinateur des Ingénieurs. On a imprimé plusieurs de ses ouvrages. On ne croit pas que ces deux opuscules aient été publiés.

922. Traité de mathématiques et de fortifications. — *In*-4.° env. 200 pag.

Ce manuscrit offre une écriture moderne, encadrée dans des lignes coloriées. Les figures géométriques sont nettes et bien tracées. Le traité sur les fortifications, tant régulières qu'irrégulières, présente le dessin colorié d'une citadelle, avec ses courtines, ses bastions et ses demi-lunes.

En tête du manuscrit, on voit les armoiries en couleur de l'archevêque *Camille* de *Neuville*, à qui il appartint.

923. Cours de mathématiques. — 2 vol. *in*-4.° le premier de 390 pag., le second de 424 pag. mar. fil. tr. dor.

Ce cours, bien écrit, avec des figures de géométrie très-correctes, des tables et dessins de fortifications, renferme les principes de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie, de l'architecture militaire, de la géographie céleste et terrestre.

924. Cours de mathématiques. — *Fol.* env. 800 pag. vél.

Ce cours, en français, renferme, 1.° un traité d'arithmétique divisé en trois livres ; 2.° un autre de trigonométrie en cinq livres ; 3.° la géométrie-pratique ; 4.° un traité d'architecture sur les divers ordres, la construction, les ornemens, la coupe des pierres, les trompes, les voûtes, la mécanique, les poulies, les coins, le nivellement ; 5.° un autre sur la géographie terrestre et astronomique. L'auteur de cet écrit n'est point nommé.

925. Œuvres mathématiques du P. *Grégoire*. — *Fol.*

Henri Marchand, appelé le P. *Grégoire*, né à Lyon en 1674, se fit religieux du tiers ordre de *St.-François*, et mourut à Marseille en 1750. On lui doit la fabrication des deux grands globes qui se voient à la Bibliothèque. Ses supérieurs, très-ignorans en mathématique, le mirent, dit-on, en retraite pour avoir trouvé sur son bureau un traité des *tangentes* et *sinus*, qu'ils regardèrent, d'après le titre, comme un ouvrage érotique et très-indécent.

Ses œuvres renferment :

1. *Traité sur la jauge des tonneaux.*

2. *Diverses tables et opuscules relatifs au même objet.*

3. *Comparaison de l'année solaire de M.* Cassini, *avec celle de M. de la* Hire.

4. *Principes du nouveau calendrier.*

5. *Problémes de cosmographie.*

6. *Fondemens de l'hypothèse de* Copernic *sur les mouvemens de la terre.*

7. *Dissertation sur l'impossibilité des systèmes de* Ptolomée *et de* Tycho-Brahé.

8. *Pratique pour la projection des bombes, d'après les principes de M.* Cassini.

9. *Démonstration algébrique de la proportion de la sphère, avec le cylindre et le cône circonscrit.*

10. *Démonstration des équations pour les thermomètres.*

11. *Examen du mouvement des planètes, d'après les tables astronomiques de M. de la* Hire.

Plusieurs de ces mémoires, trouvés par M. *Cochard* dans les archives de la préfecture, ont été recueillis et envoyés par lui à la Bibliothèque, en 1810.

926. Traités d'arithmétique. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume comprend: ARITH-

1. *Défense des mathématiques, par M.* Barbier, MÉTIQ. 1779.

Parmi les anciens, deux sectes de philosophes s'attachèrent à décrier les mathématiques, celles de *Pyrrhon* et celles d'*Epicure*. De son côté, *Sextus Empiricus* entreprit de prouver, contre les arithméticiens, qu'il n'y a point de nombre; contre les géomètres, qu'il n'y a point d'étendue; contre les mécaniciens, qu'il n'y a point de mouvement; contre les musiciens, qu'il n'y a pas de son. *Aristippe* et les sophistes *Gorgias*, *Hippias* et *Protagoras* furent encore des détracteurs des mathématiques. M. *Barbier* leur oppose le sentiment de *Thalès*, de *Pythagore*, de *Démocrite*, de *Platon*, d'*Aristote* et d'*Archimède*.

Parmi les modernes, *Scaliger* et l'abbé *Desfontaines* se montrèrent les adversaires de cette science; M. *Bar-*

bier les combat par l'opinion, les travaux et les découvertes de *Descartes*, *Pascal*, *Newton*, *Leibnitz*, *Clairaut*, *Willis*, l'*Hôpital*, d'*Alembert*, *Montucla* et *Savérien*.

L'auteur du mémoire prouve ensuite l'utilité des mathématiques, par tous les secours qu'elles ont fournis à l'astronomie, à la navigation, à l'optique, à la mécanique et à tous les arts. Son écrit renferme deux parties très-étendues.

2. *Discours sur la possibilité de l'infini arithmétique et de l'infini géométrique, par M.* Rey.

La grandeur est tout ce qui peut être augmentée ou diminuée. Elle peut se mesurer par la quantité discrète ou les nombres, et la quantité continue ou l'étendue. L'auteur s'attache à prouver, par des exemples arithmétiques et géométriques, qu'il est des nombres infiniment grands, et d'autres dont la valeur est infiniment petite; qu'il peut y avoir des lignes, des surfaces et des solides infiniment grands ou infiniment petits; et qu'ainsi la grandeur en général peut être considérée, comme infiniment grande ou petite.

3. *Arithmétique abrégée, par M. l'abbé du* Gaiby.

L'auteur traite des quatre premières règles, de l'extraction des racines carrées et cubiques, et de la réduction des fractions. Ce sont les opérations qui se présentent le plus souvent dans la pratique, et qu'il est par conséquent utile de bien connoître.

4. *Tables des quotiens pour tous les diviseurs, depuis le nombre 2 jusqu'à* 10,000, *et pour un dividende quelconque, par M. l'abbé du* Gaiby.

La règle de division suppose un diviseur et un dividende. Le résultat de cette règle est ce qu'on appelle le *quotient*. Dans ces tables, les diviseurs sont distribués par ordre sur la première colonne à gauche; les

quotiens se trouvent sur la colonne suivante, et les dividendes au-dessus de ces colonnes.

5. *Discours sur les règles de proportion*, par le même.

Les règles des proportions arithmétiques ont le plus grand rapport avec celles des proportions géométriques. Dans la première partie du mémoire, l'auteur offre une idée générale des règles de proportion ; dans la seconde, il décrit chacune de ces règles en particulier.

6. *Usage de la règle de trois inverse avec fractions*, par le même.

Ce traité, avant les nouvelles mesures, pouvoit être très-utile pour déterminer le prix des marchandises, tirées des villes étrangères, et payées à raison du poids et des mesures en usage dans ces villes.

7. *Formules des règles de fausses positions, suivies des nombres pairs ou impairs*, par le même.

8. *Remarques sur la règle de fausse position*, par le même.

La règle de fausse position est une règle de proportion, composée de plusieurs règles de trois. L'auteur l'examine dans son emploi pour faire des partages ou diviser une somme. Il prouve, dans la première partie, l'utilité de cette règle par un grand nombre d'exemples; il explique, dans la seconde partie, l'usage de plusieurs formules propres à abréger cette règle.

927. Mémoires de géométrie. — 2 vol. *fol.* (M.ss acad.)

Le premier volume renferme :

GÉOMÉTRIE.

1. *Mémoire sur la mesure d'un segment de cercle, et une section de cylindre parallèle à son axe.*

Ce mémoire paroît être du P. *Grégoire Marchand.*

Il applique la résolution de son problème à la jauge des tonneaux.

2. *Lettre de M.* Mathon *de la* Cour *sur un théorème de* Newton, *combattu par le P.* Castel.

Ce théorème, l'un des fondemens du système de *Newton*, est attaqué par le P. *Castel*, dans la sixième analise renfermée dans son ouvrage intitulé le *Vrai système de physique générale*. A son tour, M. *Mathon* combat le sentiment du P. *Castel* par des preuves mathématiques, qui ne peuvent être que calculées.

3. *Tables géométriques pour connoître les angles et les valeurs de tous les côtés d'un triangle sans aucune des suppositions ordinaires, par M. l'abbé du* Gaiby.

La mesure des angles sert à trouver, dans le ciel et sur la terre, les différentes distances, l'étendue des surfaces comprises dans diverses figures, telles qu'un carré, un parallélogramme, un triangle, un polygone. Les tables de l'auteur indiquent ces mesures, à l'aide d'un instrument de son invention, disposé sur une planchette.

4. *Mémoire sur la force centrale, par le P.* Dumas, *jésuite.*

Un mobile étant retenu, dans son orbite circulaire, par une force tendante au centre, faut-il déterminer la mesure de cette force par le carré de la vîtesse, divisé par le rayon ou bien par le diamètre ? L'auteur examine cette question dans le plus grand détail, et se décide en faveur de la division par le rayon.

5. *Rapport de MM.* Delorme *et* Mathon *de la* Cour *sur l'ouvrage de M.* Liger *intitulé :* Dissertation sur la géométrie.

M. *Liger* regarde, dans son ouvrage, les élémens d'*Euclide*, comme offrant des principes faux et nuisibles aux découvertes mathématiques. Il assure que les règles sur l'extraction des racines carrées sont erronées,

t que la préférence donnée mal-à-propos aux calculs lgébriques, a empêché les géomètres de résoudre tous es problèmes par les seules opérations numériques. On peut juger par cet aperçu que le rapport est loin d'être favorable à ses opinions.

6. *Géodésie-pratique.*

Cet ouvrage renferme plusieurs méthodes pour la division et le partage des terrains.

7. *Essais de géodésie, ou traité de la transformation et division des figures rectilignes, par M. l'abbé du* Gaiby.

Ce mémoire renferme les méthodes de transformation et de division de toutes les figures rectilignes, soit en ajoutant une surface à une autre, soit en diminuant une surface, et lui donnant une nouvelle forme. Il est suivi de trois cartes contenant diverses figures de géométrie.

8. *Dissertation sur la géométrie de* Descartes, *par M.* Cheinet.

Après une analise de la géométrie de *Descartes*, que cet auteur célèbre a réduit à 119 pages *in*-4.°, M. *Cheinet* indique les progrès que cette science a faits jusqu'à son temps; *Fermat* donna la règle *de maximis et minimis; Pascal* résolut le problème des tangentes; *Newton* ou *Leibnitz* inventèrent le calcul différentiel, perfectionné par le marquis de l'*Hôpital*, etc.

9. *Description d'un instrument propre à tracer les courbes géométriques*, par le même.

Ce mémoire est accompagné d'une planche, où l'on trouve la figure de cet instrument.

10. *Examen d'un ouvrage intitulé:* Quadrature géométrique du secteur de cercle de quarante-cinq degrés, *par M.* Mathon *de la* Cour.

L'auteur combat un écrit, où l'on vouloit prouver la possibilité de la quadrature du cercle.

11. *Principe universel pour résoudre tous les problêmes de géodésie, par M. l'abbé du* Gaiby.

Ce mémoire est une suite du précédent. Il en fonde les principes sur ces quatre problêmes préparatoires: 1.° Décrire une figure qui prouve qu'une ligne peut avoir un même rapport avec deux tangentes; 2.° décrire une figure de modèle pour diviser une ligne quelconque, selon la proportion des modèles; 3.° construire une figure de modèle carré, au moyen de laquelle on puisse trouver sur un triangle isocèle rectangle, tous les triangles différentiels entre deux autres triangles de même espèce; 4.° ajouter un petit triangle à un autre plus grand, ou le retrancher de celui-ci, sans changer la forme du grand triangle.

12. *Analise du cercle par le moyen des gradations géométriques de la lunule d'*Hippocrate, par le même.

A la suite de ce mémoire, on trouve la description d'un instrument propre à décrire une cycloide ou roulette, dont la propriété est de donner une ligne droite égale à la circonférence d'un cercle.

13. *Réflexions sur différens objets de géométrie-pratique*, par le même.

Cet écrit indique, 1.° la manière de conduire, sans erreur, des lignes perpendiculaires et parallèles; 2.° celle de réduire les polygones réguliers à la forme d'un triangle rectangle, dont la hauteur est donnée; 3.° celle d'inscrire au cercle tous les genres de triangle; 4.° celle de mesurer les moyennes distances et les hauteurs inaccessibles; 5.° il traite enfin des divisions du cercle et des polygones réguliers qu'on peut y inscrire, et d'une propriété des angles alternes.

14. *Description d'un instrument propre à diviser une ligne en parties égales et proportionnelles, à déter-*

miner les côtés des polygones inscrits au cercle, et à tracer des lignes parallèles, par le même.

15. *Description d'un instrument propre à mesurer sur une seule station les moyennes distances, hauteurs et profondeurs inaccessibles*, par le même. — *Description d'un autre instrument pour le même objet.*

L'auteur décrit fort longuement ces deux derniers instrumens, dont il fait l'application à une échelle bien divisée et à des triangles semblables aux triangles visuels. Par leur moyen, la hauteur ou la distance inconnue devient une quatrième proportionnelle, comparée à trois grandeurs connues. L'un et l'autre instrument peuvent servir à mesurer les distances inaccessibles d'un demi-quart de lieue, et les hauteurs inaccessibles de trois cents toises.

16. *Des lieux géométriques*, par le même.

L'auteur appelle *lieux géométriques*, les propositions 35, 36, 37 et 38 du premier livre d'*Euclide*, dont il donne l'explication avec de nouvelles applications.

17. *Construction et usages de deux genres de triangles de modèles, l'un pour les parties égales, l'autre pour les parties proportionnelles*, par le même.

18. *Essais de géométrie pour arriver à la quadrature des courbes géométriques*, par le même.

Ces deux mémoires présentent plus de calculs que de raisonnement, et leur titre en indique suffisamment l'objet.

19. *Description d'un graphomètre-niveau, par M.* Delorme.

Les instrumens, à plusieurs usages, sont toujours d'une grande utilité, sur-tout lorsque ces usages sont corrélatifs. Tel est le graphomètre-niveau, propre à la fois à lever des plans et à niveler. Il faut lire, dans le mémoire, sa description. C'est moins une invention

nouvelle, qu'un instrument perfectionné. En effet, l'auteur n'a fait qu'adapter au graphomètre connu ou demi-cercle, un perpendicule régulateur; mais cette addition rend ce graphomètre plus parfait, et fournit un niveau utile.

20. *Méthode pour réduire les plans inclinés au plan horizontal*, *par M.* Mathon *de la* Cour.

Pour avoir la vraie mesure d'un terrain, il est nécessaire, en arpentant, de réduire les plans inclinés au plan horizontal. L'auteur donne diverses méthodes pour faire cette réduction. Les principales consistent à trouver les lignes horizontales et les angles horizontaux, qui répondent aux lignes et angles inclinés; ce que l'on obtient ou par le calcul trigonométrique, ou à l'aide de quelque instrument. M. *Mathon* en propose un de son invention, propre à remplir cet objet.

On trouve dans le second volume :

1. *Examen des solides*, *relativement à leurs différentes formes*, *par M. l'abbé du* Gaiby.

2. *Essais de géodésie*, par le même.

3. *Mémoire sur quelques propriétés des cercles concentriques proportionnels*, par le même.

4. *Construction et usage d'un instrument propre à déterminer dans le cercle tous les polygones réguliers*, *pairs ou impairs*, par le même.

Ces quatre mémoires sont accompagnés de calculs et de figures géométriques. Dans le premier, M. du *Gaiby* analise les corps solides composés de surfaces planes, les pyramides et les parallélipipèdes; il indique la manière de toiser les polièdres réguliers et irréguliers, et les solides contenus dans l'enceinte des surfaces curvilignes; il le termine par l'explication de la méthode du jaugeage ordinaire.

Le second mémoire présente des élémens de géodésie dans un nouvel ordre.

Le troisième offre les propriétés de deux cercles concentriques proportionnels. L'auteur en dérive des conséquences qui lui paroissent favorables à la possibilité de la quadrature du cercle.

Le quatrième mémoire est entièrement descriptif, et son titre en annonce l'objet.

5. *Mémoire sur une perche ou toise invariable dans sa longueur*, *par M.* Boulard, *architecte*, 1792.

Les métaux, le verre et le bois s'alongent ou se raccourcissent par l'effet de la chaleur ou du froid; les mesures terrestres, faites avec ces matières, sont donc susceptibles de variation. Pour les mettre à l'abri de cet inconvénient, l'auteur propose de se servir de verges de compensation des pendules, suivant la méthode de le *Pautre*, qui consiste à réunir une verge de cuivre à une autre de fer, en les arrêtant par les bouts. M. *Boulard* indique le moyen de porter ces verges à vingt pieds, et d'en former une perche ou mesure invariable.

6. *Résolution d'un problème de géométrie*, *par M.* Mathon *de la* Cour.

Le problème est celui-ci :

Le centre d'une sphère étant posé dans la circonférence d'un cylindre dont le diamètre est égal au rayon de la sphère, trouver la solidité de la partie de cette sphère qui entre dans le cylindre.

7. *Construction et usages de deux compas à verge*, *pour décrire le cercle sans appui de l'instrument dans l'aire*, *par M.* Delorme.

L'auteur fait l'application de ces instrumens, comme mobiles des rames d'une galère, d'une ou plusieurs pompes.

8. *Traité de géométrie-pratique*, *par le P. du* Châtelard, *jésuite.*

C'est ici plutôt un discours préliminaire à un cours

de géométrie, qu'un traité sur cette science. L'auteur la divise en longimétrie qui mesure les lignes, en planimétrie qui mesure toute surface, et en stéréométrie qui mesure les solides.

9. *Mémoire sur la surface des sphéroïdes elliptiques, des cônoïdes paraboliques et hyperboliques, par M.* Montucla.

L'auteur, d'après ses principes, établit des règles pour le toisage de la surface des voûtes en cul-de-four, soit alongées, soit applaties.

10. *Nouveaux problèmes de géométrie, résolus par M.* Etevenard, 1785.

Ces problèmes sont relatifs à la mesure des triangles. L'auteur étoit maître de mathématiques à Lyon.

11. *Essai de géométrie, par* J.-B. Thierry, *sous-inspecteur des ponts et chaussées, à Vésoul.*

Cet ouvrage considérable renferme quatre parties. La première offre le partage des angles et des arcs qui en sont la mesure, et celui des circonférences; la seconde a pour objet l'inscription et la circonscription des polygones aux cercles; la troisième, la mesure des circonférences et parties des circonférences en ligne droite; la quatrième présente diverses propositions sur les proportionnelles et moyennes proportionnelles, que l'auteur n'a pas trouvé traitées dans les auteurs.

12. *Opuscule sur la mesure des triangles, par le P. du* Châtelard, *jésuite.*

Ce mémoire est divisé en deux articles. Le second est celui-ci :

Faire un triangle qui soit tout à la fois égal à un polygone donné, et semblable à un triangle donné.

L'auteur annonce ce problème comme neuf; mais il n'est que la vingt-cinquième proposition du livre VI.e des élémens d'*Euclide*.

13. *Réflexions sur la réforme des poids et mesures.*

C'est l'analise raisonnée par M. *Boulard*, architecte, de l'ouvrage de M. *Prieur* du *Vernois*. Après avoir présenté les avantages pour le commerce de l'uniformité des poids et mesures, celui-ci a proposé de prendre, pour mesure universelle, le tiers de la longueur du pendule sous l'équateur, et, pour ses sous-divisions, ses parties décimales. Ce système, comme on le voit, se rapporte à celui qui a été adopté de nos jours. L'auteur divise, dans la même proportion, les surfaces, les liquides, les grains, les monnoies.

14. *Mémoire sur la réduction des poids, mesures et pieds, à une parfaite uniformité, par M.* Collignon, *avocat à Nancy.*

L'un des bienfaits projetés par *Turgot*, pendant son ministère, fut de borner les fraudes commerciales et les nombreux procès qu'elles faisoient naître, en donnant à la France un poids et des mesures uniformes. Pour parvenir à ce but, M. *Collignon* bannit toutes les mesures en usage de son temps, et n'en conserve que trois; savoir, la livre de Paris, pour les matières solides; la bouteille contenant une livre de liqueur, pour les liquides; et le pied de Lorraine, ayant dix pouces, pour les étendues et les distances. Il propose aussi, avec raison, les fractions décimales pour les sous-divisions, afin de faciliter les calculs et tous les résultats numériques. A cet égard, on a mieux fait que l'auteur n'indique; mais ce mémoire, savant et clair, est toujours digne d'éloge, pour avoir du moins aperçu les avantages d'une réforme dans cette partie.

15. *Mémoire sur l'utilité de l'uniformité des mesures.*

Pour rendre les mesures uniformes, des physiciens ont voulu persuader de prendre pour étalon une alvéole d'abeille, qu'ils supposoient toutes de la même étendue;

les autres, de petits ossemens d'animaux ; ceux-ci, l'ancienne coudée d'Egypte qui paroît gravée sur les pyramides, monumens immenses qui subsistent depuis plusieurs siècles ; ceux-là, une mesure arrêtée par M. de la *Condamine* sur un marbre de cinq pouces d'épaisseur, placée au Pérou, dans la ville de Quito ; plusieurs enfin, la longueur du pendule à secondes. L'auteur du mémoire fait sentir les avantages de cette dernière fixation plus sûre et plus invariable que toutes les autres.

928. Mélanges de géométrie. — *In*-4.° (M.ss acad.)

Les écrits contenus dans ce volume, sont :

1. *Méthode pour supputer les logarithmes des tables, par le P.* Morand, *jésuite.*

Pour résoudre les problèmes de géométrie et d'astronomie, il faut nécessairement recourir au calcul arithmétique, et exprimer, par des nombres, ce qui n'est exprimé que par des lignes qui, en déterminant les rapports des grandeurs, ne les représentent pas d'une manière assez sensible. Ce calcul est pénible et rebutant. A l'aide des logarithmes, on l'opère facilement, en n'y employant que l'addition et la soustraction. Cette méthode, pour supputer les logarithmes, est bien présentée, claire et facile.

2. *Construction des tables des sinus, tangentes et sécantes, par M.* Delorme.

Les tables des sinus, tangentes et sécantes sont des calculs faits pour l'usage de la trigonométrie et de la géométrie-pratique. Depuis l'heureuse découverte des propriétés du triangle rectangle, la trigonométrie acquit une extension qui l'a rendue féconde dans ses opérations. M. *Delorme* s'occupe, particulièrement dans ce

mémoire, de la méthode employée pour avoir les côtés d'un triangle par le moyen de ses angles.

3. *Usage des proportions dans la géométrie-pratique.*

Ce traité est précédé d'une introduction sur les lignes proportionnelles. Les quatre premiers chapitres expliquent l'usage des proportions pour résoudre les principaux problèmes de géodésie, de longimétrie, de planimétrie et de stéréométrie.

4. *Mémoire de trigonométrie, par le P.* Duclos, *jésuite.*

La méthode de supputer les sinus est fondée sur les propriétés du triangle rectangle et du quadrilatère inscrit dans un cercle. C'est par elle que *Ptolomée* a étendu à toutes les progressions, ce qu'*Archimède* n'a fait que pour les progressions doubles; mais ni l'un ni l'autre n'ont déterminé la suite des sinus et des cordes des arcs multiples et sous-multiples. *Viete*, portant un œil observateur dans toutes les branches mathématiques, exécuta ce travail dans ses théorèmes sur les sections des angles; mais il n'y a joint aucune démonstration. *Anderson* y suppléa, et les donna au public, en 1615. Son langage est souvent inintelligible, diffus et obscur. Le P. *Duclos*, en corrigeant *Anderson*, a démontré le plus important des théorèmes de *Viete*, celui sur les hypothénuses, d'une manière plus simple et plus dégagée.

5. *Mémoire sur les corps symétriques, par M.* Flaugergues, *de Viviers.*

Ce mémoire est accompagné d'une table des proportions de la sphère, et des corps symétriques inscrits dans elle. L'auteur relève une erreur notable du P. *Lamy*, qui se trouve dans le problème dix de la cinquième section du cinquième livre de ses *élémens de*

géométrie, où il indique une fausse manière d'inscrire un cube dans un octaèdre.

6. *Mesure de la surface du cône scalène, par M. l'abbé* Bossut.

L'auteur étoit alors professeur à l'école de Mézières. Son opuscule renferme l'expression différentielle de la surface du cône scalène.

7. *Problème de stéréométrie*, par le même.

Le célèbre *Clairaut* avoit proposé ce problème à M. *Bossut :* Trouver la surface et la solidité d'un cylindre formé par des perpendiculaires élevées de tous les points d'un cercle placé sur la base d'un hémisphère, et terminées à la surface convexe de cet hémisphère. La résolution de ce problème peut être utile dans la coupe des pierres, et dans le toisé des colonnes soutenant des voûtes sphériques. La solution de M. *Bossut* a deux parties; dans la première, il détermine la surface du cylindre; dans la seconde, la solidité de ce cylindre. Le génie de l'auteur lui a fait découvrir, en traitant ce sujet, la solution du fameux problème proposé, en 1692, à tous les géomètres de l'Europe, par *Viviani*, sous le titre d'*Ænigma Florentinum*. Ce problème consistoit à percer une voûte hémisphérique de quatre fenêtres égales, et de manière que le reste de la superficie de la voûte fût quarrable.

8. *Dissertations de géométrie, par M.* Cheinet.

Ces dissertations, au nombre de deux, offrent des principes élémentaires, et nulle application nouvelle.

9. *Description d'un instrument propre à suppléer la ligne des parties égales et celle des cordes du compas de proportion, par M. l'abbé du* Gaiby.

Des figures suivent ce mémoire, et en éclaircissent la description et l'explication.

10. *Description d'un instrument propre aux arpentages, nivellemens et autres usages de la géométrie-pratique, par M.* Bordes.

On arpente à l'aide d'un long compas et d'une chaîne. Cette manière a de l'exactitude pour la mesure des terres qui sont parallèles à l'horizon; mais elle n'en offre plus, lorsque ces terres sont pentives et inclinées. Pour estimer avec précision la superficie et la valeur de celles-ci, il faut réduire leur mesure à des plans horizontaux; et c'est à cette opération que l'instrument, proposé par M. *Bordes*, peut être utilement employé.

11. *Rapport sur un graphomètre perfectionné, par M.* Tourreau, *entrepreneur des ponts et chaussées*, 1791.

Ce rapport est signé par MM. *Boulard* et *Loyer*, architectes à Lyon, et il est favorable à l'auteur.

929. Géométrie-pratique. — *In*-4.° de 328 pag. v.

Ce manuscrit, d'une belle écriture, a le texte encadré. Il est divisé en sept livres. L'auteur est *Joseph Sauveur*, né à la Flèche, en 1653, qui le fit imprimer, en 1702, pour l'usage des enfans de France. On a joint à ce savant ouvrage un grand nombre de plans et de cartes coloriées, qui rendent ce manuscrit très-précieux.

930. Elémens de géométrie. — *In*-4.° de 184 pag. v.

Ces élémens furent publiés la même année que le précédent, par le même auteur. Il est de même accompagné d'un grand nombre de planches gravées, et offrant les lignes géométriques, les surfaces et les solides.

931. Elémens de trigonométrie et de géométrie-pratique. — *In*-4.° de 396 pag.

Ce manuscrit, dont les figures géométriques sont correctement tracées, appartint à M. *Albanel.*

932. Mémoires d'algèbre. — *Fol.* (M.ss acad.)

ALGÈBRE. Ce volume comprend :

1. *Mémoire sur les équations du troisième degré qui ont trois racines imaginaires, par M. l'abbé* Libes, *de Toulouse.*

Les formules de *Cardan* ont toujours servi à résoudre les équations du troisième degré, qui ont au moins une racine réelle. M. *Libes*, dans ce mémoire, a donné plus d'extension à ces formules, en les appliquant aux équations du troisième degré qui ont trois racines imaginaires. On sait que celles-ci rentrent dans la classe des équations du second et du quatrième degré, qui ont toutes les racines imaginaires; et ces sortes d'équations ont fixé l'attention des plus célèbres géomètres.

2. *Application des méthodes de* Bossut *et de* Bezout *dans la solution des problèmes déterminés du premier degré à deux inconnues, par M.* Admiral.

Dans un premier mémoire, M. *Admiral* compare la méthode de *Bossut* à celle de *Bezout*, et dans un second mémoire, les trois méthodes de *Bezout* entr'elles, pour arriver à la résolution du même problème et au même résultat.

3. *Observations sur ce problème : Etant donné une cloche suspendue à son joug, déterminer son centre d'oscillation, c'est-à-dire, trouver son battant; par le P.* Duclos, *jésuite.*

On a formé, ce qu'on appelle pour les cloches, l'*échelle*

campanaire. Ce mémoire peut servir à la rectifier. Il est suivi de deux planches.

4. *Des séries, par M.* Admiral.

L'auteur développe et étend la formule employée pour former les puissances parfaites d'un binome dont l'exposant est positif et nombre entier. Il fait ensuite l'application de cette formule à l'approximation d'une racine, et finit par la résolution d'un problème du premier degré à quatre inconnues, d'après la formule de *Bezout.*

5. *Arithmétique algébrique, par M.* Cheinet.

Ce mémoire est élémentaire, et ne présente rien de neuf.

6. *Vues sur le calcul intégral, par M.* Ponchon.

Le calcul intégral est l'un des plus grands efforts de l'esprit humain. A l'aide de ce calcul, le géomètre semble sonder les profondeurs de l'infini. *Newton* et *Leibnitz* se sont disputés la découverte du calcul différentiel qui a produit le calcul intégral. Celui-ci est plus moderne, et est l'inverse du premier. Comme tout ce qui est grand tient d'ordinaire à des principes simples, le calcul intégral est fondé sur une seule règle d'intégration : elle consiste à effacer la différentielle, à augmenter d'une unité l'exposant de la variable, et à diviser le tout par cet exposant, ainsi augmenté. M. *Ponchon* s'attache à résoudre les difficultés que présente cette règle. Tout ce qu'il dit sur les logarithmes est méthodique et très-clair.

7. *Formule pour le calcul intégral.*

Cette formule donne une suite infinie dans les cas où la différence ne peut pas être intégrée, comme dans le cercle ; mais cette suite se trouve finie dans les autres cas.

8. *Mémoire sur les différentes méthodes d'élever*

un binome à une puissance quelconque, par M. Admiral.

L'auteur compare, sur cet objet, les démonstrations données par l'abbé de la *Caille* et *Bezout*.

9. *Des questions et problèmes* de maximis et minimis, *par M. l'abbé de* Valernod.

MM. de l'*Hôpital*, *Valerius*, le P. *Reynaud* ont traité ces questions d'une manière si savante, et quelquefois si concise, qu'il est souvent difficile de les comprendre. Ils volent tout-à-coup vers leur sujet, sans laisser apercevoir la route qui les y a conduits. Ils se contentent d'indiquer des solutions qu'on ne trouve nulle part, et dont on ne reconnoît la justesse que par de profondes méditations. M. de *Valernod* cherche à commenter les endroits obscurs, et à suppléer aux observations qui manquent à ces auteurs. Dans sa seconde partie, il applique la méthode *de maximis et minimis* aux mécaniques, et particulièrement à la vîtesse et à la force des aubes des roues à eau, ainsi qu'à la résolution de cette question : Quelle doit être l'obliquité des ailes de smoulins à vent, pour qu'elles reçoivent la plus grande force possible? Il trouve que l'obliquité ou ouverture de l'angle, que les ailes et l'axe forment, doit être de cinquante-quatre à cinquante-cinq degrés.

10. *Rapport de MM.* Lallié *et le* Fèvre *sur un mémoire de M.* Roux.

Ce rapport indique combien on doit regretter de ne point trouver, dans ce recueil, l'ouvrage dont il fait le plus grand éloge. Son objet étoit les questions *de minimis et maximis;* et M. *Roux* y avoit réuni, comme dans ses autres écrits, la justesse des vues à la méthode qui en fait ressortir l'utilité, à la clarté et à l'élégance de style qui en ôtent tout nuage, et les fixent dans le souvenir.

Descartes et *Fermat* sont les premiers à qui la géométrie est redevable de la méthode *de maximis et minimis*. Elle fut perfectionnée par *Huyghens* et par le hollandais *Jean Hudde*, à qui l'on doit le procédé ingénieux de faire évanouir un des termes d'une équation, en les multipliant par ceux d'une progression arithmétique qui commence ou finit par *zéro*.

11. *Rapport de M.* Lallié *sur une brochure de M. de* Vausenville, *relative à la quadrature du cercle.*

Cette brochure est intitulée : *Essai physico-géométrique.* Le rapporteur, aidé des calculs du P. *Prat*, professeur de mathématiques, a démontré les erreurs de cet écrit, quoiqu'il soit séduisant et ingénieux.

12. *Mémoire sur une nouvelle manière de carrer la parabole, par M.* Montucla.

Archimède fut le premier qui découvrit la quadrature de la parabole, et qui la démontra de deux manières différentes; l'une, mécanique, c'est-à-dire, en employant les principes de la statique et de l'équilibre; l'autre, purement géométrique. Parmi les propriétés de cette courbe, M. *Montucla* en a trouvé une, d'où il fait dériver une méthode facile de la carrer.

13. *Essai sur le calcul des jeux de hasard, et en particulier des loteries et banques aux dés, par M.* Mathon *de la* Cour.

Les jeux de hasard sont une espèce de commerce dans lequel, au lieu de se transporter les uns aux autres des choses et des valeurs réelles, on se donne des droits incertains et dépendans du hasard.

L'auteur calcule les probabilités des jeux de dés, depuis un jusqu'à sept dés. Il résout, sur ce sujet, cinq problèmes suivis de tables arithmétiques.

14. *Mémoire sur les courbes qui naissent de l'intersection des lignes perpendiculaires, non à la courbe*

elle-même, mais aux lignes droites tirées d'un point donné à cette courbe.

On sait en géométrie que les perpendiculaires, à la circonférence d'une ligne courbe, forment, par leurs intersections continuelles et infiniment proches, une autre ligne, à laquelle on a donné le nom de *développée*, parce qu'en effet on peut concevoir la première courbe décrite par le développement de la seconde. MM. de *Réaumur* et de *Maupertuis* ont étendu cette idée; le premier, en considérant les courbes qui naîtroient, en supposant une infinité de lignes droites non perpendiculaires à une circonférence donnée, mais inclinées sur elle sous un angle constant, moindre ou plus grand que droit. Ainsi, l'on voit que les développées de *Huyghens* ne sont plus qu'un cas unique du problème résolu par *Réaumur*. *Maupertuis* a aussi développé les courbes d'une manière qui généralise infiniment la découverte de *Huyghens*. On peut consulter à ce sujet les mémoires de l'Académie des sciences. L'auteur de celui-ci a examiné un problème de géométrie pure, qui a une grande analogie avec les *développées*.

15. *Discours sur l'algèbre, par M.* Cheinet.

Il offre des principes élémentaires, et ne s'élève pas au-delà.

16. *Essai de la méthode des indivisibles.*

Ce mémoire considérable est suivi de six planches correctes.

17. *Mémoire sur ce problème : Inscrire un carré dans un cercle donné ; par* Etienne Berthellet *de* Barbot.

Si cet écrit a peu de profondeur, il est du moins très-court.

18. *Mémoire sur ce problème : Trouver la recti-*

fication d'un arc quelconque de cercle plus petit que la demi-circonférence; par M. Ampère, 1788.

L'auteur, en envoyant cet opuscule, déclare n'être âgé que de treize ans. Il annonçoit déjà l'esprit d'analise et d'observation, qui devoit le porter aux succès mathématiques et aux places honorables attachées à l'instruction publique.

933. Recueil d'astronomie ancienne. — *In*-4.° de 544 pag. vél.

ASTRONOMIE.

Ce manuscrit, sur vélin, correct, avec des notes marginales, vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli*. Il renferme divers traités sur l'astronomie et l'astrologie qui en est la fille. Les plus considérables sont : 1.° la *description des constellations*, dont on a dessiné et colorié les figures à la fin de chaque article, et dont chacune est entourée des étoiles qu'elle renferme. 2.° Une *pratique géométrique* de *Martin* de *Clavaxie*, qui annonce l'avoir écrite à Paris. 3.° Une *arithmétique* en vers latins; après chaque passage de poésie, on trouve, en plus petits caractères, son *commentaire*. 4.° L'*usage de l'astrolabe*, en latin. 5.° Un *traité*, *de naturâ rerum*. 6.° Un autre, *de speculis urentibus*, des miroirs ardens. L'écriture en est nette, élégante, mais chargée d'abréviations difficiles à entendre. On lit à la fin de cet opuscule, qu'il a été fini au mois de février 1269, ce qui fixe l'époque de ce recueil curieux. 7.° *Geometria Braglodini ;* ce traité, ainsi que le suivant, est d'une écriture plus gothique ; il n'est plus sur vélin, mais sur papier, avec un grand nombre de figures géométriques sur les marges. 8.° *Liber de mesuratione*. Cet écrit est de la même plume, et de la même date que le précédent.

On trouve, en tête du manuscrit, des tables correc-

tement faites, et dont les lignes perpendiculaires et horizontales sont en rouge. Elles ont pour objet, l'almanach perpétuel, la révolution des planètes, et particulièrement les mouvemens du soleil, de la lune et ses équations, les longitudes et les latitudes, etc. La dernière a pour auteur *Pierre* de *Dacia*.

934. Traité des cieux. — *In*-4.° de 259 pag.

Ce manuscrit, d'une assez jolie écriture, est divisé en trois parties. La première traite de la nature des cieux qui, suivant l'auteur, sont de diverses matières non animées et incorruptibles. La seconde concerne les propriétés et les accidens des cieux, dont neuf sont mobiles et un immobile. Le mouvement circulaire est naturel aux premiers, et ce mouvement est dû à une intelligence divine. La troisième partie a pour objet les effets des cieux. Ceux-ci influent, d'après le manuscrit, sur le monde inférieur, suivant les vertus secrètes, propres à chacun d'eux. Les mouvemens des corps secondaires dépendent de ceux des cieux. Ces derniers contribuent à la formation des métaux, des météores, des animaux, et influent même sur la volonté de l'homme.

L'auteur a écrit ce traité à Marseille, en 1650. Il annonce, dans sa préface, qu'il l'a entrepris à la sollicitation d'une personne, *sur qui les cieux ont versé sans reserve leurs plus douces influences, et dont l'esprit est tout céleste. C'est la sympathie qu'elle a avec le nom du supérieur*, ajoute-t-il, *qui lui a fait désirer de le mieux connoître.*

935. Mémoires sur les planètes. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme :

1. *Solution du problême astronomique de* Kepler, *par le P.* Dumas, *jésuite.*

Ce problême est celui-ci :

Trouver les anomalies vraies des planètes correspondantes à leurs anomalies moyennes.

L'auteur l'a réduit à une formule de l'angle au soleil, indépendante de l'excentrique immédiate, sûre et expéditive. Ses avantages sont de ne renfermer ni sinus, ni tangentes, et de ne faire usage que de logarithmes.

2. *De l'orbite elliptique des planètes, par le P.* Duclos, *jésuite.*

Les planètes n'étant pas toujours également éloignées du point, autour duquel elles font leur révolution, on ne tarda pas à s'apercevoir que leurs orbites n'avoient pas ce point pour centre. L'inégalité du temps, qui se trouve entre les deux équinoxes, convainquit de cette vérité. *Kepler* vint ensuite, et détermina l'ellipse de ces orbites. L'auteur du mémoire déduit, de ces ellipses, toute la théorie astronomique et le mécanisme du mouvement des planètes.

3. *Mémoire et problême sur les réfractions*, par le même.

La connoissance des réfractions est une de celles qui manquoient aux anciens. *Tycho-Brahé*, mort en 1601, fut le premier qui en aperçut l'importance : un évènement y donna lieu. On observa, avec surprise, dans la Nouvelle-Zemble, que le soleil, qui cesse de s'y montrer le 4 novembre, et qui y reparoît le 24 janvier, retardoit son coucher astronomique, et prévenoit son

lever d'environ six jours. Toute l'Europe retentit, en 1597, d'une nouvelle qui sembloit extraordinaire. On rechercha dès-lors la cause qui élevoit les astres au-dessus de l'horizon, et l'on convint, avec *Tycho-Brahé*, que c'étoit la réfraction. L'auteur du mémoire fait connoître les erreurs des premières observations à cet égard, et donne les règles pour les éviter.

4. *Mémoire sur une espèce de cœur formé par la rotation d'une ellipse autour de l'un de ses diamètres obliques*, par le même.

Le célèbre *Varignon* en chercha la mesure, par le moyen d'une synthèse très-compliquée, et dont le résultat a été reconnu pour erronné. Le P. *Dumas* en donne une explication plus exacte et fondée sur le calcul. Ce sujet intéresse l'astronomie, puisqu'il se rapporte aux planètes et comètes aplaties dans un pôle, et qui, alongées dans l'autre, ont la forme de l'ellipsoïde cardial. Il n'est pas démontré que la terre n'ait pas cette forme; car s'il est reconnu qu'elle est aplatie vers le pôle arctique, il ne l'est pas de même qu'elle le soit au pôle opposé.

5. *Dissertation sur la cause de l'inclinaison des plans des orbites des planètes, par rapport à l'équateur.*

Ce mémoire, très-considérable, est divisé en soixante-dix paragraphes. Il est plein de ratures et d'additions marginales, et, par conséquent, assez difficile à lire.

6. *Mémoire sur les taches que l'on voit sur le soleil, par le P.* Béraud.

L'auteur examine si ces taches sont adhérentes à l'astre, ou si elles en sont séparées ? Le premier, qui les découvrit, fut le jésuite *Scheiner*. Son provincial, le P. *Busée*, lui ayant défendu de publier cette découverte, il se contenta d'en faire part à *Marc Velser*, sénateur d'Augsbourg, qui fit imprimer ses lettres sous ce titre :

Apelles post tabulam. Galilée observa ensuite ce phénomène en 1612.

On distingue, sur le disque solaire, certains points de lumière plus brillans. Ce sont comme de petites flammes plus vives qui s'élancent de la superficie de l'astre, et qu'on a nommées *facules*. Les taches varient dans leur figure, leur grandeur et leur nombre. *Scheiner* en compta une fois cinquante. Depuis 1650 jusqu'en 1670, au rapport de *Cassini*, on n'en observa qu'une. A présent, il est rare de trouver le soleil sans tache. *Riccioli* en a observé une qui occupoit le dixième du diamètre de cet astre. *Galilée* compare la grandeur de plusieurs à l'Asie; et *Cassini* en vit une, en 1684, plus grande que la terre; en 1714, on en trouva une immense, et qui surpassoit en grandeur cent vingt-cinq fois notre planète. Quelques-unes, après avoir parcouru l'hémisphère inférieur du soleil, disparoissent par son bord occidental; et, après un certain temps, elles reparoissent par son bord oriental, de façon que leur révolution entière, autour de l'astre, est à peu-près de vingt-sept jours. C'est de cette révolution des corps opaques, qu'on a conclu le mouvement du soleil sur son axe.

Une des singularités de ces taches, c'est qu'elles ne paroissent pas indifféremment sur tous les points de la superficie du soleil; mais que leur route est renfermée entre deux termes, ou dans une espèce de zodiaque, dont la largeur est d'environ de soixante degrés du grand cercle de la circonférence, de sorte que leur plus grande déclinaison, de part et d'autre de l'équateur solaire, est tout au plus de trente degrés.

Presque tous les physiciens ont cru les taches adhérentes au soleil; le P. *Béraud* ne pense pas de même; il croit, au contraire, qu'elles en sont séparées, et le

but de son mémoire est de démontrer que cette opinion est non-seulement la plus probable selon les principes de la physique ; mais qu'elle est encore la plus conforme aux observations astronomiques. Ces taches sont des vapeurs qui s'élèvent de la planète, et nagent dans son atmosphère. Trois phénomènes prouvent cette atmosphère, la lumière zodiacale, les éclipses totales du soleil et les aurores boréales. Le P. *Béraud* explique comment se forment les taches? Quelle est la raison de leur mouvement, et pourquoi elles ne s'étendent point au-delà de l'équateur de l'astre?

7. *Mémoire sur la parallaxe du soleil*, par le même.

L'auteur examine savamment si le résultat de la parallaxe du soleil, qui a été l'objet des observations faites lors du dernier passage de *Vénus* sur l'astre, est préférable à celui de la même parallaxe déduite des observations faites au Cap de Bonne-Espérance, par l'abbé de la *Caille*. Ce célèbre académicien partit de Paris, en 1750, après avoir annoncé à tous les astronomes de l'Europe les observations qu'il alloit faire dans l'hémisphère austral, et en les invitant d'en faire d'analogues dans l'hémisphère boréal. De retour à Paris, en 1752, il compara ses observations avec plus de deux cents autres correspondantes, d'où il déduisit, des parallaxes de *Mars* et de *Vénus* celle du soleil, à dix minutes deux secondes.

Le passage de *Vénus* sur le soleil devoit arriver au mois de juin 1761; on pouvoit, par son moyen, avoir la parallaxe de cet astre à un cinq centième près, c'est-à-dire, à un quarantième de seconde, d'après le témoignage du célèbre *Halley*. Pour observer ce passage, M. *Gentil* partit pour les Indes orientales; M. *Pingre* pour les îles de l'Océan éthiopique, et M. l'abbé *Chappe* pour le Nord de la Sibérie. L'Angleterre, de son côté, envoya

envoya des astronomes dans les Indes et à l'île de *Ste.-Hélène*; le roi de Suède, en divers endroits de la Laponie; le Danemarck, à Dronthein dans la Norwège; les académiciens de Pétersbourg allèrent en Asie, jusque sur les confins de la Tartarie et de la Chine. Ainsi on établit, pour cet objet, des observatoires dans les quatre parties du monde; et d'intrépides astronomes bravèrent les dangers et des voyages pénibles pour observer, avec avantage, un phénomène de quelques heures, dont le plus léger nuage pouvoit leur dérober la vue. En effet, par un évènement, funeste à l'astronomie, MM. *Chappe* et *Pingré* furent les seuls qui observèrent le passage; le temps fut couvert à l'île *Ste.-Hélène*, en Norwège, en Laponie; et les vaisseaux, qui portoient les astronomes dans les Indes, n'arrivèrent pas assez tôt à leur destination. Cependant, M. de la *Lande*, comparant les observations faites à Stockolm, à Tobolsk et dans l'île *Rodrigue* avec les siennes, offrit pour la parallaxe un résultat très-différent de celui de M. de la *Caille*. Ainsi, ce qui auroit dû fixer tous les doutes, a rejeté les astronomes dans l'incertitude. Pour la diminuer, le P. *Béraud*, dans ce mémoire, examine le degré de confiance que mérite chacune des deux méthodes employées pour déterminer les élémens de la théorie du soleil. Il conclut en faveur de la parallaxe de cet astre déterminée par les observations du Cap.

8. *Observations des taches du soleil*, par le même.

Ces taches, suivant l'auteur, sont adhérentes au soleil, ou du moins très-peu éloignées de lui. Elles se meuvent d'Orient en Occident, entraînées dans sa révolution. On a déterminé, par le mouvement de ces taches, la rotation solaire à l'égard de la terre, à vingt-sept jours, douze heures et vingt secondes.

On trouve ensuite, dans le même mémoire, des

observations sur la comète du mois de février 1760, des expériences faites, à Pétersbourg en 1759, sur la fixation du mercure dans le thermomètre de M. de *Lisle*, et rapportées à celui de *Réaumur*.

9. *Discours sur la formation du soleil, d'après les lois du mouvement, par M. l'abbé* Cayer.

Le monde que nous habitons doit toutes ses beautés au soleil; sans lui, il ne seroit plus qu'une solitude glacée, un cahos informe, un lieu d'horreur; mais comment ce trésor inépuisable de lumière a-t-il pu être formé par les lois du mouvement? L'auteur du mémoire établit ces lois d'après la vîtesse et le produit de la masse des corps, la ligne perpendiculaire ou oblique qu'ils parcourent, la direction du mouvement, le choc des corps et la force centrifuge; c'est par ces lois que les particules du fluide enflammé se sont rassemblées dans le soleil. Le bouillonnement effroyable de cet amas immense de matière subtile, en repoussant sans relâche les couches du fluide environnant, fait parvenir dans un instant la lumière à nos yeux, et en imprimant à la matière un mouvement continuel, il nous procure cette chaleur bienfaisante qui donne l'ame à toute la nature.

10. *Observations sur la chaleur directe du soleil, faites avec le thermomètre, par M.* Christin.

Il résulte de ces observations que la chaleur du soleil, après une pluie abondante, surpasse de beaucoup celle observée dans les jours sereins; qu'au printemps et en automne, la chaleur solaire est triple ordinairement de celle de l'ombre, et quadruple dans les temps froids; que l'ardeur du soleil n'est point si forte à midi qu'entre une heure et deux; que, pour mesurer cette chaleur et la température de l'air, le thermomètre de mercure est préférable à celui formé avec l'esprit de vin.

11. *Mémoire sur les causes des inégalités, en partie apparentes et en partie réelles, du mouvement du soleil, comparées à celui d'une horloge supposée égale dans ses mouvemens, par le P.* Grégoire.

Ces inégalités viennent d'abord de l'inclinaison du plan de l'écliptique à celui de l'équateur, et en second lieu, de la différence des éloignemens du soleil à la terre.

12. *Réflexions sur la lune, par M. l'abbé de la* Croix.

L'auteur considère la lune comme un corps solide d'un autre genre que celui du soleil, ayant des taches invariables et produites par l'incidence des rayons solaires répandus sur sa surface raboteuse. D'après l'expérience faite par la *Hire*, en 1705, il est reconnu que les rayons réunis de la lune ne donnent aucune chaleur sensible. Elle est environ cinquante fois plus petite que la terre, et deux cent soixante-quinze fois plus près de celle-ci que le soleil. M. de la *Croix* examine ensuite si la différence des phases de la lune peut opérer les changemens de temps? Il démontre que cet astre n'a aucun pouvoir pour nous procurer la pluie, les vents et le beau temps d'après la propre matière de cet astre, la capacité de ses rayons, les lois de son mouvement et celles de la saine physique.

13. *Discours sur les trois inégalités de la lune, par le P.* Béraud.

On remarque dans le mouvement de la lune trois variations, que les astronomes appellent ses trois inégalités. Ce n'est, sans doute, qu'un même mouvement, mais qui, par des causes différemment combinées, éprouve des changemens. L'auteur donne ici des détails précis sur les inégalités des mouvemens de la lune, et l'histoire critique des diverses hypothèses qu'on a inventées pour les expliquer. *Kepler* devint le réformateur

de toutes. Il annonça que la matière du fluide qui emporte la lune et toute autre planète, parcourt, dans son orbite autour de son foyer, des aires elliptiques toujours proportionnelles aux temps. Ces espaces égaux mesurent les mouvemens moyens, tandis que les angles formés par la ligne des apsides et le rayon vecteur mesurent les vrais mouvemens. La différence entre les angles du vrai mouvement et les angles qui ont entr'eux un même rapport que les espaces elliptiques, est l'équation du centre, de sorte que, selon lui, les triangles égaux en surfaces représentent les moyens mouvemens, et les arcs elliptiques inégaux et correspondans représentent les parties du mouvement vrai. Telle est cette découverte de *Kepler*, qui est devenue le fondement de celle de *Newton*, et l'objet de l'admiration de tous les astronomes, parce qu'elle est tout à la fois physique et astronomique; physique, en ce qu'elle fournit une explication aisée du mécanisme des mouvemens célestes; astronomique, puisque la *Hire*, *Gregori* et *Cassini* fondèrent sur elle leurs méthodes.

14. *Mémoire sur les irrégularités de la lune*, par le même.

La marche, les irrégularités, les variations de la lune paroissent la rendre indépendante des lois ordinaires; et la planète, la plus proche de nous, est celle dont le mouvement nous est le plus difficile à connoître. Le P. *Béraud*, dans ce mémoire qui fait suite au précédent, expose d'abord ce que les observations astronomiques nous ont découvert sur chaque irrégularité de la lune; il en trouve ensuite la cause et en développe le principe.

15. *Observations du passage de* Mercure *sur le disque du soleil, le* 5 *novembre* 1743, par le même.

L'auteur n'aperçut point cette nébulosité que *Cassini*

et *Maraldy* soupçonnèrent en 1697; il ne vit point cet anneau lumineux que *Plantade* observa à Montpellier autour de *Mercure*, en 1736. La demeure totale de la planète sur le soleil fut de quatre heures trente-une minutes, vingt-neuf secondes. La même observation a fourni le moyen de découvrir la grandeur de *Mercure* et de sa solidité, par rapport à celle de la terre. Son diamètre est un peu plus du tiers de celui de la terre, et, par conséquent, sa surface est un neuvième de celle de cette dernière planète, et son globe un vingt-septième du nôtre.

Ce mémoire est terminé par l'observation de l'éclipse de lune, du 2 novembre 1743.

16. *Mémoire sur le passage de* Mercure *sur le disque du soleil, le 5 novembre* 1743, par le même.

Depuis 1631 jusqu'en 1753, on avoit observé neuf fois le passage de *Mercure* sur le soleil; mais il n'y en avoit qu'un arrivé au nœud descendant de cette planète. *Hevelius* l'observa à Dantzick, le 3 mai 1661. Le passage de *Mercure* sur le soleil, le 6 mai 1753, s'est fait à ce même point; c'est ce qui augmenta l'empressement des observateurs. Parmi ceux-ci, le P. *Béraud* n'a pas été le moins exact. Il remarqua, autour de la planète, une petite atmosphère constante, et de forme circulaire concentrique.

17. *Observations du mouvement de* Mars *comparé avec une étoile du Sagittaire*, par le même.

Après des réflexions préliminaires sur les deux méthodes employées par les astronomes pour déterminer la position d'un astre dans le ciel, le P. *Béraud*, averti par l'abbé de la *Caille*, que, le 10 septembre 1749, *Mars* devoit passer auprès d'une étoile de la troisième grandeur, qui se trouve à l'épaule du Sagittaire, a cherché à déterminer, d'après ce passage et indépendamment

des tables, la longitude et la latitude de cette planète. Le mémoire est terminé, 1.° par l observation de la conjonction de *Mars* avec *Jupiter*, en janvier 1750 ; 2.° par une autre de l'éclipse de lune, du 19 juin de la même année.

18. *Passage de* Vénus *devant le soleil, le 6 juin* 1761, par le même.

Les observateurs de Paris et de province ne furent pas heureux dans l'observation de ce passage, le ciel ayant été pour eux couvert de nuages. Le P. *Béraud*, à Lyon, eut assez de points déterminés de la route de *Vénus*, pour pouvoir en déduire les élémens de la théorie de cette planète. Ce sont ces élémens que ce mémoire offre. L'un des plus importans est que le diamètre de *Vénus* est plus grand d'un septième que celui de la terre.

19. *Mémoire sur la rotation de la terre autour de son axe.*

L'auteur examine, dans ce mémoire, si, d'après les mesures prises à l'équateur, au cercle polaire, au Cap de Bonne-Espérance du degré du méridien, et qui établissent que la terre est formée de deux hémisphères inégaux, cette inégalité peut s'accorder avec l'égalité du mouvement de la terre autour de son axe ? Une planète, suivant lui, n'est pas simplement un corps solide, c'est un fluide immense qui porte à son centre un noyau dur et massif. L'auteur détermine la figure de ce fluide qui doit être une ellipsoïde régulière, et les raisons de l'équilibre des hémisphères du noyau.

20. *Recherches sur la théorie physique de la rotation des planètes et de l'inclinaison de leur axe.*

Ce mémoire, savant et précis, est de l'écriture du P. *Béraud*. Par le moyen de l'observation, on a déterminé la situation de l'équateur des planètes et l'inclinaison de

leur axe, par rapport à l'écliptique ; elles ont donc, comme la terre, un mouvement de rotation qui se renouvelle successivement, tandis que, par leur mouvement de translation, elles sont emportées autour du soleil dans leur orbite. Le soleil achève sa révolution diurne à l'égard des étoiles fixes en vingt-cinq jours, quatorze heures, huit minutes ; *Jupiter* en neuf heures, cinquante-cinq minutes, cinquante-deux secondes ; *Mars*, en vingt-quatre heures, quarante minutes ; *Vénus*, selon *Cassini*, en vingt-trois heures, vingt minutes ; la terre, en vingt-trois heures, cinquante-six minutes, quatre secondes. La grande distance et la foiblesse de la lumière de *Saturne*, la petitesse du globe de *Mercure* et sa grande proximité du soleil ont empêché d'y apercevoir des taches, et, par conséquent, d'observer leurs révolutions diurnes ; mais il est plus que vraisemblable qu'elles ne sont pas destituées de ce mouvement. M. *Béraud*, dans ce savant écrit, recherche la cause physique du mouvement de la terre autour de son axe, et, par analogie, il applique ensuite ses principes à d'autres planètes.

21. *Observations sur le principe attractif des corps sublunaires, par M.* Giros *de* Gentilly.

L'auteur cherche à prouver, 1.° que le fluide attractif se combine dans les corps, en quantité plus ou moins grande, lors de leur formation ; 2.° que ce fluide peut être séparé de l'animal vivant ; 3.° que dans le règne végétal, les corps ne sont pas soumis à ce fluide pendant leur végétation, comme ils le sont après qu'elle n'a plus lieu ; 4.° que dans le règne minéral, ce fluide se combine et se décompose d'une manière très-sensible, et passe visiblement d'un corps dans un autre dans tous les cas où l'aggrégation est rompue ; 5.° qu'en général, dans les trois règnes, tout mouvement, divergeant

du rayon de l'atmosphère, détruit, en plus ou moins, l'action de ce fluide.

22. *Conjectures sur la nature des corps célestes et la cause de leurs mouvemens, par M. du* Gaiby.

On trouve, dans ce mémoire, des connoissances réelles en astronomie, réunies à quelques opinions extraordinaires; telles sont celles que les planètes sont des espèces de miroirs transparens du côté où nous les voyons, opaques de l'autre, et qui nous transmettent, d'une manière plus ou moins imparfaite, suivant leur éloignement, l'image du soleil; qu'il y a, au-dessus des étoiles et au-dessous, un fluide immense qui entraîne les astres dans son cours; que la terre est immobile au centre du monde, et que le soleil, docile aux ordres du créateur, ne cesse point de faire sa révolution autour d'elle pour lui communiquer la lumière et la chaleur.

23. *Réflexions du P.* Béraud *sur le livre de la théorie des tourbillons, par* Fontenelle.

Fontenelle combattit toute sa vie en faveur du système des tourbillons, et il réunit, dans cet écrit, des idées neuves, des analogies bien déduites, et, à son ordinaire, des raisonnemens clairs et forts. Le P. *Béraud* y répond avec modestie dans six chapitres relatifs au mouvement de circulation, à celui d'un petit tourbillon placé dans un grand, à l'ellipticité du tourbillon solaire, et à celle des orbites des planètes, aux révolutions et à la marche des comètes, aux principes enfin de l'attraction.

Il en résulte, 1.° que, dans l'hypothèse du mouvement de circulation fluide, tel que l'explique la théorie des tourbillons, tous les points d'une même couche, circulant dans de grands cercles, doivent nécessairement se croiser dans un point, s'entrechoquer, et conséquemment perdre leur mouvement.

2.° Que, dans la supposition de la circulation fluide, il doit survenir, entre les différentes couches du tourbillon, des frottemens continuels, d'après leurs vîtesses inégales, et qui seroient entr'elles en raison inverse des racines carrées des rayons.

3.° Que chaque tourbillon devroit même se dissiper, parce que chaque point d'une couche inférieure a toujours plus de force centrifuge que le point correspondant de la couche supérieure; ces forces se trouvant en raison réciproque des carrés des rayons.

4.° Que toutes les démonstrations de l'auteur de la *théorie* étant fondées sur la parfaite sphéricité des tourbillons et des orbites des planètes, et cette hypothèse étant fausse, il s'en suit que toutes ses démonstrations sont également fausses.

5.° Que les comètes allant souvent dans une direction contraire à celle du tourbillon planétaire, ce seul fait renverse tout le système de *Fontenelle*.

6.° Enfin, que la gravitation universelle, ou l'attraction des corps célestes et le vide de *Newton*, présentent des principes plus clairs, plus intelligibles, plus analogues aux phénomènes astronomiques, que la circulation et le plein de *Descartes*.

24. *Adresse aux savans*, *par M.* Frezier.

Le problème de *Kepler* pour trouver les anomalies vraies et les distances des planètes, ne peut se résoudre que par approximation. M. *Frezier* propose une méthode qu'il croit supérieure à celle qui est connue.

25. *Mémoire sur la théorie des forces centrales des astres dont les apsides ne sont pas fixes*, *par M.* Mathon *de la* Cour.

Newton a décrit cette théorie abstraite d'une manière obscure, même pour les savans. Le caractère du génie qui le porte à inventer et à franchir avec vivacité les

passages difficiles des vérités connues à celles qui ne le sont pas, n'est pas toujours compatible avec l'art de se mettre à la portée de tout le monde, en conduisant d'une vérité à l'autre, par des routes aisées et d'un facile abord. M. *Mathon* démontre dans ce mémoire, d'une manière plus simple et moins difficile à saisir, une partie de la neuvième section du premier livre de *Newton* qui traite du mouvement des apsides.

26. *Discours sur l'harmonie des deux sphères, par M. l'abbé* Goiffon.

Dans ce mémoire, l'auteur applique la connoissance du ciel à celle de la terre, de ses diverses régions, des lieux maritimes, en un mot, l'astronomie à la géographie. Ainsi, le coucher de *Syrius*, l'une des plus éclatantes étoiles, indique précisément le point où est situé le Pérou. *Syrius*, arrivé aux bords de l'horizon, se couche alors pour Paris, et se lève pour le Pérou; l'arc qu'il a décrit pour nous, est alors de quatre-vingt-dix degrés, c'est-à-dire, du quart de la circonférence du globe terrestre. La totalité de cette circonférence étant de neuf mille lieues, donne pour le quart deux mille deux cent cinquante lieues, qui est la distance de Paris au Pérou. M. *Goiffon* a développé son système et les avantages qui en résultent pour la navigation dans un volume *in*-4.° intitulé, l'*Harmonie des deux sphères*. L'auteur étoit curé et principal du collége de Toissey; l'Académie des sciences l'avoit nommé son correspondant.

27. *De l'influence des astres, par M. de* Belleroche.

L'auteur cherche à bannir, de l'esprit des agriculteurs, l'opinion que les phases de la lune et l'aspect des planètes influent sur la végétation et les productions de la terre. Il examine d'abord l'origine de cette opinion, et comment elle s'est accréditée. Il prouve ensuite qu'elle

est nuisible et mal fondée. Il blâme ainsi l'usage qui tolère, dans certains calendriers, les indications fausses et superstitieuses : *bon pour semer*, *pour planter*, *pour faire les ongles et couper les cheveux*. M. de *Belleroche* fonde son sentiment sur celui des agronomes les plus sages et les plus éclairés, tels que *Duhamel* du *Monceau* et autres.

28. *Détermination de l'équinoxe du mois de mars* 1781.

Cette observation, courte et claire, est du P. le *Fèvre*. Elle a été faite dans l'observatoire de cette ville, dont la latitude, suivant la *connoissance des temps*, est de quarante-cinq degrés, quarante-cinq minutes, cinquante-deux secondes.

29. *Parallèle de* Copernic *et de* Tycho-Brahé, *et de leurs systèmes astronomiques*, *par M. de* Villers.

Copernic et *Tycho-Brahé* commencèrent leur carrière, en paroissant s'éloigner de l'astronomie. Le premier prit le bonnet de médecin, et *Tycho* étudia le droit. L'un et l'autre durent, à des oncles, les soins de leur éducation; l'un et l'autre voyagèrent long-temps hors de leur patrie, qu'ils vinrent ensuite illustrer par leurs découvertes et leurs travaux. *Tycho* commença à se faire connoître par l'observation d'une nouvelle étoile qui parut dans la constellation de *Cassiopée*, le 11 novembre 1572; *Copernic*, en annonçant l'immobilité des planètes au centre de notre système planétaire. Celui-ci quitta de bonne heure tout ce qui pouvoit fixer sur lui les regards des hommes, et fut enterré sans pompe, en 1543, à l'âge de 70 ans. *Tycho*, persécuté dans son pays, obtint un brillant asile à Prague, où il mourut à 55 ans, en 1601. Toute la ville assista à son oraison funèbre; et on y érigea un magnifique mausolée à sa mémoire. *Copernic*, sans appui, sans protection,

obligé de se partager entre les devoirs de son état et l'étude du ciel, s'éleva de lui-même à la connoissance du vrai système du monde; et celui de *Ptolomée*, qui offroit l'erreur la plus accréditée, ne put lui en imposer. Modeste et doux dans le commerce de la vie, peu touché du désir si naturel d'acquérir de la célébrité, il eut toutes les qualités qui font le grand homme. *Tycho*, au contraire, fut infatué de l'astrologie judiciaire, et on lui reprocha un peu d'orgueil. Son nom n'est plus rappelé que dans les ouvrages des savans; celui de *Copernic* est connu même de la classe vulgaire de toutes les nations. M. de *Villers* a comparé dans son écrit leurs systèmes, leurs opinions et les bienfaits que l'astronomie leur doit.

936. Des comètes, des éclipses et des aurores boréales. — *Fol.* (M.ss acad.)

On trouve dans ce volume :

1. *Mémoire sur la théorie des comètes, par le P.* Dumas, *jésuite.*

Ce mémoire comprend un abrégé de la théorie des comètes donnée par le célèbre *Euler*, auquel l'auteur a réuni ses observations et des procédés nouveaux. Son objet a été la résolution de ce problème :

Etant données quatre observations d'une comète, déterminer son espèce, sa grandeur, la position de son orbite, le temps de son périhélie et son cours vu de la terre ?

2. *Des comètes, d'après le Newtonisme de* Pemberton.

Newton fut le premier qui calcula avec justesse la marche des comètes, et découvrit les causes de leurs mouvemens. *Descartes* avoit fixé leur route au-dessus de l'orbite de *Saturne*, pour ne point déranger ses tourbillons où il faisoit nager toutes les planètes. L'observation a fixé leur mouvement autour du soleil dans

des orbites elliptiques, très-oblongues et de forme très-excentriques. La comète de 1680 fut la première qui donna lieu à des calculs vrais et raisonnables ; elle fut à la fois très-bien observée en Allemagne et en Angleterre par *Newton* et par *Halley*. L'auteur du mémoire y donne les élémens de leur méthode et de ces calculs. Cette comète descendit près du soleil, jusqu'à un sixième du diamètre de cet astre, en sorte qu'elle ressentit une chaleur vingt-huit mille fois plus forte que celle que la terre éprouve dans les forts étés. Cette chaleur excéda deux mille fois celle du fer rougi et prêt à entrer en fusion. Quelle doit donc être la solidité de ces corps immenses pour souffrir, sans altération et sans s'évaporer, l'action violente d'un si redoutable incendie ?

Ces corps sont opaques, et leur éclat n'est qu'une réflexion des rayons solaires. Leur atmosphère est toujours assez dense pour réfléchir une très-vive lumière, qui paroît s'étendre bien plus loin que celle des planètes. Cette atmosphère forme ce qu'on appelle la chevelure et la queue des comètes. *Newton* a pensé que ces corps pouvoient être destinés à s'approcher insensiblement du soleil et à en alimenter les feux. Le mémoire présente en détail les opinions, les systèmes et les calculs de ce grand homme sur les comètes.

3. *Mémoire sur les comètes, par M. de* Villers.

L'une des comètes les plus rapides, et qui se soit la plus approchée de la terre, est celle de 1472 dont a parlé *Regiomontanus*. Celle de 1680, devenue à jamais célèbre dans les fastes de l'astronomie, fut d'abord aperçue à Cobourg en Saxe par *Gottfried Kirch* ; elle fit son cours, au mois d'octobre, dans une immense parabole, ayant le soleil à son foyer. Elle s'élança, pour ainsi dire, du fond des cieux avec la plus grande rapidité, parut se précipiter perpendiculairement sur le soleil,

d'où elle parut remonter, presque aussitôt, avec une vîtesse égale à celle qu'elle avoit eue en tombant. On croit sa période de 575 ans; que ce fut la même qui parut à la mort de *Jules-César*, ensuite en 531, puis en 1106, et que l'on attend l'an 2255. A cette époque, elle doit s'approcher encore plus près du soleil qu'elle ne le fit en 1680; et si elle ne finit point alors par y être engloutie, il a paru du moins vraisemblable que cela arrivera un jour.

Halley et *Wiston* ont assuré que l'une de ses apparitions avoit coïncidé avec l'époque du déluge, et ont regardé la condensation des vapeurs de sa queue et leur chute sur la terre, comme le moyen qui l'avoit entièrement inondée.

Lorsqu'on attendoit celle qui parut en 1772, M. de la *Lande*, ayant annoncé l'opinion de *Newton* comme une simple probabilité, n'en remplit pas moins la France de terreur sur l'approche de cette comète. Le but du mémoire de M. de *Villers* est de tranquilliser sur les apparitions de ces corps immenses, sans dissimuler cependant la vraisemblance de leur incadescence et de leur chute dans le soleil.

4. *Théorie directe des comètes, par le P.* Dumas.

Cet opuscule offre la solution de ce problême :

Le temps du passage d'une comète par le nœud étant donné avec trois observations loin du périhélie, déterminer son orbite et ses dimensions, lorsque les latitudes géocentriques observées sont toutes australes ou toutes boréales.

5. *Observations sur la comète qui a paru près de la constellation de* Cephée, *en* 1742, *par le P. du* Châtelard, *jésuite.*

Ce religieux observa cette comète à Toulon. Elle parut depuis le 25 mars jusqu'au 13 avril.

6. *Comparaison des théories des comètes appliquée à celle du mois de janvier* 1744, *par le P.* Béraud, *jésuite.*

La comète de 1742 fut à peine visible, et ne présenta qu'une espèce de nébulosité. Celle de 1744 au contraire, dès le mois de janvier où elle parut, surpassa en éclat toutes les planètes. Pour déterminer son cours, l'auteur compare entr'elles les deux théories les plus accréditées. Ce sont celles de *Dominique Cassini* et de *Newton*. Le premier fait mouvoir les comètes sur une ligne qui ne diffère pas sensiblement de la ligne droite. *Newton* leur donne pour orbite une ellipse très-excentrique. L'on trouve le système de *Cassini* dans un petit ouvrage qu'il fit imprimer à Rome, l'an 1665, à l'occasion de la comète de 1664, et qu'il dédia à la reine *Christine* de Suède. Celui de *Newton* est dans son livre des *principes mathématiques*, livre dont tous les astronomes ont parlé, et que peu d'entr'eux ont lu. Le P. *Béraud* analise ces deux théories, en les appliquant à la comète de 1744. Il prouve les erreurs de *Cassini*, et la vérité du système de *Newton*.

7. *Mémoire sur la comète de* 1757, *par le P.* Dumas, *jésuite.*

L'auteur a donné une nouvelle méthode pour déterminer l'orbite des comètes, et il l'a appliquée à celle de 1757. On a vu que les comètes sont des corps qui font leurs révolutions autour du soleil dans des trajectoires elliptiques extrêmement alongés, et qui se confondent au voisinage du périhélie avec la parabole. Il s'agit donc de déduire de trois observations faites de la terre une portion de parabole; mais ce problème est très-difficile. *Newton* l'a traité le premier; *Halley* est presque le seul qui ait suivi la méthode pénible qu'il a donnée; *Wasmeley*, le *Monnier* et l'abbé de la *Caille*

ont employé celle des fausses positions, et le P. *Dumas* a suivi cette voie, mais d'une manière différente.

8. *Observations de la comète de* 1759, *par le P.* Béraud.

Cette comète parut au commencement du mois de mai, vers la constellation de la coupe; de là, par un mouvement rétrograde, elle s'avança vers la constellation de l'hydre. Elle fut très-petite et très-peu lumineuse. L'auteur, en réunissant ses observations à celles de M. l'abbé de la *Caille*, a déterminé l'orbite et la théorie de cette comète.

9. *Mémoire sur les comètes en général, et sur celle de* 1759 *en particulier, par le P.* Dumas.

Au milieu de la foule d'erreurs prodiguées par les anciens sur l'apparition des comètes, tandis que ceux-ci les croyoient de simples météores errans dans l'espace, et que ceux-là les regardoient comme les ames des grands hommes qui, en s'échappant des tombeaux, parvenoient au ciel, il est bien remarquable que le philosophe *Sénèque* ait entrevu la vérité et l'ait annoncée à son siècle. « Je regarde, dit-il, les comètes comme des corps célestes d'une durée égale à celle des planètes. Leurs révolutions sont déterminées. Elles ne sont point détruites, mais elles se dérobent bientôt à nos regards. En les mettant au nombre des planètes, il semble qu'elles ne devroient jamais sortir du zodiaque. Mais pourquoi le zodiaque renfermeroit-il le cours de toutes les étoiles errantes? Pourquoi les réduire à un si petit espace? Les planètes sont en petit nombre, cependant elles décrivent des orbites différentes les unes des autres. Pourquoi n'y auroit-il pas d'autres corps célestes qui auraient chacun leur route particulière à parcourir, quoique fort éloignée de celle des planètes?.... Le temps viendra que les secrets les plus cachés de la nature seront dévoilés, et mis

mis au plus grand jour par la vigilance et l'attention que les hommes y apporteront pendant une longue suite d'années. Un siècle ou deux ne suffisent pas à une si grande recherche. Un jour viendra que la postérité sera étonnée de ce que nous avons ignoré l'explication d'un phénomène si simple : sur-tout lorsqu'après avoir trouvé la vraie méthode d'étudier la nature, quelque grand philosophe sera parvenu à démontrer dans quels endroits des cieux les comètes se répandent. »

Le retour de la comète de 1682 avoit été prédit par *Clairaut* pour 1759, et sa prédiction a été vérifiée par l'évènement. L'auteur du mémoire a calculé l'orbite et le cours de cette comète, dont il a fixé le temps périodique à trente-huit ans et demi.

10. *Nouvel essai de la théorie des comètes, et de son application à celle de* 1760, par le même.

Voltaire a dit :

> Comètes, que l'on craint à l'égal du tonnerre,
> Cessez d'épouvanter les peuples de la terre,
> Dans une ellipse immense achevez votre cours.
> Remontez, descendez près de l'astre des jours ;
> Lancez vos feux, volez, et revenant sans cesse,
> Des mondes épuisés ranimez la vieillesse.

L'auteur du mémoire cherche à prémunir ses lecteurs contre la crainte que peut inspirer l'idée de *Newton* exprimée dans ce dernier vers. Sans partager l'opinion du P. *Bertier* de l'Oratoire, qui ne voit dans les comètes que des tourbillons passagers, enfans de l'attraction, soumis, tant qu'ils existent, aux lois communes et générales de la gravitation, le P. *Dumas* croit que, quelles que soient la nature et la durée de ces astres, leurs mouvemens, les troubles qu'éprouvent leurs orbites par l'attraction de l'atmosphère solaire, on n'a rien à redouter de leur retour. Il démontre ensuite une nou-

velle méthode, pour calculer les comètes, plus simple que toute autre, et qui diminue considérablement le temps et les tâtonnemens. Il l'a appliquée ensuite à la seconde comète qui a paru en 1760.

11. *Discours sur la comète de 1769, par M.* Crozet.

Cette comète parut au mois d'août; elle fut éclatante; et de toutes celles dont les élémens sont connus, aucune, à la réserve de celle de 1680, n'a autant approché du soleil.

Suivant l'auteur, quelques comètes pourroient être d'un grand secours pour déterminer les longitudes, même sur mer. Celle de 1572, qui parcourut cent vingt degrés en vingt-quatre heures, présentoit à chaque instant, par la variété de ses positions, des points utiles d'observation pour fixer, avec une plus grande précision, ces élémens si importans pour la géographie et l'hydrographie.

M. *Crozet* a relevé, dans ce mémoire, une méprise de M. de la *Lande*, dans son traité *des comètes;* et pour excuser les inexactitudes, qui pourroient se trouver aussi dans ses propres résultats sur la théorie de la comète de 1769, il annonce que, privé de grandes tables de logarithmes, il n'a pu faire usage que de celles de *Rivard*.

12. *Détermination des élémens de la comète du mois de janvier* 1771, par le même.

Le 10 janvier de cette année, M. *Messier*, de l'Académie des sciences, aperçut une comète qui étoit la douzième découverte par cet astronome en treize ans. Son ascension droite a été de quatre-vingt-trois degrés, et sa déclinaison au nord de vingt-trois. Elle a été aussi observée à Milan, le 16 janvier, par le P. *Boscovich*. M. *Crozet*, dans ce mémoire, a vérifié et établi la certitude des calculs de M. *Messier*.

13. *Mémoire sur les éclipses, par le P.* Duclos, *jésuite.*

Les éclipses offrent non-seulement un spectacle curieux, mais utile. Il n'est pas de moyen plus sûr, plus aisé pour fixer les longitudes. Elles servent ainsi à la géographie, à la navigation et à l'astronomie. Nous avons une éclipse de soleil, lorsque la lune nous le cache; nous voyons s'éclipser la lune, lorsque notre terre lui cache le soleil; ainsi il ne peut y avoir d'éclipse de lune que dans les pleines lunes, et d'éclipse de soleil que dans les nouvelles lunes. Si l'orbite de la terre ne sortoit point du plan de l'écliptique, il y auroit une éclipse à chaque nouvelle ou pleine lune; mais comme cet orbite coupe l'écliptique, et se rencontre seulement avec cette ligne dans deux points que l'on appelle *nœuds*, il s'ensuit qu'il ne peut y avoir d'éclipse que lorsque la lune, étant pleine ou nouvelle, se trouve dans les nœuds, ou du moins assez près des nœuds, pour entrer dans l'ombre de la terre, ou pour cacher le soleil à une partie de la terre.

L'auteur parcourt les effets de l'ombre de la terre et ceux de l'ombre de la lune, ceux de la pénombre de la lune, les limites des éclipses de cette planète et celles des éclipses du soleil, la grandeur de ces éclipses, leur durée, leur projection, leur révolution ou retour, la comparaison des éclipses de soleil et de lune, la meilleure méthode de les calculer. Par-tout la clarté s'unit dans ce mémoire au savoir et à la précision.

14. *Observations de diverses éclipses.*

Ces éclipses sont :

1.° Celles du soleil, du 15 août 1738, 4 août 1739, 25 juillet 1748, 24 juin 1778.

2.° Celles de la lune, du 1.er décembre 1732, par M. *Christin;* 26 mars et 26 septembre 1736, par le P.

Béraud ; 2 novembre 1743, par le P. du *Chatelard ;* 30 août 1746, par le P. *Duclos ;* 25 février 1747, par le P. du *Chatelard ;* 26 juin et 14 août 1748, par le P. *Béraud ;* 23 décembre 1749, 17 avril 1753, par le P. du *Chatelard ;* 28 mars 1755, par M. de *Vasenville ;* 30 juillet 1757, par le P. *Duclos ;* 18 mai 1761, par le même ; 18 mars 1783, par le P. le *Fèvre ;* 11 juin 1793, par le même.

3.° L'éclipse de *Mercure* par la lune, le 30 août 1791, calculée par M. *Flaugergues.*

15. *Des aurores boréales, par M.* Rey, *médecin.*

M. *Rey*, après avoir décrit l'aurore boréale du 19 octobre 1726, examine la nature de ce phénomène. Mais à l'époque de son mémoire, on n'en avoit pas encore découvert la véritable cause. L'auteur l'attribue à la condensation des vapeurs de l'atmosphère par la chaleur des rayons solaires.

16. *Mémoire sur les aurores boréales, par M. le* Fèvre.

Au mois de février 1779, une aurore boréale, très-éclatante, parut pendant plusieurs jours. L'auteur en présente la description et l'étendue ; il la compare à la lumière zodiacale et à celle de ces nébulosités qui accompagnent quelques étoiles, entr'autres la *nébuleuse* de l'épée d'*Orion.*

Il y a deux cents ans que l'apparition d'une aurore boréale remplissoit les peuples d'effroi. Ils y voyoient des gouffres embrasés, d'où sortoient les pestes, les guerres et les révolutions des empires. M. de *Mairan*, en approfondissant ce phénomène, en a placé la véritable cause dans notre atmosphère ; et cette cause, depuis *Mairan*, a paru être l'électricité. L'aurore boréale, du 19 octobre 1726, observée par *Maraldy* à Paris, et par M. de *Polignac* à Rome, s'éleva à deux

cent soixante-six lieues de hauteur. C'est l'une des plus hautes qu'on ait calculée.

17. *De aurorâ boreali.*

C'est une lettre latine de M. *Moëgling*, médecin de Tubinge.

18. *Observations de l'aurore boréale, du 3 février 1750.*

Elle lançoit des traînées de feu semblables à des pyramides, qui s'élevoient jusqu'au zénith. Sur la fin du phénomène, la couleur, qui étoit d'abord d'un rouge éclatant, devint blanche et pareille à celle que répand la lune; elle s'éleva jusqu'aux dernières étoiles de la constellation du dragon.

937. Observations et mémoires astronomiques. — *In-4.°* (M.^{ss} acad.)

Ce volume renferme :

1. *Tableau de l'astronomie.*

Après des réflexions générales sur l'utilité des mathématiques pour la mesure des corps et la perfection des arts, l'auteur développe les services qu'elles ont rendus à l'astronomie, et décrit sommairement les travaux de *Thalès*, *Pythagore*, *Méton*, *Pythéas*, *Ptolémée* d'Alexandrie, *Nicolas Copernic*, *Tycho-Brahé*, *Kepler*, *Galilée*, *Descartes*, *Newton*, *Cassini* et *Euler*. Dans une seconde partie, il prouve que l'astronomie n'est point une science de pure curiosité; mais qu'elle nous dévoile le plus beau spectacle, et nous offre les plus grands avantages.

2. *Recherches sur la construction et les usages du quart de cercle astronomique, par M.* Borde.

L'auteur décrit d'abord l'instrument et la manière dont on l'emploie; il propose ensuite d'y faire des additions et des changemens qui, suivant lui, en rendroient

l'exécution plus simple, plus sûre et plus capable de donner cette précision si nécessaire et tant souhaitée dans les opérations de l'astronomie-pratique. C'est par le secours du quart de cercle qu'on a pu rectifier les observations des anciens astronomes, former des tables exactes des mouvemens des planètes, fixer leurs distances réciproques et leur élévation au-dessus de notre horizon. C'est avec le quart de cercle que *Picard* exécuta la mesure d'un degré terrestre, que *Cassini* mesura l'étendue de la méridienne, s'étendant de Dunkerque à Collioure par une suite immense de triangles, et qu'on fixa la figure de la terre par des observations faites au cercle polaire et sous l'équateur.

L'auteur du mémoire détermine, 1.° la grande difficulté de diviser le quart de cercle exactement par transversales; 2.° combien l'estime des secondes est toujours incertaine par son moyen; 3.° combien la vérification de cet instrument, dans l'usage ordinaire, est incommode et souvent impraticable. Ce sont à ces inconvéniens qu'il prétend remédier par sa nouvelle construction.

3. *Démonstration de la cause de la fameuse règle de* Kepler, *par le P.* Grégoire.

La règle de *Kepler* est que les carrés des temps de la révolution des planètes sont entr'eux comme les cubes de leurs distances du centre commun, autour duquel elles tournent. Le P. *Grégoire* en trouve la cause dans les lois du mouvement, et la démontre.

4. *Mémoire sur le passage de* Mercure *sur le disque du soleil, le* 5 *novembre* 1789, *par M.* Flaugergues.

Les observations des passages de *Mercure* sous le soleil sont utiles pour perfectionner la théorie de cette planète, puisqu'ils déterminent avec précision son vrai lieu et la position des nœuds de son orbite. M. *Flau-*

gergues propose à ce sujet une formule ingénieuse dont il fait diverses applications.

5. *Autre, sur les phases de l'anneau de* Saturne, *pendant les années* 1789 *et* 1790, par le même. — *Rapport de M.* Tabard *sur ces deux mémoires.*

Depuis que le célèbre *Huyghens* a fait connoître la véritable forme de l'*anneau de Saturne*, les astronomes ont été très-attentifs à observer les temps où, la terre passant par le plan de cet anneau, il disparoît par son peu d'épaisseur qui ne peut plus être aperçue à la grande distance où *Saturne* est de la terre. Dans un espace très-court, M. *Flaugergues* a vu deux fois disparoître et reparoître cet anneau.

Le rapport de M. *Tabard* loue la méthode et l'art d'observer de M. *Flaugergues*.

6. *Observations astronomiques faites à Viviers en Vivarais*, par le même, *depuis* 1787 *jusqu'en* 1791.

Ces observations ont été faites dans un observatoire situé à quarante-quatre degrés, vingt-neuf minutes, quatre secondes de latitude septentrionale, et à deux degrés, vingt minutes, quarante-cinq secondes de longitude, à l'est du méridien de l'observatoire de Paris. Elles ont pour objet l'occultation de *Jupiter* par la lune, du 29 octobre 1787; l'éclipse du soleil, du 3 juin 1788; l'occultation du taureau, du 18 octobre 1788; l'éclipse de lune, du 2 novembre 1789; celle du 28 avril 1790; l'occultation de la huit cent vingt-septième étoile du catalogue de *Mayer*; celles de la vingt-sixième étoile des gémeaux dans le catalogue britannique; de la cent quinzième du taureau; d'une étoile de septième grandeur dans la jambe postérieure australe du cancer; l'éclipse de lune, du 22 octobre 1790; celle de soleil, du 3 avril 1791, et plusieurs autres.

7. *Sommaire des travaux de l'Académie de Rouen, en* 1759.

Après l'annonce des divers mémoires qui ont occupé l'Académie, cet écrit renferme un long extrait de celui de M. le *Cat* sur les comètes.

8. *Du monomètre et de sa construction, par dom* Rougemont, *chartreux.*

Le monomètre est un instrument propre à donner beaucoup de facilité pour les observations astronomiques et pour la mesure des lieues terrestres. Son auteur, religieux à la chartreuse de Pierre-Châtel, vint à Lyon et y apporta sa machine, où elle fut jugée digne d'approbation par les membres de l'Académie de cette ville. Depuis, M. *Christin*, secrétaire de cette compagnie, demanda à dom de *Rougemont* une description exacte du monomètre, et c'est cette description qui fait l'objet du mémoire.

9. *Manière d'employer avec commodité les longues lunettes à l'observation des astres.*

Cette manière est de réunir aux lunettes un support dont l'auteur donne la description, et qui laisse l'observateur libre de tout autre soin que de ceux qu'exigent ses travaux astronomiques.

10. *Lettre et observation du P.* Grégoire Marchand *sur la table de l'accélération des fixes, par M. de la* Hire. — *Censure de ces observations.*

M. de la *Hire*, par ses tables des mouvemens des planètes, a rendu un grand service à l'astronomie. Cependant, le P. *Grégoire* croit avoir découvert quelques erreurs dans la table 55, pag. 80. Il les relève et cherche à les corriger dans une autre table qu'il substitue à la sienne, et qui termine son mémoire.

11. *Idée générale des corps célestes, par le P.* Duclos, *jésuite.*

L'objet de l'auteur a été de réunir dans cet ouvrage, sous un seul point de vue, les découvertes faites en astronomie et en physique, et d'indiquer, sous la forme d'objections, les connoissances qui nous manquoient encore dans cette science. Après avoir expliqué le système de *Descartes*, corrigé par *Mallebranche*, et celui de *Newton*, il indique les travaux d'*Huyghens*, *Galilée*, *Kepler*, *Cassini*, *Bradley*, *Halley*, *Malezieu*, *Villemot*, *Riccioli*, *Privat* de *Molières*, *Mairan*, *Scheiner* et de plusieurs autres.

938. Exposition méthodique du calendrier romain, selon la réforme qui en a été faite sous *Grégoire XIII*, en l'année 1582. — *In*-4.° de 370 pag.

Ce manuscrit, sur beau papier, d'une écriture grosse et belle, fut fait à Marseille, en 1690, par un prêtre de la congrégation de la Mission. Il est orné de tables et de roues qui expliquent les épactes, les lunaisons, etc.

Sous le pontificat de *Grégoire* XIII, les erreurs du calendrier, alors en usage, avoient fait dévier les fêtes de l'église du temps où elles devoient se célébrer. Celle de Pâques sur-tout ne se trouvoit plus entre la pleine lune et son dernier quartier, dans le mois de mars. Les conciles de Constance et de Bâle avoient demandé une réforme à ce sujet; *Grégoire* l'opéra. Sous ses auspices, *Louis Lilio*, astronome et médecin à Rome, retrancha dix jours de l'année 1582, et fixa les règles pour rendre stable le nouveau calendrier. Les catholiques l'adoptèrent aussitôt; mais tous les peuples du nord, qui ne connoissoient point la suprématie du pontife de Rome, ne voulurent point recevoir de lui une institution utile.

Peu à peu les Suédois, les Danois, les Anglais s'y sont conformés; et il n'y a plus que les Russes qui suivent l'ancien calendrier et l'année *Julienne*.

939. Explication des centuries de *Michel Nostradamus*. — 8.° d'env. 200 pag.

ASTROLOGIE. L'auteur les explique en grande partie par les événemens arrivés en Moscovie et sur-tout chez les Turcs, dont il écrit une histoire assez détaillée, depuis 1555 jusqu'en 1659; il joint à chaque fait la centurie qu'il croit s'y rapporter.

940. Centuries de *Nostradamus* corrigées et vérifiées ez années passées depuis 1555 jusques à la présente 1562, et les autres sont expliquées par probabilités, suyvant les preuves tirées de l'autheur même. — *In*-4.° env. 160 pag.

L'explication des *centuries* est précédée d'une préface sur la vie, les mœurs et l'esprit prophétique de *Michel Nostradamus*; et l'auteur la termine en citant les vers que le poëte *Ronsard* a adressés à ce dernier.

Nostradamus, retiré à Salon, s'amusa à y écrire des prophéties en quatrains rimés, qui ont fort exercé l'intelligence de ceux qui cherchent à tout deviner. La première édition s'en fit à Lyon, en 1556, et elle ne contient que les sept premières centuries. Les autres furent publiées en 1558. L'auteur du manuscrit a laissé plusieurs quatrains sans interprétation. Son écriture est difficile à lire, et le premier feuillet du volume a été déchiré.

941. Traité de gnomonique. — *Fol.* (M.ss ac.)

GNOMONIQUE. Dans ce volume on trouve :

1. *Examen de la théorie des montres solaires pour*

servir de preuve à la pratique de cette science, par M. l'abbé du Gaiby.

L'auteur, à la suite de cet examen, donne la construction et l'usage de deux instrumens. L'un peut servir à connoître la hauteur du pôle de différens lieux, leur méridienne étant donnée, ou pour connoître la méridienne de ces mêmes lieux, la hauteur du pôle étant connue. L'autre peut être employé à tracer sur toutes sortes de plans des cadrans de toute espèce.

2. *Question de gnomonique, par M. l'abbé de* Valernod.

La question est celle-ci : L'erreur des fausses méridiennes augmente-t-elle du solstice d'été au solstice d'hiver, ou autrement va-t-elle en diminuant du solstice d'hiver au solstice d'été ?

3. *Méthode pour tracer une méridienne par les hauteurs du soleil.*

Cet opuscule est de M. *Christin*, ancien secrétaire de l'Académie de Lyon. On sait que dans le temps des solstices, il suffit de tracer plusieurs cercles concentriques sur un plan horizontal, dont le centre étant rempli par un style droit, et l'ombre du bout du style ayant atteint le même cercle avant et après-midi, l'angle que les deux ombres ont formé, étant divisé par la moitié, donne la méridienne. Cependant, cette méthode, quoique assez juste, a son inconvénient. Si le style est un peu grand, la pénombre, que forme le bout du style, rendra le point de l'ombre incertain ; s'il est court, la petitesse du cercle rendra l'opération douteuse. M. *Christin* remédie à cet inconvénient par un procédé décrit dans le mémoire.

4. *De quelques pratiques de gnomonique, par M.* Mathon *de la* Cour.

Depuis que les pendules et les montres sont devenues

d'un usage si général, on a senti la nécessité de bonnes lignes méridiennes pour avoir un point fixe de comparaison, afin de juger de la régularité du mouvement des premières, ou d'en corriger les erreurs, en un mot, pour le régler; car les plus parfaites ont souvent besoin de ce secours.

Le mémoire de M. *Mathon* explique la manière d'établir des cadrans verticaux et déclinans. De tous les grands cadrans solaires, ce sont les plus communs et les plus utiles; les plus communs, parce qu'on a coutume de les tracer sur des murs qui sont toujours perpendiculaires à l'horizon; les plus utiles, parce qu'ils peuvent servir également dans toutes les saisons, et pour une partie considérable de la journée.

5. *Méthode pour tracer une méridienne*, par le même.

Cette méthode paroît plus aisée que celle des cercles concentriques, et principalement utile pour le temps des équinoxes, où cette dernière méthode n'est pas assez exacte, à cause de la déclinaison du soleil. Elle consiste à observer la ligne que décrit sur un plan horizontal l'extrémité de l'ombre d'un style perpendiculaire à ce plan. Cette ligne est hyperbolique en ces contrées. A midi, l'extrémité de l'ombre arrive au sommet de l'hyperbole dont la méridienne est l'axe. Alors, la courbure de cette ligne devient assez peu sensible pour qu'on puisse la regarder sans erreur, comme une ligne droite dont la direction est précisément d'occident en orient. De là, il suit qu'à midi l'ombre du style lui sera perpendiculaire. L'auteur enseigne à se servir pour style du jambage d'une porte ou du montant d'une fenêtre perpendiculaire à l'horizon.

6. *Manière de tracer un cadran par réflexion sur un lambris sans le secours du soleil.*

C'est avec un miroir, un cadran horizontal percé au

centre, et le secours d'une bougie ou d'un flambeau, qu'on peut fixer sur un plafond ou lambris une montre qui donne l'heure, en suivant le procédé indiqué dans l'opuscule.

7. *Essai d'un cadran cylindrique rappelé au cadran horizontal.*

L'auteur détermine d'abord la nature et la mesure du cylindre droit; il explique ensuite la méthode qu'il emploie pour lui donner les propriétés du cadran horizontal.

8. *Description d'un nouveau sciatère et d'un nouveau cadran cylindrique, précédée de remarques sur la mécanique des montres solaires.*

Par le moyen de ce sciatère, on peut construire, presque sans étude et sans peine, des cadrans solaires sur toutes sortes de plans rectilignes.

942. Réfrangibilité des rayons solaires. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1783, l'Académie de Lyon proposa cette question: OPTIQ. CATOPTRIQ.

Les expériences sur lesquelles *Newton* établit la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes, sont-elles décisives ou illusoires?

M. le duc de *Villeroi* fit les fonds de ce prix, obtenu par M. *Flaugergues*, résidant à Viviers, dont le mémoire a pour devise : *Simplicitas experientiis, rigorque demonstratione.*

L'*accessit* fut accordé à M. *Antoine Brugmans*, professeur de physique à Groningue. Son mémoire, écrit en latin, a pour épigraphe : *Tantùm novimus, quantùm experiundo didicimus.*

L'un et l'autre sont en faveur de la théorie de *Newton*, attaquée dans quatre mémoires du concours.

L'auteur couronné répond géométriquement à tous

les antagonistes du philosophe anglais. Son mémoire est divisé en quatre parties soutenues par des expériences, dont la plupart lui sont dues.

On peut remarquer que dans le nombre des mémoires, on en trouve un de *Marat* qui porte le n.° 5.

Les mémoires de MM. *Flaugergues* et *Brugmans* se trouvent ici réunis aux six autres du concours, et à un rapport de M. de *Villers*.

943. Mémoires sur la lumière, les couleurs, la vision et les verres qui la conservent. — *Fol.* (M.ss acad.)

On trouve dans ce volume :

1. *Discours sur les propriétés de la lumière, par M. l'abbé* Cayer.

La lumière remplit l'espace immense des cieux, sans intervalle, sans vide, sans interruption. Elle diminue en raison carrée de sa distance au corps lumineux. Ainsi, l'objet qui en est à un pied, est cent fois plus éclairé que celui qui en est à dix pieds. Si l'on présente à une bougie un corps opaque, à la distance d'un pied, l'ombre qu'il répand sur le mur est quatre cents fois plus grande que s'il en étoit à vingt pieds. Lorsque le corps lumineux est plus grand que celui qui intercepte ses rayons, l'ombre finit en pointe, et forme un cône dont la base est l'objet éclairé. Au contraire, lorsque le corps lumineux est plus petit, l'ombre va en s'élargissant, et forme un cône tronqué dont la base est sur le mur et la partie tronquée sur l'objet. La manière, dont la lumière s'étend, dépend de la figure des corps : les sphériques, pour peu qu'ils soient éloignés du corps lumineux, ont toujours la moitié de leur surface illuminée, et leur grand cercle termine les rayons qu'ils en reçoivent. C'est pour cela que les planètes inférieures, dans

leur opposition au soleil, et les supérieures, lorsqu'elles sont assez dégagées de ses rayons pour être visibles, nous paroissent de figure ronde. M. *Cayer* suit les effets de la lumière et son action, depuis le soleil d'où elle émane jusque sur les diverses planètes qui en jouissent.

2. *Discours sur l'étendue de la lumière*, par le même.

La lumière est le corps le plus parfait et le plus nécessaire ; aussi, est-il le plus universel. Le créateur l'a répandue avec une magnifique profusion. Ses rayons se croisent en mille et mille façons, suivent mille directions contraires, sans se détruire mutuellement, sans se détourner, sans se nuire. Elle s'insinue par-tout, et pénètre à travers les pores les moins perceptibles. On parvient à faire sortir l'air d'un récipient ; on ne peut y affoiblir même la lumière qui le remplit, et y rend visibles les objets qu'on y renferme.

Le soleil, placé à trente millions de lieues de notre planète, les étoiles fixes qui en sont à une bien plus grande distance et dans une profondeur immense, nous envoient rapidement la lumière dont ils sont la source. L'auteur fixe la distance du soleil et des planètes qui l'entourent, explique ce qu'on entend par la parallaxe, décrit son utilité, l'éloignement et la mesure de la brillante étoile de *Syrius*, plus grande que le soleil, et détermine enfin la merveilleuse étendue de la lumière qui nous entoure de toutes parts.

3. *Discours sur la nature de la lumière*, par le même.

M. *Cayer* parcourt rapidement les chemins que suivent les rayons de lumière dans les différens milieux qu'ils traversent pour parvenir jusqu'à nous, les règles invariables qu'ils observent en s'éloignant des corps lumineux, la proportion exacte avec laquelle il nous représentent les objets, suivant qu'ils sont plus ou moins

proches de nos yeux. Il décrit ensuite l'utilité et les effets des divers miroirs, plans, convexes et concaves.

4. *Dissertation sur les différens effets des rayons de lumière, par M. l'abbé du* Gaiby.

Les rayons de lumière s'étendent souvent directement depuis le foyer dont ils partent jusqu'au corps qui les reçoit. L'examen de leurs effets directs est l'objet de l'optique. Ces rayons sont souvent repoussés par la rencontre des corps polis, tels que les miroirs, ils sont alors réfléchis; et cette réflexion est l'objet de l'examen de la catoptrique. Ces rayons directs dans leur origine, sans être repoussés par un corps dur et opaque, sont souvent brisés en traversant les corps diaphanes où ils pénètrent, et ne suivent plus la ligne droite originelle. C'est lorsqu'ils sont ainsi rompus qu'ils deviennent l'objet de la dioptrique. L'auteur, dans trois chapitres, présente les règles et les effets de ces trois sortes de rayons, c'est-à-dire, les élémens de ces trois sciences.

5. *Discours sur l'harmonie des couleurs, par M.* Mathon *de la* Cour.

Le clavecin oculaire du P. *Castel* fit grand bruit, en 1735, parmi les savans. Au lieu de faire entendre des sons, cet instrument présentoit les couleurs primitives et toutes leurs nuances. L'inventeur, dans un gros livre, a prétendu prouver que les couleurs avoient entre elles une harmonie qui devoit plaire aux yeux, comme l'harmonie des sons plaisoit à l'oreille. M. *Mathon* analise cet ouvrage avec détail, et en compare les principes avec ceux de notre musique; les sept couleurs que donne le prisme à nos sept notes; les nuances produites par le mélange des couleurs, aux semi-tons du système diatonique; enfin, les élémens des teintures bonnes ou fausses avec ceux de nos accords musicaux, parfaits ou imparfaits.

6. *Observations sur les couleurs, par M.* Opoix *de Provins.*

L'auteur paroît avoir envoyé trois mémoires sur ce sujet à l'Académie de Lyon; mais on n'en trouve ici que deux. Le premier a pour objet d'expliquer le jeu et la nature des couleurs qui colorent les ombres au lever et au coucher du soleil. M. de *Buffon* est le premier qui a observé que les ombres, dans ces deux temps, étoient pendant quelques minutes vertes et bleues. M. *Opoix* donne la raison de ces teintes, pourquoi le fond de couleur du ciel est bleu, et explique celle des nuances de l'aurore boréale et de la décomposition des rayons lumineux. Ses opinions sur ce sujet peuvent quelquefois paroître plus hypothétiques que vraies.

Le second mémoire est une suite du précédent. L'auteur pense que le phlogistique est non-seulement le principe des couleurs, mais que leurs différences dépendent des divers états de sa densité ou de sa raréfaction; que les couleurs sombres, telles que le noir, le violet et le bleu, annoncent sa densité, tandis que les couleurs rouges et orangées prouvent sa raréfaction.

7. *De l'optique considéré relativement à l'action de la vue, et aux verres qui servent à l'aider et à la conserver, par M.* Besson.

L'auteur explique comment l'action de la lumière sur les yeux rend les objets perceptibles, d'après leur forme et leur colorisation. Il examine la question si, en parvenant à l'œil, les rayons de lumière se chargent de la couleur des objets dont ils transmettent l'image; alors ces rayons agiroient comme l'abeille, se chargeant, dans sa course, des plus subtiles émanations des fleurs. Les couleurs sont-elles, au contraire, distinguées de la lumière? C'est une autre question dont M. *Besson* donne

la solution physique et mathématique. Après avoir décrit avec clarté le mécanisme de l'œil, et la manière dont la vision s'y opère, il recherche pourquoi, lorsqu'on a fixé le soleil ou quelqu'autre corps fort lumineux, on a ensuite de la peine à distinguer les objets sur lesquels on porte la vue; pourquoi on y voit, pendant un temps assez considérable, des taches de diverses couleurs, et qui sont à peu-près de la figure du corps lumineux?

8. *Des propriétés des différens genres de verres, par M. l'abbé du* Gaiby.

Ce mémoire décrit dix sortes de verres, c'est-à-dire, les verres ordinaires, ceux à miroirs réfléchissans, les verres des lunettes ou bésicles, ceux des lunettes d'approche, ceux des microscopes, les miroirs cylindriques, les verres brûlans, les miroirs ardens, les prismes, et les verres multiplians et à plusieurs facettes.

9. *Explication de la vision, des différentes sortes de vues et du choix des verres propres à les conserver et à les fortifier, par M. l'abbé de* Valernod.

On se gâte la vue en prenant sans besoin des lunettes, ou en différant trop long-temps d'en faire usage; en les prenant d'un point trop fort ou trop foible; en se servant toujours des mêmes ou de celles faites avec des verres mal travaillés. Le mémoire est divisé en deux parties : la première offre la description du globe de l'œil, de ses parties et de leur usage, de ses maladies, telles que la cataracte, le glaucome et la goutte-sereine. La seconde présente les règles de la raréfaction des rayons de lumière dans leur passage au travers des corps diaphanes de différente densité et terminés par des surfaces planes, concaves et convexes. Ces règles sont appuyées par plusieurs expériences de physique et de dioptrique, qui établissent les véritables différences qui

distinguent les myopes et les presbytes, les vues claires et confuses. Il termine cette partie par l'explication des deux principaux phénomènes de la vision : 1.° pourquoi on voit les objets dans leur véritable situation, quoiqu'ils soient peints renversés dans l'œil ? 2.° Pourquoi on ne voit pas les objets doubles, puisqu'ils sont représentés dans chaque œil ? Dans une troisième partie, qu'on ne trouve point ici, l'auteur a dû traiter du choix et de l'emploi des différens verres.

10. *Des propriétés des rayons lumineux et des effets différens des rayons rompus, qui sont l'objet de la dioptrique, par M. l'abbé du* Gaiby.

L'auteur examine particulièrement la mécanique des glaces, et donne les raisons physiques de leur transparence ; pourquoi le papier et les toiles ne sont point propres à introduire les rayons lumineux aussi bien que les corps diaphanes, et encore moins à laisser entrevoir les objets du dehors, l'effet enfin des divers genres de verre dans les bésicles, les lunettes, les télescopes, les lentilles, les miroirs ardens ?

11. *Discours sur les propriétés de différens genres de verre*, par le même.

Ce mémoire est une suite du précédent. On y décrit particulièrement les microscopes, les verres optiques, ceux des lanternes magiques et des chambres obscures, les verres multiplians, les miroirs cylindriques, les loupes et les prismes.

12. *Mémoire et expériences sur les couleurs prismatiques, par M.* Hoppé.

Ces expériences ont pour objet les couleurs primitives et accidentelles. Elles expliquent les divers phénomènes de leur formation, et sont terminées par un tableau général qui offre leurs résultats.

13. *Recherches sur les différences que l'on observe*

dans le rayon de lumière, reçu au niveau de la mer, et sur les lieux élevés au-dessus de ce niveau.

L'on examine, dans ce mémoire, les différences que doivent occasionner les hauteurs au-dessus du niveau de la mer dans le rayon de lumière, par rapport à sa direction, sa réfraction et son action sur les corps. Il est divisé en trois parties relatives à ces trois objets. Dans la dernière, il détermine la cause du froid permanent qui règne dans la région des météores et sur les montagnes. En ne considérant que la cause apparente de la chaleur, les rayons solaires devroient en avoir plus sur les montagnes que dans les plaines, puisque les sommets montueux, étant plus près de l'astre, reçoivent des rayons plus denses et moins interceptés par l'air grossier de l'atmosphère; puisque, par un calcul fondé sur l'expérience, si le soleil étant au solstice d'été, envoie dix mille rayons sur une montagne élevée de mille toises, celle-ci en reçoit trois cent soixante-douze de plus qu'il n'en tombe sur la surface de la terre; ce qui forme un sixième qui revient, par rapport à nous, à la différence de l'été à l'hiver. La véritable cause du froid de la région des météores et des montagnes vient de ce que les rayons du soleil, agissant sur un air subtil et rare, les degrés de chaleur qu'ils lui communiquent, ne s'accumulent pas, mais se dissipent bientôt; au lieu que ces mêmes rayons, tombant sur les masses solides de la surface de la terre, pénètrent dans leurs pores, s'y concentrent et y forment un fond de chaleur qui se communique à la partie de l'atmosphère dans laquelle nous respirons. Outre les rayons solaires, on trouve encore sur la terre une autre source permanente de chaleur; c'est le feu central, sans lequel, malgré les rayons du soleil et au fort de l'été, nous serions livrés aux rigueurs du froid le plus extrême; et

l'action de ces émanations centrales devient très-foible sur les hauteurs, et nulle dans les régions moyennes de l'atmosphère.

14. *Point d'optique*, *par M.* Dugas.

Ce mémoire a pour objet une apparence optique, relative à la grandeur du diamètre solaire, à la vue simple. Le sentiment de l'auteur est, que si le diamètre réel du soleil est d'un demi-degré, et si son diamètre apparent ne nous paroît cependant pas avoir plus d'un pied, il s'en suit nécessairement que nos yeux placent le soleil dans la circonférence d'un cercle, dont chaque demi-degré paroît avoir un pied d'étendue, et dont le rayon paroît être de cent vingt pieds; que de là on peut conclure que nous ne voyons bien distinctement les objets qu'à la distance de cent vingt pieds ou de vingt toises, et que notre vue claire et distincte ne peut pas s'étendre plus loin.

15. *Dissertation sur les verres propres à aider et à perfectionner la vue*, *par M.* Besson.

Après des réflexions préliminaires sur la manière dont la vision s'opère, et sur les différentes sortes de vues, M. *Besson* explique le mécanisme et l'effet des verres, plans, convexes et concaves, et particulièrement ceux du microscope et du télescope.

944. Traité concernant les faiz de la marine et navigaiges. — *Fol.* env. 250 pag.

Cet ouvrage eut pour auteur *Antoine* de *Conflans*, premier huissier de salle du roi, qui le composa par le commandement de l'amiral de *Bonnivet*, et le finit à Paris, le 22 mars 1518. Après avoir rapporté la méthode d'armer et d'équiper un vaisseau, de l'approvisionner en proportion du nombre d'hommes qu'il renferme, il présente les principales dispositions des or- MARIN. NAVIG.

donnances sur la navigation; la manière d'armer les galères, d'établir les signaux tant de jour que de nuit, et de faire les reconnoissances. On trouve, à la suite, un état curieux du nom et de la force des navires qui formoient la marine de France au commencement du seizième siècle. Le manuscrit est terminé par un routier, offrant la distance des principaux ports les uns des autres, et leur position géographique sur l'Océan et la Méditerranée. Il est écrit à longues lignes, sans ornement.

945. De l'action du vent sur les gros vaisseaux, par M. l'abbé de *Valernod*, et autres mémoires sur la navigation. — *Fol.* (M.ss acad.)

L'auteur a traité de l'action du vent dans trois mémoires qu'il avoit destinés à concourir pour le prix proposé, en 1750, par l'Académie des sciences de Paris. Le premier offre la théorie du principe moteur qu'il propose; le second, le jeu et l'effet d'une machine de son invention dont le mécanisme, simple et avantageux, n'exigeroit aucun changement dans la construction actuelle des vaisseaux; le troisième examine jusqu'à quel point on peut suppléer à l'action du vent sur les gros vaisseaux, par celle des rames que l'auteur considère comme des léviers de la seconde espèce. Il détermine l'effort de chaque rame à trente-quatre livres vingt-neuf cent quarantièmes, et celui de chaque galère de cinquante-quatre rames à dix-sept cent quatre-vingt-deux livres. Le nombre des rameurs étant ordinairement de cent trente, M. de *Valernod* trouve que pour que leur effort total soit égal à la résistance de l'eau, il suffit que chaque rameur emploie une force de seize livres un tiers; ce qui est bien au-dessous de leur force absolue, qui est de vingt-huit livres.

On trouve ensuite les mémoires suivans :

1. *Description d'une nouvelle manœuvre de marine pour amarrer la tournevire sur le cable, pendant que l'on tire l'ancre.*

Dans l'usage ordinaire, on emploie depuis cinq jusques à douze matelots, suivant la grandeur du vaisseau, pour amarrer ensemble ces deux cordages. Par l'amarrage proposé, deux matelots suffisent; l'un assis vers l'écubier, l'autre placé à l'écoutille de la fosse aux cables.

2. *Rapport sur les moyens de M. de* Reys, *pour renfermer la Durance dans un lit.*

Un passage de *Scaliger* annonce que les anciens Romains étoient parvenus, à force de travaux, à rendre cette rivière navigable, au point d'y faire le commerce et d'y embarquer des troupes. Les ouvrages proposés par M. de *Reys* ont paru insuffisans et dispendieux aux auteurs du rapport, qui sont MM. *Delorme* et *Barbier*.

3. *Construction et usage d'un nouvel instrument pour connoître la dérive de différens vaisseaux, suivant les angles de la voile avec la quille, par M.* Savérien.

Un instrument, avec lequel on peut résoudre les problèmes de l'art de naviguer, est toujours préférable pour les marins aux règles et aux tables. Voilà pourquoi le quartier de réduction, avec lequel on donne mécaniquement la réduction des problèmes du pilotage, a toujours été préféré aux règles de trigonométrie.

On trouve, dans le *traité du navire* de M. *Bouguer*, une table très-utile des angles de la dérive qui conviennent à tous les angles de la voile et de la quille; c'est d'après cette table que M. *Savérien* a construit son instrument.

4. *De la boussole d'inclinaison, par le P.* Béraud.

Une aiguille, placée sur un pivot ou suspendue par son centre de gravité, reste en équilibre dans une situation parallèle à l'horizon; mais si cette aiguille est aimantée, elle cesse d'être en équilibre. La pointe qui regarde le pôle boréal dans notre hémisphère, comme si elle fût devenue plus pesante, s'incline vers ce pôle, et forme avec l'horizon un angle qui mesure l'inclinaison de l'aimant. Dans l'hémisphère méridional de notre globe, l'aiguille s'incline vers le pôle austral. Cette inclinaison augmente à mesure que l'aiguille s'approche des pôles, et diminue à proportion qu'elle s'avance vers l'équateur; en sorte que sous la ligne elle est parfaitement horizontale, et sous les pôles perpendiculaire à l'horizon.

Muschenbroeck, *Pound*, *Guillaume Gilbert*, les PP. *Kircher* et *Cabée* ont publié des tables de cette inclinaison. Le moyen de la déterminer parfaitement est de l'observer dans différentes latitudes avec des instrumens sûrs et exacts. Le P. *Kircher*, dans son traité *de Magnete*, en a offert un, perfectionné dans l'ouvrage du P. de *Chales*, *de Magnete*, et dans les *élémens de géographie et d'hydrographie* de *Wolf*. M. *Borde*, de l'Académie de Lyon, en avoit construit un autre; et c'est ce dernier que le P. *Béraud* examine, et dont il fait reconnoître les avantages dans ce mémoire.

5. *Lettre de M. le* Balleur, *de l'Oratoire, à l'Académie de Lyon, sur l'invention d'un nouveau quartier de réduction.*

L'auteur fait sentir les avantages de son invention pour le pilotage et la navigation. Il a réuni, à sa lettre, une grande planche, gravée par M. *Patron*, et présentant le nouveau quartier de réduction, dans lequel

on n'a besoin ni du moyen parallèle, ni de l'échelle des latitudes croissantes et décroissantes.

6. *Des instrumens d'observations maritimes.*

L'auteur de ce mémoire y décrit l'usage et l'utilité de l'astrolabe, de l'anneau astronomique, du quart de cercle, de l'arbalétrille, du demi-cercle et du quartier anglais.

7. *Observations sur la navigation des barques du Rhône sous le pont St.-Esprit, par M.* Pitot.

Le passage des barques sous ce pont passe pour difficile et dangereux. Les atterrissemens formés au-dessus du pont par la rivière d'Ardêche donnent au cours du fleuve une direction rapide et oblique. L'auteur indique les moyens d'éviter les périls de cette navigation; et le principal est de déterminer le passage du côté du ci-devant Languedoc. L'auteur termine son écrit par des remarques sur le pont St.-Esprit.

Celui-ci, l'un des plus beaux de l'Europe, est formé de dix-neuf grandes arches surbaissées; sa longueur est de quatre cents toises; mais il est étroit et n'a que quatorze pieds de largeur. Une quête, faite dans tout le monde chrétien, procura les fonds nécessaires à sa construction. Celle-ci, commencée en 1265, fut finie en 1307.

946. Des rames, et autres mémoires sur la marine et la navigation. — *Fol.* (M.ss ac.)

En 1760, l'Académie de Lyon fit cette demande pour sujet de l'un de ses prix:

Trouver la figure des pales des rames la plus avantageuse, et déterminer, relativement à cette figure, la longueur la plus convenable des rames.

Le prix fut partagé entre MM. *Bernouilli* et *Jeanneret*, résidans à Bâle, ayant travaillé en commun le

mémoire ayant pour devise ces mots de *Virgile : Tentandus remus in undâ ;* et celui de M. l'abbé *Bossut* portant pour épigraphe : *Fecit usus artem.*

La rame est une machine simple ; c'est cependant celle qu'on a le moins approfondie. *Fournier*, *Deschalles*, *Pitot*, *Bouguer* et *Euler* ont traité de leur action ; mais ils ne se sont pas occupés de la figure qui leur convient. La pale la plus avantageuse étant celle dont le centre d'impression s'éloigne le moins du centre de rotation de la rame, la figure carrée est celle qui satisfait le mieux à cette condition ; la pale de la rame doit donc en approcher le plus qu'il est possible.

D'un autre côté, plus la partie extérieure, c'est-à-dire, celle hors de l'eau sera petite par rapport à l'intérieure, plus grand sera son effet.

Les deux mémoires couronnés sont ici réunis à deux autres, et au compte rendu du concours, par M. l'abbé de *Valernod.*

On trouve ensuite les mémoires suivans :

1. *Du mécanisme des rames, par M. de* Valernod.

Ce mémoire a précédé le programme de l'Académie de Lyon, et a donné lieu à le proposer. La rame est un lévier du second genre dont les principes sont connus ; cependant, lorsqu'il s'agit d'en calculer la force, et de déterminer le plus ou le moins de longueur qu'on doit leur donner pour obtenir le plus grand effet possible, la solution de ce problême devient très-compliquée et difficile.

2. *Mobile à rame destiné à l'usage des galères, par M.* Delorme.

Ce genre de rame, suivant l'auteur, feroit réduire, sur chaque galère, les forçats à un moindre nombre. Par ce moyen, les chiourmes seroient plus complètes ; on obtiendroit plus de vîtesse, plus d'emplacement dans

le navire et de facilité pour voguer dans le calme. La suppression proposée est des trois cinquièmes de la chiourme, c'est-à-dire, de cent vingt forçats, et elle produiroit une économie de huit mille livres par galère, à raison de soixante livres par forçat. La galère, étant déchargée du poids de cent vingt rameurs et des provisions d'eau et de biscuit nécessaires pour leur nourriture, se trouveroit allégée de cinquante-quatre milliers; elle deviendroit alors plus légère à la course, et susceptible de recevoir plus de soldats et de munitions.

3. *Observations sur le mobile des rames présentées à l'Académie de Lyon.*

M. l'abbé de *Valernod*, auteur de ces observations, élève des doutes sur quelques propositions de M. *Delorme.*

4. *Cabestan particulier appliqué à des rames, par M.* Delorme.

L'auteur croit ce cabestan propre à remonter un bateau.

947. Des eaux, de leur compressibilité, congellation, cours, force, réaction, évaporation et ascension. — *Fol.* (M.ss acad.)

On trouve dans ce recueil : HYDRAULIQUE. HYDROSTATIQ.

1. *Mémoire sur les molécules des liquides et sur leur compressibilité, par M.* Mongès, *professeur de philosophie.*

L'Académie *del Cimento* condamna *Baron*, *Honorat Fabri* et le savant *Boyle* pour avoir assuré que les molécules de l'eau étoient compressibles et élastiques; elle enseignoit alors, que ce fluide étoit un corps composé de molécules solides et dures, que nul effort ne pouvoit réduire à un moindre espace. L'erreur de cette Académie fut démontrée dans une dissertation latine de *Jean*

Herbert, professeur de physique à Vienne en Autriche; et M. *Mongès* confirme l'opinion de ce savant par de judicieux raisonnemens et de nouvelles expériences. Il prouve, dans cet écrit, 1.° que les molécules des liquides, bien loin d'être des corps durs, sont au contraire des corps à ressort parfait; 2.° que les liquides, étant élastiques, sont compressibles, et que l'expérience même, sur laquelle l'Académie *del Cimento* établit sa fausse théorie, prouvoit évidemment cette compressibilité.

De tous les fluides, celui que l'on a le plus comprimé, c'est l'air. *Hauxbée* lui fit occuper six fois moins d'espace qu'il n'en remplissoit auparavant. *Boyle* a rendu son volume treize fois plus petit qu'il n'est dans son état naturel à la surface de la terre; et *Amontons* a démontré à l'Académie des sciences que la partie inférieure d'une colonne de l'atmosphère, prolongée de dix-huit lieues vers le centre de la terre, auroit à cette profondeur une densité égale à celle du mercure.

2. *Observations sur la congellation de l'eau.* — *Réponses à ces observations, par M.* Noyel *de* Belleroche.

La glace des eaux stagnantes se forme à leur superficie; mais la glace des rivières, qui ne compose point à sa naissance une croûte continue et fixe, qui est distribuée par grandes pièces que le courant entraîne, se forme-t-elle à la surface de l'eau, ou naît-elle dans le fond des rivières pour s'élever ensuite à leur niveau? Cette question a été traitée par *Hales*, de *Ratte*, secrétaire de la société des sciences de Montpellier, *Varnier*, médecin de Vitry, et plusieurs autres physiciens, parmi lesquels on doit ranger les auteurs de ces deux mémoires.

3. *Principes pour la conduite des eaux, par le P.* Duclos, *jésuite.*

Ces principes sont développés dans six articles où le

P. *Duclos* établit, 1.° la méthode de calculer la quantité d'eau fournie par une source dans un temps donné ; 2.° le rapport de la pesanteur spécifique des liqueurs différentes ; 3.° celui de la quantité d'eau qui s'écoule avec les différentes hauteurs d'où elle coule, et des différens ajutages par lesquels elle passe ; 4.° le calcul des frottemens et des résistances ; 5.° la mesure de la vîtesse des eaux courantes proportionnellement à leur pente.

4. *Réflexions sur le cours des fleuves, par le P.* Béraud.

Une lettre de M. *Genneté*, premier physicien de l'empereur d'Autriche, à un magistrat de Hollande, a fait naître ces réflexions. M. *Genneté* a soutenu, 1.° qu'un grand fleuve, dont le lit est déjà plein, peut recevoir une et même plusieurs rivières qui lui sont égales en quantité d'eau et en vîtesse, sans que cette accrue fasse hausser les eaux de ce fleuve ; 2.° que plusieurs grandes saignées, faites à un fleuve enflé par des rivières jusqu'à pleins bords, n'en diminuent pas la hauteur. C'est contre ces étranges propositions que le P. *Béraud* s'élève dans cet écrit.

5. *Mémoire sur les différentes manières d'employer l'eau pour faire agir des machines au moyen de sa réaction, par M. l'abbé de* Valernod.

Le mouvement d'un grand nombre de machines s'opère par l'eau. On la fait agir soit par son chôc, comme on le voit dans les usines placées sur les rivières, soit par son poids, comme on le voit dans les roues à augets, les roues à chésiaux et les roues closes. Ce n'est que depuis quelques années, que les savans ont démontré que l'eau pouvoit avoir une troisième manière d'agir. C'est la réaction. Les savans qui se sont occupés de cet objet sont *Daniel Bernouilli* dans son *traité d'hydrodinamique*, imprimé à Strasbourg, en 1738 ; *Jean-Al-*

bert Euler, dans deux mémoires insérés dans ceux de l'Académie de Berlin, tomes 6 et 7, et dans une dissertation couronnée par la société de Gottingue, en 1754. M. de *Valernod*, fondé sur les principes de ces auteurs célèbres, établit les siens, et traite, particulièrement dans son écrit, de la réaction de l'eau, dont il prouve la force par le calcul et par plusieurs expériences.

6. *Mémoire sur le ressort des fluides et sur la force nécessaire à un corps pour se mouvoir dans une eau dormante, par M.* Mathon *de la* Cour.

On enseigne communément que l'effort nécessaire à une vanne, pour être mue dans une eau dormante avec une vîtesse donnée, est égal à l'impulsion d'un courant qui frapperoit avec la même vîtesse cette vanne supposée immobile; d'où il suit que les forces des corps mus dans une eau dormante, devroient être en même raison que les carrés de leurs vîtesses. M. *Mathon* prétend que cette solution n'est pas exacte, en ce qu'elle ne fait aucune attention à la force nécessaire pour vaincre la poussée de l'eau produite par sa pesanteur. Il croit que les forces des corps mus dans l'eau dormante, qui les presse également en avant et en arrière, doivent croître en une raison plus grande que les carrés de leurs vîtesses, et le calcul intégral lui fournit une formule générale pour exprimer ces forces.

7. *De l'évaporation des fluides et de l'ascension des vapeurs, par le P.* Béraud, *jésuite.*

L'auteur admet, avec M. de *Mairan*, pour cause de l'évaporation des liquides, l'émanation du feu, qu'il appelle *matière éthérée* qui, renfermée dans les pores du liquide, et y ayant plus de ressort que la même matière qui l'environne au dehors, s'y étend pour garder l'équilibre. C'est par ce principe qu'il explique pourquoi la glace perd une partie considérable de son volume

dans un temps très-froid. Son évaporation est proportionnelle à l'écoulement de cette matière.

Pour expliquer l'ascension des vapeurs, le P. *Béraud* suit l'opinion de M. *Bouillet*, qui représente l'air comme un dissolvant qui absorbe le liquide sur lequel il flotte. Les parties des vapeurs, une fois séparées par l'air de la masse du liquide, sont dans un état différent de celui où elles étoient, lorsque, par leur union, elles formoient ce liquide. Dans ce nouvel état, elles acquièrent une légèreté supérieure à celle de l'air. L'auteur le prouve en comparant les dilatations des vapeurs à trois différens degrés, c'est-à-dire, à la chaleur de l'eau bouillante, à la chaleur commune de l'été et au premier froid qui congèle l'eau. Dans le premier cas, les vapeurs sont treize fois plus légères que l'air ambiant; dans le second, six fois plus; dans le troisième, trois fois plus. Elles ont donc, dans tous ces cas, un excès de légèreté plus que suffisant pour s'élever dans la région des météores et des nuées qui n'a guere au delà d'une lieue et demie en hauteur.

8. *Du mouvement des eaux courantes, par M.* Barbier.

Après avoir rappelé les services que l'hydrodinamique doit à MM. d'*Alembert*, *Euler*, *Bossut*, l'auteur établit des principes clairs et simples sur le mouvement des eaux courantes. Ces principes sont : 1.° que la vîtesse de l'eau, qui sort d'un réservoir par une ouverture, est due à la hauteur du fluide de ce réservoir, et qu'elle est égale à celle qu'acquerroit un corps grave en tombant de cette hauteur. 2.° Que les dépenses d'un vase entretenu constamment plein, sont comme le produit du temps par la racine carrée de la hauteur du réservoir. 3.° Que le mouvement des eaux, dans le cours des fleuves, se fait d'une manière différente, et qu'il n'est pas

nécessaire qu'une rivière ait de la pente pour que l'eau s'écoule; mais qu'il suffit que sa surface soit plus élevée que le niveau de la mer, parce qu'une masse quelconque d'eau s'abaisse toujours jusqu'à ce qu'elle soit de niveau dans toute son étendue. 4.° Que les deux causes immédiates de la vîtesse des fleuves sont la pente du lit, et la masse ou poids des eaux supérieures; d'où il suit que pour diminuer la vîtesse d'un fleuve, il faut élargir son lit; et, qu'au contraire, il faut le retrécir, si on veut augmenter cette vîtesse.

948. Mémoires d'hydraulique et d'hydrostatique. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme :

1. *Mémoire sur la machine hydraulique à corde de M.* Véra, *par M.* Boulard, *architecte*, 1790.

M. *Véra*, en voyant dégoutter l'eau de la corde qui tire un seau du puits, imagina la machine simple qui porte son nom, et qui peut servir, au moyen d'une corde sans fin, à fournir de l'eau d'une manière assez abondante. Le jeu de cette machine a pour base deux principes de physique, l'adhésion ou attraction des corps et la force centrifuge. M. *Boulard* explique comment l'eau s'élève et descend le long de la corde, et prouve que la machine de M. *Véra* ne mérite la préférence sur aucune autre, et qu'elle emploie pour l'ascension de l'eau une force surabondante. Il lui compare diverses machines présentées par *Bélidor* et autres savans, et il trouve celles-ci préférables.

2. *Mémoire sur une manière de communiquer du mouvement à l'eau d'une baignoire, par M. de* Milly.

Ce mouvement augmente l'action de l'eau sur la surface de la peau, et peut dès-lors lui donner plus d'effet dans

dans un moindre temps d'immersion. L'auteur commence son mémoire en offrant des expériences simples qui établissent une grande différence d'activité entre les fluides dissolvans qui sont en mouvement, et ceux qui sont en repos. Elles prouvent que rien ne résiste à l'action de l'eau agitée, depuis les sels les plus solubles jusqu'à ceux qui sont réputés ne l'être presque pas, depuis le sucre jusqu'à la sélénite, depuis celle-ci jusqu'à la pierre à chaux, depuis le caillou jusqu'à l'or. L'auteur passe ensuite à la description de sa machine; et diverses planches la montrent dans son jeu et sa composition.

3. *Problême hydraulique*, *par M.* Mathon *de la* Cour.

Ce problême est celui-ci : Trouver l'effet d'un courant produisant un mouvement perpendiculaire à sa direction par son choc sur une surface oblique.

4. *Examen des effets attribués à la machine de M.* Dupui *pour élever l'eau*, *par M. de* Valernod.

Les journaux de Trévoux de 1738 avoient annoncé une machine élevant l'eau à vingt-cinq pieds de hauteur, fournissant trois muids ou trois cents pintes en une minute, et n'employant que quatre hommes; M. de *Valernod* s'élève contre la possibilité d'un effet aussi considérable, et justifie son opinion par le calcul.

5. *Projet d'une machine propre à élever une partie de l'eau d'une source qui a une chute au-dessus de son niveau*, par le même.

On connoît cinq machines modernes propres à élever l'eau : 1.° celle de M. *Francini* exécutée, en 1668, dans le jardin de l'ancienne Bibliothèque du roi, et qui, pour l'ascension de l'eau, emploie une espèce de chapelet; 2.° celle de l'anglais *Buket*, consistant en deux seaux qui, en montant et en descendant, deviennent alternativement plus pesans l'un que l'autre; 3.° celle de M.

Nizard éprouvée à Sève, en 1731; 4.° celle dont fait mention *Bélidor* dans son *architecture hydraulique*, mais qui n'a pas été exécutée; 5.° on doit y réunir celle de M. *Véra*. Aucune de ces machines ne remplit le projet annoncé par l'auteur de ce mémoire; et c'est pour l'exécuter, que ce dernier propose une sixième machine qu'il décrit avec détail et clarté.

6. *Mémoire sur l'inconvénient de faire le diamètre des tuyaux montans des pompes et du trou de leurs soupapes plus petits que celui des pistons*, par le même.

Les mathématiciens ont prétendu qu'on doit toujours faire le diamètre des tuyaux montans et du trou de leur soupape égal à celui des pistons, et qu'une pratique contraire est défectueuse, en exigeant de la part de la puissance un surcroît de force inutile. Les machinistes et les fontainiers, au contraire, font toujours ces tuyaux et ces trous d'un diamètre beaucoup plus petit que celui des pistons. M. de *Valernod* vient juger entr'eux, en s'étayant du calcul, de l'opinion des auteurs et des expériences.

7. *Mémoire sur les effets des étranglemens des tuyaux dans les machines hydrauliques*, *par M.* Mathon *de la* Cour.

Ce mémoire paroît avoir été fait pour servir de suite au précédent. L'auteur y donne les règles du calcul de la force nécessaire pour élever l'eau à une hauteur donnée dans tous les cas, soit lorsque les tuyaux d'aspiration et les tuyaux montans se trouvent égaux au corps de pompe dans toute leur longueur, soit lorsqu'on les fait plus étroits, ou qu'ils sont étranglés en quelque point. Il traite, 1.° des tuyaux montans; 2.° de ceux d'aspiration; 3.° il applique enfin ses principes à la machine construite par *Petitot* sur le rempart de Lyon,

et qui y fournissoit autrefois de l'eau aux fontaines de la place de Bellecour.

8. *Esquisse de la pompe de M.* Martin, *et rapport sur cet objet.*

M. *Martin* présenta, en 1792, une pompe à vide permanent, et prétendit produire par elle le mouvement perpétuel.

9. *Mémoire sur la dissolution, suspension et précipitation des corps solides dans les fluides, par M.* Rey.

La dissolution des corps solides dans les fluides fait partie de la chimie; mais leur suspension, avant leur précipitation, tient à l'hydrostatique. M. *Rey* rapporte les causes et les lois de l'une et de l'autre.

10. *Mémoire sur une proposition élémentaire d'hydrostatique.*

L'auteur a pour objet de trouver une mesure générale et facile pour déterminer la pression qu'un fluide en repos exerce contre le fond du vaisseau qui le contient et contre les parois, quelle que soit la figure ou la position de ce vaisseau. Il établit cette règle, que cette pression a pour mesure le poids d'une colonne du fluide qui auroit pour base un cercle égal à la surface pressée, et pour hauteur la distance du centre de gravité de cette surface au niveau du fluide. Il prouve cette règle par des exemples.

11. *Mémoire sur le mouvement et la figure des ondes, par M.* Flaugergues.

Suivant l'auteur, *Newton* et d'*Alembert* se sont trompés sur le mouvement et la figure des ondes; et il démontre leurs erreurs par trois expériences et de savans calculs.

12. *Mémoire sur cette question : Est-il plus avantageux pour faire mouvoir une machine, moulin ou*

autre, de faire agir l'eau d'une chute par son poids, que par son choc! par M. l'abbé de Valernod.

Un grand nombre de machines et d'usines n'ont pas toute l'eau nécessaire pour aller continuellement; il faut donc s'attacher à la ménager, et l'employer de la manière la plus avantageuse.

M. de *Parcieux* traita, pour la première fois, en 1751, la question qui fait l'objet de cet article, dans deux mémoires insérés dans ceux de l'Académie des sciences. *Euler* en a parlé ensuite, et l'un et l'autre ont annoncé que l'eau produit plus d'effet en agissant par sa pesanteur que par son choc; et, qu'à dépenses égales, plus une roue à augets tourne lentement, plus son effet est grand. M. de *Valernod* fortifie, par de nouvelles observations, l'opinion de ces auteurs dans ce qu'elle a de vrai; mais il relève leurs méprises, et les corrige avec art dans certains points défectueux.

13. *Mémoire sur les tuyaux des pompes aspirantes et foulantes, et sur leurs soupapes*, par le même.

Les pompes tiennent le premier rang parmi les machines utiles. L'auteur explique d'abord le jeu d'une pompe aspirante et foulante; il établit ensuite les proportions qu'il doit y avoir entre toutes ses parties et le corps de pompe, pour que cette machine soit capable du plus grand effet. Une planche qui suit le mémoire y rend plus facile l'intelligence des calculs et du texte.

14. *Recherches sur le nombre des aubes qu'il faut donner aux roues à eau, pour qu'elles produisent plus d'effet*, par le même.

M. *Pitot* a traité ce sujet, en 1729, dans les mémoires de l'Académie des sciences; mais M. *Valernod* ayant trouvé les règles qu'il donne insuffisantes, en a prescrit de nouvelles, et en assure la certitude par le dessin

du modèle d'une roue à un très-grand nombre d'aubes, tracé d'après elles.

15. *Mémoire sur la manière la plus prompte et la plus aisée de remonter les bateaux*, par le même.

Cet écrit considérable paroît faire suite à un précédent qu'on n'a pas retrouvé. Il s'agit de chaînes communiquant d'une ancre à l'autre, mues par une force qui leur donne une action continue et par laquelle on tire et on fait remonter les bateaux. Ce mémoire est divisé en quatre parties, offrant la description de la machine à laquelle la puissance doit être appliquée, son jeu et son mouvement, la force requise pour opérer celui-ci, le chemin que les bateaux doivent faire par jour et par heure, la comparaison enfin des effets des manœuvres connues et anciennes à ceux de cette dernière.

16. *Pressoirs hydrauliques*, par le même.

L'auteur présente la description de deux pressoirs hydrauliques de son invention. Le poids de l'eau est la force qu'il emploie pour les faire agir l'un et l'autre. La difficulté d'avoir une quantité d'eau suffisante pour leur action, le travail nécessaire pour la porter dans la partie du pressoir, où son poids opère, sont les principales objections que l'on peut faire contre ces machines; mais M. de *Valernod* les détruit, en indiquant des moyens faciles pour obtenir la quantité d'eau nécessaire relativement à la position et à l'étendue des cuviers. Il termine son mémoire par des observations qui tendent à rendre l'usage de ces pressoirs plus commun et moins dispendieux.

17. *Mémoire sur une erreur de M.* Bélidor *relative aux pompes, par M.* Petitot. — *Rapport sur cet objet.*

Simon Petitot, né à Dijon en 1682, vint s'établir à Lyon, et s'y distingua par ses profondes connoissances

dans l'architecture hydraulique. C'est lui qui fit exécuter, en 1750, une machine sur le Rhone, qui éleva, à la hauteur de cinquante pieds au-dessus de la superficie de ce fleuve, les eaux qui faisoient jouer, à Lyon, les deux fontaines de Bellecour. On lui doit le puits des invalides à Paris, ainsi que celui du pont aux choux, et, à Toulon, la machine qui donne sur le port de l'eau douce à tous les vaisseaux.

L'article de *Bélidor* est relatif aux pistons des pompes et à leurs orifices. M. *Petitot* prétend qu'il s'est trompé dans ses calculs des sept huitièmes ; mais le rapport des commissaires de l'Académie de Lyon reconnoît que sa proposition est exactement vraie, et que la critique de M. *Petitot* n'est pas juste. Ils fondent leur opinion sur le calcul et deux démonstrations. Ce rapport a pour auteurs MM. *Delorme* et de *Valernod*.

18. *Rapport sur une pompe de M.* Dubost, *par M. l'abbé de* Valernod.

Cette pompe a très-peu de frottement, et l'eau n'y rencontre, dans son passage, aucun étranglement, ni retrécissement. M. de *Valernod* la croit d'un très-bon usage pour l'épuisement des batardeaux, le dessèchement des marais, pour vider l'eau des navires, et dans toutes les occasions où il n'est pas nécessaire d'élever l'eau à une très-grande hauteur.

19. *Rapport sur la roue à godets, de l'invention de* Philibert Meunier, 1793.

L'inventeur espéroit faire l'application de ses roues aux moulins de l'île *Perrache*, à Lyon. Le rapporteur, M. *Tabard*, n'a trouvé, dans cette prétendue invention, que la roue à godets universellement connue des mécaniciens, et dont la première construction remonte à la plus haute antiquité.

20. *Solution d'un problême nouveau, par M. l'abbé de* Valernod.

En 1771, on essaya, du côté de Choisy, en présence du roi et de la cour, un bateau que l'on prétendit insubmergible; M. de *Valernod* a cherché ce qui pouvoit le rendre tel. Il en attribue la cause à un double fond bien calfaté, et qui laissoit un vide d'un pied. Il calcule ensuite quelle est la charge proportionnelle d'un bateau qui puisse le faire énfoncer, relativement à la hauteur de sa bande. L'auteur pense qu'un bateau insubmergible ou difficile à plonger, seroit employé avantageusement aux bacs, trailles et autres bateaux destinés à traverser les rivières.

21. *Dissertation sur le mécanisme des pompes, suivie du projet d'une nouvelle.*

On distingue trois sortes de pompes, la pompe foulante, la pompe aspirante et la pompe tout à la fois foulante et aspirante. L'auteur examine séparément chacune d'elles et leurs effets. Celle dont il présente le projet est de la dernière espèce; un dessin en met sous les yeux le mécanisme.

22. *Recherches sur la force des roues mues par des courans.*

M. *Mathon* de la *Cour* donne, dans ce mémoire, la solution algébrique de ces problèmes : 1.° Trouver la force d'un courant contre une vanne qu'il frappe perpendiculairement. 2.° Trouver l'effort d'une vanne, frappée perpendiculairement, lorsque la portion frappée ne se prolonge pas jusqu'au centre. 3.° Trouver l'effort d'un courant contre une vanne qu'il frappe obliquement. 4.° Trouver l'effort du courant sur une roue qui y est plongée. 5.° Trouver l'effort du courant sur une roue dont on suppose le nombre des aubes infini.

6.° Déterminer les effets de quelques autres roues. Une planche termine le mémoire.

23. *Projet d'une machine propre à faire remonter perpétuellement de l'eau par la chute d'une partie de celle qu'elle aura élevée.*

Ce projet, de M. *Mathon* de la *Cour*, indiqueroit une sorte de mouvement perpétuel, si le jeu de la machine n'exigeoit pas un lieu plus bas que le niveau de l'eau qu'on élève. De là vient que, quoiqu'elle fasse monter l'eau dormante, ce n'est cependant que dans le cas où, par la situation du lieu, il seroit possible que cette eau eût son écoulement, et, par conséquent, une chute. Ainsi, elle doit être mise dans la classe des machines qui, ayant une chute d'eau pour force mouvante, élèvent une partie de cette eau. *Bélidor* a décrit quelques-unes de ces machines qui portent à une assez grande hauteur l'eau d'une chute, mais en petite quantité; celle proposée par M. *Mathon* en élèveroit une plus grande masse.

24. *Réflexions sur la force nécessaire pour mettre les machines en mouvement, par M. l'abbé de* Valernod.

Par moteurs inanimés, on entend les quatre élémens qui peuvent agir par leur poids ou par leur choc, et être appliqués à des machines plus ou moins composées. M. de *Valernod* ne considère ici que la force que peut leur donner la réaction de l'eau; mais suffit-il que cette réaction soit égale à la résistance d'un corps, d'une meule par exemple, ou doit-elle être plus grande, et de combien, pour lui donner une vîtesse déterminée, dans un temps donné? La solution de cette question forme l'objet de ce mémoire.

949. Abrégé de mécanique. — *In*-4.° de 236 pag. v.

MÉCANIQUE.

Ce manuscrit moderne, bien écrit, considère le mouvement des corps dans leur masse, leur vitesse, leur direction et la force du mouvement qu'ils reçoivent. Il examine ces corps dans leur état de dureté ou de fluidité, d'élasticité ou de non-élasticité, et relativement à leur pesanteur. Il est divisé en quatre parties qui ont de la précision et de la clarté.

950. Traités de mécanique. — *In*-4.° de 293 pag.

Cet ouvrage, avec des figures géométriques, est suivi d'un traité sur les fortifications et l'architecture militaire. Celui-ci tient la moitié du volume. Il est très-correctement écrit.

951. Mémoires de mécanique. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme :

1. *Problême sur le mouvement de rotation produit par l'action d'une force mobile.*

Ce mémoire, de M. *Flaugergues*, de Viviers, emploie l'algèbre pour résoudre le problême qui en est l'objet.

2. *Mémoire sur les mécaniques en général, par le P.* Morand.

Après avoir décrit l'utilité de la mécanique, l'auteur établit les principes généraux de cette science, et en fait l'application à l'équilibre des léviers.

3. *Règles du mouvement local, par le P.* Duclos, *jésuite.*

Tout s'exécute par le mouvement, et c'est par ses

lois et sa communication que la mécanique opère. Le P. *Duclos* examine, 1.° comment cette communication se fait, lorsqu'un corps qui se meut va heurter contre un autre qui est en repos ; 2.° lorsque deux corps sont mus l'un contre l'autre avec des directions contraires ; 3.° lorsqu'un corps en frappe un autre qui est déjà en mouvement dans le même sens. Il applique ensuite ces règles aux corps à ressort et à ceux qui n'en ont point.

4. *Essai sur les forces vives, et expériences sur la chute des corps graves.*

Ces expériences sont faites avec exactitude. Il en résulte, que les vîtesses des corps acquises dans leurs chutes sont comme les racines carrées des espaces, et que les hauteurs étant les mêmes, les forces sont comme les masses. Ce qu'il y a de plus singulier dans ces expériences, c'est qu'elles nous font voir que les forces qui sont dans ce cas des forces vives, sont égales aux produits des masses par les vîtesses, et non pas par les carrés des vîtesses.

5. *Mémoire sur la résistance des points d'appui, par M.* Mathon *de la* Cour.

La mécanique dirige les forces, mais elle ne 'sauroit ni les anéantir, ni en créer de nouvelles. La pesanteur des masses en équilibre est portée par le point d'appui ; et s'il n'est pas assez fort, il cède, il recule ou il se brise. Il est donc très-important aux mécaniciens de connoître parfaitement la force nécessaire aux différens points d'appui, non-seulement pour donner aux machines leur solidité, mais aussi pour savoir calculer les frottemens qui dépendent le plus souvent de la pression faite sur les points d'appui. Les livres élémentaires n'ont point traité cet article particulier ; et M. *Mathon*, dans ce mémoire, a suppléé à leur défaut. Il examine d'abord la nature des points d'appui ; il développe ensuite

l'action des forces mouvantes, et les effets plus ou moins avantageux de leur mouvement.

6. *Elémens de dynamique et de mécanique*, par le même.

Ces élémens ont été publiés, en un volume *in*-8.°, et ont obtenu un juste succès. Ils sont ici divisés en deux parties. L'auteur n'y sépare pas la dynamique de la mécanique; en effet, celle-ci ne fait qu'appliquer à la pratique les principes de la première. Il traite des lois du mouvement, du choc et du ressort, de la théorie des centres de gravité, de rotation et d'oscillation, des principes de l'équilibre, des effets des forces appliquées à des corps attachés ensemble par des léviers inflexibles, de l'équilibre entre des forces dont la direction est dans un même plan ou se trouve dans des plans différens; enfin, de plusieurs méthodes pour trouver l'effet des forces motrices, agissant sur divers corps.

7. *Mémoire sur les frottemens, par M. de* Montucla.

M. de *Montucla*, auteur du savant dictionnaire de mathématiques, étoit Lyonnais. Dans ce mémoire, il détermine le centre de frottement de plusieurs poids qui tournent autour d'un point fixe, en frottant sur une surface plane.

8. *Solutions de quelques problêmes sur le frottement dans les lignes courbes, par M.* Flaugergues, 1791.

Ces problèmes, au nombre de quatre, sont résolus par le moyen des équations algébriques.

9. *Mémoire sur la mécanique, par M.* Barbier.

L'auteur a divisé son sujet en deux parties. La première offre les principes généraux de la mécanique; la seconde, la résistance des solides, et en particulier celles des cylindres et des pièces de bois.

Une vérité curieuse qu'on a recueillie de la théorie,

c'est qu'un cylindre creux et ayant même base en superficie qu'un cylindre solide, résiste davantage que ce dernier. C'est sans doute la raison, pourquoi la providence a creusé la tige de plusieurs plantes, les plumes des oiseaux et les os des animaux.

10. *Essai sur la théorie du frottement des machines, par M. le marquis* Malaspina *de* Sannazaro, *et lettres de l'auteur.*

M. de *Malaspina* a divisé son mémoire en quatre parties. La première est relative au frottement des corps sur les surfaces planes ; la seconde, au frottement des essieux des roues; la troisième, à celui des dents des roues; la quatrième, à celui des essieux et des dents considéré conjointement.

11. *Dissertation sur les ouvrages de mécanique, et parallèle des ouvrages de littérature avec les ouvrages de main, par M.* Grollier *de* Servières.

L'auteur envisage les deux genres d'ouvrages relativement, 1.° à la peine qu'ils donnent en les travaillant ; 2.° au profit qu'ils procurent ; 3.° aux avantages et à l'honneur qu'on peut en retirer.

Gaspard Grollier de *Servières*, né à Lyon en 1676, commanda, sous la régence, les troupes qui gardèrent les lignes de l'Isère et du Rhône, pendant la peste. Il fut reçu à l'Académie de Lyon, et publia, en un volume *in-4.°* rempli de planches, la description du célèbre cabinet de son grand-père, *Nicolas Grollier*, qui porta les mécaniques à une grande perfection, et forma un cabinet de machines qui fut visité à Lyon par *Louis* XIV. *Gaspard* mourut dans cette ville, à l'âge de 93 ans, après s'être fait cette épitaphe : *Ci gît* Grollier, *dont la vie fut longue, parce qu'il vécut sans procès et sans médecin.*

12. *Moyen dont on s'est servi à Malte, en* 1738,

pour faire sauter un rocher tombé dans la mer, à l'entrée du port, par M. Grollier *de* Servières.

Ce bloc avoit vingt pieds de diamètre et douze d'épaisseur. On avoit essayé en vain de l'enlever avec des cabestans. Le mémoire décrit la méthode dont un ingénieur piémontais, nommé *Marandon*, se servit pour le miner et le faire sauter. Une planche qui accompagne cette description la rend facile à comprendre.

952. Machines diverses. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme les écrits suivans :

1. *Rapport sur la machine à plonger de M.* Zacharie.

Cette machine a paru utile et d'un service commode pour les rivières, où il ne faut plonger qu'à de petites profondeurs.

2. *Rapport sur le bureau typographique de M. de la* Brude.

Ce rapport, signé par M. l'abbé de *Castillon*, est favorable à M. de la *Brude*.

3. *Ventilateur pour les salles de spectacle.*

Il est formé de deux soufflets à soupape. Un dessin indique sa formation et son emploi.

4. *Extrait d'un mémoire de M. de* Montmorillon, *sur une machine propre à transporter facilement les blocs de pierre et autres fardeaux.*

On se sert communément de cette machine utile, inventée en 1774. M. de *Montmorillon* a adapté ingénieusement le cric à un chariot. Celui-ci a plusieurs avantages : il exécute avec promptitude les chargemens et déchargemens; il ne met en aucun danger les conducteurs; il peut transporter, sans les endommager, les ouvrages de l'art, tels que les statues; sa durée surpasse celle de toute autre voiture de transport; au lieu d'employer des chevaux, il occupe simplement les bras de

l'homme; ainsi, par son moyen, les animaux peuvent être renvoyés pour le service militaire ou les travaux des champs, et les ouvriers, sans occupation dans les grandes villes, être utilement mis en activité et retirer un juste salaire.

5. *Rapport sur plusieurs ouvrages de mécanique de M.* Nicot.

Ces ouvrages sont un serin artificiel, et un instrument à touches et à claviers, mu par l'air extérieur comme une orgue.

6. *Machine de M.* Sauvan, *curé de Bouis près de Voiron en Dauphiné. — Rapport.*

L'auteur prétendoit prouver, par cette machine, le mouvement perpétuel.

7. *Machine propre à tirer les rideaux de lit, et à en élever et abaisser l'impériale, par M.* Delorme.

Un lit est un meuble devenu précieux, soit par la richesse de sa décoration, soit par celle des rideaux. Ceux-ci dépérissent promptement par le maniement nécessaire pour les ouvrir et les fermer. Le mécanisme proposé par M. *Delorme* les garantiroit, et en prolongeroit la durée. Sa description est très-détaillée dans le mémoire.

8. *Rapport sur la machine de M. l'abbé de* Mandres.

Cette machine, éprouvée dans l'arsenal de Toulon et sur la Seine, a fait remonter des bateaux chargés, sans chevaux et sans hallage, dans un espace de trente lieues.

ARTS.

ARTS SCIENTIFIQUES.

953. Mémoires sur le jet des bombes, les armes à feu, la ballistique et la manière de charger les canons. — *Fol.* (M.ss acad.)

Six opuscules forment ce recueil: ART MILITAIR. ARTILL.

Le premier a pour auteur le P. *Morand*. Il établit une nouvelle manière de résoudre les problèmes de balistique à l'aide de deux équations algébriques; ce qui paroît réduire l'art de jeter les bombes à une grande simplicité. Les problèmes résolus par ces équations sont au nombre de cinq : 1.° la force de la poudre et la ligne du jet faisant avec l'horizontale un angle quelconque, étant données, trouver autant de points que l'on voudra pour tracer la parabole que décrira la bombe en ce cas. 2.° La force de la poudre et un point, tel que seroit le haut d'une tour ou d'un bastion, étant donnés, déterminer l'angle sous lequel il faut pointer le mortier pour frapper ce point. 3.° L'angle, sous lequel on veut pointer le mortier, étant donné, déterminer la quantité de poudre dont il faut se servir pour faire tomber la bombe au point donné. 4.° La force ou la charge de poudre étant déterminée, trouver la direction du plus long jet horizontal possible. 5.° Déterminer la plus petite charge de poudre qui puisse frapper le haut d'une tour ou d'un bastion.

Le second opuscule, par M. *Manson*, major de l'artillerie de Grenoble, a pour objet le recul des armes à feu, la manière de bien pointer les canons et les mortiers, et des observations sur le feu des pierres à fusil. On avoit toujours pensé que le feu sortant des pierres à fusil, quand on les frappoit contre l'acier, émanoit

de ces pierres; mais, suivant l'auteur, il est produit par les particules d'acier que le tranchant des pierres détache, et que le frottement enflamme.

Le troisième, par M. *Mathon* de la *Cour*, ajoute une solution très-simple aux problèmes de ballistique, renfermés dans le traité publié sur ce sujet par M. de *Maupertuis*, en 1731.

Le quatrième, par M. *Manson*, explique les variations que peut occasionner la rotation de la terre dans le tir des bombes; et il décrit, pour cet effet, les trois puissances qui agissent en même temps contre une bombe sortie du mortier: 1.° le mouvement de l'atmosphère et de la rotation de la terre qui agit horizontalement; 2.° l'action de la pesanteur qui se fait verticalement; 3.° l'impulsion de la poudre qui suit l'angle de projection.

Le cinquième, par M. de *Valernod*, offre des observations sur la manière de charger les canons. Elles sont au nombre de cinq; et l'auteur en déduit plusieurs conséquences servant à rectifier la méthode ordinaire de l'artillerie. Il désireroit sur-tout qu'on mît le feu au centre de la poudre, en changeant la lumière du canon, et en y portant le feu, au moyen d'un instrument de son invention dont il donne la figure.

Le sixième, par M. *Delorme*, donne le moyen de procurer au boulet, avec les trois cinquièmes de poudre de sa charge ordinaire, un effet égal à celui qu'il en reçoit; ce qui offriroit une économie considérable.

954. Traité des fortifications. — *In*-4.° d'env. 500 pag. v.

ARCHITECTURE MILITAIR.

Ce traité, bien écrit, divisé en chapitres, est accompagné d'un très-grand nombre de planches, renfermant plus de cent dessins à la main. Ceux-ci offrent les lignes, angles,

angles, cavaliers, ouvrages à cornes, étoiles, contre-vallations, esplanades, épaulemens, glacis, escarpes, horillons, parapets, redoutes et autres retranchemens, d'après les systèmes des hollandais, d'*Erard*, du chevalier de *Ville*, du comte de *Pagan*, de *Mallet* et de *Vauban*.

955. Mémoire sur l'architecture militaire et les fortifications. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ces mémoires sont :

1. *Réflexions sur les fortifications anciennes et modernes.*

On se fortifie pour attaquer ou pour se défendre, et l'on distingue ainsi les fortifications en offensives et en défensives. Ces dernières sont l'objet de cet écrit. L'auteur traite des murailles, des tours carrées et rondes, des bastions, des courtines, des forteresses. Il abandonne ensuite son sujet pour s'occuper du tir des balles et des boulets.

2. *Pont roulant pour le passage d'un fossé au devant des portes militaires et pour d'autres lieux, par M.* Delorme.

On est parvenu à faire plusieurs sortes de ponts-levis qui s'élèvent ou s'abaissent devant les portes militaires, sans être aperçus des assiégeans ; mais les tabliers ou planchers de ces ponts masquent extérieurement la porte quand ils sont levés, et se trouvent par-là exposés à la bombe et au boulet. Cependant, on sent de quelle conséquence est pour l'assiégé la conservation de son pont-levis, pour faire des sorties, recevoir des secours, de l'artillerie et des munitions. Le pont, proposé par M. *Delorme*, n'est point sujet à cet inconvénient ; il se retire et se met à couvert sous le passage de la porte, où il est à l'abri du feu de l'assiégeant. Pour faire juger

de son utilité, l'auteur donne la description de tous les ponts-levis et tournans en usage, et les compare à celui qui lui paroît devoir être préféré. Une planche présente l'image de ce dernier pont.

3. *Autre mémoire sur le même sujet, par M.* Boulard, *architecte.*

Ce mémoire est un résumé du précédent, dont l'auteur paroît avoir eu communication et su profiter.

956. Livre pour la coupe des pierres de plusieurs sortes de voûtes et autres ouvrages de maçonnerie, par *Ant. B.*, architecte. — *Fol.* de 90 pag.

ARCHIT. CIVILE. Ce manuscrit, offrant une écriture du milieu du dix-septième siècle, présente un recueil de dessins, de plans de voûtes, dont chaque assise est numérotée. On y trouve la manière de construire les voûtes à plein ceintre, celles à anses de panier, les arcs de cloître, les trompes, lunettes, pendantifs, voûtes de caves, cornes de vache et autres. Son auteur possède le savoir et les détails de construction qui font distinguer un habile architecte.

957. Des voûtes surbaissées. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1782, l'Académie de Lyon proposa pour sujet de l'un de ces prix cette demande :

Exposer, 1.° *les avantages et les inconvéniens des voûtes surbaissées dans les différentes constructions, soit publiques, soit particulières, où l'on est en usage de les employer ;* 2.° *conclure de cette exposition, s'il est des cas où elles doivent être préférées aux voûtes à plein ceintre, et quels sont ces cas ?* 3.° *Déterminer géométriquement quelle est la courbure qui,*

en leur donnant le moins d'élévation, leur conserve la solidité nécessaire ?

Le sujet de ce prix fut prorogé jusques en 1785. A cette époque, il fut partagé entre le mémoire n.° 7 et celui n.° 9. Le premier a pour devise ce passage de *Vitruve : Ea nascitur ex fabricâ et ratiocinatione ;* second ces mots : *Ut prosim et amer.*

L'auteur du premier présente comme le principal avantage des voûtes surbaissées de convenir aux édifices à plusieurs étages ; elles sont aussi préférables dans les ponts, en ce qu'elles diminuent la hauteur du dessus, et augmentent celle du dessous auprès des piles. Il combat la méthode-pratique du P. *Derhan*, adoptée par *Blondel*, *Deschalles* et la *Rue*, parce qu'elle n'a égard ni à l'épaisseur de la voûte, ni à la courbure de son ceintre ; et il lui préfère celle de *Bélidor* employée par la *Hire*. Il pense que la courbe la plus avantageuse pour les voûtes surbaissées, relativement à la rotondité, est la cycloïde, et que la moins solide est la cassinoïde. Il conclut enfin, en prouvant que la poussée de la chaînette, différant peu de celle de l'arc de cercle, il vaut mieux pour la forme employer celle-ci. Tous les ponts antiques dont le ceintre est surbaissé sont ainsi formés d'un seul arc de cercle, tels que les deux ponts de Vicence, la grande arche du pont *St.-Ange* à Rome, et celles du pont *Quatro Capi*.

L'auteur du second mémoire pose en principe qu'une voûte ne se soutient que parce que chaque voussoir tendant à tomber, leur effort réciproque les soutient. Après de savans calculs sur le poids que chaque pied carré doit supporter, et sur la limite de l'étendue des arches, il prouve que tous les avantages de construction et de solidité sont en faveur du plein ceintre. Il finit par la réflexion que

plus la poussée agit haut, plus le fond tend à sa ruine, et peut moins subsister sans réparation.

L'Académie accorda une mention honorable au mémoire ayant pour devise : *Artis et ingenii auxilio, monumentis publicis vis æterna datur.*

Il est riche en détails de construction, mais incomplet dans les autres parties. L'auteur prouve que dans l'architecture civile, relativement à la décoration, on ne peut admettre que les voûtes à plein ceintre, avec les plates-bandes droites, et que les voûtes surhaussées doivent être reléguées dans l'architecture gothique. Il indique ensuite les différentes voûtes dont l'architecture militaire et hydraulique font usage. Il a joint à son écrit une table très-bien faite de la poussée et de la pression de chaque voussoir, par laquelle on peut fixer l'épaisseur que doivent avoir les piles et les culées d'un pont quelconque.

Ces trois mémoires sont réunis dans ce volume à trois autres et à deux comptes rendus du concours, l'un par M. *Lallier*, l'autre par M. *Loyer*.

958. Mélanges d'architecture. — *In-4.°* (M.ss acad.)

On trouve dans ce volume :

1. *Mémoire sur le perfectionnement de la perche à niveler, par M.* Boulard, *architecte.*

L'auteur compare l'ancienne mesure appelée *perche*, avec celle qu'il propose, et fait sentir les avantages de cette dernière.

2. *Des édifices publics consacrés aux spectacles chez les anciens, par M. de la* Monce.

Cet architecte habile, à qui Lyon doit le portail de l'église *St.-Just*, l'entrée et le vestibule de l'hôtel-Dieu,

le commencement du quai du Rhône et la maison *Tolozan*, traite particulièrement, 1.° de la forme des amphithéâtres et des cirques; 2.° des jeux et des divers combats qui s'y donnoient.

3. *Remarques critiques sur la chapelle de Versailles.*

Cette chapelle, commencée, en 1699, par *Mansard*, est très-parfaitement construite; mais, suivant l'auteur, son dessin et son ordonnance ne sont pas à l'abri de tout reproche. Il l'accuse d'avoir trop de hauteur, d'offrir des arcades de tribunes trop basses, et d'être surchargée d'ornemens.

4. *Lettre sur quelques édifices de Rome.*

L'auteur décrit la colonnade de la place *St.-Pierre*, les deux fontaines et l'obélisque qui la décorent, la porte, le grand perron et la façade du palais pontifical, et les deux statues gothiques qui représentent *St.-Pierre* et *St.-Paul*, et que l'on attribue à *Mine*, de Fiézoli. Ces divers monumens sont considérés, d'après leur disposition, leur effet et les règles de l'architecture.

5. *De la manière de toiser les ouvrages de maçonnerie, par M.* Loyer, *architecte*, 1789.

Ce dernier établit la différence que produit la manière de toiser adoptée par l'usage, et le toisé géométrique. La première de ces méthodes, employée à Lyon, y étoit abusive, puisqu'elle donnoit, sur-tout dans la mesure des voûtes et des cheminées, un produit plus considérable, que lorsque ces sortes d'ouvrages étoient mesurés géométriquement.

6. *Description de quelques temples anciens, comparés aux églises modernes, par M. de la* Monce.

L'auteur décrit le fameux temple de *Jupiter* capitolin à Rome, d'après les passages des anciens qui en font mention, et celui de la paix dans la même ville. Il passe ensuite au temple élevé par *Salomon* à Jérusalem,

et il compare ces édifices, du côté de la solidité, de l'élégance, de la décoration, de la distribution, de la lumière et de la majesté de l'aspect, avec nos églises modernes.

On a peu de connoissance du temple de Jérusalem ; et il ne faut pas s'en rapporter à la description, entièrement idéale, qu'en a donnée *Louis* de *Foix*, architecte de *Philippe* II, roi d'Espagne, copiée par *Villepande* dans son *Commentaire de la bible.* Cet habile architecte français y a donné carrière à son bon goût et à sa brillante imagination, plutôt qu'il n'a établi la vérité sur des preuves et des témoignages certains ; et l'abbé de *Chambray*, dans son *Parallèle de l'architecture ancienne et moderne*, a eu tort de proposer, comme le plus ancien modèle de l'ordre corinthien, la composition imaginaire de *Louis* de *Foix.*

7. *Epoques auxquelles on peut fixer les points de perfection de l'architecture, de la peinture et de la sculpture anciennes et modernes, par M. de la* Monce.

La nécessité créa l'architecture. L'homme chercha, dès l'enfance du monde, à se mettre à l'abri du froid, des orages, des attaques des bêtes féroces. Elle dut à la religion sa première magnificence ; on voulut, pour honorer les dieux, renfermer leurs images dans des temples somptueux et dignes de les posséder. La beauté des matériaux, produits par certains pays, contribua à cette somptuosité. Les prodigieux bancs de marbre granitique qu'offroit l'Egypte, lui permit d'élever d'étonnantes pyramides, de grands obélisques, des colonnes d'une seule pièce. Les grecs, après avoir puisé en Egypte les principes de l'architecture, portèrent chez eux cet art à sa perfection par la juste proportion des formes, par l'élégance des ornemens et des contours.

L'époque de cette perfection fut le siècle de *Périclès*

chez les grecs; elle fut à Rome, dans les temps modernes, le seizième siècle, où *Michel-Ange*, *Raphaël*, *Antoine* de *St.-Gal*, *Pierre Ligorio* et *Palladio* portèrent leur art au plus haut degré de splendeur.

8. *De l'estime singulière que méritent les beaux arts*, par le même.

Après les sciences, suivant l'auteur, les arts libéraux sont les plus difficiles productions de la main des hommes. Elles sont donc les plus estimables. Tout artiste doit posséder de nombreuses connoissances et des talens divers qui demandent une étude sérieuse, continuelle, et digne d'être appréciée et récompensée par ceux qui réunissent l'intelligence et le goût à la fortune et au pouvoir.

9. *De l'identité du goût et des règles dans l'exercice de l'architecture*, *par M.* Soufflot, *architecte*, 1775.

Dans tous les arts, le goût, formé par la raison, a produit des règles qui, à leur tour, ont conservé le goût, et fixé les justes proportions de la convenance et du beau. Ces règles, en architecture, établissent l'utilité qui indique la disposition relative aux besoins; la solidité qui donne la sureté; la convenance, qui est le rapport des édifices avec les usages et les personnes; la symétrie ou la correspondance des parties entr'elles et avec le tout, pour en former l'unité ou un ensemble agréable. M. *Soufflot* parcourt ces diverses parties de son art, et donne sur chacune d'elles des préceptes utiles à la perfection de l'art; mais avec l'exécution même de ces préceptes, un architecte ne s'élèvera pas au-dessus de la foule, s'il n'est doué de génie, s'il ne sent son influence secrète, et ce feu qui crée et développe toutes les conceptions. C'est ce qu'a dit *Vitruve*, le grand maître en cette matière : *Nec ingenium sine*

labore, nec labor sine ingenio, perfectum artificem unquam fecerunt.

10. *Observations sur les voûtes plates, par M.* Loyer, *architecte.*

Les voûtes en briques et plâtre, appelées *voûtes plates*, inventées, en 1734, par le comte de l'*Epie*, sont devenues d'un usage commode et général. Les observations de M. *Loyer* ont pour objet leur solidité et les différentes manières de les construire. Cet architecte fut le premier qui construisit une de ces voûtes dans ce département, à Villefranche. Elles ont l'avantage de ménager le bois de charpente, de pouvoir être pratiquées dans toutes sortes d'appartemens, et d'être susceptibles d'ornemens.

11. *De l'art de décorer les appartemens*, par le même.

Après quelques réflexions préliminaires sur l'art de décorer les appartemens, M. *Loyer* décrit un salon d'ordre dorique qu'il a fait construire, et termine son écrit par des observations sur l'usage et la division des triglyphes et des métopes.

12. *Addition au niveau à bulle d'air, par M.* Boulard, *architecte.*

Le niveau à bulle d'air a l'avantage d'être portatif et de ne point vaciller par l'effort du vent; mais il est difficile à fixer, et ses pinnules ont nécessairement trop d'épaisseur pour ne pas masquer le mire à une certaine distance. L'objet de ce mémoire est de parer à ces inconvéniens.

13. *Mémoire sur le moyen le plus simple et le moins dispendieux de prévenir les incendies*, par le même.

Ce mémoire remporta le prix de l'Académie d'Amiens, en 1787. Il est divisé en deux parties. Dans la premiè-

re, l'auteur indique différens moyens de prévenir les incendies, soit par la manière de construire et de nettoyer les cheminées, soit par les précautions à prendre de la part des ouvriers, des chefs d'ateliers et des propriétaires. Le moyen le plus efficace de borner ensuite les ravages de l'incendie est de n'employer dans la construction des murs aucune matière combustible. La bonne maçonnerie et le pizé offrent cet avantage. Celui-ci est indestructible par le feu. Pour garantir long-temps les planchers et les toits de l'action des flammes, il faut établir sous eux un plafond avec du blanc à bourre. L'expérience a fait connoître qu'un pareil plafond a résisté pendant plus de deux heures à l'action du feu de dix-huit quintaux de foin embrasés au-dessous. Un second moyen est de peindre les bois apparens des planchers et des toits d'une composition que donne l'auteur, et qui consiste dans un mélange d'eau, de potasse, de terre grasse et de la colle de farine. Cette composition, par toise carrée, revient à un franc soixante centimes.

Dans sa seconde partie, M. *Boulard* développe les secours qu'on doit apporter aux incendies, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Il termine son écrit en donnant un moyen simple d'éteindre le feu des cheminées; c'est de bien envelopper la base depuis la tablette jusqu'à terre, de manière à empêcher dans le tuyau l'introduction de l'air extérieur. A cet égard, les bascules sont de la plus grande utilité. Tout secours, administré au-dessus des cheminées, est insuffisant, s'il ne cause au contraire beaucoup de dommage.

959. Mémoires d'architecture. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme les pièces suivantes :

1. *Projet d'un ouvrage sous le titre de* Recherches

sur les monumens funèbres et sur les diverses manières dont les arts ont été employés à leur décoration, *par M.* Clapasson.

L'auteur examine d'abord le motif qui, chez tous les peuples, fit établir la coutume d'ensevelir les morts, et attacha, malgré la répugnance de la nature, une grande vénération à ces tristes débris de l'homme. Il décrit ensuite les plus anciens monumens élevés sur les sépultures.

Abraham acheta la double caverne d'Hébron pour y être enseveli près de *Sara*, son épouse.

Simon, grand prêtre de la nation juive, fit élever un superbe mausolée à son père *Mathatias*.

En Egypte, les pyramides s'élevèrent comme un hommage rendu aux cendres des morts. Les grecs se distinguèrent par la beauté des monumens funèbres. *Pline* a conservé la description du mausolée élevé par *Artémise ; Diodore* de Sicile, celle du tombeau d'*Alexandre ;* et *Cicéron*, celle du tombeau d'*Archimède*.

A Rome, les colonnes Trajane et Antonine, furent des monumens de magnificence.

Le mémoire fait mention ensuite des tombeaux de *Tullia*, découvert à Terracine, de *Cécilia*, fille de *Métellus*, de *Caius Sextius*, d'*Auguste* et de sa famille, de *Virgile* et d'*Adrien*.

2. *Des progrès de l'architecture en France depuis le renouvellement des sciences et des beaux arts, par M.* Clapasson.

Lorsque la nuit de l'ignorance couvrit l'Europe, et que le bon goût dans les arts y fut étouffé, à quelle cause doit-on attribuer son retour? L'abbé *Dubos* prétend que le hasard seul y eut part; l'abbé *Desfontaines*, au contraire, en fait honneur à la libéralité des *Médicis*. La bonne architecture fut apportée en France,

sous le règne de *François* I.^er^, par *Sébastien Serlio* et le *Primatice*. On vit alors s'élever successivement Fontainebleau, le vieux Louvre, la fontaine des Innocens, le palais des Tuileries. L'auteur, au sujet de ce dernier édifice, accorde un juste tribut d'éloges au célèbre lyonnais *Philibert Delorme*. Il décrit ensuite le palais du Luxembourg, où l'architecte *Jacques* de *Brosses* imita celui des ducs de Florence, le bâtiment de la Sorbonne, le palais royal bâti par les ordres du cardinal de *Richelieu*, l'hôtel des invalides, l'observatoire, le collége des Quatre-Nations, et le portail du Louvre.

3. *Description de la chapelle de* St.-Ignace *à Rome*, par le même.

Cette chapelle se voit dans l'église du grand *Jésus*. Elle réunit la richesse des ornemens à la beauté de l'ordonnance. La statue du saint en argent a neuf pieds de hauteur; elle est enrichie d'émeraudes, de rubis et d'amétistes. Au-dessus de l'entablement un magnifique cartouche de lapis oriental présente le nom de *Jésus*, en lettres de cristal de roche taillées en facettes. Les peintures qui la décorent sont de *Baptiste Gaulli*, peintre gênois. On a reproché à cette chapelle, que le retable en étoit lourd et trop massif. Elle fut construite sous la direction du P. del *Pozzo;* les sculptures sont renommées et dues à deux français, *Pierre* le *Gros* et *Jean Théodore*.

4. *Comparaison des théâtres anciens avec les modernes*, par le même.

M. *Clapasson* distingue les théâtres anciens des amphithéâtres, des cirques, des gymnases et des palestres, pour ne s'occuper que de la comparaison des premiers. Après avoir décrit le *proscenium*, le lieu appelé *scena*, le *parascenium*, les places destinées aux sénateurs et aux citoyens ordinaires, les escaliers, le portique à colonnes, où l'on croit que les femmes se rangeoient, les

vases d'airain qui augmentoient le volume de la voix des acteurs, l'auteur présente la distribution ordinaire de nos théâtres modernes, qu'il juge plus propres aux pièces qu'on y joue, à admettre des acteurs sans masque, qui sont plus à l'abri des injures de l'air et plus susceptibles des effets de la peinture et de la perspective dans les décorations.

5. *Réflexions sur les connoissances que* Vitruve *demande dans un architecte*, par le même.

Vitruve, qui vivoit sous le beau siècle d'*Auguste*, a laissé, sur l'architecture, un ouvrage savant et renommé, qui doit être le guide de quiconque veut obtenir des succès dans cet art. Il désire de grandes connoissances dans l'architecte, et M. *Clapasson* a commenté sur ce sujet les préceptes de l'auteur romain. Ce dernier prétend que l'architecte doit réunir la théorie à la pratique, la géométrie, l'arithmétique et le dessin, aux principes de la physique et à la connoissance de l'histoire.

6. *Essai sur l'étude des monumens gothiques par rapport à l'architecture*, par le même.

M. *Clapasson* s'attache à relever, dans ce mémoire, les avantages de cette étude. Il envisage les monumens gothiques par ce qui les distingue au premier coup-d'œil, c'est-à-dire, par l'étendue, la hardiesse, la légèreté et la solidité de leurs constructions. Cette solidité les a fait durer sans altération jusqu'à nos jours. L'auteur en attribue la cause au bon choix des matériaux et à la lenteur avec laquelle on les mettoit en œuvre. Les histoires particulières nous apprennent que des siècles entiers y suffisoient à peine. Dans ce long intervalle, les fondemens et le terrain, sur lequel ils portent, avoient la facilité de se prêter insensiblement aux différentes charges qu'on leur imposoit, et se trouvoient en état de leur opposer une résistance uniforme. La pratique

contraire, trop suivié à présent, offre souvent dans les bâtimens la fatale empreinte de la précipitation avec laquelle on les a conduits.

7. *Mémoire sur la charpente employée à la construction de la coupole de la halle aux blés à Paris, par MM. le* Grand *et* Molinos, *architectes.*

Les auteurs envoyèrent cet ouvrage à l'Académie de Lyon, en 1784, et y joignirent des détails sur les opérations nécessaires pour bien exécuter les toits en planches, d'après la méthode de *Philibert Delorme.*

8. *Mémoire sur une nouvelle construction de girouettes, par M.* Pascal.

Les girouettes communes seroient plus utiles, suivant M. *Pascal*, si on eût seulement pensé à donner aux croix, ou autres ornemens dont quelques-unes sont surmontées, une direction parallèle à la ligne méridienne. Un étranger, qui n'est point encore orienté, connoîtroit d'un coup-d'œil et la direction des vents et la position des lieux qui l'environnent; mais il faut quelque chose de plus précis pour l'observateur, et c'est ce qu'il a essayé de lui procurer dans l'espèce d'anémomètre que cette girouette présente.

9. *Observations sur la dilatation et la condensation du bois dans sa longueur, par M.* Boulard, *architecte.*

On a remarqué depuis long-temps que la sécheresse et l'humidité influent sur la largeur et l'épaisseur du bois; mais l'opinion commune avoit établi qu'il ne se dilatoit point dans sa longueur. L'auteur prouve le contraire par une visite du pont *St.-Clair*, au mois de janvier 1788, époque où le froid fut très-rigoureux. Toutes les pièces du pont s'étoient retirées d'un pouce près de la culée du côté des Brotteaux; et le beton, ainsi que le pavé qui les couvroit, éprouvèrent le même effet. Le pouvoir du froid explique pourquoi les étresillons, dont

on se sert pour étayer les maisons, tombent souvent à l'époque des fortes gelées.

10. *Mémoire sur la construction des murs de terre, par M.* Delorme.

Les murs de terre ou pizé peuvent se maintenir et durer plusieurs siècles, pourvu qu'ils soient enduits de mortier et mis à couvert de la pluie. La construction en est simple et peu dispendieuse. La meilleure terre à employer est celle qui est forte et qui garde la forme qu'elle reçoit, lorsqu'elle est comprimée dans la main. Celle qui se trouve mêlée de gravier est aussi d'un excellent usage. Il faut en bannir toute racine et tout fumier. L'auteur indique la manière de construire ces murs, de former les encaissemens, de les monter d'étage en étage, de serrer les panneaux par des étanchillons, de battre la terre, de faire adhérer les diverses assises, et de les couronner d'une manière solide. Il fixe l'époque convenable à ces constructions, le nombre d'ouvriers qu'on doit y employer, la méthode enfin de les crépir ou rustiquer, et de les démolir.

11. *Observations sur la réforme de la séveronde, appelée* forget des toits, par le même.

Le forget est la partie saillante du toit, par laquelle s'écoulent les eaux pluviales. Ce forget devroit offrir, suivant l'auteur, un larmier en forme de corniche, qui seroit surmontée, sur les places et les quais, d'une hauteur d'appui pour masquer le toit. Cet ornement contribueroit à la décoration publique, et cacheroit la difformité de nos toits. La grande saillie de ceux-ci, dit-il, fatigue les yeux, est inutile pour la conservation des murs, coûteuse par le trop grand emploi des bois et des tuiles, dangereuse par la facilité qu'elle offre aux incendies de se propager, nuisible aux manufactures par la privation du jour, funeste à la santé, parce qu'elle

empêche la libre circulation de l'air, et rend stagnantes les vapeurs insalubres des boues, des vidanges et des cuisines.

12. *Plafond de briques, pour garantir de l'incendie, sans poussée contre les murs, par M.* Delorme.

Ce mémoire est divisé en trois sections. Dans la première, l'auteur parcourt les différentes constructions de planchers et de voûtes en usage, qui peuvent retarder ou empêcher la communication du feu. Dans la seconde, il donne le plan et le devis de la construction des plafonds de briques, qui sont des voûtes extrêmement surbaissées, entre deux poutres qui leur servent d'appui et de retenue contre leur poussée.

Le poids de ces voûtes excède foiblement celui des solives et des planches que l'on supprime entièrement, et il n'exige pas de plus fortes poutres. Dans la troisième, M. *Delorme* décrit les avantages de ces plafonds. Outre leur effet contre l'incendie, ils sont à l'abri des ébranlemens continuels des ouvroirs et manufactures, des vapeurs qui pourrissent et pénètrent les planchers chez les teinturiers, chapeliers et autres ouvriers de cette sorte; il n'en tombe point de poussière; ils ne donnent aucun asile aux rats; le bruit d'un étage à l'autre en est plus sourd; et leur disposition les rend susceptibles de toutes les décorations en plâtre.

13. *Moyen pour voir exactement dans le modèle en petit la vraie apparence de l'édifice en grand, par M.* Delorme.

La construction d'un édifice ne répond pas toujours à l'idée qu'en ont donnée le dessin et le modèle. L'auteur montre, dans la première partie de son mémoire, en quoi consiste l'utilité du plan, de l'élévation géométrale, de la perspective et du modèle pour élever un édifice, et l'abus que l'on en fait, quand il s'agit

de donner une idée vraie d'un bâtiment et de ses dehors.

Dans la seconde partie, il reconnoît que le modèle mérite la préférence pour faire voir en petit l'effet des mêmes objets en grand; mais que la manière de s'en servir utilement est souvent inconnue. Il est vu ordinairement de trop près ou de trop loin. Pour le voir sous le même angle visuel que l'édifice, la règle consiste à placer l'œil du spectateur en face du modèle, à une hauteur et à une distance qui lui soient proportionnées. La méthode qu'il propose est fondée sur ces deux principes de perspective : 1.° les objets d'inégale grandeur paroissent égaux, lorsqu'ils sont vus sous un même angle visuel. 2.° Les objets d'inégale grandeur ne paroissent égaux sous un même angle visuel, que lorsqu'ils sont à des distances proportionnelles à leur grandeur.

14. *Essai sur le caractère des décorations propres aux églises*, *par M.* Perrache.

L'auteur décrit les temples des plus anciens peuples. Leur destination étoit moins de contenir un grand nombre d'hommes que de frapper les sens et d'inspirer, à quiconque y entroit, le respect et l'admiration. Ordinairement l'idole étoit isolée au centre, afin qu'aucun autre objet ne pût distraire l'attention des adorateurs.

Le temple de *Salomon* fut le premier érigé au vrai Dieu; son parvis, privé de lumière, disposoit au recueillement.

M. *Perrache* regarde, comme abusif, l'usage qui a multiplié les autels dans une même église, qui a placé le tabernacle sur l'autel des sacrifices, et confondu le chœur, où les prêtres doivent être assis, avec le sanctuaire où toute créature doit paroître prosternée.

15. *Rapport des expériences faites par le sieur* Suiphon

Siphon *d'une pompe à extraire les matières liquides des fosses d'aisance.*

Ce rapport est signé de MM. *Loyer*, *Tissier*, *Tabard* et *Boulard*. Il constate, qu'au moyen d'une pompe portative à piston, avec balancier horizontal à double lévier, on peut remplir un tonneau, contenant dix-sept ânées de liquide, ancienne mesure de Lyon, en neuf minutes. Cet avantage est suivi de plusieurs autres : 1.° cette machine évite la mal-propreté ; 2.° elle bannit l'odeur méphitique ; 3.° elle peut être employée le jour aussi bien que la nuit ; 4.° par son moyen, l'extraction peut se faire, sans aucun danger, l'été comme l'hiver. Le rapport est ainsi très-favorable à l'inventeur.

16. *Mémoire sur cette question : Dans l'art de l'architecture, le goût est-il préférable à la science des règles, ou celle-ci est-elle préférable au goût ? par M.* Soufflot.

Après quelques réflexions préliminaires sur l'origine de l'architecture, des trois ordres grecs, et des deux latins, qui sont le toscan et le composite, M. *Soufflot* dit, que de l'élégance des formes naquit le goût qui forma les règles. Suivant lui, on doit préférer les conceptions qui prouvent le génie et le goût, à celles qui, sans pécher essentiellement contre les règles, sont froides et communes.

17. *Mémoire sur les proportions de l'architecture*, par le même.

François Blondel, directeur de l'Académie d'architecture, et *Perrault*, architecte du roi, tous les deux célèbres dans leur art et dignes de tracer les mêmes règles pour sa perfection, se sont disputés sur la nature des proportions en architecture. Le premier a soutenu qu'elles avoient des principes naturels qui nous fai-

çoient à admirer les édifices dans lesquels elles se rencontroient; le second a avancé que ces proportions n'étoient fondées que sur l'habitude et l'usage, et n'avoient point de beauté positive et nécessaire. M. *Soufflot* adhère à l'opinion de *Blondel*, et la fortifie de judicieuses observations et la connoissance profonde de ce qui constitue le beau dans les monumens. Il compare entr'elles les proportions de trois églises de Rome, qui sont celles de *St.-André della Valle*, de *St.-Ignace* et de *St.-Charles*. Il conclut de leur examen que, comme il y a dans la musique des accords parfaits qui causent naturellement notre plaisir, il y a de même en architecture des proportions naturelles qui flattent les yeux dans les édifices où elles se trouvent.

18. *Mémoire sur l'architecture gothique*, par le même.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur l'architecture des Goths, y trouvent tout bizarre ou méprisable; M. *Soufflot* ne pense pas de même. Sans adopter leur goût, il admire souvent la hardiesse de leurs édifices, et plus souvent encore leur solidité. Il désire qu'un ouvrage profond et étendu s'attache à décrire les églises gothiques les plus remarquables en Europe. Pour lui, il se borne, dans ce mémoire, à offrir le parallèle de quelques églises gothiques avec celles bâties suivant les règles de l'architecture ancienne. Les premières offrent généralement la figure d'une croix latine, formée d'une grande nef, et sur les côtés de nefs latérales, plus étroites et plus basses que la première. Ces nefs latérales sont quelquefois doubles, comme à Notre-Dame de Paris et au dôme de Milan; quelquefois simples, comme à *St.-Jean* et à *St.-Nizier* de Lyon; quelquefois il n'y a qu'une grande nef accompagnée de bas côtés, sans croi-

sillons, comme à *St.-Maurice* de Vienne. Les façades des cathédrales gothiques sont ordinairement flanquées de deux tours fort élevées; les portes y sont pratiquées dans des renfoncemens ceintrés en espèces de voussures. Les côtés de ces églises sont garnis de grandes buttes qui, quoique suffisamment fortes pour résister à la poussée des voûtes, paroissent cependant quelquefois très-légères par la façon dont elles sont construites. M. *Soufflot* examine ce que les églises modernes doivent à l'architecture gothique dans leur distribution et leur construction; il résume son écrit en annonçant que les Goths ne furent point aussi grossiers, ni aussi barbares, que l'orgueil des modernes a voulu le faire croire.

19. *Discours sur le rétablissement de l'architecture antique, par M. l'abbé* Laugier.

Le quinzième siècle devint l'époque de la renaissance des arts, et Florence fut leur berceau. *Philippe Brunelleschi* y rétablit le goût de la belle architecture grecque, après avoir lutté avec courage contre l'envie et la haine qui s'attachent toujours aux grands talens. Le pape *Jules* II fit rebâtir l'église de *St.-Pierre* de Rome, et trouva dans le *Bramante* un architecte dont le génie égala le savoir. Son ouvrage fut perfectionné par *Michel-Ange*. L'église de *St.-Pierre* est la plus étonnante production du renouvellement de l'architecture antique. En rendant justice à la célébrité méritée de *Michel-Ange*, l'auteur croit que les architectes modernes ont été conduits par des recherches plus soigneuses et par une plus grande habitude à une théorie beaucoup plus exacte. Il cite avec honneur, pour le prouver, les ouvrages de *Philibert Delorme*, de *Jacques* de *Brosses*, du cavalier *Bernin*, de *Servandoni*, de *François Blondel* et de *Soufflot*.

20. *Nouvelle méthode du toisé, par M. l'abbé de* Valernod.

La difficulté des méthodes ordinaires pour le toisé éloigne les ouvriers de leur connoissance. M. de *Valernod* en indique une qui permet, à celui qui sait seulement multiplier un nombre par un autre, d'apprendre en un quart d'heure la pratique du toisé carré et cubique.

21. *Discours sur l'architecture extérieure des édifices d'une grande ville, par M.* Loyer.

L'usage des édifices doit être désigné par la manière dont ils sont construits et décorés ; les temples, consacrés à la divinité, doivent annoncer par leur majesté la grandeur des objets du culte, et imprimer en nous un sentiment d'adoration ; les bâtimens publics, ayant à représenter la puissance d'une nation, doivent être grands, spacieux, avec tous les ornemens de l'art ; les palais des princes admettent la magnificence dans leurs décorations ; les maisons particulières veulent une noble simplicité qui n'exclut point le goût. L'auteur parcourt en détail les diverses destinations des édifices d'une grande ville, les assujétit aux convenances, indique les commodités dont ils sont susceptibles, et compare les constructions faites dans le dix-septième siècle avec celles du dix-huitième, relativement aux fenêtres, balcons, consoles, terrasses, balustrades, pilastres, chaînes de refend et corniches.

22. *Mémoire sur les moyens de construire et d'entretenir les grandes routes dans les pays sablonneux, par M.* Boulard, *architecte.*

Le terrain sablonneux est peu propre à former l'aire des grandes routes; les roues y font de profondes ornières, et les chevaux n'y trouvent pas, sous leurs

pieds, un appui solide. Le sable est cependant un corps dur; il ne s'agit que de lui ôter sa mobilité. M. *Boulard* propose, d'après une construction qu'il a faite, de corroyer le terrain sablonneux sur lequel on veut établir un chemin, avec un lait de chaux ou de la glaize délayée dans l'eau, et d'y répandre aussitôt le sable qui forme un mastic solide. Il entre dans les détails de cette construction et de l'entretien de la route.

23. *Mémoire sur la grandeur des surfaces des voûtes à arête et sur leur solidité, par M.* Montucla.

On appelle communément voûtes à arête, celles qui sont formées par la rencontre de berceaux, lorsque leur naissance sont dans un même plan et que leurs hauteurs sont égales. Si de chacun de ces berceaux on retranche la partie renfermée dans l'autre, il se formera une surface qui sera croisée en diagonale par deux arêtes rentrantes en dedans. L'auteur annonce que leur toisé est non-seulement défectueux dans les livres d'architecture et même de géométrie, mais que le calcul est le seul moyen d'assurer leur solidité. Quatre propositions algébriquement résolues prouvent la certitude de son opinion.

24. *Discours de réception de M.* Lallier, *ingénieur des ponts et chaussées, à l'Académie de Lyon.*

Son objet est de prouver l'utilité des sciences mathématiques, et sur-tout de la géométrie pour la construction et conservation des grandes routes et des ponts qui les traversent.

25. *Méthode de construction pour une cheminée à l'abri de la fumée, par M.* Petitot.

L'auteur en avoit fait construire une, conforme à son plan, dans la maison de M. *Perrichon,* près de l'hospice de la Charité de Lyon.

960. Mémoires sur la construction des navires, bateaux et ponts, et sur d'autres objets d'architecture hydraulique. — *Fol.* (M.ss ac.)

ARCHITECT. NAVAL. ET HYDRAUL.

Le volume renferme les écrits suivans :

1. *Mémoire sur les grands bateaux en usage sur la Seine de Rouen à Paris, par M.* Bollioud.

Ces bateaux, nommés *besognes*, sont d'une longueur immense, et qui s'étend quelquefois à vingt-neuf toises, ancienne mesure.

Le mémoire est divisé en trois parties. La première offre la description de l'un de ces bateaux ; la seconde explique les procédés de leur construction ; la troisième indique les agrès et tout ce qui forme leur équipage. Pour compléter ce sujet, l'auteur a réuni, dans deux articles particuliers, l'état des diverses ferrures employées à consolider ces sortes de bâtimens, et la mention des principaux outils dont on se sert pour les construire.

2. *Principes sur la construction des vaisseaux, par le P. du* Chatelard, *jésuite.*

Pour qu'un vaisseau soit bien construit, on exige, 1.° qu'il porte bien la voile ; 2.° qu'il puisse facilement gouverner ; 3.° qu'il ait la batterie belle ; 4.° que la mâture ne fatigue pas, et que ses mouvemens soient doux ; 5.° qu'il tienne bien le vent et dérive peu. L'auteur donne des préceptes pour procurer ces qualités à un navire, pour fixer les proportions de sa longueur et de sa largeur, ainsi que la situation des mâts et l'arrimage.

3. *De la construction des navires, par M. d'*Eveux *de* Fleurieux, *enseigne de vaisseau.*

Ce discours fut celui de réception de l'auteur à l'Académie de Lyon.

Il seroit à désirer que ceux qui sont destinés à conduire les vaisseaux, connussent au moins les principes

de leur construction. C'est ce que M. de *Fleurieux*, dans sa jeunesse, s'est plu à acquérir. Il présente ici les règles de l'équilibre des corps flottans, les calculs sur l'impulsion du vent, les élémens du sillage, la situation des mâts et des batteries, la forme de la carène et le jeu du gouvernail. On sait que le savoir de l'auteur l'a élevé successivement jusqu'au ministère de la marine et à une place dans le sénat.

4. *De la mécanique des ponts chez les anciens.*

Les ponts mobiles précédèrent les ponts solides. On les forma de peaux de bouc cousues ensemble, de tonnes vides surmontées d'un plancher, enfin de bateaux arrêtés ensemble. Les ponts solides furent d'abord des arbres creusés ; bientôt, on les fixa sur les bords et dans le milieu par des corbeilles remplies de pierres et jetées au fond de l'eau. *Darius*, dans la guerre contre les Scythes, construisit un pont sur le Bosphore de Thrace près de la Macédoine. *Xercès*, dans son expédition contre les Grecs, en fit jeter un sur l'Hellespont, près d'Abydos ; les Phéniciens, chargés de sa construction, échouèrent ; d'autres l'exécutèrent avec plus de succès. *Hérodote* en donne la description : formé de trois cents soixante vaisseaux, sa longueur fut de sept stades qui reviennent à environ un tiers de nos lieues. *Caligula* fit construire sur la mer un autre pont de bateaux, beaucoup plus long que celui de *Xercès*, puisqu'il s'étendit depuis Baïes jusqu'à Pouzoles. On y avoit élevé des hôtelleries et fait couler un ruisseau d'eau vive.

5. *Rapport de M.* Lallier.

Il a pour objet l'examen d'un mémoire de M. *Perronet* sur le cintrement et décintrement des ponts. Ce célèbre architecte a appris que l'on pouvoit, à la rigueur, construire des arches en plein ceintre de cinq cents pieds

d'ouverture. Nul n'a écrit sur cette matière avec autant de précision et de savoir.

6. *Traille à tortue ou pont volant*, *par M.* Delorme.

La traille, proposée par l'auteur, faciliteroit le passage d'une rivière, sans embarrasser son rivage, ni la navigation. Il donne la description de la manœuvre du bac et de la tortue, ou pierre de figure parallèlipipède, placée au milieu de la rivière, assurant le service du bateau de passage, et débarrassant les quais ou bords des longues flèches nécessaires aux trailles ordinaires.

7. *Mémoire sur la construction d'un pont nouveau*, *par M.* Lallier.

L'embarras et les accidens, occasionnés dans les grandes villes, par le concours des voitures et des gens de pied sur les ponts et à leur entrée, le désagrément qu'éprouvent ceux qui les traversent à découvert dans les grandes chaleurs ou dans les temps de pluie, ont fait naître à M. *Lallier* l'idée d'un pont nouveau. Le passager y seroit à couvert par une galerie en forme de colonnade; les voitures ne pourroient s'y croiser à l'entrée, ni s'embarrasser dans le trajet.

8. *Machine à plonger*, *par M.* Zacharie.

L'inventeur, après la description de sa machine, en présente les avantages. Avec son secours on pourroit, suivant lui, aller chercher au fond de l'eau un homme qui viendroit de s'y noyer et les marchandises qui y sont tombées, reconnoître si des pilotages ou la quille des vaisseaux sont en bon état, et les réparer dans le cas contraire.

9. *Projet d'une construction propre à diminuer les deux tiers de la dépense de l'eau dans les machines mues par son choc*, *par M.* Boulard.

Cette amélioration est relative aux roues verticales à aubes. Les crûes d'eau ne causeroient ni préjudice,

ni retard dans cette construction, avantage que les roues horizontales n'ont pas.

10. *Traité géométrique et pratique des pompes aspirantes à balancier, par M. l'abbé de* Valernod.

Ces pompes sont d'un usage utile et général. Il importe donc d'examiner avec soin leur construction, la proportion de leurs parties, leur jeu et leur effet, pour savoir si elles sont faites avec une précision qui puisse les rendre capables du plus grand produit. Cet examen est l'objet du savant mémoire de l'auteur. Il est divisé en trois chapitres.

961. Des pilotis. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce recueil comprend les articles suivans :

1. *De la pratique la plus convenable pour battre les pilotis.*

Après avoir établi géométriquement diverses propositions sur la percussion des corps, l'auteur donne les effets du choc du mouton, relativement au poids de cette masse, à la hauteur dont elle s'échappe, et à la longueur des pilotis. Le résultat du mémoire est qu'il y a un double avantage de battre ceux-ci de bas avec une masse double, que de les frapper quatre fois plus haut avec une masse simple.

2. *Description d'une machine propre à piloter.*

Cette machine paroît exiger peu de dépense pour sa construction et son entretien, et beaucoup moins de peine pour les ouvriers qui la font agir que toute autre. Elle emploie la poulie mobile qui fait lévier de la troisième espèce.

3. *Batterie à cabestan pour enfoncer les pilotis, par M.* Delorme.

Toutes les constructions, faites sur les fleuves et les

rivières, sont coûteuses ; le vrai moyen d'en diminuer les frais, est de rendre le pilotage facile et moins pénible. Les deux machines en usage sont l'engin à timpan employé pour les pilotis de grande longueur, et la batterie à sonnettes pour les pilotis ordinaires. L'opération de l'une est lente ; celle de l'autre est plus prompte, mais dispendieuse par le nombre d'hommes qu'elle exige. M. *Delorme* a cherché à réunir les avantages de toutes les deux dans la batterie qu'il présente. Il en décrit la construction, l'emploi et les effets, comparés à ceux de la batterie à sonnettes et de l'engin à timpan.

4. *Mémoire sur une machine propre à battre des pilotis pour la construction des quais et autres édifices, où l'on n'emploie que des pilotis d'une moyenne longueur, par M.* Borde.

L'échappement sans fin pour la chute du mouton, et la manière de lui fournir du câble pour atteindre les pilotis dans leur abaissement, paroissent ingénieuses ; le lien de fer qui maintient les pilotis sous les coups du mouton, sans le secours d'un guide, peut être aussi d'un très-bon usage. L'auteur annonce que la forme des embrasures aux montans, ainsi que les roulettes coniques des tenons du mouton sont de l'invention de M. *Delorme*, de l'Académie de Lyon.

5. *Examen de la batterie à cabestan, proposée par M.* Delorme.

Cet examen est très-favorable à l'inventeur. On y trouve les avantages, 1.° de produire le même effet avec une diminution de dix hommes sur les vingt-un que les batteries à sonnettes emploient d'ordinaire ; 2.° de n'avoir pas besoin d'un autre ouvrier pour guider le pilotis, puisque la disposition de son boulon les fixe d'une manière invariable.

6. *Rapport sur la machine de M.* Munet, *propre à enfoncer les pilotis, par M.* Delorme *et le P.* Duclos, *jésuite.*

Cette machine, ne produisant point un choc plus fort, et exigeant plus de travailleurs, n'a pas trouvé des approbateurs dans les commissaires.

7. *Mémoire sur les pieux et les pilots ou pilotis, par M.* Peronnet.

Les pieux sont employés à porter un édifice construit au-dessus des hautes eaux; les pilotis servent à porter un édifice en maçonnerie fondé sous les basses eaux. Ce savant mémoire examine quatre objets distincts, les dimensions, les positions, les espacemens et le battage des pieux et pilotis. Les observations en sont judicieuses et bien présentées, les préceptes solides, clairs, fondés sur la théorie et l'expérience; et il convenoit de les donner à l'architecte célèbre à qui l'on doit les ponts de Neuilly, de Mantes et d'Orléans, et qui dirigea long-temps, avec gloire en France, les ponts et chaussées. Il est mort en 1796.

8. *Rapport sur la machine de M. de* Saunois, *par MM.* Delorme *et de* Valernod.

Ce rapport est accompagné d'un dessin agréablement colorié. Il en résulte que cette machine est bien conçue, que l'action de la puissance sur le poids, se faisant dans une parfaite direction, réduit les frottemens aux seuls qui sont indispensables.

962. Des écluses. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1778, l'Académie de Lyon proposa ce sujet de prix :

Quels sont, en général, les moyens de garantir les canaux et leurs écluses de tout atterrissement de sable et de gravier, capable de retarder la navigation, en

sorte qu'elle soit libre de toutes leurs prises d'eau? Quels sont les moyens simples de faire une écluse sur une rivière ou sur un canal, de manière qu'elle empêche ou enlève les dépôts qui en interrompent ordinairement l'usage, soit qu'elle tire cette propriété de sa position et de sa construction particulière, soit qu'elle la tienne de quelques ouvrages adjacens qui la rendent capable de produire cet effet, sans employer aucune machine? On en excepte le cas d'un torrent qui entraîneroit des blocs de pierre.

Ce prix fut partagé entre MM. *Bernard*, directeur-adjoint de l'observatoire de Marseille, et *Boulard*, architecte à Lyon.

Le mémoire du premier avoit pour devise ces deux mots de *Pline : Res ardua.* L'auteur prétend que, dans l'instant des crûes, les rivières n'ont pas leur plus grande vîtesse, quoique ce soit dans ce même instant qu'elles ont le plus de rapidité pour charier les graviers, parce que cette rapidité se porte sur le fond; que quand elles cessent de croître, au contraire, les eaux affluantes se mettent de niveau dans le lit de la rivière, et qu'alors celle-ci a plus de vîtesse, l'effort ne se portant plus sur le fond qui n'en est point dérangé. Ce mémoire est écrit avec savoir et clarté; il peut faire suite au traité des rivières et des torrens par le P. *Frisi*, et renferme plus de connoissances en théorie et en hydraulique que dans la pratique. En effet, les cinq sixièmes du mémoire déterminent parfaitement les circonstances, où les rivières charient du sable, les endroits où elles le déposent, les lieux où ces dépôts ne doivent jamais avoir lieu; mais le reste de l'ouvrage n'offre qu'imparfaitement les détails de construction des écluses qui doivent en garantir.

Le mémoire du second a pour devise ces mots : *Felix*

qui potuit aggeribus depellere arenam. Il ne contient aucune superfluité, et va droit au but. Il donne la description, les dessins et le devis de quatre sortes d'écluses. La première est relative au barrage d'une petite rivière, et peut être employée aux usines et à l'arrosage des prairies. La seconde ou pertuis, peut servir d'appendice à une digue construite au travers d'une rivière pour en maintenir la navigation. La troisième est propre aux canaux de navigation. La quatrième seroit utile sur un canal de communication de deux rivières, dont l'une est ordinairement plus élevée que l'autre, mais qui cesse de l'être, lorsque l'inférieure s'élève par des crûes subites qui ne sont pas communes à la première. Le mémoire est terminé par l'état de la dépense d'eau d'un canal, depuis la prise d'eau ou du point de partage jusqu'à son embouchure, soit en remontant, soit en descendant.

L'écrit portant le n.° 2, et ayant en tête ces mots de *Lucrèce : Quâ fiant ratione, et quâ vi quæque geruntur*, ne put concourir, parce que l'auteur, le P. *Frizi*, s'étoit fait connoître, en y rappelant les ouvrages qu'il avoit publiés sur des sujets analogues à celui du concours.

L'auteur y traite les écluses plus en savant qu'en artiste; on trouve, dans son écrit, d'utiles observations sur les canaux d'Italie.

Le concours prorogé produisit quatorze mémoires qui se trouvent ici réunis, à l'exception du n.° 6. On y a joint le rapport sur ces mémoires par MM. *Lallier*, *Roux*, le *Fèvre*, *Perrache* et *Delorme*, commissaires. Les écrits couronnés ont été imprimés dans le journal de physique.

963. De la construction et du perfectionnement des moulins. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1761, l'Académie de Lyon proposa, pour sujet de l'un de ses prix, cette question :

Quelle est, sur un fleuve, la construction des moulins la plus avantageuse pour le produit et la moins nuisible à la navigation?

Seize mémoires furent admis au concours ; le prix fut accordé à M. *Dubost*, marchand à Lyon. Son mémoire a deux parties. La première renferme des réflexions générales sur les moulins et l'emplacement qui leur convient. Dans la seconde, il indique les défauts des anciens moulins, et les moyens d'y remédier. Ces défauts sont la grande quantité de chaînes et de cordages nécessaires pour amarrer, la longueur des ponts tremblans pour y arriver, l'entaille que l'on fait dans le bordage du bateau pour recevoir l'arbre du moulin, et qui fait souvent puiser le bateau, leur trop grand avancement dans la rivière qui nuit à la navigation et le peu de force des roues. L'auteur propose un nouveau moulin de son invention, dont il donne en quatre planches la figure et la forme. La roue en est ingénieuse ; et un second bateau, placé du côté du rivage, donne plus de stabilité au moulin, sans nuire à la navigation.

L'*accessit* fut accordé à M. *Jacques-André Mallet*, de Genève.

Son mémoire a pour devise ces vers d'*Horace* :

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti, si non, his utere mecum.

Il commence par offrir la description des parties mobiles d'un moulin, de la roue à eau, du rouet, de la lanterne et des meules, et il explique la manière dont

elles agissent les unes sur les autres. L'auteur observe que pour avoir un grand produit, il faut de grandes meules qui tournent avec vîtesse; mais cette vîtesse ne doit pas cependant excéder soixante tours par minute, pour ne pas brûler la farine. Le problême consiste donc, suivant lui, à trouver les moyens de donner à la meule la vîtesse nécessaire pour faire ces soixante tours, dans une machine qui occupe le moins d'espace possible sur une rivière.

Après avoir posé les principes, M. *Mallet* en fait l'application au moulin et aux roues qu'il propose. Il offre en outre de savantes recherches sur les roues à eau et à axe perpendiculaire au courant, sur la grandeur, la hauteur et l'enfoncement de leurs aubes.

Les seize mémoires du concours se trouvent ici réunis, 1.° avec l'avis des commissaires sur chacun d'eux; 2.° avec les ouvrages qui ont formé le concours suivant.

En 1791, l'Académie de Lyon proposa cette question: *Quels sont les moyens mécaniques les plus sûrs et les moins dispendieux de mettre les moulins et les usines, établis sur les rivières, à l'abri de l'interruption de mouvement, à laquelle ils sont exposés par les fortes gelées?*

Trois mémoires parvinrent au concours; aucun ne fut couronné; mais on distingua celui ayant pour devise: *De patriâ benè mereri mihi animus.* L'auteur observe que, dans les temps de gelée, les aubes des roues emportent, dans leur mouvement de rotation, une certaine quantité d'eau qu'elles répandent soit sur l'arbre, soit sur les bords des bateaux. Cette eau y forme des glaçons dont le volume s'accroît à chaque révolution de la roue, en sorte que ceux de l'arbre et ceux des bords, s'étendant peu à peu, n'offrent bientôt qu'une seule et même glace qui interrompt tout mouvement

dans le moulin. Pour remédier à cet inconvénient ; l'auteur propose deux moyens ; le premier, d'investir la roue à aubes d'un tambour en planches qui l'enveloppe jusqu'à fleur d'eau, et de placer, dans un des bateaux du moulin, un poële en fonte dont le tuyau conduit la fumée dans le tambour. Cette fumée, suivant lui, doit procurer assez de chaleur pour y empêcher la formation de la glace. Le second moyen consiste à donner à la roue la forme du tambour sans fond ; ce qui empêcheroit l'eau de tomber sur les raies. Il termine son mémoire en engageant les constructeurs à réunir les deux bateaux des moulins par une nouvelle proue, formée par le prolongement extérieur de celle des bateaux. Cette proue, placée à fleur d'eau, s'élèveroit de deux pieds au-dessus, afin que les glaces ne la surmontassent pas. Elle les détourneroit, ainsi que tous les corps flottans; de plus, en cas de naufrage, les nageurs seroient garantis du danger de perdre la vie sous la roue du moulin, parce que cette proue leur présenteroit un appui et un moyen de secours.

Les trois mémoires de ce nouveau concours, ainsi que le rapport des commissaires, se trouvent dans ce recueil.

On y a réuni les mémoires suivans qui ont les moulins pour objet.

1. *Rapport sur le modèle de moulin de l'invention du sieur* Collignon.

Ce rapport, signé par MM. *Delorme*, de *Valernod* et *Mathon* de la *Cour*, constate qu'à Serve, village entre St.-Vallier et Thin, il y a un moulin sur le Rhône qui agit par le même mécanisme que celui proposé. Ce moulin, placé sur pilotis, auroit l'inconvénient d'attirer des amas de sable, et de former des atterrissemens nuisibles à la navigation, si on le plaçoit le long des ports

et

et des quais; mais il peut être très-utile dans un canal artificiel, ou lorsqu'il se trouve sous un fort courant.

2. *Autre, sur le modèle d'un moulin à vent, proposé par* Georges-Antoine Baland.

Celui-ci est un menuisier de la paroisse de Jullier dans l'arrondissement de Villefranche. L'examen de son modèle lui a procuré un jugement favorable de MM. *Loyer* et le *Fèvre*.

3. *Autre, sur le moulin à bras du sieur* Grinan.

Le mérite de cette invention consiste dans le prix modique de sa construction, dans son mécanisme qui permet d'employer à la manipulation un homme ou deux, à volonté. Ce moulin peut moudre, en deux heures, une mesure de blé du poids de soixante livres. Il peut être très-utile dans les maisons rurales qui sont éloignées des rivières, et sur-tout dans les temps de sécheresse.

4. *Planche d'un moulin, présentée par M.* Flachat.

Ce moulin est employé à Constantinople et dans plusieurs autres villes de l'Asie, où on le préfère aux moulins à eau et à vent, parce qu'on peut s'en servir en tout temps. M. *Flachat* voyagea long-temps en Asie et dans les contrées orientales; il aimoit les arts, et le principal fruit de ses voyages fut de rapporter, dans sa patrie, les idées et les inventions nouvelles qui pouvoient les perfectionner parmi nous.

5. *Rapport de MM.* Perrache *et* Genève *sur un ouvrage relatif à la mouture économique.*

Cet ouvrage est celui de M. *Beguillet*, imprimé à Paris, en 1769. Dans sa première partie, cet auteur établit que c'est le règne végétal qui fournit les meilleurs alimens à l'homme; dans la seconde, il décrit les diverses espèces de moulins connus, et examine quels sont les plus convenables, d'après le volume des eaux

et la situation des localités ; dans la troisième, il développe les procédés et les progrès de la mouture, et surtout ceux de la mouture dite économique. *Malisset*, boulanger de Paris, les inventa, en 1760, et en présenta le rapport au ministère. *Buquet* les a perfectionnés.

BEAUX ARTS.

964. Œuvres du P. *Dumas* sur l'harmonie. — *Fol.*

MUSIQUE. Le P. *Dumas*, jésuite de la maison de Lyon, fut membre de l'Académie de cette ville. Ses connoissances étoient variées et profondes ; il n'a cependant rien fait imprimer.

Les mémoires manuscrits qu'on trouve dans ce volume, sont :

1. *Du tempérament de l'orgue et du clavecin*, 1755.

La résolution du problème sur le nombre de vibrations qu'une corde sonore produit dans un temps donné, par *Sauveur*, *Bernouilli* et *Euler*, a conduit à un nouveau système, appelé *le tempérament musical*. Les facteurs d'orgues se sont contentés d'affoiblir les quintes pour conserver les octaves justes ; mais la quantité de cet affoiblissement a-t-elle été déterminée d'une manière assez précise, et a-t-on fixé, parmi les intervalles qui composent la quinte, celui sur lequel il doit tomber ? Le P. *Dumas* établit d'abord avec clarté les principes harmoniques qui fondent son nouveau système du tempérament ; il développe ensuite ce système et son exécution.

2. *Principes de l'harmonie*, 1756.

Ce discours forme trois parties ; les principes sont renfermés dans la première ; les deux autres présentent leur application au système de la gamme.

3. *Eclaircissemens sur l'harmonie tempérée.*

Ce discours est divisé en neuf entretiens, ayant pour objet la division musicale en deux cent quatre-vingt-dix-neuf parties égales, l'origine du système du tempérament, son application au clavecin, sa pratique avant qu'on en connut les principes, l'uniformité des modes, la construction géométrique pour l'affoiblissement des quintes, et l'accord de sixte ajoutée dans la cadence irrégulière.

4. *Observations sur le jeu de dés harmoniques.*

En 1758, on publia un ouvrage in-4.°, bien gravé et intitulé : *Ludus melothedicus*, ou jeu de dés harmoniques, parce que l'auteur, en jouant aux dés, apprenoit à composer des menuets. Le P. *Dumas* fait ici l'analise de cet ouvrage, et découvre le mécanisme du jeu.

5. *Traité de l'harmonie théorique et pratique*, 1759.

Le P. *Dumas* se borne, dans cet écrit, à ce qui lui a paru devoir être à la portée du plus grand nombre des lecteurs, et sur-tout des musiciens, en ne supposant dans eux que les connoissances de l'arithmétique ordinaire.

La première partie est une introduction ou une sorte de rudiment de musique-pratique; on y décrit les sons, les lignes ou portées, les notes, leur diverse valeur, les clés, les tremblemens ou cadences, les différentes mesures, les intervalles de seconde, tierce, quarte, quinte, sixte, septième et octave, la méthode des transpositions, les modes ou tons.

La seconde partie présente la théorie de l'harmonie, de l'unisson, de l'octave, des tierces et sixtes, le système primitif de toutes les générations du son grave, les échelles musicales, les accords consonnans et leurs dérivés, les progressions naturelles de la basse, les

accords dissonans de septième, provenant du système diatonique, et les accords par supposition.

Ces deux parties renferment cent quatre-vingt-douze paragraphes ou articles. Quelques-uns de ces écrits ont été imprimés dans le recueil mathématique du P. *Pézenas*. On trouve à leur suite deux mémoires astronomiques du même auteur.

Le premier a pour objet de résoudre ce problême de *Halley : Trois rayons recteurs de grandeur et de position étant donnés, déterminer les dimensions de l'orbite elliptique de la planète.*

Newton, dans le livre premier de ses *Principes*, en a donné la solution, qui a été copiée par la plupart des astronomes; mais cette solution exige une figure difficile à tracer, et dont le calcul est très-long. *Nicollie* en a publié une autre dans les mémoires de l'Académie des sciences, année 1746; mais celle-ci contient encore vingt-sept pages *in*-4.° et huit planches. Le P. *Dumas* n'emploie, pour résoudre le problême, que cette propriété si connue de l'ellipse : Si d'un point quelconque d'ellipse, on conduit aux foyers deux lignes droites, leur somme est égale au grand axe.

Le second mémoire détermine les dimensions des orbites des planètes par le moyen des plus grandes équations du centre. La *Caille*, dans ses leçons d'astronomie, est le premier qui ait proposé cette méthode; le P. *Dumas* s'attache, dans cet écrit, à la rendre plus simple et l'a perfectionnée.

965. Œuvres de MM. *Mathon* de la *Cour*, *Bollioud*, *Tolomas* et autres sur la musique. — *Fol.*

M. *Mathon*, ne trouvant point assez de méthode, de clarté et de précision dans le traité de *Rameau* sur

l'harmonie, s'attache à donner aux étudians, dans son premier mémoire, les vrais principes de la composition. Celle-ci consiste à connoître les différens accords, et la place que chacun doit avoir. Il traite ainsi de l'accord parfait et de ses dérivés, des sons fondamentaux, des cadences, des tons et des modes, des accords que doit porter chaque note du ton, des règles qu'il faut observer dans l'usage des dissonances, de celle qui défend de faire deux octaves ou deux quintes consécutives, enfin du changement de mode.

Dans un second mémoire, le même auteur, après avoir prouvé que l'on n'est redevable qu'à la nature des beautés qui charment dans la musique, s'occupe du calcul qui conduit à la découverte des accords, et cherche ensuite la résolution de ce problème : *Trouver un son qui fasse accord avec tous les tons d'une modulation donnée.*

M. *Bollioud*, dans cinq mémoires, a traité de la musique vocale, du tempérament que les voix observent dans le chant, de la musique instrumentale, de la construction de l'orgue et de la corruption du goût dans la musique française.

Le nom de *musique* dérive, dit-on, de celui des *muses;* le P. *Mersenne* a voulu le tirer du mot grec *mao*, *chercher des accords.* L'objet de l'auteur, dans son premier discours, est de présenter l'origine de la musique, des divers usages auxquels les anciens l'ont employée, des progrès que cet art a faits jusqu'à nous, et des effets surprenans qu'on lui a attribués. Il a accompagné ce mémoire de la tablature musicale des Juifs et des Grecs, du système sur une seule ligne, et de celui de *Gui Arétin.* Parmi les effets salutaires de la musique, il cite le savant *Nicolas Fabri* de *Peyresc* qui, frappé d'une paralysie générale, ne recouvra la parole et la

santé que par un concert, où entendant le chant d'une ode intitulée: *Le lys et la rose*, il s'écria tout-à-coup, *que cela est beau !*

On s'accoutume aux sons d'une belle voix, et on réfléchit peu sur le jeu admirable de l'organe qui les produit. M. *Bollioud*, dans son second mémoire, s'attache à expliquer les variétés de cette voix qui modifie ses accens, ménage ses tons, les rend forts ou adoucis, lents ou précipités, gais ou tristes, peignant par ses modulations le plaisir, la tendresse et tous les sentimens de l'ame. Qui fait naître tant de prodiges? Un simple acte de la volonté. L'auteur recherche dans quatre paragraphes: 1.° comment la voix produit des sons? 2.° Si elle forme naturellement des intervalles justes et proportionnels entr'eux? 3.° Dans quel cas elle tempère ces intervalles? 4.° De quelle façon elle les change et les modifie?

Le troisième discours sur la musique instrumentale offre son origine, et les faits glorieux qui ont signalé quelques instrumens. On connoît le pouvoir de la harpe de *David* sur *Saül;* les Juifs, captifs à Babylone, suspendoient aux saules les leurs. C'est au bruit des instrumens que *Nabuchodonosor* ordonna d'adorer sa statue. On se servoit de clochettes de bronze dans le temple de Jérusalem; mais ce ne fut que dans le quatrième siècle que S. *Paulin*, évêque de Nôle dans la Campanie, introduisit l'usage des grandes cloches, appelées du nom de ce lieu, *Nolæ* ou *Campanæ*. Les anciens connoissoient les cymbales et le tambour de basque. *Marie*, sœur de *Moïse*, faisoit retentir ce dernier dans les fêtes religieuses et publiques. Les Romains et les anciens Perses ont fait usage des tymbales, ou demi-sphères d'airain recouvertes d'un fort parchemin. La lyre fut célèbre chez les Grecs sous les doigts

d'*Arion*, d'*Orphée*, d'*Amphion*, de *Timothée* et de *Simonide*. La trompette est l'un des plus anciens instrumens; *Moïse* en fit faire deux en argent. *Clésibius*, d'Alexandrie, inventa l'orgue, dont il fit mouvoir les soufflets par la chute de l'eau; le premier qui parut en France s'y introduisit, en 757, sous le règne de *Pepin*. *Daphnis*, berger sicilien, au rapport de *Diodore*, inventa la musette, et les Grecs attribuèrent à *Pan* l'invention de la flûte et du chalumeau.

Le mémoire sur la construction de l'orgue en détaille la structure intérieure et extérieure, les divers jeux et tuyaux, la nature et la force des sons qu'on en retire, et leur rapport entr'eux. L'auteur eût pu prendre pour devise ces vers, où *Santeuil* exprime si heureusement le mécanisme de cet instrument :

Hîc dociles venti resono se carcere claudunt,
Et tantùm acceptâ pro libertate rependunt.

La conclusion de M. *Bollioud* est que l'orgue qui, dans sa destination spéciale célèbre les louanges de Dieu et lui porte les vœux des mortels, qui n'a presque jamais rendu prophanes ses sons si variés et si majestueux, est de toutes les productions, que le génie et la main de l'homme ont formé pour la musique, la plus savante et la plus parfaite.

Le cinquième discours sur la corruption du goût dans la musique française a été imprimé. Il est divisé en deux parties; corruption dans la composition, et corruption dans l'exécution.

Le P. *Tolomas*, jésuite, a fourni à ce recueil deux mémoires sur la mélographie ou déclamation notée des anciens.

Cette mélographie étoit-elle un chant musical? étoit-elle simplement une déclamation soutenue? en un mot,

parloit-on ou chantoit-on sur les théâtres des anciens? L'auteur soutient que l'ancienne déclamation n'étoit point un véritable chant; mais que cependant on ne laissoit pas que d'en noter les différentes inflexions. Il s'appuie du sentiment de *Cicéron* et de *Juvénal*. On soutenoit la diction de l'acteur par un joueur de flûte, qui de temps à autre lui donnoit le ton. Ce moyen parut si heureux, que de la scène il passa chez les Romains à la tribune aux harangues; *C. Crassus*, cet orateur impétueux, qui arma la moitié des citoyens de Rome contre l'autre, employa un pareil secours pour appuyer le succès de sa déclamation, et il avoit auprès de lui un joueur de flûte qui lui donnoit à propos les tons concertés. On lit dans les *Mémoires* de *Racine* que ce grand poëte avoit formé la fameuse *Champmêlé*, et que pour obvier à la mémoire très-ingrate de cette actrice, il s'étoit donné la peine de lui noter la déclamation de ses principaux rôles d'un bout à l'autre. Il eût été curieux que *Racine*, le fils, auteur des mémoires, eût joint à ce récit la tablature ou notes dont s'étoit servi son père.

Les autres écrits reliés dans ce volume sont :

1. *Dissertation sur l'harmonie, par M.* Cheinet.

L'opinion de l'auteur est, qu'en fait de musique les modernes ont surpassé les anciens. Ceux-ci se sont particulièrement appliqués à la mélodie, mais ils ont ignoré tous les effets de l'harmonie. M. *Cheinet* fait un grand éloge du *Traité de l'harmonie* de *Rameau*, et de celui du P. *Parrant;* il en analise les principes et en combat quelques-uns.

2. *Essai sur le sublime dans la musique.*

Qu'est-ce que le sublime demande, dans ce discours, M. *Clapasson?* C'est le tableau musical, dit-il, d'une grande chose peinte d'une manière harmonieuse. Le

sublime, offre l'image la plus noble et la plus naturelle de la vérité. Le sublime se trouve dans la musique, lorsqu'elle exprime de grands objets, tels que la reconnoissance, l'admiration, la terreur, l'inquiétude et le désespoir; il brilla dans les cantiques que le roi prophète accompagnoit du son des instrumens; il parut peut-être dans ces compositions musicales, avec lesquelles les Bardes entraînoient les Gaulois aux combats et à la victoire. On le trouva souvent dans les heureux fruits du génie de *Lulli* et de *Rameau*, dans l'air de l'idylle de *Sceaux*, dont les paroles sont de *Racine*, dans le premier acte de *Jephté*, dans quelques fragmens des cantiques de la *Lande* et du *Te Deum* de *Calvière*.

3. *Nouvelle méthode pour noter le plain-chant, sans barres et sans clés, par l'abbé de* Valernod.

Cette méthode est fondée sur sept règles. Elle est assez simple pour être apprise en peu de temps; la manière de noter y occupant moins de place, elle évite les frais de la moitié du papier, et permet aux livres d'église d'avoir une forme plus portative et plus commode. L'auteur fait mention des *clînches*, espèce de notes brèves, usitées dans le chant lyonnais et inconnues dans le chant romain et dans la musique. Celles-ci sont désignées par une note longue à deux queues, dont le son doit être court, coupé et arrêté aussitôt qu'il est formé. Ce son sert à lier celui de la note qui précède la *clînche* avec la suivante.

4. *Méthode typographique du bureau musical.*

Par l'invention de ce bureau, l'auteur s'est flatté d'apprendre la musique d'une manière nouvelle et plus facile. Il oblige l'écolier à une manipulation qui fixe son attention, et assure le choix qu'il fait des caractères pour composer la leçon qui lui est donnée. L'élève

reconnoît lui-même ses erreurs, et les corrige par la confrontation qu'il fait de son ouvrage avec celui qu'on lui a donné pour modèle. Les logettes de ce bureau sont distribuées en huit classes, dans lesquelles on trouve tous les caractères musicaux, à l'imitation du bureau typographique grammatical, inventé à Paris par *Dumas*, pour les premiers élémens de l'éducation du dauphin. L'auteur, nommé *Blain*, donne une description très-détaillée de son bureau et de son usage.

5. *Discours sur l'harmonie*, *par M.* Joannon.

Après un long préambule sur l'utilité de l'harmonie sociale pour le bonheur des états et la gloire des sociétés littéraires, l'auteur passe à l'harmonie musicale. Sa dissertation est semée de traits d'érudition, dont nous ne pouvons recueillir qu'un petit nombre.

L'animal américain, connu sous le nom du *Paresseux*, offre, dans ses cris, la gamme montante et descendante.

Zarlino de Chigia, auteur d'institutions harmoniques, divise la musique en mondaine, céleste et humaine, et il veut que l'ame ne puisse se séparer du corps avant que celui-ci n'ait rempli sa note musicale dans l'harmonie générale des êtres.

M. *Joannon* a noté le chant du rossignol, celui du coq qui est une loure, celui de la poule chantant un mouvement à quatre temps, ceux de la caille à trois temps, et du coucou à deux temps graves.

Se trouvant à table avec quelques amis, et la séance se prolongeant, l'ennui fit porter à l'auteur le doigt sur le bord de son verre; il en tira des sons plus ou moins aigus, suivant que le verre fût plus ou moins plein, et ayant réfléchi sur cet effet, « J'ai trouvé, dit-il, dans la même proportion de la corde de *Rameau*, tout le système de l'harmonie dans mon verre. » Ceci a été écrit

vers l'an 1739, et on sait que l'invention de l'*harmonica* est très-postérieure à cette époque.

6. *Suite au discours précédent*, par le même.

Cet opuscule offre quelques réflexions sur les intervalles que les progressions ont établis pour consonnances et dissonnances, et une méthode pour trouver par le rapport des nombres ces intervalles.

7. *Rapport sur un mémoire et un instrument de M.* Brijon.

Le mémoire a pour but de développer les organes des enfans par le son de la musique; et l'instrument, nommé *aurillette*, seroit propre, suivant l'auteur, à leur former l'oreille.

8. *Des progrès de la musique en France, depuis le règne de* Louis *XIV.*

L'abbé *Perrin*, lyonnais, établit à Paris le grand opéra, spectacle jusqu'alors inconnu, et que *Lulli* rendit célèbre. Depuis ce musicien renommé jusqu'à nos jours, suivant l'auteur, la musique n'est plus qu'une marche foible et chancelante, que *Destouches*, malgré son opéra d'*Issé*, et *Campra*, malgré celui de l'*Europe galante*, ne purent affermir.

966. Mémoires sur la peinture, par M. *Nonnote.* — *Fol.* (M.ss acad.)

Ces mémoires sont au nombre de quatorze; le premier sert de préface aux autres; le second traite de l'expression et des caractères des passions; le troisième étend le même sujet; le quatrième et le cinquième ont la composition pour objet; le sixième développe les avantages du portrait; le septième indique les caractères auxquels on peut reconnoître les excellens peintres et les vrais connoisseurs; le huitième est relatif aux préjugés d'école dans la peinture; le neuvième traite du

PEINT. SCULPT. GRAVURE.

goût; le dixième, de la couleur naturelle des objets et de la perspective aérienne; le onzième, des parties-pratiques de la composition; le douzième, de l'utilité et de la nécessité, pour un peintre, d'étudier la littérature et les arts; le treizième offre diverses observations sur la peinture; le quatorzième est un résumé de tout ce qui est renfermé dans les discours précédens. Tous sont intéressans et pleins de savoir; nous ne dirons qu'un mot de celui sur la composition.

Celle-ci est dans les beaux arts, ce qu'est l'invention dans l'éloquence. Elle doit être l'ouvrage du génie guidé par le goût. La première partie de ce discours traite de ce que le génie doit choisir et présenter; la seconde, de ce que la main doit exécuter.

Ce n'est point assez de choisir un sujet intéressant; il faut y conserver l'unité d'action et de lieu, et le placer dans le point de vue le plus convenable. L'auteur s'est étonné de ce que les peintres, avant lui, ont puisé si peu de sujets de leurs tableaux dans notre histoire, si féconde en grands évènemens et si propre à nous émouvoir. Elle a cependant fourni à le *Brun* les sujets peints dans la galerie de Versailles, et à *Rubens* ceux de la galerie du Luxembourg. Il trouve, avec raison, que celui-ci a trop multiplié les personnages allégoriques; mais cette sorte de prodigalité d'esprit est un défaut qu'on ne peut reprocher qu'à ceux qui en ont beaucoup, et qui naît d'une imagination extrêmement vive et brillante.

967. Mémoires sur la peinture. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume renferme les écrits suivans :

1. *De l'utilité des arts libéraux, par M. de la* Monce.

L'auteur examine l'effet produit par les beaux arts

sur les différens esprits, et il prouve que plus on a de goût et le sentiment du beau, plus on les aime. Il applique ensuite ses réflexions à l'architecture, à la peinture, à la sculpture et à la gravure; l'utilité de ces arts est l'objet de quatre articles particuliers.

2. *Du choix et de l'usage des passions dans les arts, par le P.* Gourdin, *de Rouen.*

Une belle idée est de former une théorie morale des arts, en indiquant le choix et l'usage des passions dans l'éloquence, la poésie et la peinture. Le P. *Gourdin* l'a eue, et ce savant mémoire offre le commencement d'un si important ouvrage. Il est divisé en trois parties. La première considère les effets des passions en général; la seconde, leur succession et filiation; la troisième, le choix de la passion dominante dans les ouvrages de l'art. Les nombreux exemples, sur lesquels l'auteur fonde ces raisonnemens, sont ici principalement choisis dans les orateurs et les poëtes.

3. *Réflexions sur le sublime dans la peinture, la sculpture, l'architecture et la musique, par M.* Clapasson.

Ce sujet intéressant est traité par l'auteur dans trois mémoires. Après avoir défini le sublime des choses et le sublime de l'expression, M. *Clapasson* prouve que l'un et l'autre se trouvent dans les beaux arts. C'est le génie qui les crée, mais il a besoin d'être réglé dans ses conceptions par l'étude et le goût. L'auteur indique comment les peintres du premier ordre ont réussi à faire entrer le sublime dans leur composition; mais, sensible à la gloire de notre nation, il ne va pas chercher ses exemples parmi les étrangers. C'est dans l'école française qu'il les trouve. Ce sont le *Sueur*, dans son tableau de la confiance d'*Alexandre* en son médecin;

le *Poussin*, dans sa représentation du déluge ; le *Brun*, dans plusieurs de ses chefs-d'œuvres qui les lui fournissent.

Il traite ensuite du sublime dans l'architecture, dans la sculpture et dans la musique.

4. *De l'allégorie pittoresque*, par le même.

L'allégorie offre souvent à la peinture le sujet de ses tableaux ; mais autant elle produit un heureux effet, quand elle est employée avec savoir et avec goût, autant elle fatigue et déplaît quand celui qui s'en sert manque de génie et d'instruction. M. *Clapasson* donne sur ce sujet des préceptes judicieux et utiles. Les peintures allégoriques ont été particulièrement appliquées à la décoration des voûtes et des plafonds. Une des meilleures allégories auroit été celle qui, dans la vie du prince de *Condé*, devoit représenter la Muse de l'histoire arrachant quelques feuillets du livre, relatifs à la guerre de la fronde et au combat du prince contre son souverain. L'abbé *Dubos* nous en a conservé l'anecdote. *Rubens* et le *Brun*, dans les galeries du Luxembourg et de Versailles, ont employé l'allégorie avec succès ; mais, cependant, en donnant trop d'essor à leur imagination, on a quelquefois beaucoup de peine à saisir les rapports des objets, et leur peinture est devenue souvent plutôt énigmatique qu'allégorique.

5. *Observations sur des articles de critique insérés dans le Mercure de France et relatifs à des ouvrages de l'art*, par le même.

Plusieurs Mercures, avant 1762, offrent la critique de divers ouvrages de peinture et de sculpture qui se voient à Paris, et M. *Clapasson* en relève trois qu'il ne trouve pas justes. Elles sont relatives aux statues colossales qui terminent les tours de *St.-Sulpice*, les sta-

tues de *Louis* XIII et de *Louis* XIV vêtues à l'antique et coiffées à la moderne, et les esclaves sculptés dans le groupe de la place des Victoires.

6. *De l'art de peindre les portraits*, par le même.

Le genre du portrait est l'un des plus agréables que la peinture offre ; il intéresse le cœur, console des peines de l'absence de l'objet aimé, fait revivre les sentimens qu'il inspira, et perpétue, dans les familles, l'image de ceux qui lui furent chers et dont le trépas les a privées. Pour le bien saisir, ce n'est pas seulement les traits principaux et les grandes proportions qu'il faut représenter, mais l'attitude de la tête, les détails de la figure, le jeu de la physionomie, le regard, le ton de couleur des chairs, circonstances peu sensibles en particulier, mais dont la réunion forme la ressemblance. M. *Clapasson* donne d'utiles préceptes sur ce sujet ; ils sont relatifs, 1.° au dessin, 2.° au coloris, 3.° à l'attitude, 4.° à l'ajustement. Une mode ridicule qui régna, en fait d'ajustement, au milieu du siècle passé, fut de se faire peindre en habillement de sœur grise, de moine, de quinze-vingt et de ramoneur.

7. *De la décoration des monumens funèbres*, *par M.* Clapasson.

Ce mémoire fait suite à un précédent inséré dans le recueil manuscrit intitulé : *Mémoires sur l'architecture*. Celui-ci a pour objet la description des ouvrages du *Primatice* et de *Ponce* de Bologne; ce sont les tombeaux de *Louis* XII, d'*Anne* de Bretagne et de *François* I.^{er} ; les tombeaux du maréchal de *Turenne* qu'on voyoit autrefois à *St.-Denis*, du cardinal de *Richelieu* placé à la Sorbonne, de la mère de le *Brun* qui orne l'église de *St.-Nicolas* du Chardonet, et de *Languet*, curé de *St.-Sulpice*.

8. *Abrégé d'anatomie propre aux peintres et aux sculpteurs.*

Cet abrégé a pour objet la peau, les os, leurs inégalités extérieures et apparentes, les tégumens, les ongles, les muscles, les veines, les cheveux, les dents, les yeux, les paupières, le nez, les oreilles, les joues, la bouche, la poitrine, le bas-ventre, le bassin, le dos, le bras et la main, la cuisse, la jambe et le pied.

9. *Essai sur le caractère dans les ouvrages de l'art.*

Le goût est, pour les ouvrages de l'art, ce que l'élégance du style est aux ouvrages de littérature. C'est lui qui préside au choix des formes, à l'accord des parties, qui sait les placer, les assortir, en faire un ensemble agréable. Il est une manière essentielle d'être pour chaque production qui l'annonce sans effort, et soumet le spectateur à la reconnoître sans explication. C'est ce principe que l'auteur appelle le *caractère* des ouvrages de l'art. Il est indépendant des mœurs des peuples, de leurs lois et de leurs coutumes. Il distingue les masses générales, les attributs et les symboles ne sont que des désignations auxiliaires. Donner à un édifice le caractère distinctif qu'il doit porter, c'est lui assigner une manière d'être qui ne convienne qu'à lui; c'est l'annoncer aux yeux sans leur laisser l'embarras de le deviner. Le palais d'un roi doit avoir un caractère différent de celui d'un grand; un hôtel-de-ville ne doit point ressembler à celui où l'on rend la justice; et une maison particulière ne doit point figurer une prison. Les ouvrages de peinture ont aussi leur caractère. Un tableau de bataille offre un genre particulier qui n'est point celui des fêtes de village, des paysages; et le peintre de portrait doit s'assujétir à des règles qui ne regardent point le peintre d'histoire. Un amateur voyant, chez le célèbre

célèbre sculpteur le *Moine*, un buste de *Voltaire*, fut frappé du caractère d'enthousiasme qu'il y aperçut. « C'est que je l'ai saisi, s'écria l'artiste, lorsqu'il composoit sa *Henriade*. »

L'auteur du mémoire suit les distinctions que le caractère établit dans l'orfévrerie, l'horlogerie, les manufactures, et dans tous les arts dont le dessin est la base; il explique ensuite les règles qui doivent guider dans l'emploi des ornemens et des attributs.

10. *Discours sur la peinture, par M. de* Boissieu.

Ce discours fut celui qu'il prononça, lors de sa réception à l'Académie de Lyon, le 18 avril 1780. Il offre de très-bonnes réflexions sur les plus beaux tableaux qui décoroient autrefois l'Italie. Il y rend un juste hommage à cet infortuné *Dominiquin* qui fut forcé, pendant toute sa vie, de lutter contre la nature, la misère et l'envie; à *Léonard* de *Vinci* qui créa la théorie de son art; à ce *Michel-Ange* qui embrassa tous les genres, et que la gloire couronna dans tous; à ce *Raphaël* qui sut imaginer une nature sublime; à ce *Titien* qui sortit, plein de goût et d'un riche savoir, d'un bourg ignoré de la Lombardie; à ce *Corrége* qui sut réunir les graces à la plus grande délicatesse d'exécution.

11. *Lettre de M. l'abbé* Winkelmann *au comte de* Brulh, 1764.

Cette lettre, traduite de l'allemand, fait l'éloge de quatre tableaux antiques trouvés à Stabia, en 1761.

12. *Méthode de changer un tableau peint sur un vieux canevas et de le mettre sur un nouveau sans gâter la peinture.*

Ce procédé, exécuté d'abord en Angleterre, se trouve exposé ici avec clarté.

13. *Essence ou esprit de la peinture, par M. de la* Monce.

Pour développer les principes de la peinture et ses opérations, l'auteur a imaginé une allégorie intitulée: *Les portraits symboliques*, qui est suivie de notes explicatives au nombre de quatre-vingt-neuf: celles-ci sont étendues et ont pour objet, le dessin, le coloris et l'art du clair-obscur.

14. *Remarques sur le livre du marquis d'*Argens, *intitulé :* Réflexions critiques sur les différentes écoles de peinture, par le même.

M. d'*Argens* a comparé dans son écrit les célèbres peintres français avec les italiens et les flamands. C'est contre quelques-unes de ses opinions que s'élève M. de la *Monce* dans les parallèles de *Buonaroti* et de *Fréminet*, de *Léonard* de *Vinci* et de *Jean Cousin*, de *Daniel* de *Voltera* et de *Rigaud*, de *Raphaël* et du *Poussin*, du *Corrège* et du *Puget*, du *Guerchin* et de *Bourdon*, du *Dominiquin* et de le *Sueur*, de l'*Albane* et de *Mignard*, du *Titien* et de *Blanchard*, de *Lanfranc* et de *Vouet*, de *Rubens* et de la *Fosse*, de *Solimène* et de *Subleiras*, de *Wandick* et de *Largillière*, de *Carle Marate* et de *Bon Boulogne*, de *Luca Giordano* et de *Jouvenet*, de *Pierre* de *Cortone* et de le *Moine*, du *Guide* et de *Baugin*, du *Bassan* et de *Parocel*, du *Parmésan* et de *Stella*, de *Pasqualino* et de *Crétel*, de *Salviati* et d'*Audran*, et de plusieurs autres.

15. *Dissertation sur le rang des ouvrages anciens, relativement aux modernes, tant pour la peinture et la sculpture, que pour l'architecture*, par le même.

Les ouvrages des anciens sont trop peu connus pour pouvoir, avec précision, les comparer aux modernes. Les peintures grecques de l'antiquité n'existent plus; mais

on peut juger de la perfection de leur composition et de leur dessin par les sculptures antiques qui nous restent d'après elles. *Zeuxis* fut célèbre par l'excellence de son coloris ; M. de la *Monce* croit que les peintres de l'école vénitienne l'ont égalé. Il croit aussi que les modernes ont surpassé les anciens dans la représentation des femmes et des enfans, ainsi que dans la composition et le contraste des groupes.

16. *Dissertation sur l'expression et le clair-obscur dans la peinture*, par le même.

Après quelques réflexions préliminaires sur l'excellence de la peinture, que les ignorans seuls peuvent confondre avec les simples arts de la main, l'auteur passe à celles qui sont relatives à l'expression pittoresque, et il en fait l'application au tableau où le *Poussin* a peint la femme adultère, présentée par les Juifs à *Jésus*. Ce beau tableau a été supérieurement gravé par le célèbre *Gérard Audran*, lyonnais.

Les observations de M. de la *Monce* sur le clair-obscur naissent de même de l'explication détaillée d'une estampe, d'après *Rubens*, représentant *Pilate* montrant le Sauveur. Il termine son écrit par l'éloge de *Rembrant* qui possédoit éminemment la science du coloris et du clair-obscur.

17. *Réflexions sur le mélange des couleurs dans la peinture, par M. l'abbé de la* Croix.

L'industrie de l'homme l'a conduit successivement à la perfection du mélange des couleurs. Cependant, le coloris est très-dissemblable parmi les grands peintres. L'auteur recherche si, dans la peinture à l'huile, il ne seroit pas possible de prescrire un mélange invariable qui déterminât les teintes, telles qu'on peut les désirer dans tous les sujets? Il développe toutes les difficultés que présente la fixation de ce mélange.

18. *Essai sur quelques sujets de tableaux, pris dans l'histoire de France.*

A l'imitation de l'auteur de l'ouvrage des *Tableaux* tirés des poëmes d'*Homère* et de *Virgile*, l'auteur propose d'indiquer dans un autre les sujets de peinture que notre histoire peut fournir.

19. *Dissertation sur ce que les hommes peuvent voir les mêmes objets sous des couleurs différentes, par M. l'abbé* Dicquemare.

A l'aspect des tableaux des plus grands coloristes, on remarque une si grande différence dans le ton général qui y règne, qu'on est convaincu qu'ils voient la nature différemment. Ces diverses manières de voir ne doivent, suivant l'auteur, apporter aucun changement dans le langage, parce que les mots ne sont que de convention. Tel voit le firmament rouge, d'après la nature de son organe, et dit comme les autres qu'il est bleu céleste, parce que dès l'enfance il a entendu nommer bleue la couleur sous laquelle il aperçoit le ciel. Ainsi, de cette différence, il n'en devroit résulter aucun effet pour la peinture. L'opinion de M. *Dicquemare* est que c'est plutôt à l'imagination des peintres qu'à la différence de leurs organes, qu'on doit attribuer le ton général de couleur qui se remarque dans leurs tableaux.

20. *Perspective-pratique rappelée aux règles de la géométrie.*

Les règles ordinaires supposent quatre plans, celui du tableau placé entre l'œil et l'objet, le plan géométral sur lequel le tableau est appuyé, le plan vertical et le plan horizontal. Les différens rapports de ces plans supposent un enchaînement de lignes fuyantes plus ou moins étendues. Ces plans, engagés les uns dans les autres, jettent souvent la confusion dans les opérations de la perspective. L'auteur, laissant à part cette méthode,

réduit tous les effets des lignes fuyantes à la conformation d'un triangle pour les opérations ordinaires, et de trois pour celles qui sont plus composées. Il distingue deux sortes de distance; la première en longueur est toujours parallèle à l'horizon; un seul triangle composé de deux lignes collatérales, qui sont des lignes fuyantes, suffit pour placer les objets en perspective. La seconde distance est en longueur et hauteur. Les effets des lignes fuyantes, pour les distances simples, font le sujet de la première partie de ce traité. Ceux des lignes fuyantes, pour les distances mixtes en longueur et hauteur, sont la matière de la seconde partie.

21. *Discours de M. de la* Monce *sur la prééminence à accorder à la peinture ou à la sculpture.*

L'auteur commence à faire l'éloge de la sculpture qui représente, avec une extrême justesse, les proportions les mieux choisies, et avec la correction la plus parfaite tous les membres du corps humain; elle exprime avec énergie la douleur, comme dans le groupe de *Laocoon* et de ses fils; le ravissement et l'extase, comme dans les statues de Ste. *Bibiane* et de Ste. *Thérèse*, par le *Bernin*. Elle imite la forme des cheveux, la flexibilité du linge et des étoffes; elle a l'avantage de représenter les figures isolées, et d'en former des tableaux saillans qui sont les bas-reliefs.

M. de la *Monce* compare à ces avantages ceux que présentent la peinture, et lui accorde la prééminence, puisqu'elle offre non-seulement les objets dont sa rivale peut se saisir, mais une foule de détails et d'accidens de la nature que la sculpture ne peut rendre, et qui sont entièrement soumis à ses pinceaux.

22. *Réflexions sur le danger pour les élèves en sculp-*

ture de s'attacher trop servilement à un maître, par M. Perrache.

Tout artiste, qui se destine à la noble profession de la sculpture, et qui veut y acquérir de la célébrité, doit, suivant l'auteur, s'assujétir à ces préceptes: il faut qu'il reconnoisse en lui des dispositions naturelles, et qu'il ait perfectionné son goût par l'étude; qu'il sente que c'est la seule assiduité au travail qui peut former sa main et lui donner le talent de bien faire; qu'après avoir été guidé dans ses premiers essais par un maître habile, il compare ensuite par lui-même les parties savantes de son art avec celles qui sont foibles; qu'il cherche les modèles de ses conceptions dans l'antique, et sur-tout dans les ouvrages des Grecs qui surent, mieux que tout autre peuple, choisir, étudier la nature grande et belle, et atteindre au beau idéal aussi parfait qu'il peut être imaginé. L'auteur termine son mémoire par des observations sur des ouvrages en sculpture du chevalier *Bernin* et de *Camille Rosconi*. Le groupe d'*Apollon* et *Daphné*, du premier, la statue de S. *Jacques*, du second, sont sur-tout les objets de ses éloges et de ses réflexions.

23. *Discours sur la sculpture, par M.* Perrache.

Plusieurs écrivains ont traité de la peinture; il en est peu qui aient pris la sculpture et les leçons que son emploi exige pour le sujet de leurs ouvrages. M. *Perrache*, dans quelques discours, a voulu suppléer à leur défaut. Dans celui-ci, il célèbre l'excellence, la noblesse et l'utilité de la sculpture. Il la représente faisant respirer le marbre et le bronze, imitant dans ses jeux tous les objets palpables, offrant l'image des passions de l'homme, consacrant les faits éclatans, les phénomènes de l'astronomie et les victoires des con-

quérans, honorant les dieux et le souvenir des grands hommes. Il en suit les pas en Egypte, ensuite dans l'Etrurie, au milieu des Grecs, à Rhodes, à Corinthe, à Rome, à Florence et parmi nous.

24. *Des proportions du corps humain*, par le même.

Les beautés du corps sont partagées, et nul ne peut se flatter de les posséder toutes. *Polyclète* de Sycione entreprit de les réunir, en étudiant leurs convenances et leurs rapports mutuels, et il produisit une statue qui, dès qu'elle parut aux yeux des Grecs, devint un modèle pour leurs plus célèbres artistes, et ne fut plus connue que sous le nom honorable de la *Règle*.

Le principal caractère de la beauté est la régularité des proportions. Les artistes modernes l'ont puisée dans l'étude des statues grecques faites sur le modèle de celle de *Polyclète*, bien plus que dans le volume *in-folio* et sans goût, publié sur ce sujet par *Albert Durer*. L'ouvrage de *Jean Cousin* est plus utile, plus intelligible. Sa méthode, pour le raccourci, mérita l'approbation des savans; mais il confond les proportions de l'homme et de la femme, et ne fait aucune distinction d'âge ni de condition. *Martinez* a fixé de plus justes mesures, en prenant l'ostéologie pour base de ses proportions. L'auteur du mémoire compare celles de l'*Apollon Pythien*, de l'*Hercule Farnèse*, de *Pyrame*, de *Mirmille* mourant, et c'est d'après cette comparaison qu'il établit les proportions des diverses parties du corps de l'homme. Le mémoire est suivi d'une planche, où trois figures sont dessinées et proportionnellement divisées.

25. *Des proportions de la femme*, par le même.

M. *Perrache* considère la femme à la fleur de l'âge, et décrit les belles statues qui la représentent et qui nous sont venues des anciens. Son système de proportion pour le corps de l'homme, comme pour celui de la

femme, est que la tête doit être la huitième partie de la hauteur totale du corps. Trois figures de femme dessinées et divisées, d'après les dimensions proposées par l'auteur, assurent ses principes.

26. *Mémoire sur la gravure, par M. de la* Monce.

L'auteur trouve que la gravure est inférieure à la peinture, à la sculpture et à l'architecture, puisqu'elle n'est que l'imitation de quelques-uns des objets présentés par ces derniers arts. Les anciens se sont distingués dans la gravure des pierres précieuses, tant en creux qu'en relief; les modernes ont obtenu de grands succès par leurs gravures sur le cuivre, formées par des hachures parallèles ou des points, méthode inconnue aux anciens. Celle-ci date du quinzième siècle, c'est-à-dire, du pontificat d'*Innocent* VIII. Le peintre *André Mantegna* s'avisa le premier de graver au burin sur l'étain, et ensuite sur le laiton. *Albert Durer* l'imita avec beaucoup plus de régularité, et fit des essais heureux à la pointe sur des planches de cuivre vernies, et dont il fit mordre les traits par l'eau-forte. M. de la *Monce* donne les règles de la taille, de former les ombres, et les moyens de se perfectionner dans cet art.

ARTS MÉCANIQUES.

968. Mémoires sur les arts mécaniques en général. — *Fol.*

Ils sont au nombre de quatre.

Le premier, par M. *Brisson*, détermine les moyens à prendre pour constater les découvertes véritablement nouvelles dans les arts, de conserver celles qui sont utiles, et d'éviter les plagiats en ce genre. En effet, plusieurs inventions périssent en totalité avec leurs auteurs; plusieurs autres sont reproduites incomplètement par

des plagiaires qui s'en attribuent l'honneur ; et on a plus d'une fois demandé au gouvernement des gratifications pour des machines prétendues nouvelles, et qui avoient été déjà récompensées et oubliées. L'auteur désire que le modèle de chaque machine nouvellement inventée soit remise, avec un mémoire explicatif, dans un dépôt public, où on pourroit la comparer avec les inventions qui se présenteroient dans la suite.

Le second mémoire est une notice sur l'ouvrage de M. *Bouquet*, relatif à l'état des arts en Angleterre, par le président de *Fleurieux*.

Les Anglais cultivèrent les arts plus tard que les autres peuples. *Rubens*, *Wandick*, *Holbens*, *Keneller*, tous grands peintres, mais tous étrangers, se succédèrent en Angleterre et y furent accueillis sans y produire aucun élève. *Hogarts* fut leur premier peintre national; ses tableaux singuliers offrirent l'histoire des vices.

La gravure ou taille-douce obtint à Londres de rapides progrès, comme on le voit par l'édition d'*Horace*, gravée par *Pine*, et les cent huit portraits d'hommes célèbres, gravés par *Houbraken*.

Quant à l'architecture, les Anglais ont pris leurs modèles en Italie.

Leur orfévrerie et leur ciselure ne sont point si parfaites que parmi nous, mais ils nous furent long-temps supérieurs dans l'horlogerie, et l'on sait que ce fut *Charles* II qui envoya à *Louis* XIV la première montre à répétition qu'on ait vue en France.

Leurs manufactures de laine, de chapeaux, de toile peinte, d'étoffes de coton ont acquis subitement chez eux une très-grande perfection.

On ne cite aucun musicien célèbre né en Angleterre; car *Handel* qui passa sa vie à Londres, n'en étoit pas.

Le troisième mémoire est un discours de M. *Brisson* sur les manufactures anciennes, comparées avec les modernes, relativement à l'affinage des métaux, à la verrerie et à la peinture.

L'auteur pense que les anciens savoient traiter l'or et l'argent aussi bien que nous; qu'ils étoient plus habiles pour le cuivre, mais que nous les avons surpassés dans les travaux sur le fer; qu'ils ont eu en verrerie des ouvrages d'un volume bien plus considérable que les nôtres, mais moins parfaits; que sur la teinture, ils avoient excellé dans l'emploi de l'orseille et d'autres plantes. La pourpre de Tyr fut recherchée pendant trois mille ans et jusqu'au temps de *Théodose*; *Pline* parle de tapis qui valoient, pour leur dessin et leur couleur, plus de 80,000 francs.

Le quatrième mémoire présente des instructions pour former une description détaillée des arts et métiers.

969. Dictionnaire des termes de sciences, arts et métiers. — *In*-12 env. 220 pag.

Une note annonce que ce petit dictionnaire est dû au P. *Bertal*, jésuite.

970. Mémoires sur les arts. — *In*-4.° (M.ss acad.)

Pour sujet de l'un de ses prix, l'Académie de Lyon demanda, en 1771, une découverte utile dans les arts, en établissant par l'auteur que cette découverte n'étoit pas antérieure à la publication du programme.

Des quinze mémoires du concours, ce recueil n'en offre que dix. Ce sont précisément les n.os 5, 8 et 11 qui furent couronnés, qui manquent à cette collection.

Des trois médailles adjugées dans ce concours, deux furent données, comme premier prix, à M. *Aubéri*,

chanoine de *Ste.-Geneviève*, et auteur d'un savant mémoire sur les vrais diamètres des tuyaux ou conduits d'eau, pour servir à perfectionner l'art du fontainier, avec des tables du déchet, causé dans les tuyaux de conduite par le frottement des eaux contre les parois intérieurs. Il avoit pour épigraphe ces vers de *Santeuil*.

Naturam contrà et frustrà obluctantibus undis,
Insuctum per iter flumen portatur in auras.

Le second prix fut partagé entre deux mémoires ayant pour but, l'un et l'autre, de perfectionner en France l'*art du tanneur*. Le premier, par M. *Renard*, médecin à la Fère en Picardie, avoit pour devise : *Hæc ære et duci chalybis perfecta metallo*. Le second, par M. *Joseph* de *Cheurant*, maître tanneur à Besançon, portoit en tête ces mots : *Experientia rerum magistra*. Ces mémoires renfermoient des vues utiles, telles que le procédé de laminer les cuirs au lieu de les battre, et sur-tout d'employer les dissolutions martiales pour augmenter leur consistance.

Les mémoires de ce recueil ont pour objet, 1. la formation d'un paquebot ou chaloupe insubmergible, par M. de *Bernières*, contrôleur-général des ponts et chaussées; 2.° une machine propre à battre plusieurs pilotis à la fois, et une autre pour les recéper sous l'eau; 3.° une autre propre à battre les épis et à en séparer le grain; 4.° un projet de construction de moulins pouvant agir dans les grands froids et à l'abri des glaces.

On trouve, dans le même recueil, un autre mémoire sur l'imperméabilité du cuir qui concourut sans succès, quoique offrant des détails utiles relativement à la tannerie, pour un prix proposé, en 1768, par l'Académie de Lyon sur cette question :

Trouver le moyen de durcir le cuir et de lui donner

une sorte de trempe qui le rende impénétrable aux balles de mousquets, et aux atteintes du fer le plus tranchant et le plus affilé.

Quelques auteurs rapportent que les soldats romains s'armoient de longues bandes de cuir pour se mettre à l'abri des traits. On prétend aussi que les Péruviens avoient le secret de préparer le cuir et de lui donner cette impénétrabilité.

Le concours n'ayant produit que ce mémoire qui ne parut pas assez satisfaisant, le prix fut retiré.

9711. Ecrits sur la teinture. — *Fol.* (M.ss ac.)

On trouve dans ce volume :

1. *Mémoire sur la teinture en noir de* Jean Palleron, *et rapport sur cet objet.*

Ce rapport est favorable. Il en résulte que la manière de teindre en noir de *Palleron* est préférable à toutes les autres, qu'elle ne nuit point à la solidité de la soie, et que le noir qu'elle produit est plus foncé et plus nourri.

2. *Mémoire sur la teinture rouge, extraite du kermès animal et de la cochenille, par M.* Anglès, 1778.

Le but du teinturier est d'extraire en entier les parties colorantes des substances qui les recèlent, de les transporter sur l'objet à teindre, et de les y faire adhérer le plus solidement possible. Ce transport, cette adhésion n'ont lieu qu'en vertu des affinités des corps, c'est-à-dire, de leur attraction. Le kermès animal donne la plus belle couleur rouge que nous connoissions, et sa solidité égale son éclat. On voit à Bruxelles des tapisseries teintes avec cette substance, dont le rouge, depuis plus de 200 ans, n'a rien perdu de sa vivacité.

Hellot est entré dans de grands détails sur la manière de teindre les laines avec le kermès; le but de

l'auteur est de le faire employer à la teinture de la soie. M. *Macquer* a avancé que celle-ci ne pouvoit recevoir la couleur rouge avec cette substance; les expériences de M. *Anglès*, et les échantillons qu'il a présentés à l'Académie de Lyon, prouvent le contraire. Il entre dans tous les détails de son procédé, et termine cet article en developpant, 1.° les causes qui rendent la teinture du kermès solide; 2.° les avantages qui résulteroient de son emploi dans la teinture de la soie.

M. *Anglès* passe ensuite au rouge de feu, extrait de la cochenille et appliqué sur la soie. Après un grand nombre de tentatives infructueuses, il est parvenu à son but, et il donne les procédés qu'il a suivis. Il annonce que la couleur écarlate qu'il a obtenue égale en solidité le cramoisi fin qui est reconnu pour la couleur la plus invariable. La méthode d'employer pour les couleurs rose, cerise et ponceau, le carthame ou *saffranum* bâtard, substance qui nous parvient à grands frais d'Alexandrie, ne donne pas un bon teint, et d'ailleurs elle est très-coûteuse. Il y a des soies teintes en ponceau qui coûtent jusqu'à 33 francs la livre, pour la teinture, tandis que la même couleur, faite avec la cochenille, ne reviendroit qu'à 7 ou 8 francs la livre.

3. *Rapport sur la dissertation de M.* Landriani *relative au bleu de Prusse, et à l'alcali phlogistiqué, par M. de* Villers, 1789.

L'ouvrage de M. *Landriani* est divisé en six sections. Dans la première, il prouve que la découverte du bleu de Prusse fourni par le fer, est due aux modernes; la seconde traite de la formation de l'alcali phlogistiqué et de la préparation du bleu de Prusse. La nature et la propriété de cet alcali sont l'objet de la troisième section. La quatrième présente plusieurs expériences qui démontrent que l'alcali phlogistiqué précipite tou-

jours le fer en bleu, quel que soit l'acide qui a dissout ce métal. La nature de la matière colorante du bleu de Prusse est analisée dans la cinquième section. La dernière présente les avantages du bleu de Prusse, indépendamment de son utilité dans la teinture; M. de *Morveau* croit qu'il est préférable à tous les remèdes martiaux.

4.° En 1777, l'Académie de Lyon proposa ce sujet de prix :

Perfectionner la teinture noire sur la soie, et constater qu'on a porté en France à un plus haut degré de perfection cette teinture, par un mémoire détaillé auquel on joindra un échantillon d'essais, ou par des expériences répétées devant les commissaires.

M. de *Flesselles*, intendant de Lyon, fit les fonds de ce prix, accordé à M. *Jacques* la *Fond*, maître teinturier de la ville de Lyon, dont le noir fut reconnu, après plusieurs épreuves, pour le plus beau et le plus solide, par trois commissaires de l'Académie, un étranger à la commission et quatre teinturiers.

On accorda, en même temps, une mention honorable au mémoire de M. *Anglès* qui a été imprimé. Il renferme une belle théorie, des vues nouvelles, et porte pour épigraphe un passage des élémens de chimie de *Boërrhave*.

On trouve ici les sept mémoires du concours, deux rapports, et plusieurs lettres qui y sont relatives.

972. Des lichens. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1785, l'Académie de Lyon proposa ce sujet de prix :

Quelles sont les diverses espèces de lichens dont on peut faire usage en médecine et dans les arts!

Quatre mémoires furent reçus au concours, et le prix fut remporté par celui de M. *Hoffman*, de l'univer-

sité d'Irlande, auteur de l'*Historia salicum*, et botaniste très-renommé. Son mémoire, écrit en latin, a été imprimé; il y avoit joint soixante-dix-sept échantillons de draps teints en différentes nuances, avec diverses sortes de lichens. Ce mémoire est remarquable par le grand nombre d'expériences qu'il renferme, et les heureux effets qui en sont résultés.

Celui de M. *Amoreux*, médecin de Montpellier, obtint le second prix. Il portoit pour épigraphe un passage de *Linnée* dans sa dissertation académique *de mundo invisibili*. Il est élégamment écrit, et a été imprimé. L'auteur le commence par la nomenclature des espèces, avec des observations savantes sur chacune d'elles. La partie qui concerne l'emploi des lichens en médecine est plus courte, que celle qui détermine leur usage dans la teinture. Il y décrit les procédés de l'orseille et de ses diverses préparations. Cet écrit est moins riche que le précédent en expériences, et il ne considère les lichens que comme offrant des couleurs de faux teint.

L'*accessit* fut accordé au mémoire de M. *Willemet*, démonstrateur de chimie à Nancy, ayant ces vers pour devise :

> De l'aurore au couchant parcourons l'univers;
> Tous les divers climats ont des lichens divers.

Il commence par la nomenclature des lichens, d'après *Linnée* et *Dillen*, et traite assez bien la partie médicinale; mais il est aride dans sa discussion, sans expériences et sans idée neuve.

Les quatre mémoires du concours se trouvent ici réunis, et sont précédés d'un rapport par M. *Roland* de la *Platière*.

973. Des jantes des roues. — *Fol.* (M.ss acad.)

En 1779, l'Académie de Lyon avoit proposé ce sujet de prix :

Quelle est la meilleure forme à donner aux jantes des roues des voitures, relativement à leur solidité et à la conservation des chemins ?

Elle accorda le prix à M. *Georget*, sous-ingénieur de la province d'Auvergne ; le premier *accessit* à M. *Roger*, de Grenoble ; le second, à MM. *Boulard* et *Margaron*.

Le mémoire du premier, ayant pour devise ces mots d'*Horace : Sunt quos curriculo pulverem olympicum collegisse juvat*, offre beaucoup de recherches, et une suite de calculs faits avec une grande précision. Il est divisé en trois parties. La première traite de la forme des jantes et de leur largeur. Après avoir indiqué la qualité du bois qu'on doit y employer, l'auteur pense que leur largeur doit être relative, 1.° à la nature des chemins ; 2.° à la charge que les voitures doivent supporter. La seconde partie présente les inconvéniens des jantes trop larges, qui arrêtent le mouvement des roues dans les routes couvertes en pierrailles ou aqueuses, empêchent les voitures de traverser une rivière ou un marais, et de tourner facilement sur les ponts et au détour des rues, les rendent plus lourdes, exigent plus de force et multiplient les ruptures d'essieu. La troisième partie donne les calculs sur le frottement des diverses espèces de jantes, d'où l'auteur conclut que celles qui sont étroites sont préférables dans le plus grand nombre de cas.

Le mémoire de M. *Roger* ne se trouve point dans le recueil.

Celui

Celui de MM. *Boulard* et *Margaron*, portant le n.° 7, a été imprimé. Il est favorable aux jantes larges, adoptées en Angleterre, et qui y dégradent moins les chemins. Il propose, avec assez de raison, de proportionner leur largeur au nombre des chevaux que l'on doit atteler à la voiture.

Ces deux mémoires sont ici réunis à cinq autres, et à deux rapports sur le concours, par MM. *Loyer* et *Lallier*.

974. Modèles de papier de coton. — 8.°

Parmi les nombreux manuscrits possédés par la Bibliothèque, il n'en existoit pas en papier de coton, *charta bombycina*.

Thomas Dempster, dans ses commentaires sur les institutes de *Justinien*, dit que ce genre de papier fut découvert quelque temps avant *Accurse*. *Bombycæ chartæ paulò ante ætatem Accursii excogitatæ sunt.* Le fameux diplôme de Sicile, de l'an 1102, fut écrit sur papier de coton, ainsi que le manuscrit cité par le cardinal *Bessarion*, dans son livre de la *Procession du St.-Esprit*, fait vers l'an 1140, écrit sur papier de ce genre. *Lambecius* a cité celui de la Bibliothèque de Vienne, daté de 1095. Le commerce de Marseille avec le Levant y ayant mis le coton d'un usage fréquent, les archives de cette ville ont dû recueillir plusieurs titres écrits sur cette matière.

J'ai sollicité de la munificence du maire de Marseille, M. le baron de *St.-Joseph*, un manuscrit sur papier de coton pour la Bibliothèque de Lyon. M. *Fay* de *Sathonay*, maire de cette ville, a appuyé cette demande par une lettre adressée à son collègue; mais celui-ci n'a pu envoyer un manuscrit complet, sans nuire à la collection des actes de l'ancienne judicature marseillaise. Il s'est

borné à adresser à la Bibliothèque trois fragmens de papier de coton recommandables par leur vétusté. Le premier est extrait du registre des actes de *Gaufredus* de *Fassy*, juge du palais à Marseille, en 1288; le second a été pris dans le cartulaire d'*Augerius Aycard*, notaire de la même ville, en 1304; le troisième vient du jugement de *Matheus* de *Cevenno*, en 1335.

Les feuilles de ce papier sont plus épaisses que celles du papier de chiffes; leurs bords se plient et se roulent aisément; les vers l'attaquent avec plus de violence, comme on peut s'en convaincre à la vue de ces trois fragmens, et en les comparant à trois morceaux de papier de chiffes du même temps, envoyés aussi par M. d'*Anthoine*, maire de Marseille. Le premier de ces morceaux est tiré d'un compte du trésorier de cette ville de l'an 1358; le second du registre des jugemens de *Jacobus* de *Assana*, juge des appellations; le troisième, d'un registre du trésorier de l'hôpital du *St.-Esprit*, en 1395.

975. L'art de trancher la viande et toutes sortes de fruits, à la mode italienne et nouvellement à la française. — *In*-4.° env. 200 pag.

L'écuyer tranchant, *Jacques Vontet*, composa ce traité dans le milieu du dix-septième siècle. Le texte est court sur chaque objet, mais il est accompagné de quarante-neuf figures gravées. L'écriture est bonne et lisible.

976. L'art de découper, de trancher la viande et toute sorte de fruits à la française, par *Pierre Petit*, écuyer tranchant. — Pet. *fol.* env. 240 pag.

L'ouvrage commence par un discours, où l'auteur parle avec gravité de ses importantes fonctions et de

la grande utilité de l'art de découper. Il rappelle ce maître d'hôtel du cardinal *Caraffe*, dont parle *Montaigne* en ces mots : « Il m'a fait un discours de cette science de gueule, avec une gravité et contenance magistrale, comme s'il m'eût parlé de quelque grand point de théologie. . . .

Nec minimo sanè discrimine refert,
Quo gestu lepores, et quo gallina secetur. »

Petit décrit la manière de tirer parti des meilleurs morceaux dans la viande, le gibier, le poisson, les fruits. Le texte est accompagné de cent cinquante-une gravures ou dessins représentant les objets à découper. Ce livre, qui seroit bien placé dans la Bibliothèque de l'auteur de la *Gastronomie*, vient de celle de M. *Adamoli*.

977. Mélanges sur les arts mécaniques. — *Fol.* (M.ss acad.)

On trouve dans ce volume :

1. *Mémoire sur l'art de l'imprimerie, par M.* Berthaud.

Cet écrit est accompagné de dessins au crayon qui expliquent le mécanisme de l'art.

2. *Mémoire sur l'application des caractères mobiles à l'impression des cartes géographiques, par M.* Bruyzet.

C'est un extrait bien présenté du savant ouvrage, publié à Leipsick, en 1777, par *J. Emanuel Breitkops*.

3. *Recherches sur l'usage de former des vis sur le tour.*

Les vis sont d'un usage aussi utile que général dans les arts ; mais la manière dont on les taille d'ordinaire prouve l'ignorance des ouvriers. On se sert du tour

pour en faire sur le bois, sur le fer ou autres métaux. L'auteur indique la méthode de leur donner la force et la justesse convenables. Après avoir décrit le tour propre à leur construction, et le perfectionnement qu'il lui a donné, il offre les moyens de former des hélices égales, inégales ou ondées, à distances éloignées ou très-rapprochées.

4. *Mémoire sur la fabrique des porcelaines, par M.* Joannon.

L'auteur examine, 1.° quel est le point de perfection des porcelaines de la Chine? 2.° Comment cette fabrique a été portée en Europe, et dans quel état elle se trouvoit en France, en 1737? 3.° Comment on pourroit la perfectionner?

La porcelaine chinoise est un mélange de terre choisie, de sable et de cailloux pilés et réduits en poudre. On en fabrique en toutes couleurs, en blanc, en bleu, en violet, en noir mêlé de parcelles d'or. La jaune est la moins estimée; la blanche, peinte avec des fleurs ou des compartimens en bleu, est la plus commune. Les Hollandais sont les premiers qui ont apporté la porcelaine en Europe.

5. *Observations sur les divers moyens d'entretenir la lumière, par M.* Dugas.

L'une des plus admirables inventions de l'homme fut l'art de créer, au milieu des ténèbres de la nuit, un nouveau jour, de remplacer la lumière du soleil par une clarté vive et durable.

On se servit d'abord de branches de pin et d'autres arbres résineux, aiguisées par le bout, pour qu'elles prissent plus aisément feu, et ces flambeaux furent nommés par les Latins *tædæ* ou *faces*.

De ce premier essai, il fut aisé de passer à l'usage des torches, ou cordes torses, enduites de résine ou

de cire, pour guider celui qui marchoit pendant la nuit. Les Romains les appeloient *funalia*.

L'invention des lampes exigea plus de soin. Il fallut trouver l'art de fabriquer des vases, des mêches spongieuses et de tirer l'huile des graines. Le chandelier d'or, à sept branches, que *Moïse* plaça dans le sanctuaire du temple, portoit sept lampes.

Les Grecs et les Romains ne connurent qu'elles pour éclairer leurs demeures et leurs festins. Un passage de *Varron* et un autre de *Pline* ont fait présumer que ces derniers connoissoient la chandelle de suif, mais que les esclaves seuls s'en servoient.

Après l'analise des diverses huiles employées aux lampes, telles que celles d'olive, de noix, de navette, de pavots, de baleine, de cheval, l'auteur passe à l'usage de la cire et de la bougie. Il développe, d'après *Maraldi*, 1.° le différent travail de l'abeille, soit pour former le miel, soit pour fabriquer la cire; 2.° la manière d'employer plus utilement celle-ci, soit pour en faire des bougies de table, soit pour en fabriquer des cierges ou la bougie filée.

6. *Discours sur l'horlogerie ancienne et moderne, par M.* Borde.

L'un des grands avantages retiré de la mécanique est l'horlogerie. M. *Borde* en recherche l'utilité, l'origine, les progrès et la perfection.

On divisa d'abord le jour en quatre parties, depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit, depuis minuit jusqu'au lever du soleil, et de même le jour en deux parties. Bientôt on inventa les cadrans solaires; celui d'*Achaz*, roi de Juda, le plus ancien que l'on connoisse, marquoit les heures. *Scipion Nasica*, au rapport de *Pline*, inventa à Rome les clepsidres ou horloges de sable ou d'eau. *Gerbert*, moine d'Aurillac, et qui devint pape sous le nom de *Sil-*

vestre II, fabriqua, dit-on, la première horloge à roue. En 1660, le célèbre *Galilée* songea à faire l'application du pendule aux horloges, et son fils l'exécuta à Venise. L'horlogerie fut ensuite perfectionnée par *Huyghens*, et par un grand nombre d'horlogers célèbres.

7. *Serrure du Levant.*

Cette serrure, dont on se sert communément en Egypte, en Barbarie et en Turquie, est en bois avec sa clé de même. Elle est composée seulement de trois pièces, avec des chevilles qui se baissent et se lèvent pour fermer et ouvrir, et date de la plus haute antiquité. Sa description donne l'intelligence des quatrième et sixième versets du chapitre V du cantique des cantiques : *Misit manum suam per foramen . . . . Aperui pessulum ostii mei.*

8. *Des épingles, par M. de* Ruolz.

Une épingle ne paroîtroit pas un objet si chétif, si l'on savoit qu'il faut employer successivement vingt-cinq personnes pour la faire. M. de *Ruolz* en décrit avec détail la fabrication. On en fait de fer et de laiton. On doit aux Anglais l'invention du balancier ou contre-poids qui forme la tête. Avant elle, on se servoit d'un marteau conduit par la main ; ce qui rendoit l'opération pénible et très-longue. Les deux petites villes de l'Aigle et de Rugle, situées à trente lieues de Paris, font un grand commerce d'épingles ; elles en fournissoient autrefois à toute la France, et en expédioient beaucoup dans l'étranger.

9. *Mémoire sur la coutellerie, par M.* Joannon.

La bonne coutellerie en France se fait à Paris, à Caen et à Moulins. L'acier et le fer sont les matières qu'elle emploie. L'auteur décrit, 1.° les outils nécessaires à la fabrication des ouvrages, et sur-tout de la roue propre aux couteliers ; 2.° les objets qui sortent

des fabriques, et la manière de les travailler, tels sont les couteaux, les rasoirs, les canifs, les lancettes, les bistouris et autres instrumens de chirurgie; 3.° les moyens de porter la coutellerie à un plus haut degré de perfection, soit en faisant de meilleurs outils, soit en améliorant leur trempe.

10. *Mémoire sur le cabestan, par M. l'abbé de* Valernod.

L'auteur propose cette question : *Quelle est la meilleure construction du cabestan, par rapport à son usage dans un navire ?* La réponse est : *C'est la construction qui le feroit tourner sans interruption, et sans recevoir de secousses.*

Il examine d'abord l'emploi du cabestan pour lever les ancres. Il traite ensuite des cordages nécessaires au jeu de cette machine.

11. *Observations sur l'usage du plomb laminé et en fusion, par M. de* Ruolz.

Jusqu'au commencement du siècle passé, on n'avoit connu en France qu'une façon de mettre le plomb en œuvre; c'étoit de le jeter en tables sur du sable. Ces tables ou lingots s'appellent *saumons*. Sous cette forme, le plomb est déjà dépouillé des scories et autres parties terrestres les plus grossières, mais il est sujet à des inégalités ou soufflures produites par l'air, l'humidité ou le refroidissement; la superficie en est souvent raboteuse, et encore mélangée de corps étrangers qui lui donnent un poids inutile.

Les Anglais ont inventé le laminoir; et, en 1728, M. *Fayolle* transporta cette machine d'Angleterre en France, la perfectionna et la présenta au roi et à l'Académie des sciences. Le plomb y passe entre deux cylindres qui l'étendent successivement, et jusqu'au point de ne donner plus à ce métal que l'épaisseur d'une feuille

de papier. Le plomb, en sortant de cette opération, est plus pur, plus égal, et susceptible d'acquérir plus ou moins de force. De là, on peut l'économiser et n'en employer que le poids et l'étendue que l'on désire. L'auteur compare les deux méthodes. Il préfère la première pour les ouvrages offrant des formes plates et carrées; la seconde, pour ceux de moindre force, les tuyaux et les objets de forme ronde.

12. *Recherches sur la préparation des peaux et cuirs, la fabrication des huiles et savons, et des procédés des teintures anciennes, par M.* Roland *de la* Platière.

Ce mémoire volumineux offre les extraits historiques de tous les ouvrages anciens qui ont traité de la chamoiserie et de la tannerie. L'auteur l'a fait imprimer en tête de son dictionnaire des manufactures qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*.

13. *Rapport sur la nouvelle construction de carrosse, proposée par le sieur* Zacharie *le jeune, horloger.*

L'inventeur comptoit mettre le coffre des carrosses à l'abri du danger de tomber sur le côté, quel que fût l'accident qui en fit verser le train, et de ne faire éprouver ainsi, à ceux qui seroient dedans, qu'une légère secousse. Le rapport n'est pas favorable au sieur *Zacharie*. Il est accompagné de trois planches, et signé par MM. *Goiffon* et *Valernod*, chanoine d'Ainay.

14. *Des instrumens de percussion, et particulièrement des cloches, par M.* Besson.

Chez les Hébreux, l'habillement du grand-prêtre étoit garni de petites sonnettes. *Suétone*, *Dion*, *Strabon*, *Polybe*, *Josephe* et autres, ont fait mention des cloches sous les noms de *petasus*, *titinnabulum*, *ceramentum*, *crotalum signum*. *Jérôme Magius* a fait un livre sur l'antiquité des cloches.

St. *Paulin*, évêque de Nole dans la Campanie, au quatrième siècle, fut le premier qui mit des cloches dans son église. De là vint leur nom latin, *Nolæ campanæ*.

Les cloches doivent tenir un des premiers rangs entre les instrumens par rapport à leur grandeur, à la beauté et à la force de leurs sons. Pour examiner celui-ci, il faut remarquer, 1.° que la figure de la cloche est conique; 2.° que tous les cercles de matière sonore sont élevés sur un même centre, mais qu'ils sont tous d'un différent diamètre. M. *Besson* entre dans de très-grands détails sur cette partie de l'art du fondeur, relative à la fonte des cloches, à leur alliage, à leur moule, à leur jet et aux accidens qui peuvent survenir dans leur manipulation.

15. *Observations sur une verrerie de cristal, par M.* Lallier.

Cette verrerie, établie près du lieu de Moûtiers dans le Perche, à peu de distance du bourg de Rémalard, a été parcourue avec détail par l'auteur. Son mémoire est divisé en quatre articles qui contiennent, 1.° la description des bâtimens, fourneaux, voûtes, arches et creusets nécessaires à la verrerie; 2.° celle des outils; 3.° l'état des principales matières qui entrent dans la composition du cristal; 4.° la manière d'employer cette composition.

Le cristal artificiel est composé de salpêtre, de sable blanc et de céruse ou de minium.

16. *Rapport sur la nouvelle manufacture d'argent platté de M.* Chanorier.

On appelle argent *platté* des lames de cuivre rouge recouvertes de lames d'argent. Cette industrie, d'origine anglaise, fut apportée à Lyon, en 1785. Le mordant ou moyen d'adhésion étoit l'objet le plus difficile

à trouver ; et il paroît, par ce rapport, que M. *Chanorier* l'avoit perfectionné. Les ustensiles de cette matière sont propres, élégans et à l'abri de tout inconvénient pour la santé. Ceux de cuisine peuvent servir quinze ans sans danger, et résister à l'action de l'air, des acides et du feu.

17. *Mémoire sur la clarification des liqueurs, et sur une nouvelle machine propre à les filtrer.*

Ce mémoire, de M. *Gavinet*, indique les principaux filtres, tels que la terre, le blanchet, la chausse, le papier gris, le blanc d'œuf, la colle de poisson et les auges percées. Il passe ensuite à la description de la machine qu'il propose, en fer-blanc, terminée par une boule remplie de coton qui sert de filtre. Par son moyen, il a filtré toutes sortes d'infusions, les ratafias, les sucs végétaux, les vins médicinaux et même l'élixir d'*Hoffman*.

18. *Mémoire sur une nouvelle suspension de voitures, par M.* Mongès.

En 1579, *Béroalde* de *Verville* publia, à Lyon, le *Recueil des machines inventées par* Jacques Besson, parmi lesquelles on voit un char suspendu et roulant sur deux croissans. En 1722, M. de *Camus*, dans son *Traité des forces mouvantes*, donna la description d'un carrosse suspendu différemment des autres. M. *Mongès*, sans imiter ni l'un ni l'autre, propose une voiture où les mouvemens seroient presque insensibles. Une planche est jointe à son mémoire.

19. *Moyen commode et économique de chauffer un liquide dans un vaisseau de bois, par M.* Brisson.

Les blanchisseurs, les teinturiers et les distillateurs trouveroient, dans le moyen proposé par l'auteur, de la commodité et de l'épargne. On pourroit opérer dans des vaisseaux de bois peu chers, ce que l'on n'exécute

que dans des vaisseaux de métal, dont l'achat et l'entretien sont toujours dispendieux.

20. *Mécanique abrégée des arts et métiers, par M.* Grollier *de* Servières.

L'auteur s'attache d'abord aux métiers particuliers qui travaillent le fer; et, dans ce discours préliminaire, il traite de ce métal, de la manière dont on l'extrait de de la terre, et des façons qu'on lui donne pour le mettre en état d'être employé; comment on le brase, l'étame, le bronze, le met en couleur; il s'occupe ensuite de l'art de tremper l'acier, de le corroyer et de le souder pour en faire des outils.

21. *De la serrurerie, par M.* Grollier *de* Servières.

Les bons serruriers doivent avoir quelques principes de la mécanique et du dessin; le fer et l'acier sont les matières sur lesquelles ils travaillent; les objets de leurs travaux sont les serrures, tirans, ancres, crampons, cadenas, gonds, espagnolettes, verroux, targettes, clés, tringles, grilles, consoles, balcons et balustres. L'auteur examine ces diverses sortes d'ouvrages et la manière de les fabriquer. Il passe ensuite à l'usage et à la description des instrumens dont on se sert, et qui sont les limes, marteaux, ciseaux, forets, forges, enclumes, tenailles, étaux, perçoirs, burins, poinçons, villebrequins, fraises, mandrins, polissoirs, moules, filières, tarauds, tours et calibres. Quatre planches présentent les dessins de ces instrumens.

22. *Mémoire sur la taillanderie en fer-blanc*, par le même.

L'art du ferblantier est l'un des plus utiles à la société. La principale matière qu'il emploie est un fer doux, battu, réduit en lames ou feuilles déliées, étamées et blanchies. On l'appelle fer-blanc. On en fabrique beau-

coup en Allemagne, en Lorraine et en Alsace. Il y en a de trois sortes; la moindre est dite à la *croix*, la moyenne à l'*ancre*, la meilleure à la double *croix*.

L'auteur a divisé son traité en quatre articles. Le premier a pour objet l'énonciation des ouvrages du ferblantier; le second, la forme et l'usage des outils qu'il emploie; le troisième explique la mécanique ou fabrication de plusieurs ouvrages; le quatrième offre des observations utiles à la perfection de l'art.

23. *De la menuiserie*, par le même.

Cet écrit devoit faire partie de la mécanique complète des arts et métiers que l'auteur avoit l'intention de publier. Les ouvrages de menuiserie sont de deux sortes, ceux où l'on ne fait que tailler et assembler; ceux où l'on emploie diverses sortes de bois en placage et en pièces de rapport. M. de *Grollier* ne s'occupa que des premiers. Ce sont les portes, fenêtres, coffres, bureaux, bois de lit, tables, chaises, fauteuils, sophas, parquets, lambris, plafonds, chambranles. Il décrit ensuite les instrumens et outils dont les menuisiers se servent, et leurs divers ouvrages.

24. *Machine présentée à l'Académie*, par le même.

Cette machine, tirée du cabinet de *Nicolas Grollier*, aïeul de l'auteur du mémoire, est une sorte d'échelle, propre aux escalades, divisée en plusieurs parties, et qui, par conséquent, peut s'alonger ou se raccourcir à volonté. Sa description est accompagnée d'une planche qui la représente désunie et assemblée.

On trouve ensuite l'éloge de *Nicolas Grollier* qui naquit à Lyon, en 1599, et y mourut à l'âge de 90 ans, en 1689. Le mémoire offre des détails curieux sur ses travaux militaires.

25. *Observations sur le cabestan proposé par M.* Massoteau *de* St.-Vincent.

Ce cabestan fut décrit dans le Journal de Trévoux, et son auteur lui attribua de grands avantages. M. *Delorme*, dans ces observations, démontre que loin de produire un effet double à celui du cabestan ordinaire, il ne donne que le quart de la force de ce dernier, et que cette machine nouvelle ne peut être propre à l'usage des vaisseaux.

26. *Mémoire sur deux nouvelles machines à substituer aux cabestans des vaisseaux, par M.* Borde.

L'auteur décrit fort au long ces deux cabestans de son invention. Le premier, à hérisson, amène le câble sans le secours de la tournevire; le second est adapté au lévier de la garousse, et a l'avantage d'occuper très-peu de place.

27. *Moulin propre à piler et à tamiser les drogues dans une pharmacie, par M.* Delorme.

M. *Biétrix*, recteur de l'hôtel-Dieu de Lyon et chargé de la direction de la pharmacie, fatigué de voir un grand nombre de sœurs continuellement occupées à piler et à tamiser les drogues, demanda à l'auteur, si, par le moyen d'une machine, on ne pourroit pas faciliter et abréger leur travail. M. *Delorme*, pour répondre à ses vues, a réuni le moulin à pilon, dont on se sert dans les papéteries et les fabriques de poudre à canon, au moulin propre à passer la farine. Il donne la description détaillée de cette nouvelle machine, le calcul de la force et des effets de la batterie, et celui de la force nécessaire pour mouvoir le tamis. Il en résulte qu'un mobile de douze livres peut opérer dans une heure, avec un seul travailleur, autant que huit ouvriers dans la pratique ordinaire.

28. *Rapport sur la manufacture de fil de laiton et*

de similor de MM. Pradelle *et* Montillet. — *Autre sur le bateau de M. l'abbé* Froment.

Le premier est favorable à la manufacture de laiton; le second ne l'est pas à la construction d'un bateau que l'on croyoit propre à éviter l'usage des rames et le tirage par les chevaux.

29. *Lettre de M.* Fay *de* Sathonay, *prévôt des marchands de Lyon, et rapports de MM.* Jars, Gavinet *et le* Camus *sur un vernis imitant l'or, applicable aux ouvrages en cuivre.*

Les commissaires, après différentes expériences, se sont convaincus que la couleur d'or, appliquée sur les morceaux de fabrique française, étoit fixée sur le cuivre aussi solidement qu'elle l'est sur des échantillons anglais.

978. Mémoires sur le tirage et le décreusage de la soie. — *Fol.* (M.ss acad.)

MANUFACT. En 1784, l'Académie de Lyon proposa pour sujet de l'un de ses prix cette question:

Quels sont les moyens d'augmenter la valeur des soies nationales, en perfectionnant le tirage?

Ce sujet avoit paru avantageux aux manufactures et important pour le commerce; mais l'Académie, peu satisfaite des mémoires envoyés à ce concours, ne décerna point de prix.

L'un d'eux propose l'usage de l'alcali fixe et de l'acide vitriolique dans les bassines; ce moyen n'est pas nouveau; on le pratique en Italie.

Un autre indique, comme la meilleure méthode du tirage, celle employée dans le Piémont et dans le Quercy.

Ces mémoires, au nombre de quatre, se trouvent ici réunis au rapport de M. *Roland* de la *Platière*, commissaire.

En 1760, l'Académie de Lyon proposa cette autre question pour l'un de ses prix :

Trouver une manière nouvelle de décreuser la soie, sans altérer ni sa qualité, ni son lustre.

Si nos étoffes sont supérieures à celles de la Chine par le goût du dessin et la fabrication, celles-ci, à leur tour, offrent une qualité qu'on ne peut trouver dans les nôtres. C'est de conserver leur éclat à l'épreuve des lavages et des teintures. Le blanc sur-tout s'y maintient sans altération. On attribue la cause de notre imperfection à cet égard, à notre manière de décreuser la soie, et sur-tout à l'emploi du savon, dont l'huile ternit l'éclat qu'on désire. M. *Rigaud* de *St.-Quentin* remporta le prix.

Son mémoire, ayant pour devise ces mots de *Properce : Quid relevant variis serica textilibus*, offre un historique agréable des essais et des procédés de l'art. Le moyen qu'il présente emploie la moitié moins de temps que celui qui est en usage ; il économise un tiers de la dépense et se passe de savon. Il consiste à se servir de la soude ; dix livres de ce sel alcali suffisent pour huit pintes d'eau qui décreusent quarante livres de soie.

L'écrit de M. *Rigaud* est réuni ici, 1.° à un autre sur le même sujet, en mauvais vers français ; 2.° à des observations intéressantes de M. *Poivre* sur le décreusage et le tirage de la soie, dont il avoit été témoin à la Chine ; 3.° à des éclaircissemens du même, adressés à l'auteur du Journal de commerce.

On trouve, dans le même recueil, trois autres mémoires qui ne sont pas relatifs au concours de l'Académie de Lyon, mais qui traitent du même objet. Ce sont :

1. *Observations sur le décreusage de la soie, par M.* Genève, *et rapport sur cet objet*, par le même.

En 1765, on envoya de Parme à l'Académie de Lyon

des échantillons de soie décreusés par une méthode dans laquelle on assuroit qu'il n'entroit point de savon, ni aucun des ingrédiens qui le forment. M. *Genève* fit le rapport de ces échantillons, et pensa que la soie étoit bien décreusée, c'est-à-dire, que le fil étoit entièrement dépouillé de sa gomme naturelle; mais que ce décreusage atténuoit la force et la solidité de la soie, au point qu'elle ne pouvoit presque pas soutenir le devidage. Dans son mémoire particulier, M. *Genève* croit que l'alcali du sel de soude, employé seul ou combiné avec l'huile, tel qu'il est dans le savon, est le plus sûr agent du décreusage de la soie, et qu'on n'a fait que de vains efforts pour substituer avec succès toute autre matière au savon, où l'huile offre un grand inconvénient en bouchant les pores de la soie, et en s'opposant ainsi à l'introduction complète de la teinture, en faisant couler les blancs, en ternissant le lilas et le violet, et en rendant en général les couleurs moins solides.

2. *Second mémoire sur le même objet*, par le même.

M. *Genève* offre de nouvelles preuves qu'on peut se servir de la soude pour décreuser, sans en craindre de mauvaises suites, si on l'emploie avec prudence, et en suivant la méthode donnée par M. *Rigaud*.

3. *Observations sur la dissolution du vernis de la soie, par M. l'abbé* Colomb, 1784.

La première opération du teinturier en soie est de la dépouiller de l'enduit gommeux dont le ver à soie l'enveloppe. L'œil roux et jaunâtre de ce vernis naturel ne permet pas à la soie de recevoir certaines couleurs aussi belles, que lorsqu'elle en est débarrassée, et sa dureté s'oppose à ce que la teinture puisse pénétrer assez le fil pour que toutes les couleurs en général s'y impriment d'une manière durable. Par le retranchement au contraire de cet enduit, la soie devient douce, souple, susceptible

susceptible d'être pénétrée par la teinture, et propre à une infinité d'ouvrages; mais cet enduit est d'une roideur qui résiste aux dissolvans les plus actifs. Les acides, l'esprit de vin, tout ce qu'on connoît de plus spiritueux glissent sur cette substance singulière, et n'y produisent d'autre effet que de la raccornir davantage. Le seul moyen de l'enlever est d'y employer les alcalis.

Tous les teinturiers de l'Europe se servent du savon. En 1762, M. *Rigaud* de *St.-Quentin* proposa de substituer à celui-ci une dissolution de sel de soude étendue dans une suffisante quantité d'eau. M. *Colomb*, après diverses expériences, a prouvé que la soie pouvoit être décreusée sans savon par son immersion dans l'eau bouillante, pendant huit heures, où on la comprime de temps en temps au moyen d'une palette; le baromètre étant à vingt-huit pouces. Cette opération exige beaucoup moins de temps, si l'ébullition se fait dans un vase ou chaudière fermée. La forme la plus avantageuse de cette chaudière est celle d'un cône tronqué.

980. De l'occupation des ouvriers. — 2 vol. l'un *fol.*, l'autre *in*-4.° (M.ss acad.)

L'Académie de Lyon proposa, en 1776, ce sujet de prix :

Quels sont les moyens les plus simples et les moins sujets à inconvéniens d'occuper dans les arts mécaniques, ou de quelqu'autre manière, les ouvriers d'une manufacture d'étoffe, dans les temps où elle éprouve une cessation de travail, l'expérience ayant appris que ces artisans sont peu propres aux travaux de la campagne ?

Neuf mémoires forment le premier volume, et onze le second. Aucun n'ayant parfaitement rempli les vues de l'Académie, pendant deux concours, le prix fut retiré.

L'un des auteurs propose d'employer les ouvriers au lavage des sables du Rhône, et à l'extraction des paillettes d'or qu'il doit renfermer; mais l'expérience a appris que rien n'y étoit plus stérile que cette recherche, puisqu'une compagnie, formée pour cette entreprise et qui avoit établi le chef-lieu de ses travaux à Roquemaure, au-dessus du pont *St.-Esprit*, a été forcée de les abandonner.

Un autre veut qu'on assujétisse les ouvriers à des lois somptuaires et très-économiques pour leurs repas, et qu'on force les citoyens, les magistrats à se vêtir de soie, et chaque profession à être distinguée par des galons.

Un autre désire qu'on établisse les fabriques dans les campagnes, où les ouvriers, dans le cas de cessation d'occupation, pourroient être utiles à l'agriculture.

L'un des mémoires écrit sur parchemin et en bon latin, paroît l'ouvrage d'un Anglais. Celui-ci pense que l'emploi du chanvre, depuis l'instant où il a été roui jusqu'à ce qu'il soit ouvré en cordages et en toiles, est la manière la plus sûre et la moins dispendieuse d'occuper les ouvriers de tous les âges et des deux sexes. Le plan qu'il propose est séduisant, mais d'une trop difficile exécution.

Le mémoire de M. de la *Fabrègue*, avocat, propose aux négocians de former un fonds pécuniaire pour faire travailler mille fabricans dans une saison de disette; ils emmagasineroient les produits pour les vendre ensuite dans un temps propice.

981. Machines et arts relatifs aux manufactures. — *Fol.* (M.ss acad.)

On trouve dans ce volume :

1. *Recherches sur la méthode suivie par les Indiens*

de la côte de Coromandel dans la peinture des toiles de coton, *par M.* Poivre.

L'industrie indienne, étouffée du côté de l'agriculture qui, de tous les arts, est le plus exposé aux ravages de la guerre et reçoit toujours les premiers coups de la tyrannie, se montre avec éclat dans les arts qui, n'étant pas attachés au sol, sont plus indépendans des évènemens.

La première préparation des toiles de coton destinées à être peintes, est l'engalage, par lequel on trempe la toile dans une dissolution de poudre de mirobolan ; la seconde est le polissage. On calque ensuite les dessins que l'on suit avec le noir et avec les autres couleurs, au moyen d'un pinceau fait avec un tampon de cheveux. L'auteur décrit les divers mordans, les lessivages et les apprêts avec autant de clarté que de savoir.

2. *Rapport sur le blanchîment des fils de coton, de lin et de chanvre*, *par M.* Macors.

En vingt-quatre heures, ce blanchîment donne au coton un degré de blancheur parfait, et plus de force qu'il n'avoit auparavant. C'est ce que prouvent les calculs faits par les commissaires de l'Académie.

3. *Autre*, *sur le blanchîment de la filasse de chanvre*, *par les procédés de Mad.* Heinbrock, en 1789.

Mad. *Heinbrock* avoit établi son atelier dans un appartement des moulins du quartier *Perrache*, à Lyon. Le rapport lui est très-favorable, et annonce que l'œuvre du chanvre, sortie de sa manipulation, l'emporte en perfection sur celle qui sort des ateliers ordinaires, puisqu'elle est aussi fine, aussi douce que le beau lin, et susceptible d'être filée pour la dentelle.

4. *Autre*, *sur le métier du sieur* Sarrazin.

L'inventeur de ce métier, fabricant bonnetier à Lyon, est le premier qui a fait, par son moyen, des

bas à mailles fixes, solides, bien liées et formant, par les couleurs de la soie, des dessins très-aisés à varier. Un autre avantage de ce métier est de ne faire aucun bruit.

5. *Recherches sur un objet utile aux manufactures.*

Cet objet est la marque des toiles. On a cherché pendant long-temps une composition qui n'altéra point la marque des toiles, malgré les diverses opérations du blanchîment. M. *Macquer* a imaginé un vert d'encre double, renforcé de demi-once de vitriol de Chypre, de demi-once de noix de galles et autant de gomme arabique. M. *Roland* de la *Platière*, auteur de cet opuscule, donne divers autres procédés. Le meilleur qui a obtenu le suffrage de MM. de *Montaran* et *Bertholet* est de son invention. Le voici : « Prenez de la limaille de fer; passez-la au tamis, pour la mettre bien éparse dans un plat de terre vernissé; aspergez-la d'eau très-légèrement; exposez-la ainsi au grand air; elle prendra bientôt une couleur de rouille. Au bout de quelques jours, pétrissez cette limaille rouillée dans le plus fort vinaigre, et laissez-la exposée au soleil pendant quinze jours; soupoudrez ensuite cette pâte liquide de sanguine; mettez cette pâte sur un morceau de feutre et appliquez-y l'empreinte.

6. *Rapport pour teindre en blanc d'azur et bleu mignon les soies, par le sieur* Crochet, *marchand de bas à Lyon.*

Ce procédé de teinture s'exécute à froid; les couleurs qu'il produit sont éclatantes et belles, et résistent à l'action de l'urine et du vinaigre; mais M. *Crochet* en a gardé le secret.

7. *Autre, sur le nouveau métier, propre à fabriquer les étoffes de soie, inventé par M.* Rivey.

Ce rapport est signé par MM. *Delorme*, de *Mont-*

luel et *Brisson*. L'inventeur soumit le modèle de son métier à l'examen de l'Académie, en 1781. Les commissaires ont décrit la partie des marches ou pédales, celle du tirage des cordes, celle du changement et de la multiplicité des samples. M. *Rivey* fait mouvoir toutes les lisses par une seule pédale; le tirage s'exécute au niveau de la tête de l'ouvrier, et est perfectionné. L'inventeur se flattoit que son métier pourroit fabriquer des toiles damassées et des draps, lors de l'interruption des commissions pour les étoffes de soie; ce qui lui donneroit un grand avantage sur tous les autres du même genre.

8. *Autre, sur le métier inventé par le sieur* Rivey.

En 1774, *Rivey* rendit un métier à faire des bas, propre à fabriquer des étoffes tricotées et façonnées. Ce métier permet à un seul ouvrier d'exécuter des fleurs isolées et indépendantes de la couleur du fond. La machine, connue sous le nom de *sample*, y est ingénieusement remplacée, et ce métier n'est pas plus volumineux que celui à faire les bas.

9. *Mémoire sur la fabrication des toiles sans lisière et des sacs sans couture, par M.* Brisson.

L'auteur a joint à son écrit le plan et l'armure du métier qu'il indique. C'est sans doute, par le moyen d'un semblable métier, que les Juifs, les Grecs et les Romains ont connu les tuniques sans couture. Dom *Calmet*, sur le quarantième verset du vingt-huitième chapitre de l'Exode, dit: « Selon *Platon*, les tuniques des prêtres devoient être sans couture, et on ne pouvoit y employer plus d'un mois de l'ouvrage d'une femme. »

10. *De l'origine des règlemens relatifs aux manufactures*, par le même.

Les règlemens des manufactures n'ont pu être mis

en vigueur qu'avec le secours d'une police très-perfectionnée. *Platon* a parlé très-dissertement des procédés propres à la fabrication des étoffes de laine, et on connoît deux chansons grecques composées pour les tisserands d'Athènes. Le Deutéronome s'occupe des étoffes et des vêtemens des Hébreux. *Charlemagne*, dans ses capitulaires, donne des conseils aux fabricans. L'édit de *Metellus*, de l'an 533 de Rome, défendoit aux foulonniers de blanchir, avec de la craie, les habits des aspirans aux magistratures. M. *Brisson* rapporte une foule de passages de nos anciens codes relatifs aux manufactures, aux monnoies, à l'emploi de l'or dans les ouvrages d'art, à l'uniformité des mesures. Une ordonnance de *St.-Louis* enjoignoit de brûler publiquement les draps qui n'avoient pas l'aunage requis, et de couper le poing au marchand qui les auroit fabriqués.

C'est *Colbert* qui est auteur des premiers règlemens modernes.

11. *Mémoire et description d'une nouvelle machine à laminer les étoffes de soie en or et en argent.*

Le célèbre *Vaucanson*, auteur de ce mémoire, le lut à l'Académie de Lyon, en 1754. Les étoffes connues sous le nom de *damasquettes* de Venise, les satins de Hollande avoient de la réputation, et la devoient à l'art, par lequel on donnoit un brunì et un grand éclat à leurs dorures passées entre deux cylindres. Mais quelle étoit la matière de ces deux cylindres? Les Vénitiens et les Hollandois en faisoient un mystère. *Vaucanson* chercha à le deviner; et, en 1746, il parvint à faire l'essai d'une machine composée d'un cylindre de cuivre et d'un cylindre de bois qui remplit son objet. Il en décrit ici la formation et les effets.

12. *Mémoire sur une nouvelle méthode de tirer la soie et de l'apprêter, soit en organsin, soit en trame.*

— *Nouvelle méthode d'apprêter, peigner, filer, doubler et tordre le chanvre, le lin et la bourre de soie.*

Le P. *Péronnier*, minime de la maison de Lyon, dans ces deux mémoires, a procédé par comparaison de la méthode pratiquée jusqu'à lui, avec celle qu'il propose.

13. *Rapport sur le mécanisme de* Lucien Soulary.

Ce mécanisme simplifie la fabrication des velours à bordures en mignature, en supprimant deux mille cinq cent trente cordages en exercice, huitcents autres en arcades et seize cents crochets. De là, plus d'économie et de célérité dans le travail. En 1775, l'inventeur étoit maître veloutier à Lyon.

14. *Examen des machines inventées par* Philibert Charmy, *pour tirer l'or.*

Le mémoire de M. *Charmy* a été imprimé avec des gravures qui présentent ses diverses machines. Leur examen par MM. de *Villers* et *Brisson*, en 1782, a prouvé que l'inventeur avoit su donner à la prise et à la pression des roues du moulin, une précision et une stabilité inconnues jusqu'alors; qu'il a réglé d'une manière plus fixe la marche des bobines et la distribution des fils sur le *cueilleux ;* qu'en général, il a rendu le mouvement des rouets plus uniforme ; que si la construction des machines entraîne quelque dépense, leur usage offrira des produits plus économiques et plus parfaits; qu'il a fourni enfin le moyen le plus simple et le plus certain de déterminer la grosseur des traits.

15. *Mémoire sur l'emploi de la bourre de soie, par M.* Brisson.

On entend par *bourre* toutes les parties de la soie qui ne peuvent pas être moulinées, et qui tomberoient en pure perte, si on n'avoit pas trouvé le moyen de les employer. Les Suisses sont les premiers qui ont filé la

bourre avec une grande perfection, et l'ont vendue en France sous le nom de fleuret, filoselle et capiton. L'auteur du mémoire donne les moyens d'enlever aux Suisses cette industrie. Il désireroit sur-tout qu'on la naturalisât dans les montagnes du ci-devant Beaujolais.

16. *Avant-propos d'un ouvrage de M.* Goiffon.

Cet ouvrage devoit être une description détaillée et complète des manufactures de Lyon. Il auroit eu plusieurs parties, dont on n'a trouvé que celle dont l'article suivant fait mention.

17. *Description des arts, dont l'objet est la tissure*, par le même.

L'auteur n'envisage, dans ce mémoire, que les arts relatifs à la fabrication des étoffes et des tissus qui se forment à l'aide de la navette, et il examine, dans vingt-six articles, la tissure en elle-même, ses principaux genres, sa chaîne, sa trame, la manière d'ourdir, de former des lisses, de monter le métier, d'arranger le peigne, le battant, de faire voltiger la navette, de fabriquer la toile unie, le taffetas, le croisé, la serge et le satin.

18. *Discours de M.* Flachat *sur quelques manufactures orientales.*

Ces manufactures ont pour objet l'étamage du cuivre, l'arçonnage, la filature et la teinture du coton. On sait que les cafetières ou boulloirs de Constantinople ou du Levant sont couverts d'une couche d'étain fin, dont la solidité égale la beauté, et dont la durée répond à la propreté. L'arçonnage du coton est une manière de le carder plus promptement qu'avec la carde. Son usage a passé des îles de l'Archipel dans celle de Malte. L'auteur a parfaitement imité à *St.-Chamond* le beau rouge d'Andrinople qui donne un si haut prix au coton.

19. *Mémoire sur l'art de faire les paillons*, *par M.* Brisson.

Les paillons sont des lames minces et brillantes de divers métaux. Le luxe ne s'est pas contenté de leur donner de l'éclat, il a cherché à les enrichir par des couleurs et des empreintes variées. M. *Brisson* a décrit les différens procédés de cet art, et exposé les obstacles que la perfection de cette branche d'industrie a rencontrés dans la jalousie des artisans, et dans des lois faites pour produire de plus heureux effets.

20. *Nouvelle méthode de tirer la soie*, *par M.* Suchet. — *Lettres et rapport sur cet objet.*

Le mérite de cette méthode est d'établir une bonne croisure au moyen de rouages d'horlogerie appliqués à la filature, de rendre celle-ci plus nette et plus égale en liant parfaitement les brins du cocon.

21. *Du métier des frères* Currat, 1754.

Un seul ouvrier, sans tireuse, fait mouvoir ce métier propre à la fabrication des satins et des étoffes damassées. On y tire perpendiculairement des platines où sont attachés des fils de fer passés dans une bande de laiton correspondant à la soie. Celle-ci en reste plus belle, et le dessin est moins bouchonné et plus exact.

22. *Métier de* Fleury Dardois.

En 1785, *Fleury Dardois*, fabricant à Lyon, inventa un métier plus ingénieux encore que le précédent. On s'y passe de tireurs ou tireuses et de boutons pour tous les ouvrages de la petite-tire, sans diminuer la perfection de la fabrication. L'inventeur obtint des gratifications du gouvernement.

23. *Mémoire sur le fil de tabbara ou d'aloès*, *par le comte de* Borck.

L'aloès croît naturellement en Perse; il a été transporté en Europe, et vient parfaitement en Sicile et en

Espagne. Après la description botanique de cette plante, et l'indication de son emploi en pharmacie comme purgatif, M. de *Borck* décrit la manière dont les Siciliens en retirent un fil très-fort. Chaque feuille produit son écheveau. On emploie ce fil aux harnois, aux filets, aux cornettes de nuit. Comme il prend très-bien toutes sortes de teinture, on en fait des mouchoirs qu'on vend pour être fabriqués d'écorces d'arbres indiens. On s'en sert aussi pour trame dans diverses étoffes. En 1777, époque où l'auteur écrivoit son mémoire, la rotule de ce fil, pesant une livre trois quarts de France, ne se vendoit en Sicile que huit carlins.

24. *Annonce d'une découverte faite par M.* Mercier, *graveur à Lyon.*

Elle est relative à un enduit léger et imperméable pour le taffetas.

25. *Mémoire sur la machine inventée par le sieur* Sarrazin, *pour fabriquer les bas à côtes, avec mailles à l'endroit et à l'envers, par M.* Brisson.

Cette machine, inventée en 1765, a été successivement perfectionnée par son auteur.

26. *Rapport sur le rouet à quatre guindres du sieur* François-Claude Raimond, *par MM.* Delorme *et* Goiffon.

Le principal avantage de ce rouet, propre au devidage de la soie, est d'occuper moins de place que le rouet ordinaire, par la position de la roue entre les deux pieds de derrière, ce qui dégage la place que cette roue occupe en avant du rouet; ici, elle est mise en retour d'équerre, et permet alors de disposer plus aisément la machine à recevoir un jour favorable.

27. *Rapport de MM.* Bruyzet *et* Brisson *sur la machine du sieur* Ponson.

Ce dernier présenta à l'Académie, en 1781, une

machine ou métier dans lequel la moitié des marches qui servent d'ordinaire à la fabrication des velours et satins étoit supprimée. Le rapport entre dans de très-grands détails sur la construction de ce métier, dont il loue la simplicité et l'utilité. Par son moyen, dit-il, on peut éviter aux ouvriers une partie des maux qui résultent de la position de leurs jambes trop écartées par le grand nombre de marches ou pédales, et le travail devient plus facile et expéditif.

28. *Rapport sur la machine du sieur* Million.

L'objet principal de cette machine est d'épargner aux calandreurs l'usage des chevaux. Un autre avantage est de pouvoir être placée dans un espace moins grand que celui où se trouvent les calandres ordinaires; la circonférence que le cheval est forcé de parcourir exigeant beaucoup de largeur. Les commissaires ont pensé que cette machine pourroit aussi être employée aux pompes d'épuisement; ces commissaires sont MM. le *Fèvre* et *Loyer*.

982. Ambassade de M. le marquis de *Fontenay*, et autres pièces. — *Fol.*

MÉLANGES.

M. *Fontenay* fut envoyé ambassadeur à Rome sous la régence d'*Anne d'Autriche*. Les principaux objets traités par lui furent le soulèvement de Naples, l'abaissement de la faction espagnole, les intérêts de la maison *Barberin*. On y trouve une instruction au sieur *Penautier*, en l'envoyant à Naples, et diverses lettres des agens de la cour de France.

L'écriture de ce manuscrit est belle et lisible. Le P. *Ménétrier* en fit don, en 1694, à la Bibliothèque de Lyon.

Les autres pièces de ce recueil sont :

1. *Projet d'un asile de charité à établir sur la rivière de Sarre, au-dessus de Sarbruck.*

Après un éloge de la situation du lieu, l'auteur du projet décrit les bâtimens qui seroient à construire, les règlemens à donner, les travaux qui pourroient être exécutés par les mendians de l'un et de l'autre sexe, la dépense de leur nourriture et de l'infirmerie, l'état des domestiques et des divers employés.

2. *Moyens pour faire cesser promptement les malheurs du commerce.*

Ces moyens ne sont plus applicables à notre commerce actuel. Ils étoient relatifs à l'émission des billets royaux et des actions du système de *Law*.

3. *Eclaircissemens sur l'objet précédent.*

4. *Lettre à M.* Gacon.

M. *Gacon*, négociant distingué de Lyon, y publia, au commencement du siècle passé, un ouvrage sur le commerce. Cette lettre en offre l'éloge et l'analise. Elle est signée de M. *Perrodon* qui eut de la réputation dans le barreau de Lyon.

5. *Discours sur le commerce, par M.* Gacon.

Après un court historique des progrès du commerce chez les divers peuples, l'auteur décrit celui de la France. *Louis* XIV le favorisa, en déclarant que les nobles, qui feroient le négoce en gros, ne dérogeroient point, et en ennoblissant divers négocians distingués, tels que M. *Thomas* le *Gendre*, de Rouen, avec la clause remarquable qu'il seroit tenu de continuer le commerce. M. *Ménager*, autre négociant de la même ville, fut décoré par le monarque de l'ordre de *St.-Michel*, et envoyé comme ambassadeur plénipotentiaire à la paix d'Utrecht.

6. *Motifs de la décadence du commerce.*

L'auteur donne pour motifs de cette décadence l'introduction des soies de la Chine, employées au détriment de celles du crû de France ; l'inconvénient des longs deuils, les entraves des douanes, l'obscurité des règlemens de commerce, les traités onéreux avec les Espagnols et sur-tout avec les Anglais.

7. *Réflexions physiques contre le système des esprits que la philosophie platonicienne a appelé démons ou génies.*

L'école de *Platon* attribua un génie à la garde et à la conservation de chaque planète ; bientôt on en mit à la garde de l'homme. L'auteur n'a point adopté cette opinion qui lui paroît contraire à la raison, à la sagesse divine et aux lois de la nature.

983. Almanack filosophique, commencé en 1521 et continué jusques à l'année 2108. — Régie du Valentinois. — Etat général du taillon pour la gendarmerie en chacune généralité du royaume. — Pet. *fol.*

1.° L'*Almanach* comprend un espace de 588 ans. Le traducteur, *Dion* de *St.-Jory*, dit l'avoir traduit d'un vieux manuscrit latin, composé par le bon *Joseph*, ancien philosophe napolitain, et l'avoir trouvé, le 1.^{er} juin 1693, dans les vieilles liasses du greffe du présidial de Langres. Il est dédié à Dieu, *sire du ciel et de la terre.* On pourra juger de la vérité des prédictions de l'auteur par celles qui concernent les années 1811 et 1812.

« 1811. — Le printemps sera froid et greneux jusqu'à la mi-juin, puis sec et chaud. L'automne sera si belle qu'on pourra deviser. L'hyver, bien hyvernagé de grandes neiges et froidures. Sera grand marché de

blé en tout pays. Il fera bon acheter avoine, orge, pois, fèves par sachées, et les trémois porteront grand acquet à tous gens qui pourront les garder. Vins de France seront par-tout requis, et vendanges seront bonnes. Tous marchands qui acheteront vins de Bourgogne, au commencement de ces vendanges, feront grand profit. En cette année, sera le siècle en paix, en toute chrétienneté, dont sera grande joie; si aura-t-on bon marché de pain, du vin et de chauffement. »

« 1812. — Tous biens qui sont en terre cette année croissent et sont de belle venue; et si grandes plantes de tous grains et vins bons en tout païs que tout le monde chrétien en doit Dieu louer; et sera l'année l'une des plus plantureuses qui peuvent advenir dans ce monde. »

L'almanach est terminé par l'indication des jours heureux ou malheureux attribués à chaque mois.

2.° La *régie du Valentinois* offre une suite de lettres pendant l'année 1776, et les deux premiers mois de 1777, relatives aux droits de péage et de douane, et à ceux du prince de Monaco.

3.° L'*état du taillon* pour la généralité et autres impositions est pour l'an 1596.

Ce manuscrit est volumineux, et l'écriture semi-gothique en est difficile à lire. La généralité de Lyon y est divisée en trois élections, celle du Lyonnais, et celles du Forez et du Beaujolais.

984. Almanack filosophique. — *Fol.* 60 pag.

C'est une copie très-correcte de l'ouvrage dont il a été fait mention dans l'article précédent.

985. Trois opuscules. — 8.°

Ces trois opuscules sont :

1. *Origine du blason.*

C'est un dictionnaire des termes relatifs à l'art héraldique, avec une foule d'écus et d'armoiries grossièrement dessinées à la plume.

2. *Compositions alchimiques.*

Ce manuscrit n'est pas complet ; les quarante-quatre premières pages manquent. Celles qui restent offrent ces titres : *Huile d'arsenic*, *huile d'antimoine*, *eau ardente*, *sel d'urine*, *multiplication de l'or à l'infini.*

3. *Secrets de la sublime philosophie.*

Ouvrage d'alchimie, et dans le même genre que le précédent.

986. Œuvres diverses. — *In*-4.°

Ce volume présente :

1. *Recettes pour les hommes et pour les chevaux.*

Aux remèdes pour divers maux, le compilateur a joint d'autres compositions, telles que la pâte pour les mains, la distillation du ratafia et l'apprêt de plusieurs mets.

2. *Mélanges.*

Ils sont de l'écriture de M. l'abbé *Tricaud*, chanoine d'Ainay à Lyon, et offrent l'extrait de plusieurs lettres du P. *Lamy*, jésuite, au physicien du *Puget*, l'analise des ouvrages du premier intitulés : *Leçons de la sagesse ; de la connoissance de soi-même ; de l'être moral de l'homme ;* une dissertation sur les azymes, des idées sur divers systèmes philosophiques, tels que celui de *Descartes* sur la pesanteur, de *Nicole* sur la grace, de *Léibnitz* sur l'harmonie préétablie, et de *Locke* sur l'entendement humain.

3. *Description des sujets de sculpture et des vases exécutés par* J. Thierry *et* R. Frémin.

Ces ouvrages ornent les jardins de Versailles.

4. *Description du tableau automate fait pour le roi en* 1709, *et remèdes divers.*

Opuscules qui ont peu d'intérêt.

5. *Genres et caractères des fleurs, conformément à la méthode de* Tournefort. — 61 pag.

Ce manuscrit a été fait à Paris, en 1763. Il est terminé par le catalogue des plantes du jardin des apothicaires de la capitale.

987. Diversités sur les sciences et arts. — *In*-4.°

Ce volume renferme :

1. *Consultation médicinale.*

Elle est signée du célèbre médecin *Chicoyneau*, et relative à une humeur goutteuse.

2. *De la banque d'Amsterdam.*

Elle fut établie le 31 janvier 1609. L'opuscule offre quelques détails sur les opérations qu'y exercent les teneurs de livres et les commissaires.

3. *Pensées philosophiques sur la nature de l'ame.*

L'écriture de ce manuscrit est celle de M. *Adamoli.* L'auteur croit l'ame répandue dans toutes les parties des corps animés.

4. *Essai de dictionnaire sur l'histoire naturelle, par M.* Adamoli.

Une note de l'auteur annonce qu'il a entrepris cet ouvrage, en 1756. Il vouloit y offrir une description abrégée des végétaux, des drogues, des minéraux, des oiseaux, des animaux, des poissons et autres objets d'histoire naturelle; mais la publication d'autres dictionnaires l'a empêché sans doute de continuer celui-ci qui

qui ne s'étend, en quatre gros cahiers, que depuis le mot *Aa*, source d'eau minérale, jusqu'à celui d'*Amphiblestroïde*, tunique de l'œil.

5. *De la ligne méridienne.*

Cet opuscule est en latin; il indique la méthode de tracer un cadran solaire sur un plan horizontal, et donne une table de la déclinaison du soleil de l'équateur.

988. Mélanges de sciences et d'arts. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce volume contient les mémoires suivans :

1. *Mémoire sur le temps de l'ascension et de la chute d'un boulet tiré verticalement, avec une vîtesse donnée, et sur la distance à laquelle il doit tomber à l'occident, par M.* Ethevenard.

Ce mémoire est court et précis, et le titre en indique suffisamment l'objet.

2. *Autre, sur la force de la poudre et le recul des canons, par le P. de* Lozeran *du* Fesc, *jésuite.*

Sur ce dernier point, l'auteur cherche à fixer le moment où ce recul commence. Les uns ont prétendu que le canon ne reculoit qu'au moment où le boulet en étoit sorti; d'autres ont soutenu que le recul se faisoit tout entier, avant que le boulet ne fût déplacé; d'autres enfin, ont pensé que le recul s'opéroit au même instant que le boulet étoit mis en mouvement, en sorte que celui-ci et le canon commençoient, dès cet instant, l'un à se mouvoir en avant, et l'autre à reculer. C'est cette dernière opinion que l'auteur a embrassée, et il la fonde sur une expérience faite à Londres, et répétée à Paris par le célèbre *Cassini.*

3. *De la proportion harmonique.*

L'auteur s'attache à développer ce théorême : *Si l'on a une suite de fractions qui aient le même numé-*

rateur, et dont les dénominateurs soient en proportion arithmétique, cette suite sera en progression harmonique, et vice versâ ? Il conclut par cette proposition: Lorsque les longueurs des cordes sont en proportion harmonique, les vibrations sont en proportion arithmétique, et lorsque les vibrations sont en proportion harmonique, les cordes sont alors en proportion arithmétique.

4. *Instrument pour fixer le tempérament dans l'accord de l'orgue et du clavecin.*

Le moindre usage de l'orgue et du clavecin fait bientôt reconnoître combien l'accord en est difficile, combien la plupart des méthodes pour les accorder sont défectueuses : l'auteur en donne les raisons. Après avoir expliqué la méthode de *Rameau*, qui consiste à partager l'octave en semi-tons égaux, il propose un instrument qui offriroit la division de l'octave en onze moyennes proportionnelles. Cet instrument, suivant lui, seroit plus commode et plus facile que celui du *monochorde* qui a plusieurs défauts dans la pratique.

5. *De la musique, par M.* Cheinet.

L'auteur donne l'analise du système de la génération harmonique de *Rameau*; il en adopte les idées et les principes. Il cherche ensuite ce que c'est que l'harmonie, son principe physique, les rapports qu'ont entr'elles les consonnances, les modes principaux, et quelle est enfin la meilleure méthode de tempérament pour les instrumens à touche ?

6. *Réflexions sur les seuls moyens efficaces contre le venin de la vipère et celui de la rage, par M.* Roland *de la* Platière.

Parmi les maux qui affligent l'humanité, ceux qui proviennent des venins sont affreux. Les gens de la campagne sont, plus que tous autres, exposés à leur influence;

c'est sur-tout ceux de la vipère et de la rage qu'ils doivent le plus redouter.

Les dents de la vipère ont une cannelure qui se prolonge du côté du palais, depuis leur pointe jusqu'aux gencives, où se trouve une glande qui, étant comprimée par la morsure, laisse échapper une liqueur qui coule par la rainure et va se répandre dans la plaie. Cette liqueur a la consistance et le goût de l'huile d'amandes douces, et peut s'avaler sans danger, d'après les expériences de *Redi* et de *Tozzi*. A peine est-elle introduite dans une plaie que l'inflammation s'étend, que la fièvre gagne, et est suivie bientôt des convulsions et de la mort.

La plus ancienne méthode de guérir la morsure des vipères, comme la plus sûre, est de sucer la plaie avec force avant que le venin se soit communiqué au sang. Elle rendit fameux les Marses et les Psilliens qui l'employèrent. Les bramines indiens guérissent ces morsures par la composition d'une pierre bleue qui a la forme d'une fève, et qu'ils nomment *pierre de serpent*. On en fait un grand usage au Cap de Bonne-Espérance.

Le venin de la rage est plus froid, et il attaque particulièrement les nerfs. Le chien est le seul des animaux qui peut spontanément devenir enragé, et c'est de sa morsure que l'hydrophobie se communique à l'homme. La plaie, formée par l'animal hydrophobe, se guérit facilement; mais au bout d'un intervalle de temps indéterminé, après quarante jours, six mois, un an même, on éprouve, à la place de la morsure, une douleur qui tient de celle de la crampe; c'est le premier symptôme. Le venin est alors dans le sang; il n'y a plus de remède. On peut préserver de l'hydrophobie; quand elle est déclarée, on n'en guérit pas.

L'auteur indique la cautérisation de la plaie, comme

le seul remède infaillible du venin de la vipère et de la rage. La ligature, l'alcali, la poudre de *Dampierre*, la poudre antilysse de *Méad*, le remède de *Parker*, celui du jésuite *Choisel*, les pilules, onguents et frictions mercurielles sont insuffisans. Parmi les caustiques, M. *Roland*, d'après le médecin *Roux*, indique comme préférable le beurre d'antimoine liquide, qui brûle plus profondément les chairs et avec moins de douleur.

7. *Mémoire sur l'usage du quinquina pour les ulcères scrophuleux, par M. d'*Aumont.

Le quinquina agit ici comme tonique ; il empêche ou détruit les effets du vice scrophuleux, en donnant aux vaisseaux engorgés la force de s'opposer à la dégénération et à l'épaississement de la lymphe. L'auteur fonde son opinion sur la guérison d'un malade dont il présente le traitement.

8. *Matière du lys entre les épines du petit paysan.*

Cet opuscule d'alchimie ne peut être entendu que par les philosophes hermétiques qui prétendent avoir les secrets de la science.

9. *Observations de chirurgie, par M.* Colomb.

Ces observations sont relatives à un aveuglement subit, à une épiplocèle ou hernie inguinale, et à une varice du pied, guérie par son ouverture et le dégorgement du sang.

10. *Discours de M.* Admiral *à l'Académie de Lyon.*

Ce fut le discours de réception de l'auteur, en 1782; celui-ci y fait l'éloge des mathématiques en général, et décrit leur utilité.

11. *Extrait d'un mémoire de M.* Pouteau.

Ce mémoire prouvoit les avantages du feu ou de la brûlure pour la guérison des douleurs invétérées; et son extrait offre deux observations sur son emploi.

12. *Recherches sur la cause des douleurs que les*

malades pensent ressentir dans un membre qui leur a été coupé, par M. Pouteau.

Les douleurs atroces, éprouvées par une femme qui avoit subi l'amputation de la cuisse et qu'elle disoit ressentir dans le genou, le pied, la jambe et le tronçon de la cuisse coupée, ne purent être calmées que par l'application de l'opium sur la tranche même du nerf qui avoit éprouvé la section. L'auteur trouve, dans le jeu du cerveau et le système nerveux, l'explication de ces douleurs.

13. *Réponse à une question proposée dans la gazette d'agriculture, par M.* Brisson.

On avoit demandé quelle étoit l'origine de la dénomination *poids de Troyes* ou de *Troy*, connue en divers pays étrangers, tels que la Flandre, la Hollande et l'Angleterre? Ce poids n'y est point uniforme; il ne vient point, suivant M. *Brisson*, de la ville de Troyes et des célèbres foires de Champagne, mais d'Angleterre, où il sert pour le pain, la pharmacie, l'or, l'argent et les diamans. Son nom dérive du mot *tron*, *trona*. D'après *Ducange*, le mot *tronagium*, signifie l'ancien droit seigneurial qui constatoit la sureté du poids de balance. Le poids de *Troy* est donc celui qui est légal, certifié par la balance publique, et tel que celui qu'on appeloit en divers lieux *poids de ville*.

14. *Des boules de feu, par M.* Moëgling.

Les boules de feu, espèce de foudre, ont été souvent observées. L'auteur en cite deux; l'une, tombée à la Jamaïque, s'enfonça en terre, à une très-grande profondeur; l'autre, tombée en Allemagne, se divisa en trois parties, dont chacune mit le feu à une maison d'un village.

15. *Réponse du P.* Duclos.

Elle est relative à un mémoire de M. *Delorme* sur

la capacité des grands ou petits globes renfermés dans deux espaces cubiques égaux, et où il prétend que la somme des masses, ainsi que celle des interstices, sont égales dans les grands globes et dans les petits.

16. *Mémoire sur les courans de la Méditerranée, par M.* Vilette, *membre de l'Académie de Marseille*, 1773.

En 1726, le médecin *Peyssonel*, célèbre par sa découverte de la formation du corail, présenta aux échevins de Marseille un savant mémoire sur les courans de la Méditerranée, et les invita à exhorter les navigateurs à réunir leurs observations sur ce sujet. Ce projet utile est resté sans exécution. M. de *Vilette* vient suppléer à cet oubli dans son ouvrage. Il y parcourt d'abord les différentes opinions des auteurs qui ont traité de la cause et de la direction des courans; et après avoir comparé leurs hypothèses, il publie de nouvelles observations qui lui ont été communiquées par des capitaines d'une capacité reconnue. Il décrit les courans particuliers de l'Archipel, du détroit des Dardanelles et de celui de Gibraltar. Les observations des capitaines *Gayet* et *Lartigues*, qui terminent le mémoire, sont intéressantes, bien présentées, et peuvent être d'une grande utilité aux marins.

17. *Recherches sur les qualités salutaires de l'eau, et sur la manière de la purifier, lorsqu'on n'est pas à portée d'en avoir de bonne, par M. de* Fleurieux.

« La santé, dit *Boërrhave*, qui est le souverain bien de la vie, est due à l'eau plus qu'à toute autre chose. L'homme ne croît et ne devient fort que par l'usage de la bonne eau; souvent elle guérit seule une infinité de maux, tandis que la mauvaise en cause une infinité d'autres. » M. de *Fleurieux*, après avoir présenté les avantages et les vices de cette boisson, en citant les

médecins les plus célèbres, accorde la préférence à l'eau de pluie. Le pain, pétri avec elle, est plus blanc et plus léger; le savon s'y dissout mieux que dans toute autre; les jardiniers la préfèrent pour l'arrosage. Après l'eau de pluie, la meilleure est celle de rivière. Pour purifier cette dernière, ainsi que celle de source et de fontaine, M. de *Fleurieux* propose de la faire bouillir, sans découvrir le vase qui la renferme, et en y mettant un morceau de fer, ou en promenant sur la surface un morceau de soufre allumé.

18. *Batterie à cabestan.*

Après la description de la machine, l'auteur explique son usage et ses avantages. Le principal est de produire le même effet avec une diminution de onze travailleurs. Une planche suit ce mémoire.

19. *Rapport sur une machine destiné à retirer du fond d'une rivière les corps submergés, par le sieur* Balland.

Ce rapport, signé de MM. de *Montluel*, le *Fèvre* et *Admiral*, n'est pas favorable à l'invention ; suivant les commissaires, elle est moins commode que l'espèce de tenaille à dents, dont on se sert pour le même objet dans les ports de mer, et que le poids du corps qu'elle saisit tend à resserrer.

20. *Tableau physique et moral de la Pologne, à la fin du dix-huitième siècle, par M.* Gilibert, *médecin de Lyon.*

Un long séjour en Pologne a permis à M. *Gilibert* d'en étudier avec soin, non-seulement les productions naturelles, mais les usages, les institutions et les mœurs.

En France, chaque année, l'étendue des forêts diminue; elle augmente en Pologne, et, en pénétrant dans leur circonférence, on trouve d'antiques sillons, et le

reste d'une population nombreuse qui n'existe plus. De pauvres habitations en bois, couvertes de chaume, y forment la plupart des villages. Les malheureux qui les habitent n'y jouissent d'aucune des commodités de la vie, et y sont sans génie et sans industrie pour les arts et l'agriculture. La législation ancienne y étoit sévère, incohérente, sans but moral; le commerce intérieur borné aux seuls objets de subsistance; le commerce extérieur n'y existoit pas. L'auteur écrivoit cet aperçu en 1784.

21. *Mémoire sur les forêts de la Lithuanie*, par le même.

Les forêts de la Lithuanie couvrent au moins le tiers de la surface de cette vaste province; et plusieurs d'entr'elles n'ont jamais été parcourues dans toute l'étendue de leur diamètre. La plupart sont formées par des pins, des sapins et des trembles; le terrain en est léger, sablonneux, et renferment une foule de madrépores et de coquilles fossiles. Au-dessous, se trouve une couche profonde d'argile, puis une autre de terre à foulon. L'auteur décrit les plantes qu'on y rencontre, les bêtes fauves qui les habitent, tels que le bizon, le lynx, le sanglier, le bobok et le castor, les métaux disséminés dans le sol, les oiseaux qui charment par leur mélodie ces vastes solitudes.

22. *Recherches politiques sur l'état actuel des Juifs en Pologne, et dans le grand duché de Lithuanie*, par le même.

Les Juifs, répandus sur tout le globe, ont obtenu certains quartiers isolés des grandes villes d'Europe pour y habiter; mais, nulle part, ils n'ont formé, comme en Pologne, une partie considérable de la population. M. *Gilibert* évalue celle de la Pologne entière à huit millions, et celle des Juifs à un. A Grodno, sur

quatre mille habitans, on comptoit, en 1778, dix-neuf cents Juifs. Leur habillement, en Pologne, est différent de celui du reste de la nation. Une toge noire, comme la portoient leurs ancêtres à Jérusalem, leur descend jusqu'à mi-jambe, et est fermée par une multitude de perles ou d'agrafes d'or ou d'argent. Les riches portent sur cette toge un manteau de velours ou de satin noir doublé, en hiver, de peau de renard; les pauvres, parmi eux, se nourrissent de pain et d'oignons; tous boivent habituellement de l'eau-de-vie. Non-seulement, ce peuple est distingué par l'habillement, mais encore par la physionomie; il porte un type, propre sans doute à la race primitive, et qui a peu dégénéré. Les Juives sont plus belles que les Polonaises, et ont toutes une peau douce et éclatante. Les Juifs ont publiquement en Pologne leurs écoles, leurs synagogues et leurs cimetières. Dans leurs écoles, ils apprennent l'allemand et l'hébreu moderne, mélange d'hébreu ancien et d'esclavon. Leurs synagogues sont élégamment construites; celle de Grodno ressemble à une forteresse, elle fut bâtie en 1360. Leurs maisons sont éclairées par des candelabres de forme antique.

Ce peuple exerce en Pologne tous les arts utiles et agréables; il n'y a qu'eux pour apprêter les fourrures, commercer et remplir les professions de médecins et de chirurgiens. Ceux-ci emploient sans cesse les ventouses et l'application des sang-sues; ils sont sur-tout très-habiles dans l'usage de l'arsenic pour la guérison des fièvres intermittentes. Pour les lavemens, au lieu de seringues, ils ont des vessies armées de canules.

D'autres Juifs exploitent les terres, et sont fermiers des grands seigneurs polonais. Tous constituent un corps de nation qui a ses officiers municipaux et l'exercice de sa justice distributive; mais il achète chèrement

ce privilége par les impôts et les sommes qu'il est obligé de payer annuellement. Une Juive, nommée *Esther*, célèbre par sa beauté, devint la maîtresse de *Casimir*, roi de Pologne, en 1340, et obtint à sa nation, proscrite par tout ailleurs, les dons, l'aisance et l'espèce de considération dont celle-ci jouit en Pologne et dans le duché de Lithuanie.

23. *De la vitalité des plantes, par M.* Gilibert, 1785.

Mens agitat molem; tout est vie et esprit dans la nature; les plantes qui naissent, respirent l'air, croissent, dépérissent et meurent, n'en sont point dépourvues. L'auteur les compare d'abord aux animaux; il rapporte une suite d'expériences qui prouvent, 1.° que l'irritabilité des fibres végétales est la même que celle des fibres animales; 2.° que leurs fonctions principales sont semblables et soumises aux mêmes lois; 3.° que les végétaux jouissent, comme les animaux, non-seulement d'un mouvement spontané dans plusieurs de leurs parties, mais encore d'un mouvement spontané de translation d'un lieu à un autre.

M. *Gilibert*, l'un des membres les plus laborieux de l'Académie de Lyon, y a lu un bien plus grand nombre de mémoires que ceux dont on vient de faire mention, mais ou il les a retirés, ainsi que la plupart de ses collègues, pendant nos orages politiques, ou il les a fait connoître par l'impression. Ce médecin respectable, quittant dans sa jeunesse les murs de Lyon où il est né, fut accueilli honorablement par le dernier roi de Pologne, et a professé pendant dix ans avec éclat la botanique à l'université de Wilna en Lithuanie. De retour dans sa patrie, il s'y est délassé des soins austères de sa profession, par la culture des fleurs, le charme qu'il a trouvé à les décrire, et celui qu'il a fait partager à ses

nombreux auditeurs. Outre un grand nombre d'ouvrages sortis de sa plume, on lui doit des éditions soignées du *Systema plantarum* de *Linnée*, du *Pinax* de *Bauhin*, des *Œuvres médicales* de *Haën*. Toutes ces éditions sont accompagnées de notes qui expliquent le texte et d'observations nouvelles qui l'enrichissent. Grand médecin, botaniste célèbre, naturaliste éclairé, bon père, ami sûr, guide obligeant de la jeunesse, confrère indulgent, ne connoissant que la bienfaisance et jamais l'envie, réunissant le savoir à l'aménité du caractère, les dons de l'ame à ceux de l'esprit, renommé en Europe, et, ce qui est plus flatteur encore, estimé de tous ses compatriotes, M. *Gilibert* s'approche avec calme de la vieillesse; et il est doux pour mon cœur de terminer ce volume, par un juste hommage rendu à ses talens et à ses vertus.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE

Des Articles du second Volume.

MANUSCRITS FRANÇAIS, . . pag. 1

HISTOIRE. *Voyages. Missions*, ... ibid.

Antiquités, ... 7

Histoire universelle. Chronologie, . . 16

Histoire ecclésiastique, ... 17

Histoire des ordres religieux, . . . 32

Histoire sainte, ... 41

Histoire grecque et romaine, . . . 49

Histoire de France, ... 53

Mémoires particuliers, ... 78

Histoire d'autres contrées, ... 84

Histoire héraldique et généalogique, 91

Histoire biographique, ... 97

Histoire bibliographique, ... 111

Mélanges historiques, ... 113

SCIENCES ET ARTS, ... 121

PHILOSOPHIE. *Philosophie générale*, ... ibid.

Morale. Métaphysique, ... 130

Education, ... 135

Politique, ... 142

Ambassades, ... 150

Monnoies, ... 153

Commerce. Population, ... 157

PHYSIQUE. *Physique générale*, ... 166

Physique particulière, ... 170

Météorologie. Air, ... 176

Aérostats, ... : . pag. 181
Electricité, ... 186

HISTOIRE NATUR. *Histoire naturelle, générale et particulière*, ... 198
Règne animal. Zoologie. Insectologie, 204
Conchyliologie, ... 210
Règne végétal. Botanique, ... 216
Agriculture, ... 223
Règne minéral. Lithologie, ... 241
Mines, ... 252

CHIMIE. *Chimie générale et particulière*, . . 258
Alchimie, ... 265

ART DE GUÉRIR. *Médecine*, ... 267
Chirurgie, ... 306
Pharmacie, ... 321
Eaux minérales, ... 334
Art vétérinaire, ... 339

MATHÉMATIQUES. *Mathématiques générales*, ... 340
Arithmétique, ... 343
Géométrie, ... 345
Algèbre, ... 358
Astronomie, ... 363
Astrologie, ... 394
Optique. Catoptrique, ... 397
Marine. Navigation, ... 405
Hydraulique. Hydrostatique, . . . 411
Mécanique, ... 425

ARTS, ... 431
ARTS SCIENTIF. *Art militaire. Artillerie*, ... ibid.
Architecture militaire, ... 432
Architecture civile, ... 434
Architecture navale et hydraulique, 454

Beaux arts. *Musique*, ... pag. 466
Peinture. Sculpture. Gravure, . . . 475

Arts mécaniques. *Arts mécaniques en général*, . . . 488
Manufactures, ... 510

Mélanges de sciences et d'arts, . . 525

Fin de la Table

THE SOCIETY OF WRITERS TO THE SIGNET